avec son beffroi de légende. De l'autre côté, elle est longée par le cimetière, où les croix de bois peintes en bleu et les tombes de pierre grise s'entrevoient parmi la verdure des sapins, des ifs et des saules. Tout autour sourient de bonnes petites maisons blanchies à la chaux, aux volets verts, aux toits d'ardoise, ornées de glycines, de capucines et d'espaliers au milieu desquels sont accrochées des cages à pinsons.

Cette église est primitive et familiale autant que le décor qui l'entoure. La lumière y entre heureuse et claire par les trois baies du chœur et les cintres des côtés. Dans un coin brûlent toujours les cierges en l'honneur de sainte Brigitte, que l'on implore pour les maladies des bêtes à cornes, et de sainte Raynalde, qui guérit les maux d'yeux, la croûte de lait, les maladies de la peau et les ulcères. Mais de tous les saints à qui les paysans de la contrée viennent rendre hommage, il en est un qui est particulièrement intéressant. Il a son tombeau dans la crypte, sous le chœur. Une grande pierre scellée au mur et vieille de quelques siècles le représente en bas-relief, crossé et mitré, bénissant des deux doigts levés de sa main droite. Les gens qui souffrent de rhumatismes viennent, pour se guérir, frotter, en récitant des litanies, la partie charnue de leur dos contre son gros orteil tout usé, poli et luisant comme du marbre. L'artiste naïf le sculpta pieds nus, avec le dessein probable de rendre sa vertu curative plus efficace que s'il l'eût chaussé de brodequins. C'est saint Dodon, un saint local dont les joyeuses histoires amusent encore toutes les veillées du pays et dont M. des Ombiaux a évoqué le plaisant souvenir en un livre plein de saveur et d'humour. Les souvenirs de Lobbes et d'Aulne fournissent d'ailleurs toute la Thudinie de légendes et de fabliaux. Ces deux abbayes ont été vraiment les éducatrices de la région.

Phot. Hermans.

LA BASSE-COUR DE L'ABBAYE D'AULNE.

« Il faut insister sur ce rôle éducateur, dit M. des Ombiaux. Par son architecture à la fois délicate et hardie, par les trésors artistiques qu'elle contenait, par la science qu'elle faisait rayonner autour d'elle, l'abbaye de Lobbes contribua grandement à la formation intellectuelle et morale de la contrée. La sculpture, la gravure sur bois, le fer forgé, l'émail, la miniature, la fresque, les lettres y furent en grand honneur. Qu'est-il resté de cette influence qui s'exerça pendant plus de mille ans? Le voyageur pressé n'en trouvera plus guère de traces. Cent ans se sont écoulés! C'est plus qu'il ne faut pour que la nature reprenne ses droits sur les œuvres des hommes. Le pays a subi l'invasion, les incendies, les rapines et les viols de toutes les armées de l'Europe. Puis un esprit nouveau est venu, qui a rompu le faisceau des traditions. Mais celui qui s'arrête et parle aux gens du pays entendra parfois, dans la bouche d'un homme des champs, une phrase d'un tour élégant et heureux qui l'étonnera; une manière de raisonner, une finesse madrée, une bonhomie narquoise, un air de noblesse naturelle ne le surprendront pas moins chez ce rustre. Il y réfléchira et peut-être se dira-t-il que les moines d'Aulne, de Thuin, de Lobbes, d'Hantes-Wihéries, qui sillonnaient le pays, sont pour quelque chose dans ce phénomène. »

LES CHATEAUX DU HAINAUT ET LES VILLES SEIGNEURIALES.

Chimay, Beaumont, Leers-et-Fosteau. — A côté de ses riches abbayes, le Hainaut d'autrefois comptait une infinité de seigneuries, toutes commandées par quelque château plus ou moins bien fortifié. Quand les temps héroïques furent passés, ils se transformèrent pour la plupart en de gracieuses maisons de plaisance, et plusieurs d'entre elles subsistent encore. Quelques-unes de ces seigneuries les plus importantes donnèrent naissance à de petites villes qui, même après que l'aristocratie eut perdu toute importance, continuèrent de dépendre du château qui les avait formées. Elles en dépendent encore et perpétuent dans la Belgique moderne l'image de ces principautés d'opérette qui ont fourni quelques-uns de ses traits les plus plaisants à l'histoire galante et comique de l'Allemagne du XVIIIe siècle.

La plus caractéristique de ces villettes féodales est Chimay. Cette aimable et tranquille cité de 3000 habitants groupe ses petites maisons de moellons autour du château de ses princes. Celui-ci s'érige avec une certaine fierté au sommet d'un rocher dont les pentes abruptes dominent un admirable parc. Tout autour de la ville, aussi bien vers la frontière française et Rocroi que vers Momignies et Beaumont, s'étendent de grands bois, de magnifiques forêts de hêtres et de chênes où coulent mystérieusement l'Eau-blanche et l'Eau-noire dont la réunion forme le Viroin. Non loin l'étang de Virelles étale ses eaux grises, encadrées de roseaux roux, et par delà, sur le plateau dénudé, la Trappe de Forges dresse ses murs sombres. C'est vraiment un pays perdu, un de ces pays de forestiers et de chasseurs à qui la nature, en dépit du temps, conserve une allure féodale. La ville semble n'être faite que des communs du château et celui-ci a des allures souveraines. On hisse un drapeau quand le prince est sous son toit; le boutiquier à qui vous achetez du tabac vous parle de « monseigneur », et les moindres incidents de la demeure princière sont commentés avec ce respect narquois qui règne dans les villes de cour. Et en effet Chimay est bien une ville de cour et tout cet anachronisme seigneurial sent un peu l'opérette. Depuis Mme Tallien qui termina ici sa vie aventureuse, les princes de Chimay ne se sont, du reste, pas fait faute d'épouser parfois des bergères... Eh quoi! le site prête au romanesque et le souvenir de Froissart, qui mourut à Chimay, est bien fait pour donner aux hommes l'amour des belles histoires galantes et chevaleresques.

Beaumont, qui dresse ses vieilles maisons sur une colline entre Chimay et Thuin, doit également ses origines à un château. Mais il n'en reste rien qu'une tour, la tour Salamandre. C'est une vieille citadelle des comtes de Hainaut élevée par la comtesse Richilde en 1050. Aussi la petite place souriante dont la ville se compose essentiellement était-elle autrefois entourée d'épaisses murailles reliant quatre portes : la porte Saulchoit, la porte du Ploich, la porte de Binche et la Poterne, que l'on murait en temps de guerre. Elle était défendue par trente tours, dont les principales étaient : Salamandre, Agrappart, Gosset, Cheron, Grisette, la Petite Amour, Sainte-Barbe, Aux Chiens, Sainte-Anne.

La porte de Ploich, comme celle de Saulchoit, était gardée par deux tours. A la porte de Binche il y avait deux ponts-levis. L'intervalle compris entre eux s'appelait le Sauvement. C'était le refuge des villages d'alentour.

Une partie des remparts fut détruite en 1691 par les troupes du roi d'Angleterre Guillaume III.

La ville a beaucoup souffert, du reste; c'est à peine si l'on trouve encore çà et là un linteau de vieille porte échappé aux coups de marteau. Mais les antiques mœurs wallonnes s'y sont bien conservées, les « censiers » (fermiers) des environs ont de bonnes caves et savent pratiquer à l'ancienne mode la vraie « partie de Bourgogne » où l'on déguste, une journée durant, les grands crus de la Côte d'Or en mangeant des écrevisses et en contant des anecdotes ou des histoires grivoises.

Le carnaval est d'ailleurs fort gai, fort animé à Beaumont,

LE CHATEAU DE MONCEAU-SUR-SAMBRE, APPARTENANT A M. ED. HOUTARD

LE CHATEAU DE TRAZEGNIES, APPARTENANT A M. LE MARQUIS DE TRAZEGNIES

comme dans toutes les petites villes wallonnes qui, si tranquilles soient-elles en temps ordinaire, s'enfièvrent d'une joie trépidante lors de leurs fêtes traditionnelles.

La plus extraordinaire sous ce rapport est Binche, coquette petite ville fortifiée dont les remparts dressent leurs glacis anachroniques au milieu du centre industriel, entre Mons et Charleroi. Le carnaval de Binche est fameux dans toute la Belgique, et des trains de plaisir y amènent de Bruxelles tous ceux qui goûtent les agréments d'une sautillante folie. Une sorte de confrérie, les *Gilles*, qui portent un costume fantaisiste plus somptueux et plus cocasse qu'élégant, mène la fête. Mais toute la ville, tout le pays, y prennent part. On ne tolère personne dans les rues que déguisé ou masqué, et la bataille d'oranges et de « confetti » prend de telles proportions que les habitants sont obligés de fermer leurs volets pour garantir leurs vitres. Toute la journée et toute la nuit, ce sont d'interminables farandoles, des rondes échevelées, des intrigues entre-croisées, une folie contagieuse qui prend tout le monde, et qui semble vouer la ville entière à la danse de Saint-Guy.

Phot. Puttemans.

RUINES DE L'ABBAYE D'AULNE.

Avant de quitter définitivement la Thudinie, dont nous sommes sortis un instant pour pousser jusqu'à Binche, le touriste ne négligera point de visiter le beau château de Solre-sur-Sambre. Selon la légende, il fut bâti par Sorricus, grand seigneur gallo-romain, révolté contre l'empereur Commode. En tout cas, son nom apparaît dans les chartes et les titres dès le XIe siècle. Le château, tel qu'il existe maintenant, date du XVe, bien que certaines parties semblent plus anciennes. C'est un véritable château féodal très bien conservé, avec de grosses tours à mâchicoulis et un donjon massif où se trouve encore une grande salle qui semble faite pour y donner des banquets de chevaliers, et que la famille de Mérode-Deynze, dernière héritière de Jean de Carondelet, chancelier de Bourgogne, qui bâtit le château, a eu la piété de conserver dans son état primitif.

Non loin de Solre-sur-Sambre, on admirera le charmant castel de Leers-et-Fosteau. Ce n'est guère qu'une grande maison rustique, avec une cour centrale et des tourelles, mais les bâtiments qui la composent sont très heureusement disposés et peuvent évoquer à merveille la large vie seigneuriale d'autrefois. Leers-et-Fosteau appartenait, au commencement du XIXe siècle, à un vieux seigneur original, le marquis d'Aoust, dont on cite encore dans le pays plus d'un trait plaisant. En voici un qui donne très bien la nuance de l'esprit local. C'est M. des Ombiaux qui le raconte.

« Régulièrement, dit-il, on voyait arriver le marquis à Leers-et-Fosteau vers la mi-juin au temps des cerises, dans la grand berline de voyage traînée par quatre chevaux. En selle, sur le premier postier de gauche, Molord sonnait de la trompe. Et dans les alentours on disait, en l'entendant : « Voilà le seigneur qui revient, » car il n'y avait personne pour jouer du cor comme Molord, et il n'y en aura jamais plus! Le marquis prétendait reconnaître la manière de sonner de son piqueur au milieu de cent autres.

« Après l'installation, dès juillet, la bombance commençait et tout le village y participait. Le maître n'était pas chiche. Il se montrait charitable, tenait à l'amour de ses anciens vassaux. Il dépensait joyeusement et quelquefois judicieusement, de sorte qu'à Leers-et-Fosteau, Biercée, Donstiennes et Raguies on trouvait que l'ancien régime avait du bon.

« A l'automne, c'étaient les grandes chasses. Tout le pays retentissait des fanfares de cors. On vivait dans l'entrain et la joie.

« Mais il y eut un curé qui voulut régenter le vieux marquis voltairien et lui fit mille misères. Le seigneur, qui avait de l'esprit, fit rire le village aux dépens du prêtre et cessa d'inviter celui-ci au château.

« Un dimanche, le marquis ayant pris place dans sa stalle de chêne noir, au chœur, le curé, qui avait déjà béni les fidèles, ne vint pas lui présenter le goupillon, suivant l'usage immémorial. Le seigneur se vengea en s'abstenant de déposer son offrande dans le plateau de l'enfant de chœur.

« L'*Ite missa est* prononcé, le curé, ayant revêtu l'aube, s'avança pour semer l'eau bénite sur les fidèles. M. d'Aoust croyant que, cette fois, il allait lui tendre le goupillon, avança la main, mais le prêtre, se retirant vivement, aspergea de toute sa force le visage du vieillard et dit à haute voix :

« — A vous comme aux autres. Tous égaux ici !

« L'affront était irréparable. L'évêque, à qui le seigneur demanda le déplacement de son antagoniste, ne voulut point se laisser aller à tant de rigueur. Il essaya d'apaiser la querelle, mais n'y parvint pas. Le marquis ne voulut même pas accepter les excuses imposées au curé. Dans sa colère il appela un pasteur protestant, fit transformer en temple une de ses granges et se convertit au protestantisme, avec sa domesticité, ses tenanciers et ses partisans de la commune. C'est ainsi qu'il y eut des « parpaillots » à Leers-et-Fosteau et que la paix cessa de régner au joli village des cerises. »

Dans la Thudinie, dans le pays de Chimay, les châteaux, les domaines seigneuriaux trouvent leur cadre naturel : dans le reste

Phot. Puttemans.

LA FERME DE LA PERRUQUE, A BARBENTIN, PRÈS DE BEAUMONT.

Phot. Nels.

LE CHATEAU DE BELŒIL.

Ce domaine appartient depuis cinq siècles à la famille de Ligne. — Le parc, dessiné par Le Nôtre, est aujourd'hui public.

du Hainaut, dans tous les districts que l'industrie moderne a conquis et transformés, ils subsistent comme des îlots de souvenir dans le pays modernisé : tel le château d'Ecaussines-Lalaing, qui dresse ses jolies tours à clochetons en plein pays carrier, de même que le château du Rœulx, qui s'entoure d'un parc admirable dont la famille de Croy laisse la jouissance aux habitants; tel le château de la Hamaide, où naquit le comte d'Egmont. Mais, au nord-est de la province, qui est resté un pays agricole et qui continue les verdoyantes ondulations du Brabant wallon, subsistent encore deux domaines princiers qui ont conservé leur splendeur passée : ce sont ceux d'Enghien et de Belœil.

Enghien, Belœil, Mariemont. — Enghien, comme Chimay, est une toute petite ville qui vécut longtemps de son château et qui, n'ayant guère d'industrie, a beaucoup souffert de l'abandon où les princes d'Arenberg, qui le possèdent aujourd'hui, le laissent depuis longtemps.

Enghien est une ancienne seigneurie qui, placée aux confins de la Flandre, du Brabant et du Hainaut, eut jadis une grande importance militaire. En 1485 elle entra dans les domaines de la maison de Bourbon, par le mariage de Marie de Luxembourg, qui en était l'héritière, avec François, duc de Vendôme; c'est un peu plus tard que le fils aîné du duc de Bourbon commença à prendre le titre de duc d'Enghien. En 1607 Henri IV la vendit au duc d'Arenberg. Depuis lors Enghien est toujours resté dans cette maison, dont les chefs en ont fait d'abord leur résidence favorite, se plaisant à agrandir et à orner le parc de tous les agréments que les modes successives inventèrent pour augmenter la beauté des jardins. Mais depuis un siècle environ, ils l'ont abandonné, et le parc, tout à fait désert, semble repris par le bois dont il a jadis été formé. Le flâneur ne s'en plaindra pas, car ces allées délaissées, ces kiosques à demi ruinés, ces étangs d'eau croupie, ont un charme d'une intense et douce mélancolie. Le parc d'Enghien semble le cadre rêvé d'une de ces histoires sentimentales et passionnées, voluptueuses et tendres dont les poètes d'aujourd'hui aiment à illustrer leur amour du passé.

Beaucoup plus vivant, et d'un art infiniment plus raffiné, le vaste domaine de Belœil impose pourtant à l'esprit des impressions analogues. Là aussi règne le regret des choses mortes et des élégances abolies. Comme sous les charmilles de Versailles dont ils évoquent irrésistiblement l'image, sous les arbres de Belœil l'imagination est invinciblement ramenée vers un temps où l'aristocratie guerrière, ayant réalisé la forme de civilisation la plus fine qu'elle ait pu concevoir, se consolait de sa servitude politique par les raffinements de l'honneur et de la politesse. Le souvenir d'une grande et charmante figure d'autrefois domine Belœil et se confond avec les magnificences de son parc. C'est celle de ce prince de Ligne qui, n'ayant pu devenir le grand capitaine qu'il rêvait d'être, dut se contenter d'être un des plus charmants écrivains et un des hommes les plus aimables du XVIIIe siècle. Soit que vous vous promeniez le long des boulingrins dessinés par Le Nôtre, soit que vous égariez vos pas dans l'ombre discrète des bosquets, vous y retrouverez sans cesse sa mémoire, et vous éprouverez l'impression qu'il ressentait lui-même lorsque, à Chantilly, il croyait voir l'ombre du grand Condé errer sous les allées majestueuses. Dans l'éclat de ces fleurs dont les corbeilles rompent la monotonie verdoyante des pelouses, dans le jaillissement de ces fontaines, dans le mélange à la fois imposant et gracieux de ces étangs et de ces futaies, il y a quelque chose qui nous évoque cette noblesse familière, cette gaieté chevaleresque et militaire, cette façon d'être majestueuse, séduisante et spirituelle qui caractérisait le maréchal prince de Ligne.

Ce n'est pourtant point l'auteur des *Mélanges littéraires, militaires et sentimentaires* qui a créé Belœil. Il devait ce lieu de délices qu'il appelait « sa maîtresse » à ce père sévère qui lui écrivit lorsqu'il lui annonça qu'il venait d'être nommé colonel dans son propre régiment : « Monsieur, après le malheur de vous avoir pour fils, rien ne pouvait m'être plus sensible que le malheur de vous avoir pour colonel. »

Cet homme dur avait pourtant l'amour des jardins. C'est lui qui fit venir Le Nôtre, à qui l'on doit le plan harmonieux de cet admirable parc. Mais le feld-maréchal, qui, jusqu'à la Révolution, résida toujours à Belœil dans l'entre-temps de ses séjours à Paris et à Vienne, prit soin de l'embellir de statues et de balustrades, et de mettre partout la marque de son esprit et de son aimable imagination.

Quant au château lui-même, c'était un bâtiment disparate et qui ne pouvait être comparé aux jardins qui l'entouraient. Mais les diverses parties dont il se composait, construites à différentes époques, avaient été fort heureusement harmonisées par le temps. Il faisait bien, dans son cadre d'étangs et de bois, et l'on ne peut que féliciter le prince de Ligne actuel de l'avoir reconstruit tel qu'il était avant l'incendie qui le détruisit presque complètement, il y a quelques années. La construction nouvelle est encore un peu neuve, mais il suffira de quelques hivers pour lui donner la patine qui faisait le charme du château d'autrefois.

ENGHIEN : L'ÉGLISE.

Au domaine de Belœil, où tout évoque le passé, le domaine très moderne de Mariemont oppose le plus saisissant contraste. Belœil perpétue dans le présent la vie princière d'autrefois ; Mariemont, qui appartient à un des plus riches industriels du Hainaut, M. Raoul Warocqué, nous donne l'excellente image d'un domaine modèle, de ce que l'on a appelé la « féodalité économique contemporaine ». Son merveilleux parc est pourtant fort ancien. Il fut créé au XVIe siècle par Marie de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas. Elle avait élevé là un magni-

REMISE DES LAMPES AUX MINEURS.

Phot. Nels.

GILLY : CHARBONNAGES DE TRIEUX-KAISIN.

Phot. Nels.

CHARLEROI : CHARBONNAGE DE SACRÉ-MADAME.

fique château où elle avait décidé de se retirer et de finir ses jours. Mais dans la guerre meurtrière que le vieil empereur Charles-Quint faisait au jeune roi de France Henri II, l'armée de la gouvernante s'empara du château de Folembray, séjour favori du roi, y mit le feu et le détruisit de fond en comble. Celui-ci, dès l'année suivante, ayant repris l'avantage, ses troupes vinrent à leur tour incendier Mariemont, et l'on trouva sur les ruines fumantes ces mots : « Royne folle, souviens-toy de Folembray ! » Plus tard, le palais de Mariemont fut reconstruit par Albert et Isabelle, qui y firent plusieurs fois de longs séjours. Mais cette demeure princière semblait prédestinée à subir les fureurs de la guerre et de la conquête. Elle fut incendiée une fois encore par les bandes révolutionnaires en 1794. Il n'en reste aujourd'hui que quelques ruines informes. Le parc, en revanche, a été aménagé par son propriétaire actuel, M. Warocqué, avec autant de magnificence que de goût. Le château, un château moderne, contient des collections admirables, vases grecs, statues antiques, céramiques d'extrême Orient, tableaux anciens et modernes, livres et gravures; bref, un véritable musée que son propriétaire a, dit-on, l'intention de léguer à la nation belge.

Cette famille Warocqué, qui doit sa fortune à l'industrie minière, a vraiment repris, par le prestige de la richesse et des services rendus, le rôle qu'assumaient dans le vieux Hainaut féodal les seigneurs d'autrefois, à l'époque où ils remplissaient exactement leur devoir de protecteurs et de chefs de l'atelier agricole. Considérant qu'ils doivent leur fortune au pays dont ils exploitent depuis plus d'un siècle les riches charbonnages, les membres de cette famille puissante se sont toujours attachés très exactement non seulement à améliorer leurs installations techniques, de façon à les rendre à la fois les moins dangereuses et les plus productives, mais encore à défendre l'ouvrier contre les terribles aléas de la vie économique moderne et contre ses propres passions. Personne n'a mieux compris le devoir social du chef d'industrie, et le domaine tout entier donne l'impression d'un petit royaume paternel dont le souverain familier serait aussi populaire que le légendaire roi d'Yvetot. Une quantité d'œuvres « sociales » et philanthropiques se groupent autour du charbonnage et font, de la commune ouvrière de Mariemont, un petit monde privilégié qui se suffit à soi-même et peut échapper dans une certaine mesure aux crises périodiques qui secouent les sociétés industrielles : caisses de secours et d'assurances, écoles, ouvroirs, hôpitaux, sanatoria, tout fonctionne avec l'aide puissante du grand patron philanthrope dont nous retrouvons le nom à l'origine de presque toutes les institutions éducatives de la province et du pays. Le problème des habitations ouvrières notamment a été très heureusement résolu à Mariemont par un système qui fait que l'ouvrier, moyennant le léger loyer qu'il paye, finit par devenir propriétaire de sa maison : ingénieuse combinaison qui attache le travailleur à l'exploitation dont il fait partie, par le sentiment puissant de la propriété. Ces maisons claires, agréables, se composent généralement de quatre pièces : deux au rez-de-chaussée, deux à l'étage. Elles sont entourées d'un petit jardin et donnent une impression de calme, de sécurité, de bien-être qui contraste vivement, comme nous le verrons plus loin, avec la misère et l'abandon qui règnent généralement dans les autres agglomérations ouvrières du pays. Les œuvres de M. Warocqué à Mariemont peuvent être considérées comme un type d'œuvres patronales en Belgique.

Phot. Marissiaux.

ENCAGEMENT DES WAGONNETS.

CHARLEROI : LE CANAL.

La région industrielle. — Le pays de Charleroi. — Quand, du haut du plateau qui domine la Sambre, et qui a conservé le caractère agreste que toute cette partie du Hainaut avait avant l'envahissement de l'industrie, on découvre, tout à coup, le pays de Charleroi, on ne voit d'abord qu'une immense agglomération; on se croirait aux abords d'une ville gigantesque, d'une ville presque aussi grande que Londres. Des multitudes de fabriques envoient dans le ciel, par leurs hautes cheminées, des nuages fuligineux; les maisons succèdent aux maisons, les rues aux rues, et c'est à peine si çà et là le parc d'un directeur d'usine, un bois ou un champ oublié piquent une note verdoyante dans cet horizon noirâtre. Ce pays de Charleroi, en effet, n'est au propre qu'une agglomération de faubourgs ouvriers. Jumet, Gilly, Lodelinsart, Courcelles, Montignies, Couillet, Roux, Marchienne-au-Pont, Marcinelle, Gosselies, Fontaine-l'Évêque, qui n'étaient, il y a cinquante ans, que de modestes villages, sont aujourd'hui peuplés comme des villes. Ils étendent au loin leurs maisons basses, se touchent l'un l'autre, à tel point que l'étranger qui parcourrait le pays se figurerait aisément, après l'avoir traversé tout entier, qu'il n'a point quitté le faubourg de Charleroi. La ville même, d'origine récente, — elle a été fondée en 1666 par Charles II, roi d'Espagne, — n'a aucun caractère. Ce sont des maisons bourgeoises, toutes modernes, des magasins où le pays vient s'approvisionner de vêtements, de chapeaux et de colifichets, des cafés où l'on vient pour traiter ses affaires. Mais l'immense agglomération ouvrière qui l'entoure puise, dans son horreur même, une sorte d'âpre beauté : ce sont de longues rues, aux maisons basses, très noires, très tristes et où le moindre géranium aperçu derrière une fenêtre prend un air nostalgique et poignant. Les trottoirs, quand il y a des trottoirs, sont charbonnés de jeux de marelle. On suit de longs murs moisis, salis par le frottement des passants. Çà et là, la grille de la maison d'un médecin laisse entrevoir une maigre verdure. Puis ce sont de petites boutiques d'épicerie avec des bocaux et des harengs saurs à la vitrine; de grandes maisons neuves, que déjà les misères entassées ont rendues lépreuses, de minuscules cabarets, bourrés d'ouvriers et où gémit un accordéon. Enfin, par delà les champs ou plutôt par delà les terrains vagues, au fond d'une cour, les murs noirs de l'usine, les tours fantastiques du haut fourneau; et tout là-bas, dans la brume, les pyramides bizarres des terrils. Mais pour bien pénétrer la tristesse de ce pays, il faut le voir vivre. Il faut le traverser à l'heure où la cloche qui met fin au travail quotidien sonne dans le crépuscule son glas monotone. Alors, de toutes les ruelles qui débouchent dans la grande artère, débordent des bandes d'ouvriers : ils forment foule, prennent toute la largeur de la chaussée, et leurs pas qui résonnent sur le pavé font songer au bruit de la mer lointaine. Nous retrouvons l'impression éprouvée déjà à Gand, mais plus âpre, plus triste, plus poignante, plus irrémédiable dans ce rude pays où toutes les industries voisinent, celle du fer et celle du verre, comme celle de la houille, mais que le dur travail du charbonnage domine cependant de ses exigences brutales.

C'est un rude métier que celui de houilleur. Malgré les perfectionnements de l'outillage, le travail à la « veine » est demeuré extrêmement pénible et la mine est restée l'image la plus saisissante de l'enfer usinier; mais quand le laminoir est voisin, le tableau est douloureusement complet. Nous avons ici sous les yeux le revers de notre civilisation industrielle, et l'impression nous saisit de la rigueur du sacrifice humain qu'elle impose. Si la vision de ce laborieux pays, en effet, a je ne sais quelle sombre grandeur qui, depuis que Constantin Meunier la révéla, a séduit plus d'un artiste, elle écarte définitivement, semble-t-il, toute idée de bonheur, de repos, d'humble et tranquille vertu. Le bonheur, ici, c'est un plaisir brutal et rapide dont on coupe la semaine, mais qui ne fait qu'accentuer la misère générale. Après sa journée souterraine, après ses heures de travail au feu, le houilleur ou le lamineur éprouve un irrésistible besoin de distraction, de détente. Où le satisferait-il, si ce n'est au cabaret? Depuis quelque temps certaines universités populaires cherchent à l'en arracher. Quelques-unes, celle de Marcinelle notamment, ont réussi, grâce au zèle de ceux qui les dirigent, à grouper un certain nombre d'ouvriers dans leurs œuvres d'éducation mutuelle; mais ce sont des réussites isolées dues généralement au prestige personnel d'un homme, ou à des circonstances spéciales, et le prolétaire de ce pays est en général très imprévoyant et très adonné au plaisir.

Comment en serait-il autrement? Les exigences de la vie ouvrière ont détruit le foyer. La vie de famille n'existe plus dans le monde des travailleurs de ce district industriel. Tout le ménage besogne à l'usine; mais tandis que la femme est occupée tout le jour à la « surface » s'il s'agit d'une mine, ou dans les magasins s'il s'agit d'une verrerie, l'homme fait partie de l'équipe de nuit; les fils et les filles sont employés ailleurs ou à d'autres moments. Jamais tout ce monde n'est réuni. Le cadre familial et traditionnel a été brisé, et rien ne l'a remplacé. L'homme, la femme ou l'enfant n'a qu'une existence individuelle et en arrive très vite à ignorer toute subordination, tout devoir vis-à-vis de ses proches. Aussi le jeune ouvrier travaille-t-il pour lui tout seul et pour son plaisir immédiat. Si, poussé par un obscur instinct, il se marie, il n'en garde pas moins toutes ses habitudes de célibataire, dépense, ou peu s'en faut, tout ce qu'il gagne pour lui, et laisse à sa femme le soin d'élever les enfants qui, d'ailleurs, dès l'âge légal, seront employés eux-mêmes à l'usine ou au charbonnage. C'est pourquoi, bien qu'ici nous soyons très loin des bas salaires que nous avons vus en Flandre, bien qu'en général le houilleur, le métallurgiste et surtout le verrier se fassent de fort bonnes journées, la misère est grande dans ces petites maisons noires qui s'alignent interminablement le long des routes. Ces ouvriers ont beau gagner beaucoup, ils dépensent de même. La dureté de leur métier et l'influence d'un milieu instable les portent naturellement vers les jouissances

LA SAMBRE A CHARLEROI.

DANS LA MINE : LES SONDEURS.

Phot. Marissiaux.

LE « HAVAGE », ABATAGE DU CHARBON DANS LA VEINE.

grossières et faciles de la table, de la boisson, du jeu, et cette psychologie de grand travailleur et de grand jouisseur a fini par gagner la bourgeoisie elle-même. Ce pays a évolué trop vite; c'est en moins de cent ans que ces villages agricoles et peu peuplés sont devenus d'immenses agglomérations industrielles. Alors qu'à Gand nous avions eu le spectacle d'un monde ouvrier vraiment autochtone, et qui, dès le début de la transformation économique provoquée par le machinisme, retrouva tout naturellement dans l'industrie le cadre atavique de son activité, nous nous trouvons ici en présence d'un peuple d'immigrés, venus de tous les points du pays et qui a assimilé, qui a noyé l'indigène. D'autre part, tandis que l'ouvrier gantois se trouvait en présence d'un patron souvent dur, orgueilleux et avide, mais appartenant à la même race que lui et comprenant ses façons de sentir, le travailleur du pays de Charleroi est généralement l'employé d'une société anonyme représentée par un directeur qui n'est en somme, lui aussi, qu'un salarié irresponsable de la mystérieuse puissance du capital. Et tandis que le prolétariat gantois retrouvait pour la lutte économique contre des personnalités distinctes le vieil esprit d'association qui a toujours possédé sa race, l'ouvrier isolé, déraciné du pays de Charleroi resta longtemps à la merci de tous les hasards des crises industrielles. Il fallut la grande secousse de 1886 et l'intervention des théoriciens du socialisme pour lui donner les institutions de défense économique qu'il possède aujourd'hui. Aussi ces institutions sont-elles à la fois plus révolutionnaires et moins solides que celles que nous avons vues fonctionner à Gand. L'ouvrier gantois a su améliorer lui-même son sort : l'ouvrier wallon a mis tout son espoir dans l'action politique et dans ses députés socialistes. Aussi bien le développement des sociétés anonymes a-t-il été pour beaucoup dans cet aspect de l'évolution ouvrière, et le sort de cette population a été lié de trop près aux transformations de l'industrie capitaliste pour qu'on puisse comprendre sa psychologie spéciale avant d'avoir vu comment ces transformations se sont opérées. Elles sont très intéressantes et peuvent être considérées comme type de l'évolution économique de l'Europe au XIXe siècle.

LE MARTELEUR.
Bronze de Constantin MEUNIER.

L'évolution industrielle en Belgique. — On l'a vu dans le premier chapitre de cet ouvrage, ce qui caractérise l'histoire de la Belgique depuis 1830, c'est la transformation d'un pays de petite industrie en un pays de grande industrie. En parcourant les provinces, dont le travail du fer et du charbon a complètement modifié l'aspect, il convient de revenir avec quelques détails sur cette transformation capitale. En 1830, suivant M. Waxweiler, directeur de l'Institut de sociologie Solvay, on trouvait en Belgique quatre catégories d'industries :

1° *Les métiers usuels* (charpentiers, tailleurs, cordonniers, boulangers, etc.), distribués à travers tout le territoire suivant la densité des agglomérations. On peut évaluer à 225 000 le nombre des personnes occupées dans ces métiers, principalement à titre de petits patrons, travaillant pour leur compte, seuls ou avec quelques ouvriers.

2° *Les industries à domicile*, où le travail se faisait en famille, tantôt pour le compte du même chef de ménage, tantôt pour le compte d'un patron. Dans l'industrie du lin, environ 280 000 fileuses, 75 000 tisserands et 50 000 aides, soit plus de 400 000 personnes, étaient ainsi disséminés dans les petites villes et les villages des Flandres. La dentelle occupait des milliers d'ouvrières à domicile à Bruxelles et dans les principales villes flamandes.

Dans le pays wallon le travail à domicile était surtout localisé dans la clouterie (Hainaut : 6 000 ouvriers; Liége : 5 000); l'armurerie (Liége : 6 000), la quincaillerie (Liége et Hainaut : 2 000); la coutellerie (Namur : 2 500), tous ces chiffres étant d'ailleurs de simples évaluations. L'été, l'immense majorité de ces travailleurs à domicile s'employaient aux champs et aux travaux du bâtiment.

3° *Les ateliers et manufactures*, où l'on réunissait un nombre plus ou moins grand d'ouvriers pour la fabrication de certains produits industriels : fonte, pièces de fer forgé ou laminé, machines-outils, verre, porcelaine, produits chimiques, tissus de coton, draps, papier, etc. Le personnel ouvrier dans un tel établissement était généralement inférieur à 100. On n'y employait que très exceptionnellement la machine à vapeur; ainsi jusqu'en 1830 on n'avait installé dans l'ensemble des ateliers et manufac-

DANS LA MINE : BOISEMENT D'UNE GALERIE.

Phot. Marissiaux.

MINEUR CONDUISANT UNE RAME DE WAGONNETS.

tures du pays que 185 machines, presque toutes dans l'industrie du coton, localisée surtout à Gand (une quarantaine de filatures et une douzaine de tissages), et dans l'industrie du drap, établie à Verviers (une trentaine de tissages et une dizaine de filatures).

Les machines ne représentaient au total que 2 500 chevaux-vapeur : la plus forte était de 80 chevaux.

4° *Les carrières, les usines, et particulièrement les mines de houille.* L'industrie houillère était la seule qui, par l'étendue de ses exploitations, le nombre de ses ouvriers et l'emploi de ses machines évoquât déjà ce qu'allait devenir la Belgique industrielle. Elle occupait 30 000 ouvriers, dont 20 000 dans le Hainaut, et utilisait 200 machines à vapeur, représentant 10 000 chevaux pour la commande des pompes d'épuisement.

En somme, au moment où s'achevait la révolution politique, la révolution industrielle, qui devait introduire le machinisme en Belgique, ne s'était point produite encore. Au total, en y comprenant les 10 000 chevaux-vapeur des pompes à feu, la puissance des machines atteignait à peine, pour toute la Belgique, ce qu'absorbe aujourd'hui la seule usine Cockerill, à Seraing : 13 000 chevaux.

Celui qui aurait prédit alors la prospérité industrielle de la Belgique nouvelle aurait paru d'autant moins croyable que, dans aucun pays, les rentiers, les capitalistes ne semblaient plus timides. Or, tous les historiens de l'économie politique l'ont remarqué, le trait caractéristique de l'Europe économique de cette époque, c'est la concentration et l'exploitation des capitaux ; c'est aussitôt après 1815 que l'ère économique où nous sommes encore a commencé. Mais les peuples, quand ils sont dans leur phase ascendante, ont un obscur instinct qui leur dicte le chemin de la fortune. Brusquement, dans ce pays où ceux qui possédaient quelque chose avaient toujours mis leur soin exclusif à timidement amasser, il y eut, de 1834 à 1838, une activité économique et financière véritablement prodigieuse. Partout des sociétés anonymes se forment, des usines s'élèvent. Dans le seul arrondissement de Charleroi, on construit dans cet espace de quatre années 16 hauts fourneaux au coke, et à la fin de cette période de fièvre, cet arrondissement comptait dans l'industrie du fer 49 machines à vapeur, représentant 2 000 chevaux. La participation du capital à la régénération des autres industries ne fut pas moindre : sept millions et demi furent consacrés à la verrerie, la même somme à peu près à la filature mécanique du lin, à la sucrerie, aux industries du livre. La plupart de ces usines se fondaient sous le patronage de la *Banque de Belgique*, créée en 1835, et de la *Société générale pour favoriser l'industrie nationale*, qui est un peu plus ancienne, mais à qui son origine orangiste avait d'abord donné une sorte de défaveur. Ces deux établissements financiers mirent en circulation en 1834 et en 1838 pour 350 000 000 de francs de valeurs industrielles. Une telle fièvre ne laissa pas que de causer quelques désastres : la brusque introduction du machinisme ruina quelques industries anciennes et causa de cruelles misères. Mais tout nécessitait cette évolution, et, à bien examiner ce mouvement capitaliste de 1835, on reconnaît aujourd'hui que c'est à lui qu'on doit la prospérité présente ; depuis ce moment, malgré quelques crises souvent cruelles, les progrès ne se sont pas arrêtés. En 1830 on comptait en Belgique 400 machines à vapeur avec une puissance de 12 000 chevaux ; un relevé de 1905 donna 19 000 machines avec 720 000 chevaux, sans compter les chemins de fer et les navires.

GLANEUSE DE CHARBON.

Si l'on se place au simple point de vue économique, rien de plus admirable qu'un pareil développement. Au point de vue social, au contraire, il ne laisse pas que de présenter certains inconvénients. Il a provoqué ce que M. Waxweiler appelle « l'hypertrophie du salariat ». « En 1830 on peut estimer très grossièrement à 200 000 le nombre des ouvriers qui étaient occupés dans les exploitations de leurs patrons. Aujourd'hui ce nombre doit être de 700 000 environ. Pendant ce temps celui des patrons ne s'est élevé que de 140 000 environ à 250 000 environ, c'est-à-dire que le nombre des ouvriers s'est accru dans la proportion de 250 pour 100, alors que celui des patrons n'augmentait que dans celle de 100 pour 100. Il s'est donc constitué une classe de plus en plus nombreuse de salariés, c'est-à-dire d'hommes qui ne peuvent plus normalement s'élever au rang de producteurs autonomes. » Le divorce entre l'employeur de main-d'œuvre, qui concentre toute l'organisation d'une entreprise industrielle, et l'ouvrier, qui y apporte la collaboration de son travail journalier, s'est encore accentué d'autre part par la forme anonyme qu'a prise la concentration des capitaux nécessaires à la production mécanique. Près de la moitié des 700 000 ouvriers des industries et métiers sont employés par un millier d'entreprises constituées en sociétés par actions. Tandis que dans les entreprises appartenant à des particuliers on compte en moyenne 2 ouvriers par entreprise, la proportion s'élève à 225 pour les sociétés par actions.

C'est dans l'industrie minière que la transformation du producteur autonome

en salarié est la plus caractéristique. « Du xe au xve siècle, dit M. Waxweiler, l'extraction du charbon s'était faite par des groupes de mineurs, constituant des *bandes* ou *compagnies*. Ces groupes obtenaient des seigneurs propriétaires l'autorisation d'exploiter une partie déterminée du sous-sol. Les membres des groupes qui s'appelaient les *maîtres charbonniers* travaillaient eux-mêmes dans la mine, se faisant aider de leurs enfants et parfois de manœuvres qu'ils salariaient. Ils vendaient directement au consommateur le charbon extrait et se partageaient les bénéfices. »

MONS : LE MARCHÉ AUX HERBES.

Mais, bien avant 1830, toute une série d'événements avaient contribué à séparer les deux fonctions de travailleur et d'exploitant. « Les plus habiles, les plus économes parmi les associés de la « bande » charbonnière avaient acheté les parts des moins capables et des moins prévoyants, et, de génération en génération, ils avaient fini par abandonner le travail pour s'occuper exclusivement de l'administration du fonds commun : on les appelait des *parchonniers ;* les autres s'étaient ainsi trouvés privés de leurs parts et avaient dû se contenter de recevoir un salaire. »

Des marchands étaient venus en outre s'interposer entre le consommateur et l'exploitant. Ces marchands se bornaient, au début, à garantir à la « bande » charbonnière l'achat d'une certaine quantité de charbon. Peu à peu ils devinrent les bailleurs de fonds des charbonniers, leur faisant les avances nécessaires pour la mise en exploitation et les assujettissant ainsi par des obligations de plus en plus onéreuses. Ces marchands finirent par prendre un rôle prépondérant dans l'industrie : c'étaient eux qui obtenaient des seigneurs la concession des mines, eux qui en remettaient l'exploitation à des ouvriers, auxquels ils payaient simplement un salaire, et ainsi s'accroissait incessamment le nombre des mineurs salariés.

Cependant l'exploitation des charbonnages se trouvait alors entravée par un enchevêtrement de causes diverses : d'abord l'absence d'unité de direction et de responsabilité, l'intérêt personnel de chaque parchonnier ou de chaque maître dominant toujours l'intérêt économique de l'exploitation ; puis l'ignorance totale des maîtres, la plupart ne sachant ni lire ni écrire et se méfiant de tout associé quelque peu novateur; enfin le manque de capital, qui rendait de plus en plus nécessaire le recours aux marchands et grevait par là l'exploitation de prélèvements souvent usuraires.

« Malgré certaines tentatives antérieures, cette situation ne se modifia qu'au xixe siècle. L'introduction des pompes à feu avait ouvert la voie aux perfectionnements techniques; on s'avisa qu'il était urgent d'approfondir les puits, de généraliser l'emploi des machines, de les appliquer non seulement à l'exhaure, mais à l'extraction et, d'une façon générale, d'introduire tout un ensemble de réformes tendant à organiser, à systématiser l'exploitation.

« Déjà entre 1803 et 1805 le séjour des armées françaises sur les côtes de la Manche ayant donné un grand essor au commerce du charbon, des capitalistes avaient ouvert aux environs de Mons de nouveaux puits, augmenté le capital de diverses associations ou créé des sociétés nouvelles. Dans ces sociétés, on avait exigé une part plus forte qu'auparavant pour être admis aux délibérations et, par là encore, le divorce entre l'exploitant et le travailleur s'était accentué. Malgré tout cela, il existait encore en 1830 des sociétés comptant un certain nombre d'ouvriers-actionnaires. Mais, à mesure que la part du machinisme grandissait dans la production et à mesure que le développement des voies de consommation élargissait le marché de la consommation, s'imposait la nécessité de fortes immobilisations de capitaux et d'une concentration de la direction.

« De sorte que d'année en année les sociétés de capitalistes toujours plus nombreuses rachetèrent les unes après les autres les anciennes associations de charbonniers, et si bien que les derniers ouvriers-patrons ne tardèrent pas à disparaître.

« Aujourd'hui tous les houilleurs sont simplement salariés et, sur un total de 130000 ouvriers, 124000, soit 97 pour 100, travaillent pour le compte de sociétés anonymes. »

Les mystérieuses lois qui régissent le développement économique des peuples avaient nécessité cette transformation. Sociologues et moralistes peuvent déplorer la crise d'immoralité et même d'immoralisme qu'elle a provoquée dans la classe ouvrière ; ils peuvent faire remarquer que l'ouvrier, arraché par le salariat à son milieu familial et dépourvu de tout espoir de s'élever à jamais dans la hiérarchie sociale, doit fatalement borner son ambition à la satisfaction immédiate des plaisirs les plus grossiers; ce régime industriel n'en a pas moins continué à se développer

Phot. Neurdein.

MONS : LA GRAND'PLACE ET L'HOTEL DE VILLE.

avec une logique inflexible, parce que, dans la phase actuelle de l'évolution économique du monde, l'activité productive prend fatalement la forme de la grande industrie et que la grande industrie nécessite une unité et une promptitude de direction qui rendent impossible le contrôle de l'ouvrier sur son travail.

« L'industrie ne peut subsister aujourd'hui, dit M. Waxweiler, en terminant l'étude à laquelle nous avons emprunté la plupart de ces détails, que dans une forte organisation permettant d'orienter la production suivant les conjonctures du marché. Or cette organisation place les masses ouvrières sous la sujétion de ceux qui administrent les capitaux; donc il faut que les ouvriers s'en remettent pour les conditions dans lesquelles ils travaillent à la discrétion de leurs employeurs. Mais qui ne le voit? Rien n'est moins conforme à la nature humaine qu'un régime qui systématiquement enlèverait à un grand nombre de travailleurs non seulement le contrôle des produits de leur travail, mais encore le contrôle des conditions mêmes de leur travail. Et rien de ce qui est contraire à la nature des hommes n'est durable. La conciliation des exigences fondamentales de l'industrie moderne et des revendications naturelles des travailleurs qu'elle occupe constitue donc l'essence même de la question ouvrière. Pourquoi le nier? De tous les pays dont la révolution industrielle a bouleversé les conditions de développement, la Belgique n'est pas celui qui s'est approché le plus près d'une solution. L'histoire de l'Angleterre, des États-Unis, de l'Australie dégage bien plus nettement que la nôtre le sens de l'orientation future.

MONS : L'ENTRÉE DU CHATEAU.

« Renonçant à tous les systèmes inventés par les docteurs ès économie politique, les travailleurs anglais et américains sont parvenus à faire reconnaître par le patron et, qui plus est, aujourd'hui par l'opinion, que les conditions dans lesquelles ils acceptent le travail doivent être débattues courtoisement, mais énergiquement entre leurs représentants et leurs employeurs. S'élevant à la compréhension des mécanismes modernes de la production, ils ont appris à seconder l'administration des capitaux dans ses efforts incessants pour « l'équi- « pement productiviste de l'industrie ». Ils ont appris à désirer le travail intensif et la machine perfectionnée qui relèvent les capacités et assurent des revenus élevés en même temps que leurs employeurs apprenaient à regarder les hauts salaires comme la garantie même d'une prestation productive. »

M. Waxweiler a raison : les ouvriers belges sont encore loin de ce degré d'évolution. Mais il est incontestable qu'ils y tendent. On a vu comment, à Gand, une sorte d'équilibre était sorti de la lutte même des classes, de l'équivalence de la force ouvrière organisée et de la puissance patronale. Dans le Hainaut, de puissants syndicats ont fini par se constituer, et tandis qu'il poursuit vigoureusement la lutte politique et la conquête des sièges parlementaires, le monde ouvrier fait peu à peu son éducation économique. Ce qui lui manque, c'est l'instruction générale et l'esprit de prévoyance; il faut que ce pays se remette de la fièvre que lui a donnée une transformation trop rapide et une surpopulation à laquelle rien ne le préparait.

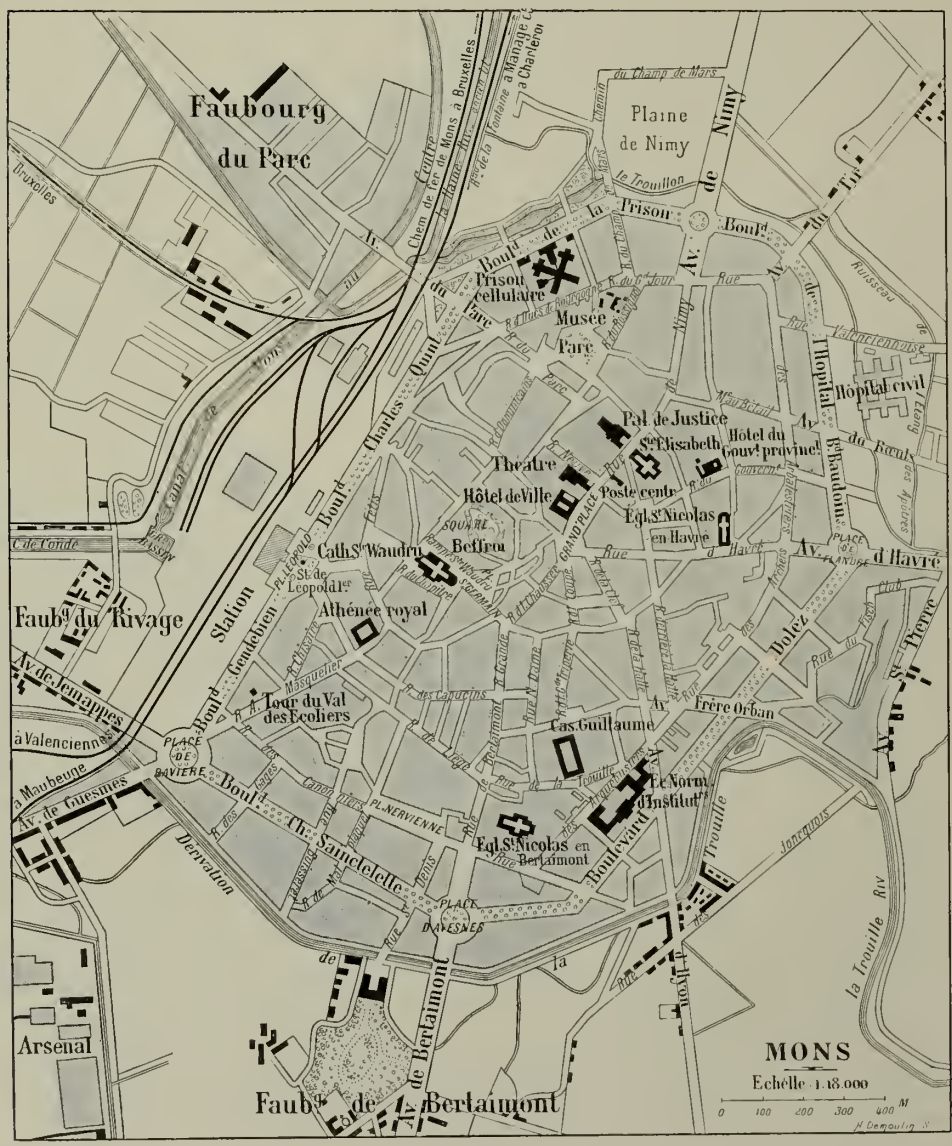

PLAN DE LA VILLE DE MONS.

La région minière. Le Borinage. — Toutes les grandes industries que l'on pratique en Belgique : la verrerie, la métallurgie, le charbonnage, se coudoient dans le pays de Charleroi et dans le bassin du Centre; dans la région qui avoisine Mons, et qui constitue l'extrémité du bassin houiller belge vers le Sud-Ouest, dans le Borinage, l'extraction du charbon seule occupe toutes les activités.

Quand on va de Paris à Bruxelles, on traverse trop rapidement le district borain pour en bien saisir le caractère. Mais, entre la frontière et Mons, on a pourtant de brusques entrevisions de cet étrange pays dont l'activité humaine a modifié la configuration et qui semble fait de chaînes de montagnes pelées, d'étranges pics réguliers et tout noirs, et où la végétation paraît d'autant plus verdoyante qu'elle est plus rare. Le paysage borain, au point de vue peintre, se compose de trois tons uniformes : le gris sombre de ces buttes coniques appelées « terris » et qui sont formées du schiste et des déchets de toute nature

SERRURE DE LA PORTE D'ENTRÉE DE L'HOTEL DE VILLE.

qu'on retire de la mine, le rouge cru des toits et le vert éclatant des champs, des prés, des petits bois, respectés par l'industrie minière. Ils sont hélas! peu nombreux, et soit qu'on monte sur la terrasse supérieure du château de Mons, soit que, pour embrasser le Borinage avec plus de détails, on le parcoure dans un de ces trains locaux ou de ces tramways vicinaux qui le sillonnent de toutes parts, on a l'impression d'une terre véritablement rongée par le travail et la fumée du charbon. Constantin Meunier, en d'admirables tableaux, en de saisissantes sculptures, a révélé la beauté souffrante et parfois héroïque de cette terre fécondée par le travail humain; il a découvert la poésie secrète de ces villages miniers qu'on appelle des « corons », et dont tous les habitants, depuis le premier jusqu'au dernier, dépendent du charbonnage comme, jadis, tous les habitants du village féodal dépendaient du manoir. Il a dégagé l'émotion poignante qu'enfermaient ces horizons bossués, ces terrains ravagés; mais il fallait vraiment l'imagination d'un grand artiste pour tirer de la beauté de ce pays si insoucieux de la beauté. En dehors de Mons même, aucun monument, aucune église n'attire l'attention. Toutes les vieilles maisons de plaisance, tous les petits châteaux qui peuplaient autrefois le pays, ont été envahis, conquis, abîmés par l'industrie charbonnière. Dans ce sol qui est comme miné par des tarets, il y a, du reste, de tels fléchissements que, dans certains villages, toutes les maisons sont lézardées et crevassées. Cela ne gêne personne : tout le monde est habitué à ce danger d'éboulement. Le Borain s'est fait peu à peu la psychologie de l'habitant des pays volcaniques, pour qui le tremblement de terre est un risque normal. Au surplus n'arrive-t-il pas à ces terris, qui ont des airs de volcans, de faire éruption, tout comme un Vésuve en réduction ? Il advient souvent qu'un feu intérieur y couve pendant de longues années : des gaz s'accumulent sous la masse amoncelée des terres et des déchets de charbon. Puis, un beau jour, un coup de canon réveille le pays; de la poussière, des pierres sont projetées à quelques kilomètres de distance : c'est le terri qui a fait explosion. On s'en va visiter le cratère, et tout est dit.

Rien n'égale, au reste, l'insouciance du Borain. Plus encore peut-être que l'ouvrier de Charleroi, il vit au jour le jour, largement, joyeusement, dans les temps de prospérité, tristement, péniblement, quand viennent les crises. Si vous traversez un dimanche matin un coron du Borinage, vous verrez la plupart des hommes à croupetons sur le pas de leur porte, — dans l'attitude qu'ils prennent généralement lorsqu'ils se reposent dans les galeries du charbonnage, — fumant leur pipe, bayant aux corneilles, ou causant entre eux dans leur pittoresque patois, avec un air satisfait et heureux de vivre qui contraste violemment avec l'idée qu'on se fait de leur rude métier et de ses dangers continuels. Mais ces dangers de la mine, ils les ignorent, comme ils ignorent le péril qu'il peut y avoir à habiter une maison qui danse sur un sol incertain. Ils aiment le charbonnage comme le pêcheur aime la mer.

Pourtant, quels que soient les précautions et les perfectionnements de l'exploitation moderne, la mine reste meurtrière. Certes, on est arrivé, au moins dans une certaine mesure, à parer au danger qui résultait autrefois de l'insouciance même des ouvriers, négligeant le boisage des galeries pour fournir un plus grand nombre de « berlaines » (wagonnets de charbon). Mais il est des catastrophes imprévues, des coups de grisou qui plongent tout à coup tout un village dans le deuil. Alors le mineur a des cris de colère : au lendemain d'un effroyable désastre qui engloutit la moitié des houilleurs de Frameries, un journaliste vit une mère qui, lui montrant l'enfant qu'elle allaitait, dit avec un rire de colère : « C'est pour l'Agrappe ! » L'Agrappe, c'était le charbonnage qui venait d'engloutir tant de vies. La plupart de ces noms que l'on donne aux puits ont, comme celui-ci, une sonorité terrible et pittoresque, ironique ou vengeresse : Plate-Veine, Pouilleuse, Grand Bouillon de Pâturages, Bonne-Veine à Mouche, Tire-Terre, Belle-Victoire, Sacré-Madame, Turlupu, Crachet-Pickery, Jauguette-sur-Dames. Mais il y a, en somme, dans ces vocables, plus d'ironie que de haine. Au bout de très peu de temps, la catastrophe est oubliée, on retourne au puits, et la vie reprend, avec ses alternatives de misère et d'opulence.

Comme toutes les populations qui vivent d'un métier rude et dangereux, les Borains ont besoin de plaisirs violents. Aussi les ducasses (fêtes de village) sont-elles extrêmement joyeuses au pays minier. Elles ont leur physionomie très locale, car, à la différence du métallurgiste, du verrier ou du mineur de Charleroi, le houilleur borain, véritable autochtone, a ses traditions,

MONS : LE CHATEAU, COTÉ DU PARC.

MONS : LA CATHÉDRALE SAINTE-WAUDRU.

MONS : LA COUR INTÉRIEURE DE L'HOTEL DE VILLE.

MONS : LA GRANDE SALLE DE L'HOTEL DE VILLE.

ses habitudes, mais toutes consistent essentiellement dans le grand bal qui a lieu au « salon ». Chaque village a son salon, c'est-à-dire sa salle de danse. Les gros bourgs, Jemappes, Quaregnon, Saint-Ghislain, Boussu, Dour, Pâturages, Frameries, Flénu, Hornu, en ont un grand nombre. Quelques-uns sont vastes comme des halles. D'autres ne comportent guère qu'une petite pièce attenant à un cabaret; mais tous sont également bien achalandés les dimanches et les jours de fête. Toute la soirée, aux sons aigres d'un orchestrion ou d'un orchestre généralement composé d'une clarinette, d'un piston et d'un trombone, houilleurs et charbonnières dansent alors à perdre haleine. Les femmes, tout heureuses de se débarrasser des vêtements sordides qu'elles revêtent pour le travail de la mine, — depuis la loi sur le travail des femmes et des enfants, elles ne sont plus employées qu' « à la surface », mais ce travail aussi ne manque pas de rudesse, — portent les vêtements les plus voyants, arborent des chapeaux fantastiques, des rubans verts, jaunes, roses ou rouges. C'est une folie de toilettes éclatantes et de coquetterie naïve, une folie de mouvement surtout. Mais il est un jour de l'année où toute cette effervescence brutale est portée à son comble : c'est le jour de la Sainte-Barbe, la « fiesse » traditionnelle du Borinage. Tous les charbonnages chôment alors, et, même dans les plus mauvaises années, Borains et Boraines vont par bandes de cabaret en cabaret au son du tambour. Toute la journée, au bruit des accordéons et des orchestres, se mêlent les détonations de petits mortiers bourrés de poudre qu'on allume d'instant en instant. Au Borinage, cela s'appelle « tirer des campes », et il n'y a pas de fêtes sans campes.

Indépendamment de la Sainte-Barbe, les Borains ont quelques « ducasses » spéciales auxquelles ils se rendent fidèlement. Elles ont souvent leurs particularités plaisantes. Telle est la coutume de quêter de maison en maison après la fête, de quoi alimenter la fête suivante. Les jeunes gens investis de cette mission de confiance s'appellent « capitaine » ou, dans certains villages, « maître jeune homme ». C'est une charge honorifique et lucrative à la fois qui se confère par adjudication. Celui qui l'obtient est tenu de payer cent, deux cents, même trois cents pots de bière, selon l'importance de la ducasse. Avec le produit des collectes on achète des pièces d'artifice, et le reste constitue le bénéfice des adjudicataires. Pendant tout le temps de la fête, on les voit se promener gravement par les rues, portant un chapeau haut de forme hérissé de plumes et tenant à la main un jonc flexible, insigne de leur dignité. Ce sont de vrais maîtres des cérémonies. Rien d'imposant comme la dignité avec laquelle ils ouvrent le bal. A peine l'orchestre a-t-il préludé qu'ils se mettent lentement à tourner sur eux-mêmes, les bras arrondis, les paupières mi-closes, avec un air de volupté et de componction. Puis des jeunes filles, enrubannées et gantées, vont, les unes après les autres, rejoindre le danseur qui les fait tourner selon les rites et leur confère ainsi la dignité de « dames de danse ». Tout cela se fait le plus sérieusement du monde; ce sont les rites d'une religion de la danse qui font oublier au Borain les duretés de la mine.

Ces fêtes locales, Sainte-Barbe ou ducasses, ne vont pas sans violence ni sans brutalité. Elles se terminent rarement sans rixes, mais presque jamais ces rixes ne sont sanglantes. Les grandes colères se dépensent en paroles, et pour inculte et un peu sauvage qu'il soit, ce peuple, en somme, est un bon peuple, chez qui l'immoralité est infiniment moins enracinée que chez la population mêlée, hétérogène et nomade du pays de Charleroi.

Mons en fête. « Le Doudou. » — Parmi tant de ducasses auxquelles le Borain ne manque jamais d'assister, la plus célèbre, celle à laquelle il est le plus obstinément fidèle, c'est la ducasse de Mons. Mons est la capitale du Borinage, mais une capitale que le Borain, le vrai Borain dédaigne quelque peu, et qu'il ne visite jamais si ce n'est le jour de la fête traditionnelle.

C'est une ville de fonctionnaires et de rentiers, et le Borain, s'imaginant à tort ou à raison qu'il la fait vivre, répète volontiers que c'est une ville de fainéants. Le Montois, le Montois autochtone et pur sang, rend dédain pour dédain : il parle du houilleur de la banlieue comme d'un assez bon drille, très peu raisonnable et qu'il faut traiter en enfant. Il a pour ce travailleur manuel la nuance de mépris avec laquelle le petit bourgeois considère le prolétaire, dont il est encore si près. Mais le jour de la ducasse, tout cela s'oublie. Il est de tradition que le Borinage aille s'approvisionner à la foire de Mons d'une infinité de choses. C'est dans les échoppes de la Grand'Place montoise qu'il convient d'acheter les couteaux, les ciseaux, les porte-monnaie, les pipes, les blagues à tabac et les bijoux à bon marché que l'on offre à sa promise. D'autre part, c'est au cirque, au café-concert, au théâtre ambulant, que le houilleur borain prend contact avec l'art et les plaisirs contemporains. Aussi, le jour de la foire, est-ce un envahissement : Mons a l'air d'une ville conquise. Chaque train déverse dans ses rues des hordes de houilleurs endimanchés, et la petite ville, si calme d'ordinaire, d'aspect si gaiement provincial, présente alors une animation vraiment prodigieuse : les cafés regorgent de monde, et partout ce sont des musiques, des chants, des airs de danse; il est impossible de se soustraire à cette impression de fête populaire, qui laisse si souvent, à ceux qui s'en sont le plus grisés, un vague relent de mélancolie.

Phot. Neurdein.

MONS : LE BEFFROI.

La fête de Mons, du reste, possède un « clou », une cérémonie traditionnelle qui a conservé presque tout son prestige :

c'est le cortège du Doudou, suivi du Lumeçon, c'est-à-dire du combat qui doit remettre aux prises le susdit Doudou, illustre dragon, avec Monseigneur Saint-Georges lui-même ou avec son représentant Gilles de Chin. Les érudits ne sont pas d'accord. Toujours est-il que cette cérémonie se rapporte à une légende de la plus respectable antiquité. Elle commémore, dit-on, la victoire du vaillant Gilles de Chin, pieux chevalier qui vivait au temps de Baudouin IV, sur un terrible dragon qui s'était installé dans les bois de Wasmes et qui, de là, désolait toute la contrée. Dans une cavalcade où figurent différents groupes plus ou moins fantaisistes, et un vieux char tout doré que les Montois appellent « le car d'or », on voit s'avancer une sorte d'énorme têtard, au ventre renflé, à la queue effilée et dont la tête, vaguement humaine avec de gros yeux et des bajoues, a quelque chose d'incurablement débonnaire : ce dragon a l'air d'une bonne bête. Il est entouré d'une bande de joyeux drilles, les uns vêtus d'une sorte de maillot couvert de feuilles de lierre : ce sont les « hommes sauvages », les autres couverts d'étoupe ou d'oripeaux figurant de vagues fourrures et munis de chevaux-jupons qu'ils font caracoler en des mouvements furieux autour de la bête qu'ils feignent d'agacer. Le Doudou, — c'est ainsi que le peuple montois appelle le fameux dragon, — arrive dans cet équipage sur la Grand'-Place, et saint Georges, ou Gilles de Chin, qui, monté sur une paisible rosse, l'a jusque-là suivi fort tranquillement, se remet en devoir de lui courir sus. La bête d'abord cherche à lui échapper, c'est-à-dire que les deux hommes qui la font mouvoir se précipitent d'un bout à l'autre de la place, envoyant dans la foule de grands coups de queue, de façon à faire voler le plus de chapeaux possible. Enfin, toujours harcelée par les Chinchins, la bête se rend et reçoit le coup mortel, un coup de pistolet. Ainsi, dit un poète local qui rima vers 1840,

Ainsi finit cette histoire
Digne d'un haut intérêt,
Et Gille, après la victoire,
S'en retourne au cabaret.

Les origines et l'histoire de Mons. — Si Mons ne fut fondée ni par saint Georges, ni par César, ainsi que l'affirmait gravement un écrivain local d'il y a deux siècles, ce n'en est pas moins une ville fort ancienne. Dans les temps troublés où le premier souci des bâtisseurs était de se fortifier, de se mettre à l'abri des brigands et des armées, cette colline, assez abrupte, s'élevant au milieu d'une plaine que les terris n'avaient pas encore bossuée, devait tenter les fondateurs de citadelles et de monastères. Et, en effet, à l'origine de Mons, comme à l'origine de tant de villes occidentales, il y a une forteresse et un couvent. Que les premières assises de la forteresse aient été établies par quelque empereur romain sur l'emplacement d'un *oppidum* des Nerviens, — d'où le nom *Mons Cæsaris*, — ou que le vénérable château montois ait été construit par le prince franc Alberon, frère de Mérovée, cela importe assez peu. Toujours est-il que Charlemagne en fit le chef-lieu d'une division administrative qui devint le noyau du comté de Hainaut. Quant au monastère, il fut fondé par sainte Waudru, qui vers l'an 650 vint s'établir là avec saint Hilaire pour évangéliser le pays, encore passablement païen à cette époque. C'est à la paix que la réputation de sainteté de Waudru et de sa compagne Aye, qui lui succéda, valut au pays qu'on doit attribuer le développement assez rapide de la ville.

MONS : VIEIL HOTEL RUE DU MONT-DE-PIÉTÉ.

MONS : LA RUE DE HAVRÉ ET LE BEFFROI.

Jusqu'au milieu du XIe siècle Mons et le Hainaut suivirent les destinées du duché de Lotharingie, dont ils faisaient partie. Par le mariage de Richilde avec Baudouin VI, comte de Flandre, le vieux pays des Nerviens, Marche de l'Empire, fut momentanément réuni aux domaines de la maison de Flandre, fief français, mais il en fut définitivement séparé par la sentence de saint Louis, qui, ayant à juger la querelle des d'Avesnes et des Dampierre, donna le Hainaut aux d'Avesnes et la Flandre aux Dampierre. La maison d'Avesnes s'étant éteinte, le comté passa à la maison de Bavière, dont Philippe le Bon hérita en 1435.

L'histoire de Mons au moyen âge n'offre pas un intérêt très vif. Jean Ier lui donna des chartes; Guillaume Ier, son fils, y attira des drapiers dont les ateliers furent prospères, sans jamais éclipser toutefois ceux de la Flandre. Comme toutes les villes des Pays-Bas, la ville subit naturellement quelques sièges et quelques assauts meurtriers, mais elle profita largement de la prospérité générale du pays au XVe siècle, et, quand commencèrent les troubles religieux du XVIe, ses fabriques de serge étaient singulièrement actives. Malheureusement Mons eut beaucoup à souffrir de la guerre civile. Pris par une armée protestante commandée par Louis de Nassau, frère du Taciturne, il fut repris par le duc d'Albe, qui le livra aussitôt à un « conseil des troubles ». La plupart des manufacturiers accusés d'avoir porté les armes contre leur souverain furent jetés en prison et envoyés au supplice; leurs biens furent confisqués, leurs veuves et leurs enfants bannis. Lorsque don Louis de Requessens vint prendre la place du terrible duc d'Albe, il y avait encore dans les prisons de Mons soixante-quinze bourgeois condamnés à mort. Il les fit remettre en liberté : mais cette clémence venait trop tard. Beaucoup de fabricants de serge avaient péri, ou étaient ruinés, d'autres s'étaient réfugiés en France ou en Hollande. Les ateliers ne se rouvrirent pas.

Depuis ce temps et jusqu'aux premières années du XIXe siècle, Mons n'a plus été qu'une place de guerre, tour à tour prise et reprise par Louis XIV et par les alliés, puis en 1746 par le maréchal de Saxe, enfin en 1792 par Dumouriez, qui y fit une entrée solennelle après la bataille de Jemappes et en qui la plupart des Montois virent un libérateur.

Les monuments. La ville moderne. — Du château fortifié, berceau primitif de la cité, il reste quelques tours et une esplanade que l'on a aménagée en promenade et d'où l'on découvre en un

CANAL AUX ABORDS DE MONS.

saisissant panorama toutes les cheminées, tous les terris du Borinage, traversé comme par un rai d'acier par le canal de Mons à Condé que Napoléon fit creuser et dont il détermina la direction en traçant, dit-on, sur la carte un trait de plume rigide que l'on suivit ponctuellement.

Le beffroi s'accote au château; c'est une agréable construction du XVIIe siècle, surmontée d'un clocheton léger et dont le style classique contraste avec la plupart des beffrois de Belgique. Il a été construit en 1662, sur les plans d'un architecte montois, Louis Ledoux, et restauré en 1864. Sur les flancs de la colline, du « mont », que le château et le beffroi occupent, se dresse le vaisseau grisâtre de Sainte-Waudru. Commencée en 1450, probablement par Mathieu de Layens, l'architecte de l'hôtel de ville de Louvain, elle appartient tout entière au style ogival tertiaire, mais elle a quelque chose de plus austère, de plus grave, que la plupart des églises de cette période gothique. Bien que la tour qui devait compléter la silhouette de l'édifice n'ait jamais été construite, celle-ci ne manque pas de cette grâce nerveuse qui fait la beauté de nos églises médiévales. Mais c'est surtout l'intérieur qu'on admire. Cette nef élevée et merveilleusement simple est un modèle d'élégance, et ses soixante colonnes sans chapiteaux s'élevant en faisceaux jusqu'aux clés de voûte font l'effet le plus heureux; c'est un véritable tour de force architectural. On montre à Sainte-Waudru d'assez beaux vitraux et des bas-reliefs dus au sculpteur montois Jacques Dubreucq et provenant du jubé, qui fut détruit en 1792.

Également au flanc de la colline, un peu en contre-bas, s'étend la vaste Grand'Place, entourée, comme toutes les grand'places des villes belges, des principaux cafés et décorée d'un charmant hôtel de ville du XVe siècle. La façade, en gothique tertiaire, a été surmontée d'une tour en style baroque, construite par le même architecte que le beffroi. Mais cette tour s'harmonise très bien avec la façade gothique, et l'ensemble du monument est d'un effet singulièrement pittoresque. La cour intérieure en est du reste charmante, et les salles, bien restaurées, dans un style archaïsant qui évoque très suffisamment le XVe siècle, méritent d'être visitées.

Sainte-Waudru, le Beffroi, l'Hôtel de ville sont assurément des monuments très dignes d'intérêt; mais ils ne peuvent être comparés aux richesses monumentales de quelques autres villes. Par contre, la physionomie générale de Mons est charmante et vraiment originale. Autour du château et de la Grand'Place, les rues dévalent allégrement dans la plaine, s'enchevêtrant les unes dans les autres en un amusant labyrinthe. Elles ont, pour la plupart, des noms pittoresques et qui rappellent la vie d'autrefois; on y voit de vieux hôtels bourgeois ou seigneuriaux et de belles petites maisons tranquilles où tout doit être soigneusement rangé. Puis, tout au bas de la montagne, de larges boulevards bordés de grands ormes, et dont les maisons s'entourent de vastes jardins, remplacent les anciens remparts. Et partout, dans les rues comme sur les places, le long des boulevards comme devant l'Hôtel de ville, règne une gaieté tranquille et souriante, la gaieté des existences bourgeoises satisfaites, modestes et bien nourries.

Mons, en effet, est demeurée une ville aristocratique et bourgeoise, une ville de rentiers et de fonctionnaires, et c'est ce qui l'isole dans le Borinage industriel. Mais cette aristocratie locale, cette vieille bourgeoisie aisée n'a point la morgue hautaine qui empêtre si lourdement dans leur respectabilité l'aristocratie et la bourgeoisie provinciale des villes flamandes. Assurément la « société » montoise sait aussi marquer les distances. Mais on dirait que le voisinage de la France donne plus de liant, plus d'amabilité, plus de gaieté aux mœurs et aux habitudes. Mons est une de ces « villes qui rient » dont parle Lemonnier. C'est le pays des fumisteries et des bons dîners. On y reçoit largement, mais avec plus de bonhomie que de faste. Cette sociabilité montoise se relève du reste d'un peu plus de curiosité intellectuelle qu'on n'en trouve généralement en province. Mons, en effet, est une ville universitaire, et l'on y trouve tout un petit monde de professeurs et de savants. A côté de l'école des mines, qui fournit presque toute la Belgique minière d'ingénieurs, il y a une école industrielle supérieure, très bien organisée et qui compte un grand nombre d'élèves, et l'on y a fondé, en 1901, un *Institut commercial des industriels du Hainaut*, dont la tendance caractérise très nettement l'esprit de la Belgique nouvelle. Celle-ci a compris, on l'a vu, la nécessité où elle était d'assurer à son industrie si merveilleusement active des débouchés lointains. Elle veut jouer un rôle dans les grandes compétitions économiques auxquelles le monde européen semble se préparer. C'est ce que l'on appelle avec un certain pédantisme « l'expansion économique mondiale ». L'Institut commercial des industriels du Hainaut, fondé et soutenu par un syndicat d'usiniers, a pour but de préparer les générations nouvelles à cette expansion. Dû à l'initiative de M. Henri Dutrieux, ingénieur en chef, directeur de service aux chemins de fer de l'État belge, organisé et dirigé par M. Émile Jottrand, l'Institut doit à

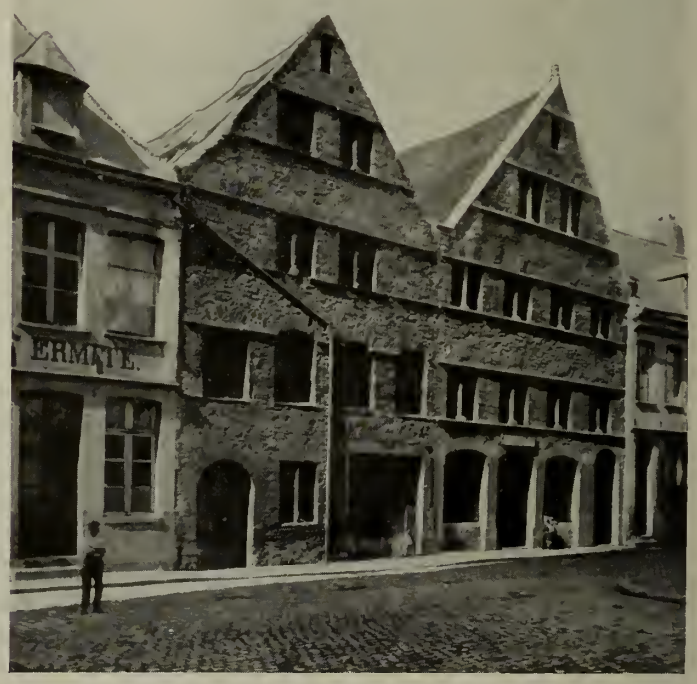

TOURNAI : MAISONS ROMANES.

TOURNAI : VUE GÉNÉRALE DE LA CATHÉDRALE.

la générosité de M. Raoul Warocqué des installations magnifiques. D'un programme assez différent de la plupart de ces grandes écoles techniques, il tend à former des jeunes gens résolus à s'expatrier et capables d'assurer à l'étranger des débouchés aux grandes affaires industrielles.

L'école des mines, l'école industrielle, l'Institut commercial, amènent chaque année à Mons tout un petit monde estudiantin qui contribue beaucoup à l'animation et à la gaieté de la ville. C'est l'élément vivant et moderne d'une cité qui, sans cela, aurait peut-être quelque tendance à s'engourdir dans les agréments de la vie locale et de son « bien-vivre », et qui, grâce à cela, concilie très bien le respect du passé et la confiance dans le présent.

LE HAINAUT OCCIDENTAL

Soignies et le pays des carrières. — A côté du charbonnage, de la métallurgie et de la verrerie, le Hainaut possède encore une industrie importante : c'est celle des carrières. Toute la région qui s'étend au nord-ouest de la province, entre le Rœulx, les Ecaussines, Soignies et Braine-le-Comte, vit de l'extraction des pierres de taille. Sous l'effort sans trève des carriers, le sol s'est crevassé de profonds ravins qui renouvellent, mais avec d'autres aspects, la physionomie tourmentée de la contrée charbonnière. Tandis qu'au Borinage la suie ruisselle en pluie fuligineuse, ici c'est une impalpable poussière grise qui s'élève lentement des trous béants du sol et s'abat sur le pays.

Quand de la surface on plonge les regards dans ces gouffres, au flanc desquels serpentent d'étroits sentiers créés, semble-t-il, plutôt pour des chèvres que pour des hommes, on voit s'agiter au fond un peuple d'ouvriers qui, de cette distance, ressemblent à des gnomes fouillant le giron de la terre.

Ces carrières sont nombreuses et riches. Chaque centre a son genre d'exploitation particulier. A Soignies, à Maffle, aux Ecaussines, on extrait le petit granit, cette pierre d'un bleu gris qui donne à tant de monuments belges leur couleur dominante; Lessines taille infatigablement dans son porphyre le dur pavé des rues; à Hautrage, c'est la terre plastique; vers Tournai, la pierre à chaux que l'on arrache au sol fécond. Le centre de cette région est la petite ville de Soignies, où l'on peut visiter une belle église romane fondée au VIIe siècle, réédifiée en 965, et complètement modifiée vers l'an 1100. L'ensemble de la ville est sans grand intérêt, et les environs n'ont rien de particulièrement pittoresque. Quant à la population, elle a ce même air un peu rude que nous avons constaté en traversant le Borinage et le pays de Charleroi. Comme le mineur, le carrier exerce un métier extrêmement dur et passablement dangereux. Aussi a-t-il le même besoin de réjouissance brutale, le même amour des kermesses et des fêtes. La plupart de celles-ci n'ont rien de particulièrement original.

L'une d'elles, cependant, bien que de création récente, s'est acquis une plaisante célébrité : c'est le goûter matrimonial d'Ecaussines-Lalaing. Il y a quelques années, il paraît que l'on trouvait à Ecaussines beaucoup plus de filles à marier que d'épouseurs. Les « jeunesses » de cette localité risquaient fort de coiffer sainte Catherine, et, comme elles n'avaient pas la ressource des villégiatures qui permettent aux jeunes filles de la bourgeoisie de chercher des maris par le vaste monde, elles résolurent d'attirer aux Ecaussines les célibataires, non seulement des environs, mais de tout le pays. Tous les journaux belges et quelques gazettes du nord de la France reçurent donc un « communiqué », les priant d'annoncer au public que les jeunes filles d'Ecaussines-Lalaing donneraient, le prochain lundi de la Pentecôte, un grand goûter matrimonial et qu'elles offriraient aux célibataires des deux mondes du café et des « carabibis ». (Le carabibi est une pâtisserie locale que l'on dit particulièrement délectable.) L'idée parut bizarre. On y alla par curiosité. On suivit le « grand défilé des céliba-

TOURNAI : LE PORTAIL NORD DE LA CATHÉDRALE.

taires » lequel était accompagné de musique. On entendit la présidente prononcer un discours que lui avait composé un publiciste d'Ecaussines, et dans lequel elle disait avec autant de naïveté que d'émotion « son désir de connaître enfin des caresses légales ». On s'amusa beaucoup, comme à une partie de campagne, et l'on y revint l'année suivante. La fête est entrée dans les mœurs et, le plus fort, c'est qu'elle a fait des mariages.

Le pays des grandes fermes. — Le « Maugré ». — A l'ouest du Hainaut, à partir de Chièvres et de Péruwelz, le pays change brusquement d'aspect : plus d'industrie; on retrouve la vieille province agricole telle qu'elle était au XVIIIe siècle. C'est un district de grandes fermes, généralement exploitées de temps immémoriaux par la même famille.

Cette coutume a provoqué dans les premières années du XIXe siècle une sorte de petite guerre sociale qui a encore laissé quelques traces. Quand, profitant de la prospérité générale et de la plus-value de la terre, les propriétaires voulurent augmenter leurs fermages, ils rencontrèrent de la part des tenanciers une résistance obstinée.

Les paysans se considéraient comme ayant des droits sur les terres qu'ils cultivaient de père en fils depuis des générations. Ils croyaient avoir sur leurs fermes une sorte de quasi-propriété et quand, sur leur refus de se plier aux augmentations de fermage, on voulut les remplacer par des fermiers nouveaux, il y eut comme une conspiration générale du pays contre ces intrus.

Toute terre dont l'ancien fermier avait été évincé fut frappée de *maugré* (mauvais gré), pour employer la langue du pays. Le nouvel occupant vit ses meules incendiées par des mains mystérieuses, ses pommiers sciés, ses récoltes dévastées, ses bestiaux empoisonnés; bien heureux quand lui ou les siens, s'étant un peu attardés par les chemins, le soir, n'étaient pas frappés d'une balle partie on ne sait d'où. La justice lit aux tenants du « maugré » une guerre acharnée et d'autant plus difficile que tout le pays les protégeait, croyant très sincèrement défendre son bon droit. Cette guerre sourde eut ses héros, tel ce « curé des Pourchaux » (c'était le surnom d'un paysan) dont M. Maurice des Ombiaux a conté la tragique histoire, et qui fut exécuté en 1818 sur la Grand'Place de Mons. Il fallut de longues années pour mettre fin à cette insaisissable insurrection rurale que l'on n'a pas encore oubliée.

C'est dans les environs d'Ath, jolie petite ville fortifiée, bâtie au bord de la Dendre, à quelques lieues de Tournai, que le maugré sévit le plus cruellement et le plus longtemps, mais il régna dans tout le Tournaisis et même dans une partie de la Picardie.

Tournai. — Tournai est peut-être la plus ancienne ville de la Belgique. « Son origine se perd dans la nuit des temps, dit un historien local. On suit les traces de son existence jusqu'aux premiers documents historiques. Mais, sans se contenter des renseignements qu'ils pouvaient y puiser, nos chroniqueurs ont voulu remonter jusqu'à l'époque de sa fondation. On marche vite dans le champ des conjectures. Celui-ci lui donna pour fondateur Turnus et les Troyens, celui-là Tullius Hostilius, un autre, sur la foi d'un clerc étranger, fait intervenir Tarquin l'Ancien. »

Quoi qu'il en soit de ces origines fabuleuses, on a découvert dans les environs de Tournai des médailles gauloises qui portent à l'avers une tête de femme avec la légende « Durnacos » et au revers un cavalier, ayant en exergue des noms différents comme Auscro, Domnus, Eburo, Bavori.

Comment méconnaître là le vieux nom de la cité tournaisienne : *Doornik, Durnacum, Turnacum?* Que Tournai soit ou ne soit pas l'ancienne capitale des Nerviens, il n'en est pas moins évident que c'était déjà une ville considérable aux premiers temps de la domination romaine. Une importante route militaire y passait. C'était, avec Tongres, l'étape principale des légions qui, de la vallée de la Seine, se rendaient dans la marche du Rhin, et il y avait là probablement, dès cette époque, un centre commercial assez important. Au moment de l'invasion franque, les Saliens s'y établirent solidement. Childéric y mourut, Clovis y naquit et y eut sa résidence ordinaire jusqu'à la conquête totale de la Gaule. Ces princes francs possédaient à Tournai un de leurs rares palais

TOURNAI : LA TOUR HENRI VIII.

Phot. Neurdein.

LA GRAND'PLACE, LA CATHÉDRALE ET LE BEFFROI

AU PREMIER PLAN, LA STATUE DE LA PRINCESSE D'ÉPINOY, QUI S'ILLUSTRA EN 1581 DANS LA DÉFENSE DE LA VILLE CONTRE L'ARMÉE D'ALEX. FARNÈSE.

TOURNAI : LE PONT DES TROUS.

urbains que des documents du VIIe siècle nous montrent encore debout, et où ils battaient monnaie. Selon la tradition, il s'élevait, sur la rive droite de l'Escaut, en face de la ville actuelle, près de l'église Saint-Brice.

C'est en effet là qu'en 1653 des ouvriers mirent au jour le tombeau de Childéric. L'identification en avait été facile : parmi des ossements d'homme et de cheval, on trouva un globe de cristal, une hache d'armes, des fers de lance, des débris de tablettes, une agrafe, des abeilles d'or massif, et un anneau royal portant ces mots : *Childerici regis*. Ces précieuses reliques furent données par l'archiduc Léopold, alors gouverneur des Pays-Bas, au cabinet impérial de Vienne. Dans la suite l'empereur les offrit à l'électeur de Cologne, Maximilien de Bavière, qui en fit don à Louis XIV. Elles se trouvent aujourd'hui au musée de Saint-Germain.

Quand les princes mérovingiens eurent quitté Tournai, cette ville rentra dans l'obscurité, et tout ce qui s'y rapporte demeure singulièrement incertain jusqu'au XIIe siècle. C'était, semble-t-il, une principauté épiscopale, relevant directement de la couronne de France. Mais, située aux confins de la Flandre et de la Picardie, elle subit en général le protectorat flamand jusqu'au règne de Philippe Auguste. En 1187, ce prince, qui comprenait l'importance d'un évêché qui étendait sa juridiction ecclésiastique sur la plus grande partie de la Flandre, vint visiter Tournai, accorda le droit de commune aux bourgeois, et gagna définitivement l'évêque à sa politique. Depuis lors Tournai a toujours été, en Belgique, le centre le plus actif de l'influence française.

Lors de l'expédition qui se termina par la bataille de Cassel, Tournai fournit un contingent considérable qui soutint le premier choc des communiers de Zannekin et décida du succès de la journée. En récompense, Philippe de Valois donna aux bourgeois tournaisiens la garde exclusive des rois de France à l'armée et, comme « ce service ne doit pas être réputé service de vilain et roturier, mais service de toute noblesse et gentillesse », ils furent tous anoblis, eux et leur postérité. Les Tournaisiens prirent leur titre très au sérieux, et lorsque, au cours de la guerre de Cent ans, la Flandre entra dans le parti de l'Angleterre, la vieille capitale des rois francs devint le plus solide boulevard de la monarchie française vers le nord. Édouard III et Jacques Van Artevelde l'assiégèrent en vain.

Ces rapports de courtoisie entre le roi de France et la ville de Tournai durèrent jusqu'au règne de Louis XI, qui, ayant fait entrer par surprise une garnison dans la ville, supprima ses libertés. Aussi, dans la guerre qui, au commencement du XVIe siècle, mit aux prises les rois de France et les souverains des Pays-Bas, les Tournaisiens se donnèrent-ils à la maison de Habsbourg. Depuis lors Tournai a suivi les destinées de la Belgique. Il a subi, plus ou moins héroïquement, quantité de sièges meurtriers : Louis XIV, le prince Eugène, le maréchal de Saxe y entrèrent tour à tour par la brèche. Mais le plus illustre de ces faits d'armes fut la défense de la ville par Christine de Lalaing, princesse d'Épinoy, contre Alexandre Farnèse. L'héroïque dame, armée de pied en cap, assuma vaillamment le commandement, fut la première aux remparts, et sauva la ville. Celle-ci ne se souvient plus guère de tout ce passé, et, malgré la trahison de Louis XI, elle est demeurée la plus française de mœurs et de sympathie de toutes les villes belges. On voisine beaucoup entre Lille et Tournai, les mariages franco-belges sont très nombreux, et des deux côtés de la frontière le peuple, qui est de la même race et parle le même patois, continue à fraterniser.

Tournai, vieille ville accorte et bien disposée, compte beaucoup de monuments historiques intéressants : un élégant et fier beffroi de 1187, un agréable hôtel de ville, établi dans l'ancien prieuré de Saint-Martin, et une charmante Halle aux Draps, dans le meilleur style de la Renaissance flamande, où a été installé un joli musée. Mais tous ces souvenirs du passé s'effacent devant la merveilleuse cathédrale qui occupe le centre de la ville. De toutes les églises belges, la cathédrale de Tournai est peut-être la seule qui supporte la comparaison avec les grands monuments chrétiens du nord de la France. C'est le meilleur type de l'architecture romane en Picardie. Rien n'égale la grandeur et la sobriété de cette vaste basilique à piliers, en forme de croix, avec déambulatoire et chapelles rayonnantes. Le roman y domine, et, extérieurement, il apparaît seul. Mais les bras du transept, et le chœur, qui ne fut consacré qu'en 1338, sont de style ogival. Nulle part, peut-être, ce style ne s'harmonise mieux avec le roman primitif, et tous ceux qui goûtent l'austère poésie de l'architecture chrétienne ne peuvent pé-

L'ESCAUT A TOURNAI.

TOURNAI : LES ANCIENS REMPARTS.

nétrer sans émotion dans cette noble cathédrale. Peut-être regretteront-ils que la nef centrale soit coupée par un jubé du XVIe siècle qui constitue, a-t-on dit, un chef-d'œuvre, mais un hors-d'œuvre. Et le fait est que les riches sculptures de Corneille de Vriendt cadrent assez mal avec la sombre grandeur de ces voûtes romanes. Mais c'est le propre des grandes églises catholiques d'harmoniser dans leur splendeur liturgique des variations architecturales, et il convient d'admirer la cathédrale de Tournai sans regretter ce que les siècles y ont apporté.

Telle qu'elle est, elle produit une inoubliable impression. Elle est vraiment le cœur de la cité ; on sent que c'est autour de cette cellule centrale que l'organisme tournaisien s'est développé. Sa splendeur massive donne une idée de force et de solidité. Elle est la protectrice éternelle, elle est l'asile et l'expression de l'idéal d'un peuple. Elle ennoblit définitivement une ville qui, sans elle, ne ferait peut-être que se complaire dans une bonhomie un peu plate.

Cette ville, tout entière d'ailleurs, est vraiment charmante et d'un caractère très particulier. Si les abords de la gare sont semblables aux abords de toutes les gares de Belgique, les quais de l'Escaut, le dédale des ruelles entourant la cathédrale, l'immense Grand'Place, qui semble faite pour y organiser des revues, ont un caractère, non pas wallon, mais tournaisien. Car si le Tournaisis est un coin de Wallonie très wallonisant, il a son esprit spécial, sa saveur particulière. Tournai se souvient qu'elle fut une ville libre, une manière de petite capitale, et, si attachés qu'ils soient à la nationalité belge, les Tournaisiens n'en sont pas moins particularistes. Le wallon qu'on parle sur les bords de l'Escaut est assez différent de celui qu'on parle au bord de la Meuse. Il se rapproche infiniment plus du dialecte picard. L'esprit, d'autre part, est très différent et, dans le développement de la littérature wallonne, les Tournaisiens ont, pour ainsi dire, un département séparé. Tournai, comme ses légendes, a ses plaisanteries locales, une sorte de bonhomie narquoise et de scepticisme bon enfant qui lui appartiennent en propre et qui se traduisent principalement en des chansons d'une verve savoureuse. Quelques-unes sont célèbres : telles, les *Choncq clothiers* (cinq clochers), complainte gentiment nostalgique qui chante l'amour du Tournaisien exilé pour sa cathédrale, et *les Tournaisiens sont là,* dont les couplets d'une vantardise ironique célèbrent la bravoure des enfants de Tournai.

Tout en restant très attaché aux mœurs et à l'idiome de la Wallonie, ce point extrême du Hainaut, du Hainaut agricole, a continué de vivre un peu à part du reste du pays ; ce pays frontière a su se garder des influences extérieures : il est resté merveilleusement lui-même.

AU MARCHÉ DE TOURNAI.

VUE PANORAMIQUE DE NAMUR.

LA PROVINCE DE NAMUR

Les rivières et les forêts de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Philippeville, Walcourt, Gembloux, Fosses. — Les villes de la Meuse : Dinant, Namur. L'histoire de Namur. Mœurs namuroises. La Société de Monerabeau et la poésie populaire. Les environs de Namur. — La Famenne et le Condroz. — Les Ardennes namuroises. — Beauraing. — Les grottes de Rochefort et de Han.

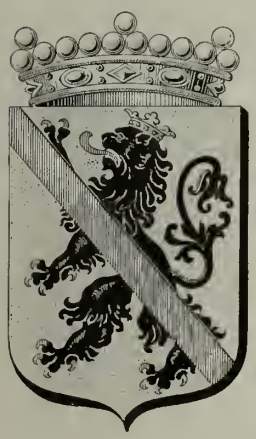

Les rivières et les forêts de l'Entre-Sambre-et-Meuse. — Les provinces de la Belgique que nous avons parcourues jusqu'ici ont toutes été profondément modifiées par la main des hommes : Flandre, Hainaut, Brabant; marécages asséchés, forêts défrichées, n'ont plus rien de l'aspect qu'on imagine aux terres primitives de la préhistoire. Partout le soc des charrues a passé. Pas un pouce de terre qui n'ait été non seulement foulé, mais remué par un peuple infatigable. Dans la partie de la Belgique wallonne qui s'étend à l'est de la Meuse, au contraire, la nature, en bien des endroits, a conservé toute sa sauvagerie. Pays de bois et de rochers, l'Ardenne et les contreforts du plateau d'Ardenne ont su défendre leur charme agreste contre l'envahissement de la civilisation industrielle, et le touriste, pour peu qu'il se puisse passer du confort des grandes routes, trouve encore à fouler l'abrupt sentier que le chasseur des tribus préceltiques traça le long des rivières.

Ce pays, d'un aspect si nouveau pour qui ne connaît encore que la Belgique agricole et manufacturière, commence sur la rive gauche du fleuve, car dès l'Entre-Sambre-et-Meuse, dont une partie est incorporée dans le Hainaut, la roche apparaît dans le terrain se relevant graduellement, et les rivières coulent profondément encaissées entre des collines couvertes de forêts. C'est là que la sylve vénérable qui couvrait tout le pays à l'époque où César y pénétra a le mieux conservé son caractère primitif. Quand on va de Marienbourg à Fumay, en France, au travers de la forêt des Cinq-Cents-Bonniers, on peut marcher tout un jour sans rencontrer autre chose que quelques huttes forestières. Dans ce pays de bûcherons et de contrebandiers dont les mœurs n'ont guère changé depuis deux ou trois siècles, les villes et les villages sont minuscules et rares. Si près du pays de Charleroi, l'industrie cesse brusquement; à peine, dans toute cette partie de la province, peut-on compter quelques tanneries. Çà et là, dans l'immense solitude, un moulin, une vieille ferme, un relais de poste, un château. Puis la futaie reprend; les routes s'allongent, montent, descendent le long des larges ondulations du terrain, serpentent au flanc d'un coteau, pour traverser quelque vallée profonde où s'accroupit un humble village.

Ce pays de bois est aussi le pays de l'eau. D'innombrables rivières cheminent et gazouillent dans cette forêt : outre la Molignée, l'Hermeton, le Viroin, qui roulent des flots abondants, ce sont l'Yves, la Biert, le Flavion, le Burnot, le Brouve, l'Heure, l'Acon et cent autres ruisseaux qui tous portent, à côté d'une dénomination locale et souvent changeante, le nom patronymique d' « Eau ». Partout on les entend jaser; partout leur murmure se mêle au friselis des feuilles, et ce murmure est le rire et la conversation d'un paysage trop silencieux. Quand on a marché des heures durant dans le taillis ou sous la futaie oppressante et mystérieuse, le bruit de l'eau roulant sur les cailloux annonce la lumière, le repos, et peut-être quelque maison proche où l'on verra des hommes et où l'on vous accueillera. Car, bien que le tourisme ait déjà plus ou moins altéré les vieilles mœurs, il y a encore des habitudes hospitalières dans ce pays sauvage où il semble que l'habitant ait toujours quelque joie à voir apparaître un visage humain. Plusieurs de ces vallées sont charmantes d'ailleurs. Si l'Eau blanche et l'Eau noire qui se rencontrent à Dourbes pour former le Viroin coulent sous bois dans la majeure partie de leur cours et n'arrosent que des sites particulièrement sauvages, la Molignée et l'Hermeton serpentent à travers d'admira-

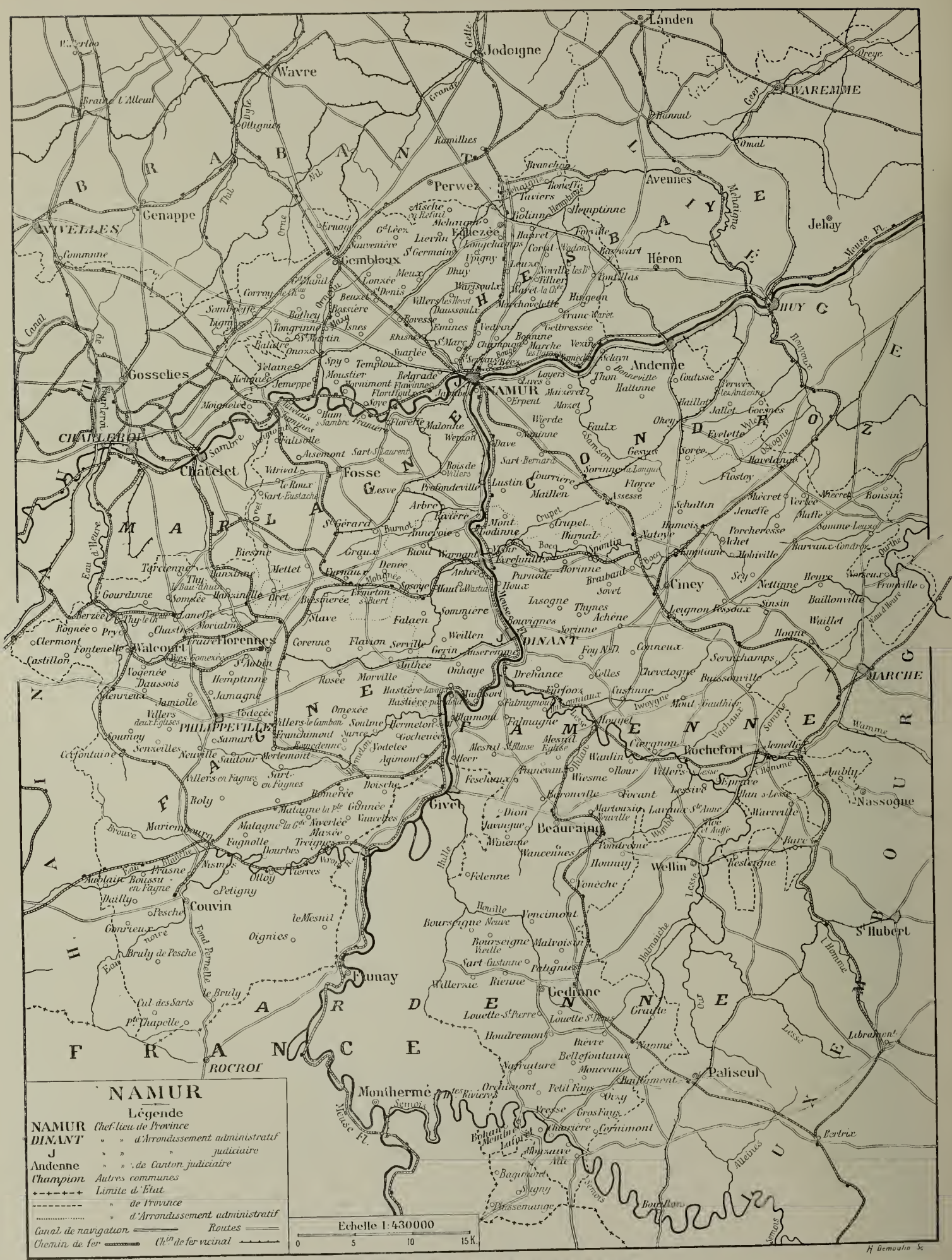

CARTE DE LA PROVINCE DE NAMUR.

bles prairies, que des coteaux boisés limitent de toutes parts, de façon à former de véritables petits domaines, soigneusement clos au reste du monde. Un moulin, une ferme, une humble gentilhommière en fait généralement le centre. Des bestiaux paissent tranquillement dans la prairie. On cultive quelque peu la partie inférieure du coteau, laissant le reste au taillis; et rien ne peut exprimer la paix idyllique et silencieuse de ces combes ignorées.

Pour bien connaître le pays, il faudrait suivre chacune de ses rivières, car la plupart des bourgs intéressants que compte la région dressent leurs clochers d'ardoise sur leurs rives. Sur les plateaux, il y a de grandes fermes, quelques villages agricoles, mais rien d'ordinaire n'y attire le voyageur, ni les souvenirs, ni le pittoresque.

Avec l'Eau noire, qui d'ailleurs est d'une limpidité de cristal, on traverse les futaies et les taillis impénétrables des Cinq-Cents-Bonniers. On côtoie des pics abrupts, des rochers déserts, on passe par quelques moulins et quelques « ceuses » (c'est le nom qu'on donne aux fermes dans le pays), isolées et muettes, puis on arrive à Couvin, vieille petite ville féodale adossée à un rocher que couronnait autrefois un château fort, auquel se rattache un jolie légende.

Le sire de Chimay d'alors, Jean de Croy, ne se faisait point scrupule, dit-elle, de chasser sur les terres des bourgeois de Couvin quand il lui en prenait la fantaisie. Ceux-ci, après avoir vainement protesté contre ses déprédations, trouvèrent un moyen passablement irrégulier, mais expéditif, de se débarrasser du noble braconnier.

« Donc, pour exécuter leur dessein, dit un chroniqueur, un jour ledit comte étant venu chasser sur les bois dudit Couvin et, par ardeur de la chasse, traversant les halliers à course de cheval, tellement qu'il était bien loin et séparé de ses gens, ils courent sur lui masqués, mettant la main sur la bride de son cheval, l'arrêtent, le garrottent et, lui bandant les yeux, le mènent ci et là, à travers le bois, comme s'ils l'eussent voulu emmener bien loin jusqu'à la nuit, et puis, à l'insu des autres bourgeois, le jettent en une profonde fosse et hideux cachot d'une tour du château dudit Couvin, où chaque jour on lui jetait en cachette quelque peu de pain et d'eau pour le faire mourir lentement plutôt que pour le sustenter. Il fut là sept ans, sans que madame sa femme, ou autres de ses gens, en reçussent aucune nouvelle, un chacun se persuadant qu'il avait été assassiné par quelques voleurs ou dévoré des bêtes sauvages; lui aussi ne savait en quel lieu il était détenu, ni pour quelle raison, s'imaginant être bien éloigné de Chimay, n'en étant néanmoins qu'à trois petites lieues. »

Voici comment finit son supplice :

« Dans ledit cachot, qui était le creux d'un rocher, il y avait une fente et ouverture par où tant seulement il recevait quelque peu de lumière, et au pied dudit était une petite plaine où près là un jeune garçon paissait des moutons, lequel avec une arbalète quinait et tirait après ladite fente et ouverture dudit rocher, et après plusieurs coups arriva qu'il tira droit au trou; donc étant approché du rocher et ayant mis son bras pour reprendre son trait, le comte le prend et le tient ferme par la main; le garçon crie, hurle, et le comte l'apaise, le fait taire, lui parle doucement et demande là où il était et, ayant entendu du garçon qu'il était à Couvin, le prie qu'il voudrait appeler son père. »

Bref Jean de Croy arrive à écrire un billet à sa femme dont il charge le petit berger. La dame de Chimay, qui n'espérait plus revoir son époux, commande aux gens de ses dix-sept villages d'accourir en armes pour délivrer leur seigneur. Bientôt l'armée se met en marche, et l'on arrive devant Couvin, qui s'effare et demande la raison de cet appareil guerrier :

« Notre seigneur est enfermé là, languissant depuis sept ans en un horrifique cul de basse-fosse, » crient les gens de Chimay en tendant le poing vers le donjon.

Alors les bourgeois, qui ne savent rien de la capture opérée par quelques-uns des leurs, courent au château et délivrent le seigneur enfermé. Mais celui-ci ne leur pardonna que lorsqu'on eut détruit le château jusqu'à la dernière pierre.

Phot. Puttemans.

L'YWOYGNE, AFFLUENT DE LA LESSE.

Peu après Couvin, l'Eau noire disparaît brusquement sous une montagne qu'elle traverse de part en part, pour reparaître aux environs de Nismes, joli bourg sylvestre où survit une charmante coutume chevaleresque. C'est l'usage à Nismes, lors de la célébration d'un mariage, que les « capitaines de la jeunesse », postés sous le porche de l'église, croisent deux épées qu'ils n'abaissent que lorsque le mari a pris au corsage de l'épousée un nœud de ruban dont il décore l'un des porte-glaive qui lui ont fermé l'église.

C'est un peu plus loin que Nismes, près de Dourbes, que l'Eau noire rencontre l'Eau blanche, qui, parcourant, elle aussi, des grands bois et des rochers abrupts, a passé par Marienbourg, vieille place de guerre que Charles-Quint fonda en l'honneur de sa sœur, Marie de Hongrie, et que Henri II, roi de France,

Phot. Bégoin.

LA FERME DE FANUÉE, PRÈS DE HAZY.

conquit, lors de la sanglante campagne de 1554. Le site est pittoresque. Le mariage des deux rivières se fait au pied d'un énorme rocher que les paysans nomment « la Roche à l'homme », en mémoire, dit-on, d'un malheureux berger qui, en poursuivant des moutons égarés, voulut descendre la pente rapide et se brisa sur les cailloux de la rivière.

A peine le Viroin s'est-il formé de la fusion de ces deux affluents que le paysage, assez idyllique aux environs de Dourbes, prend brusquement un caractère de rudesse et d'austérité extraordinaire. Au sommet d'un roc merveilleusement feuilleté se dresse la silhouette romantique des ruines de Hauteroche, citadelle avancée des défilés où serpente la rivière. Comme tant de maisons féodales de l'Entre-Sambre-et-Meuse, celle-ci fut détruite par les terribles bandes de Henri II, lors de la guerre d'extermination que Charles-Quint ouvrit par le siège de Metz et qui se termina par le traité de Cateau-Cambrésis.

LA VALLÉE DE LA MEUSE A FREYER.

Toute cette partie du pays est semée de ruines féodales. Sur les rives du paisible et charmant Hermeton, on ne trouve guère que quelques pans de murs, restes de la châtellenie de Sautour. Mais, sur la Molignée, plus profondément encaissée entre les roches, les amateurs de paysages romantiques admireront les ruines de Montaigle, autre souvenir du passage de Henri II. On ne peut imaginer meilleur décor pour un de ces contes galants et terribles que Walter Scott avait mis à la mode vers 1820, et dont s'enthousiasmaient les lectrices de keepsakes.

Montaigle, vraisemblablement bâti par quelques-uns de ces barons pillards du XIIIe siècle qui, placés entre la principauté de Liége, le comté de Hainaut et le comté de Namur, profitaient de l'incertitude des frontières et des querelles de leurs suzerains pour piller tout le pays de la Meuse, dresse ses tours formidables au milieu d'un cirque de collines boisées. Il ne faut pas avoir beaucoup d'imagination pour voir les créneaux se garnir d'archers, les corridors retentir du bruit des cuirasses et des pertuisanes, les cours s'animer du mouvement des chevaux et pour entendre au fond des oubliettes le gémissement des prisonniers. Tout le moyen âge conventionnel dont le romantisme nous a donné la vision s'évoque ici sans effort. La châtelaine qui s'ennuie, le beau page qui la regarde avec des yeux trop doux, le terrible seigneur qui, rentrant de la croisade, surprend les amants et les fait périr dans les plus horribles supplices, tout le thème convenu des ballades et des romans chevaleresques nous revient en mémoire, et la végétation qui peu à peu a reconquis ces vieilles pierres met par là-dessus les variations banales, mais toujours émouvantes du « triste retour des choses d'ici-bas ».

Qu'on ait descendu la vallée du Viroin, celle de l'Hermeton ou celle de la Molignée, la surprise et la joie sont toujours les mêmes quand, au sortir de ces petites vallées pittoresques et resserrées, on arrive à la Meuse. La Meuse, c'est le grand et large fleuve qui donne le ton à toute la contrée. La Meuse, c'est la vieille route de la civilisation à travers ce pays de bois, si longtemps fermé au reste du monde. C'est par là qu'ont passé les grandes invasions dont notre Europe moderne est sortie. C'est le long de ces rives que les bandes féodales ont traîné leurs armures et leurs pennons, et que les armées des Habsbourg, de Louis XIV et de la République ont promené leurs canons et leurs cavaliers. C'est sur ses flots limpides que les bateaux des marchands de Liége, de Huy, de Namur et de Dinant ont cheminé, portant partout l'aisance et la richesse. La Meuse! c'est le beau fleuve austrasien qui a vu se former le noyau primitif de l'empire de Charlemagne, c'est de ce pays de rochers et de forêts que les Carolingiens sont sortis.

Philippeville. Walcourt. Gembloux. Fosses. — Mais, avant de suivre le cours de la Meuse, onduleux et paisible, en nous arrêtant aux villes et aux villages qui retiennent l'intérêt, il convient de nommer quelques petites villes de la rive gauche qui, perdues dans les bois et les campagnes, méritent cependant, soit par leur pittoresque, soit par les souvenirs qu'elles évoquent, d'arrêter l'archéologue et le touriste. En plein pays de bois, au milieu du plateau qui sépare le bassin de la Sambre de celui de la Meuse, se dressent les remparts de Philippeville. Cette place de guerre doit son origine à Charles-Quint, qui la fit construire en 1555 sur l'emplacement du village de Corbigny et lui donna le nom de son fils. Elle devait servir de boulevard aux Pays-Bas contre les invasions françaises. Mais Louis XIV s'en empara. Le traité des Pyrénées la rattacha définitivement à la France, qui la garda jusqu'en 1815. Elle présente l'aspect de toutes les places de guerre de l'époque. C'est un pentagone régulier, entouré de fossés et au milieu duquel se trouve une place d'armes où aboutissent toutes les rues.

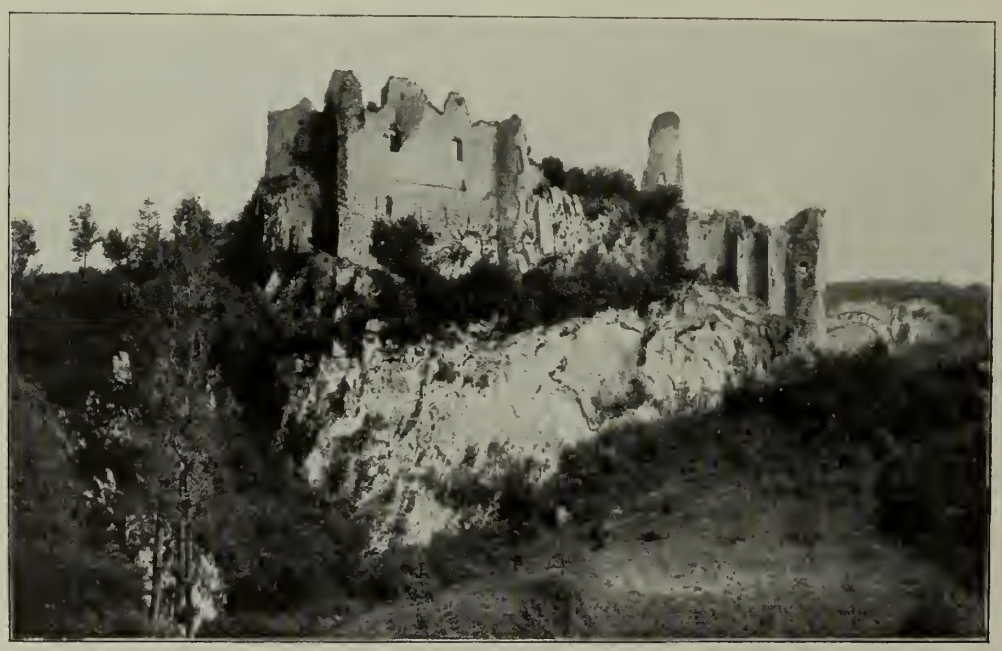

LES RUINES DU CHATEAU DE MONTAIGLE, PRÈS D'YVOIR.
Ce château, qui domine la vallée de la Molignée, fut construit au XIIe siècle et détruit par les Français en 1551.

Phot. Neurdein

LA VALLÉE DE LA MEUSE VUE D'ANSEREMME.

Quelques carrières qui se trouvent dans les environs donnent à Philippeville un semblant de vie. Mais ses rares habitants n'en regrettent pas moins les garnisons qui, autrefois, les faisaient vivre et donnaient aux mails une agréable animation militaire.

Un peu plus au nord, sur une colline assez escarpée, se trouve Walcourt, très vieille ville qui remonte peut-être à l'époque romaine, mais où il y eut certainement une importante colonie de Francs Saliens. Au moyen âge ce fut une riche seigneurie qui appartenait à la maison de Duras, laquelle possédait en même temps Rochefort et Esneux. De tout ce passé il ne reste rien, la ville ayant été tour à tour saccagée par les compagnons du Sanglier des Ardennes en 1471, par un parti français en 1478, et par les calvinistes du prince de Condé en 1568.

Ces barbares ne respectèrent même pas l'Abbaye du Jardinet, dont il reste quelques ruines. Une aimable tradition se rattache à ce vieux cloître. Dans l'église gothique, qui subsiste encore, mais qui est d'un intérêt secondaire, se trouvait, il y a six cents ans, une Vierge miraculeuse. Pendant un incendie qui détruisit en partie le sanctuaire, des mains pieuses sauvèrent la précieuse image et la transportèrent dans le creux d'un arbre voisin. Le danger passé, Thierry, comte de Rochefort et maître du lieu, voulut la reporter dans l'église reconstruite; mais il ne parvint pas à l'arracher de sa chapelle improvisée. Monté sur son cheval, le noble seigneur s'épuisait en supplications quand sa monture, complice du secret dessein de Marie, se cabra si violemment qu'elle faillit le désarçonner. Alors une lumière subite se fit dans l'entendement du comte, et, miraculeusement avisé que la malicieuse Vierge ne résistait à ses prières que pour mieux le conquérir au ciel, il jura d'édifier l'Abbaye du Jardinet. Aussitôt le vœu formulé, la Vierge se laissa docilement reconduire à Walcourt.

Cette Dame de Walcourt est l'objet d'un de ces pèlerinages militaires que nous avons décrits dans un précédent chapitre. On a vu qu'il en existait également un à Fosses, en l'honneur de saint Feuillien. Cette petite ville fut fondée en effet par ce saint personnage, à moins qu'on admette, avec quelques archéologues du pays, qu'elle ne doive son nom à l'immense « fossé » où l'on enterra les Nerviens tués à la bataille de Presles. Il ne reste plus grand'chose de « l'illustre et insigne ville » dont parlent les vieilles chroniques wallonnes. Fosses n'est plus qu'un gros bourg endormi qui ne s'anime guère que lors de la grande foire aux chevaux qui s'y tient chaque année.

Non loin se trouve l'antique abbaye de Floreffe, bâtie par saint Norbert, le fondateur de l'ordre des Prémontrés. C'est aujourd'hui le local d'un grand séminaire, et il ne reste presque rien de la construction primitive.

A mesure qu'on s'avance vers le nord de la province, le paysage devient, du reste, beaucoup moins pittoresque. On retrouve les larges ondulations et les vastes cultures du Brabant wallon. C'est le pays de ces grandes fermes où l'on élève ces magnifiques chevaux brabançons que la Belgique exporte en grande quantité vers l'Allemagne et l'Amérique. Le centre de ce district agricole est Gembloux, antique ville abbatiale qui grandit autour

ANSEREMME : L'ANCIEN PRIEURÉ.

LA MEUSE A HASTIÈRE.

d'un moustier fondé en 933 par saint Guibert et dont l'avouerie appartenait héréditairement aux comtes de Louvain, puis aux ducs de Brabant. Comme presque toutes les villes de l'Entre-Sambre-et-Meuse, Gembloux fut si souvent ravagée par la guerre qu'elle ne garde aucun souvenir de sa noble antiquité. Le gouvernement belge y a établi en 1860 l'institut agricole dont nous avons décrit précédemment le fonctionnement.

LES VILLES DE LA MEUSE

« C'est dans la Meuse que toutes les sources jaillies des entrailles de notre sol vont se réunir, dit, dans la préface lyrique de ses *Contes à Marjolaine*, M. George Garnir, un des écrivains qui ont le mieux exprimé le charme spécial des paysages et des mœurs de la contrée mosane. Le moindre filet y court du fond du pays par des chemins compliqués, mais par des pentes inévitables; les fontaines ne coulent que pour aller au fleuve; chacune lui apporte son tribut : l'eau froide des rochers, l'eau tiède lentement promenée sous les soleils d'été, l'eau parfumée de la lavande et du thym des prairies, l'eau aiguisée par le cresson des rives, l'eau troublée par l'industrie et les usines.

« La vallée de la Meuse est, à cause de cela, comme le cœur de la Wallonie; toutes les traditions y aboutissent avec nos ruisseaux et nos rivières; c'est elle qui conserve les souvenirs, l'unité et la force à notre race. C'est à cause d'elle qu'à travers les temps nous sommes restés un petit peuple de même sang et de même cœur.

« Ah! le bon fleuve, calme et puissant, charriant lentement ses flots de la Lorraine à la mer, à travers le pays auquel il apporte la vie! Chaque fois que je le revois, je me sens un coup au cœur, un instinctif besoin de crier, de lever des bras d'exilé revenu de pays très lointains. Depuis des siècles, avec la même majesté tranquille, il voyage entre les mêmes rives boisées, les mêmes rochers inébranlables, les mêmes prairies grasses, se divise autour des mêmes îlots. Il a vu toute une humanité s'agiter sur ses bords, il symbolise l'éternelle jeunesse de notre chair renaissante, la force toujours nouvelle des générations!

« Les hommes grandis sur les terres qu'il arrose en gardent, jusqu'à la mort, une marque originelle qui les distingue des autres hommes, un don particulier d'éprouver, une faculté spéciale de s'émouvoir, un peu de poésie mélancolique ou joyeuse. Il n'est pas un village si perdu, si isolé, en Condroz ou en Ardennes, où l'on ne l'aime, où l'on ne sente qu'elle intéresse notre cœur.

« Elle marche vers la mer, intarissable et fécondante, et les clochers poussent la tête entre deux plis de terrain pour mieux la voir passer. Les échos répètent les noms pittoresques, aux inflexions caressantes, aux harmonies farouches, des villages qu'elle traverse, ces villages enrichis dans la paix, habités par des rustres au cœur tranquille. Si différents du peuple surmené qui, quelques lieues plus loin, peine, hélas! dans l'atmosphère viciée des usines et des charbonnages, ils vivent courageusement leur vie, sans grands désirs et sans grandes plaintes, loin des centres où l'on meurt de trop de civilisation et de trop de misère. »

Vision clairvoyante que le lyrique amour de la terre natale inspira. La Meuse féconde, anime, commande toute cette partie de la Wallonie, et le meilleur moyen de bien comprendre le pays, c'est de suivre son cours.

Au moment où elle entre en Belgique, un peu au-dessus de Givet, passant entre les villages frontières de Heer et d'Agimont, elle coule largement étalée entre deux chaînes de collines boisées. De temps en temps la vallée se resserre; des rocs abrupts percent le manteau de verdure, évoquant les convulsions préhistoriques de ce coin du monde, un des plus anciens de l'Europe occidentale; puis elle s'élargit tout à coup et ménage au fleuve d'amples prairies que des bouquets d'arbres décorent; çà et là des îles peuplées de roseaux coupent la large nappe des eaux, et le paysage sans cesse varié, moins grandiose sans doute, mais souvent plus harmonieux que celui du Rhin, a des charmes agrestes auxquels nul ne peut rester insensible. Sur les deux rives, d'aimables villages égrènent leur clocher pointu. Sur le faîte des rochers, des ruines féodales dressent encore leurs tours formidables, et çà et là, sur le coteau, de jolies villas modernes étalent leurs jardins. Ces derniers temps, on a un peu trop abusé du style prétentieux cher aux bourgeois en villégiature; on a mis trop de briques rouges dans ce paysage vert et gris où le moellon et l'ardoise violette s'harmonisent si bien. Mais déjà la verdure encadre complètement ces trop riantes maisonnettes, et elles disparaissent dans les lignes du paysage. Cette vallée de la Meuse est un de ces sites naturels que l'homme ne peut arriver à détruire.

La Meuse, du reste, fut jadis un des plus grands fleuves de l'Europe occidentale. A l'époque quaternaire elle paraît avoir été comparable au Mississipi. Les terrasses latérales, les débris de cailloux et de limon laissés sur les anciens rivages, les grottes emplies de plusieurs couches superposées d'alluvions fluviales prouvent que le fleuve atteignit alors une hauteur supérieure de soixante mètres au niveau actuel des eaux, et qu'il eut de sept à huit kilomètres de large au-dessus du défilé de Dinant. Même au cours de la période historique, la Meuse paraît du reste avoir diminué de volume, et c'est au prix d'énormes dépenses et par la construction de plusieurs barrages éclusés qu'on est arrivé à la rendre navigable. Mais c'est cette décadence même qui fait son charme, car c'est à elle que la belle rivière doit d'être si profondément encaissée entre les collines.

HASTIÈRE :
CRYPTE OUVERTE DANS L'INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE.
Restes de l'abbaye fondée au xe siècle.

Villes et villages de la Meuse ont tous à peu près le même aspect. Resserrés entre le fleuve et le rocher, ils s'allongent le long des rives, à l'ombre protectrice d'un château ou d'une citadelle qui couronne le sommet de la côte. Tel est Dinant, tel est Namur. Mais, avant d'atteindre ces centres de l'activité mosane, il convient de s'attarder quelque peu dans les bourgs idylliques qui peuplent les deux rives entre Dinant et la frontière.

Au sortir de Givet, après avoir passé par le joli village d'Hermeton, où aboutit la rivière du même nom, on arrive à Hastière, ou plutôt aux deux Hastière, car de chaque côté du fleuve il y a un village : l'un se nomme Hastière-Lavaux, l'autre Hastière-par-delà. C'est une des villégiatures les plus animées des bords de la Meuse. Tout le long de la rivière s'égrènent les hôtels et les auberges. Dans les taillis du coteau se dressent d'innombrables villas. Le site est charmant, du reste : c'est un cirque de collines boisées et de rochers blancs que traverse la Meuse, toute pailletée d'éclats de soleil, pour peu qu'il fasse beau. De juillet à septembre, d'innombrables touristes lui donnent l'animation joyeuse et paisible des stations thermales. Il n'y a d'autres bains que ceux que l'on peut prendre dans la Meuse, mais les gens de Bruxelles, de Namur et de Liége aiment à venir se reposer au sein de cette nature heureuse qui, très près des villes, — il n'y a pas de grande distance en Belgique, — donne l'illusion du pays perdu. Aussi en cette saison les environs d'Hastière font-ils penser à un vaste jardin. Le long du fleuve, derrière chaque bouquet d'arbres, vous rencontrez des groupes de femmes et d'enfants, les unes cousant et papotant, les autres jouant à cache-cache. Dans les roseaux, les grands chapeaux de paille des pêcheurs à la ligne ont l'air d'une file ininterrompue d'énormes champignons. Puis c'est la légion des peintres amateurs et, dans les sentiers, le long des routes, le rire joyeux des jeunes filles en toilettes blanches.

Touristes de toutes classes, de tous âges, de toutes conditions, ont, à Hastière, cet air heureux que donnent les vacances. Mais il y a des touristes plus heureux que les autres : ce sont ceux qui habitent cette grande maison que l'on voit à mi-côte, dominant la Meuse, sur la route d'Hastière à Blamont. C'est là qu'une vieille société philanthropique de Bruxelles, les *Marçunvins* — nom bizarre qui vient, dit-on, de ce qu'elle a été fondée un 21 mars — a établi sa ville scolaire.

FREYR : LE CHATEAU ET LES JARDINS A LA FRANÇAISE.

Entrez : vous êtes dans une villa, — non point, entendez-vous, dans un bâtiment administratif, — et voici précisément les propriétaires qui s'en vont en promenade : quatre-vingts fillettes rieuses, turbulentes, espiègles et bavardes, de neuf à seize ans, qui sourient à l'étranger. Sous la conduite de leurs institutrices, ces demoiselles iront sur les collines, dans les rochers, au bord de l'eau, juste assez surveillées pour que le danger leur soit évité. Parfois elles excursionnent en chemin de fer, — quelle aventure ! — elles vont jusqu'à Givet ; elles franchissent la frontière, ô moisson de souvenirs vivaces !

Elles rapporteront un solide appétit, qu'elles satisferont comme il leur conviendra. Voici la salle à manger, claire, ornée de gravures. Les tables sont blanches ; les verres sont éblouissants ; chaque serviette est roulée dans son rond. Au fond, un piano recèle une provision de gaieté à laquelle on donnera l'essor un jour de pluie. Sainement fatiguées, elles dormiront à petits poings fermés, sous les ailes blanches de rêves enchantés. Voici le dortoir : des couchettes simples et propres, de candides engins de toilette et des rideaux qui forment autour de chaque lit une alcôve. Chacune a ce bonheur féminin, « sa chambre ». Voici un préau, voici une pharmacie, voici une infirmerie, voici une salle de bains, voici le jardin, qu'un pont rustique — précaution en cas d'incendie — relie à l'étage. Et ces enfants sur qui s'étendent tant de mains tutélaires, ces enfants aux yeux vifs autour de qui veillent tant de souriants bons vouloirs, sont, pour la plupart, des pauvres. Les unes payent leur pension, les autres sont ici par charité ; il n'y a pas entre elles de distinctions : elles effeuillent ingénument, sans soupçonner les menaces de la vie mauvaise, le même bonheur.

Ces villas scolaires, ces villégiatures pour enfants pauvres sont une des originalités de la philanthropie belge. A côté de l'œuvre des Marçunvins il y a

LA MEUSE AUX ENVIRONS DE FREYR.

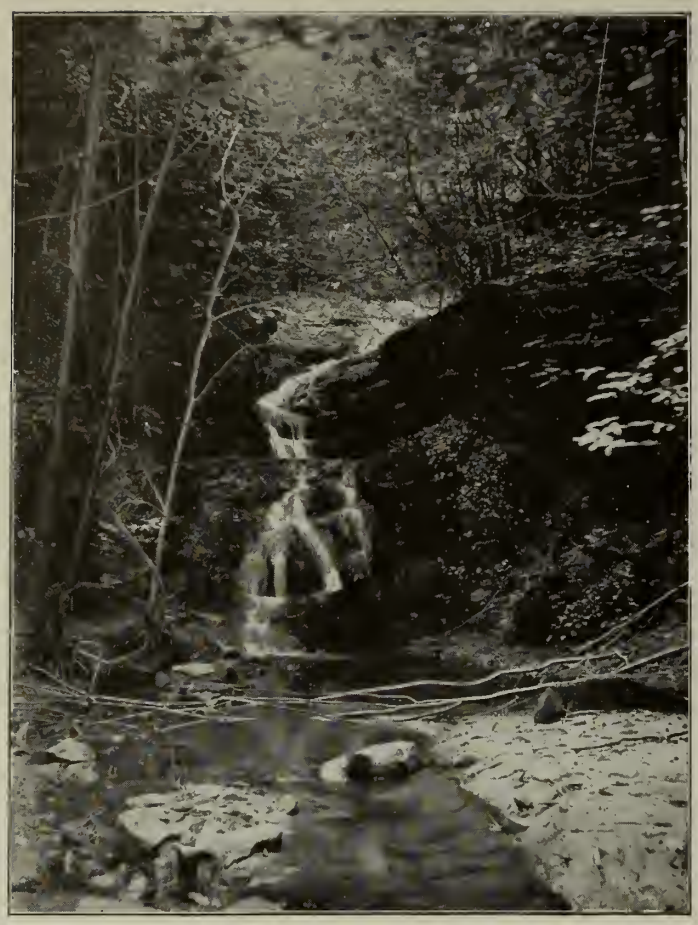

LES CASCATELLES DE WAULSORT.

celle du *Grand air pour les Petits*, qui, elle aussi, possède des villas sur les bords de la Meuse, dans les environs de Bruxelles et au bord de la mer. Les enfants des écoles, aussi bien ceux des écoles religieuses que ceux des écoles officielles, y reçoivent chaque année une hospitalité d'une dizaine de jours. Bienfaisante coutume qui souligne très heureusement cette vertu caractéristique d'un peuple prolifique : l'amour des enfants.

Au sortir d'Hastière, la Meuse coule plus encaissée entre les rochers : les sites deviennent plus sauvages. La rivière roule sur un lit de rocs et de cailloux. C'est le point le plus pittoresque de la vallée et de toutes les villégiatures mosanes. Waulsort, qui lapit ses maisons au pied du rocher à quelques kilomètres d'Hastière, est peut-être la plus séduisante, la mieux parée par la nature. Les sites fameux, les « points de vue » abondent. En face de Waulsort même, voici les ruines de Château-Thierry, puis le ravin sauvage du Colebi, par lequel les touristes avides de se donner à bon marché la gloire d'une ascension s'amusent à remonter sur le plateau. Enfin voici les beaux jardins à la française de Freyr, dont les nobles perspectives régulières prennent un charme spécial à se confronter ainsi aux beautés sans apprêts d'une nature sauvage et d'une roche escarpée.

« Toute cette vallée de la Meuse, de Freyr à Waulsort, dit Camille Lemonnier, n'est vraiment qu'une suite d'enchantements. Après avoir vu du plateau couler le fleuve dans son corridor de schistes et de grès, il faut descendre, se laisser glisser jusqu'au pied des immenses falaises par un de ces alpestres sentiers qui serpentent le long des parois rugueuses, pareils à des ponts suspendus sur un abîme.

« D'en bas seulement, de la rive que tout à l'heure nous voyions se dérouler comme une mince banderole grise dans la profondeur, se découvriront les réelles magies de la contrée. C'est d'abord, devant Freyr, l'énorme muraille avancée en travers de la perspective; l'échine rocheuse semble tout à coup se disloquer sous la poussée furieuse de cette vertèbre en saillie; et, bloc sur bloc, la montagne s'entasse, s'exhausse, semble vouloir escalader le ciel. L'endroit serait tragique sans le silence des eaux, la paix du rivage, le voisinage de la petite châtellenie aux tourelles peu rébarbatives.

« Puis le grand roc se déchiquette, des pics découpent l'air de chimériques silhouettes, le démesuré fait place au caprice et à la fantaisie; et tout à coup le ravin du Colebi, un lit de torrent à sec, un bouleversement de cataclysme, ouvre sa gueule dans un coin de nature farouche, parmi des roches déchirées, des éboulis, une houle de végétations débordées. Jusqu'à Waulsort le paysage s'accidente à chaque pas, d'étranges profils de monstres hérissent les cimes; les monts partout semblent éterniser le stade des genèses primordiales. Au loin, découpée sur un massif de grands arbres, une dépendance d'une ancienne et illustre abbaye aligne ses façades blanches dans un site admirable; et, tout de suite après, le joli village de Waulsort se déploie à mi-côte en face de l'immense butte, fleurie comme un jardin, au haut de laquelle s'émiette Château-Thierry. » Ce pittoresque à la fois riant et romantique dont Camille Lemonnier rend si bien l'impression ne laisse personne insensible. D'autres paysages sont plus graves, plus nobles, plus émouvants et plus voluptueux. Aucun n'est plus aimablement varié et plus gentiment agreste. Il offre au promeneur une sauvagerie accessible, une sauvagerie de dimension réduite, à l'usage des citadins. Aussi, comme à Hastière, le peuple oisif des villégiatures vient-il animer durant la saison d'été ce coin de la terre wallonne. Les auberges à bon marché, les pensions de famille, les hôtels abondent du reste tout le long de la Meuse. Après Waulsort, c'est Anseremme, vraie colonie de peintres où se sont formés plusieurs des maîtres du paysage belge. Les vallées de tous les affluents, d'autre part, groupent pittoresquement les maisons de leurs villages, et quelques bourgs de la hauteur offrent sur la vallée de magnifiques échappées, tel Onhaye, entre Dinant et Waulsort, charmant but de promenade. Enfin, voici Dinant, capitale de ce pays de touristes, Dinant, dont le site pittoresque s'ennoblit de quelques grands souvenirs.

LE CHATEAU DE WALZIN, SUR LA LESSE.

DINANT : LA CITADELLE ET L'ÉGLISE NOTRE-DAME.

DINANT

Bâtie sur la rive droite du fleuve, resserré entre un rocher à pic que couronne la citadelle et la rive, Dinant est une ville à l'étroit qui s'étire interminablement le long du fleuve, et qui n'a guère qu'une rue entourée de ruelles. Certaines maisons s'accrochent au roc et s'y incrustent. D'autres empiètent sur la rivière, y font baigner leurs murs ou la surplombent. Et tout cela fait, lorsqu'on se place sur l'autre rive, au delà du pont, un ensemble singulièrement pittoresque.

De la « Roche à Bayard », bizarre monolithe qui se dresse le long de la Meuse, à l'extrémité nord du faubourg, les maisons de Dinant ont l'air de s'avancer en rangs serrés vers la cathédrale, qui, elle aussi, est accolée au rocher. Cette belle église du XIIIe siècle paraîtrait partout ailleurs fort imposante : ici, elle semble presque petite, si on la mesure à l'échelle du colosse de pierre qui l'écrase et l'étouffe. Son clocher bulbeux et que les Dinantais comparent irrévérencieusement au couvercle d'un moutardier, semble s'étirer, s'effiler pour essayer d'atteindre au niveau de la citadelle, mais, qu'on la contemple d'en haut ou d'en bas, elle a toujours l'air d'un nain à côté d'un géant.

Cependant, si écrasée qu'elle soit par cet entassement de blocs énormes, la collégiale de Dinant n'en garde pas moins sa beauté précieuse : c'est un bijou enchâssé dans le rocher. Aussi bien, dès qu'on pénètre sous ses voûtes, on est saisi par une impression de grandeur qui contraste violemment avec l'effet que le vénérable temple faisait du dehors. Les trois nefs se déroulent amples et magnifiques entre leurs colonnes massives comme les profondes allées d'une forêt. Un sentiment d'austère piété tombe des symétriques ordonnances du triforium, et l'architecte a si bien profité de l'espace étroit qui lui était réparti que le vaisseau semble s'élargir à la dimension des grandes basiliques. Il faut pénétrer à la tombée du soir dans ce lieu de silence et de prière. Un jour, assombri par le voisinage du rocher, semble descendre lentement entre les meneaux des fenêtres dont les étoiles et les trèfles se découpent sur les flancs de la montagne comme des floraisons de sculpture sur une façade. Les statues, les colonnes, tous les détails se noient dans cette ombre, et l'intérieur de cette église wallonne a quelque chose de l'intimité recueillie des cathédrales flamandes. De l'ancienne splendeur de la décoration, il ne reste presque plus rien, si ce n'est quelques ornements de cuivre, ex-voto de la vieille industrie dinantaise, mais la beauté de l'architecture fait presque oublier cette indigence, qui d'ailleurs n'est que relative, car une sculpture très riche, une floraison d'apôtres et de saintes vient, en certains endroits, comme dans la chapelle du baptistère, rompre heureusement la nudité grise des murs.

ANCIEN REFUGE
DE L'ABBAYE DE SAINT-HUBERT, A ANSEREMME.

Le contraste est frappant de la pieuse austérité de cette église et de la gaieté de la ville qui ne vit guère aujourd'hui que du passage des étrangers et des touristes. Ces rues de Dinant ont toujours un air de fête et de bombance. Les pâtissiers sont innombrables, aux vitrines desquels s'étale en sculptures bizarres cette sorte de pain d'épices local répandu dans toute la Belgique sous le nom de « conque de Dinant ». Sur la place, le long des quais et surtout sur le pont, on flâne, on s'attarde en de longues parlotes. C'est presque l'atmosphère heureuse et paresseuse d'une petite ville du Midi. Au pied de la citadelle bâtie par les Hollandais et qui a gardé quelque chose de l'appareil guerrier que devait avoir le vieux château d'Erard de la Mark, Dinant rit et s'amuse avec une parfaite insouciance.

Elle a cependant dans son histoire quelques souvenirs tra-

LA MEUSE A POILVACHE, ET LES RUINES DU CHATEAU.

giques. Mais c'est le trait caractéristique de cette histoire que jamais ni les sièges, ni les sacs, ni les incendies n'eurent raison de la bonne humeur passablement frondeuse du peuple dinantais.

Dinant passe pour une ville très ancienne. Certains érudits locaux prétendent qu'elle possédait autrefois un temple consacré à Diane, et qu'il faudrait chercher là l'origine de son nom. Ce sont des conjectures, mais il paraît indubitable que Dinant fut au nombre des biens et territoires que saint Monulphe légua à l'évêché de Liége en 559. Dès le XIIe siècle, c'était une ville forte. Au XVe siècle, c'était une des communes les plus florissantes des Pays-Bas, mais ses habitants belliqueux et turbulents s'engagèrent alors dans d'interminables querelles avec leurs voisins. La plus sanglante fut la longue guerre qu'ils firent à la malheureuse cité de Bouvignes, située à peu de distance, sur l'autre rive de la Meuse. Bouvignes n'est plus aujourd'hui qu'un petit bourg d'une centaine de maisons, groupées autour d'une pauvre église, au pied des ruines de la tour de Crève-Cœur, forteresse que les bourgeois construisirent pour se défendre contre les Dinantais.

La charte de Bouvignes était fort ancienne; elle lui avait été donnée par la comtesse Yolande, en 1213. A la fin du XIIIe siècle, la ville, très prospère, avait trois portes, deux marchés publics et de solides remparts flanqués de seize tours. Les habitants, nombreux et riches, faisaient un grand commerce de toiles, de cuirs et de pelleteries. Mais ils cessèrent tout à coup de jouir de cette paix prospère lorsqu'ils voulurent à leur tour fabriquer ces « dinanderies » qui avaient rendu célèbres leurs voisins de la rive droite. A partir de ce moment, une terrible rivalité divisa les habitants des deux villes, dont l'une, Dinant, appartenait d'ailleurs à la principauté épiscopale de Liége, tandis que l'autre relevait du comté de Namur. Ce furent les Dinantais qui commencèrent les hostilités; ils envahirent traîtreusement la cité rivale, pillèrent les maisons et tuèrent beaucoup de monde, sans même respecter les femmes et les enfants. Rien de plus cruel, en vérité, que toutes les luttes économiques du XIVe siècle. Les gens de Bouvignes, après avoir dissimulé quelque temps, attirèrent les Dinantais dans une embuscade et les massacrèrent en grand nombre. Alors commença une véritable guerre d'extermination. Les gens de Bouvignes bâtirent la tour de Crève-Cœur; ceux de Dinant élevèrent en face celle de Montorgueil. De part et d'autre on arrêtait les bateaux, on surprenait les marchands. La réconciliation de 1322 ne fut qu'une trêve, et quand les Dinantais se révoltèrent contre Philippe le Bon, duc de Bourgogne, celui-ci trouva à Bouvignes une excellente base d'opérations. Les habitants avaient dans les Bourguignons des vengeurs. Ils prenaient une éclatante revanche.

Cependant, la petite cité ne recouvra jamais sa prospérité passée. Détruite par les soldats de Henri II, elle ne se releva pas de ses ruines.

Quant aux Dinantais, leur humeur batailleuse et brouillonne les associa à toutes les révoltes des gens du pays de Liége. La guerre où ils se laissèrent entraîner contre Philippe le Bon, devenu leur voisin par l'acquisition du comté de Namur, leur fut fatale : ils s'y jetèrent avec une imprudence et une vantardise extraordinaires. Ils pendirent un mannequin au-dessus de leurs murailles, criant aux soldats, dit un vieux chroniqueur : « Voyez là le fils de votre duc, le faux et traître comte de Charolais que le roi de France a fait ou fera pendre comme il est ici pendu. Il se disait de votre duc. Mais il mentait, car il était vilain bâtard au sieur Heinsberg (l'évêque de Liége) et à votre bonne duchesse. »

Le comte de Charolais ne pardonna pas cet outrage. Quand son artillerie eut pratiqué la brèche dans les remparts et que les Dinantais se furent rendus à discrétion, il les massacra par centaines. Le pillage dura quatre jours. Huit cents Dinantais, liés deux par deux, furent précipités dans la Meuse, puis on mit le feu à ce qui restait de la ville.

La ville de Dinant se relevait à peine de cette terrible vengeance quand elle essuya une seconde catastrophe non moins déplorable. Lors de la terrible expédition de Henri II, qui voulait venger le sac de Thérouanne et de Hesdin, les Dinantais, appar-

DINANT : L'ENTRÉE DE LA CITADELLE.

Phot. Hermans.

BOUVIGNES : RUINES DU CHATEAU DE CRÈVE-COEUR.

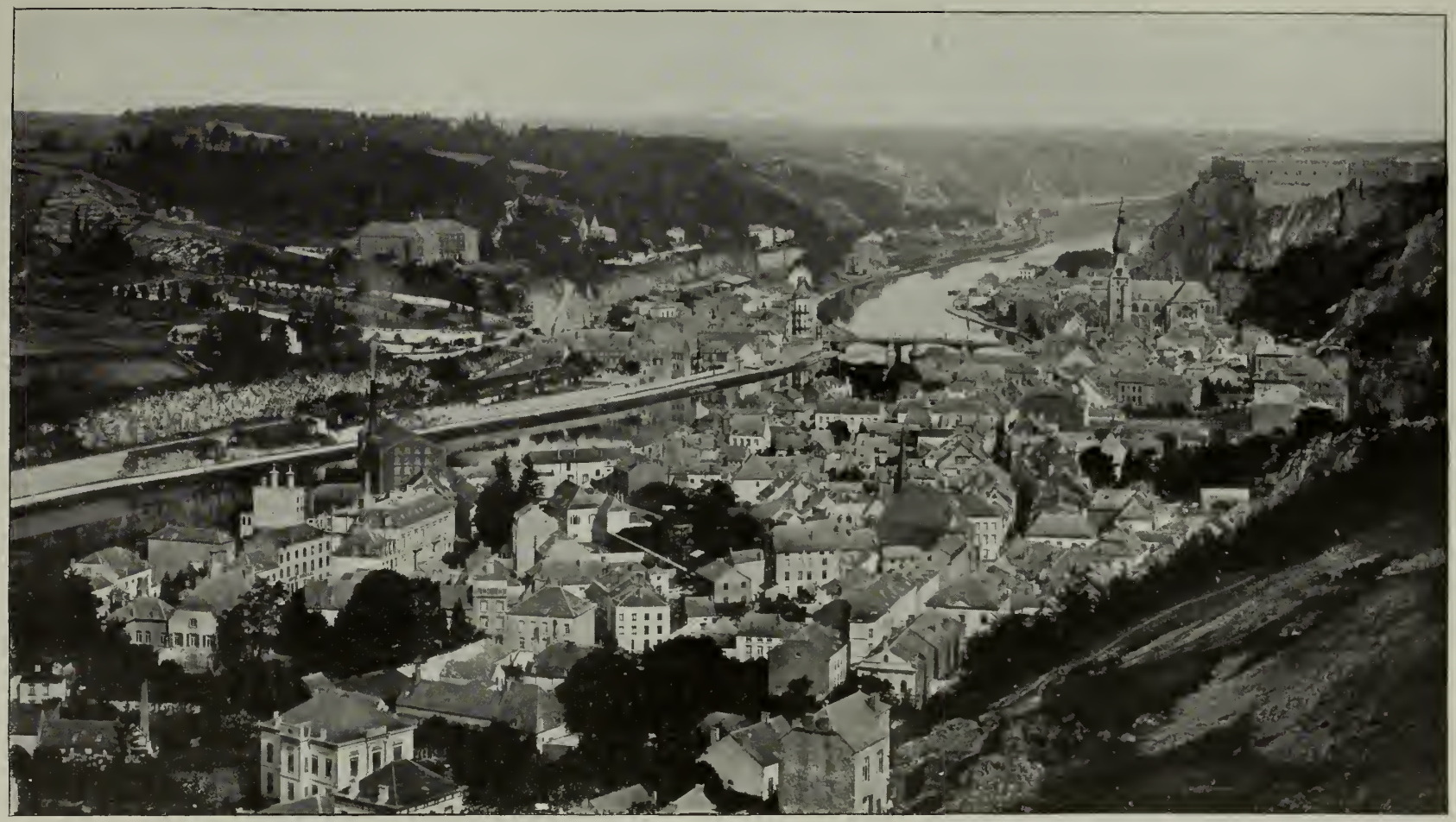

VUE PANORAMIQUE DE
LA VILLE DE DINANT.

Phot. Neurdein.

DINANT : LE ROCHER BAYARD.

tenant à l'évêché de Liége, auraient pu garder une neutralité prudente; mais ils ne se contentèrent pas de tenir fermement le drapeau de l'empereur, ils outragèrent l'ambassadeur qui était venu leur proposer la neutralité, et le duc de Nevers, qui commandait les troupes françaises, aussi irritable que Charles le Téméraire, livra de nouveau la ville au pillage. — « Que voulez-vous? disent les gens du pays, quand ils racontent les légendes ou les anecdotes qui se rapportent à ces terribles souvenirs : ce sont des *copères!* »

« Copère » est le sobriquet familier des Dinantais, et l'on ne sait s'il vient d'une corruption du mot compère ou du mot flamand « cooper », cuivre, déformé par les bouches wallonnes et que l'on aurait appliqué aux plus fameux batteurs de cuivre qu'il y ait jamais eu dans les Pays-Bas. Il y a là-dessus de très savantes dissertations. Toujours est-il que les traits des « copères » ont fourni d'innombrables historiettes au folklore local; tous les villages des bords de la Meuse ont la leur; les Dinantais ont bon dos. Le copère, le copère-type, est vantard et un peu niais. Il aime à jouer à ses voisins des tours pendables, mais il se laisse aussi facilement berner qu'il aime à berner les autres.

Voici entre mille une histoire de copères qui est bien caractéristique :

Deux compagnons boulangers de Dinant, ayant été engagés à Namur, se mettent en route avec leurs pelles à enfourner le pain. Pour les porter plus commodément, ils imaginent de les prendre sur leurs épaules transversalement, de telle façon que, bien qu'ils marchassent l'un derrière l'autre, ils prenaient toute la largeur de la route. Comme ils étaient partis au petit jour et que les chemins étaient déserts, ils arrivèrent sans encombre jusqu'aux portes de Namur. Mais là, celui qui marchait devant fut arrêté tout à coup parce que les deux extrémités de sa pelle barraient la porte. « Que faire? se disent alors les deux copères, qui ne songent pas un instant à retourner les pelles. Nos manches sont trop longs. Il n'y a qu'un moyen, c'est de retourner à Dinant et de les faire scier. » Et ils retournèrent incontinent.

Le ton qui domine dans ces histoires de « copères », c'est une raillerie douce, une bonne humeur aimable, et c'est ce trait en effet qui fait le fond du caractère dans ces populations de la Meuse. C'est un peuple accueillant, hospitalier, qui, en général, n'aime ni les coups, ni les aventures, ni les grands travaux. L'humeur turbulente des gens de Dinant est une exception, et ce pays, peuplé de châteaux forts, ce pays, si souvent piétiné par les armées, est le plus pacifique du monde. Certes dans les innombrables légendes qui ont pris naissance le long de ces vallées, l'idylle et l'épopée se mêlent. Nous sommes au cœur de l'Austrasie et beaucoup de traits légendaires du cycle de Charlemagne semblent avoir pour point de départ des traditions locales : — c'est, dit-on, le cheval Bayard, le coursier des quatre fils Aymon, qui d'un coup de sabot détacha du roc le fameux monolithe voisin de Dinant, à qui l'on a donné son nom, tandis qu'il emportait les preux révoltés, fuyant la colère de l'empereur; — le Sanglier des Ardennes, le dernier des Burgraves, a sillonné la vallée de ses bandes furieuses; — la légende des dames de Crève-Cœur perpétue la mémoire de la vaillante défense des gens de Bouvignes assiégés par le duc de Nevers, et les ruines de Poilvache, entre Namur et Dinant, évoquent le souvenir des guerres privées; mais toutes ces histoires guerrières se sont adoucies en de gentils contes. Elles s'agrémentent de fabliaux goguenards; le souvenir des chasseurs préhistoriques qui occupèrent ces grottes et ces cavernes dont on entrevoit les mystérieuses fenêtres dans tous les rochers qui bordent le fleuve ne se retrouve plus que dans les histoires de « nutons », petits génies familiers qui s'apparentent aux Kobolds allemands ou aux Korrigans bretons, et, entre Dinant et Namur, le vieux pays féodal n'est plus guère qu'un grand parc aimable plein de cottages et de villas. Yvoir, Anhée, Godinne, Rouillon, Profondeville, Lustin, Wépion, Dave, continuent les villégiatures mosanes qui commencent à Hastière, et toute cette région a l'air d'un jardin d'agrément, d'un grand village peuplé de guinguettes.

Heureuse confiance d'un peuple paisible qui ne croit plus à la guerre. Ce pays riant, ce pays fleuri est toujours considéré par les états-majors comme la route naturelle des armées. Aussi pour le défendre la Belgique a-t-elle garni les deux rives du fleuve de forts à coupole; le général Brialmont a établi là un savant système de défense, et les taillis et les jardins dissimulent de formidables ouvrages. Mais l'habitant les regarde d'un air gognenard.

Il y a près de cent ans qu'il n'a vu passer les canons par ses villages, et cent ans, cela suffit amplement à un peuple pour oublier ses misères. Dans ce pays de Meuse, si souvent pillé et dévasté par les soudards de toutes les nations, on n'a plus peur de la guerre.

YVOIR : LES CARRIÈRES DE PIERRE A BATIR.

LES ROCHERS DE FRÊNE, SUR LA MEUSE, PRES DE NAMUR.

NAMUR : LA MEUSE, LE PONT DE JAMBES ET LA CITADELLE.

NAMUR

Une ville victime de sa citadelle. L'histoire de Namur. — En fortifiant la ligne de la Meuse, et en faisant de Namur le centre de son système défensif, le général Brialmont ne faisait en somme que reprendre l'œuvre de tous les grands ingénieurs militaires d'autrefois. La situation de cette ville la destinait de tout temps au rôle glorieux et périlleux des grandes places de guerre.

« Capitale de l'une des dix-sept provinces des Pays-Bas à laquelle elle a donné le nom, écrit Racine dans sa relation du siège de 1691, Namur avait été regardée de tout temps par nos ennemis comme le plus fort rempart non seulement du Brabant, mais encore du pays de Liége, des Provinces-Unies et d'une partie de la basse Allemagne. En effet, outre qu'elle assurait la communication de toutes ces provinces, on peut dire que par sa situation au confluent de la Sambre et de la Meuse elle était également bien placée pour arrêter les entreprises que la France pourrait faire contre les pays que je viens de nommer, et pour faciliter celles qu'on pourrait faire contre la France même. Ajoutez à ces avantages l'assiette merveilleuse de son château escarpé et fortifié de toutes parts, et estimé imprenable, mais surtout la disposition du pays, aussi inaccessible à ceux qui voudraient attaquer la place que favorable pour les secours. » Les avantages de cette position apparurent-ils déjà aux lointains Aduatiques, la tribu gauloise qui occupait le pays avant l'invasion romaine? C'est peu probable, car les archéologues s'accordent généralement aujourd'hui pour chercher en d'autres lieux le fameux château d'Aduatuca, où César fit un si grand carnage. Mais il semble à peu près certain que, vers la fin du VIe siècle, les rois d'Austrasie eurent une forteresse au confluent de la Sambre et de la Meuse. En tout cas, c'est aux Francs, paraît-il, que Namur doit son nom. *Namurcum*, comme disent les chroniqueurs du haut moyen âge, viendrait de Na-Mond ou Na-Munt : « près de l'embouchure. » A l'abri de cette citadelle franque les bateliers et les marchands qui descendaient et remontaient les deux rivières établirent de bonne heure un village qui, dès le Xe siècle, fut assez important pour que les comtes de Namur en fissent leur capitale. Albert Ier, qui mourut dans les premières années du XIe siècle, l'étendit au delà de la Sambre, et Albert II (1018-1037) l'entoura d'une enceinte. Guillaume Ier y ajouta de puissantes tours qui furent achevées en 1385, mais la ville prit une telle extension qu'on dût construire une nouvelle enceinte, et elle était alors si peuplée que la peste de 1455 y fit, dit un chroniqueur, 24 000 victimes. Malheureusement une ville destinée par sa situation à servir de « boulevard » au Brabant, au pays de Liége, aux Provinces-Unies et à la basse Allemagne, ne pouvait pas manquer de souffrir de l'honneur que lui faisaient les politiques et les conquérants de la considérer ainsi. Les bandes de Henri II ne l'atteignirent pas. Don Juan d'Autriche, en guerre avec les États généraux révoltés contre le roi d'Espagne, s'en empara par surprise et sans coup férir. Mais Louis XIV ne la prit qu'après un siège en règle. Racine a raconté cette brillante opération militaire. Tandis que le maréchal de Luxembourg empêchait le roi Guillaume de passer la Méhaigne, la ville fut prise en huit jours et le château en vingt-deux jours. Ce fut un siège magnifique. Le grand roi y assista avec toute sa cour, et, faisant à Namur une entrée solennelle, ordonna d'indemniser les églises du pays qui avaient été endommagées lors de l'invasion de l'année précédente. Il se montra bon prince, du reste, et voulut assister à un « combat d'échasses », sport qui était alors le divertissement favori de la jeunesse namuroise.

« C'est à ce jeu, dit un vieil historien local, que nos jeunes gens font montre de leur force, de leur adresse et de leur agilité. Ils sont divisés en deux partis : l'un, sous le nom de *Melans*, est composé de ceux qui sont nés dans l'ancienne ville, et l'autre, sous le nom d'*Avresses*, comprend tous ceux qui sont nés dans la nouvelle ville. Chaque parti a son capitaine et son *alfer* et se distingue par les couleurs des cocardes. Les *Melans* les portent jaunes et noires, qui sont les couleurs de la ville, et les *Avresses* rouges et blanches. Lorsqu'il s'agit de donner des divertissements à quelque souverain, on voit alors ces jeunes gens, au nombre souvent de 1 500 ou 1 600, divisés par brigades sous des uniformes différents, lestes et brillants, avec leurs officiers, tambours et fifres. La hauteur des échasses, qui est au moins de quatre pieds, sur lesquelles ils sont montés, facilite la vue du spectacle, qui se donne toujours en pareille occasion sur la Grand'-Place. Quand l'heure du combat est venue, on voit arriver toutes les brigades, les unes après les autres, un parti par un bout de la place et l'autre par l'autre, et après la parade ils se forment en bataille, dans un ordre très exact. Ils distribuent dans leurs lignes une partie de leurs plus forts combattants pour soutenir le premier choc et retiennent l'autre

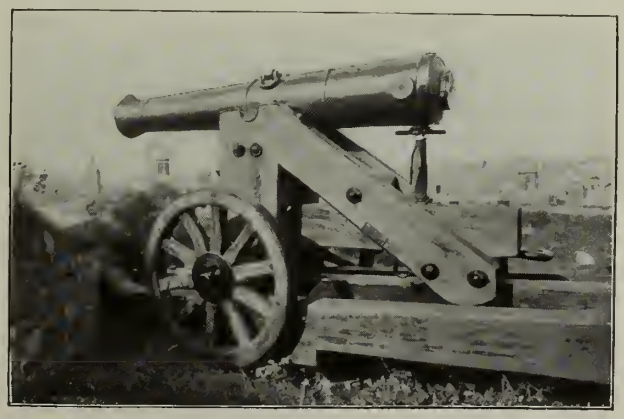

VIEUX CANON DE LA CITADELLE, A NAMUR.

PLAN DE LA VILLE DE NAMUR.

pour le corps de réserve, afin d'envoyer le secours nécessaire dans les endroits les plus faibles, durant le cours de l'action. Ces deux petites armées ainsi en ordre s'avançent gaiement au bruit des timbales, trompettes et autres instruments de guerre, l'une contre l'autre, bien serrées et droites dans leurs lignes, jusqu'à l'endroit marqué pour commencer le combat, qui est le milieu de la place, vis-à-vis de l'hôtel de ville. On dirait que ce sont deux troupes de gens qui vont au combat. Là, les deux armées s'entre-choquent, et l'action commence. Les combattants n'ont pour armes que leurs coudes, et les coups de pied qu'ils se donnent échasses contre échasses pour enlever et renverser leurs adversaires. Ils sont si adroits à cet exercice, et si fermes, qu'on les voit s'élancer tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, se pencher et se relever dans le même instant. Lorsqu'un des deux partis commence à plier, l'autre gagne le terrain, s'y range en bataille, et crie victoire! Quand ils marchent au combat, on voit à leur suite leurs pères, mères, sœurs, femmes, qui, durant l'action, les animent par les termes les plus vifs... »

Louis XIV prit, dit-on, grand plaisir à ce tournoi populaire. Ce fut, du reste, un des derniers que l'on donna. Pendant le XVIIIe siècle, le magistrat interdit à différentes reprises le combat d'échasses, parce qu'il dégénérait quelquefois en lutte sanglante. Toutefois il y eut encore une magnifique bataille en 1774, lorsque l'archiduc Maximilien vint visiter Namur. La dernière eut lieu en 1803, en l'honneur de Napoléon. Mais il paraît que les traditions s'étaient perdues et que le combat fut misérable.

La prise de Namur par Louis XIV commença pour la ville une série de sièges et d'assauts qui firent à sa prospérité commerciale le tort le plus grand. Les Français conservent trois ans la ville et la citadelle et en améliorent les fortifications. Mais en 1695 Guillaume III, roi d'Angleterre, vient mettre le siège devant la place avec 80000 hommes. Le maréchal de Boufflers, qui n'avait que 16000 soldats, la défend héroïquement, au grand dommage de la population, qui reçoit force boulets. Pendant la guerre de la succession d'Espagne, Maximilien-Emmanuel, qui tenait le parti de Philippe V, s'en empare à son tour. Mais trois ans après les Hollandais reparaissent devant les remparts, et le comte de Nassau-Ouverkerke bombarde la ville, qui résiste cependant. Le traité d'Utrecht semblait devoir ménager quelque paix à une citadelle si éprouvée et où les Hollandais avaient obtenu de tenir garnison : dès les premières années de la guerre de la succession d'Autriche, les Namurois voient reparaître une armée française, commandée par MM. de Clermond et de Lowendal, qui prend la ville en quinze jours. Ce fut enfin le dernier grand siège que subit Namur, car Joseph II, ayant fait démolir les fortifications, les armées de la République française y entrèrent sans résistance.

LE GRAND CHEMIN DE LA CITADELLE.

Il est à remarquer que dans toutes ces histoires de guerres, de sièges, de batailles, les Namu-

rois eux-mêmes ne jouèrent aucun rôle. Ces affaires ne les regardaient pas. Ils « payaient » les « avantages » de leur situation, recevaient toujours les soldats, et quelquefois les boulets, accueillaient avec résignation Louis XIV, Guillaume d'Orange, l'Électeur de Bavière, l'empereur Charles VI et le maréchal de Lowendal, attendant patiemment que ces grands hommes de guerre les laissassent s'occuper de leurs petites affaires.

L'aspect de Namur. Mœurs namuroises. — L'aspect même de la ville souligne cette bizarrerie d'un peuple mêlé malgré lui à des événements guerriers qui ne le regardent point. La ville est complètement indépendante de la citadelle : celle-ci domine celle-là, mais ne communique pour ainsi dire pas avec elle. Les remparts de l'imprenable château, aujourd'hui démantelé, ne cachent plus qu'un lieu de plaisir, et un énorme casino dépare ce qui reste de l'ancienne silhouette guerrière.

La ville même ne compte guère de monuments intéressants. Saint-Aubin, avec son dôme intérieurement décoré d'allégories théâtrales, ses voûtes en berceau appuyées sur des maçonneries à pilastres engagés, ses parois uniformément blanches, ses balcons en saillie revêtus de feuillage selon le goût du XVIIIe siècle, laisse dans l'esprit l'impression d'une salle de concert plutôt que d'une cathédrale; Saint-Loup, malgré ses prodigalités de marbre noir et rouge, malgré les fastueuses ordonnances de ses autels, n'est qu'une fort médiocre église du style jésuite. En revanche, la ville même, les rues, sont extrêmement pittoresques. Soit que de la balustrade du pont de fer on voie s'allonger l'enfilade de loggias suspendues au-dessus du couloir où roulent les eaux de la Sambre, soit qu'on s'engage dans les tortueuses ruelles qui s'entre-croisent autour de l'église Saint-Jean, soit que des hauteurs on contemple le panorama de la cité entière, on sent que la vie là doit être douce et gaie. Du haut de la colline, le paysage a vraiment de la grandeur. De la pointe de Grognon, le regard se perd dans les perspectives du fleuve, barrées par les arches trapues du pont de Jambes se détachant sur un fond de collines vertes. En aval, par delà le viaduc du chemin de fer, un coude brusque arrête la vue. De leur masse crayeuse, les rochers des Grands-Malades — ainsi nommés à cause d'une léproserie qui se trouvait là autrefois — obstruent l'horizon et délimitent d'un accent net le paysage trop indistinct. Pour peu que le temps et le ciel s'y prêtent, c'est un admirable aspect de la nature mosane qu'on a devant les yeux. Plus près, c'est l'agglomération des maisons de la ville, avec ses squares fleuris, ses boulevards ombragés et décorés de riches façades qui s'adaptent bien à la belle humeur d'un peuple dégourdi, bavard, aimant la vie facile, la bombance, les chansons, et attaché d'une si forte tendresse à son berceau, que ce refrain plaisant : « Vive Nameûr po tò! » (Vive Namur pour tout!) se mêle à toutes ses joies et à toutes ses fêtes.

En dehors de la coutellerie, Namur n'a guère d'industrie. Aussi n'y trouve-t-on ni cette population ouvrière, ardente, turbulente et misérable, ni cette riche bourgeoisie, hautaine et dédaigneuse, dont l'irréductible opposition constitue le plan moral des cités industrielles. La « société » — dans toutes les villes de province il y a une « société » — se compose de quelques vieilles familles du pays plus ou moins nobles, des officiers de la garnison, des fonctionnaires. Les Namurois sont en quelque sorte un peuple d'artisans, de petite bourgeoisie, et c'est peut-être ce qui donne aux rues cette gaieté communicative. Chaque quartier est un petit monde, intime, cordial, aimable; on va les uns chez les autres boire du café et manger des pâtisseries locales. On cause sur le pas des portes. On flâne le long des quais, et le dimanche on va en bande canoter sur la Meuse, pêcher à la ligne ou manger des fritures à la Plante ou à Marche-les-Dames. Enfin et surtout on assiste aux séances et aux fêtes de sa « société », car il y a à Namur une infinité de « sociétés d'agrément » et principalement des sociétés musicales. Ce peuple est extrêmement musicien. Pas un artisan, pas un petit commerçant qui n'occupe ses loisirs en jouant de la flûte, de la clarinette, du violon ou du cornet à pistons ou en tenant sa partie dans quelque chorale. Si un jeune apprenti se distingue quelque peu, on l'envoie à l'école de musique de la ville, et, ses diplômes conquis, il s'en va gagner sa vie comme instrumentiste dans les casinos et les orchestres européens.

NAMUR : L'ÉGLISE SAINT-LOUP.

La Société de Moncrabeau et la poésie populaire. — Parmi les sociétés namuroises il en est d'illustres; il y a d'abord la fameuse chorale « les Bardes de la Meuse », qui a remporté d'innombrables victoires dans tous les concours de la Belgique et du nord de la France, et dont la ville s'enorgueillit comme d'une institution nationale. Mais il y a surtout la « Société des Quarante Molons », dite « Moncrabeau », en qui s'unissent l'amour de la musique, la passion de la plaisanterie et le goût de la poésie locale, et à qui Namur doit la plupart de ses poètes populaires.

Rien mieux que l'histoire de cette bande de farceurs philanthropes qui font servir la plaisanterie à la charité ne peut caractériser les mœurs et l'esprit namurois. On ne sait plus très bien quelle fut au juste l'histoire primitive de Moncrabeau. L'origine du mot, qui a déjà intrigué tant de monde, remonterait au retour d'Espagne d'un Namurois qui traversa un petit village des Pyrénées ainsi appelé. Le Namurois en voyage avait sans doute trouvé le mot cocasse, et il le rapporta dans les plis de sa mémoire.

« Les Moncrabeautiens, dit Champal dans *la Réforme* du 16 décembre 1887, sont les dignes successeurs de la bande de farceurs qui fondèrent en 1834 le *Cabinet des Mintes*, chez le père Warmon, à la Plante. Pour être accepté parmi les *Minteûrs*, il ne fallait pas être simplement menteur, oh! que non : le récipiendaire, toujours un bon luron, devait conter avec esprit « *one minte* » plus ou moins littéraire, devant les vieux du cabinet. Ceux-ci faisaient de visibles efforts pour se montrer sévères, et, après cet examen, le postulant était admis, refusé ou ajourné. Admis, on ne perdait pas de temps, le néo-minteûr était porté en triomphe processionnellement par toute la maison au milieu des chansons les plus abracadabrantes du répertoire, toujours

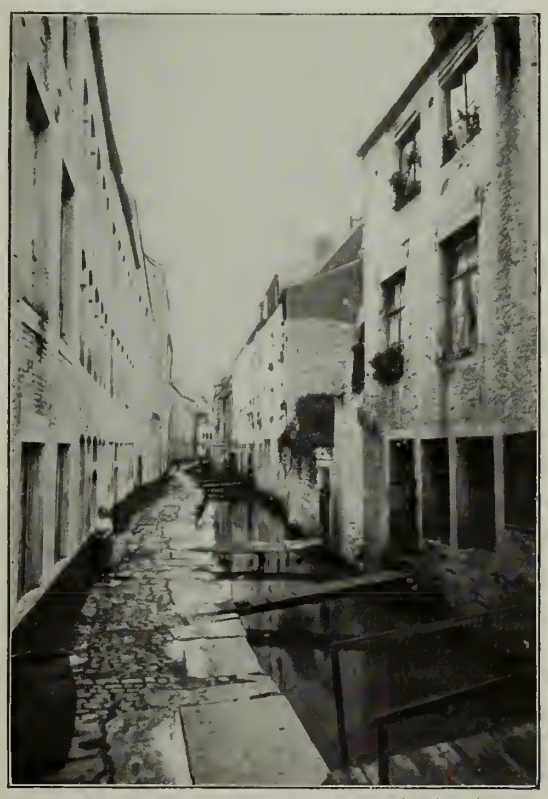

Phot. Neurdein.

NAMUR : LES TANNERIES.

accompagnées de « flûtes à l'oignon » (mirlitons). »

Les récipiendaires ajournés n'en étaient pas quittes à si bon compte; souvent leur condamnation au purgatoire des « mintes » se compliquait de celle de payer à la docte assemblée une tournée de vieille bière et un repas pantagruélique composé uniquement de plats de *queurs*, viande provenant de la queue de bœuf, dont tous les vieux Namurois raffolent.

Le père Warmon, le propriétaire du local du *Cabinet des Mintes*, portait encore la queue-de-rat. Ce vieux de la vieille, qui était aveugle, mais malgré cette infirmité d'une gaieté contagieuse, offrit un jour de sacrifier sa queue-de-rat en l'honneur de je ne sais quelle « festivité ».

De là, grande cérémonie : réception extraordinaire du barbier au cabinet, et sacrifice solennel de la queue-de-rat. Processionnellement on alla enterrer cet ornement dans les jardins avec accompagnement d'airs funèbres sur les flûtes à l'oignon. Un poète écrivit même une épitaphe, mais elle n'est point parvenue à la postérité.

Tout Namur voulait faire partie du *Cabinet des Mintes*. Il y eut abondance de récipiendaires, et c'est alors qu'on décida de fixer à quarante, — en l'honneur de l'Académie française, dit un des membres, — le nombre des « Minteurs » ou « Molons ». La société fut alors régulièrement constituée avec toutes les charges d'usage, et bientôt, au plaisir de raconter des « mintes », on adjoignit celui de faire de la musique en l'honneur de la philanthropie, car depuis sa constitution, en 1843, la société était devenue philanthropique.

Malheureusement ses concerts faisaient fiasco, nous apprend un historien moncrabeautien. C'est alors que Moncrabeau résolut de soutirer l'aumône en montant un orchestre comme il n'en existe nulle part.

« Vous décrirai-je cet hilarant orchestre et l'inévitable stupeur que provoque un concert moncrabeautien? dit M. Auguste Vierset dans sa spirituelle étude sur les poètes namurois. Le rideau s'est levé devant un public déjà mis en éveil par le va-et-vient étouffé et par les mystérieux coups de marteau entendus sur la scène ; et, s'étageant en gradins, les quarante Molons apparaissent, immobiles comme des Termes, plus graves que des auspices romains, momifiés dans un costume mi-moyen âge et mi-carnavalesque où semble empreinte la fantaisie de l'excentrique Chicard. Puis le traditionnel salut capital et digital automatiquement exécuté, le chef a levé sa baguette et l'inextinguible rire éclate dans la salle, fuse le long des bancs, pétarade dans les coins et se dissimule à grand'peine derrière les papillonnants éventails, à l'audition inattendue de cette symphonie étrange, où les instruments les plus extraordinaires produisent des sons non moins stupéfiants ; l'un souffle dans son violon, un autre racle son trombone, les altos geignent au froissement de leurs fils métalliques, les cuivres énormes sonnent comme des trompettes d'enfant, le violoncelle monocorde fait mélancoliquement résonner sa vessie, la viole, la crécelle, le criniqui, le caurlet, le hulau, le guzla, le cocoli, le poriatophone, tout cela grince, beugle, vagit, piaule, nasille, craquète et merveilleusement s'harmonise au susurrement inouï des mirlitons vainqueurs ! »

Ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'avec leur mirliton plus ou moins dissimulé sous la forme d'intruments grotesques, les quarante Molons arrivent à donner des ensembles vraiment musicaux. Cela tient à ce qu'il y a parmi eux beaucoup de chanteurs des chorales sérieuses ou beaucoup de musiciens de carrière.

Aussi est-ce à un Moncrabeautien, Bosret, que Namur doit la jolie marche du « Biâ Bouquet » (le Beau Bouquet), qui est en quelque sorte son air national.

C'est du reste à la Société de Moncrabeau qu'est né le mouvement poétique namurois, car Namur a ses poètes. A côté de Bosret, dont la jolie romance a fait fortune, on cite Wérotte et Julien Colson, qui ont cultivé la muse du terroir avec beaucoup de bonheur, et dont le peuple chante encore les chansons.

Phot. Béguin.

NAMUR : LA VIEILLE ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE ET LE MARCHÉ AUX LÉGUMES.

D'une inspiration toute populaire, ces petits poèmes en patois namurois ont le charme pittoresque et intimiste des mœurs de la Wallonie d'autrefois. On y trouve une bonhomie un peu vulgaire, mais pleine de traits malicieux et savoureux, une douce philosophie à la fois sentimentale et épicurienne qui rejoint celle des fabliaux et du « Dieu des bonnes gens ». Cette philosophie est bien celle qu'inspire un pays où la vie est aimable et facile, où les grandes fortunes sont rares, mais où il n'y a point de misère, d'un pays qui ne forme guère de héros, mais forme beaucoup de bonnes gens.

Les environs de Namur. — A partir de Namur, la Meuse s'élargit. Ce ne sont plus des rochers escarpés qui la bordent, ce sont des collines mollement ondulées, couvertes de petits bois ou de cultures. Çà et là, pourtant, le roc perce encore les frondaisons, et l'on trouve quelques très beaux sites. Tel celui de Marche-les-Dames, commune qui doit son nom à une abbaye fondée par les veuves des chevaliers lotharingiens qui ne rentrèrent pas de la première croisade. Un peu plus loin se trouve la petite ville d'Andenne (7000 habitants), qui fut, dit-on, fondée par sainte Beggue et qui vit aujourd'hui du travail de quelques fabriques de faïences et de papier. Plus loin encore, le village de Samson montre les ruines de son vieux château, appuyé de la façon la plus pittoresque contre un énorme rocher. Et c'est Namèche, le village des carrières; Sclaigneaux et ses curieux rochers éolithiques; Bouges, où mourut don Juan d'Autriche, charmants villages où la vie s'écoule doucement entre le fleuve, le pré et le bois. Mais, pour trouver la partie la plus agreste, la plus sauvage de la province de Namur, ce sont les régions de la rive droite, le Condroz et la Famenne, qu'il faut parcourir en détail.

LA FAMENNE, LE CONDROZ, LES ARDENNES NAMUROISES.

Le premier gradin de l'Ardenne. — Le pays qui s'étend sur la rive droite de la Meuse n'est en somme que le gradin extérieur du plateau des Ardennes, vaste ruine géologique, selon l'expression de Reclus, reste d'un formidable massif montagneux qui, sans cesse rongé par les eaux, a formé de ses débris une grande partie de la Belgique actuelle. Entre la Meuse et l'Ourthe, il prend le nom de Condroz, souvenir de la vaillante nation des Condruses qui l'habitait avant l'arrivée de César; plus au sud, autour de la ville de Marche, qui administrativement appartient à la province du Luxembourg, il se

Phot. Puttemans.

NAMUR : LA FERME D'ENHÈVE.

Séjour de Jean de Flandre, évêque de Liége.

Phot. Goemaere, Bruxelles.

LES ROCHERS DE SY, SUR LES BORDS DE L'OURTHE

nomme Famenne, du nom d'une autre tribu gauloise, les Pémanes ou Phémannes. C'est un pays de collines rocheuses, de plateaux ondulés, de belles vallées verdoyantes, et la terre, sans avoir la richesse du Brabant wallon ou de la Flandre, y est fertile et bien cultivée. On y trouve de grandes et belles fermes, plus ou moins seigneuriales, de beaux villages bâtis en moellons gris et dont les toits d'ardoise se groupent autour de jolies églises aux flèches pointues. Deux rivières, le Bocq et la Lesse, arrosent la contrée, alimentées par d'innombrables ruisseaux qui roulent leurs eaux limpides dans de profondes vallées. On y retrouve les combes silencieuses et retirées de l'Entre-Sambre-et-Meuse, mais peut-être l'ensemble du pays est-il plus agreste, sinon plus peuplé. Le Bocq, qui se jette dans la Meuse, à Yvoir, traverse presque tout le Condroz, depuis le grand plateau cultivé dont Ciney est le centre. L'autre versant du plateau dépend de la vallée de l'Ourthe, que l'on considère d'ordinaire comme la limite du Condroz et de l'Ardenne. La Lesse, qui se jette dans la Meuse près d'Anseremme, traverse toute la Famenne, dont une partie, les environs de Marche, dépend de la province de Luxembourg. Enfin le sud-est de la province forme ce que l'on appelle les Ardennes namuroises.

LES ROCHERS DES GRANDS-MALADES A BEEZ LEZ NAMUR.

Beauraing, souvenirs féodaux. — Le centre des Ardennes namuroises est la petite ville de Beauraing, dont les maisons proprettes et bien rangées se groupent au milieu du plateau qui sépare la Meuse de la Lesse. Les ruines d'un château fameux dominent l'agglomération.

Il n'y a pas plus de vingt ans, ses toits en poivrière élançaient encore dans le ciel leurs girouettes écussonnées, ses croisées regardaient encore la vaste vallée qui s'étend depuis Baronville jusqu'à Lavaux-Sainte-Anne, Wanlin et Houyet, au pied du domaine royal; mais le village, un soir, vit s'éclairer les tours, et bientôt toute la vaste demeure seigneuriale flamba, comme si le feu y avait été allumé en plusieurs endroits.

On ne la releva pas; le parc subsiste et développe encore sur la colline et dans les allées ses allées royales, ses charmilles et ses pièces d'eau.

S'il est un peu laissé à l'abandon, il n'en conserve pas moins son charme et sa poésie. On y trouve toujours à s'y promener, à y rêver, le même plaisir. On n'y rencontre plus les brillants équipages, on n'y voit plus bondir les grands lévriers, on n'y entend plus l'aboi de la meute prête à partir pour la chasse dans les forêts d'Ardenne, mais l'ombre des ramées s'y peuple de gracieux fantômes.

C'est le dernier souvenir d'une de ces seigneuries turbulentes comme les Ardennes en comptaient tant au moyen âge. Il y eut, parmi les vieux sires de Beauraing, quelques brigands notoires, et la tradition populaire a conservé le souvenir d'un certain Jean l'Écorcheur, qui baptisait les tours de son château du nom des villages qu'il avait pillés.

Au milieu du xve siècle, la seigneurie de Beauraing fut donnée à Jean de Croy, grand chambellan de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur. Elle passa ensuite à la maison de Berlaimont.

Un de ses seigneurs prit le parti des Liégeois et des Dinantais contre le duc de Bourgogne et, en compagnie d'Everard de la Mark, seigneur de Rochefort et d'Agimont, son voisin, donna du fil à retordre à son suzerain Jean de Heinsberg, évêque de Liége. C'est sous le règne de cette maison de Berlaimont que le manoir subit le sort d'Orchimont, de Gedinne, de Willerzies, de Château-Thierry, de Crèvecœur et de tant d'autres châteaux du pays, dont la plupart furent ruinés pour jamais. L'armée de Henri II, commandée par le duc de Nevers, arriva le 29 juin 1554 en vue de Beauraing. La petite garnison du château avait été renforcée par les capitaines Grand-Gérard et Lalosse. Aussi son commandant, Jean Colichard, de Binche, se défendit-il vigoureusement. Il reçut les assaillants avec force arquebusades. Mais ceux-ci amenèrent devant la place quatre canons et prévinrent les assiégés qu'en cas de plus longue résistance ils seraient passés au fil de l'épée ou pendus aux arbres de la forêt prochaine. La force de ce château, assis sur un rocher, consistait en sa situation, non en ses murailles, incapables de résister à l'artillerie; il fallut donc se rendre à merci. Le duc de Nevers incendia le bourg et le village et ruina le pays d'alentour.

Tandis que Château-Thierry, dont on n'aperçoit plus qu'un pan de mur, en face de Waulsort, ne fut point relevé, Beauraing ne tarda pas à renaître de ses cendres. La seigneurie passa aux d'Egmont, puis aux Brandenbourg, pour rentrer ensuite dans une famille wallonne, plus ardennaise, celle de Beaufort-Spontin. Le château joua encore un rôle dans la révolution brabançonne. Les patriotes s'y établirent comme à Assesse et à Bouvignes, et y furent assiégés par les Autrichiens.

Le duc de Beaufort avait fait du château et du parc un somptueux domaine, lorsqu'en 1793 les sans-culottes de Givet, conduits par un nommé Lecelle, qui venaient de détruire l'abbaye de Waulsort, mirent Beauraing au pillage. Quatre-vingts chariots emportèrent les plus beaux meubles, et le reste fut la proie des flammes. Après la Révolution, le duc de Beaufort rentra en possession de son château de Beauraing, et sa fille l'apporta en dot à don François de Borgia d'Alcantara Tellez y Giron, duc d'Ossuna, marquis de Penafiel.

Le grand d'Espagne et ses fils ont laissé dans le pays de plaisants souvenirs. Le dernier d'entre eux, celui en qui s'éteignit la famille, avait fait de Beauraing une sorte de petite cour, dont la magnificence et la fantaisie défrayent encore la chro-

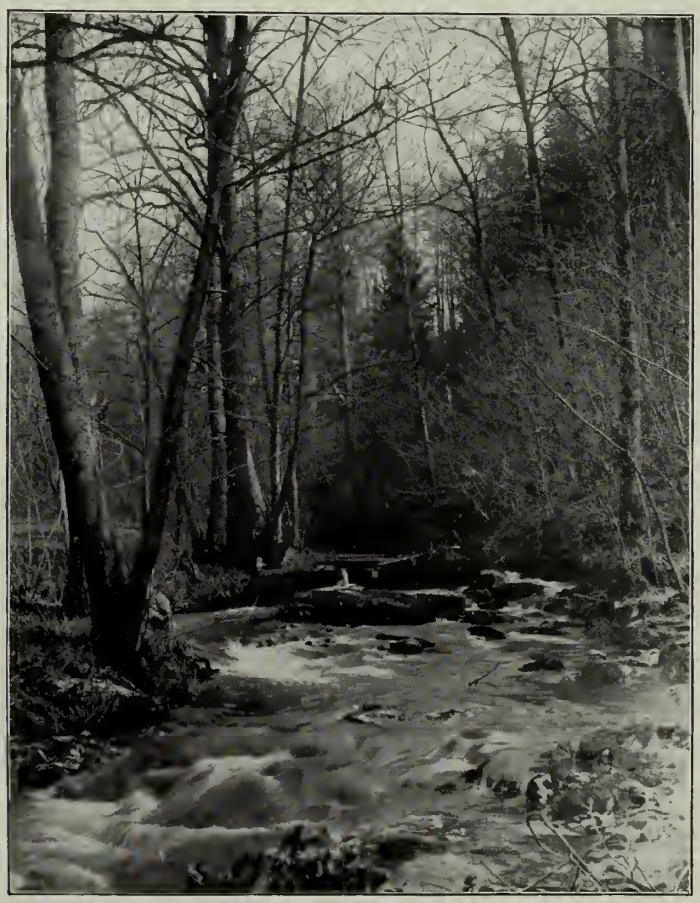

LA LESSE A HOUYET.

nique du pays. Il vivait, dit-on, au milieu des chiens, des singes, des perroquets et des oiseaux des îles. faisait édifier dans son parc quantité de petites constructions bizarres, s'amusait à de fantastiques travaux d'irrigation, et, quand il descendait au village, se faisait parfois voiturer en brouette. Très grand seigneur, au demeurant, donnant des fêtes splendides et des chasses fameuses qui, en automne, animaient le pays d'une vie trépidante.

Tout ce pays fourmille de souvenirs et de témoignages de la vie seigneuriale d'autrefois. Sur les rives du Bocq, c'est Spontin, hérissé de tours en poivrière, qui ressuscite la massive architecture des manoirs d'il y a quatre cents ans. Non loin, c'est Crupet, assis dans son marécage, au bout de trois vieilles arches qui le relient à la terre, et qui, de son donjon finement profilé sur le lointain d'une gorge, semble, dit un écrivain du pays, faire la nique à notre civilisation égalitaire.

CHATEAU FÉODAL DE CRUPET.

Toute cette terre du Condroz, riante quand on parcourt les vallées qui en déchirent profondément le sol rocheux, bourrue parfois quand on l'aborde par ces maigres plateaux où le roc affleure et qui ont déjà toute l'âpreté de l'Ardenne proprement dite, fut, du reste, à la fin du XIIIe siècle, le théâtre d'une des guerres féodales les plus caractéristiques dont fasse mention l'histoire.

Un paysan de la seigneurie de Gosnes ayant dérobé une vache à Rigaud de Corbion, bourgeois de Ciney, le bailli de cette ville s'empara par surprise du voleur et le fit pendre, bien qu'il ne fût justiciable que de son seigneur le sire de Gosnes, lequel appartenait à la puissante maison de Beaufort. Celui-ci, jaloux de ses droits, prend les armes. Le bailli, fonctionnaire de la principauté épiscopale de Liège, court brûler un village appartenant au sire de Gosnes. C'est le commencement d'une guerre interminable. Le seigneur de Gosnes fait appel à ses frères Richard de Fallais et Régnier de Beaufort ainsi qu'aux sires de Celles et de Spontin, qui se liguent avec lui et l'aident à ravager tout le Condroz. Alors l'évêque de Liége intervient directement : une armée liégeoise prend Gosnes et le détruit, puis vient mettre le siège devant Fallais, Beaufort, Celles et Spontin. La coalition seigneuriale est sur le point d'être vaincue, mais alors elle arrive à élargir tout à coup démesurément le champ de la querelle en mettant dans ses intérêts Guy de Dampierre, comte de Flandre et de Namur, et même le duc de Brabant. La guerre tout à coup prend une fureur nouvelle; dans le pays, parcouru de toutes parts par les bandes de soudards, les villages brûlent. Ciney assiégé va succomber lorsqu'une armée liégeoise de secours va, par manière de diversion, dévaster la seigneurie de Poilvache. Trente villages sont pillés et brûlés. En ce moment les Dinantais interviennent à leur tour et se jettent sur Spontin. Le château résiste et le sire de Dave, venant à son secours avec un corps namurois, culbute les communiers, les poursuit jusqu'aux portes de Dinant et finit même par entrer dans la ville. Mais alors la herse s'abat sur eux et l'on en fait un grand massacre. Enfin, lassés de tant de ruines, les adversaires décident de soumettre la cause au roi de France, Philippe le Hardi, qui décide que les choses seront remises dans le même état qu'avant la guerre. Cette sentence était sans doute fort équitable au point de vue du droit féodal : on rendit de part et d'autre les conquêtes; mais beaucoup de villages brûlés ne se relevèrent jamais de leurs ruines.

La Famenne, les grottes de Rochefort et de Han. — Pour bien visiter la Famenne, il faut gagner Rochefort par Froidvau. Le chemin est charmant. On part du col de la Gorge, on monte par Boisseilles et Celles, on descend ensuite par les fonds de Payenne, on gravit la côte de Custine, puis, laissant à droite Ciergnon, où se trouve le magnifique château de la comtesse de Flandre, mère du roi des Belges, on enfile la route qui après un certain temps de marche mène au terme du voyage. « Tantôt à la crête du plateau, dit Camille Lemonnier, presque en plein ciel, l'oreille emplie de la chanson des alouettes, tantôt éclaboussé de l'écume des petits torrents bondissant au fond des ravins, on passe de la clarté des hauteurs à l'ombre humide projetée par les versants des collines dans les changements à vue d'un paysage qui tour à tour s'étend uni et droit à travers les landes, se bosselle de pentes et de montées, se boise de lisières, de forêts, se hérisse de mamelons imprimant sur la rétine un scintillement ininterrompu de roches, de verdures et d'eaux.

LES BORDS DE LA LESSE A CHALEUX.

« A Celles, dans une sauvagerie d'abandon, le manoir

des Beaufort, passé aux mains des Liedekerke, forteresse aiguillée de poivrières d'où la vie, pareillement à la sève d'un vieil arbre dévoré par ses rejetons, a coulé pour se concentrer aux modernes élégances du château pseudo-gothique qui lui fait face, porte mélancoliquement sur son esseulement une séculaire chape de lierre. Puis, à Custine, un château royal érige ses tourelles au milieu d'un coin de nature admirable, ayant à ses pieds la Lesse, dont entre Sauzinne et Herock on voit serpenter parmi des prairies bouquetées de saules le clair ruban d'argent. »

Et tout à coup Rochefort, l'antique capitale du duché de Luxembourg, apparaît. La ville est célèbre dans toute la Belgique non seulement pour la belle ordonnance des paysages dont elle occupe le centre, mais aussi et surtout pour le merveilleux décor de ses grottes.

Ces grottes sont une des curiosités naturelles de l'Ardenne belge. « Les parties calcaires des roches que traversent la Meuse et ses affluents dans les Ardennes et le Condroz, dit Reclus, sont en plusieurs endroits percées de fissures où les eaux de la pluie et des ruisseaux disparaissent pour aller rejaillir à une distance considérable, soit dans la même vallée, soit dans une autre. Des couches d'argile imperméable, qui remplissent un grand nombre de dépressions dans la région plus basse des Ardennes, forment des barrages naturels; l'eau, retenue par ces obstacles, doit se chercher une autre issue et s'échappe par les fissures des collines appelées dans le pays « aiguigeois » ou « chantoirs ».

Le plus grand de ces aiguigeois est la célèbre grotte de Han, où s'engouffre la Lesse, un peu plus loin que Rochefort. Mais les grottes de cette ville ont leur beauté propre: moins énormes, moins mystérieuses que celles de Han, elles ont quelque chose de plus féerique; la broderie des stalactites en est peut-être plus belle et plus variée. La grotte de Rochefort est le palais de ces génies souterrains dont la mythologie germanique nous a gardé la mémoire : dans le gouffre de Han, c'est l'Érèbe et le Tartare qui s'évoquent à l'esprit.

Cette partie de la vallée de la Lesse est du reste d'un intérêt exceptionnel aussi bien pour l'archéologue et le géologue que pour le touriste amoureux des « sublimes horreurs d'une nature sauvage ». C'est là qu'on peut le mieux se rendre compte de la formation du pays à l'époque reculée des grandes convulsions telluriques.

GROTTES DE HAN : LE LAC D'EMBARQUEMENT.

La « Montagne de Han » fait partie d'une chaîne de collines, constituant le dernier contrefort calcaire de l'Ardenne. Cette chaîne va de l'est à l'ouest et passe entre Givet, Beauraing, Rochefort et Marche. Dès qu'une rivière tente de creuser son lit au travers de ces roches, elle se perd dans une fissure. Il en est ainsi non seulement de la Lesse, mais encore de la Lomme et de la Wamme. La Montagne de Han est en quelque sorte un barrage naturel, divisant en deux le bassin de la Lesse. Lorsque, à l'époque des crues, le gouffre de Belvaux, puits insondable où la rivière se précipite avec fracas, ne peut absorber toutes les eaux, la rivière, s'élevant de plus de 10 mètres, se divise en deux cours dont l'un prend le chemin souterrain, tandis que l'autre fait le tour de la montagne et la pénètre par d'autres fissures, généralement à sec. Le spectacle, alors, est saisissant et reporte l'imagination à l'époque des grands fleuves quaternaires. Aucun point de la province n'évoque aussi puissamment, d'ailleurs, le souvenir du lointain passé. Les migrations de tous les peuples qui ont traversé la Belgique ont passé par là. Comme à Furfooz et comme à Chaleux, les souvenirs préhistoriques y abondent. Des

Phot. Nels, Bruxelles.

GROTTES DE HAN : PERTE DE LA LESSE.

centaines de tombes de l'âge du fer ont été découvertes sur ces versants. Puis ce sont les sépultures frankes et les vestiges romains. Vers Éprave, des retranchements, des camps de refuge couronnent encore plusieurs collines; et vers Jemelle on trouve les restes d'une somptueuse villa romaine qui servit, paraît-il, de rendez-vous de chasse à l'empereur Valentinien (IVe siècle). La grotte elle-même a abrité de nombreuses tribus à différents âges du monde, et, au cours des fouilles qui y ont été faites par la Société archéologique de Namur, on y a trouvé les traces de plusieurs civilisations superposées.

Au point de vue purement pittoresque, le spectacle des grottes de Han est vraiment incomparable. Cette succession de salles sous des noms bizarres : « Galerie de la Grenouille », « Trône de Pluton », « Boudoir de Proserpine », Salle du Dôme », réalise de féeriques merveilles. Grâce à la lumière électrique qui y a été placée depuis peu, on peut très bien se croire transporté au centre de la terre. Actuellement, cette promenade souterraine est fort commode, et les lampes à incandescence ménagent au touriste une succession d'effets de théâtre tels qu'il n'y manque vraiment que les danseuses et les grotesques dont s'animent les ballets des féeries. Autrefois, l'excursion, moins aisée, était peut-être plus impressionnante. Sous la conduite du guide, les caravanes de visiteurs s'avançaient dans les profondeurs de la montagne à la lueur des torches et des lanternes. On marchait dans l'ombre et le mystère; on sentait à côté de soi des abîmes sans fond, et le bruit de la rivière qui grondait confusément dans les profondeurs pouvait évoquer à l'esprit de ceux qui avaient l'imagination classique une descente aux enfers en compagnie d'Hercule. On avait une illusion des dangers très réels que courut le comte de Robiano, qui explora le premier, en 1818, le secret de la grotte, et, dans les ombres fantastiques que l'éclairage mouvant projetait sur les parois de la caverne, on croyait découvrir la silhouette de Cerbère. Le voyage ne finissait-il pas dans la barque de Caron, d'un Caron qui eût consenti à vous ramener sur l'autre rive du Styx? Après deux heures environ de promenade souterraine, on arrive en effet dans une grande salle qui descend en pente douce vers la rivière enfin calmée. Un grand bateau plat y attend le touriste, et d'abord celui-ci chemine dans l'ombre, car, afin de ménager la surprise du retour au jour, on a éteint les lumières. Tout à coup, une traînée d'argent se distingue sur la surface noire des eaux, puis, brusquement, un paysage féerique s'y reflète. La lumière du soleil semble avoir pris quelque chose de surnaturel. La verdure paraît d'un éclat inouï. Un talus de gazon est une immense émeraude, et, à mesure que l'on se rapproche de la sortie, une allégresse vous prend; on respire plus librement, il vous semble que vous venez de revenir miraculeusement de l'autre monde.

GROTTES DE HAN : LA CASCADE DE STALACTITES.

Les grottes de Han attirent chaque année dans le pays d'innombrables touristes. C'est devenu une véritable source de richesses pour une localité qui n'était, il y a cinquante ans, qu'un misérable village composé de quelques chaumières, et qui est aujourd'hui un gros bourg bien bâti, où l'on trouve plusieurs hôtels confortables, presque luxueux.

Il a bien fallu relier ce centre de tourisme aux grandes voies de chemin de fer. « Ce projet était de nature à inquiéter les amis des sites, dit la revue internationale *l'Art public*, mais il a été réalisé avec une telle science esthétique, avec un tel respect de la beauté des paysages, qu'il côtoie la rivière et fait une ascension hardie sur des rochers à pic, sans détruire aucun point de vue, sans nuire en aucune façon à ces merveilleux aspects de la nature. »

Après avoir parcouru les profondeurs de la montagne, il faut en faire l'ascension. Le panorama qu'on découvre est d'une incomparable majesté. Vers le nord, c'est l'agreste vallée de la Lesse, avec ses verdoyantes prairies, ses cordons de peupliers; ce sont les domaines royaux de Ciergnon et d'Ardenne, c'est la succession des villages riants et prospères; au sud et à l'est, c'est l'Ardenne mélancolique avec ses pâtures arides, ses forêts impénétrables. Nous sommes à l'extrémité de la province de Namur, nous entrons dans le Luxembourg.

Phot. Nels, Bruxelles

GROTTES DE ROCHEFORT : LE TROU MOULIN.

BOUILLON : LA SEMOIS ET LE CHATEAU.

LA PROVINCE DE LUXEMBOURG

L'Ardenne. Aspect général. — Le pays de l'énergie. — L'histoire de l'Ardenne. — La forêt de Saint-Hubert. — Le pèlerinage. — Le paysan ardennais. — Arlon. — Les sites de la Semois. — Bouillon et son château. — L'Ourthe. — Houffalize, Laroche et Durbny.

Amputée des districts formant le grand-duché de Luxembourg par le traité des 24 Articles qui fonda définitivement le royaume de Belgique en le privant d'une partie de son territoire, la province de Luxembourg ne se compose plus aujourd'hui que de la majeure partie du plateau des Ardennes et d'un petit district qu'il faut rattacher à la région lorraine : les environs de Virton. La province de Luxembourg, au point de vue pittoresque, c'est l'Ardenne.

Quand on aime l'Ardenne, on l'aime avec passion. C'est un de ces pays arides, austères, dont les beautés demeurent longtemps secrètes, mais qui en sont d'autant plus émouvants pour ceux qui les comprennent. Certes on y retrouve les idylliques vallées de l'Entre-Sambre-et-Meuse, de la Famenne et du Condroz, bien qu'elles aient plus de grandeur et de sauvagerie ; du haut de la crête du plateau, on voit se dérouler la succession des collines bleutées, avec des premiers plans de village, des rangées d'arbres, des rideaux de forêts qui font songer aux adorables fonds de paysages des tableaux gothiques ; mais ce n'est pas dans ces aspects aimables qu'il faut admirer l'Ardenne. Si on veut la bien comprendre, il faut la parcourir vers la fin de l'automne, par un de ces temps incertains, âpres et mélancoliques, qui sont si fréquents dans cette partie de l'Europe. Alors la chanson du vent dans les sapinières, les contrastes d'un ciel mouvementé, la rouille affligée des frondaisons, la montée mystérieuse des brumes automnales s'élevant des vallées quand tombe le soir, en dévoileront les beautés secrètes et sévères. La profondeur des forêts immuables, la netteté farouche des rocs éternels, l'âpreté des côtes grises semées de sapins, les hameaux de chaumines misérables, — où seul le grognement d'un porc, le filet de fumée entraîné en flocons par la bise, rappellent la vie, — ont sur les fins de jour de l'arrière-saison des mélancolies si poignantes qu'elles arrêtent des heures durant les paroles dans la gorge.

Et ces mélancolies n'ont rien de l'attendrissement apitoyé, du voluptueux brisement de cœur que commande le paysage flamand dans ses aspects les plus nobles. La plaine grise près de la mer, les villes endormies, les ports ensablés imposaient le sentiment du précaire avec une incomparable intensité : ce dur et vieux pays précise au contraire la notion de ce qu'il y a d'éternel. Ici les siècles n'ont en rien changé le décor. Ces collines ont conservé la pureté primitive de leurs lignes ; nul accident n'a pu modifier l'anfractuosité du roc, et le pillard féodal, aussi bien que l'habitant des cavernes, ont eu sous les yeux, dans ces profondes vallées où l'Ourthe et la Semois sautillent sur les cailloux, la même vision de nature vierge, primesautière, indifférente et joyeuse qui nous apparaît aujourd'hui aux brusques détours de la rivière. Tandis qu'en Flandre l'émiettement d'une civilisation magnifique nous imposait, selon le plus émouvant des lieux communs, la sensation du peu que nous sommes, ici nous nous sentons prêts à nous concevoir comme un moment de ce qui ne meurt pas. La dure pensée du retour sans fin nous saisit alors et nous serre le cœur. Mais la discipline à laquelle l'âpre contrée accoutume notre âme nous apprend à la supporter avec aisance. Car, à côté de ce sentiment de la durée qu'elle précise, cette terre sèche, aride et

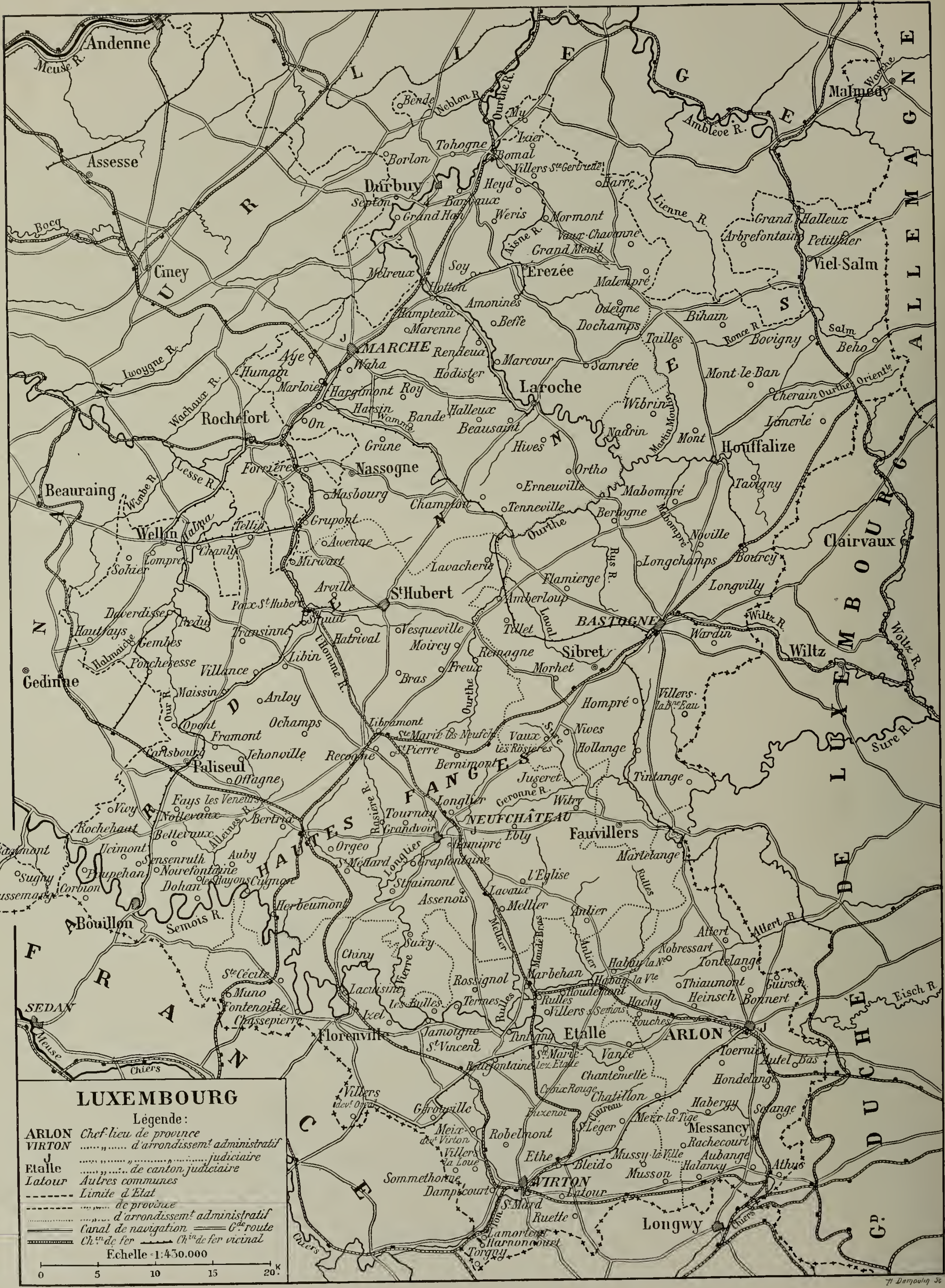

CARTE DE LA PROVINCE DE LUXEMBOURG.

grave exalte l'énergie : c'est le pays de la volonté.

La volonté, l'énergie, tels sont en effet les traits distinctifs qui marquent la forte race née de ce pays de rochers. Ils se retrouvent dans la largeur des carrures, le voûtement puissant des épaules, les visages durs et taillés à la serpe, la beauté rude des regards clairs. Tous les personnages, tous les héros, tous les saints dont les pierres des routes ardennaises disent l'histoire ou la légende ont le même aspect de dureté puissante et d'inlassable endurance. Les Carolingiens qui ont dans ces forêts leurs origines, les barons de Lothier, turbulents vassaux du Saint-Empire, le Sanglier des Ardennes, type accompli du brigand féodal, les soldats de Franchimont, tous sont marqués des mêmes accents que l'on retrouve sous la figure hirsute du sabotier ou du bûcheron. Et dans la Belgique contemporaine, qui veut conquérir le monde économique, l'Ardennais apporte les mêmes qualités puissantes et volontaires. Formés par un sol ingrat, à qui leurs ancêtres n'ont arraché qu'avec infiniment de peine leur subsistance, ces paysans positifs, merveilleusement dénués de tout idéalisme, fournissent d'excellents ingénieurs et d'admirables pionniers. Il y a beaucoup d'Ardennais parmi les officiers belges qui fondèrent le Congo ou qui créèrent des postes ou des comptoirs dans tous les pays neufs où il y a de l'argent à gagner.

HABITATION ARDENNAISE.

Au premier abord, rien ne semble avoir préparé la population des Ardennes à cette évolution moderne. Le pays a l'air extrêmement arriéré; les chemins de fer y sont encore rares; certains bourgs, certaines villes même comme Neufchâteau, siège d'un tribunal de première instance, sont perdus à une assez grande distance de toute voie ferrée et, malgré le développement récent des chemins de fer vicinaux, il y a encore des voyages que l'on doit faire en malle-poste. Et ce sont d'invraisemblables voitures! Vrais fantômes de diligences, tirées par des fantômes de chevaux, vieux breaks hors d'usage, raccommodés tant bien que mal, antiques calèches, vénérables carrosses rapetassés par des charrons de village. Et tout cela monte, descend le long des côtes, d'un trot rapide et joyeux, sous la conduite d'un postillon de quinze ans, ou de quatre-vingts ans. Chaque fois qu'on atteint la crête d'un plateau, on s'arrête devant un cabaret qui semble avoir été posté là par la providence et où cocher et voyageurs vont prendre un petit « péquet » (genièvre) pour se récompenser de l'effort donné. L'hôtel où ce coche extraordinaire aboutit est bien plus une auberge qu'un hôtel. On y voit encore la grande salle à manger, décorée de trophées de chasse, la cour pittoresque où les enfants, les poules et les chiens jouent pêle-mêle; on y dîne à table d'hôte, longuement, copieusement, en compagnie de rouliers et de chasseurs. Tout sent la vie rurale de jadis. Mais ces survivances d'autrefois sont plutôt dans les choses que dans les esprits. Les paysans ardennais sont généralement plus instruits que ceux des autres parties de la Belgique, parce qu'ils savent la valeur de l'instruction. Les enfants n'ont pas peur de faire des kilomètres pour aller à l'école, et des journaux, sinon des livres, pénètrent dans ces fermes éloignées, dans ces villages perdus.

TYPES ARDENNAIS.

L'histoire de l'Ardenne. — L'Ardennais positif veut être un homme de son temps. Aussi bien ne peut-il être attaché au passé par aucun regret. L'histoire de l'Ardenne n'est point celle de son peuple, mais de ses petits seigneurs, et le jour où la dynastie nationale de Luxembourg s'acquit une gloire européenne et monta sur le trône impérial, elle oublia sa petite patrie.

A la différence de tant d'autres provinces belges, le passé, en Ardenne, ne pèse donc pas sur le présent.

C'est pourtant un très vieux pays, un des plus vieux pays du monde. Grande ruine géologique, pour employer l'expression de Reclus, que des failles, des écroulements, l'action des eaux ont divisée en fragments distincts et constamment abaissée pendant le cours des âges, le massif ardennais fut peut-être une des premières terres européennes qui émergèrent à la surface de l'océan tertiaire. Les ossements et les instruments de pierre découverts à Furfooz et dans toutes les cavernes de la Lesse montrent qu'il fut habité dès l'époque la plus reculée. Au moment de l'invasion romaine, il l'était par les Trévires, maîtres de la partie la plus sauvage de l'*Arduenna sylva*. Les établissements romains y furent toujours très rares, et longtemps la population, protégée par son isolement extrême aussi bien que par sa pauvreté, put garder ses anciennes mœurs. Le culte de la déesse Ardoine (Arduenna), que l'on confondait avec Diane, se maintint beaucoup plus longtemps dans la région du plateau que dans les plaines avoisinantes. Les derniers autels n'y furent renversés qu'au VIIe siècle, à l'époque où, suivant la légende, saint Hubert rencontra dans la forêt le cerf portant sur son front, entre ses deux andouillers, la croix resplendissante.

Les premiers souverains du pays qui devait prendre un peu plus tard le nom de duché de Luxembourg furent les comtes d'Ardenne, dont il est fait mention dans les chroniques au IXe siècle. Vers le milieu du Xe siècle, Ricuin, dernier comte d'Ardenne, partagea ses États entre ses enfants, formant ainsi le comté de Luxembourg, le comté de Bouillon, le comté de Bar et le comté de Chiny. Cependant le titre de comte d'Ardenne survécut à ce partage et fut porté par les souverains de la basse

Phot. Hermans.

SAINT-HUBERT : FAÇADE DE L'ÉGLISE SAINT-HUBERT.

Lotharingie jusqu'à Godefroid de Bouillon. Lorsque, après la mort de ce dernier, le duché de Lothier échappa à la maison d'Ardenne, ce qui restait de l'ancien comté échut au comte de Luxembourg. Cette dernière dynastie s'éteignit dans la personne de Conrad II, mort en 1136. L'Ardenne passa alors à Henri l'Aveugle, de la maison de Namur, dont la fille Hermesinde épousa le comte Thibaud de Bar, puis, après sa mort, Walram, duc de Limbourg et marquis d'Arlon. Ce sont les enfants nés de ce mariage qui fondèrent l'illustre maison de Luxembourg, laquelle donna toute une série d'empereurs à l'Allemagne et de rois à la Bohême. Ayant passé à la maison de Bourgogne par le mariage d'Élisabeth de Gorlitz, dernière héritière de la maison, avec Antoine de Bourgogne, le Luxembourg fut rattaché aux Pays-Bas par Philippe le Bon. Il en a suivi depuis lors les destinées, mais il a toujours vécu un peu à l'écart des autres provinces et n'en a connu ni les prospérités ni les désastres.

Saint-Hubert et sa forêt. — Les limites de l'Ardenne sont assez mal fixées. Si l'on considère qu'elle s'étend au nord jusqu'à l'Amblève, au sud jusqu'à la Semois, à l'est jusqu'à la frontière du grand-duché et de l'Allemagne et, à l'ouest, jusqu'aux limites, vagues du reste, de la Famenne et du Condroz, on verra que la région a pour centre le grand plateau forestier dont le point culminant est Saint-Hubert.

La ligne de chemin de fer qui, traversant toute la Belgique, d'Ostende à Arlon, conduit les voyageurs d'Angleterre vers le Saint-Gothard et l'Italie, y passe, et l'on peut du train en saisir quelques aspects. « Le paysage change aussitôt franchie la zone calcareuse, dit M. Auguste Vierset, qui connaît bien le pays et en a donné quelques croquis délicats et précis : hameaux pressés, vergers et massifs, églises pastorales dont le clocher — houlette grise — émerge des toits moutonnants, maisons échelonnées au long des routes, potagers, fermes, cultures s'espacent, disparaissent presque de cette terre vague, pierreuse et sèche qui largement ondule vers les lointains brumeux. Puis, sous l'envahissement des taillis et des sapinières, l'horizon se rétrécit, les champs s'effacent, et dans le val herbeux que forment en se rapprochant les hauteurs boisées, un ruisseau se déroule bordé de saules, moucheté d'ilettes, mononotisant le rire de ses cascatelles au pied des talus schisteux qui dévalent jusqu'à ses rives, embroussaillés de myrtilles et de fougères.

« Il faut faire le voyage en automne. A partir de Grupont, le train vous emporte à travers une féerique débauche d'ors rouillés, de teintes fauves, de vermillons, d'ocres et de jaunes clairs, étalant là-haut, dans le ciel de novembre, leurs tumultueuses splendeurs automnales. L'ancestrale forêt dresse sur la côte ses merveilleuses frondaisons rousses, couvre les versants de genévriers fuselés, de bouleaux gris aux feuilles frissonnantes, de mélèzes, de sapins et de pins sylvestres qui dégringolent la pente moussue, heurtant de leur vert sombre les nuances cuivrées des feuillages. Brusquement la futaie se projette à gauche en une pointe escarpée dont la couronne d'arbres superbes se cime majestueusement d'un antique manoir à tourelles. La voie ferrée entaille le cap et traverse une gorge étroite et profonde que des rochers abrupts achèvent de doter d'une réelle grandeur. Méandres tronçonnés par la route, l'eau babille, joue, se replie capricieusement au creux du ravin qui s'évase, se resserre, refoule de nouveau la côte et s'élargit définitivement à Poix. »

C'est là qu'on quitte le chemin de fer, car Saint-Hubert, perdu sur son plateau à la lisière de sa forêt, est assez loin encore de la grand'route internationale, à laquelle la ville est reliée par un tramway vicinal.

La route de Poix à Saint-Hubert est charmante. « Au sortir de la gare, un pont de pierre enjambe le ruisseau de son arche. Une rue, quelques hôtels et cabarets que frôlent presque, en leur courbe, les rails du tramway vicinal; puis, le hameau dépassé, la chaussée longe des taillis en pente, un étang envahi par l'herbe et les roseaux, des champs cultivés aux longues bandes brunes, une maisonnette à volets verts où pend, flétrie, au-dessus de la porte, la symbolique branche de genévrier. L'eau ravine à droite la prairie irriguée de nombreux ruisselets, les côtes boisées s'échelonnent en amphithéâtre, et, dans cette douceur maladive d'automne, sous le ciel lumineux et blanc, le paysage s'imprègne d'une poignante et rêveuse mélancolie.

« De montueux taillis de chênes, d'ormes, de bouleaux maigrelets aux ramures mobiles, de charmes bas et noueux bordent ici la route, là-bas ondulent en un roux océan de feuillages; des sapins découpent leurs aiguilles d'émeraude sur ces teintes brunes et safranées, et les pentes aux fanes épaisses s'en viennent mourir vers les prés pâles, les prés fleuris de colchiques stellaires, où processionnent, en pittoresque serpentine, les bouquets d'aunes et de saules. Du ruisseau même, des branches jaillissent en buissons des troncs étêtés, frôlant de leurs ramures les arbustes des rives; sur la côte, là-haut, une ferme blanche est apparue, rompant un instant du damier de ses champs et de sa prairie la superbe monotonie du bois; un cerf et quelques biches ont bondi sur la route, puis fui sous les taillis d'un galop apeuré; et le froissement de feuilles sèches se perd dans le grincement criard d'une charrette qui passe, chargée d'écorces. Peu à peu, jouxte la chaussée, les fourrés s'éclaircissent; de larges pans déboisés s'entr'ouvrent, jonchés parfois d'énormes blocs couverts de mousse; et voici qu'un ancien chemin délaissé, dont l'herbe cache presque les derniers vestiges, louvoie de part et d'autre, écornant le bois, s'effaçant par les prés, pour mourir enfin — près d'un moulin construit en soubassement de la route — à quelques mètres d'une voie carrossable raccordée à la chaussée, et dont elle fut sans doute jadis le prolongement.

« Tout près, un ruisselet canalisé traverse l'Homme, endigué par un bac de bois, sorte de pont d'où l'eau déborde en lames claires.

« Mais la route fait un coude brusque; une église de village se profile à droite entre deux mamelons boisés; le val s'élargit, formant d'une part des champs en pente bordés d'*ourlés*, de l'autre des prairies que çà et là tachette la plaque sombre des tourbières; et tandis qu'au loin apparaissent les croupes maigres des hauts plateaux, voici que devant nous la basilique énorme, aux deux lourds campaniles, se dresse au milieu des toits gris confusément enchevêtrés.

« C'est Saint-Hubert. L'humble bourgade se blottit au pied de la cathédrale séculaire qui emplit l'horizon, pèse sur la contrée de toute sa massivité dominatrice. Et quand, la ville traversée, on contemple des hauteurs de Lavaux ses verrières ogivales que le ciel d'automne patine de vieil argent, ses flèches qui finement

se découpent dans l'air vitreux, les routes nombreuses, blanches et larges, si douces aux sandales qui, par bois et bruyères, convergent toutes vers le lieu bénit, et les murs délabrés dont les vestiges encerclent à demi les alentours, et les sapins enfantinement alignés qui sur l'horizon mat burinent nettement leur silhouette moyenageuse, il semble que ce paysage d'Ardenne s'imprègne de douceur mystique, de religiosité naïve et rude qui intensément appelle le grave chant des cloches monacales et la poignante fanfare des cors, là-bas sous les feuillées lointaines. »

Saint-Hubert, en effet, est un des lieux sacrés, non seulement de l'Ardenne, mais de toute l'ancienne Austrasie. La fondation de l'abbaye, autour de laquelle la ville vint se tasser, remonte à l'an 698. Walrand, évêque de Liége, y introduisit l'ordre de Saint-Benoît et y fit transférer le corps de saint Hubert, dont le monastère prit le nom. Saint Hubert, chasseur converti, est le grand saint de ce pays de bois; c'est à lui que vont les dévotions populaires; il est l'héritier direct de la vieille déesse Arduenna, qui personnifiait avant lui le mystère à la fois tutélaire et redoutable de l'antique forêt.

Aussi dès que sa dépouille eut été transportée à l'abbaye, vit-on se produire toute une série d'événements miraculeux dont la renommée se répandit au loin et qui eurent pour premier résultat l'extension de la puissance temporelle du moustier, témoin la donation de Chevancy, celle du comte Odon, de la troisième part des biens d'Évernicourt et tant d'autres rapportées avec admiration par Bertholet, le candide historien du Luxembourg.

Cette prospérité dura jusqu'au XVIe siècle, mais en 1568 l'abbaye fut incendiée par un parti de calvinistes. Le corps de saint Hubert disparut, dit-on, dans le désastre, si tant est que les Normands n'eussent précédé les protestants dans ce sacrilège. Suivant l'abbé Feller, les reliques qu'on montre encore aujourd'hui seraient donc assez douteuses, mais la chape et la sainte étole données au saint par Charlemagne n'en accomplissent pas moins encore des miracles illustres.

« Nous sommes à un des points vertigineux du monde, là où la raison se confronte avec des faits qui la stupéfient, là où les savants sourient ou s'indignent, où les simples ne s'étonnent même pas et viennent avec une tranquille confiance solliciter des miracles, en retour d'une dévotion et d'un amour exaspérés, dit, dans ses *Monstres belges*, M. Léon Souguenet, — qui assurément ne fait pas profession de mysticisme, — dévotion et amour qu'ils ne savent plus comment exprimer, toutes les formules de prières faisant défaut. Regardez autour de vous : « Défense d'em-« porter des pierres de cet édifice, » dit une pancarte. Voyez dans le sol de la crypte cette dalle tumulaire : deux figures d'évêques en pierre y sont luisantes et polies, tant elles ont été baisées par les foules prosternées; un avis défend encore d'écrire sur les murs : un registre est ouvert à ceux qui ne peuvent résister à la manie d'inscrire leurs pensées et leurs désirs.

Phot. Hermans.

LA CONVERSION DE SAINT HUBERT.
Peinture dans l'église de Saint-Hubert.

« Feuilletez ce registre; ses feuilles sont couvertes de demandes, de prières, de supplications; un vaudevilliste rirait : « Saint Hubert, écrit quelqu'un, je vous invoque pour ma belle-« mère; » un spirituel chroniqueur s'amuserait : « Saint Hu-« bert, ne m'oubliez pas : je suis de votre canton; » « Saint « Hubert, j'ai si mal aux dents! » Mais ces feuilles gardent des traces de larmes; toute la douleur humaine signe ces procès-verbaux du malheur et de l'espoir. Le charme sinistre est subi; son obsession vous domine; d'autres l'ont senti, entre autres Léopold Ier, sceptique, sans doute, mais donataire d'un monument par Geefs, — et si, chroniqueur, vaudevilliste, humoriste, vous n'avez à offrir aux souffrants d'autres panacées que vos bons mots, laissez passer les pèlerins. »

Il en vient de partout, des pèlerins, et tous les jours; l'église est un asile perpétuellement ouvert. L'Allemagne et la France, des pays plus lointains, payent ici leur tribut. Tel jour, on voit des bandes de deux cents dévots, parfois vingt seulement qui viennent prier. Souvent ils amènent des personnes qui ont été mordues par un chien enragé, — car si tous ceux qui souffrent implorent saint Hubert, il est le « patron particulier contre la rage ». A celles-ci on fait subir l'opération de la *taille*.

Voici ce que c'est que la taille, suivant M. F. Hallet, ancien aumônier de la maison pénitentiaire de Saint-Hubert et auteur de *la Rage conjurée par l'œuvre de Saint-Hubert, manuel du pèlerin* : « L'aumônier fait, au moyen d'une lancette, une incision dans la région moyenne du front, dans laquelle est introduite une pe-

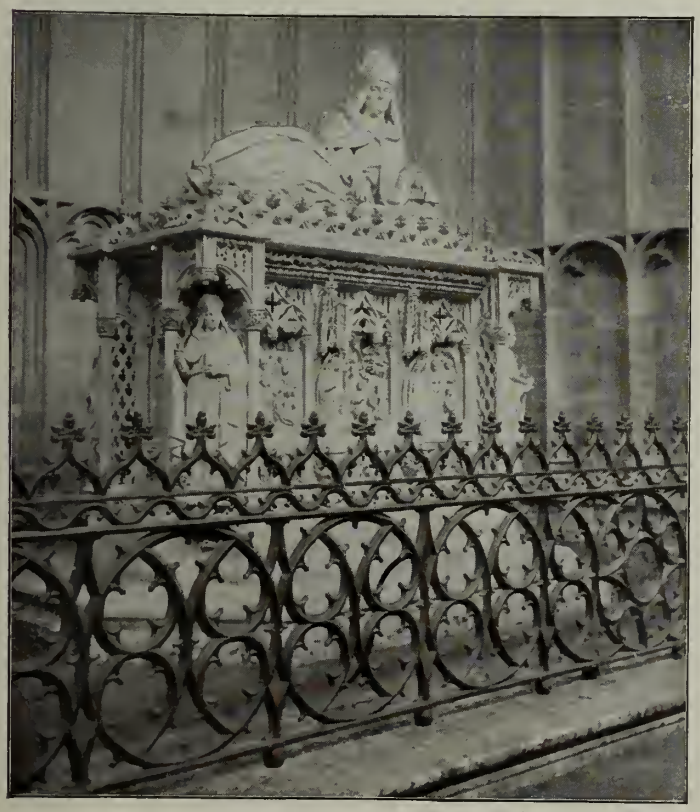

Phot. Hermans.

TOMBEAU DE SAINT HUBERT, DANS L'ÉGLISE.

tite parcelle d'un filament détaché de la sainte étole. Cette parcelle est maintenue par l'application d'un bandeau que la personne taillée doit porter pendant neuf jours. La taille est regardée comme une faveur qu'on ne peut accorder à toutes les personnes qui la désirent, mais seulement à celles qui sont censées avoir contracté le principe de la rage. »

Et, en effet, on conçoit qu'il convienne de n'user qu'avec discrétion des précieux filaments. M. l'abbé Nollet estime à quatre cent mille le nombre des personnes *taillées* depuis l'an 825. Heureusement la miraculeuse étole est, dit-on, toujours aussi longue qu'au premier jour.

Disons en quoi consistent les principales pratiques de la célèbre neuvaine de Saint-Hubert : « La personne taillée doit : 1° se confesser et communier; 2° coucher seule en draps blancs, ou bien toute vêtue lorsque les draps ne sont pas blancs; 3° boire dans un verre ou autre vase particulier; elle ne doit point baisser la tête pour boire aux fontaines ou rivières, sans cependant s'inquiéter si elle se regardait ou se voyait dans les rivières ou miroirs; 4° elle peut boire du vin rouge, clair et blanc, mêlé avec de l'eau, ou boire de l'eau pure; 5° elle peut manger du pain blanc ou autre, de la chair d'un porc mâle d'un an ou plus, des chapons ou *poules* aussi d'un an ou plus, des *poissons portant écailles*, comme harengs, saurets, carpes, etc., des *œufs cuits durs;* toutes ces choses *doivent être mangées froides;* le sel n'est point défendu; 6° elle peut se laver les mains et se frotter le visage avec un linge frais; l'usage est de ne *pas se faire la barbe pendant les neuf jours;* 7° *il ne faut pas peigner ses cheveux* pendant quarante jours, la neuvaine y comprise; 8° le dixième jour, il faut *faire délier son bandeau par un prêtre,* le faire brûler et en mettre les cendres dans la piscine; 9° il faut garder tous les ans la *fête de saint Hubert,* qui est le troisième jour de novembre. »

Phot. Hermans.

SAINT-HUBERT : COUR D'HONNEUR DE L'ANCIENNE ABBAYE, AUJOURD'HUI PÉNITENCIER.

Il est à remarquer que parmi ces précautions baroques, certaines sont d'accord avec les nécessités d'une hygiène pour ignorants. Telles quelles, leur archaïsme étonne le curieux, inquiète ou amuse le chercheur, mais donne une sorte de sécurité aux malades toujours avides de prescriptions nombreuses et précises.

Phot. Hermans.

SAINT-HUBERT : PORTE DE L'ANCIENNE ABBAYE.

L'église où se pratique cette singulière opération de la taille est, à tout prendre, un des plus beaux monuments religieux du pays. Au premier abord, il cause pourtant une violente déception. Dressée au sommet de la colline sur laquelle la ville est bâtie, sa façade XVIIIe siècle, plate et banale, est d'un goût théâtral qui paraît d'autant plus médiocre dans cet austère décor de forêt. Mais une fois le porche monumental et malencontreux franchi, l'église révèle sa rare magnificence. Construite au XVe siècle, elle a les proportions des beaux monuments gothiques; elle est fine et nerveuse, elle est de race. Elle est nue : pas d'ornements factices, de statues qui accaparent le regard au détriment des lignes générales; l'élancement des piliers ne se brise pas avant de s'épanouir. Une profonde impression se dégage de cette simplicité propice à l'admiration autant qu'à la prière. Pourtant le chœur est théâtral encore; l'autel, les clôtures sont en marbre. Ces dorures sont célèbres et enthousiasment quelques-uns; il faut les excuser : elles ont accaparé, condensé, parqué tout le mauvais goût.

Quant à l'ancienne abbaye, supprimée lors de la Révolution, c'est un assez joli monument du XVIIIe siècle, dont les communs fort agrandis sont occupés par une école pénitentiaire; elle abrite à peu près six cents jeunes garçons âgés de moins de vingt et un ans. Ils sont là par jugement des tribunaux après quelques délits, ou par la volonté de leurs parents. On les instruit, ils travaillent, ils apprennent un métier, mais ils sont prisonniers. Le régime, en général, n'est pas trop dur, et les évasions sont rares.

La ville même de Saint-Hubert n'est qu'un gros bourg, formé de deux ou trois rues escarpées entourées de ruelles rustiques, selon le type à peu près invariable des petites cités ardennaises du plateau. La grande forêt voisine lui donne pourtant je ne sais quelle poésie spéciale. Cette forêt, en effet, est une des plus belles du pays, une des plus belles et des plus variées : on y trouve de hautes futaies de hêtres, graves, silencieuses et tristes, d'admirables bois de chêne, d'impénétrables fourrés. La grand'route de Saint-Hubert à Laroche la traverse de part en part. Mais il y a peu d'autres chemins, si ce n'est des chemins forestiers, et l'on peut aisément y retrouver des clairières mystérieuses semblables à celle où, suivant la légende, saint Hubert rencontra le cerf miraculeux. Dans certaines de ses parties, elle est d'une saisissante austérité : c'est le bois sacré plein de l'horreur druidique, et l'on cherche les autels peut-être sanglants de la vieille déesse Arduenna. Mais il arrive aussi à la sylve de revêtir des grâces charmantes, des grâces idylliques. « Deux fois l'an, dit M. Vierset, les bois me semblent épanouir le plus intensément leur grâce captivante et complexe : à l'heure où les feuillages se polychromisent de teintes d'or, vineuses et safranées, ou lorsque le printemps défaille aux voluptueuses senteurs de la flore de juin. »

Quand on s'approche de la lisière est de la forêt, la beauté des bois devient plus grave. Quand, au milieu de la futaie, s'ouvre une clairière, elle a déjà toute l'âpre sauvagerie de la vraie bruyère ardennaise. Vers Champlon ou vers Amberloup, lorsqu'on a traversé l'Ourthe, on entre décidément dans la partie la plus aride du pays. Il y a encore des bois; la vallée profonde où coule le moindre ruisseau se décore toujours de taillis verdoyants; mais ces ruisseaux se font plus rares, et la plus grande partie de la contrée se compose d'un plateau ondulé dont le sol ingrat ne rend que de maigres moissons, malgré les efforts opiniâtres d'un peuple qui est pourtant parvenu à l'améliorer sérieusement.

L'Ardenne centrale. — Quand on va de Saint-Hubert à Bastogne, on traverse le cœur de l'Ardenne aride, aigre et pouilleuse. C'est un pays plat, à peine ondulé. C'est une haute plaine. Rien ne reste des montagnes qui s'y élevaient jadis, selon les géologues; leur schiste a été usé par l'air, l'eau, le vent et la pluie, véritablement raboté par les éléments, puis submergé sans doute par la mer crétacée. Aucun pic n'a résisté et ne dresse son aiguille sur le plateau ardennais. Les points culminants, la Baraque Michel, la Baraque de Fraiture, la Baraque Mathieu, ne sont guère que des renflements de la fagne ou de la bruyère.

Quand on longe les rivières, on se croirait entouré d'une chaîne de montagnes; mais quand on est sur le plateau, on ne voit pas ces rivières, et l'on s'aperçoit alors qu'elles ont percé le sol sournoisement, opiniâtrément : l'Ardenne est un plateau raviné par l'écoulement des eaux. C'est en réalité un pays où il y a des vallées et pas de montagnes, et si, en suivant la Lesse ou l'Ourthe, on goûte le charme imprévu d'une nature sauvage et variée, on peut aussi traverser presque tout le pays sans voir autre chose que cette plaine monotone où de maigres céréales alternent avec des genêts.

« L'Ardenne n'offre rien qui soit doux et joyeux, dit M. Edmond Picard, parlant de cette partie du Luxembourg; mais ses grands paysages muets et souffrants sont en singulier accord avec les pensées sévères et tristes. Son isolement et sa mélancolie remueront jusqu'aux dernières fibres les cœurs désolés. A la maturité de l'âge, surtout quand tant d'illusions sont évanouies, quand la vie apparaît comme un âpre combat contre les hommes et la nature, quand, avec amertume et inquiétude, on se demande s'il est de vraies affections, un voyage dans ces lieux austères fait accepter plus aisément la douleur. Ces routes monotones, ces bruyères vides et frissonantes, ces habitations pauvres et rares, ces bois rabougris et silencieux, ces brumes qui se prolongent longtemps dans la matinée et reviennent tôt avant le soir, ces nuits froides retenant les gelées blanches jusqu'en juin, et les ramenant dès la fin d'août, font sortir peu à peu l'âme de ses rêves de félicité, et, la mettant en harmonie avec leur sombre décor, la consolent, en lui persuadant, par un invisible accord, que ce monde n'est pas fait pour les existences commodes. »

Telle est bien la note dominante du haut plateau de l'Ardenne. L'automobilisme a pu lui apporter une vie factice,— car les chauffeurs qui aiment à faire de la vitesse ont une tendresse particulière pour ces routes désertes où ils peuvent, sans grand danger, « faire » du 80 à l'heure, — ces solitudes sont toujours aussi poignantes. C'est bien un pays qui enseigne que ce monde n'est pas fait pour les existences commodes. On le voit mieux encore dans les villages. Ils s'annoncent quand, dans la haute bruyère parsemée de pins sylvestres, se découpent les rectangles d'éteules, de pommes de terre ou de féveroles. La route, piétinée par les troupeaux, devient tout à coup singulièrement boueuse; et brusquement dans un repli du terrain les maisons apparaissent. Elles sont basses, couleur de terre, une mousse noire en cimente les moellons, et elles se massent, trapues, sous d'immenses toits d'ardoise. Souvent, au milieu de la place en contre-bas, près de l'église, il y a une énorme fosse à purin ou un grand tas de fumier où les poules picorent. Une jeune femme maigre, et déjà courbée, porte sur la tête un grand tas de fougères qui servira pour la litière des bestiaux; un enfant tout petit conduit des vaches au pré; un chien aboie, quelques cochons cheminent lourdement. Pas d'hommes dans le village, aucune parlote, aucune gaieté, tout le monde travaille, tout le monde trime : il est si dur de vivre !

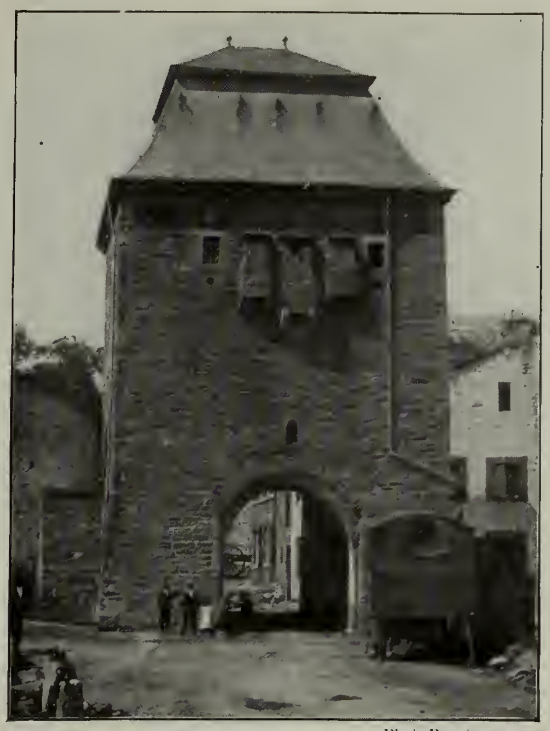

Phot. Hermans.

BASTOGNE : LA PORTE DE TRÈVES.

Le paysan ardennais, les coopératives de laiterie. — Dans les vallées, dans les belles fermes de la Famenne et du Condroz, on n'aime pas ces Ardennais du plateau; on les appelle des « Arabes », parce qu'ils sont âpres au gain, et le fait est qu'il est peu de paysans plus têtus, plus tenaces, plus défiants et plus madrés.

« Mais il faut les aimer quand même, dit un écrivain belge qui les connaît bien, et qui les a décrits, M. Thomas Braun. Leur terre les a faits tels; les avoines qui poussent dans les pierres ne pèsent pas lourd à la grange, et s'il pleut en septembre, les crèches sont vides d'herbages odorants, et les « canadas » (pommes de terre) manquent à la « caboulée » (plat rustique). Leur terre est aride et exigeante. Dans un pays de delta à double récolte, on les admirerait comme d'autres colons indolents et généreux. Mais leur sournoiserie vient d'avoir épié les mouvements du vent où se balance leur fortune. Pourquoi se fieraient-ils au voisin ou à l'étranger, quand le sol et les éléments leur sont déjà hostiles ! »

La vie s'est cependant adoucie dans le village ardennais depuis ces dernières années. Une excellente institution y a introduit un peu de bien-être : c'est celle des coopératives de laiterie. Rien de plus ingénieux dans un pays où le paysan est généralement trop misérable pour avoir plus d'une vache et où l'on est trop éloigné des villes pour qu'il soit possible d'y expédier le lait. Voici en quoi cela consiste. Dans un village plus ou moins central, les promoteurs de la coopérative ont installé une petite usine à fabriquer le beurre selon les procédés les plus modernes. Le paysan y apporte son lait — ne fût-ce que quelques litres — et on le lui paye immédiatement, au taux du marché. Comme la coopérative a pour rayon un territoire assez étendu, elle réunit de la sorte quelques milliers de litres par jour, de telle façon que la fabrication du beurre y peut être vraiment lucrative. Les bénéfices — frais d'amortissement et d'exploitation déduits — sont partagés entre tous les coopérateurs, c'est-à-dire entre tous les paysans qui apportent leur lait à l'usine. Ces coopératives, qui ont presque toutes été organisées par le parti catholique, fonctionnent en général sous la surveillance et parfois sous la direction du curé. De toutes les œuvres sociales du parti, celle-ci est peut-être la plus vraiment utile. C'est dans tous les cas celle qui lui assure la clientèle électorale la plus fidèle.

Bastogne, « Paris en Ardenne ». La ville des jambons. — La capitale, si l'on peut ainsi parler, de ce maigre pays est

ATTELAGE ARDENNAIS.

Phot. Hermans.

BASTOGNE : L'ÉGLISE ET LA PORTE DE TRÈVES.

Bastogne, appelée plus ou moins ironiquement Paris en Ardenne. Il paraît que cette singulière comparaison est de Guichardin, et l'on continue depuis le XVIe siècle à la répéter complaisamment. Une longue et large rue, quelques ruelles transversales, bien vite arrêtées de part et d'autre, une petite vallée herbue où naît la Wiltz, affluent de la Sure, une petite gare de chemin de fer, une grande place avec une grande auberge ou, si vous voulez, un hôtel, la poste, le séminaire, l'église et une vieille porte, voilà le Paris ardennais. C'est une vieille ville. Sigefroid, premier comte de Luxembourg, y construisit une forteresse qui résista vaillamment aux huguenots de Louis de Nassau. Elle a une très curieuse église, type intéressant du style ogival primaire, bien conservée malgré quelques remaniements malencontreux. La tour carrée, la porte, les piliers de la nef sont d'un caractère très pur ; le reste date du XVe siècle.

Mais ce n'est ni pour son église, ni pour la vieille porte que l'on peut voir à côté, ni pour son étrange surnom que la ville de Bastogne est fameuse en Ardenne : c'est pour ses jambons. Véritable centre d'approvisionnement de tout le pays, carrefour de sept grand'routes, Bastogne est le grand marché de ces jambons d'Ardenne, « tout parfumés des odeurs de la glandée où le herdier, chaque matin, a conduit son troupeau moyennant trente-cinq sous l'an, un décalitre de blé et les soies de la bête brûlée à Noël dans la neige ». Le jambon est le mets national du pays. Toutes les fermes ont les leurs, qui pendent dans la grande cheminée et noircissent à la fumée de bruyères. Les dimanches, on en assaisonne la « caboulée », c'est-à-dire le plat de pommes de terre au lard dont l'Ardennais fait sa nourriture ordinaire. A la fête du village, on le fait cuire, d'après la recette suivante : Mettre tremper le jambon trois jours, changer l'eau chaque jour, et bien gratter le jambon avec un couteau. Faire une pâte de pain assez ferme, l'étendre sur le plateau, y mettre du persil, de la sauge, du thym, du laurier, du piment et du poivre, puis le jambon, couenne en l'air. Au four, deux heures, pas davantage. Pour le véritable Ardennais, il n'y a pas de plat au monde qui soit comparable à celui-là. Mais on ne le mange que dans les grandes fermes, et une fois l'an. Le reste de l'année, on économise, et la plupart des jambons s'en vont à Bastogne qui les exporte en grand nombre.

EN ROUTE POUR LA VILLE.

Neufchâteau. — Vers Houffalize, au nord, ou vers Neufchâteau, au sud-ouest, partout autour de Bastogne, la contrée reste aussi monotone, aussi aride, et du même caractère austère et mélancolique. Au sud de Bastogne, avant d'arriver à Arlon, la seule ville de quelque importance est Neufchâteau. Ce chef-lieu d'arrondissement compte à peine 2800 habitants. Il est du reste distant de plusieurs kilomètres du chemin de fer. La gare la plus proche est Longlier. Bâti irrégulièrement sur une colline, Neufchâteau est plutôt un gros village qu'une véritable ville. Il date pourtant du VIIIe siècle et l'on prétend même que c'est là que Grifon, le troisième fils de Charles Martel, fut enfermé par son frère Carloman. Mais la question est fort controversée.

En tout cas, ce qui subsistait du château fut détruit par les Français en 1555 (toujours Henri II). Reste l'église, médiocre monument de l'avant-dernier siècle, avec une de ces façades à fronton dont le Luxembourg est vraiment prodigue. Les restes des murs rasés s'étagent autour du mamelon, et une « Notre-Dame de Lourdes » s'appuie à la dernière tourelle, dépendance de l'hospice. Cette colline du château est percée d'un tunnel où passe le chemin dit du Moulin. La rue « Derrière-le-Château » est un ancien chemin de ronde dont les bicoques ont été évidemment construites avec les matériaux provenant des ruines, ce qui leur donne un pittoresque romantique assez imprévu. Voilà tout ce que ce chef-lieu peut offrir à la curiosité des touristes. Mais la petite ville est bien située, dans un cirque de bois admirables qui s'étendent au midi vers Grappefontaine, Straimont, Assénois et Suxy.

Quand, se dirigeant vers Arlon, on a traversé ces bois, le pays change un peu d'aspect. Il est moins âpre, moins triste. On se sent dans une terre un peu plus riche, et l'on traverse de beaux villages animés et bien bâtis, comme Habay-la-Neuve ou Hachy. Au delà de ces bois se trouve d'ailleurs une nouvelle frontière linguistique. C'est là, en effet, que commence le patois allemand que l'on parle aux environs d'Arlon et, dans le peuple, à Arlon même. Ce coin du Luxembourg est un des points de contact de la culture française et de la germanique, un de ces pays frontières où toutes les idées ont cours comme toutes les monnaies, mais qui, pour cette raison même, conservent plus longtemps que d'autres pays leurs coutumes et leurs habitudes d'esprit local.

ARLON

Une ville de fonctionnaires et de propriétaires terriens. — Perdu à l'extrémité du territoire belge, le chef-lieu de la province de Luxembourg, qui a aujourd'hui près de 8000 habitants, se différencie assez nettement, par l'aspect et par les mœurs, de la plupart des villes belges. Ce n'est assurément pas une ville allemande, bien que le peuple y parle un patois germanique, mais c'est bien une vieille ville luxembourgeoise, ayant gardé ses habitudes, ses façons de penser provinciales, et conservant peut-être autant de liens avec Paris qu'avec Bruxelles. Il n'y a guère d'industrie à Arlon, et le peuple y vit des petits métiers traditionnels. Mais on y trouve une vieille bourgeoisie opulente, composée en majeure partie de propriétaires terriens, souvent intéressés dans les hauts fourneaux du grand-duché ou de Longwy, et qui mettent une

sorte d'orgueil provincial à faire vivre la ville et à ne point déserter leurs vieux hôtels entourés de jardins et d'un aspect à demi rural. Comme l'aristocratie des petites villes d'autrefois, ces propriétaires luxembourgeois vivent entre eux, s'allient entre eux, et passent commodément l'année à dîner et à chasser les uns chez les autres dans un ennui confortable et conservateur. Bien qu'elle n'offre aucune particularité au touriste, si ce n'est un musée d'archéologie fort intéressant pour l'histoire du Luxembourg, Arlon est d'ailleurs une ville agréable et bien bâtie, au sommet d'une colline qu'elle habille de toutes parts. Les rues sont larges et propres; il y a de grandes places plantées d'arbres, et tout y invite à une vie retirée, insouciante et paisible.

Phot. Hermans.

VUE GÉNÉRALE D'ARLON.

L'histoire d'Arlon. — Située sur la voie romaine qui se dirigeait vers Trèves, Arlon est une des plus vieilles villes de la Belgique; c'est l'*Orolaunum* d'Antonin, étape et citadelle des légions en route vers la Marche de l'Est. A la fin de l'empire romain, ce fut probablement une des cités les plus importantes de cette région et, avant le sac de la ville par les bandes de Henri II, en 1558, on y trouvait encore beaucoup d'antiquités romaines, paraît-il, et notamment un certain autel de Diane dont parle Bertels, le plus ancien historien du Luxembourg. Grand amateur d'étymologies fantaisistes, il profite de cette circonstance pour soutenir que le nom d'Arlon vient des mots latins : *Ara lunæ*, l'autel de la lune. La mention d'Orolaunum sur l'itinéraire d'Antonin, dans la carte de Peutinger et dans l'acte de partage du royaume de Lothaire en 870, ne laisse à ce sujet aucun doute.

Au moyen âge le territoire d'Arlon formait un comté qui fut compris dans le patrimoine de Sigefroid, premier comte de Luxembourg. A sa mort, ce domaine échut à son fils aîné, Henri Ier, qui devint duc de Bavière. Le fils de celui-ci, Henri II, étant mort sans enfant vers l'an 1032, le comté d'Arlon retourna à Conrad, petit-fils de Sigefroid, qui eut pour successeurs Waleram Ier, Foulques et Waleram II. Adèle, fille de Waleram II, porta le comté d'Arlon, transformé en marquisat, dans la maison de Limbourg par son mariage avec le duc Henri III. En 1214, Waleram III, fils de Henri III, constitua le marquisat d'Arlon en dot à sa fille Ermesinde, héritière du Luxembourg. Ce fut la fin de l'existence indépendante du pays d'Arlon.

Dans la ville moderne il ne reste pas plus de traces de l'importance qu'elle eut au moyen âge que de celle que lui valut sa situation à l'époque romaine. Il est, en effet, peu de villes belges dont l'histoire offre une aussi lamentable série de calamités. Elle fut incendiée ou saccagée six fois en l'espace de trois siècles. Sa situation de ville frontière l'exposait plus que toute autre aux fureurs de la guerre. En 1558, les Français la détruisent de fond en comble. En 1604, les Hollandais du comté d'Hollach font de même. En 1651, nouveau ravage des Français. En 1671, Louis XIV fait raser les fortifications. Enfin, en 1793, les troupes de la République y pénétrèrent après leur victoire sur les Autrichiens et y commirent quelques actes de pillage. Devenue chef-lieu de province depuis 1839, Arlon, qui jusque-là avait vécu dans l'ombre de Luxembourg, sa grande voisine, s'est beaucoup développée. Elle n'a retiré que des avantages de la scission du vieux territoire luxembourgeois.

Phot. Hermans.

ARLON : HOTEL DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL.

Les environs d'Arlon. Les ruines de Clairfontaine. — Les environs d'Arlon, qui n'appartiennent plus à la région schisteuse de la haute Ardenne, sont, en général, assez fertiles et bien cultivés, mais ils n'ont pas le pittoresque du reste de la province. On y trouve cependant des ruines fort intéressantes : celles de la belle abbaye de Clairfontaine, fondée en 1216 par la pieuse comtesse Ermesinde. Une jolie légende s'y rattache : « Ermesinde, dit un vieil historien du Luxembourg, habitait vers l'an 1216 son château de Bardenbourg. Un jour qu'elle était allée se promener aux environs, elle s'arrêta, pour s'y reposer, au bord d'une fontaine. L'onde en était pure, des fleurs charmantes croissaient sur ses bords, et des arbres immenses la couvraient d'un dôme impénétrable aux ardeurs du soleil. La comtesse s'assit sur la mousse. Il régnait tant de calme autour d'elle, la fraîcheur du bois était si douce, les oiseaux chantaient avec tant de bonheur au-dessus de sa tête qu'elle s'abandonna à la rêverie. Elle s'endormit, et aussitôt elle eut un songe. Elle vit venir à elle, descendant d'une montagne voisine, une dame d'une beauté merveilleuse, vêtue d'une robe bleue semée d'étoiles d'argent, et tenant dans ses bras un petit enfant. La dame s'approcha de la fontaine où était Ermesinde et alla s'asseoir sur l'autre bord. La comtesse, charmée, la considérait en silence. Tout à coup elle vit sortir de toutes les issues de la forêt un immense troupeau de moutons qui vint se ranger autour de la dame inconnue. Ces moutons avaient une toison singulière : ils étaient blancs et marqués sur le dos d'une figure noire, en forme de scapulaire, de la largeur de deux paumes. La dame semblait prendre beaucoup de plaisir à les considérer et les caressait de la main l'un après l'autre. Puis elle se leva, montra en souriant le troupeau à Ermesinde, lui fit

Phot. Hermans.

ARLON : LA GRAND'RUE.

un signe de la main comme pour lui en confier la garde et disparut. »

Ce songe jeta la comtesse dans un grand trouble. Elle crut qu'il contenait un avertissement du ciel qu'elle ne pouvait comprendre. Elle alla consulter un ermite qui habitait dans la forêt, à peu de distance de l'endroit où avait eu lieu la vision et à la place même où, plus tard, fut bâtie l'abbaye. L'ermite commença par adresser une prière à l'Esprit-Saint, et, la sagesse divine l'éclairant, il répondit à la comtesse que la dame vêtue de bleu et portant un enfant dans ses bras n'était autre que la sainte Vierge portant l'Enfant-Jésus ; que les moutons blancs et noirs signifiaient les religieux de l'ordre de Saint-Bernard, pour lesquels la sainte Vierge avait une prédilection particulière ; enfin, que la Vierge, en mettant le troupeau sous la garde d'Ermesinde, lui avait fait connaître son désir de lui voir fonder un monastère dans ce lieu. La comtesse était trop pieuse pour ne pas suivre cet avis, et dès la même année elle fit jeter les fondements d'une abbaye qui prit le nom de Clairefontaine (*Clarafons*) en souvenir de la source inspiratrice. Elle y installa des religieuses nobles de l'ordre de Cîteaux, dota magnifiquement le monastère, et lui accorda de nombreux privilèges. Ermesinde mourut en 1246 et fut enterrée dans l'église de l'abbaye, à la droite du chœur.

La fontaine où la bonne comtesse Ermesinde eut sa vision coule toujours, mais de la somptueuse abbaye il ne reste plus aujourd'hui que quelques pierres, dont un fragment de cloître que les buissons et les plantes grimpantes recouvrent à demi.

Virton et la forêt de Chiny. Les ruines de l'abbaye d'Orval. — Le pays d'Arlon, ce n'est déjà plus guère l'Ardenne : le pays de Virton, à l'extrémité sud-est de la Belgique, appartient à une tout autre région. Virton est un véritable district lorrain. Le paysage y est sobre, un peu triste, avec de grandes lignes de coteaux ondulés, mais il n'a rien de l'âpreté, de l'aridité ardennaise.

Virton même est une agréable petite ville de 2500 habitants qui, comme Arlon, doit son origine à une étape romaine. On a, en effet, trouvé dans les environs beaucoup d'antiquités de l'époque impériale.

Le bon Bertels assure qu'il y avait là autrefois un autel de Jupiter tonnant, d'où le nom de la ville, dit-il, *Vir tonnans*. Ce grand chercheur d'étymologies a oublié qu'il y avait à Virton deux ruisseaux : le Vir et le Ton. Virton faisait autrefois partie du comté de Chiny. Le centre de cette principauté, qui eut son importance au moyen âge, était la petite ville fortifiée de Chiny, qui, de décadence en décadence, finit par tomber au rang du plus humble village.

Au commencement du XIXe siècle, on y trouvait encore, paraît-il, une belle église romane, souvenir de son ancienne splendeur, mais on l'a démolie pour en construire une autre en 1829.

ARLON : LE CALVAIRE.

Le comté de Chiny, démembrement de celui d'Ardenne, n'était en somme qu'une immense forêt. Elle existe encore, et c'est une des plus belles et des plus giboyeuses du pays. On y chasse beaucoup au gros gibier ; le cerf, le chevreuil, le sanglier y abondent ainsi que le renard, et l'on y trouve même quelques loups. Il y a une vingtaine d'années, ceux-ci étaient fort nombreux dans le pays, et, en hiver, certains paysans pratiquaient la profession de louvetier. Quand ils avaient pris une bête, ils lui coupaient la tête, la mettaient dans un panier et s'en allaient de porte en porte et de village en village toucher la redevance que chacun leur payait, selon ses moyens et selon la coutume. Les loups sont devenus trop rares aujourd'hui pour que cette rude chasse soit encore lucrative, et le tueur de loups a disparu des villages.

C'est au milieu de ces bois, dans un très beau site, que se trouvent les ruines émouvantes de l'abbaye d'Orval.

Phot. Hermans.

ARLON : LE COUVENT DES JÉSUITES.

« Comme les ruines de Villers, dit Eugène Gens, qui, écrivant vers 1843, se prend d'un enthousiasme romantique dès qu'il voit des murs lézardés, celles d'Orval sont de toute part entourées de bois ; mais ici, ce sont de véritables forêts, une partie de cette forêt des Ardennes, aussi vieille que l'Europe, dont à peine quelques routes tracées ont altéré la sauvage et primitive physionomie. Aussi le contraste est-il plus frappant encore qu'à Villers, lorsque, après avoir traversé pendant plusieurs heures un pays presque désert, coupé de marais, de forêts et de bruyères, vous voyez surgir tout à coup devant vous un vaste amoncellement de décombres qui couvrent l'espace d'une ville. Vous sentez quelque chose de l'étonnement qu'éprouve le voyageur en Syrie, quand, au sortir des gorges arides de l'Anti-Liban, il voit surgir devant lui les ruines gigantesques de Balbeck ou de Palmyre. »

L'abbaye d'Orval était d'une vénérable antiquité. La montagne du Fâ qui est voisine était, nous dit la légende, le séjour favori des fées, probablement des compagnes de la déesse Arduenna. Elles étaient très craintes et très vénérées, de sorte que les premiers apôtres chrétiens du pays eurent bien de la peine à les en chasser. Mais ermites et moines, ces convertisseurs étaient d'opiniâtres pionniers et de rudes conquérants. Les pauvres fées finirent par céder la place ; et si elles reviennent parfois encore dans le pays, ce n'est que pour épouvanter les bonnes femmes et amuser les petits enfants. Aux ermites d'Orval succédèrent, au xe siècle, des bénédictins venus de Calabre pour rapporter à la comtesse Mathilde de Chiny le corps de son mari, Arnould de Granson, qui avait été tué dans un combat. La pieuse dame leur fit don de cette solitude, où ils élevèrent l'abbaye primitive. En 1110, aux bénédictins calabrais succédèrent des chanoines augustins de Trèves, et à ceux-ci, en 1120, des bernardins. C'est alors que fut construite l'abbaye cistercienne d'Orval, remplacée au xviiie siècle par le superbe couvent qui fut détruit peu après. Toute l'abbaye devait être modifiée, et c'est parce qu'on n'eut pas le temps d'achever le plan projeté que nous pouvons contempler aujourd'hui les restes de l'ancienne église Notre-Dame, précieux échantillon du style de transition le plus pur et le plus élégant.

Durant six siècles et demi que les cisterciens l'occupèrent, Orval s'éleva à un degré de prospérité inouï. La restauration complète du vieux monastère fut entreprise en 1760 par Albert de Meuldres, quarante-huitième abbé d'Orval. Un magnifique temple, dédié à saint Bernard, fut bâti dans l'axe de l'entrée. Tout autour, un carré parfait de bâtiments somptueux comprenant le palais abbatial précédait la cour d'honneur. En dehors du quadrilatère, on avait construit les bâtiments de réception, avec une grande salle de festins destinée aux hôtes illustres qu'Orval recevait en grand nombre. L'église, d'une richesse sans pareille, était supportée par d'énormes colonnes de marbre rouge cannelé, dont on retrouve des fragments parmi les ruines. L'ensemble était d'un style rococo, peu religieux, mais qui devait être très élégant. On avait fait venir pour le décorer un certain Santino Antonelli, de Côme, qui resta dans le pays, et, après le sac de l'abbaye, devint juge de paix à Florenville. Les moines n'eurent guère le temps de jouir de toutes ces merveilles. L'abbaye fut incendiée en juin 1793 par la brigade du général Loison, qui faisait partie de l'armée que Carnot envoya, sous les ordres de Beauregard, contre les troupes autrichiennes qui occupaient le Luxembourg. La position de cette armée était extrêmement difficile, et les dragons de Latour avaient combattu les républicains avec beaucoup de fureur. C'est probablement par représailles qu'on mit le feu à l'abbaye d'Orval. Le fait est que les soldats du général Loison semblent avoir été possédés d'une véritable rage de destruction. On commença par tout piller et saccager ; puis le feu, activé par des tas de bois et de broussailles farcis de bombes, acheva l'œuvre de mort. Ce fut une conflagration effroyable : l'incendie dura plus d'un mois. Après l'annexion de la Belgique, l'abbaye d'Orval, convertie en bien national, fut abandonnée comme Villers à l'action des eaux et à la rapacité des paysans. Vers 1850, elle devint la propriété du comte de Loen d'Eschédé. « Celui-ci, dit M. Jean d'Ardenne (Léon Dommartin), à qui l'on doit un excellent guide de l'Ardenne, inaugura un système de fouilles, de déblaiements, voire de restaurations partielles un peu excessif. Le caractère émouvant de cette grande ruine, où le temps avait mis sa griffe et la nature son vêtement pittoresque, ne gagna pas à être changé d'une manière aussi complète. Le squelette d'Orval, se dressant proprement au milieu d'un parc anglais, produit une impression fort atténuée. »

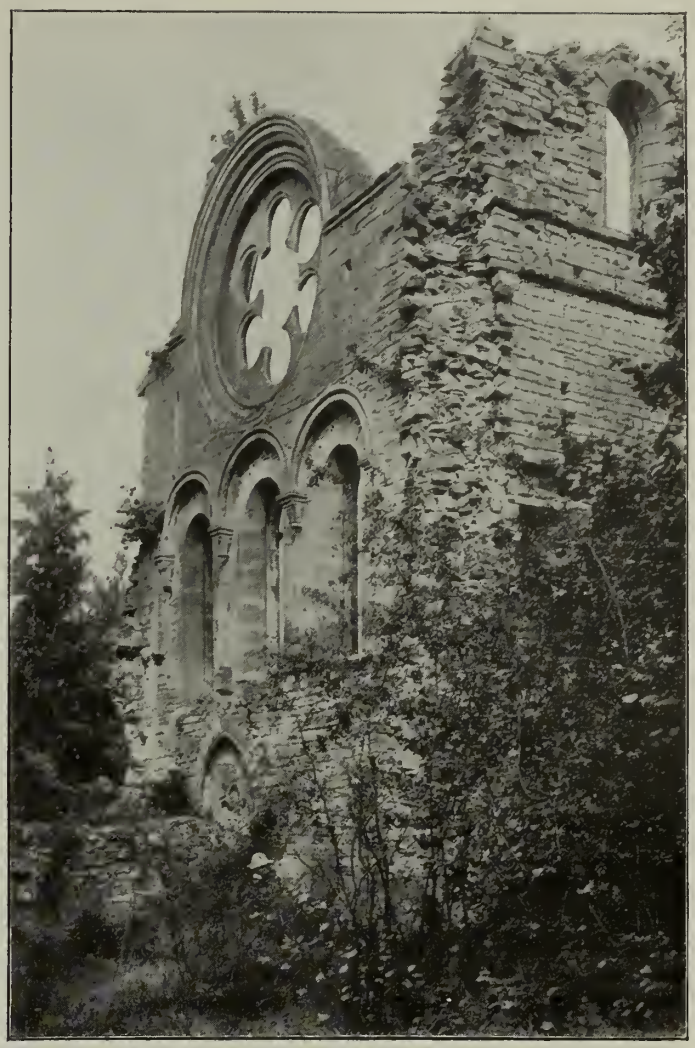

RUINES D'ORVAL :
ROSACE DU TRANSEPT DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME.

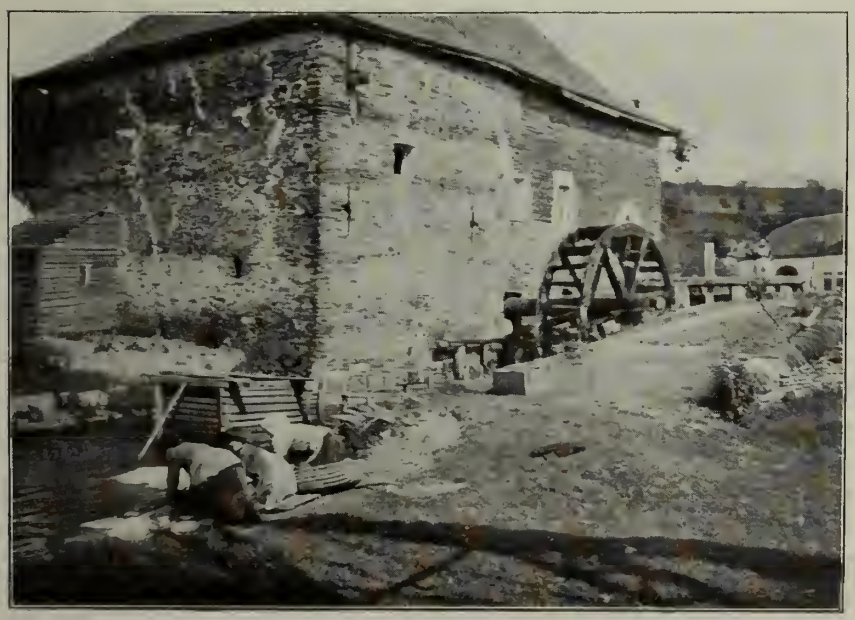

Phot. Puttemans.

LA SEMOIS : LE MOULIN DE CUGNON.

Les légendes du pays de Chiny. Florenville. — Tout ce pays de Chiny est plein de lé-

gendes. Le ruisseau de Saint-Remy est hanté par les « Grimons », sorte de lutins qui donnent des soufflets au passant. Le Ry de Tourjon a un « Trou des Fées » appelé le Montil, et le lieu de « l'Ancienne Justice », c'est-à-dire du gibet, également appelé la « Payreuse », est hanté par un bouc noir qui, depuis des siècles, fait à lui tout seul le sabbat.

L'histoire féodale est du reste suffisamment tragique dans ce coin de forêt pour occuper l'imagination ; telle celle du vieux village de Muno, à deux pas de la frontière. C'était au XIe siècle le siège d'un prieuré fondé par le comte Hermann, fils de Godefroy le Barbu. Il releva, jusqu'au XVIe siècle, de l'abbaye de Saint-Vaime, à Verdun. Mais, en 1574, une bulle de Grégoire XIII le donna aux jésuites de Liége, et leur recteur porta, à partir de ce moment, le titre de sire de Muno. Il publia, à la fin du XVIe siècle, la *Coutume de Muno*, qui établissait sa souveraineté absolue. Ce gouvernement autocratique et bizarre eut, dans ses annales, une page étrangement sanglante, l'affaire des deux frères Signorel, qui furent pendus après un jugement inique rendu par les représentants du recteur : le père Gollenvaux, le lieutenant-seigneur Nicolas-Urbain de Malmédy et le procureur fiscal Laporte. Ces despotes de la petite seigneurie condamnèrent pour on ne sait quel manquement à la coutume les deux Signorel. Le premier, Thomas, fut même pendu deux fois. Le bourreau ayant coupé la corde trop tôt, le malheureux laissé pour mort se ranima. On le rependit le lendemain, malgré toutes les supplications, et il fut enterré immédiatement, avant que la mort eût été constatée. On confisqua les biens de la famille et on les fit vendre à Carignan. La procédure fut annulée dans la suite et la mémoire des Signorel réhabilitée. Mais l'affaire, qui date de 1730, fit un bruit énorme et fut exploitée par les ennemis de la compagnie, lors de la campagne qui aboutit à sa suppression en 1772.

Muno, Chiny, Villiers-devant-Orval, ne sont plus maintenant que d'humbles villages. Le véritable centre de ce pays, c'est Florenville, aujourd'hui une des localités les plus importantes du Luxembourg. Cette petite ville est largement assise sur la rive gauche de la Semois, qui arrive de Chiny par Lacuisine. Commençant au bord de la rivière par des ruelles montantes, elle est fort bien bâtie dans sa partie supérieure, avec des rues très larges, une place immense, des auberges bien achalandées et de très nombreuses boutiques. C'est le type du gros bourg de l'Ardenne fort modernisé en ces dernières années. Florenville pourtant a conservé quelques habitudes rurales pittoresques et savoureuses. A l'aube, on entend encore le son rauque de la trompe qui appelle le bétail de la « herde » ou de la « saure », c'est-à-dire du troupeau commun. A ce signal, les cochons sortent de toutes les étables et vont se grouper autour du porcher ou herdier, qui s'en va les conduire à la vaine pâture, car Florenville, comme beaucoup de localités des Ardennes, possède encore de grands biens communaux. Cette petite scène matinale se reproduit dans beaucoup de villages du pays, mais dans un bourg aussi important que Florenville elle est particulièrement curieuse à observer.

« Malgré son aspect moderne, dit Jean d'Ardenne, Florenville a une histoire qui remonte au XIIe siècle. Ce fut un domaine des La Marck. Il y a une cinquantaine d'années, des vestiges du château féodal existaient encore dans le pré Lacoue. Le dernier épisode marquant de cette histoire se rapporte à la guerre franco-allemande : en août-septembre 1870, le territoire de Florenville fut livré à une véritable invasion : fugitifs et curieux y affluaient; non seulement le bourg regorgeait, mais il y avait des campements aux alentours; le jour de Beaumont, les populations affolées, jetées sur le sol belge, encombraient les chemins venant de Carignan. Le matin du 1er septembre, où le canon de Sedan avait précédé l'aube, les curieux se pressaient en foule sur la grand'route, vers les Quatre-Arbres. »

La tourmente passée, la contrée prit un tout autre aspect : les questions de curiosité et de ravitaillement primèrent tout; on vit surgir des types nouveaux, nés des circonstances : spéculateurs, entremetteurs entre les départements ruinés par l'invasion et le pays voisin, visiteurs de champs de bataille, pilleurs d'épaves, ramasseurs de chassepots et amateurs de chevaux.

LA SEMOIS : UN GUÉ A LACUISINE.

Le cours de la Semois. La plus sinueuse des rivières. Les ardoisières. Les champs de tabac. Bouillon et son château. — C'est un peu au-dessus de Florenville qu'il faut commencer à descendre la Semois si l'on veut apprécier tout le charme agreste de cette belle rivière, une des plus sauvages de toute l'Ardenne belge, et probablement de toute cette partie de l'Europe. Cette vallée perdue loin des grand'routes et protégée contre la guerre aussi bien que contre la civilisation par les forêts impénétrables qui l'entourent a toujours vécu solitaire. Les hommes ne sont pas arrivés à en modifier l'aspect, et les rares villages qui s'y trouvent n'ont guère changé depuis le moyen âge.

La Semois prend sa source dans les environs d'Arlon, mais jusqu'à Izel ce n'est qu'une agréable rivière ardennaise, qui ressemble à beaucoup d'autres. A partir de cet endroit les rochers qui la bordent s'élèvent et se resserrent. Après Lacuisine, un peu au-dessous de Chiny, ils deviennent monstrueux, et l'on s'explique que ce cours d'eau qui, à vol d'oiseau, entre Florenville et Monthermé — son embouchure — ne parcourt que 46 kilomètres, ait un développement de 137 kilomètres si l'on suit le fil de l'eau. La rivière coule entre deux murailles énormes qui tombent à pic dans le flot, du reste peu profond, de sorte que le seul moyen de visiter ces sites sauvages, c'est de descendre la rivière à pieds déchaux (au risque, quand on ne la connaît pas bien, de tomber brusquement dans quelque trou) ou mieux encore de s'embarquer dans certains bateaux plats que d'habiles mariniers font naviguer à travers les gorges encaissées. Debout, à l'arrière, ils plongent la gaffe dans les cailloux du lit, et d'une adroite poussée dirigent l'esquif parmi les blocs de pierres qui barrent le courant. Le fond du bachot frotte sans cesse contre le fond de la rivière, et de temps en temps il s'arrête. Il faut mettre pied à terre sur quelque quartier de roc, afin de renflouer l'étrange navire. Le marinier descend dans l'eau, pousse, tire, soulève, se sert de sa gaffe comme d'un levier, et l'on repart. L'excursion est ainsi semée d'aventures qui donnent au touriste l'illusion de découvrir un pays neuf. Le fait est qu'on pourrait se croire perdu aux confins du monde. A droite, à gauche, en amont, en aval, ce ne sont que murailles abruptes,

BOUILLON ET LA VALLÉE DE LA SEMOIS : VUES DE LA RAMONETTE (PROVINCE DE LUXEMBOURG)

pics inaccessibles, éboulis monstrueux. Le rocher du Négé, le rocher de la Goffe-Louis, le rocher de la Goffette, le rocher Pircot, les roches du Hat et les roches fendues : blocs étranges dont les profils écornés et grimaçants évoquent les animaux monstrueux de la préhistoire.

Chaque année, à la fonte des neiges, des quartiers de schistes se détachent des crêtes et, dégringolant de degré en degré, rebondissent jusqu'au milieu de la rivière, qui les submerge ou détourne son cours.

Cheminant ainsi cahin-caha parmi les surprises d'une nature vierge, on arrive d'abord à Florenville, qui, après ces aspects sauvages, fait l'effet d'un village enchanteur, merveilleusement disposé pour la commodité de la vie et le plaisir des yeux. On passe ensuite devant la forge Roussel, qu'un livre de M. Edmond Picard a rendue célèbre, et devant le vieux village de Chassepierre dont les maisons sont pittoresquement groupées dans une encoignure, à la courbe de la rivière, et s'étagent, degré par degré, jusqu'à la route de Bouillon. Puis, au travers de la forêt de Chiny et des bois de Sainte-Cécile, la rivière chemine vers Herbeumont, gros bourg pittoresquement situé et dont on a fait un centre important de villégiature. A l'abri d'un vieux manoir féodal qui semble le protéger, cet antique village, dont l'origine remonte au XIIe siècle, étale ses jolies maisonnettes dans un désordre très savoureux. Ce village pourtant n'est point misérable. Il y règne un air d'aisance et de bonne humeur qu'on trouve rarement en Ardenne. Il a en effet une industrie : l'exploitation des ardoisières, qui occupe presque toute la population mâle. Le mari gagnant d'un côté et la femme de l'autre procurent une certaine aisance aux familles de ce village, où les pauvres sont inconnus. Beaucoup d'habitants d'Herbeumont et des environs ont autrefois — et encore actuellement — émigré en assez grand nombre aux États-Unis d'Amérique, et il serait difficile d'y trouver de nos jours des familles qui n'aient pas un fils, un frère ou un parent quelconque établi dans les pays d'outre-mer. Cet esprit aventureux, qui a pris naissance dans ce petit coin perdu des Ardennes, a contribué, pour une bonne part, au bien-être général de la population par les habitudes d'ordre, de prévoyance, d'économie, qu'acquiert tout homme livré, au loin, à son initiative personnelle comme à ses propres ressources.

La plupart des communes de ce pays sauvage sont du reste beaucoup plus prospères que celles de la haute Ardenne. Plusieurs d'entre elles, visitées chaque année par les touristes, ont de bons hôtels, des « pensions de famille » confortables ; et là où l'on n'exploite pas les ardoisières, on cultive le tabac, qui pousse à merveille dans les alluvions de la rivière et sur les coteaux abrités que l'on trouve de temps en temps entre deux éboulis de rochers.

Phot. Puttemans.

LA SEMOIS : BOUILLON ET LE CHATEAU FORT.

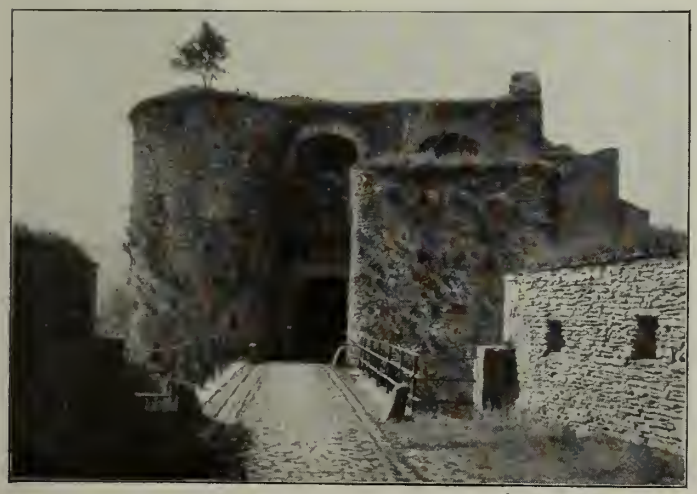

Phot. Puttemans.

BOUILLON : L'ENTRÉE DU CHATEAU FORT.

Au delà d'Herbeumont, on rentre dans la sauvagerie. La Semois, passant par Cugnon et Dohan, côtoie la forêt de Bouillon. C'est le pays des grandes chasses, et comme de raison on y trouve reproduite avec d'amusantes variantes la légende de la Chasse infernale. Un certain sire Renaud, dit-on, avait une telle passion de courre le cerf qu'il montait à cheval même le dimanche, au lieu de se consacrer au Seigneur. Un certain dimanche, donc, comme il chassait dans la forêt de Bouillon, il vit venir à lui deux étrangers dont l'un, le plus jeune, avait les traits pleins de douceur et l'autre le teint basané et la figure dure. Renaud les engagea à le suivre, proposition acceptée avec empressement par le plus âgé et avec hésitation par le plus jeune, qui lui rappela que le dimanche était un jour de prières. Le chasseur effréné ne tint pas compte de cette observation et ils se mirent en route. Un magnifique cerf se présenta presque aussitôt ; poursuivi avec une ardeur peu commune par le comte et ses compagnons qui chevauchaient à côté de lui, l'animal se réfugia dans un ermitage. Le religieux qui l'habitait parut sur le seuil de la porte et supplia les chasseurs de ne pas profaner sa demeure, un jour consacré à Dieu. Renaud passa outre ; mais au moment où il pénétrait dans le sanctuaire, un éclair brille, le tonnerre gronde, la terre s'entr'ouvre, Satan met la main sur le comte et, comme châtiment, lui tord le cou de manière que sa figure regarde son dos. Alors le cheval de Renaud s'emporte, une meute de chiens vomis par les enfers s'élance à sa poursuite, et depuis lors ne l'abandonne pas un instant. On entend parfois, dit la tradition, retentir dans la forêt les hurlements de cette meute diabolique...

Bouillon. — Nous voici dans le domaine de l'ancien duché de Bouillon. De toutes les petites principautés féodales des Ardennes, celle-ci est de loin la plus illustre à la fois par la gloire de ceux qui y régnèrent et par les événements politiques auxquels elle fut mêlée. Faite en détail, son histoire serait aussi longue que celle d'un grand État, d'autant plus qu'on y verrait figurer les plus grands princes, les plus fameux ministres que compta l'Europe du Xe au XIXe siècle.

L'origine de la ville et du duché est fort incertaine. On parle d'un certain Turpin, comte en Ardenne, qui, vers le milieu du VIIe siècle, se fortifia dans ce lieu sauvage et presque inaccessible, vrai repaire de fauves et de bandits.

C'était probablement un de ces fonctionnaires carolingiens qui, dans le désordre provoqué par la dislocation de l'empire de Charlemagne, cherchaient à se tailler un domaine dans le district

qu'ils administraient et voulaient s'assurer un refuge au cas où quelque grand prince eût tenté de rendre une administration régulière à l'empire.

L'endroit était bien choisi. Qu'on se figure un gigantesque praticable de rochers que la rivière entoure presque de toutes parts. Il a suffi d'entailler l'étroite muraille naturelle qui rattache cette presqu'île à la terre ferme, pour en faire une sorte de montagne isolée, sur la terrasse de laquelle on ne peut avoir accès que par un pont-levis.

Plusieurs ouvrages avancés occupent les premiers gradins de ce praticable, et rien ne devait être plus aisé que de rompre les communications de ces petits châteaux avec le corps même de la forteresse, laquelle domine la vallée et la ville qui s'y accroupit d'une telle hauteur qu'il semble presque impossible qu'on ait pu songer à en tenter l'assaut. Cette situation parut d'abord si formidable que les architectes militaires du moyen âge ne déployèrent pas là cette science ingénieuse dont le Château-Gaillard, si savamment étudié par Viollet-le-Duc, est le meilleur exemple. C'est cependant un excellent type de château fort que les archéologues peuvent examiner avec profit, et qui donne aux profanes une très vive sensation du passé médiéval.

Phot. Hermans.

LA SEMOIS ET LA ROUTE DE CORBION.

Jusqu'au IXe siècle Bouillon, comme on l'a vu, suit les destinées du comté d'Ardenne, dont il est séparé par le partage de Ricuin. C'est alors que commence le règne de l'illustre maison des Godefroid, qui furent ducs de basse Lorraine en même temps que seigneurs de Bouillon, et dont la dynastie s'éteignit dans la personne du premier roi de Jérusalem. Avant de partir pour la croisade, Godefroid de Bouillon engagea ou vendit son duché à l'évêque de Liége, et Bouillon fit partie, depuis lors, au moins nominalement, de la grande principauté épiscopale. Cette domination fut loin d'être paisible. En 1134 le comte Renaud de Bar, héritier de Godefroid, réclame le duché moyennant le remboursement de la somme payée par l'évêque. Celui-ci refuse de le rendre. Le comte s'empare du château; l'évêque le lui reprend après un siège mémorable conduit par Henri de Luxembourg, et dans lequel il fallut faire intervenir la châsse de saint Lambert. En 1267 l'évêque Henri de Gueldre assiège dans Bouillon un seigneur de Hierges, gouverneur infidèle. Le château est pris. En 1378, sous Arnould de Hornes, nouveau siège, nouvelle prise. Mais nous ne pouvons entrer dans le détail de ces faits d'armes; le nombre d'assauts que subit la vieille forteresse est inimaginable; Louis de Nassau, Anne de Montmorency, le maréchal de Créqui le tirent tour à tour battre par leur artillerie, et il n'est, pour ainsi dire, pas une pierre de ces vieux murs qui n'ait reçu le choc d'un boulet.

En 1430, sous Jean de Heinsberg, la puissante famille des La Marck parvint à mettre la main sur le duché. Guillaume, le fameux Sanglier des Ardennes, après le meurtre de l'évêque de Liége, Louis de Bourbon, qu'il tua de sa propre main, exigea et obtint du successeur de ce prince le gouvernement de la ville et de la forteresse pour son frère Robert. Depuis lors cette grande maison féodale, dont l'ambition et la valeur guerrière perpétuèrent jusqu'au commencement du XVIIe siècle le paradoxe d'une opposition désespérée à la centralisation royale, ne lâcha plus le domaine. Manœuvrant adroitement entre les rois de France et les empereurs d'Allemagne, elle parvint à garder son duché jusqu'à la Révolution. Il lui fallut pour cela un mélange incroyable de courage et de diplomatie. Robert II a l'audace de déclarer la guerre à Charles-Quint. Dépossédé de ses États, il meurt en exil, ainsi que son fils Robert III, le fameux Fleurange. Robert IV, élevé à la cour de France, devient un des favoris de Henri II, reconquiert son duché avec une armée française en 1553 et est reconnu duc en France, mais, fait prisonnier après son héroïque défense d'Hesdin contre les Impériaux, il passe plusieurs années au château de l'Écluse. C'est après la mort de son fils (1574) que le duché de Bouillon passa à la maison de La Tour d'Auvergne par le mariage de Charlotte de La Marck avec Henri de La Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne. Les La Tour d'Auvergne continuèrent les traditions des La Marck, et l'on sait le rôle que le duc de Bouillon joua dans les guerres de la Fronde. Pourtant en 1641 Frédéric-Marie de La Tour d'Auvergne, se trouvant endetté, vendit ses États à l'évêché de Liége pour 150 000 florins. Tout semblait dès lors devoir rentrer dans l'ordre; mais l'évêque de Liége ayant pris parti contre Louis XIV, le maréchal de Créqui s'empara du château, et le roi, deux ans après, le rendit à Godefroid-Marie, vicomte de Turenne, qui le transmit à ses descendants... L'histoire de Bouillon ne s'arrête pas là. Tous les événements européens devaient avoir leur répercussion dans ce minuscule coin des Ardennes. En 1790, le duc régnant, Godefroid Charles-Henri, fort imbu des idées nouvelles, donne à son duché une constitution; mais cela n'empêche pas les Bouillonnais de se révolter sous le règne de son fils et de proclamer la république libre et indépendante. Deux ans après, la petite république est annexée à la grande,

Phot. Hermans.

BOUILLON : LA SEMOIS ET LES TANNERIES.

Phot. Hermans.

LAROCHE : VUE GÉNÉRALE.

et Bouillon fait partie du département des Ardennes. En 1814, tentative de restauration : Philippe de La Tour d'Auvergne, capitaine dans la marine britannique, enfant adoptif du dernier duc, se fait reconnaître par les habitants. Malheureusement le Congrès de Vienne ne voulut rien entendre et mit fin, sans doute pour jamais, à l'existence politique du duché de Bouillon en l'incorporant dans le royaume des Pays-Bas. Une dernière fois cependant, la ville, sinon le duché, devait participer à la grande histoire et revoir des soldats étrangers, non plus triomphants cette fois, mais vaincus, fugitifs, blessés pour la plupart, et traînant parmi eux leur empereur prisonnier. Au lendemain des sinistres journées de Sedan, dont le champ de bataille est tout proche, la ville fut envahie tout à coup par une foule de fuyards et de blessés. La veille et l'avant-veille, on avait vu passer tout le long de la frontière, sur les hauteurs de la Chapelle, des détachements de uhlans, des convois d'artillerie allemande. Mais, aussitôt la capitulation, on vit déboucher de toutes parts, non seulement de la route de France, mais de tous les sentiers, des soldats vaincus et furieux, qui voulaient éviter l'internement dans les forteresses d'Allemagne et continuer la guerre.

« Un va-et-vient furieux emplissait la rue, dit Camille Lemonnier, qui assista à la débâcle et la décrivit dans *les Charniers*. Nous gagnâmes la place, toute comble de bourgeois, de paysans, de lanciers, de prisonniers, se démenant à travers les pieds des chevaux, les roues de voitures et les porteurs de civières. Et cette cohue faisait un brouhaha terrible dans le noir de l'après-midi. Une sueur montait des dos, flottait dans le brouillard du ciel rampant et lourd; et les uns couraient sans but, les yeux élargis, soudainement revenaient sur leurs pas; les autres piétinaient sur place, attendant on ne sait quoi, perdus dans des angoisses. Une stupeur s'était appesantie sur les cervelles. Et la petite place avait l'air d'un cerveau bouillonnant, regardé par les maisons vertes d'humidité avec le scintillement inquiet de leurs vitres. »

Et l'écrivain ajoute :

« Une de ces maisons, celle du coin, à la gauche du pont, l'hôtel de la Poste, garda toute une nuit, sur ses rideaux blancs, l'inquiétude et l'agitation d'une ombre, l'ombre du dernier Bonaparte, veillant et prisonnier. »

Bouillon fut, en effet, la première étape de Napoléon III, prisonnier de guerre conduit au château de Wilhelmshœ. Le lendemain il prenait le train à Libramont. Plus rien ne rappelle aujourd'hui ces jours sinistres, où Bouillon se réveilla une dernière fois au fracas de l'histoire.

Ce n'est plus qu'une petite ville paisible qui sommeille au pied de son château, bercée par le gazouillement de la Semois et que quelques tanneries et quelques clouteries font vivre. Quant au château, il a été fortement abîmé par les Hollandais, qui ont construit d'horribles casernes bêtes et banales à la place du haut donjon, de la chapelle Saint-Jean, de l'habitation du gouverneur et d'autres bâtiments pittoresques et vénérables. Il appartient aujourd'hui à l'État belge, lequel a préposé à sa garde un brave homme de vétéran chargé de faire au touriste les honneurs de ses salles vides, de ses corridors silencieux, de ses caveaux terribles et de ses hautes terrasses, où l'on voit la Semois dérouler lentement son ruban d'argent vers la France et les sites admirables de Botassart et de Rochehaut.

L'OURTHE

Une rivière pittoresque. Houffalize. — A l'autre extrémité de la province de Luxembourg nous retrouvons, à quelques

Phot. Hermans.

LAROCHE : LES RUINES DU CHATEAU.

Phot. Puttemans.

PANORAMA DE DURBUY.

nuances près, les impressions de sauvagerie primitive que nous a données la Semois. Peut-être le paysage plus foncièrement ardennais est-il, au bord de l'Ourthe, plus grave, plus austère que le long de la Semois. Dans le cours supérieur de la rivière, ou plutôt des deux affluents qui composent la rivière : l'Ourthe orientale et l'Ourthe occidentale, les coins riants, les prairies verdoyantes sont peut-être plus rares. Pourtant c'est bien le même paysage primitif : la rivière coulant sournoisement entre deux murailles de rochers qui bornent presque à pic l'âpre plateau schisteux.

L'Ourthe orientale, qui prend sa source près de la frontière allemande, passe à Houffalize, vieille petite ville féodale, bâtie comme presque toutes les petites villes des Ardennes autour d'une forteresse, dont il ne reste plus grand'chose, et où l'on visite une antique église, dépendance de l'abbaye du Val-Sainte-Catherine, qui fut fondée au XIIIe siècle par Thierry, seigneur du lieu. Comme à Bastogne, la salaison et la fumaison du porc sont à peu près les seules industries de ce coin perdu ; mais la vogue des villégiatures ardennaises l'anime, aux mois d'août et de septembre, d'une foule de touristes qui prennent ses hôtels et ses auberges comme centre d'excursion.

C'est, en effet, à partir d'Houffalize que l'Ourthe devient vraiment pittoresque.

A quelques kilomètres de la ville, — kilomètres difficiles à franchir si l'on suit le fil de l'eau, car la rivière est extraordinairement encaissée, — près de la Cense-Opont, l'Ourthe orientale rencontre l'Ourthe occidentale, et ce confluent est un des plus admirables paysages que l'on puisse voir. Rien ne vient en rompre le calme harmonieux ; il est plus retiré que sauvage, et les collines boisées qui l'entourent semblent avoir été disposées pour se faire valoir l'une l'autre avec un art incomparable. Les deux vallées, très resserrées jusque-là entre leurs murailles de schiste, s'élargissent tout à coup en un magnifique cirque de bois et de rochers. Des petites îles se sont formées au milieu de ces eaux largement étalées et de beaux arbres aux troncs clairs se sont miraculeusement dressés entre les pierres pour faire valoir les fonds bleuâtres. La poésie d'une nature vierge s'impose en cet endroit à l'imagination la plus sèche. C'est le cadre rêvé d'une jeune idylle, et l'on y est aussi loin des « sublimes horreurs » de la montagne abrupte que des grâces policées d'un jardin cultivé.

Si l'on continue de descendre la rivière, le paysage change tout à coup. Devant le rocher du Hérou, praticable analogue à celui qui sert de base au château de Bouillon, c'est la rude sauvagerie de l'Ardenne primitive qu'on retrouve. Cet immense quartier de roc qu'on ne peut aborder que d'un côté, et avec infiniment de peine, a l'air d'un animal monstrueux échoué au milieu de la rivière. Ce n'est plus à l'idylle qu'on songe ici, c'est à la retraite de quelque ermite pessimiste, de quelque Obermann lassé des hommes et de lui-même.

Malheureusement, pour avoir cette impression-là, il faut visiter ce site extraordinaire en dehors de la saison des vacances. « Le Hérou, autrefois vaguement connu, dit Jean d'Ardenne, jouissant d'un nom farouche et d'une situation extrêmement à l'écart, était considéré, même parmi les bourgeois en villégiature à Laroche, comme une curiosité difficilement accessible au commun des touristes et quelque peu légendaire. Aujourd'hui le pèlerinage au Hérou est organisé à peu près aussi régulièrement que les excursions classiques de l'Oberland bernois ; et après la saison chaude les touristes qui se risquent dans la solitude de la Vanne-Péquet trouvent à chaque buisson la presse bruxelloise représentée par des fragments de journaux de toute opinion, sans compter les bouchons, les verres cassés et les peaux de saucisson, témoins irrécusables d'une fréquentation banale. »

Laroche. Durbuy. — Laroche, en effet, que l'Ourthe atteint après quelques détours, devient en été une véritable colonie étrangère dont les Bruxellois forment le noyau. L'affluence des visiteurs est telle à l'époque des vacances que les maisons deviennent autant d'annexes des hôtels. Cependant cette vogue ne lui a pas enlevé tout à fait son caractère rustique et l'on n'a pas à y redouter le luxe mondain. C'est le type invariable de la villégiature à bon marché. La villette est jolie, du reste, et bien située autour d'un château fort du XIe siècle. Ses origines, suivant la tradition et les probabilités, sont d'ailleurs beaucoup plus anciennes. Ce château du XIe siècle fut sans doute construit sur les restes d'une villa carolingienne, d'un de ces « palais » ou rendez-vous de chasse que les Pépins avaient construits en grand nombre dans ce pays de forêts. Au moyen âge Laroche fut un des neuf comtés du Luxembourg. Ce comté subit beaucoup de vicissitudes depuis les invasions normandes jusqu'aux guerres de Louis XIV. Depuis cent ans le château de Laroche exerce paisiblement son métier de ruine ; l'État belge l'a acheté pour 1 000 francs et y a mis un gardien qui le montre aux visiteurs.

A partir de Laroche, la vallée de l'Ourthe devient beaucoup moins accidentée. Nous sommes d'ailleurs aux confins de l'Ardenne. La rivière traverse alors la Famenne et le Condroz. La petite ville de Durbuy réserve pourtant une surprise. Le sol se creuse brusquement, et tout au fond d'un trou verdoyant, un gros bourg s'accroupit à l'ombre d'une montagne dressée comme un mur. Cette apparition de Durbuy est un des effets les plus saisissants du pays d'Ardenne. La petite cité est agréable, du reste, et le château bien restauré. Mais aussitôt sortie de ce fond, l'Ourthe coule au milieu d'une vallée élargie. Elle va d'ailleurs quitter le Luxembourg pour entrer, à Vienxville, dans la province de Liége.

Phot. Hermans.

DURBUY : LE MARCHÉ AUX BESTIAUX.

LES QUAIS DE LIÉGE ET LA MEUSE.

LA PROVINCE DE LIÉGE

Les Ardennes liégeoises. — L'Amblève. — Ruines et légendes. La cascade de Coo. — Stavelot : une principauté paternelle. — Liége. Premier aspect : la capitale de la Wallonie, une ville aimable et industrieuse. — L'histoire de Liége. — La fondation de la principauté épiscopale. — L'évêque et la démocratie bourgeoise. — Révolutions et répressions sanglantes. — Liége au XVIIIe siècle. — Liége moderne. — L'armurerie, la grande industrie. — Les établissements Cockerill. — Les mœurs bourgeoises et les mœurs populaires. — Verviers et l'industrie drapière. — Huy et la Meuse liégeoise. — Le territoire neutre de Moresnet.

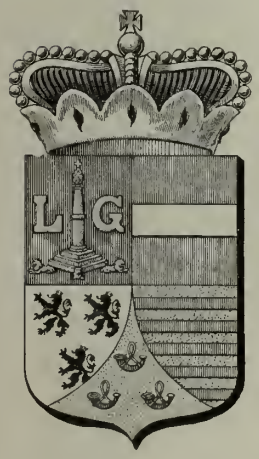

Les Ardennes liégeoises. — La limite qui sépare la province du Luxembourg de la province de Liége est purement administrative : le nord de la province fait toujours partie de l'Ardenne. L'ancienne principauté épiscopale qui avait la ville de saint Lambert pour capitale était du reste si étrangement découpée et morcelée que l'on retrouve des fragments de son territoire dans le Hainaut, dans les provinces de Namur, de Luxembourg et de Limbourg. Si l'Ourthe, à partir de Barvaux, n'a plus tout à fait la sauvagerie primitive qui en fait le charme dans son cours supérieur, elle reste, jusqu'aux portes mêmes de Liége, une rivière vraiment ardennaise, roulant des flots clairs entre de hautes collines rocheuses et parcourant des villages délicieusement agrestes, comme Tilff, Esneux, Poulseur et Comblain-au-Pont, villégiatures favorites des Liégeois. Quant à l'Amblève, qui se jette dans l'Ourthe à Comblain-au-Pont, elle paraissait naguère aussi lointaine, aussi sauvage, aussi écartée de notre civilisation moderne que la Semois ou que l'Ourthe, entre Houffalize et Laroche. Un chemin de fer construit sans aucun souci du pittoresque a presque complètement détruit le charme de cette nature vierge; mais pour peu qu'on s'écarte de la ligne, on retrouve les rochers, les bois impénétrables et les ruines féodales de l'Ardenne. Cette ligne de chemin de fer est d'ailleurs un travail d'art fort remarquable : elle s'amorce à la ligne de l'Ourthe, à la station de Rivage, franchit sous un tunnel la pointe avancée du confluent, passe d'une rive à l'autre, entaille la pointe de Monjardin, traverse la vallée de Remouchamps sur un viaduc haut de 20 mètres, s'engouffre dans un tunnel de 620 mètres, d'où elle sort pour traverser la rivière en face de Moncereux, la repasse encore à Sédoz, et, remontant le Fonds-de-Quareux, rejoint à Trois-Ponts le chemin de fer de Spa-Luxembourg.

Si cette voie ferrée a nui singulièrement aux beautés naturelles de l'Amblève, elle a fait prospérer non seulement les carrières établies sur ses bords, mais encore les brillantes stations de villégiature qui ont été établies dans les plus beaux villages de son cours, comme Aywaille et Remouchamps.

Ce serait dépasser le cadre de cet ouvrage que de parcourir un à un les sites pittoresques ou les ruines plus ou moins célèbres de cette vallée. On y retrouve d'ailleurs les aspects, les mœurs, les légendes de l'Ardenne. Près d'Aywaille, voici de vieilles tours ruinées qui évoquent le grand souvenir de Charles Martel — lequel prit la forteresse aux Neustriens en dissimulant ses soldats sous des branchages, comme Macduff montant à l'assaut du château de Macbeth, — ou la tragique histoire de Raoul de Renastienne qui, ayant abandonné sa fiancée Blanche de Montfort, fut poi-

CARTE DE LA PROVINCE DE LIÉGE.

gnardé par elle avec la belle Mathilde de Rouane, pour qui il l'avait délaissée. Plus loin, ce sont les ruines du château des Quatre Fils Aymon, que le fameux Guillaume de La Marck, le Sanglier des Ardennes, habita; à Montjardin, près d'une autre ruine sur laquelle plane une sombre histoire de sacrilège, se dresse un joli château bâti au siècle dernier dans le style Tudor par le comte de Theux; à Remouchamps, ce sont les belles grottes explorées en 1828 par MM. Van Bréda et Wilmar, en 1834 par le chevalier Hoy, le général Niellon et le comte de Cornelissen. Enfin, en remontant la rivière par Stoumont et la Gleize vers Trois-Ponts, c'est la cascade de Coo, curieuse chute d'eau artificielle créée par les moines de Stavelot pour alimenter un de leurs moulins.

Stavelot est la ville la plus importante de ce coin du pays. Bien bâtie dans un site riant, cette coquette petite ville doit une certaine prospérité à d'importantes tanneries installées le long de l'Amblève. C'est l'ancienne capitale d'une principauté ecclésiastique qui s'était constituée dans le haut moyen âge autour d'une abbaye — aujourd'hui détruite — fondée par saint Remacle. A son origine, il y a une amusante légende. Le diable, désireux de jouer un bon tour au saint, s'était changé en loup et, sous ce déguisement, avait étranglé l'âne qui portait les pierres dont on construisait l'abbaye. Mais le saint ne se troubla pas pour si peu et obligea le loup diabolique à prendre la charge de l'animal étranglé. Il ne le lâcha que quand on fut arrivé au lieu choisi, lui disant alors : *Sta leu* (Arrête, loup) ! De là Stavelot. Les érudits ont pu démontrer péremptoirement que le nom de Stavelot venait tout simplement du mot latin *Stabulum*, étable : les bonnes gens du pays n'en démordront pas, ils tiennent à leur étymologie pittoresque.

La principauté de Stavelot était une toute petite principauté; elle avait 20 lieues de tour, 30 000 habitants et comprenait deux villes : Stavelot et Malmédy. Cette dernière appartient aujourd'hui à l'Allemagne, mais, malgré tous les efforts de l'administration, on continue à y parler le wallon. Les abbés de Stavelot étaient d'ailleurs princes du Saint-Empire et comtes de Logne. C'étaient des souverains paternels qui ont laissé dans le pays un souvenir attendri. Peu belliqueux, comme on pense, ils avaient une armée de vingt-six hommes. Cela n'empêcha pas Stavelot de souffrir aussi des ravages de la guerre. Un détachement de l'armée française qui lit, en 1688, la conquête de l'évêché de Liége, livra la ville aux flammes. Aussi n'a-t-elle aucun caractère archéologique. En fait de monuments intéressants, on n'y

Phot. Neurdein.

LE VILLAGE DE COO, AUX ENVIRONS DE SPA

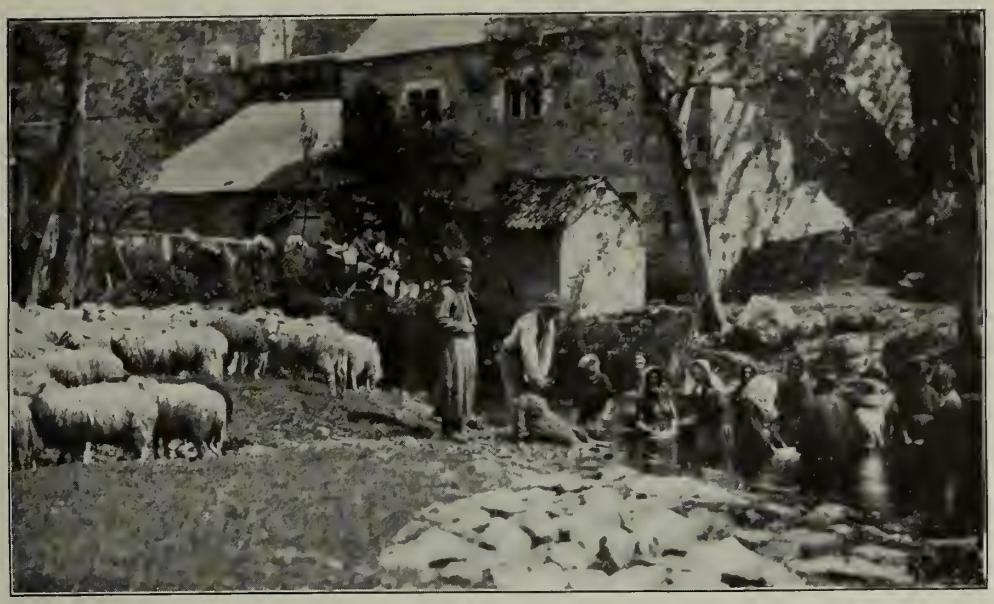

REMOUCHAMPS : LE LAVAGE DES MOUTONS DANS LA RIVIÈRE.

trouve que la tour de l'ancienne église abbatiale, qui sert de séchoir et de magasin d'écorce à une tannerie.

Spa. — Quand on a atteint la crête du plateau qui s'étend au nord de l'Amblève, on quitte enfin l'Ardenne. Le pays est encore rocheux et montagneux comme le Condroz : c'est un des contreforts du vieux massif ardennais ; mais s'il est agreste et boisé, il n'a plus rien du caractère rude et sauvage que nous avons remarqué jusqu'ici ; d'élégantes villas, de somptueux châteaux modernes entourés de grands parcs à l'anglaise, viennent rompre la monotonie des champs, animent les coteaux, ou étirent leurs jardins le long des vallées. Nous approchons de Spa, qui est avec Ostende le lieu de villégiature le plus luxueux et le plus fréquenté de la Belgique.

Certes il y a des stations thermales placées dans des sites plus nobles et plus grandioses que Spa. Mais l'aspect riant, propret, coquet de la ville et des promenades qui l'entourent, lui donnent aux yeux du public élégant et désœuvré qui la fréquente une incomparable séduction. Les derniers embellissements, les promenades nouvelles, les nombreuses villas récemment construites dans les environs, ont accru cette impression agréable dont on est saisi dès l'arrivée.

La situation, la conformation même de la ville, si l'on peut ainsi dire, est fort curieuse. Une chaîne de collines, courant de l'est à l'ouest, abrite la cité du côté nord. Cette chaîne se brise, fait une encoignure où la pointe nord du bourg vient s'engager. Vers l'est un « saillant » rocheux surplombe le ruisseau et « la promenade des Anglais » ; vers l'ouest un renflement arrondi — la montagne de Spaloumont, ou d'Annette et Lubin — enserre la petite agglomération urbaine. Dans ces collines boisées, on a tracé un réseau de promenades disposées en lacets dans tous les sens, réseau d'un développement vraiment extraordinaire et dont l'ensemble forme un immense labyrinthe. Du côté opposé, c'est un terrain qui s'élève graduellement par zones concentriques, varié d'aspect, jusqu'au plateau des Fagnes. Des prairies d'abord, des bois ensuite, enfin la bruyère nue. Le Wayai, affluent de la Hoëgne, coule au pied de la chaîne de collines. La vallée, fermée au nord, s'ouvre donc vers les autres points cardinaux, formant un entonnoir dont la crête des Fagnes représente le bord ou, si l'on veut, une triple ceinture de champs, de bois, de landes échelonnées, étreignant la ville. Ce versant des Fagnes, appuyé sur le vallon de Spa, est sillonné par des ruisselets affluents du Wayai et formant les ravins célèbres de la promenade d'Orléans, de la promenade des Artistes et de la promenade Meyerbeer. Depuis 1868 l'administration communale, par des transformations successives, a très heureusement profité de ces beautés naturelles, et elles suffiraient sans doute à faire de Spa un lieu de villégiature fréquenté. Mais ce qui lui a fait sa réputation ancienne et vraiment universelle, ce sont ses eaux médicinales, ses sources fameuses : le Pouhon, le Tonnelet, la Sauvenière, la Géronstère et la source de Barisart. Leur réputation est extrêmement ancienne. On présume que les Romains les ont connues, et on leur a même appliqué un texte de Pline : *Tungri civitas Galliæ fontem habet insignem* (1). Une légende veut que saint Remacle ait fréquenté la source de la Sauvenière, ce qui, parmi les touristes irrespectueux, donne lieu à d'innombrables plaisanteries, étant donné qu'elle passe pour être d'un utile emploi contre la stérilité. Cependant, avant le XIVe siècle, l'histoire de Spa n'a rien de bien positif. En 1326, Érard de La Marck, prince-évêque de Liége, concède à Colin le Loup, ou Wolf, de Bréda, douze bonniers de bois près de la fontaine du Pouhon. Le Loup défriche deux bonniers dans le voisinage immédiat de la fontaine et sur ce terrain bâtit une auberge. C'est l'origine du nouveau Spa. L'ancien n'était qu'un hameau bâti un peu plus au sud-ouest, sur le ruisseau de Barisart. Des maisons s'ajoutent bientôt à l'auberge, la place du Marché se forme, et on ne sait comment la réputation des eaux de Spa se répand de telle façon à l'étranger qu'au commencement du XVIe siècle elle était générale. Le Vénitien Agostino, médecin de Henri VIII, une des autorités savantes du temps, les recommandait comme une sorte de panacée universelle. Aussi, à partir de cette époque, les hôtes illustres de Spa sont-ils innombrables ; on y voit Alexandre

(1) Les Tongres, peuple de la Gaule, ont une fontaine remarquable.

CASCADE DE COO.

SPA : PROMENADE MEYERBEER.

laires, le murmure enchanteur de ces frais ruisseaux, le flot mystérieux de ces ondes charmantes pleines de fécondité, de santé, d'espérance, attiraient à leur charme infini ces belles voyageuses, la grâce et l'ornement de la maison de Valois... la reine Marguerite et la princesse de La Roche-sur-Yon, qui n'étaient pas très éprises de l'élégie et de l'idylle champêtre, eurent bientôt consenti à la proposition que leur faisait Sa-Grâce Monseigneur l'évêque de Liége. Il proposait que ces dames, une ou deux fois par semaine, iraient à cheval s'abreuver aux claires fontaines, et que, le reste du temps, la fontaine irait elle-même au-devant des buveuses d'eau. Aussitôt que le bruit se répandit du séjour de ces dames françaises, on vit accourir à Liége, de la frontière des Flandres et même du fond de l'Allemagne, les dames les plus qualifiées, et ces réunions, « toutes « pleines d'honneur et de joie », ont laissé dans la province un tel souvenir qu'elle s'en souvient encore.

Farnèse, Côme III de Médicis et Marguerite de Valois. Celle-ci y fit, en 1577, un séjour magnifique. Don Juan d'Autriche, qui gouvernait les Pays-Bas, et qui admirait fort la jeune reine de Navarre, avait voulu que son voyage fût une marche triomphale. Il est vrai qu'elle logea à Liége, l'évêque, son hôte, n'ayant jamais voulu consentir à ce qu'une aussi noble dame souffrît des incommodités d'un petit village comme était Spa à cette époque. « Spa, qui est aujourd'hui une ville arrangée et bâtie à plaisir, lieu célèbre et charmant, le rendez-vous des fêtes de l'été, une source où tout jase, un bois où tout chante, écrit Jules Janin, qui a joliment raconté ce voyage, et qui fut lui-même un client assidu de la station thermale, n'était guère, en ce temps-là, qu'un lieu sauvage et sans nom, composé de deux ou trois cabanes où les buveurs d'eau s'abritaient à grand'peine... Et voilà pourquoi cette heureuse ville de Spa, la cité favorite de la Belgique, a gardé précieusement dans ses annales le souvenir de la reine Marguerite, non moins qu'une reconnaissance extrême pour ce terrible et singulier génie appelé Pierre le Grand, qui s'en vint, deux siècles plus tard, demander à la fontaine du Pouhon quelques heures de sommeil et de rafraîchissement. Mais dans l'état misérable de ce pays et de cette forêt des Ardennes où les loups avaient choisi leur domicile, un évêque aussi galant homme, aussi bien élevé que l'évêque de Liége, ne pouvait consentir qu'une reine de Navarre, en si belle compagnie, acceptât les obstacles, les périls, l'isolement, les ennuis de ces tristes contrées. En vain la magnificence de ces bois sécu-

« Chaque matin, qu'elle se rendît à Spa ou qu'elle bût les eaux dans les jardins de l'évêché, « lesquelles eaux veulent être tra- « cassées et promenées en disant des choses réjouissantes », la reine allait en bonne compagnie. Elle était chaque jour invitée à quelque festin. Après le dîner, elle allait entendre les vêpres en quelque maison religieuse, puis la musique et le bal pendant six semaines. C'est le temps d'une cure ; au bout de six semaines, la santé est revenue. »

Il semble que la bonne reine Margot ait pour toujours donné le ton aux cures de Spa. Assurément Pierre le Grand dut prendre la médication spadoise avec plus de sérieux. Mais Joseph II, qui y vint en 1781 en compagnie du prince Henri de Prusse, du prince de Lichtenstein et de l'abbé Raynal, et qui donna à la ville un éclat extraordinaire, semble avoir cru aussi que « les eaux veulent être tracassées et promenées en disant des choses réjouissantes ». Seulement, pour lui, les choses réjouissantes, c'étaient des choses philosophiques.

Cette seconde moitié du XVIIIe siècle fut, du reste, pour Spa une époque singulièrement brillante. « Ce fut en 1751 que l'on commença, dit Jean d'Ardenne, à publier les noms des visiteurs, sous ce titre : « Liste des seigneurs et dames qui nous ont fait l'honneur de venir à Spa cette année. » Depuis ce moment, cette publication n'a été interrompue qu'une seule fois, à l'époque troublée où les seigneurs et dames tirent leur liquidation (de 1795 à 1800). En 1801 il y eut la « Liste des étrangers » simple-

SPA : FONTAINE DE LA SAUVENIÈRE.

SPA : AVENUE DU MARTEAU.

VUE GÉNÉRALE DE SPA.

ment. Les seigneurs avaient disparu dans l'intervalle. La bibliothèque de Pouhon, exclusivement composée de pièces ayant trait à la localité et à son histoire, possède une collection de « la Liste ».

Aux occupations sérieuses de la cure, et aux conversations réjouissantes qu'elle nécessite, dames, seigneurs, étrangers joignirent de bonne heure les plaisirs du jeu. Au siècle avant-dernier il y avait trois salles de jeu fameuses et rivales : la Redoute, le Waux-Hall et la salle Levoz. La concurrence de ces trois établissements remplit longtemps la ville de dissensions, à ce point que « redoutistes », « waux-hallistes » et « levoziens » en vinrent plusieurs fois aux mains et que l'évêque de Liége dut intervenir. La Révolution mit fin à cette querelle. Sous l'Empire, la Redoute seule rouvrit ses portes. La roulette et le trente-et-quarante y subsistèrent publiquement jusqu'en 1872 et constituèrent pour la ville d'inépuisables ressources financières. Depuis la suppression des jeux elle doit se contenter de celles qu'elle tire de ses avantages naturels. La récente loi qui a interdit les jeux, même dans les cercles privés, lui a encore enlevé une partie de sa clientèle ordinaire. Mais le charme du paysage, la proximité de Liége et des grandes lignes de chemins de fer, le luxe et le confort des hôtels et la réputation des eaux font que c'est toujours une des villes de plaisir les plus fréquentées et les plus brillantes.

La Fagne. — Nous l'avons vu, tout au haut des collines qui enserrent Spa vers l'est et le nord-est, commence la bruyère. C'est la Fagne, la haute Fagne, nom qu'on donne dans le pays à des plateaux à la fois très élevés et très marécageux, où ne pousse qu'une sorte de mousse spongieuse dans laquelle le pied enfonce. C'est un pays d'un caractère extrêmement sauvage et désolé, et le contraste est violent entre le riant paysage spadois et cette terre aride, inculte, où ne vivent guère que des forestiers et des chasseurs. Il est difficile de trouver dans cette partie de l'Europe de pareilles solitudes. On peut marcher durant des heures le long des deux routes qui traversent la Fagne et qui sont, paraît-il, des routes romaines, sans rencontrer ni homme ni bête. Pas un clocher, pas une maison. Autour de soi, c'est le silence, ou plutôt ce murmure indéfinissable qui est comme la voix de l'immensité. Et aussi loin que se porte le regard, le paysage est invariablement dénudé et fauve. Les bruyères alternent avec les marécages. Çà et là des plaques de genêts mettent une tache d'or, et de petits genévriers noirs font penser à des squelettes de nains fantastiques.

Aux confins de la Fagne, mais aux confins seulement, de désolantes sapinières, de maigres taillis, de pauvres prairies arrachées aux marais, des champs misérables attestent la présence de l'homme. Et tout à coup, alors, on découvre une ferme tapie sous son toit d'ardoise derrière d'énormes haies de charmes qui montent jusqu'au faîte du toit et le protègent contre les terribles vents d'équinoxe. La température, en effet, est, dans ces districts, d'une rudesse extraordinaire. L'hiver est effrayant. En temps de neige, toutes les communications sont interrompues, et il y a dans le pays quantité d'histoires de gens perdus, morts de froid et de faim, dont de sinistres croix plantées le long des chemins rappellent la tragique aventure. Même en été les soirées sont singulièrement froides. Mais pour peu que la sécheresse se prolonge, les terrains bourbeux s'enflamment spontanément. « Ce sont des incendies hypocrites sans étalage de flamme, dit Jean d'Ardenne. Les pauvres végétations dont la tourbe est revêtue s'en vont en cendres, d'une manière tranquille mais certaine, et il reste à la place un peu de poudre noirâtre. Le jour, des fumées épaisses s'élèvent de ces foyers, et, le soir, la plaine apparaît marquée de larges plaies d'un rouge sanglant. En 1876, au mois d'août, les Fagnes entre Hockay, Jalhay et la Baraque Michel présentèrent ce

SPA : ÉTABLISSEMENT THERMAL DU POUHON.

UN ASPECT DE LA RÉGION DES FAGNES (ENVIRONS DE SPA).

phénomène de conflagration à un tel degré qu'il fallut requérir les troupes de la garnison de Liége pour circonscrire les foyers d'incendie.

Ce plateau des Fagnes est la partie la plus élevée de la Belgique. C'est à son extrémité que se trouve la Baraque Michel, qui est le point culminant du pays. Au nord de la Fagne commence une vaste et sombre forêt qui s'étend à la fois en Belgique et en Allemagne, le Hertogenwald, que traverse la Vesdre. Très resserrée, très contrariée, très sauvage dans sa partie supérieure, cette rivière a été complètement industrialisée au XIXe siècle. On passe encore devant les ruines de quelques vieux châteaux, comme Franchimont, — citadelle bâtie par Charles Martel, chef-lieu d'un marquisat qui fournit à l'évêché de Liége ses meilleurs soldats; — comme Trooz, dont les deux tourelles sont bizarrement adossées à la colline que le chemin de fer traverse; comme Miremont; comme Chèvremont, illustre repaire de barons brigands dont l'évêque Notger s'empara par stratagème. Mais, à mesure qu'on se rapproche de Liége, le nombre des usines, des forges, des clouteries augmente sans cesse. Nous arrivons dans une de ces vastes ruches industrielles qui ont fait la prospérité de la Belgique contemporaine.

LIÉGE

L'arrivée à Liége. — C'est quand on arrive à Liége par l'est, par la ligne de la Vesdre, que la grande ville wallonne se révèle au voyageur sous son aspect le plus saisissant. A la tombée du jour, quand le train descend la côte, la vallée de la Meuse apparaît tout à coup, voilée de brume, avec, dans le fond, les hauteurs blentées de l'autre rive. Au premier abord, c'est un paysage confus et ce n'est qu'à le bien regarder qu'on distingue les grandes lignes de terrain qui y mettent de l'ordre et de l'harmonie. Il semble que le train roule au travers d'une immense agglomération, une sorte de faubourg industriel illimité, mais où les accidents du sol mettent un pittoresque imprévu. Des jardins, des arbres se mêlent aux cités ouvrières; par instants l'on découvre de sinistres perspectives, de minables avenues, de pauvres petites places où de rares réverbères clignotent, puis des terrains vagues, des talus, vrai paysage du « fortif » parisien. Mais ce sont des visions brèves; le train vous entraîne et tout à coup vous fait passer devant un centre animé brillant de lumière ou parmi d'élégantes villas. Et cette succession d'images disparates se prolonge, se prolonge, tandis que si l'on plonge les regards plus loin, vers l'horizon que l'ombre gagne, on aperçoit l'immense déploiement des usines, des charbonnages et des fonderies qui fait le fond du tableau. Des vapeurs fuligineuses se mêlent à la brume; des lueurs d'incendie se marient à l'éclat rosé du soleil mourant, et si l'ombre conique des terris se confond avec les collines de la vallée, la rude silhouette des hauts fourneaux y met l'étrangeté de ses arêtes sévères. Dans cette confusion de faubourgs, d'usines, de jardins qui s'entassent en un gigantesque panorama gris, on ne distingue pas le fleuve tout d'abord. Ce n'est qu'en étudiant la succession des plans sombres qui s'offrent au regard que l'on devine sa majestueuse coulée. Mais, de toutes parts, d'interminables files de réverbères gagnent les collines avoisinantes avec un air de s'enfoncer vers l'infini...

Et, en effet, Liége est une de ces villes tentaculaires dont parle le poète Émile Verhaeren. Bâtie sur les deux rives de la Meuse, en aval du confluent de l'Ourthe, la vieille métropole wallonne, qui occupait jadis plusieurs îles formées par des bras du fleuve aujourd'hui comblés, étend ses faubourgs industriels très loin en amont et en aval, jusqu'à Seraing — où se trouvent les établissements Cockerill — d'une part, jusqu'à Herstal qu'envahit la fabrique nationale d'armes de guerre de l'autre : Tilleur, Ougrée,

AUTRE ASPECT DU PAYSAGE ARDENNAIS (ENVIRONS DE SPA).

Montegnée, Saint-Nicolas, Ans, Angleur, gros bourgs industriels peuplés comme des villes, touchent en somme à Liége même et l'étendent au loin en une étrange succession de paysages mi-urbains, mi-ruraux dont l'aquafortiste liégeois François Maréchal a exprimé l'âcre et singulier caractère avec une extraordinaire intensité.

La ville même n'a rien de la tristesse ordinaire aux centres usiniers. C'est au contraire une aimable cité accorte et animée, avec de grands boulevards modernes et de beaux jardins publics, de vieux quais, de vieilles églises et de vieux hôtels du plus noble pittoresque. On voit là réalisé ce paradoxe d'une grande ville d'aspect aristocratique et bourgeois bâtie au milieu de la plus active et de la plus turbulente des ruches ouvrières.

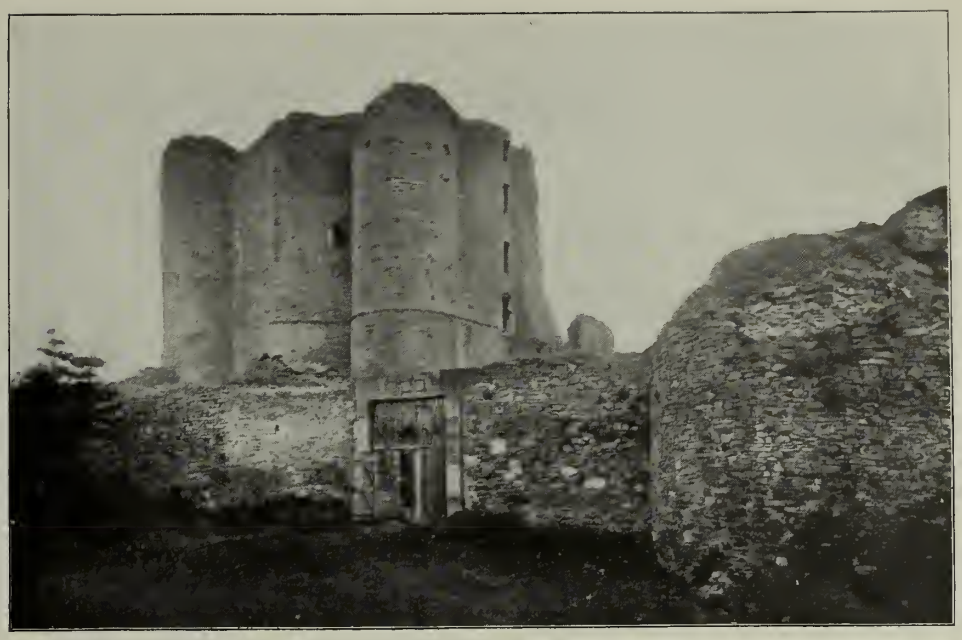

RUINES DU CHATEAU DE FRANCHIMONT (VALLÉE DE LA HOEGNE).

Cette situation d'apparence anormale est à la vérité fort ancienne. Nous retrouvons à Liége le même phénomène que nous avons constaté à Anvers et à Gand et qui est, croyons-nous, particulier à la Belgique : un organisme social se perpétuant selon son type à travers la suite des âges et des révolutions politiques et conservant dans notre monde centralisé son particularisme local, aussi vivant, aussi jaloux qu'au XIVe siècle. Étrange accident qui explique d'une part la vie intense du pays belge, mais qui de l'autre fait comprendre le manque de cohésion de l'esprit public et l'indifférence que la Belgique a montrée jusqu'en ces dernières années pour tout ce qui touche à la culture et à la civilisation supérieure d'une nation.

Pour bien comprendre la ville de Liége telle qu'elle est aujourd'hui, comme pour bien comprendre Anvers, comme pour bien comprendre Gand, il faut donc remonter assez loin dans l'histoire.

L'HISTOIRE DE LIÉGE

Les origines; l'évêché carolingien. — Parmi tant de passionnantes et dramatiques aventures sociales qui font la trame de l'histoire des provinces belges, celles qui eurent le pays de Liége pour théâtre sont peut-être les plus intéressantes et les plus pittoresques.

La ville est fort ancienne. « En l'an 578, rapporte un vieil historien du pays, saint Monulphe, évêque de Maestricht, sortit de sa résidence épiscopale pour aller visiter ses domaines de Dinant. Chemin faisant, il arriva sur un sommet élevé d'où le regard s'étendait au loin, et là il s'arrêta pour mieux contempler le beau pays qui venait de se déployer à sa vue. Au milieu d'une vallée du plus riant aspect, on remarquait une métairie agréablement située sous de frais ombrages au pied de collines verdoyantes, d'où s'échappaient une multitude de fontaines et de clairs ruisseaux. De sombres forêts couronnaient les hauteurs. Dans le fond, au travers de riches tapis de verdure, s'avançait un fleuve que découpaient plusieurs îles, et où une rivière rapide et sinueuse venait se perdre en bouillonnant par trois ou quatre embouchures. Saint Monulphe admirait le pays avec ses compagnons de voyage. Mais tout à coup, saisi d'une inspiration prophétique : « Voilà, s'é« cria-t-il, voilà des lieux choisis par « le Seigneur pour le salut d'un grand « nombre de fidèles. Voilà des lieux « qu'il doit, par les mérites d'un de « ses serviteurs, égaler un jour aux « plus hautes cités. » En prononçant ces mots, il descendit dans la vallée et, guidé par la pensée du ciel, il forma un oratoire au penchant des collines, non loin des rives du fleuve et de la rivière qui venait s'y jeter. Ce fleuve était la Meuse, cette rivière était l'Ourthe, ces collines s'élevaient au lieu où devait plus tard se trouver Liége. Un siècle après, quelques cabanes en bois vinrent s'appuyer aux murs de l'oratoire, solitude paisible où saint Lambert et ses amis aimaient à se retirer pour se livrer à la prière. Alors la prédiction commence à s'accomplir. Saint Lambert tombe égorgé dans ce réduit sous le fer de Dodon, pour avoir hautement blâmé l'union adultère de Pépin d'Héristal et de la belle Alpaïde, sœur du meurtrier. Maestricht reçoit d'abord sa dépouille mortelle. Mais bientôt, avec les ossements du martyr, saint Hubert transfère le siège de l'épiscopat sur les lieux du crime, édifie une église et y enterre avec solennité les précieuses reliques qu'il apporte avec lui; et, comme de nombreux fidèles commençaient dès lors à peupler ce pays, saint Hubert fait de sages règlements pour organiser la cité nouvelle. Ainsi, en l'an 709, fut placé l'humble berceau de la ville de Liége sous le patronage du bienheureux Lambert. »

CASCADES DE LA HOEGNE.

AYWAILLE : ROCHERS DE LA VALLÉE DE L'AMBLÈVE.

C'est ainsi qu'on traduisait les vieilles chroniques vers 1840. Mais ces pieuses légendes, rapportées avec naïveté par les historiens d'autrefois, que l'histoire scientifique méprise, ont du moins le mérite de fixer dès l'abord le caractère original de la principauté et de la ville de Liége. Cette ville et cette principauté sont des créations ecclésiastiques, et cette circonstance a déterminé certains caractères locaux qui n'ont pas tout à fait disparu.

On a vu dans le premier chapitre de cet ouvrage comment les premiers empereurs allemands, toujours en lutte avec la féodalité lotharingienne, s'étaient appuyés sur l'Église, considérant les évêques comme de véritables mandataires politiques, comme des vicaires impériaux. C'est à ce système de gouvernement que Liége dut sa première prospérité. « Sans ce système, dit M. Pirenne, que les empereurs maintinrent pendant plus d'un siècle en Lotharingie, il est probable que la grande cité wallonne n'eût guère dépassé l'importance de Théronanne. Ravagée par les Normands en 881, elle ne fut jusqu'à l'épiscopat d'Everachar qu'une modeste bourgade perdue au milieu des bois dans une situation bien moins favorable que Maestricht, bâtie en plaine et traversée par la grande route de Cologne. Mais ses évêques saxons et franconiens assurèrent son avenir. Par eux, Liége devint un foyer singulièrement actif de vie religieuse et politique. Au commencement du XIe siècle on y comptait, outre la cathédrale, sept églises collégiales et deux grands monastères. Notger, puis Wazon l'entourèrent de murailles. Réginard y bâtit un pont de pierre sur le fleuve. Des écoles célèbres y attiraient en foule les étudiants de tous les points de l'empire. Autour de l'évêque se groupait une cour composée de chevaliers, de « ministériales » et de dignitaires ecclésiastiques. Que l'on ajoute à cela la présence continuelle dans la cité des nombreux étrangers qu'y faisaient affluer les nécessités du gouvernement temporel et de l'administration diocésaine, et l'on pourra se convaincre qu'avant l'époque où apparaissent les villes marchandes, Liége était l'endroit le plus peuplé et le plus vivant des Pays-Bas et différait du tout au tout des « châteaux » de Flandre, du Hainaut ou du Brabant. »

Dès le XIe siècle, grâce à l'Église, Liége fut donc une véritable capitale, centre de l'immense patrimoine dont les empereurs avaient doté l'église de Saint-Lambert, et qui commençait à former un véritable État. Ni Gand ni Anvers n'auront jamais ce caractère; à Bruges et à Bruxelles, il n'apparaîtra qu'au XIVe siècle; mais un autre trait différencie encore la principauté liégeoise des autres principautés belges du moyen âge : c'est le caractère républicain. Alors qu'en Flandre, dans le Brabant et dans le Hainaut, la centralisation sociale s'opère autour et au profit d'une famille princière, à Liége c'est d'abord autour d'un corps privilégié, puis d'une démocratie urbaine. Presque toujours étrangers au pays, les évêques, dépendant d'abord de l'empereur, dont ils furent longtemps les fidèles et loyaux ministres, relevèrent du chapitre qui les nommait dès qu'à la suite de la querelle des Investitures le pouvoir impérial commença à décliner. Or ce chapitre se recrutait dans l'aristocratie locale. D'abord, en effet, les chanoines furent pris, à peu près exclusivement, parmi les cadets des familles féodales dont les domaines et les châteaux s'échelonnaient le long de la Meuse et de l'Ourthe, ou dans les plaines de la Hesbaye. Mais autour du siège épiscopal, une classe de riches marchands se forma de bonne heure qui, après avoir lutté quelque temps contre la noblesse, se confondit assez rapidement avec elle. A la différence des villes de la Flandre et du Brabant, Liége ne connut guère la grande industrie avant la fin du XIVe siècle, époque à laquelle se développa l'exploitation de ses mines de charbon. On n'y rencontrait donc point, comme à Gand ou à Louvain, des milliers d'artisans vivant de la fabrication du drap; mais ses négociants, toujours largement achalandés grâce au clergé, aux fonctionnaires, aux étrangers, aux plaideurs que la ville hébergeait en tous temps, se trouvaient dans une situation bien plus favorable que partout ailleurs. C'étaient donc des artisans et des boutiquiers ayant pignon sur rue et menant une existence indépendante, qui constituaient la majeure partie de la population. Quant aux patriciens, c'étaient de grands marchands, des banquiers, des changeurs. Tandis qu'en Flandre le peuple reproche à la grande bourgeoisie de diminuer les salaires et d'opprimer les ouvriers, dans la cité épiscopale on l'accuse surtout de tripotages financiers et de vilaines opérations d'usure. Comme cela se passe dans toutes les villes de l'époque, c'est dans cette classe riche que se recrute d'abord l'échevinage, et, comme de raison, cette aristocratie urbaine commença par lutter pour le maintien et l'accroissement de ses privilèges contre l'évêque et contre le chapitre.

Ils eurent des alliés chez les chevaliers des campagnes. Les deux groupes trouvaient leur avantage à cette alliance, car si les mariages, qui ne tardèrent pas à se conclure entre nobles et roturiers, faisaient peu à peu pénétrer dans la chevalerie des familles bourgeoises, celles-ci apportaient en revanche à l'aristocratie rurale appauvrie la richesse des changeurs et des marchands de la cité. Nous ne pouvons entrer ici dans le détail de la lutte que le patriciat et la noblesse bourgeoise soutinrent contre ses évêques jaloux de maintenir leurs

PAYSANS DE LA CAMPAGNE ARDENNAISE (ENVIRONS DE LIÉGE).

prérogatives princières et contre le chapitre, qu'ils finirent, du reste, par conquérir.

L'histoire de la principauté épiscopale est aussi compliquée que celle des républiques italiennes et il a fallu la grande érudition et la singulière clarté d'esprit de M. Pirenne, l'éminent historien si souvent cité au cours de cet ouvrage, pour y mettre un peu d'ordre. L'évolution urbaine s'y mêle constamment avec les variations de la constitution territoriale, et, dans la masse des intérêts contradictoires, il est très malaisé de démêler les lignes essentielles des transformations politiques qui s'accomplissent peu à peu de guerre civile en guerre civile. Toutes les modifications apportées à la constitution liégeoise apparaissent, en effet, comme des traités conclus entre l'évêque et les partis politiques. Le plus célèbre, le plus important est la paix de Fexhe, conclue en 1316 sous le règne d'Adolphe de La Marck. Cette paix fut considérée comme la charte constitutionnelle de l'État de Liége. C'est une sorte de déclaration de principe assez vague qui confirme les coutumes et les franchises antérieures et par laquelle l'évêque s'engage à gouverner *selon le sens du pays*, c'est-à-dire selon la volonté publique représentée par le vote de toutes les classes d'habitants dont les délégués formaient l'assemblée. Le prince, le chapitre, la noblesse — désormais unie aux patriciens liégeois — et les bonnes villes, c'est-à-dire les démocraties urbaines de Liége, de Huy et de Dinant, y étaient donc représentés, mais, en fait, l'évêque et les villes participaient seuls au gouvernement. Dès ce moment, en effet, l'influence des « grands » est à peu près nulle. Politiquement l'alliance conclue par les patriciens avec la noblesse avait été loin de leur être avantageuse. Ils avaient été entraînés par elle à la fin du XIIIe siècle dans une interminable guerre privée, la guerre des Awans et des Waroux qui, pendant quarante ans, mit aux prises tous les lignages de la Hesbaye et même du reste du pays. Aussi, quand, des « métiers » puissants s'étant constitués, le petit peuple commença à réclamer sa part du gouvernement des cités, furent-ils obligés de céder presque sur tous les points. Durant toute la seconde moitié du XIIIe siècle, le patriciat ne fit que perdre du terrain. En 1312 il tenta bien de reprendre la direction de la ville par un coup de main, mais il échoua, et cet échec commença sa décadence définitive. L'aventure finit de la façon la plus tragique. « Un incendie allumé par les nobles dans la Halle aux Viandes, dit M. Pirenne, donne à leurs complices postés en dehors des murailles le signal d'envahir la ville. A la lueur des flammes, les habitants s'éveillent, les artisans courent au marché pendant que le grand prévôt rassemble dans la cathédrale quelques chanoines et les gens de sa maison, les arme à la hâte et marche avec eux au secours du peuple. L'arrivée de ce renfort inattendu décida de la victoire. Parmi les chanoines, plus d'un, comme le fameux Guillaume de Juliers, appartenait à la noblesse et connaissait le métier des armes. Ils se mirent à la tête des bandes populaires, qui, peu à peu, refoulèrent les gens des lignages et les nobles sur la colline de Publémont. Arrivés devant Saint-Martin, ces malheureux, épuisés, décimés, serrés de tous côtés par les bourgeois, dont les paysans des alentours et les houilleurs de Sainte-Marguerite sont venus grossir les rangs, cherchent un asile dans l'église. Mais la fureur a rendu la foule inaccessible à la pitié. Le feu est mis à l'édifice, et au moment où le soleil se lève sur ces « matines liégeoises », les flammes achèvent de dévorer la nef dont les murs s'écroulent sur les vaincus. Cette catastrophe frappa de stupeur le « parti des grands »; il renonça à tirer vengeance de la mort des siens et, pour le moment du moins, à combattre « ce commun » qui venait de se montrer si redoutable. La paix d'Angleur, scellée le 14 février 1313, abolit le pouvoir politique des lignages. Désormais, pour faire partie du Magistrat, il fallut s'inscrire dans un métier. La constitution urbaine devenait ainsi purement populaire. »

VUE GÉNÉRALE DE LIÉGE EN 1693.

On remarquera que, dans cet événement, le chapitre a été nettement favorable au peuple. Et, en effet, l'évêque et sa cour n'avaient fait voir jusque-là rien qui ressemblât à ce que nous appellerions aujourd'hui un esprit « antidémocratique ». Il leur était parfaitement indifférent que les patriciens ou les gens des métiers dominassent dans l'administration de la cité, pourvu que les prérogatives du prince, les « hauteurs épiscopales », comme dit un chroniqueur, fussent respectées. Mais, profitant des troubles que la guerre des Awans et des Waroux entretenait dans le pays, les métiers, maîtres absolus de la cité depuis la défaite des lignages, se mirent dès lors à empiéter hardiment sur ces hauteurs épiscopales, et l'évêque trouva dans cette démocratie remuante des adversaires autrement exigeants et autrement dangereux que les anciens échevins patriciens.

Du règne d'Adolphe de La Marck à celui de Jean de Heinsberg, c'est-à-dire de 1313 à 1419, la lutte entre l'évêque et les métiers se poursuit avec des chances diverses. La paix de Fexhe, qui ne prit ce caractère de charte fondamentale qu'à cause des termes vagues et généraux dans laquelle elle était rédigée, ne fut qu'une trêve. La guerre reprit peu après, et si l'évêque fut victorieux de ses sujets révoltés à la bataille de Hoesselt (1328), il n'en finit pas moins par admettre les progrès incessants d'une démocratie qui aboutit au gouvernement direct du peuple par le peuple.

SAINT LAMBERT, ÉVÊQUE DE LIÉGE A LA FIN DU VIIe SIÈCLE.
(Gravure sur bois du XVe siècle. Bibl. nat.)

Cela n'allait pas sans inconvénients. Les métiers devinrent

des clubs animés d'une vie intense et singulièrement turbulente. Les chefs d'atelier, les « maîtres » se virent débordés par l'élément jeune et impressionnable. De là l'importance qu'y prirent les tribuns populaires. Il suffisait de se concilier la faveur de quelques métiers pour atteindre aux plus hautes charges de la commune. En 1407 Jacquemin Badut, un des ambassadeurs liégeois envoyés au pape d'Avignon, était un simple paveur. D'autre part l'intervention directe et continuelle des métiers ne manqua pas d'entraver tous les rouages de l'administration et de la police. Craignant par-dessus tout l'impopularité, le conseil évita de faire sentir son autorité. A la moindre émotion les gens des métiers envahissaient la cour du palais épiscopal, lieu ordinaire de ces sortes d'assemblées. Les délibérations se passaient au milieu du tumulte.

RELIQUAIRE DU CHEF DE SAINT LAMBERT.
Ce buste en vermeil est l'œuvre de l'orfèvre liégeois Henri Soete (1512) et appartient au trésor de la cathédrale Saint-Paul, à Liége.

Ce qui avait singulièrement favorisé cette évolution démocratique, c'est la transformation profonde que subit la ville au point de vue social vers le milieu du XIVe siècle. La grande industrie commence alors à faire son apparition. Le charbon de terre, qui abonde dans ces environs, et qui n'avait servi jusque-là qu'à la consommation locale, aux forgerons et aux pauvres gens qui ne pouvaient pas brûler de bois, va devenir un objet d'exportation, et développer cette industrie métallurgique qui, à partir de ce moment, deviendra l'industrie du pays. A la fin du XIVe siècle, cette ville de prêtres et de boutiquiers devient une ville de charbonniers et d'armuriers. De là le développement d'un véritable prolétariat salarié.

C'est la prédominance de cette classe ignorante, violente et impressionnable qui devait rendre impossible le bon fonctionnement de la démocratie liégeoise. Si amoindri que fût le gouvernement épiscopal, il était impossible, en effet, qu'il consentît à renoncer à toute autorité. Adolphe de La Marck avait dû se résigner à accepter, par la paix des XXII, toutes les conquêtes des métiers; ses successeurs, Englebert de La Marck et Jean d'Arckel, ne purent résister efficacement aux forces populaires qui semblaient alors près de triompher dans toute l'Europe occidentale; mais il en alla tout autrement quand le siège épiscopal fut occupé par Jean de Bavière, que ses sujets devaient surnommer un jour Jean sans Pitié. Ce prince, en effet, était trop puissant par ses alliances de famille pour se résigner à accepter les exigences « du commun ». Quand celui-ci l'eut chassé de son palais, il fit appel à son beau-frère, Jean sans Peur, duc de Bourgogne et comte de Flandre, et l'armée liégeoise ayant été défaite à Othée, l'évêque rentra dans sa ville par la brèche, et y régna désormais par la terreur.

La bataille d'Othée, c'est dans l'histoire liégeoise l'entrée en scène de la maison de Bourgogne, qui devait être si funeste à cette turbulente démocratie. Il était fatal que la principauté liégeoise fût englobée dans la monarchie centralisée que les souverains bourguignons réalisèrent aux Pays-Bas. Si elle y échappa, ce fut grâce à la mort de Charles le Téméraire et à l'avènement de son arrière-petit-fils à l'empire. Mais les Liégeois, instruits par l'exemple des villes flamandes, avaient compris que, sous un prince aussi puissant que Philippe le Bon, c'en serait bientôt fait de leurs franchises municipales; de là l'opposition irréductible qu'ils firent à l'influence bourguignonne. Pour arriver à dominer la principauté, le duc, grâce à son crédit auprès du pape, fit donner le siège épiscopal à son neveu Louis de Bourbon, qui n'avait alors que dix-neuf ans.

Léger, insouciant, ce prince que ses alliances bourguignonnes auraient d'ailleurs suffi à rendre odieux à ses sujets, ne tarda pas à entrer en lutte avec son peuple. Une révolte générale éclata, dirigée par un certain Raes de La Rivière, seigneur de Heers, étrange et louche figure de condottiere et de démagogue, et l'évêque fut chassé. Une armée bourguignonne le rétablit sur son trône; mais, excités par Louis XI, les Liégeois recommencèrent la guerre, soutenus par toutes les « bonnes villes » de la principauté et particulièrement par Dinant. Philippe le Bon, alors à peu près en enfance, avait abandonné le gouvernement à son fils, le comte de Charolais. Celui-ci, ayant fait sa paix à Conflans avec le roi de France, après la bataille de Montlhéry, saccagea Dinant et força les Liégeois de se soumettre à nouveau. Trêve éphémère. Aussitôt l'armée bourguignonne disparue du pays, Raes de Heers redevient le maître de la ville. On précipite dans la Meuse les partisans de l'évêque, on brûle le duc en effigie, et l'on fait une nouvelle alliance avec Louis XI. Charles le Téméraire rentre dans la principauté, défait les milices communales à la sanglante bataille de Brusthem, supprime toutes les franchises liégeoises et même l'organisation corporative. Rien n'est épargné pour rendre irrévocable la conquête et l'asservissement du pays. Le Perron, symbole séculaire de l'autonomie communale, est transporté à Bruges, toutes les places sont démantelées, et la principauté, divisée en trois districts, est rattachée à trois villes bourguignonnes. Les libertés liégeoises semblaient donc mortes à jamais. Pourtant, profitant de la reprise des hostilités entre la France et la Bourgogne en 1468, les bannis « Vrais-Liégeois » et « Compagnons de la Verte-Tente » rentrent en foule, et la ville se révolte encore une fois. On comptait toujours sur l'alliance de Louis XI. Mais le roi s'était fait prendre à Péronne et Charles le Téméraire, dans le but de l'humilier, l'obligea de l'accompagner à Liége, où il s'en allait encore une fois châtier les rebelles. Ceux-ci opposèrent une résistance héroïque. Goes de Straille, avec six cents hommes du pays de Franchimont, tenta, par une surprise nocturne, d'enlever le duc de Bourgogne et le roi de France au milieu de leur camp; l'alarme fut donnée à temps, et les six cents Franchimontois se firent massacrer jusqu'au dernier. Liége, pris d'assaut, fut pillé, saccagé, incendié, presque détruit de fond en comble. Et pourtant ce ne fut pas encore la fin des guerres liégeoises.

LIÉGE : LE TAUREAU DE L'ILE DU COMMERCE.

La mort de Charles le Téméraire rendit quelque espérance au peuple, et Louis de Bourbon, rentré dans ses États, s'efforça, en effet, de gouverner « suivant le sens du pays »; mais la situation était trop troublée pour que des aventuriers n'essayassent pas d'en tirer parti. Un de ceux-ci, Guillaume de La Marck, dit le

Sanglier des Ardennes, après avoir été quelque temps l'ami de l'évêque, qui l'avait fait grand mayeur de Liége, se mit à son tour à intriguer avec Louis XI, et ravagea le pays à la tête d'une bande de mercenaires. Louis de Bourbon, ayant marché à sa rencontre, fut vaincu et tué de la propre main de son ennemi. Il eut pour successeur Jean de Hornes qui, feignant de se réconcilier avec Guillaume de La Marck, l'attira dans un guet-apens et le fit décapiter à Maestricht. Ce supplice rouvrit pour le pays une nouvelle période d'anarchie. Érard de La Marck, frère de Guillaume, a juré de venger son frère. Il s'entoure de tous les capitaines qui ont servi pendant la dernière guerre et viennent d'être licenciés; la principauté devient la proie des mercenaires. Un certain Gui de Canne s'improvise dictateur, gouverne par la force grâce aux Suisses qu'il commande et, comme un tyran italien, se fait construire un château fort au milieu de la cité. Cependant Jean de Hornes a reconnu Maximilien d'Autriche, alors souverain des Pays-Bas, comme avoué suprême de la principauté et, grâce à ses secours, il parvient enfin à rentrer dans sa ville épiscopale et à lui imposer la paix. Ce fut la fin des guerres civiles. Comme dans tous les Pays-Bas, elles profitèrent au pouvoir du prince. Les métiers avaient pu se convaincre de leur faiblesse militaire et, partant, de leur impuissance politique. L'autorité légale disparue n'avait fait place qu'à la dictature, et celle-ci n'avait laissé que d'horribles souvenirs. Jean de Hornes rentra donc tranquillement en possession des prérogatives épiscopales et, entre autres bienfaits, le retour de la paix mit fin aux interventions étrangères. La France et les Pays-Bas reconnurent en 1492 la neutralité liégoise et, en 1493, Charles VIII et Maximilien la firent inscrire dans la paix de Senlis.

LIÉGE : PALAIS DES PRINCES-ÉVÊQUES, ACTUELLEMENT PALAIS DE JUSTICE.

Depuis lors, la principauté de Liége vécut paisiblement dans la dépendance du gouvernement des Pays-Bas : Érard de La Marck, qui succéda à Jean de Hornes et réconcilia la principauté avec la turbulente famille des princes de Bouillon et de Sedan, fut encore un prince relativement indépendant, bien qu'il demeurât toujours le fidèle ami de Charles-Quint, mais ses successeurs ne furent que des représentants sans pouvoir de la cour de Bruxelles. Un d'eux, Corneille de Bergues, un pauvre homme à demi imbécile, passa sa vie à refuser la prêtrise, se confina dans ses terres de Zeevenberghe, menaçant périodiquement Marie de Hongrie de se marier ou de crier dans les rues qu'il ne voulait pas être évêque, lorsqu'elle tentait de le contraindre à se fixer à Liége. Ce régime fut, du moins, très favorable à la population. Sous le règne d'Érard de La Marck, la grande ville wallonne renaît véritablement de ses cendres, à ce point que, quand Marguerite de Valois la visita en 1577, elle la trouva « très bien bâtie, n'y ayant maison de chanoine qui ne paraisse un beau palais, les rues larges, les places belles, accompagnées de très belles fontaines, les églises ornées de tant de marbre (qui se tire près de là) qu'elles en paraissent toutes; les horloges, faites avec l'industrie d'Allemagne, chantant et représentant toute sorte de musique et de personnages ».

Une ère de prospérité économique extraordinaire s'ouvre pour Liége avec le XVIe siècle, et la principauté ayant eu beaucoup moins à souffrir que le reste des Pays-Bas des troubles de la

PALAIS DE JUSTICE DE LIÉGE : VUE EXTÉRIEURE DES ARCADES.

Réforme et des guerres du XVIIe siècle, cette prospérité ne s'est pas arrêtée. Les bourgeois se mettent à exploiter les charbonnages des environs de Liége en capitalistes, et c'est dès ce moment qu'on voit se développer l'industrie des armes à feu qui est encore aujourd'hui une des particularités de la grande ville wallonne. Aussi à partir de ce moment les annales de Liége cessent-elles d'être particulièrement intéressantes : les peuples heureux n'ont pas d'histoire. A côté d'une riche bourgeoisie industrielle qui, à l'exemple des anciens lignages, s'allie avec ce qui reste de la vieille aristocratie terrienne, nous voyons se développer un peuple d'artisans à qui le travail à domicile laisse une indépendance d'allures que ne connaissent pas les autres prolétariats urbains, et qu'il doit à l'industrie délicate du fusil de luxe. Une civilisation locale, originale et brillante, se développe, française d'allures, de langue et d'esprit assurément, mais comportant des nuances très particulières. Autour de Delcour, grand artiste qui refusa de quitter son pays pour aller travailler à Versailles, on voit naître une école de sculpture dont la grâce décorative a laissé des traces chez ces admirables ébénistes du XVIIIe siècle qui ont répandu la gloire du meuble liégeois dans l'Europe entière. L'architecte Lambert Lombart lui apporte les splendeurs de la Renaissance, et l'aristocratie, dans l'ardeur de son particularisme, cultive avec une certaine grâce provinciale la littérature wallonne. Certes, les inévitables querelles des peuples et des grands, des riches et des pauvres, des employeurs et des salariés troublent encore plus d'une fois la ville témoin de la querelle des Chiroux et des Grignoux au XVIIIe siècle; mais elles n'eurent plus jamais ce caractère de violence exceptionnelle qui a sinistrement marqué la vie liégeoise au moyen âge. Riche, ardent, inquiet, le peuple liégeois participa vivement, du reste, au mouvement des idées modernes. Très imbu des doctrines de l'*Encyclopédie*, il fit à la faveur de quelques troubles locaux *sa* révolution en 1789 et, le pouvoir épiscopal ayant été rétabli par une armée autrichienne, se donna avec joie à la République française après la victoire de Dumouriez. Dans aucune ville belge, le régime français ne fut aussi bien accueilli qu'à Liége, et c'est avec une constante mauvaise humeur que la cité wallonne subit, de 1815 à 1830, le gouvernement hollandais. Aussi prit-elle la part la plus active à la révolution de 1830. Dès que les troubles de Bruxelles y furent connus, un groupe de volontaires se forma, prit les armes, et partit sous le commandement de Charles Rogier, qui fut un des principaux fondateurs de la nationalité belge.

Phot. de M. A. Pinchaud.

LIÉGE : ATTELAGE DE CHIENS AU REPOS.

Le caractère et les mœurs. Le peuple. Les armuriers. Les botteresses. — Depuis la constitution de la Belgique indépendante la ville de Liége a joué dans la vie nationale un rôle très important. Elle a donné au jeune royaume deux des hommes d'État qui ont le plus profondément contribué à fixer sa physionomie politique : Rogier et Frère-Orban ; sa puissante industrie métallurgique a fortement contribué à la grandeur économique du pays et le mouvement linguistique wallon, qui y a pris naissance en opposition au mouvement flamingant, a fait à celui-ci un heureux contrepoids. Dans la Belgique bilingue, Liége est une citadelle nécessaire de la culture française.

Cependant si la vieille ville wallonne a très brillamment participé à la vie commune de la Belgique nouvelle, elle n'a rien perdu de son caractère particulariste. Comme les gens d'Anvers et de Gand, les Liégeois sont de leur ville avant d'être Belges. La longue et tragique histoire que nous venons d'esquisser a laissé plus d'une trace dans l'organisme social d'aujourd'hui, et le passé est toujours vivant dans cette ville active et joyeuse. Personne, assurément, ne regrette l'autonomie, mais la vie municipale est extrêmement intense; et si les grandes familles industrielles rééditent par quelques traits l'orgueil et le mépris du commun que professaient les anciens lignages, les réunions politiques qui se tiennent au local socialiste *la Populaire* évoquent sans trop de peine les assemblées tumultueuses des métiers dans la cour du palais épiscopal. Le peuple liégeois a conservé son amour de l'éloquence, et la verve, l'esprit d'à-propos, le maniement de la plaisanterie locale assurent toujours à ses tribuns la plus solide popularité. Ce peuple liégeois, du reste, doit à l'industrie des armes à feu, vieille de trois siècles, une indépendance d'allures que ne connaissent point les ouvriers de la grande industrie. L'armurier liégeois travaille chez lui, dans un petit atelier qu'il aménage à sa fantaisie. Chaque semaine il vient chercher à l'usine un certain nombre de pièces à dégrossir, à parachever, car nulle part la division du travail n'est poussée aussi loin. Tel ouvrier fabrique les crosses de fusils, tel autre les polit; celui-ci termine les pièces du mécanisme intérieur; cet autre redresse les canons toujours plus ou moins déformés par le forage, ou cisèle des ornements d'acier. A la manufacture même, on ne fait que le montage; et si cette organisation a tous les inconvénients du travail à la pièce, elle a du moins l'avantage de maintenir intacte la famille ouvrière, si souvent désorganisée par l'industrie centralisée, et de conserver au peuple ses habitudes, ses traditions, son originalité propre. Le trait essentiel de l'esprit liégeois, c'est la gaieté, une gaieté solide, une gaieté que rien ne tue, et qui explique l'énergie vivace de cette ville si souvent ruinée par les gens de guerre, et qui toujours se réveilla plus forte et plus vaillante. Dans la bourgeoisie cela se traduit trop souvent par une insouciance flânense qui s'attarde en projets et se complaît aux vaines parlotes de la vie de café. Dans le peuple, c'est une bonne humeur accorte et vaillante, une résignation gentille aux duretés de l'existence, une propension au rire, à la joie, aux réjouissances bruyantes des kermesses. Et ces kermesses ne se traduisent pas nécessairement par l'interminable beuverie flamande. Certes il convient qu'on y mange de la tarte, qu'on y boive du « péquet » et de la « saison » (bière populaire); mais ce qui en fait l'essentiel, c'est la danse et le spectacle. La danse, c'est le *cramignon*, sorte de ronde chantée ou de farandole pour lesquelles il existe des airs spéciaux sur de très vieilles paroles wallonnes souvent empreintes de la plus charmante poésie. Le spectacle, c'est le Guignol populaire, un Guignol qui est peut-être plus près de celui de Lyon que de celui d'Anvers. On y joue de vieux drames traditionnels, *Geneviève de Brabant*, *Charlemagne et les Quatre Fils Aymon*, ou le *Mystère de la Passion*. Mais, au milieu de ces nobles aventures, on voit toujours intervenir une sorte de Polichinelle ou de Guignol liégeois, nommé Tchantchet, qui commente le drame à la manière du clown shakspearien, et le rattache par des saillies satiriques aux incidents locaux et contemporains. Le peuple liégeois a également ses sports favoris, qui sont la lutte et le canotage. Aussi, les dimanches d'été, les bords de la Meuse et surtout de l'Ourthe, moins gâtés par l'industrie, sont-ils animés d'une gaieté populaire qui rappelle les beaux dimanches de la banlieue parisienne. Tous les villages qui entourent Liége ont leurs fêtes particulières, les unes fort anciennes, les autres de fondation récente. Kinkempois couronne une rosière, Esneux a sa fête des arbres, Chaudfontaine ses bains et ses guinguettes. Pas un hameau de la banlieue qui n'ait son cabaret célèbre, ses bals, ses tonnelles, et, pour peu que l'été soit beau, tout cela s'anime d'une gaieté communicative qui fait reprendre plus vaillamment le travail de la semaine.

Car ce peuple joyeux est rude à l'ouvrage. Les femmes elles-mêmes ne reculent pas devant les plus durs travaux. Il n'y a pas longtemps qu'il y avait encore à Liége une véritable corporation de femmes exerçant le métier de portefaix : on les appelait *botteresses*. Elles constituaient une des particularités de la vie populaire liégeoise. Se recrutant généralement dans la banlieue, on

Phot. Marissiaux.

AU SOMMET DU TERRIL : BASCULAGE DES MATÉRIAUX ET GLANEUSES

ON APERÇOIT DANS LE LOINTAIN BRUMEUX LE COURS DE LA MEUSE.

les voyait grimper d'un pas allègre les nombreux raidillons qui escaladent les hauteurs de Sainte-Walburge. Avec leur énorme hotte, leur corsage d'indienne, leur chape de toile grise, elles constituaient un des traits caractéristiques du paysage liégeois.

Sous la charge, la botteresse s'avançait ployée, le buste projeté en avant pour rétablir le centre de gravité déplacé par le poids. Elle allait tantôt les bras croisés, tantôt s'aidant, pour appuyer sa marche, d'un solide bâton noueux qui jamais ne la quittait. Quand elle s'arrêtait pour « souffler », elle plaçait le bâton sous le talon de la hotte, allégeait ses épaules, puis, au moment de repartir, rejetait, d'un vigoureux coup de reins, la charge en place.

« On distinguait deux catégories de botteresses, dit M. Louis Banneux, qui a publié de curieuses études sur les petits métiers populaires de la Belgique, celles de la ville et celles des champs. Ces dernières louaient leurs services aux maraîchers, apportant sur leur dos les légumes au marché de Liége. A l'époque de la récolte des pommes de terre, elles quittaient le village vers deux heures du matin, chargées de leur hotte contenant deux « hauses », soit 50 kilogrammes de pommes de terre. A peine s'en étaient-elles débarrassées, elles se hâtaient d'escalader les raidillons pour revenir avec une nouvelles charge, parcourant ainsi, à l'aller et au retour, une distance de plus de 20 kilomètres. Leur salaire était d'un « blanc-muse » (29 centimes) par voyage. Une seule d'entre elles restait au marché, pour rapporter les mannes vides, et recevait, en supplément, le déjeuner : café noir et tartines beurrées. On y ajoutait parfois « un quartier de doreye », cette succulente tarte au riz si appréciée au pays liégeois.

LIÉGE : LES DERNIÈRES BOTTERESSES.

« La botteresse de Jemeppe, chargée d'un quartier de bœuf, traversait Tilleur, montait le vieux Thier, gagnait les hauteurs de Saint-Gilles, côtoyait « le « champ des pendus » où les potences municipales dressaient leurs bras sinistres, et se dirigeait vers les halles aux viandes. Elle touchait, pour cette tâche écrasante, le salaire, énorme pour l'époque, de 1 franc. L'après-midi, elle faisait les courses des habitants, effectuant ainsi plusieurs fois par jour le voyage de Liége.

« Les botteresses allant « aux « champs » quittaient leur village le mardi matin. Certaines familles prenaient la direction de la Hollande et descendaient le cours de la Meuse jusqu'à Maestricht. Les nues se rendaient en Hesbaye, vers Hollogne-sur-Geer et Hannut. D'autres suivaient la grand'route et remontaient par Oreye jusqu'aux environs de Tirlemont. Un groupe, nombreux aussi, descendait jusqu'à Jemeppe, prenait la route de Huy (30 kilomètres) et poussait jusqu'à Andenne, où se trouvait le quartier général. De là les botteresses rayonnaient dans les localités voisines. D'autres encore traversaient la Meuse en bateau, dépassaient Seraing et montaient par la Vecquée, vers Plainevaux, ou par le Thier d'Yvoz, jusque Nandrin. Elles visitaient ainsi tout le Condroz jusqu'à la lisière des Ardennes.

Phot. de M. Marissiaux.

GLANEUSES AU « TERRIL ».
Exploitation Cockerill, à Seraing.

« Elles transportaient des denrées coloniales, des étoffes, de menus ustensiles qu'elles troquaient contre des jambons, du lard, des œufs, du gibier. Elles revenaient au village le jeudi soir ou le vendredi matin, mettaient en un tour de main de l'ordre dans leur ménage, puis portaient en ville leur cargaison, qu'elles échangeaient à nouveau.

« Entre deux voyages elles rencontraient un mari à leur convenance, prenaient l'homme et gardaient le métier. Il était de tradition qu'une botteresse épousât un cordonnier. L'artisan exerçait à domicile sa profession sédentaire, élevait les enfants, entretenait la maison, veillait à ce que la femme trouvât en rentrant une bonne tasse de café chaud.

« Rien n'arrêtait ces extraordinaires colportenses. Ni les chaleurs accablantes de l'été, ni les pluies de l'automne, ni les durs frimas de l'hiver ne suspendaient leurs courses lointaines.

« La fille, dès l'âge de quinze ou seize ans, accompagnait sa mère, se mettait en rapport avec la clientèle, apprenait de l'expérience maternelle les trucs du métier.

« Les devoirs d'épouse ne faisaient pas obstacle à l'exercice de la profession. Rien ne pouvait retenir ces cheminaux de la hotte. Il advint fréquemment qu'en cours de route la botteresse dut prolonger de quelques jours son voyage, d'où elle ramenait une bouche de plus à nourrir. Cette fois-là la hotte devenait le premier berceau, et l'enfant s'endormait au balancement de la marche.

« La botteresse se chargeait aussi des messages à transmettre, colportait les nouvelles, transportait même la correspondance. Elle réussissait à porter de Liége à Huy une lettre dont elle rapportait la réponse dans les huit jours. La poste elle-même ne pouvait battre ce record de la rapidité!

« Mais elle avait un rêve — qui n'en a pas? — c'était de posséder un âne. Plusieurs en avaient deux ou trois. La maîtresse, toujours chargée de sa hotte, poussait devant elle ces animaux robustes, patients et entêtés. Le soir, à l'étape, on gagnait la ferme hospitalière qui hébergeait, gratis, les gens et les bêtes. Aux premières lueurs du jour, on se remettait en marche et, bien que chargée d'ans et de fatigues, la botteresse avec son baudet continuait ces voyages le plus longtemps possible. Le jour où elle devait abandonner la hotte était marqué d'un caillou noir. N'était-ce pas sa vie qui s'en allait avec ce cher panier d'osier? Panier où fleurirent autrefois les anciens rêves, et qui porta avec les marchandises accoutumées toute une jeunesse de belle fille! Ah!

PLAN DE LA VILLE DE LIÉGE.

Phot. de M. Marissiaux.

ÉPIERRAGE DU CHARBON.
Exploitation Gorson-Lagasse à Jemeppe-sur-Meuse.

Phot. de M. Marissiaux.

MISE AU TERRIL.
Exploitation Bonne-Fin à Liége.

la première étape où l'on commence à dételer! Privée de sa hotte, la vieille routière allait toujours, stimulant son inséparable compagnon. Puis, un jour que le soleil souriait pour fêter la bonne vieille, elle tombait épuisée sur un accotement, près de son âne dolent et résigné. Pauvre botteresse! La botteresse se meurt! La botteresse est morte! »

Hélas! oui, M. Banneux a raison : la botteresse est morte. Il existe encore bien, dans les quartiers reculés du vieux Liége, quelques botteresses attardées : la plupart d'entre elles transportent du charbon pour les petits ménages. Ce sont les *botteresses à la houille*. Mais les chemins de fer vicinaux et les tramways ne tarderont pas à supprimer les derniers vestiges de cette profession pittoresque.

L'industrie liégeoise. Les charbonnages et la métallurgie. Les établissements Cockerill et le val Saint-Lambert. — Nous avons vu comment Liége, au moyen âge, d'une ville de clercs, de marchands et de banquiers, se transforma en une cité d'armuriers et de forgerons. Aujourd'hui ces deux caractères coexistent, en ce sens que Liége est à la fois un centre universitaire et intellectuel fort actif, et un centre industriel et financier. Quand on parcourt la ville même, ce dernier aspect ne s'impose pas d'abord à l'attention. On rencontre bien de temps en temps quelques grandes maisons sur lesquelles on lit ces mots : « fabrique d'armes » ; on voit bien, dans les quartiers populaires, de petites forges ou de pittoresques ateliers de mécaniciens. Mais, parmi les innombrables clochers des églises, on ne rencontre aucune de ces hautes cheminées qui mettent dans les paysages le stigmate de l'industrie moderne. La grande industrie liégeoise, charbonnage et métallurgie, occupe l'énorme banlieue qui s'étend sur les deux rives de la Meuse jusqu'à Herstal et jusqu'à Seraing. Elle mérite une étude particulière. Elle présente un des aspects caractéristiques de la Belgique nouvelle et déborde du cadre exclusivement liégeois de ce chapitre.

Certes elle ne peut revendiquer des origines aussi anciennes que l'armurerie. Sans faire remonter l'exploitation des nombreux charbonnages qui avoisinent Liége au légendaire Hullos, le maréchal ferrant de Plainevaux, qui découvrit, dit-on, vers la fin du XIIe siècle l'existence et l'emploi de la houille, à laquelle il aurait donné son nom, on peut croire que le charbon de terre fut employé pour certains usages dès l'époque la plus reculée. Mais ce n'est guère qu'au XIVe siècle que l'intensité croissante de la vie économique, en multipliant les rapports entre les villes, en fit un objet d'exportation.

« Il est certain, dit M. Pirenne, que sous le règne d'Adolphe de La Marck, les fosses, arènes et bures servant à l'extraction de la houille existaient déjà en grand nombre dans les werixhas (terrains avoisinant la Meuse). Dès avant 1355, il avait fallu instituer, sous le nom de « jurés des charbonnages », une cour spéciale pour surveiller le fonctionnement de l'industrie nouvelle et trancher les contestations auxquelles donnait naissance l'ouverture des mines. Au XVe siècle la ville se trouvait déjà entourée de houillères. Il y en avait à Ans, à Mollins, à Hocheporte, à Xhovémont, à Sainte-Walburge, et l'on se plaignait que les chariots et les « clichets », qui, du matin au soir, transportaient le charbon des lieux d'extraction aux rivages de la Meuse, défonçaient les chaussées et ébranlaient les ponts et les édifices, au grand détriment de leur solidité. »

Cependant l'industrie charbonnière ne prit pas de véritable importance avant le XVIe siècle. Ce fut alors que, les couches supérieures de la houille étant épuisées, on aborda les veines profondes en utilisant la poudre, ce qui permit de substituer les puits aux plans inclinés qui avaient servi jusqu'alors à pénétrer sous le sol. L'année 1515, où un « coup d'eau » causa la mort de quatre-vingt-dix-huit hommes, inaugure la lugubre

SERAING : HIERCHEUSES.

Phot. de M. Marissiaux.

ENTRÉE DES MINEURS DANS LA CAGE.
Charbonnage Bonne-Espérance, à Herstal.

série des grands accidents de mine de la Belgique. Les mineurs liégeois surent, du reste, faire face aux difficultés croissantes qu'ils avaient à surmonter; de même qu'ils avaient été les premiers sur le continent à exploiter le charbon de terre, ils furent aussi les créateurs des procédés si complexes qu'impose, au milieu des périls de toute sorte, son extraction à grande profondeur. « Les archives des « voir-jurés des charbonnages », dit encore M. Pirenne, fourniraient sans doute le sujet d'une des études les plus attachantes que puisse offrir l'histoire économique, et d'une de celles aussi qui montreraient le plus glorieusement tout ce que peuvent l'énergie et l'ingéniosité humaines. »

Bien avant l'invention des moteurs à vapeur, il est donc certain qu'il existait à Liége une industrie charbonnière organisée en grand. Mais le XIXe siècle l'a vue se développer d'une façon extraordinaire, et si le bassin liégeois n'a pas tout à fait l'importance du Borinage ou du pays de Charleroi, il suffit du moins à alimenter les énormes établissements métallurgiques du pays et à fournir une exportation très notable.

Cependant, ce sont ces grands établissements métallurgiques qui donnent au pays de Liége sa véritable physionomie industrielle. Le travail du fer est, du reste, plus ancien encore dans le pays liégeois que les charbonnages. Dès le XIIIe siècle, les forgerons, les « férons », comme on disait, étaient particulièrement nombreux à Liége; ils se groupaient dans la Feronstrée, et, dès cette époque, le quartier des Vennes, naguère encore sillonné par les nombreux bras de l'Ourthe, comptait une quinzaine de « moulins à fer », c'est-à-dire de petites forges contenant une roue hydraulique actionnant les marteaux et le soufflet. « Les usines de Grivegnée et celles des Vennes, remarque M. Tahon, à qui l'on doit un intéressant mémoire sur la métallurgie dans le pays de Liége, de Luxembourg et d'Entre-Sambre-et-Meuse au moyen âge, doivent dater de ce temps-là : *venna*, en bas latin, signifie un batardeau, un ouvrage qu'on construit sur une rivière pour y prendre un coup d'eau. »

Phot. de M. Marissiaux.

LAVABOS-DOUCHES ET PENDERIES DES MINEURS.
Charbonnages Espérance et Bonne-Fortune, à Montegnée.

Au XIVe siècle, le mot *féron* disparut du vocabulaire liégeois pour faire place à celui de *fèvre*. A partir de ce moment, et jusqu'au XVIe siècle au moins, on vit tous les ouvriers du marteau se concentrer dans les îles formées, au centre de Liége, par les bras de la Meuse, particulièrement en l' « îleau des Fèvres », d'où le nom moderne de la rue Lulay-des-Febvres, qui aboutit à la rue du Pont-d'Ile.

L'îlot des Fèvres était une véritable ruche de travailleurs du fer. Là vivaient, pêle-mêle, serruriers, forgerons, armuriers, couteliers, etc., et il ne devait pas être aisé de circuler dans les noires ruelles de cette cité bruyante, déjà étroites par elles-mêmes et rétrécies encore par les marchandises de toute nature jetées devant les boutiques, — ateliers et bazars à la fois.

Dès 1338 le métier des fèvres était un des plus importants des trente-deux bons métiers de la cité de saint Lambert. Les uns fabriquaient des clous; d'autres façonnaient exclusivement les ustensiles de cuisine et de ménage, tels que chaudrons, pots, crémaillères, trépieds, réchauds, rôtissoires, hastiers, pelles, tenailles, fers à gaufres, etc.; d'autres enfin, fondeurs, armoyeurs, fournissaient les couteaux, épées, dagues, chassets, hausse-cols, cuirasses, cottes de mailles, épaulières, brassards, grèves, gants, étriers, et tout ce qu'il fallait à l'homme d'armes pour se couvrir de fer, de la tête aux pieds.

Le vieux pays de Franchimont, réunion des cinq bans de Theux, Sart, Verviers, Jalhay et Spa, possédait, lui aussi, de riches gisements de fer au milieu de vastes forêts. Le long de la Hoègne et de tous les cours d'eau de cette région s'échelonnaient de petites usines métallurgiques, dont les produits, consistant en ustensiles de ménage ou d'agriculture, s'écoulaient aux marchés de Liége, de Maestricht ou d'Aix-la-Chapelle. Il fallut néanmoins la concentration des capitaux qui se produisit au commencement du XIXe siècle pour donner à la métallurgie liégeoise son plein développement. C'est à l'initiative du fils d'un émigrant anglais, John Cockerill, qui fut très généreusement et très constamment soutenu par le roi Guillaume de Hollande, que le pays de Liége doit ses premiers grands établissements industriels, et cette gigantesque exploitation a centralisé de telle façon toutes les industries qui ont rendu riches et prospères les provinces wallonnes de la Belgique qu'elle a pris un caractère vraiment représentatif, qu'elle est devenue en quelque sorte le type de la métallurgie belge.

C'est en 1817 que Cockerill reçut du roi de Hollande le château de Seraing, ancienne maison de plaisance des princes-évêques, avec mission d'y installer de nouveaux ateliers de construction. Les progrès de l'établissement furent rapides. Quelques années plus tard, les machines construites à Seraing pouvaient rivaliser, par leurs dimensions, leur fini et leur bon fonctionnement, avec ce qui se faisait de mieux en Angleterre, le seul pays où jusqu'alors la construction des machines avait atteint quelque importance. C'est, d'ailleurs, à Seraing que les procédés de l'industrie anglaise se sont le plus promptement implantés sur le continent. En 1824, Cockerill y établit un haut fourneau marchant au coke. Ce n'était pas, à la vérité, comme cela s'est dit, le premier de son espèce sur le continent, mais l'adjonction de puissantes soufflerie à vapeur donnait à ce haut fourneau une facilité de marche et une abondance de production qui commençaient une révolution dans la fabrication de la fonte. Dans les années suivantes, par une large application des moteurs à vapeur aux opérations métallurgiques, Cockerill se fit l'apôtre et le vulgarisateur de méthodes nouvelles du travail du fer sur le continent. Enfin les grandes industries du transport, qui ont une si profonde influence sur notre civilisation et notre état social, doivent généralement à Cockerill et à ses compagnons de travail une partie de leur prodigieux essor. La navigation à vapeur attira d'abord

Phot. Marissiaux.

CHARBONNAGES ET HAUTS FOURNEAUX A OUGRÉE

leur attention, et, dès l'origine, on construisit à Seraing des machines marines qui furent, à leur époque, ce qu'il y avait de plus puissant et de plus parfait. Quelques années plus tard, les chemins de fer ayant été introduits en Belgique, les usines Cockerill furent les premières du continent à fabriquer des locomotives et à laminer des rails. Elles furent également les premières à appliquer à la fabrication de l'acier le procédé Bessemer, qui a permis les grands travaux métallurgiques dont s'étonne aujourd'hui le monde.

La transformation de l'entreprise en société anonyme ne nuisit pas à cet esprit d'initiative, qui ne s'est pas seulement traduit par la promptitude de l'établissement à appliquer les derniers perfectionnements techniques, mais aussi par la variété de la production.

Phot. de M. Puttemans.

LES ACIÉRIES D'OUGRÉE.

L'originalité des établissements Cockerill, c'est, en effet, d'une part qu'ils fabriquent à la fois des rails et des canons, des locomotives et des coupoles, des plaques de blindage et des chaudières, des ponts et des paquebots; de l'autre, c'est qu'ils peuvent se suffire à eux-mêmes. Ils comprennent, à Seraing même, des charbonnages, des hauts fourneaux, des aciéries, des laminoirs, des ateliers d'alésage, des chaudronneries, des ateliers de montage, et la société possède des mines de fer dans le Luxembourg et en Espagne, un chantier naval et une flottille de remorqueurs et de barges à Hoboken, près d'Anvers.

Cette universalité dans la fabrication métallurgique est nécessitée par les conditions dans lesquelles l'industrie belge lutte contre ses concurrents sur les grands marchés du monde. On voit de plus en plus la diplomatie des grandes puissances s'employer à obtenir pour leurs nationaux les grosses commandes des pays neufs. Les industriels belges ne disposant pas de pareilles influences politiques sont obligés de lutter avec leurs propres ressources et de s'adresser à toutes les clientèles. Sous ce rapport encore les établissements Cockerill peuvent servir de type.

Cette variété de la fabrication fait que la visite des usines de Seraing est particulièrement intéressante pour le profane. On peut y voir toutes les formes de la métallurgie moderne : c'est une sorte d'exposition permanente du progrès industriel, et la perfection même de l'outillage, la régularité automatique avec laquelle tous les services fonctionnent leur donnent un pittoresque sévère qui fait la plus profonde impression sur ceux-là mêmes que ne séduit point l'implacable poésie de la machine.

Ce qui frappe d'abord quand on parcourt ces vastes ateliers, c'est la tranquillité et le silence relatifs qui y règnent. Dans les immenses halls, ce sont d'interminables files de machines-outils que les ouvriers ne font en somme que surveiller, de telle façon qu'il semble au premier abord au visiteur que ces hommes en blouse soient véritablement inoccupés. Cette impression se fortifie encore quand on pénètre dans les grosses forges, où l'on voit d'énormes lingots de fonte rougis à blanc se transporter des fours au pilon au moyen de quatre ponts roulants qui ont l'air de manœuvrer tout seuls. Le forage à la presse hydraulique, dans lequel se pétrissent comme de l'argile d'énormes masses de métal incandescent, et cela sans choc, bruit ni effort apparent, offre au visiteur un spectacle impressionnant et qui contraste vivement avec l'ancien travail au pilon, dont les chocs violents ébranlent le sol et les bâtiments, tout en produisant des effets utiles beaucoup moindres. C'est une force tranquille, inéluctable et raisonnable, une chose aveugle et toute-puissante, que l'on s'émerveille de voir obéir à l'effort minuscule de l'homme qui la fait manœuvrer. Mais l'impression la plus forte que le visiteur emporte des usines de Cockerill, c'est celle de l'aciérie. En dehors de son intérêt scien-

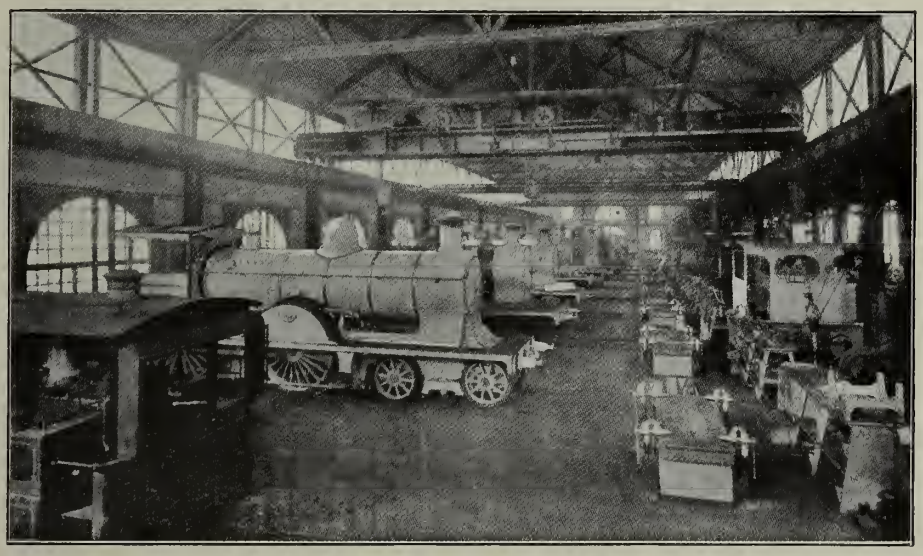

USINES COCKERILL, A SERAING : ATELIER DES LOCOMOTIVES.

LE CHATEAU DE SERAING.
Autrefois château des princes-évêques de Liége, occupé aujourd'hui par la direction des usines John Cockerill.

tifique et industriel, le procédé Bessemer, avec ses cascades de métal liquide, les manœuvres en apparence automatiques de la cornue et des grues qui la desservent, ces gerbes d'étincelles et de flammes répandant partout des lueurs instantanées de feu d'artifice, offrent un spectacle vraiment fantastique. Ce n'est plus la comparaison classique de la forge de Vulcain qui se présente à l'esprit, c'est un monde étrange et mystérieux, quelque chose de redoutable et de secret, force monstrueuse que l'intelligence anime et commande, mais dont elle garde un singulier effroi. De même les laminoirs où l'on voit les blocs d'acier passer d'un cylindre laminaire à un autre, d'une cannelure à la suivante, d'une cage à une autre cage au moyen de rouleaux et de crochets courant à ras du sol et que des moteurs électriques mettent en activité. Le rail incandescent se promène ainsi dans l'atelier désert, pareil à un serpent de feu qui chercherait une proie.

Il est impossible d'entrer ici dans les détails de l'organisation des établissements Cockerill. La société, dans l'intérêt même du bon fonctionnement d'une industrie dont le moindre arrêt peut occasionner des pertes énormes, s'est efforcée d'améliorer le plus possible la condition des 10000 ouvriers qu'elle emploie, par un grand nombre d'institutions d'assistance sociale et d'éducation populaire.

Elle n'a pas construit d'école spéciale d'apprentissage mécanique, mais elle accorde son appui à l'école professionnelle de mécanique créée à Liége pour former de jeunes travailleurs qui pourront compléter leurs études à l'école industrielle.

Celle-ci a été fondée grâce principalement à l'initiative de la société Cockerill, et le concours de plusieurs de ses ingénieurs donne aux cours professés à cette école une valeur pratique des plus sérieuses. Une école navale avec classes préparatoires a également été créée au chantier de Hoboken.

Enfin l'école des mineurs de Seraing, pour l'instruction des chefs mineurs et porions, est une autre institution d'une haute utilité pour le recrutement du personnel des charbonnages; et l'école polyglotte, fondée tout d'abord sous le nom de cercle polyglotte, en 1892, permet aux employés d'acquérir à peu de frais la connaissance des langues étrangères et de la sténographie.

L'hôpital, établi en 1849, à la suite d'une épidémie de choléra, fut complété en 1886 par l'adjonction d'un orphelinat. Ces deux institutions occupent un vaste bâtiment bien aéré et éclairé, dans une situation agréable et salubre. L'hôpital compte 230 lits; des soins gratuits y sont donnés aux malades ou blessés faisant partie de la société; les communes ou établissements industriels du voisinage peuvent y faire soigner leurs malades ou blessés moyennant une légère rétribution. Il comprend en outre un hospice pour les vieillards, où sont admis gratuitement d'anciens ouvriers de l'usine. L'orphelinat reçoit les enfants des ouvriers de Cockerill, lorsque ceux-ci, en mourant, les ont laissés sans ressources. On y compte généralement 125 à 150 orphelins, qui sont nourris, logés et instruits jusqu'à un certain âge, après lequel les garçons entrent comme apprentis à l'usine; les filles trouvent facilement à se placer, grâce aux connaissances du ménage et de la couture qu'on leur a fait acquérir. Une école ménagère est adjointe à l'orphelinat; les jeunes filles font l'épargne du produit de leur travail et se constituent ainsi une dot pour leur sortie. Hôpital et orphelinat sont dirigés par les sœurs de Saint-Vincent de Paul.

Dans l'intérêt des ouvriers demeurant à une certaine distance de l'usine et ne pouvant retourner chez eux pour prendre leurs repas, on a établi dans chaque division des réfectoires pourvus de tables en marbre blanc, d'armoires et d'appareils de cuisine, toujours tenus dans un état de propreté scrupuleuse. Chaque service dispose en outre d'une buvette où l'ouvrier peut se procurer des boissons saines à des prix très modiques.

Enfin les ouvriers et employés ne sont pas oubliés lorsque la vieillesse, la maladie ou l'accident met fin à leur carrière. Une première prévision prend la forme d'une caisse d'épargne dans laquelle les dépôts effectués jusqu'à présent s'élèvent à une somme de plus de 10 millions de francs, sur laquelle la société sert un intérêt de 3 1/2 ou 4 pour 100, suivant l'importance du livret. Les ouvriers charbonniers participent à la caisse de prévoyance des ouvriers mineurs de la province de Liége et à la caisse de secours des vieux mineurs, qui sont soutenues par des versements annuels de la société, équivalant à 2 pour 100 des salaires. Comme mesure plus générale, on a fondé, en 1894, une société mutualiste dont l'objet est de faciliter l'affiliation des ouvriers de toutes catégories à la caisse de retraites de l'État.

Au début, en 1894, la participation était facultative et le nombre d'affiliés était assez minime (53). Plus tard, afin d'obtenir de meilleurs résultats, les ouvriers entrant à l'usine furent obligés de s'affilier, de même que ceux auxquels était accordée une augmentation de salaire. Ces mesures n'ayant pas répondu au désir de la direction, il fut décidé, en 1901, que tous les ouvriers de l'usine âgés de moins de cinquante-huit ans seraient affiliés. Ceux qui refusaient s'exposaient à ne pas avoir de pension lorsque l'âge de la retraite sonnerait pour eux.

Ces dispositions furent couronnées de succès. Au 1er janvier 1907

USINES COCKERILL, A SERAING : HAUTS FOURNEAUX.

on avait affilié 16 808 ouvriers, dont 6 825 étaient encore présents et 9 983 avaient quitté l'usine.

L'entrée en jouissance varie entre soixante et soixante-cinq ans. Les versements des ouvriers sont faits à capital réservé et ceux de la société à capital abandonné.

Ce n'est pas à dire, certes, que Seraing soit une véritable Salente où l'ouvrier, content de son sort, renonce de lui-même aux revendications que le prolétariat formule avec tant d'âpreté dans d'autres pays industriels. Mais, grâce aux concessions et au zèle social de la compagnie, elles n'ont pas le caractère d'animosité et de rudesse qu'on leur trouve ailleurs. Les institutions d'assistance sociale d'origine patronale caractérisent très bien, du reste, la tendance nouvelle des industriels belges. Ceux-ci ont compris non seulement que le mécontentement de l'ouvrier causé par une exploitation intensive finit par être funeste à l'industrie, mais encore que le travailleur doit en arriver forcément à discuter avec plus ou moins de liberté les conditions de son travail. Les grandes compagnies manufacturières, d'autre part, ont admis qu'il était plus politique d'aller au-devant des réclamations acceptables que de se les laisser imposer par la loi ou par la grève, et cette méthode, comme on voit, a donné à Seraing les meilleurs résultats.

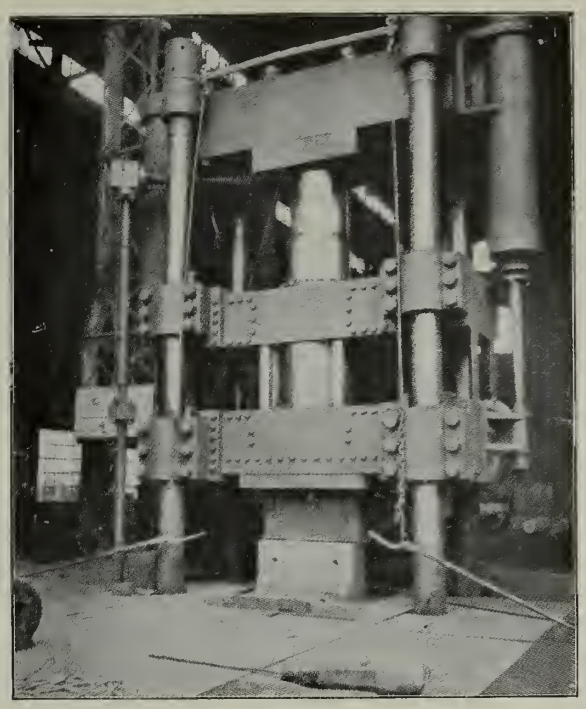

USINES COCKERILL, A SERAING : PRESSE A FORGER (PUISSANCE, 2000 TONNES).

Les installations métallurgiques de Seraing sont assurément les plus importantes du bassin de Liége. Mais, outre la fabrique nationale d'armes de guerre de Herstal, qui fait une exportation considérable, il y a également d'importantes aciéries, des laminoirs, des hauts fourneaux, des charbonnages à Ougrée, à Tilleur, à Ans, à Montegnée, à Angleur, et dans toute cette banlieue active et surpeuplée.

Au Val-Saint-Lambert, c'est une industrie différente qui occupe la population. Dans les vastes et vieux locaux d'une ancienne abbaye cistercienne, dont les jardins s'étagent le long de la Meuse, à mi-côte, se trouve la principale usine de la puissante Société des cristalleries du Val-Saint-Lambert. C'est également un établissement modèle, et dont la visite vous remplit d'admiration pour l'ingéniosité humaine. Cette délicate industrie du verre garde toujours on ne sait quel air d'aristocratie comme au temps où elle conférait la gentilhommerie. Elle a, d'autre part, quelque chose de mystérieux, d'aérien, qui fait qu'on ne s'étonne pas de la réputation de magie qu'eurent jadis ceux qui s'en occupèrent. Les courbes décrites dans l'espace par le tube de fer, cette boule incandescente qui s'enfle, rose, verte, bleue, sous le souffle de l'ouvrier, le miracle de cette pâte liquéfiée se durcissant en des formes infiniment capricieuses ne feraient-ils pas soupçonner à un spectateur naïf quelque mystérieux enchantement?

Rien d'amusant à suivre comme ce travail. Dans le hall presque silencieux où ronfle la flamme, des centaines de travailleurs assis devant leur établi reçoivent des mains des servants la fragile matière qu'ils façonnent, garnissent et décorent. Aucun geste n'est perdu : la main de l'ouvrier semble avoir la précision d'un rouage, et de cette main sortent les coupes, les verres, les carafons en des formes délicieuses où se perpétuent les traditions de la vieille cristallerie classique, à moins qu'on ne tire parti des ressources de l'art décoratif moderne. Le vaste établissement des bords de la Meuse n'est qu'une des usines de cette puissante Société anonyme du Val-Saint-Lambert, qui possède encore à Herbatte, à Jambes et à Namur d'autres installations; mais il entretient une immense population ouvrière qui habite le village voisin et perpétue dans le milieu wallon l'accent, les mœurs et les manières des Ardennes françaises. Cette grande famille ouvrière, en effet, suivit la fortune de ses directeurs. A la suite du démembrement des verreries de Venèche, près de Givet, tandis que le propriétaire allait porter son industrie en France, ses anciens collaborateurs gagnaient la Belgique où ils acquéraient les bâtiments de l'abbaye du Val-Saint-Lambert, et reconstituaient la cristallerie telle qu'elle fonctionne aujourd'hui.

L'aspect pittoresque et les monuments de Liége. — Du vieux Liége, de la ville telle qu'elle était au moyen âge, il ne reste rien ou presque rien, sauf la tour de Notger, quelques églises; encore les plus anciennes ont-elles été si profondément remaniées qu'on a quelque peine à distinguer en elles ce qui reste des temples primitifs. C'est que Liége, en effet, fut pour ainsi dire complètement démoli lors du sac de la ville par les troupes de Charles le Téméraire. La cité d'aujourd'hui date en somme du règne réparateur d'Érard de La Marck, et l'on a même, au cours du dernier siècle, profondément modifié sa physionomie en comblant les bras de la Meuse et les petits canaux qui sillonnaient le cœur de la cité.

Cet Érard de La Marck fut un prince artiste et un grand bâtisseur. C'est à lui qu'on doit notamment l'admirable palais épiscopal qui sert aujourd'hui de palais de justice. Il voulut en faire en quelque sorte le symbole de son œuvre réparatrice et ne négligea rien pour lui donner l'aspect d'un monument magnifique. Et le fait est que, malgré les injures que lui ont fait subir le temps et les hommes, malgré la médiocre façade que l'on y a ajoutée après un incendie en 1737, il apparaît encore comme un des joyaux de l'architecture gothique à son déclin.

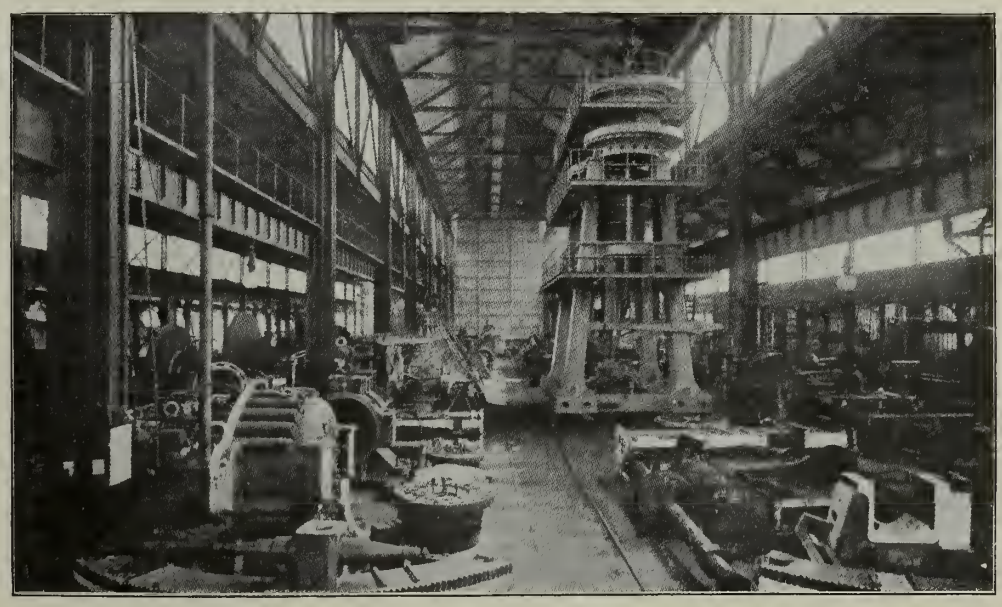

USINES COCKERILL, A SERAING : LE GRAND MONTAGE.

USINES COCKERILL, A SERAING : CANONS DE FORTERESSE A TIR RAPIDE.

Est-ce encore du gothique? Cette profusion d'ornements où le sculpteur liégeois François Borset amusa sa fantaisie n'appartient-elle pas plutôt à la Renaissance? Vaine querelle. Dans la vallée de la Meuse comme dans la France centrale, la transition du gothique au Renaissance est insensible. Quel que soit le tarabiscotage de ces sculptures ouvragées et ciselées comme une châsse, les colonnes du palais épiscopal de Liége sont d'une forme et d'une fantaisie charmantes. Cette cour, ou plutôt ces deux cours ont quelque chose de somptueux et de galant, de magnifique et de raisonnable qui explique l'admiration que la reine Margot eut pour la ville de Liége et pour son aimable évêque. Il ne faut pas beaucoup d'imagination pour se figurer les fêtes magnifiques, les nobles cavalcades qui emplirent jadis cette cour immense que sillonnent aujourd'hui les avocats en robe noire et les plaideurs impatients.

Des anciennes écuries du palais on a fait les bureaux de l'hôtel provincial, et le chef suprême de l'administration a été installé dans la salle même des États généraux. Un architecte adroit a reconstitué sur les plans des façades intérieures toute la partie de l'édifice qui regarde Publémont. C'est la même disposition de travées prolongées dans le toit et reliées par une balustrade découpée à jour. Un portique en saillie dans le milieu de la construction reproduit le charmant motif des arcs et des piliers de la grande cour, et deux avant-corps aux angles achèvent d'en restituer la configuration.

Le palais des princes-évêques est le plus ancien et le plus intéressant de beaucoup des monuments civils de Liége. L'hôtel de ville, que l'on appelle la Violette, comme au temps où les échevins se réunissaient encore dans une vieille maison portant cette enseigne, n'est qu'un grand bâtiment du XVIIIe siècle qui fait plutôt songer à un vaste hôtel bourgeois qu'à un édifice public. En face se trouve la fontaine du Perron, construite en 1696 par Delcour, et qui remplace l'ancien Perron, le symbole des libertés liégeoises, emporté à Bruges par Charles le Téméraire.

Les vieilles églises sont extrêmement nombreuses, et plusieurs d'entre elles sont fort intéressantes au point de vue architectural, bien que toutes aient plus ou moins souffert, soit du fait des révolutions, soit du fait des restaurations. La vieille église Saint-Lambert, où Pierre l'Ermite prêcha la croisade, où l'empereur Henri IV plia le genou avec humilité sous le geste de l'évêque levant les censures ecclésiastiques, la vénérable cathédrale, berceau même de la ville, a été démolie lors de la Révolution française. Mais, on l'a vu, Liége, au moyen âge, avait été une ville sainte, une ville de clercs et tout autour de l'église mère s'étaient édifiées quantité d'églises plus petites, mais où les architectes des belles époques gothiques n'en déployèrent pas moins une rare magnificence. La plupart de ces édifices sont donc d'une origine extrêmement ancienne, mais ils ont presque tous été reconstruits ou modifiés assez récemment; telle l'église Saint-Jacques, fondée en l'an 1016 par l'évêque Baudry, mais transformée de fond en comble de 1513 à 1538 et reconstruite dans le style ogival flamboyant. L'architecte liégeois Lambert Lombard y ajouta même peu après un portail Renaissance qui est d'ailleurs charmant. Telle qu'elle est, l'église, en ses nobles proportions, ne manque pas de grandeur. Certains pourtant lui préfèrent Saint-Paul, belle et noble église gothique construite en 1280 sur les ruines de la chapelle fondée en 868 par l'évêque Eracle. Depuis la destruction de Saint-Lambert, on en a fait la cathédrale et on l'a abondamment ornée selon le type médiéval et religieux du XIXe siècle.

Saint-Martin, construite sur la hauteur, est d'un style plus simple. Elle arrête le visiteur quelque peu nourri de l'histoire liégeoise par un tragique souvenir. C'est là qu'en 1312 deux cents nobles s'étaient réfugiés après l'échec de cette tentative contre la constitution populaire que nous avons racontée précédemment. On se souvient qu'ils furent enfermés dans l'église à laquelle les métiers mirent le feu et qu'ils périrent jusqu'au dernier sous les décombres. Reconstruite au commencement du XVIe siècle, Saint-Martin a été fort adroitement restaurée de nos jours. Enfin il faut terminer la visite des églises par Saint-Barthélemy, basilique romane complètement transformée au XVIIIe siècle.

On le voit, sous le rapport des monuments de l'architecture ancienne, Liége ne peut guère se comparer aux villes flamandes. Mais ce qui fait le charme de la vieille ville, un charme qui lui est très particulier, ce sont les vieux hôtels, les vieilles maisons, les fontaines, les coins pittoresques qui y abondent. Ici c'est une demeure patricienne construite autrefois par Lambert Lombard et transformée en maison de commerce. Là c'est une venelle escarpée qui grimpe entre les jardins et qui s'amorce dans une rue moderne, animée et bruyante. C'est, d'autre part, l'hôtel d'Ansembourg, véritable musée de la vie aristocratique à Liége au XVIIIe siècle; c'est enfin la curieuse maison Curtius, dont on a fait le musée archéologique, et qui dresse sa tour carrée et son vieux toit d'ardoises au bout du quai de la Batte.

On est là au cœur du vieux Liége. Les jours de marché, tout ce quai de la Batte s'anime d'un grouillement d'attelages, de maraîchers, d'oiseleurs, de portefaix, de camelots, criant, tratiquant, mêlant les quolibets aux boniments et se démenant au travers d'un tohu-bohu de tréteaux. C'est la même animation qu'on retrouve sur la place Verte, le vrai Forum de la cité, où la fontaine de Delcour rappelle plus ou moins vaguement l'antique Perron, le palladium des libertés communales.

Toute la ville, du reste, est extrêmement vivante. Le peuple liégeois vit beaucoup plus dans la rue que celui des autres cités belges. L'été, la journée de travail finie, tout le monde sort, se promène et flâne sur les places, le long du boulevard de la Sauvenière ou dans les cafés du « Carré », vaste quadrilatère formé

USINE D'OUGRÉE-MARIHAYE : RAILS DE 101 MÈTRES DE LONGUEUR.

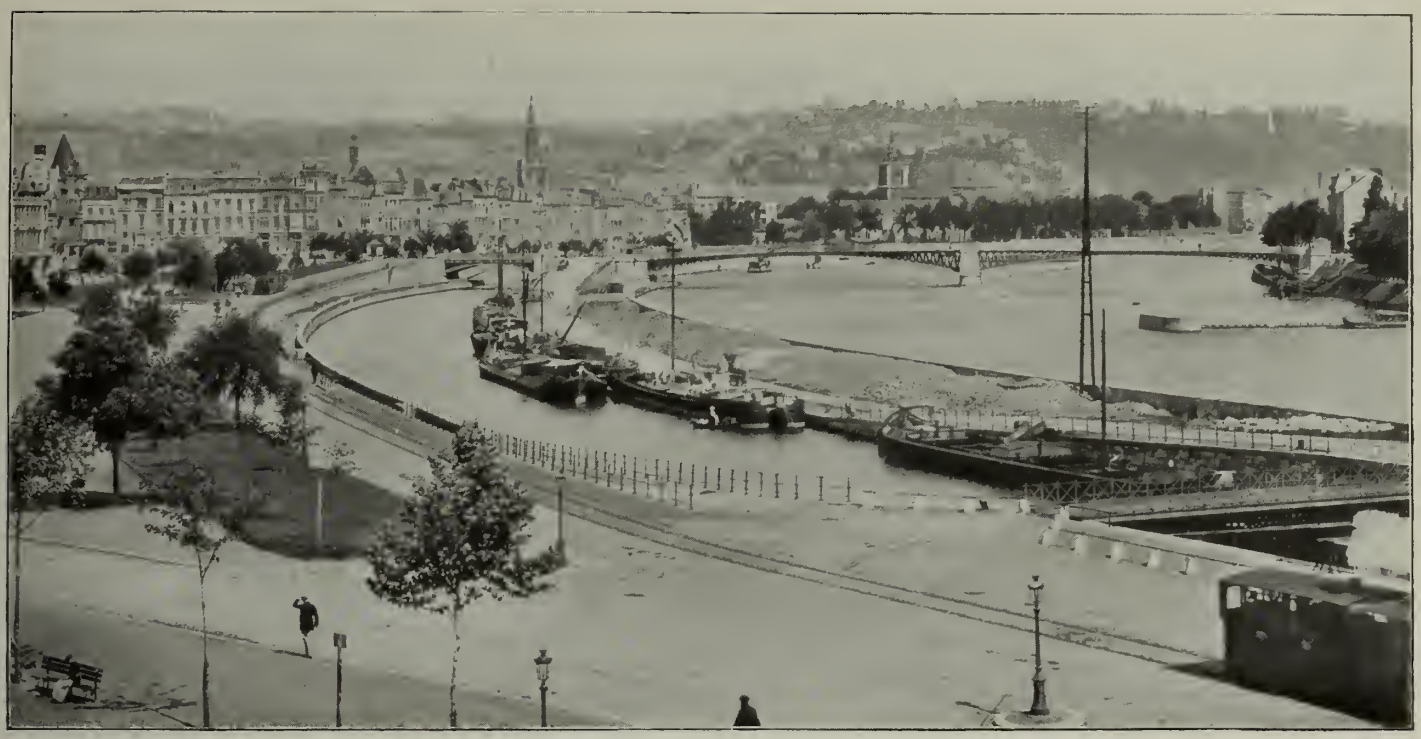

LIÉGE : L'ILE DU COMMERCE.

par les rues les plus passantes, les plus commerçantes de la ville. Des groupes bavards se forment, les « terrasses » des cafés regorgent de consommateurs, des gamins délurés crient à tue-tête les titres des journaux locaux : *la Meuse, l'Express*, le *Journal de Liége*, et l'on a l'illusion de la vie grouillante, souriante et gesticulante d'une grande ville française.

Liége du reste est admirablement aménagé pour cette vie urbaine active et sociable. Les grands travaux exécutés dans la seconde moitié du XIXe siècle, sans altérer trop profondément le caractère de la ville, l'ont rendue plus saine et plus commode. Les bras de la Meuse et les petits canaux qui séparaient les anciens « vinâves » (voisinages, quartiers, constituant au moyen âge des circonscriptions administratives et politiques) ont été comblés et remplacés par des rues larges et bien aérées, et cette succession de places très rapprochées les unes des autres et de caractère fort différent : la place de la Cathédrale, la place du Théâtre, la place Saint-Lambert, la place Verte, la place du Marché, fournit toute une série de charmants paysages urbains.

D'autre part, de larges boulevards et de vastes squares sont venus égayer et colorer les quartiers neufs qui s'étendent vers la gare des Guillemins, où aboutissent les grandes lignes de chemins de fer. Enfin les nobles perspectives de la Meuse et la série des grands ponts qui la traversent depuis le pont de Fragnée, construit lors de l'Exposition universelle de 1905, jusqu'au pont des Arches, dont les premières assises datent, dit-on, du VIe siècle, font de la capitale de la Wallonie une des plus belles villes belges.

Le mouvement intellectuel à Liége. — La capitale wallonne! Liége revendique ce titre avec orgueil et, en effet, bien que les Wallons du Borinage et du Tournaisis n'aient avec elle que des rapports lointains, la vieille ville des princes-évêques est certes bien le cœur de cette petite patrie linguistique et morale qu'est la Wallonie.

Nous avons parcouru bien des districts de ce pays, nous avons noté bien des traits de mœurs et de caractère de ses habitants; nous avons cherché à dégager les causes lointaines qui les avaient formés et différenciés de leurs voisins, les Flamands. Mais c'est de Liége qu'il faut s'orienter pour saisir d'une vue synthétique l'esprit, la culture, l'âme de ce peuple qui collabore à la lente formation de la personnalité belge et qui a conservé jusqu'ici son caractère propre.

Il est incontestable que le Wallon appartient à la même formation ethnique que le Français du nord-est. Ce qui l'en différencie, c'est qu'il n'a subi que par contre-coup la culture intensive du XVIIe siècle et qu'il a des souvenirs historiques différents. On ne peut envisager de la même manière les guerres de Louis XIV à Reims et à Liége.

LIÉGE : STATUE DE CHARLEMAGNE.

De toutes les provinces morales dont se compose aujourd'hui la culture française, la Wallonie est demeurée la plus provinciale, et son développement intellectuel et littéraire est, à ce titre, des plus intéressants. Nul ne l'a mieux caractérisée que M. Maurice Wilmotte, professeur à l'Université de Liége, Wallon de race, et l'un des meilleurs défenseurs de la culture française en Belgique.

« Le Wallon, dit-il, a pris de la culture française ce qu'il pouvait s'en assimiler. Il a toutefois gardé avec une sorte d'orgueil des façons de penser et de dire que trahissent l'accent de son langage et les particularités peu nombreuses de sa syntaxe. Avec cela, il ne peut dissimuler, dans les relations, une réelle bonhomie, une verve très communicative, un rien ironique, enfin un contentement de soi qui engendre assez de nonchaloir et de quiétude endormie pour que sa prospérité matérielle en subisse le contre-coup — il a perdu le monopole de plus d'une industrie — sans que la vivacité, plutôt stérile, de son allure en soit sensiblement modifiée.

« Des circonstances politiques, qui tiennent bien aux fatalités de son existence pendant trois quarts de siècle, ont singulièrement attiédi chez le Wallon cette fougue d'indépendance que n'avaient pas épuisée dix siècles de luttes

LIÉGE : L'ÉGLISE SAINT-JACQUES.

civiles et de guerres défensives contre ses voisins. Tour à tour il a combattu les empereurs allemands, ses suzerains, et les rois de France, ses alliés naturels. Il a connu toutes les servitudes sans en tolérer aucune; tantôt ce sont ses princes-évêques qu'il bannit, tantôt c'est l'étranger qu'il appelle à son aide, pour se retourner ensuite contre lui. Est-il las des dissensions entre grands et petits, entre le clergé et le peuple? Il se met à la solde de l'étranger; il conquiert ainsi, de par le monde, une moins enviable célébrité, celle du mercenaire, que les Suisses se partageront avec lui : « Respectez-le, dit Schiller dans *Wallenstein;* « respectez-le : c'est un Wallon. »

« Ces quelques traits peignent une race qui ne diffère de la race française que par une dose supérieure d'alliage germanique. Son isolement séculaire et le régime théocratique ont fait le reste. Il a dû résulter de ce mélange ethnique et de cette histoire une tendance particulariste accusée dans le caractère, les mœurs et le langage de la population.

«Cette tendance est aussi vieille que la fusion des races sur la rive mosane; elle est moins sensible pendant les siècles du moyen âge parce qu'elle est générale alors et que la Picardie, la Champagne et les autres provinces de France l'accusent avec la même netteté. Au XVe et au XVIe siècle, elle se dissimule dans la pauvreté d'œuvres sans originalité d'aucune sorte et les malheurs civils ne la laissent apparaître que pour l'exacerber en un patriotisme local prêt à tous les héroïsmes. Il faut le règne de Louis XIV pour qu'elle réapparaisse dans le domaine des arts.

« Au siècle suivant, on rencontre quelques productions wallonnes qui ont leur charme. Chose curieuse, elles sont signées de noms aristocratiques. C'est le chevalier de Rickman qui aiguise sa verve en découvrant les *aiwes di Tongres* (eaux thermales de Tongres), dont une tradition locale faisait remonter les vertus à l'époque romaine; ce sont MM. de Cartier, de Harlez et de Vivario qui écrivent le livret du *Voëge di Chaudfontaine* et des autres pièces du théâtre liégeois, tandis qu'un maître de la chapelle épiscopale en compose la musique.

« Qui aurait cru que le particularisme irait jusque-là? Nous sommes sous Louis XIV et sous Louis XV. Le français est en train de faire allègrement le tour du monde; il rend avec usure à l'Italie et à l'Espagne ce que ces nations lui ont prêté; les petites cours d'Allemagne et la grande cour de Russie lui ouvrent leurs plus secrètes portes. Ses écrivains sont des hôtes qu'on recherche et les confidents des princes étrangers. Et voilà que sur une terre française, à quatre-vingts lieues de Paris, on découvre, comme à la loupe, une ville oubliée, dont la bonne société se défend contre les idées et contre le langage poli de ces mêmes écrivains. Elle jargonne avec délices et pousse l'amour de son obscur parler jusqu'à le mettre dans ses vers, qu'elle fait corrects non sans saveur. »

Curieux trait de caractère qui explique la ville d'aujourd'hui.

Les troubles de la fin du XVIIIe siècle arrêtèrent net l'éclosion de cet art local et ce n'est que vers 1850 que la littérature patoisante reparut avec un certain éclat, mais alors sous une forme essentiellement populaire.

C'est le moment où dans toute l'Europe l'idée des revendications nationales va triompher. On se prend d'une singulière sympathie pour les patois qui, comme autant de Cendrillons longtemps délaissées, se parent soudain de grâces inconnues. En Écosse Burns, en Allemagne Hebbel ont déjà remis en honneur la poésie dialectale. En Provence les *félibres* marchent sur leurs traces. Dans les Flandres, Conscience apprend à lire au peuple, et Ledeganck à chanter.

« Le moment semble propice pour le wallon, dit un des histo-

STALLES DE L'ÉGLISE SAINT-PAUL.

LIÉGE : L'ILE DU COMMERCE.

LIÉGE : L'HOTEL CURTIUS, AUJOURD'HUI MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE.

riens de la littérature wallonne, M. Oscar Grojean. Et, en effet, c'est de cet instant que date le réveil littéraire de la Wallonie.

« En 1856, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'avènement de Léopold Ier, la *Société des vrais Liégeois* ouvrit un concours de « crâmignons ». L'œuvre couronnée fut *L'avez 're veyou passer?* Un vrai poète se révélait, capable de faire vibrer l'âme populaire, de l'exprimer dans des chants simples et délicats. Jamais on n'eût cru que le vallon pouvait atteindre à tant de poésie. On était surpris et ravi. Bientôt le nom de Nicolas Defrecheux fut célèbre dans toute la Wallonie.

« L'impulsion était donnée : le mouvement ne s'arrêta plus. Frédéric Diez venait de fonder la philologie romane ; à Liége, Grandgagnage appliquait au dialecte les méthodes de la science nouvelle. D'autre part, on étudiait, un peu partout, avec une curiosité passionnée, les coutumes, les usages, les croyances, les traditions anciennes. Enfin le succès étonnant de la poésie patoisante autorisait les plus grandes espérances et légitimait les enthousiasmes les plus généreux. Le 27 décembre 1856 la *Société liégeoise de littérature wallonne* se fonda. Elle groupait des lettrés, des érudits, des écrivains, des folkloristes. C'était Grandgagnage, François Bailleux, Ulysse Capitaine, Adolphe Le Roy, le curé Duvivier, Auguste Hock, le chanoine Henrotte, Adolphe Picard, Joseph Dejardin.

...L'article premier des statuts stipulait que la société était constituée « dans « le but d'encourager les productions « en wallon liégeois; de propager les « bons chants populaires; de conserver « la pureté à l'antique idiome, d'en « fixer autant que possible l'orthographe « et les règles, et d'en montrer les rap- « ports avec les autres branches de la « langue romane ». La tâche était audacieuse et lourde. Ce n'est que dans ces derniers temps que l'épineuse question de l'orthographe a été résolue; c'est tout récemment que le projet d'un *Dictionnaire général de la langue wallonne* est entré dans la voie de la réalisation. Mais les *Bulletins* et les *Annuaires* de la société ont publié sans interruption un choix imposant d'œuvres littéraires et, dans le domaine de la lexicographie et du folklore, une foule de travaux et de compilations considérables. A l'heure qu'il est, la *Société liégeoise de littérature wallonne* compte cinq cents membres, et si le feu sacré du début a semblé, à certains moments, s'assoupir, son activité a pris, sous l'impulsion d'éléments plus jeunes et mieux formés aux méthodes scientifiques, un essor nouveau. »

Un des modes d'action de la société était — et est encore — l'attribution de prix annuels destinés à récompenser les meilleures œuvres soumises à son jugement. Par une fortune rare et inespérée, le premier concours fit surgir, en 1857, une pièce qui mérita les suffrages des censeurs les plus difficiles. Et du *Galant del siervante*, d'André Delchef, on peut dater la renaissance du « théâtre wallon », qui a pris depuis lors un étonnant essor. Le mouvement alors cesse d'être purement liégois. Nous avons vu comment il avait pris naissance à Namur; bientôt il s'étend à l'Entre-Sambre-et-Meuse, au Hainaut, au Brabant wallon. Mais partout il conserve un caractère exclusivement populaire; ce qui en fait du reste la saveur.

La poésie wallonne, c'est la « pasquèye » (chanson), qui rythme le labeur de l'atelier, accompagne le bruit de la lime ou du rabot; le *crâmignon*, qui, aux fêtes de paroisses, par les beaux soirs d'été, met un sourire sur les lèvres des fiancés et quelque émoi dans leurs cœurs ingénus; le *spot*, qui se moque et qui raille; la farce, qui déchaîne la grosse gaieté des auditoires bénévoles; la comédie, qui pique et morigène; le drame, qui allume les sentimentalités promptes à s'enflammer.

Les auteurs sont peuple. Defrecheux, le plus connu d'entre eux, fut boulanger; Vrindts, son successeur dans la maîtrise, a été cordonnier. D'autres sont typographes, lampistes, armuriers, tailleurs. Ils sortent du peuple et ne s'en distinguent que par la puissance de la réaction intime et le don de la création artistique. On songe, en les écoutant, aux trouvères et aux jongleurs du moyen âge, si peu gens de lettres, pour qui la gloire littéraire représentait si mince chose, dont l'art, malgré ses défaillances et ses gauches tâtonnements, est si expressif, si vivant, si humain. Comme certains d'entre eux, Moreau, Haserz, ont été des chanteurs ambulants; tel auteur estimé de l'heure présente, un Tilkin, un Bovy, s'improvisant impresario, metteur en scène, directeur de troupe, promène et représente ses œuvres d'un bout à l'autre de la Wallonie. Et il n'est pas jusqu'à tel *Caveau* provincial qui ne rappelle les confréries de bourgeois poètes florissant au XIIIe siècle, à Arras.

« Comme la littérature française du moyen âge, dit encore M. Grojean, qui va des

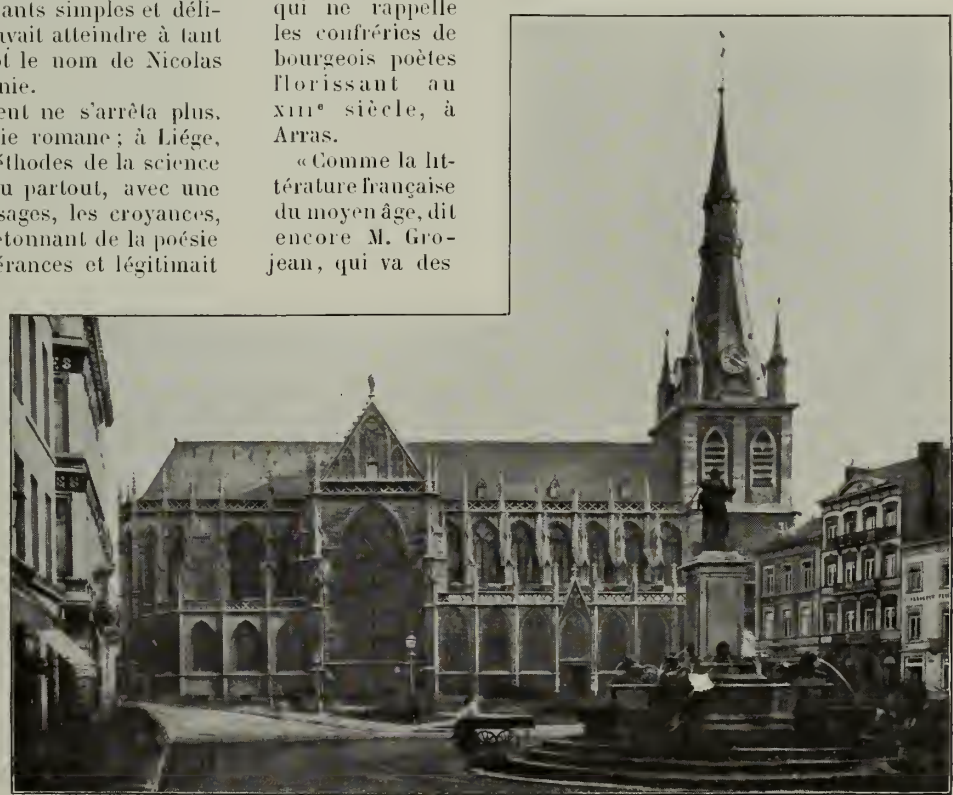

LA CATHÉDRALE SAINT-PAUL.

LIÉGE : L'ÉGLISE SAINT-BARTHÉLEMY.

subtilités de la lyrique courtoise à la grossièreté des fabliaux, la littérature wallonne oscille entre deux tendances, tendances éternelles, mais qu'elle colore de nuances originales. C'est, d'une part, une idéalité fine ; de l'autre, un réalisme un peu gros.

« Sentimentalité délicate, sensibilité élégiaque teintée de quelque romantisme, mélancolie, celtique ou germanique d'essence, qu'aiguise la finesse latine, tendresse émue pour les êtres et les choses, une musicalité chantante et fluide, des lignes transparentes, des courbes molles, comme en figurent les paysages de la Meuse ou de l'Ardenne souvent baignés d'une lumière limpide, presque immatérielle, mais parfois embués d'un brouillard d'or.

« En même temps, une verve frondeuse caustique et bon enfant, une ironie légère, pétillante ou gouailleuse, un don d'observation peu ordinaire, une indépendance chatouilleuse et entêtée, un penchant narquois à la satire, une gaieté familière et entraînante, une vulgarité drue et vivace, un gros bon sens, une prédilection pour les choses quotidiennes, une sensualité courte autant qu'impérieuse, le goût de la plaisanterie grasse, la plus grande franchise dans la pensée et dans l'expression.

« Voilà les contrastes que la littérature laisse deviner. »

Nous voilà très loin de la littérature wallonne aristocratique qui fleurit au XVIIIe siècle. Si la classe la plus cultivée continue de suivre avec sympathie le mouvement wallon, elle n'y collabore plus; mais dans le mouvement intellectuel et littéraire dont l'université est le centre, on retrouverait cependant bien des traces du particularisme liégeois. Si M. Albert Mockel, par exemple, a su attacher son nom aux formes les plus nouvelles, les plus raffinées, les plus européennes de la poésie française, il ne s'en souvient pas moins avec émotion de ses origines liégeoises et du jeune mouvement littéraire qu'il centralisa dans la *Wallonie*. Peut-être dans l'ardeur qui poussa M. Maurice Wilmotte vers les découvertes de la philologie romane y avait-il le désir de retrouver les lettres de noblesse du parler wallon; et qui ne découvrirait un accent particulier et spécialement liégeois dans l'œuvre d'un Edmond Glesener, un des romanciers qui ont le plus profondément marqué dans le jeune mouvement littéraire belge?

De même dans l'art. Sans pouvoir rivaliser avec la glorieuse école flamande, l'art liégeois n'en a pas moins un noble et magnifique passé. Il n'est pas nécessaire d'y rattacher arbitrairement Henri Blés de Bouvignes et le Meusien Patenier : Régnier le Hutois, l'auteur des fonts baptismaux de Saint-Barthélemy, François Borset, Lambert Lombard, et l'exquis Delcour, sans compter Gérard de Lairesse, suffisent à sa gloire. Les artistes contemporains, avec cette propension à l'intellectualisme qui les distingue, n'ont pas manqué de se rattacher à cette tradition, et le fait est que quel que soit le modernisme d'un Rassenfosse, formé à Paris à l'école de Rops, ou d'un Maréchal, brillant évocateur de la campagne romaine, leur art se lie très intimement à la couleur, à l'accent de la terre natale.

« Il y a quelque chose de touchant dans l'amour que les artistes liégeois ont pour leur ville, dit M. Maurice des Ombiaux dans son étude sur *Quatre Artistes liégeois*, même quand il est d'un exclusivisme un tantinet ridicule. Quelques-uns d'entre eux eussent pu dans des cités plus hospitalières aux arts acquérir une notoriété, sinon une fortune plus grande. Ils préférèrent rester chez eux, se livrant à des travaux peu lucratifs, mais qui cependant, loin de leur faire tort, les tinrent en haleine. Leur don naturel pour la décoration les fit retourner vers les arts appliqués que pendant longtemps on avait dédaignés. Là ils purent mettre en action et montrer leurs qualités natives. Cela les força en même temps à s'astreindre à une discipline dont le défaut occasionnait à leurs compatriotes le plus grand tort.

« Les Liégeois n'ont pas seulement apporté une contribution importante aux arts décoratifs, à l'ornementation ou l'illustration du livre, à la tapisserie, à l'affiche, au meuble, au vitrail. De Witte, Rulot, Rassenfosse, Émile et Oscar Berchmans, Maréchal, Donnay, Richard Heintz, ont recréé une école liégeoise des plus curieuses, des plus intéressantes et des plus variées. »

Remarque fort juste, et c'est précisément à ce touchant amour de la ville natale, à ce particularisme jaloux que l'école liégeoise doit cette originalité dans l'art comme dans la littérature. « La province n'est pas un bibelot, dit Maurice Barrès. Chaque province de France est une façon spéciale de sentir; c'est un lien avec le passé, un principe de solidité morale. » Cela se vérifie merveilleusement pour Liége. Français de race et de langue, mais séparé politiquement de la France, ce pays liégeois a développé spontanément sa personnalité morale, tout en participant à la culture française, dont il est le dernier bastion vers l'est.

ESCALIER DE 223 MARCHES
RELIANT LA VILLE HAUTE A LA VILLE BASSE.

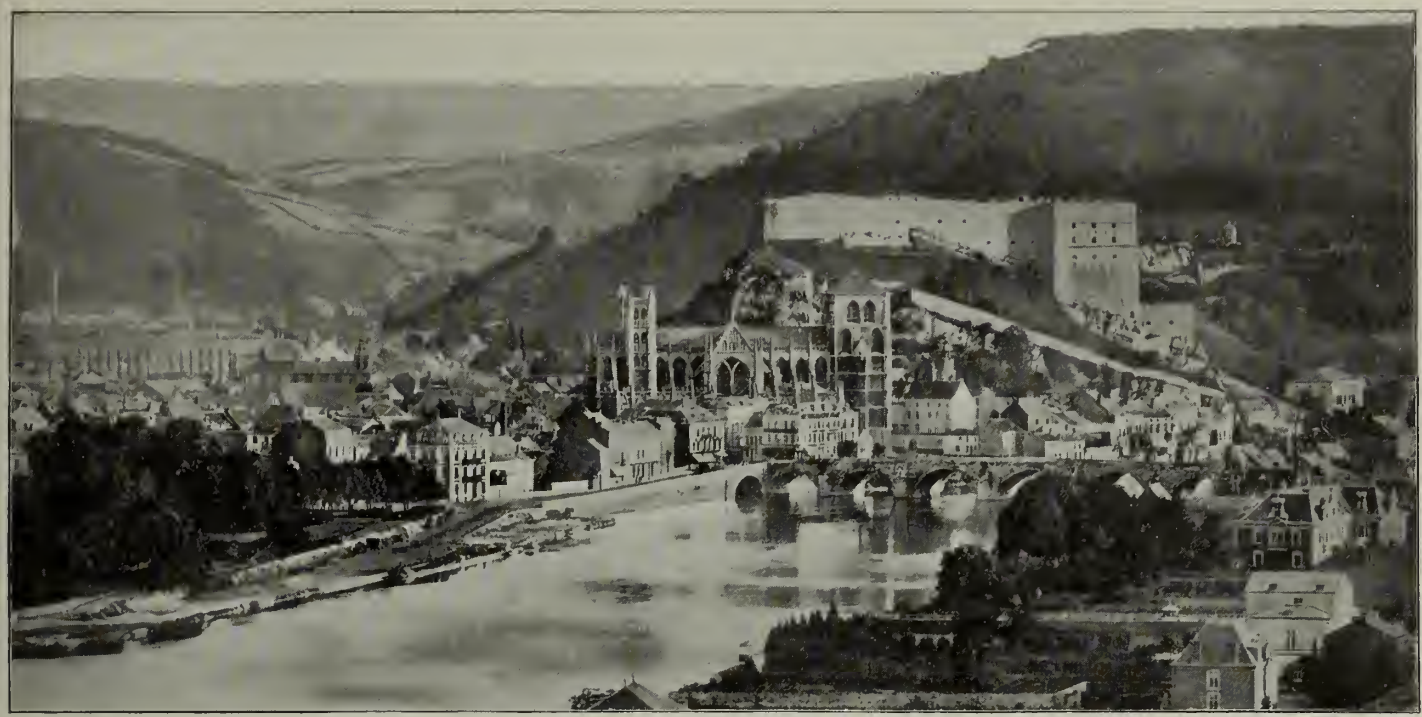

HUY : VUE GÉNÉRALE.

HUY ET LA HESBAYE

Le château de Modave. — Quand, se rendant de Liége à Bruxelles, on a franchi la petite gare d'Ans qui marque le terme de la côte raide que le train monte péniblement, l'aspect du pays change brusquement; on traverse une énorme plaine plate et bien cultivée qui réédite avec moins de pittoresque encore l'aspect des vastes cultures du Brabant wallon. Nous sommes en Hesbaye, région extrêmement fertile qui s'étend sur la rive gauche de la Meuse, et qui comprend toute la partie occidentale de la province de Liége. C'est un pays agricole et peuplé comprenant de grandes et riches exploitations, des villages prospères et bien bâtis, mais sans pittoresque. Le centre, ou, si l'on veut, la capitale de ce pays, est Huy sur la Meuse, bien que cette vieille ville soit située aux extrêmes confins de la région, et présente plutôt déjà l'aspect des coquettes cités condrusiennes tapies au pied de leur rocher.

L'origine de Huy se perd dans la nuit des temps. La célèbre forteresse des Aduatiques, où César fit un si beau carnage, et que les archéologues ont fait voyager sur tous les sommets du pays, ne pouvait manquer d'avoir ici un de ses emplacements conjecturaux. D'autres savants du pays, ayant douté de cette noble antiquité, ont attribué les premières constructions hutoises à Antonin le Pieux, qui, voyageant dans les Gaules, s'y serait fait bâtir une villa. D'autres encore ont parlé d'un certain Bazin, écuyer tranchant de Charlemagne, que le grand empereur aurait fait comte de Huy. Tout cela, c'est de la légende ou de la conjecture. Mais il est certain que, vers la fin du xe siècle, Huy et son château fort, précieuse forteresse qui commandait le cours de la Meuse, appartenaient déjà à la principauté de Liége, dont ils suivirent toutes les destinées. De l'an 1000 à l'an 1738, où les Hollandais, qui avaient occupé la place à la suite du traité de la Barrière, s'avisèrent de le démanteler, le château de Huy ne cessa pour ainsi dire d'être assiégé, pris et repris. Ces vieux murs virent presque autant de combats que la citadelle de Namur combats dont la bonne ville subissait régulièrement les contre-coups : pillages, incendies, contributions de guerre et vexations de toutes sortes. Cependant elle ne connut jamais d'aussi lamentables catastrophes que la métropole, et elle conserve encore aujourd'hui beaucoup de ces constructions d'autrefois, irrégulières et colorées, dont les moellons et les toits d'ardoise sont particuliers au territoire de l'ancienne principauté épiscopale : refuges d'abbayes, hospices, bailliages, prévôtés, maisons fortifiées, métairies abbatiales. Huy est une des villes belges qui offrent aux curieux le plus grand nombre de ces coins pittoresques où la vie moderne se mêle aux souvenirs d'autrefois en de plaisants tableaux qui semblent arrangés à souhait par un caprice du hasard. Cela suffirait pour y attirer le touriste. Mais les gens de Huy ont encore d'autres raisons de s'enorgueillir de leur ville. « Elle compte, disent-ils, quatre merveilles. » Quatre pour une seule ville, ce n'est assurément pas mal, alors que le monde, assure-t-on, n'en comptait que sept. Mais pour un bon Hutois, les merveilles de Huy sont incontestables. Ce sont *li pontia, li chestia, li rondia* et *li bassinia*. *Li pontia*, c'est le pont de la Meuse; il datait du xiiie siècle. Le maréchal de Villeroy le fit sauter en 1693. On le refit en 1714. C'est un vieux pont qui ne manque pas de caractère, mais qui ressemble à beaucoup d'autres vieux ponts. *Li chestia*, c'est le château, ou plutôt la citadelle bâtie par les Hollandais en 1822 sur l'emplacement de l'ancien château démoli en 1718. C'est une citadelle comme toutes les citadelles modernes, mais dont la masse sombre dominant le rocher donne beaucoup de caractère à l'ensemble de la ville. *Li rondia*, c'est la magnifique rose du style ogival rayonnant qui orne la tour de la collégiale, — et le fait est que cette rose n'a pas de rivale en Belgique, où cette sorte d'ornement est assez rare. Enfin, *li bassinia*, c'est la fontaine du marché, une grande vasque de cuivre surmontée de figurines satiriques datant du xve siècle. Cette fontaine, entièrement restaurée en 1881, présente sur un soubassement de pierre la vasque de métal d'où émerge un singulier motif d'architecture qui porte cinq statuettes : un

HUY : FONTAINE APPELÉE « LI BASSINIA ».

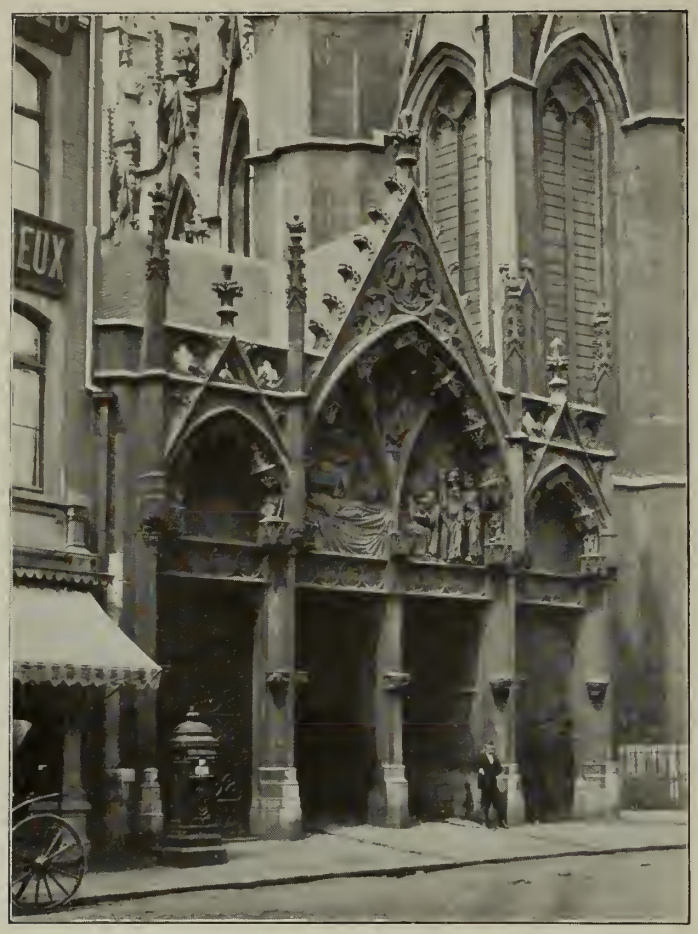

HUY : PORTAIL DE LA CATHÉDRALE.

évêque, un chevalier, un écuyer, une dame, et, au-dessus, un page buvant dans une corne, le tout sous une sorte de baldaquin de serrurerie surmonté de l'aigle impériale. Cette fontaine est assurément fort jolie : mettons, si l'on veut, que ce soit une merveille. Et pourtant, la véritable merveille de Huy, si merveille il y a, ce n'est ni le *pontia*, ni le *chestia*, ni le *bassinia*, ni même le *rondia*, c'est la belle église collégiale que ledit *rondia* décore. Notre-Dame de Huy, en effet, est un des plus beaux spécimens du style ogival secondaire que l'on trouve en Belgique. Par sa situation entre la Meuse et le château, elle rappelle l'église de Dinant, mais elle est d'un bien meilleur style et d'une originalité architecturale qui la rend vraiment intéressante pour tous ceux qui s'occupent d'un peu près de l'art gothique. Comme il a fallu se plier dans la construction aux exigences d'un emplacement restreint, la façade principale du temple n'a pas de portail, mais une grosse tour carrée en avancée où l'on voit la fameuse rose percée dans un mur plein. Deux autres tours carrées s'élèvent de part et d'autre du chœur. L'intérieur est fort imposant, malgré la mesquine polychromie des voûtes et la banalité moderne du mobilier. Les immenses fenêtres à vitraux peints qui s'élancent vers la voûte du chœur produisent un effet extraordinaire, et le triforium à arcature trilobée est d'une rare pureté de style.

En dehors de l'église, au bout d'une ruelle qui la sépare du rocher, se trouve un curieux portail isolé, dit « portail de la Vierge », véritable chef-d'œuvre de la sculpture du XIIIe siècle, d'un sentiment et d'un style dignes des maîtres imagiers du nord de la France.

Après Notre-Dame, Huy n'a plus guère d'édifices qui méritent d'être visités. Elle compte un grand nombre de vieilles églises, la plupart sans emploi, sauf Saint-Pierre outre Meuse, qui ne présente qu'un intérêt secondaire. De la célèbre abbaye de Neufmoustiers, fondée par Pierre l'Ermite, qui y fut enterré, il ne reste rien. Le propriétaire de la villa qui occupe aujourd'hui son emplacement a fait élever dans son parc une statue à l'apôtre des croisades, que Huy crut longtemps pouvoir compter parmi ses plus illustres enfants. La critique historique a démontré depuis lors qu'il est né à Amiens, et Huy dut se contenter d'avoir sa sépulture, laquelle n'est même pas rangée parmi les merveilles de la ville.

Bien située, bien bâtie, au bord de la Meuse, au pied de son château, Huy est une petite ville opulente, aristocratique et pourtant gaie. C'est une ville de petits commerçants et de gros propriétaires. On assure que c'est à Huy que se trouvent relativement les plus grosses fortunes de la Belgique entière. Aussi la ville est-elle entourée d'une ceinture de châteaux et de parcs admirablement entretenus. Le plus célèbre est le château de Modave, bâti sur les bords du Hoyoux, dans un site admirable. Dressé sur une roche escarpée, que contourne le Hoyoux, il fut bâti, par Jean Goujon, pour un certain comte de Marchin, et aujourd'hui encore, par une rare fortune qui atteste le respect des derniers propriétaires, il a gardé la grande allure d'une vraie demeure seigneuriale. Il est plein de souvenirs de l'illustre famille qui le fit construire. Les armoiries sculptées couvrent le plafond du vestibule, grande pièce carrée s'ouvrant sur des salons ornés de tapisseries. On y montre la « chambre du duc de Montmorency », car après d'assez curieuses vicissitudes le château passa à la noble famille française. Le comte de Marchin ne le garda guère qu'une vingtaine d'années, puis il passa au cardinal Furstemberg, qui augmenta le domaine de trois fermes et du petit Modave. Seulement, comme il ne put payer ces acquisitions, le vendeur, un certain baron de Ville, saisit le domaine tout entier et le garda. Bien que d'une noblesse fort douteuse, ce de Ville était parvenu à marier sa fille à un Montmorency, et c'est une branche de cette maison fameuse qui le posséda pendant toute la seconde partie du XVIIIe siècle.

Pendant la Révolution, Modave fut mis sous séquestre et demeura dans un lamentable abandon jusqu'en 1817, époque à laquelle il fut acheté par un riche Liégeois, M. Lamarche, dont les héritiers le possèdent encore. Outre la beauté du site et le pittoresque de l'architecture, on remarque, au château de Modave, une puissante machine hydraulique qui élève jusqu'au château les eaux du Hoyoux. Cette machine a remplacé celle qu'avait construite le fameux Renkin Sualem, et qui servit de modèle à la machine de Marly.

VERVIERS ET LA VESDRE INDUSTRIELLE

C'est à partir de Huy que l'on entre dans la région industrielle : le Val-Saint-Lambert n'est pas loin ; puis c'est Corphalie, Flone, Engis qui, le soir, fulgurent sur l'horizon. Plus loin, ce sont les verreries et les houillères du Val-Saint-Benoît. Enfin voici Seraing, ses laminoirs et ses hauts fourneaux. Ce n'est pas le pays brûlé, corrodé, que nous avons vu dans le Borinage ou dans les environs de Charleroi : la vigoureuse nature a réagi devant l'effort humain, et des bois, des prairies, des rochers, se mêlent aux terrils, aux cheminées, aux hauts fourneaux ; mais ici il n'y a cependant plus rien de la poésie agreste de la haute Meuse, et tous les souvenirs du passé s'effacent devant l'activité du labeur présent.

C'est la même impression complexe que l'on retrouve dans l'industrieuse vallée de la Vesdre, dont les clouteries, les tanne-

VERVIERS : PALAIS DE JUSTICE.

ries, les carrières se suivent presque sans interruption jusqu'à Verviers.

Verviers est un des centres industriels les plus importants de la Belgique. C'est la ville de la draperie, car, par une fortune bizarre, c'est seulement dans ce coin extrême du pays wallon que se retrouve l'industrie de la laine qui fit jadis la prospérité des Flandres où elle ne se pratique plus. Le nom même de Verviers était pour ainsi dire inconnu avant la fin du xve siècle. Ce n'était qu'un petit bourg du pays de Franchimont, destiné, semble-t-il, à végéter au cours des siècles, comme tant de petits bourgs ardennais. Mais le droit accordé aux Verviétois le 28 août 1480, malgré l'opposition des drapiers de Liége, de vendre leurs étoffes dans la cité, fut le point de départ d'une prospérité industrielle ininterrompue, et qui s'est formidablement accrue dans la seconde moitié du xixe siècle. Rien de plus singulier au premier abord que l'origine de la draperie verviétoise. On l'a fait remonter d'abord à une émigration de tisserands flamands et brabançons dans la vallée de la Vesdre. Mais, suivant M. E. Fairon, auteur d'un intéressant mémoire sur l'origine de l'industrie drapière à Verviers, il faut l'attribuer aux propriétés particulières des eaux de la Vesdre pour le lavage des laines.

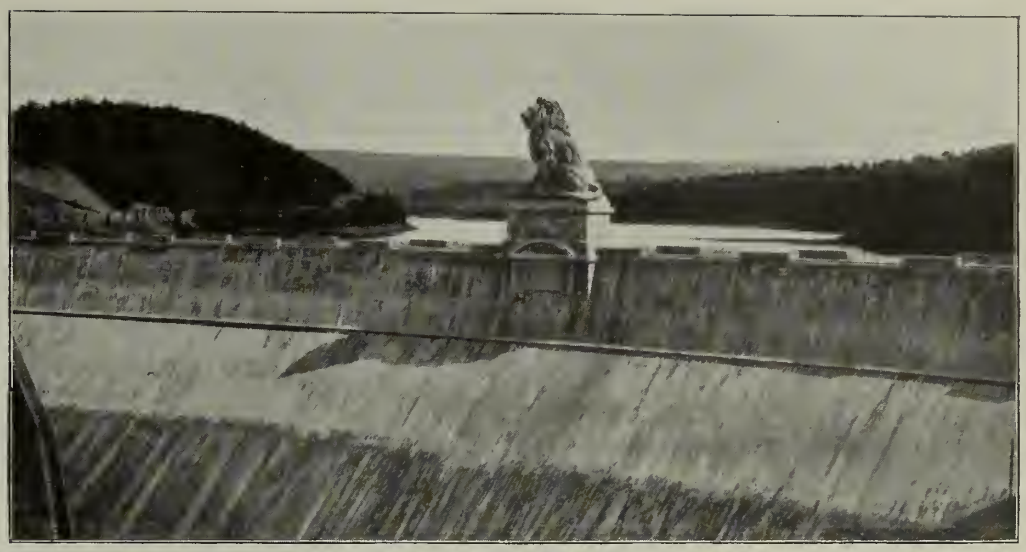

LE BARRAGE DE LA GILEPPE.

Quoi qu'il en soit, c'est au moment où le régime corporatif commença à tomber en décadence que l'on vit naître les premières draperies verviétoises. Aussi celles-ci ne le connurent-elles jamais. Les premiers drapiers verviétois furent d'humbles travailleurs peinant à domicile comme les tisserands des villages flamands; mais de très bonne heure, on voit apparaître, dans ce coin perdu des Ardennes, l'organisation capitaliste de l'industrie qui devait amener dans le courant du xixe siècle de si profondes transformations dans la vie sociale de l'Europe entière.

Au moment de la réunion de la Belgique à la France, Verviers et la banlieue de Verviers comptaient déjà une énorme population ouvrière. Beaucoup de travailleurs, certes, continuaient à pratiquer l'industrie à domicile, mais il y avait déjà d'importantes manufactures, quand un ouvrier anglais, Cockerill, le père du fondateur de Seraing, y importa les machines perfectionnées qui étaient en usage depuis quelques années dans son pays. Après une courte crise ouvrière, comme il s'en produit lors de toute transformation d'une industrie, la draperie verviétoise prit tout à coup une extension extraordinaire qui alla s'accentuant toujours jusqu'aux environs de 1860. A ce moment, elle fut menacée d'une catastrophe fatale : le manque d'eau. Les usines, devenues trop nombreuses, épuisaient la Vesdre. C'est alors qu'on eut l'idée d'établir dans une vallée, un peu au nord de Verviers, un barrage qui, maintenant les eaux d'une petite rivière appelée la Gileppe, fournirait aux usines un réservoir suffisant.

Le projet, dû à M. Eugène Bidaut et à MM. Donckier et Bodson, qui furent ses premiers collaborateurs, fut promptement adopté, malgré sa hardiesse. On n'avait pas le temps de tergiverser. Les travaux furent menés très rapidement. Ils commencèrent en 1867. La première pierre du barrage même fut posée en 1869, et en 1876 le mur gigantesque était fini et la canalisation souterraine fournissant l'eau à Verviers commençait à fonctionner. C'est un immense mur de pierre, haut de 47 mètres, large de 23 à sa base et de 15 à sa crête, qui retient les eaux de la Gileppe dans un cirque de bois où elles forment un agréable lac de 80 hectares, appelant l'évocation obligée des lacs suisses. Il a sauvé l'industrie verviétoise. Celle-ci, pourtant, a encore traversé quelques crises pénibles dans les dernières années du xixe siècle. Elles ont été occasionnées soit par de fâcheuses spéculations sur les laines, soit par les questions ouvrières.

On l'a vu, la draperie à Verviers eut, dès l'origine, une organisation essentiellement capitaliste. Cette organisation ne trouvant aucun contrepoids, ni dans les traditions, ni dans l'organisation ouvrière, s'est développée selon sa loi propre et n'a pas tardé à présenter sous la forme la plus extrême tous les avantages de ce type industriel : forte centralisation, puissance financière, esprit d'initiative; mais aussi tous ses inconvénients : la dureté, l'égoïsme, tous les vices de la tyrannie économique. De puissantes dynasties industrielles arrivèrent à dominer exclusivement le pays et se refusèrent d'abord obstinément à toute concession. Aussi, au beau temps de l'Internationale, Verviers fut-il un des centres les plus actifs de la propagande socialiste. C'est à cette époque que les ouvriers commencèrent à s'organiser, et leurs associations, leurs coopératives, leurs syndicats, au travers des mécomptes et des essais inévitables, ont fini par acquérir une telle force que le patronat a dû céder. Il y eut quelques conflits aigus et douloureux dans le détail desquels nous ne pouvons entrer. Mais peu à peu, avec ce sens des réalités qui est la grande qualité belge et que l'on trouve aussi bien chez les ouvriers que chez les chefs d'industrie, on aboutit à un *modus vivendi*, à un équilibre analogue à celui que nous avons vu s'établir à Gand, à l'autre bout du pays. Selon les modalités différentes que commande un passé différent, nous

VERVIERS : ÉGLISE SAINT-REMACLE.

DOLHAIN : VIEILLES MAISONS SUR LA VESDRE.

retrouvons en leur essentiel les mêmes phénomènes dans la grande ruche industrielle flamande et dans la ville usinière wallonne. Par la force des choses, une ébauche de société syndicaliste, mieux caractérisée encore que le régime gantois, a fini par s'établir dans cette ville de Verviers, qui n'avait point connu le régime corporatif.

Bien bâtie, située dans un pays de bois et de coteaux, Verviers n'a cependant rien de bien pittoresque. Aucun édifice intéressant, sauf, derrière l'Hôtel de ville, une église ogivale désaffectée et quelques vieux coins d'aspect bien provincial, comme la Batte, la rue du Brou, l'ancienne place des Récollets où l'on a érigé, en 1880, la statue théâtrale de Grégoire-Joseph Chapuis, décapité, en 1794, par ordre de l'évêque de Liége pour avoir célébré des mariages civils.

Dans les faubourgs semés d'usines, on voit quelques beaux châteaux et des quartiers neufs et verdoyants où de somptueuses villas modernes s'entourent de jardins bien entretenus. La ville même est active et remuante. On y trouve une vie intellectuelle assez rare dans les centres de la province belge. Le théâtre de Verviers est célèbre pour la longueur de ses représentations. On y joue communément un opéra, un opéra-comique et une opérette : *Faust*, *les Dragons de Villars* et *Miss Helyett*, par exemple, de sorte que la représentation commencée à six heures s'achève péniblement vers minuit et demie ou une heure du matin. Ce peuple, comme tous les Wallons, a du reste la passion de la musique. Si Liége s'enorgueillit d'avoir donné naissance à Grétry et à César Franck, Verviers a Vieuxtemps et tire grande gloire de l'école de violon qu'il a créée. Ce goût musical est universel; tandis que le populaire se groupe en chorales et en harmonies, la haute bourgeoisie organise des concerts, cultive avec passion la musique de chambre, et accueille les manifestations les plus nouvelles de l'art musical.

Les environs de Verviers. Limbourg. — Comme toutes les villes industrielles, Verviers a une énorme banlieue et s'entoure d'une ceinture de villages dont la multiplicité des usines a fait de véritables villes. Tels sont Dison et surtout Dolhain, modeste petit hameau que l'industrie a développé et qui a fini par englober, par manger, la vieille ville ducale de Limbourg dont il était voisin, et qui n'est plus guère qu'un souvenir.

« Limbourg, dit Jean d'Ardenne, est un de ces endroits où la vie s'est arrêtée comme l'heure à une horloge qui ne se remonte plus. Un jour, le mouvement s'est trouvé détraqué. Rien à faire que de laisser subsister l'objet à titre de curiosité, ville à mettre dans un musée; c'est acquis à l'histoire. On a fabriqué quelque chose à côté pour les besoins de l'existence moderne : Dolhain. La place où l'herbe pousse selon les règles a la physionomie respectable d'une douairière de l'ancien régime. Tout y respire une tranquillité monacale et un silence religieux; une double rangée de bons vieux tilleuls chenus lui fait une parure vers le haut. En y voyant un chien bâiller solitairement au soleil, j'ai compris beaucoup mieux que je ne l'avais fait l'observation de Heine au sujet des chiens d'Aix-la-Chapelle qui semblent implorer un coup de pied pour se distraire. »

Limbourg, pourtant, fut une ville illustre. Le château autour duquel elle s'est créée datait du XIe siècle. Il avait été bâti, dit-on, par Waleram, le fondateur de la maison ducale qui donna quatre empereurs à l'Allemagne. La bataille de Wœringen annexa le duché, dont il était la capitale, au Brabant, dont il suivit les destinées, mais la ville même eut beaucoup à souffrir de toutes les guerres européennes : Espagnols, Hollandais et Français l'assiégèrent, la prirent et la pillèrent à qui mieux mieux. Puis le feu acheva de détruire ce que les hommes avaient respecté. En 1834, un incendie dévora trente-sept maisons et une grande partie de l'église. Cette église, restaurée tant bien que mal, est tout ce qui reste de l'antique splendeur de Limbourg. Elle possède sous le chœur une crypte profonde du XIIe siècle où l'on pénètre par un escalier ouvert au milieu de la nef et qui servait jadis de chapelle ducale correspondant avec le château par un passage souterrain. On y remarque aussi un tabernacle sculpté du XVIe siècle et le curieux tombeau de Marie-Eléonore de Bade, la femme du prince de Nassau-Siegen, le gouverneur qui défendit Limbourg contre le prince de Condé, en 1675. Tous ces monuments n'ont rien de particulièrement remarquable; mais la ville minuscule, ennuyée et assoupie, a le charme des très vieilles choses oubliées, ridicules et mélancoliques.

LIMBOURG : L'ÉGLISE.

L'aspect des environs de Verviers et de Limbourg rappelle encore par certains traits le paysage ardennais. Un peu au nord, dès qu'on est sorti de la vallée de la Vesdre, on entre dans un district très différent. C'est le pays de Herve, vaste plateau bien cultivé, bien irrigué, et dont les pâturages sont célèbres.

A l'infini, les champs et les

prairies ondulent en vallonnements légers, et çà et là, dans un bouquet d'arbres, au milieu des prairies, ou bien isolée comme un îlot au milieu de la mer des blés, une ferme dresse son pignon pointu. C'est la glèbe grasse et féconde qui, comme dans le Brabant ou la Hesbaye, suffit à nourrir une population dense et vigoureuse dont la vie s'écoule sans secousse et sans intérêt pour l'observateur et pour le touriste. La petite ville de Herve, capitale de ce district agricole, n'est guère connue que par ses odorants fromages.

VISÉ : L'HOTEL DE VILLE (XVIIe SIÈCLE).

Le territoire neutre de Moresnet. — A quelques lieues de Verviers, en dehors du territoire belge, mais dans son immédiate dépendance, se trouve un petit pays qui présente l'intérêt d'une véritable curiosité politique. C'est le territoire neutre de Moresnet. Personne ne va à Moresnet. Qu'irait-on y faire? Mais M. Léon Souguenet, que nous avons déjà plusieurs fois cité au cours de cet ouvrage, est de ceux qui aiment à aller où personne ne va, et nous ne pouvons mieux faire pour expliquer ce que c'est que Moresnet neutre, que de lui emprunter la relation de son voyage.

« Si la Belgique est neutre, dit M. Souguenet, Moresnet l'est bien davantage : on va s'enfonçant dans la neutralité. Il y a des pays minuscules et célèbres : Monaco se pare d'un autocrate qu'auréole le reflet des pièces d'or qui coulent à Monte-Carlo; Tavolara fait le bruit d'une petite cataracte de cailloux; Saint-Marin possède deux canons; Andorre fait remonter à Charlemagne son indépendance; Moresnet est terne comme le zinc de ses mines; Moresnet est un nom quelconque; Moresnet ne possède qu'un garde champêtre; Moresnet ne date que d'une époque récente son indépendance. Les diplomates brodés du congrès de Vienne oublièrent de donner ce pays à un potentat. Ces choses-là n'arrivent qu'aux diplomates. Les collègues de Talleyrand et de Metternich, secouant d'une chiquenaude le tabac d'Espagne chu sur leurs jabots brodés, attribuèrent, psitt! ces hommes-ci aux Pays-Bas, psitt! ceux-là à la Prusse; ils furent distraits et en oublièrent quelques-uns. Excusons-les : ces paons n'eurent pas toute la tranquillité qu'ils désiraient; le passage lointain d'un aigle qui volait à grand vacarme, de clocher en clocher, avait effrayé leurs falotes cervelles.

« — C'est une situation bizarre que la vôtre, déclarai-je au marchand voisin de la gare à qui j'achetai du tabac en demandant des explications.

« — Pardon, me fut-il répondu, vous êtes ici en Belgique; Moresnet neutre est plus loin. Suivez la route.

« — Merci, monsieur.

« Avec sa tour aux arcades romanes et que surmonte une flèche élevée, ses maisons bien groupées, Moresnet apparaît une petite ville heureuse et tranquille. Les enseignes y sont pour la plupart rédigées en allemand; les rues sont propres. Sur la place, j'interroge un quidam qui, malheureusement, ignore le français. Je continue mon chemin; une modeste « restauration » m'attire : on débite là de ces victuailles que l'Allemand poétique nomme « delicatessen » et produites par cet animal que le Français grossier nomme « cochon ».

« — Je suis bien, madame, demandai-je, à Moresnet? et j'insistai : Neutral-Moresnet?

« Un cordial sourire me répondit qui ne me satisfit pas.

« J'indiquai le sol du doigt :

« — Moresnet? Moresnet neutre? Ici?

« On me fit le geste qui, dans tous les pays du monde, signifie : Comprends pas.

« Je regardais avec désespoir les saucisses et les jambons, quand soudain ma placide interlocutrice, farouche, bondit, m'écarta avec violence, s'élança dans la rue et me ramena pantelant, mais vif, un de ses voisins.

« Je recommençai mes questions. On me répondit :

« — Vous êtes à Kelmis.

« — Où ça?

« — A Kelmis, en Prusse; vous venez de Moresnet neutre, vous l'avez traversé de part en part. Il faut retourner sur vos pas. Nous allons faire route ensemble, si vous voulez.

« J'acceptai. Je fis cette fois attention aux bornes-frontières et aux gabelous, et quand je foulai le sol neutre, je me surveillai pour n'en point sortir à mon insu.

« On boit à Moresnet un petit vin blanc qui n'est pas sans saveur; il a un goût aigrelet de pierre à fusil, humble produit des coteaux de la Moselle ou du Rhin qui, comme tout ce qui vient d'Allemagne ou de Belgique, ne paye pas de droits de douane.

« Je retins un instant mon guide. Il m'apprit que Moresnet est beaucoup plus long que large et qu'en allant vers le nord je pouvais atteindre en une heure l'endroit fameux où se touchent le pays neutre, la Prusse, la Belgique et la Hollande.

« — Vous vous couchez sur le dos, quatre pavés vous supportent et vous êtes ainsi dans quatre pays.

« Ce divertissement ne m'a pas séduit, bien que l'endroit signalé eût, en plus de son cosmopolitisme, le mérite d'être le plus élevé de la Hollande (ce qui n'est pas beaucoup dire) et pût être ainsi l'endroit propice pour émettre une apostrophe solennelle en l'honneur des Pays-Bas.

« Je fus retenu par le plaisir que j'eus à choquer mon verre contre celui du garde champêtre, un bel homme d'aspect martial et de contenance digne.

« Cet exécutif, qui est à lui seul la force publique, est évidemment un haut personnage, mais il n'en est pas plus fier

VUE GÉNÉRALE DE LA CALAMINE (TERRITOIRE DE MORESNET).

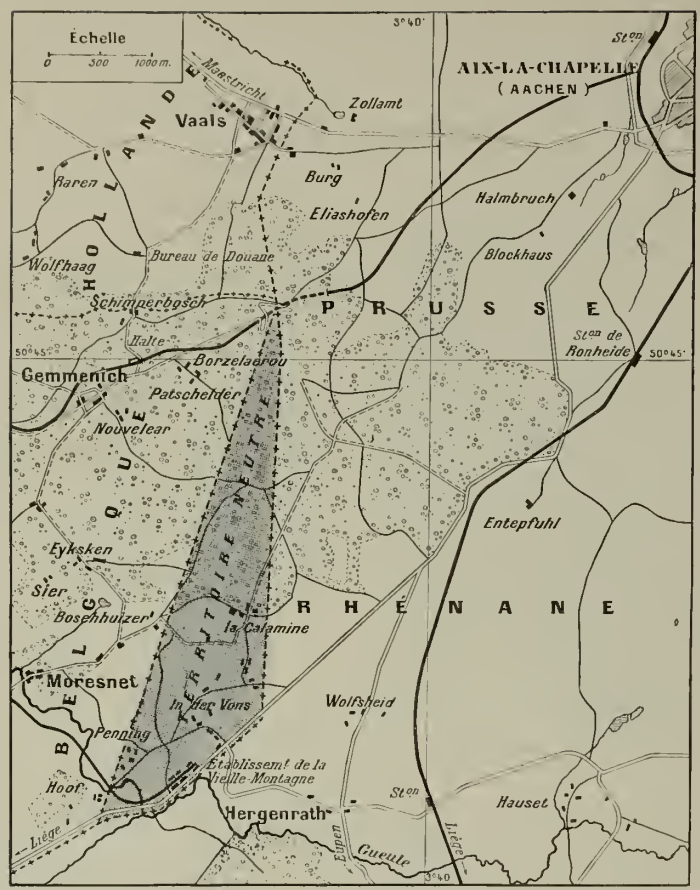

CARTE DU TERRITOIRE NEUTRE DE MORESNET.

pour cela. C'était la première fois qu'il m'arrivait d'adresser la parole à tout un corps d'armée. J'étais intimidé comme il sied lors d'un début; sans cela, je l'aurais interrogé : faisait-il des grandes manœuvres? Songeait-il à envoyer une partie de lui-même en Chine? Mais ce corps d'armée d'aspect imposant n'encourageait pas les questions indiscrètes.

« On parla d'Altenberg.

« — Où est-ce, Altenberg? demandai-je.

« — Ici, me répondit-on.

« Je ressautai :

« — Est-ce que je ne suis plus à Moresnet? Moresnet neutre? Neutral-Moresnet?

« On me rassura. Moresnet était toujours sous mes pieds, mais Moresnet s'appelle aussi Altenberg, Vieille-Montagne, Calamine, etc. On me renseigna : la Vieille-Montagne n'a rien de commun avec le Vieux de la Montagne, ni même avec une simple montagne; elle se distingue de ses congénères en ceci : qu'elle est un creux. C'est une montagne bien originale.

« Il y avait bien des questions à poser. L'une d'elles : « Aux-« quels de leurs protecteurs vont les sympathies des Mores-« netois? » était superflue. Dans le petit cercle où j'étais, j'entendais dire de tel et tel : « C'est un Prussien, » avec un accent un peu hostile. Mais j'étais chez des Belges. Les Allemands sont d'ailleurs en majorité à Moresnet : deux mille à peu près sur quatre mille habitants. Tout ce monde fait le service militaire dans son pays d'origine; les vieux Moresnetois sont exempts de cette corvée; ils ne sont pas nombreux, à peine deux cents; c'est le seul privilège de leur neutralité, mais c'est un privilège auquel ils tiennent et qu'on leur envie. S'il fallait opter entre les deux voisins, tout Moresnet se donnerait, paraît-il, à la Belgique par antipathie pour le militarisme prussien. Voilà au moins des gens qui ne s'en font pas accroire : ils jouissent des bienfaits de leur situation en toute simplicité, sans fanfaronnade; ils avouent ingénument leur bonheur; ils sont neutres, absolument neutres, et ne désirent pas sortir de leur neutralité; ils font chez eux d'intéressantes expériences sociales, ce qui vaut mieux que d'inventer des explosifs. La Société de la Vieille-Montagne veille au confort et à l'instruction de ses ouvriers : soins à domicile, bibliothèques, cours du soir, coopératives, tout cela est admirablement organisé. Le chef de la religion — *alias* M. le curé — est un homme actif et puissant, soucieux de réformes.

« Le fonctionnaire d'Aix-la-Chapelle et le commissaire d'arrondissement de Verviers, les deux tuteurs de Moresnet, ne s'occupent pas des affaires intérieures de leur pupille.

« Pourtant Moresnet eut de l'orgueil, des velléités d'indépendance : elle voulut créer des timbres-poste, des monnaies à elle; on lui confisqua sévèrement ces joujoux.

« Moresnet s'en console à l'ombre d'un drapeau spécial : noir, blanc et bleu, que l'horizon, la terre et le ciel figuraient étrangement à mes yeux dans l'espace, le jour de ma visite. Moresnet est heureux et n'a pas la moindre histoire. »

LES FACTEURS ALLEMAND, NEUTRE ET BELGE DE MORESNET.

L'ARMÉE BELGE EN MANŒUVRES : LA SOUPE AU CANTONNEMENT.

LE LIMBOURG

Une province tronquée. — L'ancien comté de Looz. Les villes — Hasselt : une ville où il ne se passe rien. — Tongres, la plus ancienne et la plus malheureuse des villes belges. — Saint-Trond, marché agricole. — La Campine, pays du rêve et de la désolation. — Tessenderloo. — Le camp de Beverloo. La question militaire en Belgique. — Le nouveau bassin minier de la Campine.

C'est en somme tout à fait arbitrairement qu'on a donné le nom de Limbourg à la province qui s'étend au nord-est de la Belgique et qui, sous l'Empire français, formait avec le Limbourg hollandais actuel le département de la Meuse inférieure. Le département complet comprenait à la vérité une partie de l'ancien duché de Limbourg qui s'étendait au nord du pays de Franchimont, jusqu'aux environs de Mersen et de Fauquemont, et à l'est jusqu'aux portes d'Aix-la-Chapelle; mais depuis que le traité de 1839 (traité de paix entre la Belgique et la Hollande) a divisé en deux la circonscription administrative imaginée par la République française, le Limbourg ne comprend plus rien de l'ancien Limbourg. Il n'est guère constitué que du comté de Looz, qui, sous l'ancien régime, faisait partie de la principauté de Liége.

Formée d'éléments hétérogènes, c'est une province assez disparate et n'ayant point de véritable vie provinciale. Alors que les autres chefs-lieux des provinces belges ont des allures de petites capitales, Hasselt, chef-lieu de hasard, comme Arlon du reste, et qui ne fut choisi que le jour où Maestricht fut arraché de la communauté belge, n'est qu'une ville limbourgeoise entre autres villes limbourgeoises.

Hasselt. — Hasselt, pourtant, ou plutôt le pays de Hasselt pourrait du moins revendiquer la noblesse d'une haute antiquité. C'est probablement dans ses environs que la monarchie franque prit naissance. Le district qui s'étend entre Herck-la-Ville et Haelen s'appelle encore Vranckryk, et les prairies entre le Démer et la Lack portent le nom de Franchsbroek (marais francs).

Ces temps héroïques n'ont pas laissé d'autres souvenirs, et la ville même, proprette et claire à la vérité, n'a rien qui la distingue des autres villes flamandes. Sans son marché, où affluent les campagnards des environs, elle ne sortirait jamais, semble-t-il, du sommeil où elle paraît se complaire. L'histoire elle-même a l'air de l'éviter. Depuis les mystérieux et passablement légendaires rois francs qui durent quelque peu se massacrer en famille dans les environs, Hasselt n'a plus guère vu ni personnages ni événements historiques, si ce n'est la fin de la guerre des Paysans dont les dernières bandes se firent tuer sous ses murs en 1799. Hasselt est une de ces villes où il ne se passe rien et où il semble que jamais rien ne puisse se passer. Elle en prend du reste un certain charme reposant et berceur qui séduit le touriste pressé. L'étranger qui, à la tombée du jour, traverse ses avenues croit errer dans un béguinage. Il regarde s'enfoncer dans le soir et le silence la ligne monotone des façades. Parfois, quelques vieilles gens, pour peu qu'il fasse beau, hument l'air sur le pas de leur porte, mais la plupart des maisons restent obstinément closes, et les lampes qui s'allument çà et là derrière les rideaux bien tirés ont l'air de n'éclairer qu'à demi. Cela

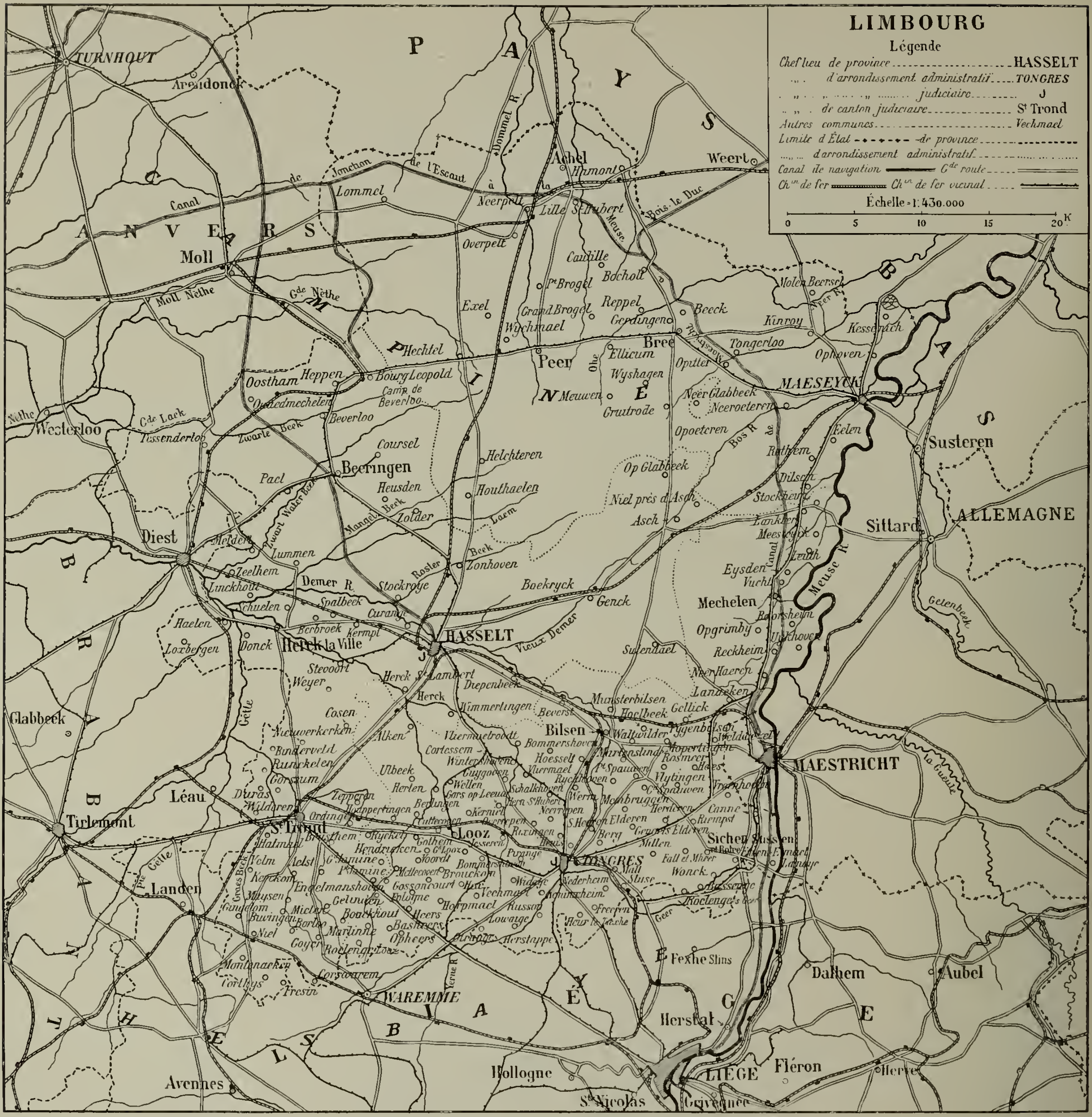

CARTE DU LIMBOURG.

rappelle en quelque manière les impressions brugeoises. Mais Bruges, en s'endormant, peut rêver à ses souvenirs. De quoi se souviendrait-on à Hasselt?

Et le passant va le long des rues interminables, cherchant un peu de vie, et il finit par déboucher sur une place en boyau que décorent de vieux pignons. Quelques boutiques, quelques cafés engourdis et propres, un agent de police solennel qui fait les cent pas l'avertissent qu'il est enfin parvenu au cœur de la ville. Qu'il entre dans un de ces cafés, et s'il n'a point une figure, une coiffure ou un costume trop singuliers, si la bonhomie de son attitude parvient à endormir la méfiance instinctive du provincial et du Flamand, il verra comment la vie s'écoule monotone, confortable et mesurée dans cette paisible cité où les morts, les mariages et les naissances des notables sont les seuls événements dont on ait eu à s'occuper depuis environ cent ans. Les élections mêmes ne passionnent plus personne, tant le parti traditionnel et conservateur est sûr d'y garder son pouvoir.

Le matin, pourtant, si le visiteur s'engage dans le labyrinthe des ruelles et des sentiers qui s'embrouillent les uns dans les autres aux confins de la ville, il verra cette somnolente physionomie faire place à une certaine animation industrielle. Des chariots de grains, des haquets surchargés de futailles, des tombereaux bourrés de dragues encombrent le voisinage de grandes constructions noires et vétustes d'où s'échappe une forte odeur de froment. Ce sont les distilleries. Longtemps Hasselt eut le privilège de fabriquer le meilleur genièvre des Flandres, et le genièvre est la liqueur nationale, non seulement de la Flandre, mais encore de toute la Belgique. Il s'en débite chaque année des millions de litres. C'est cette eau-de-vie de grains qui alimente l'alcoolisme populaire, et la Chambre belge qui, dans un grand mouvement de vertu, a interdit l'absinthe, dont personne ne buvait, n'a pas osé priver le tâcheron de son petit verre, ni Hasselt de son industrie.

Les villes sont peu nombreuses dans la province de Limbourg et, sauf Tongres, peu intéressantes au point de vue historique et monumental; des localités comme Beeringen, Peer,

Brée, Reckheim et Stockheim n'ont rien non plus qui puisse attirer le voyageur curieux. Maeseyck, sur la Meuse et toute proche de la Hollande, montre une médiocre statue des frères Van Eyck, qui y sont nés, mais cela ne vaut vraiment pas le voyage.

Tongres. Saint-Trond. — Tongres, en revanche, parmi tant de villes mortes qui, dans la Belgique moderne et prospère, murmurent, en rappelant les splendeurs et les souffrances passées, un éloquent *Memento mori*, est une des plus émouvantes et des plus vénérables.

C'est probablement la plus vieille des villes belges; elle semble plus ancienne encore que Tournai, qui lui dispute cette gloire. On a naturellement voulu y voir l'*Aduatuca* de César, — il n'est, pour ainsi dire, pas de ville de l'est de la Belgique où l'on n'ait point placé cette errante citadelle, — mais son nom marque qu'elle fut plutôt à l'origine, si tant est qu'elle ait une origine préromaine, l'oppidum de la petite tribu gallo-germanique des Tongres dont parle Pline l'Ancien. Quoi qu'il en soit, dès le règne d'Auguste, Tongres était une des principales localités du pays. La grand'route militaire qui allait de Bavai à Cologne y passait; c'était une des principales étapes des légions et l'on en fit la capitale de la Germanie seconde. C'était alors, semble-t-il, une vaste et belle cité romaine : on y trouvait des bains, une basilique et d'opulentes villas. Malheureusement elle était trop rapprochée du Rhin pour ne pas être exposée aux premières invasions germaniques. Vers l'an 390, les Franks Saliens, établis dans le voisinage, la prirent et l'incendièrent. Ainsi commença une série de catastrophes inouïes, même parmi les villes belges. En 394, saint Séverin, évêque de Cologne, se rend sur les ruines de Tongres et décide de rebâtir la ville. On avait à peine commencé ce travail, quand les Alains et les Vandales ravagèrent le pays. Cependant la *Notice des Gaules* et l'*Itinéraire d'Antonin*, composés au commencement du ve siècle, mentionnent tous deux la cité de Tongres qui semblait avoir repris quelque importance au moment où Attila parut en Gaule. Il arriva devant Tongres en 450. Les habitants des campagnes, terrorisés par la horde hunique, s'y étaient réfugiés en foule. Ils s'y défendirent héroïquement; mais les remparts, mal rétablis, finirent par céder. Tongres fut pris, incendié et toute sa population massacrée. Cette fois rien n'échappa au désastre, et pendant près de deux cents ans il n'y eut, à la place où avait été Tongres, qu'un monceau de ruines recouvert de broussailles. En 617, saint Gondulphe, évêque de Maestricht, essaya de la rebâtir. Mais, suivant un chroniqueur, les ouvriers furent chassés par des bandes de loups et par de sinistres fantômes, de sorte que le bruit se répandit que le lieu était décidément maudit de Dieu. Cependant, du temps de saint Lambert, une population assez misérable paraît s'y être fixée. Elle comptait quelques milliers d'habitants quand, en 881, les Normands détruisirent tout ce qu'ils trouvèrent debout. Les évêques de Liége, qui étaient seigneurs du lieu en vertu d'un diplôme de l'empereur Othon (980), firent ce qu'ils purent pour relever la ville. Mais en 1213, Henri Ier, duc de Brabant, assiège la ville, s'en empare, et la livre aux flammes. Et ce n'est pas fini! Durant le moyen âge, la malheureuse cité subit encore quelques sièges, quelques incendies, mais, du moins, ne lui arriva-t-il plus d'être détruite de fond en comble.

HASSELT : L'ÉGLISE SAINT-QUENTIN.

Sa dernière catastrophe date du XVIIe siècle. Dans la guerre de Louis XIV avec la Hollande, les gens de Tongres ayant favorisé le parti hollandais, le comte de Calvo, commandant de la garnison française de Maestricht, s'empara de la ville et y mit le feu (1677). Ce fut le dernier acte. Après tant de désastres, Tongres avait droit à la paix et au repos. Il semble aujourd'hui s'y complaire. Ses remparts, sa vieille porte de Visé ne sont plus que les souvenirs d'un passé guerrier et douloureux. Ils font penser à ces armures poussiéreuses, mélancoliques et comiques à la fois, qui ornent les salles désertes des musées de province. Ces fortifications oubliées ont l'air de veiller pacifiquement sur le sommeil d'un béguinage. Tongres a d'ailleurs d'autres souvenirs plus somptueux et plus émouvants : sa cathédrale et son cloître. Cette cathédrale fut fondée sous l'épiscopat de Gerbald, en 795,

Phot. Hermans.

HASSELT : LE BASSIN DU CANAL.

Phot. Hermans.

HASSELT : LA RUE HAUTE.

MAESEYCK : LA GRAND'PLACE.

MAESEYCK : UNE RUE.

achevée en 804 et consacrée par le pape Léon III en personne. Mais sa durée ne fut pas longue. En 881, les Normands la réduisirent en cendres. Reconstruite après le départ des barbares, elle fut incendiée de nouveau en 1170 par le comte de Looz, qui, se trouvant en querelle avec les évêques de Liége, avait pris Tongres pour se distraire. C'est probablement à cet édifice détruit qu'appartient l'admirable cloître roman qui subsiste aujourd'hui à quelques pas de la cathédrale actuelle. La même émotion ressentie sous les voûtes du cloître de Nivelles vous ressaisit ici. Les deux vénérables édifices se ressemblent. Tous deux appartiennent au roman le plus pur et le plus ancien; tous deux ont gardé intacte l'empreinte des rites émouvants et solennels de la grande religion du XIIIe siècle.

A Tongres comme à Nivelles, le préau s'entoure d'une galerie ajourée d'arcades en plein cintre dont les archivoltes retombent sur des colonnettes isolées ou géminées, historiées de chapiteaux feuillus, et rien n'égale la grâce simple de ce promenoir des prières qui, de tant d'anciennes oraisons, a gardé comme un écho musical.

Toute proche, l'église énorme et magnifique semble protéger de sa masse dardée vers le ciel l'humble cloître qui lui a donné naissance. C'est une admirable construction de la première moitié du XIIIe siècle. Elle fut achevée en 1240, sauf la tour et l'abside qui sont du XVe siècle. Cette tour est fort belle. De la vertigineuse poussée de ses 74 mètres, elle s'élance contre le double épaulement de ses contreforts en retrait, ornée de haut en bas de pinacles à crochets, avec trois étages de hautes fenêtres ogivales à meneaux flamboyants. Une balustrade ajourée court le long de la face latérale, masquant les toitures des bas côtés. En haut des contreforts qui les séparent, les fenêtres sont miparti rayonnantes et flamboyantes.

Mais l'intérieur du temple est plus saisissant encore.

« En un instant, dit Camille Lemonnier dont les cathédrales flamandes exaltent toujours le lyrisme, nous sommes transportés dans la pompe et la magnificence. Un hymen de styles et d'époques s'accomplit sous nos yeux; l'ogival primaire des nefs, du transept droit et du chœur se marie, dans le rond-point du chœur, dans le transept gauche et les chapelles des bas côtés, à l'ogive du XVe siècle.

« Le cuivre, la couleur, la lumière s'accordent, dans l'alme et blanche église, pour glorifier Marie, la céleste patronne du lieu; son image, sous la forme d'une très vieille statue polychromée, les joues enluminées d'un nuage rose, une épée retombant aux plis de la robe, continue de sourire en un coin du transept gauche, d'un pâle et fragile sourire qui semble s'égarer sur les mères venues là gémissantes, et leur verser des consolations, au nom du divin martyr qu'elle berce dans ses bras.

« Depuis des siècles les générations amoncellent en son honneur, dans le trésor de l'église, les ors, les soies brochées, les joyaux, une miraculeuse fortune qui remplit des armoires et forme comme le viatique terrestre de la Bonne Dame dans son pèlerinage à travers la souffrance humaine...

« Bien plus que les cendres et les os des chrétiens suppliciés, ce sépulcre de perles et de métaux précieux nous paraît renfermer les gloires en poudre de la ville; la grande momie y repose dans les bandelettes, sur un lit royal, ayant en ses creuses orbites, à la place du soleil et de la vie, le nocturne étincellement des pierres de la mort, l'émeraude verte comme la chair des cadavres, le rubis pourpre comme le pleur d'une plaie, la topaze où se reflète la jaune lueur des cierges. Les boulets du comte de Calvo, après tant d'autres cataclysmes qui l'avaient épuisée, ont fait couler par leurs brèches ce qui restait encore de la cité héroïque. Elle est morte spirituellement; le geste misérable qu'elle ébauche encore n'est que l'automatique ébranlement de la vie des corps. Depuis deux siècles, les orgues de Notre-Dame prolongent sur sa forme décomposée le bourdonnement des *De profundis*. »

On ne peut mieux rendre l'impression mélancolique et recueillie que Tongres laisse au visiteur.

Saint-Trond, situé à l'extrême-ouest de la province, au milieu d'un pays agricole où se retrouve la fertilité de la Hesbaye, est demeuré plus vivant. Siège d'un important marché, c'est une agréable petite ville de près de 14 000 habitants, qui a une jolie grand'place, dont les maisons de différents styles racontent au visiteur les transformations de l'architecture aux Pays-Bas. Au centre se trouve le coquet beffroi de 1606, surmonté d'un campanile bulbeux qui s'effile en flèche. Non loin se dresse Notre-Dame, débris plus ou moins défigurés d'une vieille et belle église dont Albert Dürer vit la première tour. C'est tout ce qui reste de la ville, qui s'est bâtie autour du monastère fondé par saint Trudon, parent de Pépin de Landen. Près de ces monuments vénérables, la cité moderne étend ses rues larges, propres et endormies, que réveille périodiquement le marché agricole.

ENVIRONS DE MAESEYCK.

La Campine. — La province de Limbourg est à peu près divisée en deux par le Démer, affluent de la Dyle qui arrose Hasselt. Au sud le pays est bien cultivé et abondamment peuplé, comme la plupart des districts belges. Au nord nous retrouvons cette contrée déserte et sablonneuse que nous avons déjà entrevue aux portes d'Anvers : la Campine. C'est un étrange et dramatique pays dont l'âpre désolation et l'aridité continue frappent dès l'abord le voyageur le moins imaginatif. Voltaire, qui, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, le traversa en compagnie de Mme du Châtelet, laquelle y possédait des terres, data les lettres qu'il écrivit du château délabré qui appartenait à son amie : « En Barbarie. » Et le fait est qu'aujourd'hui encore, on a bien, quand on le parcourt, l'impression de la barbarie. D'immenses bruyères, traversées de routes à peine frayées et creusées d'ornières profondes, de vastes marais peuplés de cigognes et de hérons, de pauvres villages composés de véritables huttes bâties en torchis et couvertes de chaume, où l'église seule — généralement toute récente — et quelques rares maisons sont en briques, et, dans ces villages, une population défiante, misérable et comme terrorisée. En vérité, ne se croirait-on pas là aux confins du monde, à des lieues de ces grandes villes et de ces belles campagnes qui, pourtant, sont toutes proches? Bois, landes, sapins, étangs, bruyères, marais se succèdent imperturbablement dans leur mélancolique et souveraine beauté. Parfois le terrain ondule. Des dunes se forment, souvent éphémères, car le vent les déplace, à moins que les arbres ne viennent les fixer. Le promeneur y monte dans le vain espoir de voir d'autres horizons. Mais, tout autour de lui, le tapis roux, vert sombre, se prolonge à l'infini. On dirait qu'il amortit le bruit des pas, car sur le paysage règne un silence sacré : rien ne bouge. On baisse instinctivement la voix, et l'on chemine le cœur étreint. Des heures durant on marche sans voir un être humain. Rarement, on découvre de loin, au ras du sol, un toit de chaume qui fume, ferme isolée, tapie au milieu d'un maigre champ de pommes de terre ou d'avoine ; de temps en temps, sur une butte de sable, un calvaire tragique dresse ses bras en croix, seuls indices de la vie sociale. Et à tous se rapporte une histoire mystérieuse : un voyageur assassiné qui revient, une sombre aventure d'hostie sanglante, d'enfant égorgé par des sorcières, ou de criminel

Phot. Hermans.

TONGRES : LA CATHÉDRALE.

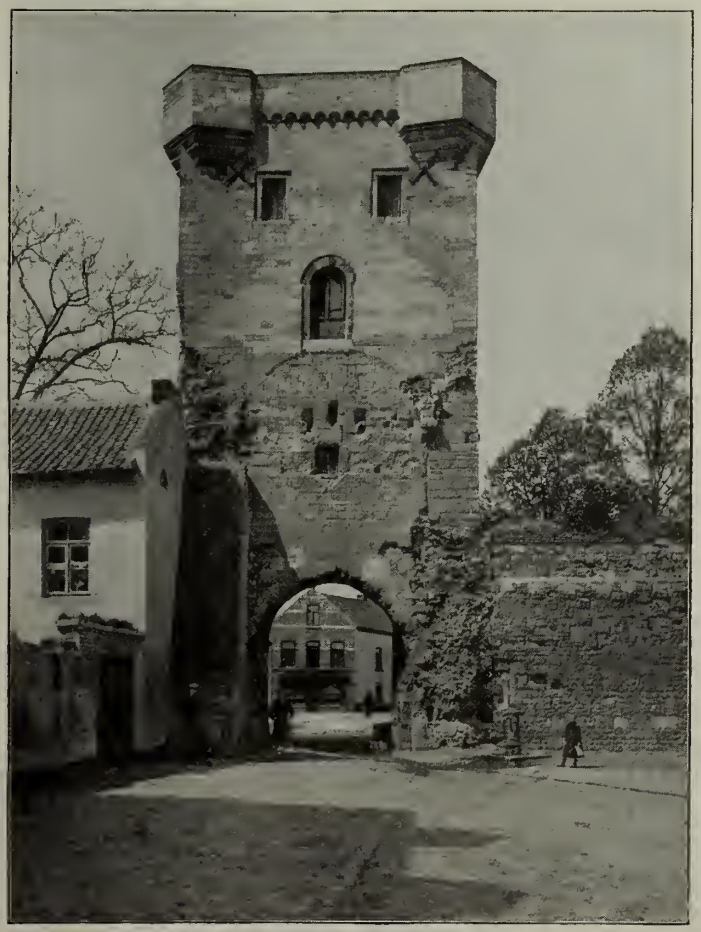

TONGRES : ANCIENNE PORTE DE VISÉ.

saisi par le diable. Nous sommes au pays de la foi et de la terreur. Toutes les légendes, toutes les superstitions du vieil Occident chrétien semblent s'être réfugiées là. Parmi les Flamands blonds, on y trouve une race d'hommes particulière, qui a un langage et des mœurs spéciales, et que dans le pays on nomme « Tuiten ». Ils exercent des métiers ambulants : ils sont colporteurs, chaudronniers, fondeurs d'étain, ou ils possèdent des secrets pour guérir les bêtes. A certaines époques de l'année, ils partent pour exercer leur industrie dans les pays voisins, en Hollande, en Frise, dans le Hanovre, jusqu'en Scandinavie. Leur idiome est un flamand bizarre, plein de mots étrangers et, assure la tradition, de mots juifs. Cette population singulière vit entre elle, se marie entre elle, et forme une sorte de corporation fraternelle. D'où viennent-ils? Appartiennent-ils au même groupe ethnique que les Tziganes? Faut-il y voir les derniers survivants des premiers habitants du pays? On ne sait. Aussi bien leur nombre diminue-t-il d'année en année. Si arriérée, si lointaine que soit la Campine, la civilisation administrative la pénètre cependant peu à peu et chasse devant elle les survivances de cette pittoresque sauvagerie.

La population campinoise tout entière a pourtant gardé une rudesse de mœurs qui lui est particulière. M. Georges Eekhoud a puissamment décrit ses violentes kermesses, qui viennent mettre tout à coup la folie d'un plaisir débridé dans l'existence recluse et monotone de ces pacants opiniâtres, et qui se terminent rarement sans coups de couteau.

Ignorant, brutal, fermé à tout ce qui vient du dehors, ce peuple commande pourtant la sympathie par l'opiniâtreté héroïque qu'il met à féconder le sol ingrat où il vit. La Campine désolée s'étendait jadis en effet beaucoup plus loin qu'aujourd'hui. De vastes territoires, tel le Hageland (pays des haies) dont les sables stériles et les halliers, remplacés maintenant par de belles cultures, occupaient le nord-ouest du Brabant, ont été fertilisés,

Phot. Hermans.

TONGRES : LE GEER ET LE BOULEVARD EXTÉRIEUR.

et dans le centre même de la région sablonneuse on voit aujourd'hui des oasis de champs fertiles qui parsèment la surface des landes. Dans beaucoup d'endroits, le sable, d'origine océanique, ne fait que recouvrir d'une couche d'un peu plus d'un mètre l'argile primitive, et il suffit de la ramener à la surface afin de la mélanger au sable pour obtenir un terrain de culture. Mais on peut aisément se rendre compte de ce qu'il faut de travail, pour arriver à ce résultat, à des paysans qui ne disposent d'aucun capital et qui ignorent tout des perfectionnements récents de l'agriculture. Leur rudesse est la rançon de leur opiniâtre labeur.

Aussi bien cette rudesse se tempère-t-elle d'un mysticisme ardent et tendre. Aucune province de la Belgique n'est aussi profondément religieuse que la Campine et le catholicisme y prend un aspect particulier qu'un écrivain du pays, M. Georges Virrès, a su analyser en quelques pages pleines de finesse et d'émotion.

Voici comment il décrit la Toussaint en Campine :

« L'horizon est bas, une cendrée fine descend de la nue; la fête de tous les Saints appelle les fidèles à l'église. Hier, par une journée plus froide et plus claire, paysannes et paysans, déjà endimanchés, ont suivi les routes, les sentiers, pour aller confesser leurs péchés aux prêtres. Malgré l'état de grâce du village, une tristesse infinie plane sur la contrée; il y a comme un pressentiment de deuil dans les haies, les buissons, les arbres où l'automne s'exprime en accents véhéments. La Commémoration du lendemain, le souvenir des trépassés hante le pays; pas un coin de terre qui ne présente une apparence navrante, et le ciel s'obscurcit davantage et la nuit monte.

« Les morts du cimetière seront-ils réchauffés par les prières des vivants, dans le sol gras et humide de cette arrière-saison?

« Ici la visite des tombes, les fleurs portées à la croix noire, aux pierres grises, sont inconnues des rustres. On passe chaque jour près du champ funèbre; les sépultures apparaissent au milieu du village. Mais, durant ces heures d'anniversaire, tous ressentent au cœur quelque blessure; des filles jeunes encore ont pleuré sur les pages de leur livre de prières; une aïeule essuya ses pauvres yeux fanés.

« O Dieu, le Créateur et le Ré-
« dempteur de tous les fidèles, ac-
« cordez aux âmes de vos serviteurs
« et de vos servantes la rémission
« de tous leurs péchés, afin qu'elles
« obtiennent par nos très humbles
« prières le pardon qu'elles ont long-
« temps désiré. Vous qui, étant Dieu,
« vivez et régnez. »

« Les esprits demeurent imprégnés de ces paroles; il n'y aura pas une dissonance entre les âmes et l'image des choses; la terre et le ciel perpétuent l'imploration, tandis qu'après l'office les paysans regagnent leurs chaumes et que les bouches demeurent closes.

. . . . . .

« Chez nous, dans le village obscur, l'Avent s'annonce par une petite cloche, qui sonne, sonne chaque soir durant une heure, jusqu'à ce que Noël ébranle enfin le clocher de triomphants alléluias. Quelques vieux parchemins attestent l'aventure d'un homme égaré dans la garrigue marécageuse et qui, entendant sonner la cloche du village, retrouva son chemin. Sa reconnaissance fut généreuse, puisque depuis ce temps — et on était à l'époque de la domination d'Espagne — la fondation pieuse du voyageur perdu donne l'essor, toutes les fins d'année, pendant les jours d'Avent, aux tintements pressés de la campane qui passent et repassent dans la nuit, et que la bise promène sur la Campine d'hiver.

« Ainsi l'Église nous apparaît comme le port, le havre de grâce et de repos; alors que dans la bruyère lointaine — si semblable aux immensités marines — des âmes s'inquiètent et gémissent, elle appelle et déjà réconforte. Quand une étoile scintille au sommet de la tour, c'est le phare qui s'allume. »

Telle est bien la Campine religieuse, la Campine des pèlerinages et des pénitences succédant aux kermesses batailleuses et luxurieuses, et les graves accents de cette religion primitive s'ajoutent à un pittoresque que les peintres belges n'ont cessé d'exploiter. Il y a, en effet, en Belgique, une école de la Campine, comme il y a une école de l'Escaut, une école de la Lys, une école de Tervueren. Depuis Théodore Baron, Louis Dubois et Théodore Verstraete, jusqu'à Jakob Smits qui a souvent traduit avec beaucoup de puissance les émotions de la Campine religieuse, une quantité de peintres se sont inspirés de ce pays de la solitude et de la désolation. Ils se groupent généralement dans les plaisantes et accortes auberges de Genck, bourg pittoresque perdu au milieu des bruyères entre Hasselt et les bois de Gruytrode.

Ce qui rend les environs de Genck particulièrement séduisants, ce sont de vastes marais qui, grâce au fond de sable, demeurent limpides et forment, dans la bruyère rousse, de grandes nappes d'argent.

C'est du reste la partie la plus sauvage du pays et la moins peuplée. Dès que l'on a quitté Genck, ses auberges de peintres et son sanatorium — car ce pays désolé est extrêmement salubre, — on entre dans la bruyère infinie. Au nord, il n'y a plus que quelques hameaux perdus loin des routes, et il faut gagner le canal de la Campine qui, traversant les deux provinces de

Phot. Hermans.

TONGRES : LA STATUE D'AMBIORIX.

Limbourg et d'Anvers, joint la Meuse à l'Escaut, pour retrouver quelques cultures, quelques villages, un peu de vie.

Tessenderloo. — Souvenirs de la guerre des Paysans. — A l'ouest de la province, entre Hasselt et Diest, quelques oasis de culture viennent interrompre cette monotone bruyère. Voici d'abord Lummen, dont les maisons basses s'étalent aux confins des sapinières campinoises et des prés du Hageland, et que domine le vieux château du Burg où vécut ce terrible sire de Lumay, capitaine des Gueux, qui prit la Brielle. Plus loin, vers le nord, voici Tessenderloo. De petites maisons basses bordent la chaussée et masquent des champs de pomme de terre clairsemés. Puis tout à coup la rue se rétrécit, les toits se tassent, une tour trapue, appuyée sur des contreforts en brique, apparaît. Nous sommes au cœur du petit village qui fut un temps la capitale de ce vieux pays aux frontières indéterminées, la Taxandrie.

TONGRES : LE MARCHÉ AUX BESTIAUX.

Il tient tout entier à l'ombre d'une église autrefois dépendante de la grande abbaye de Tongerloo. C'est un vieux temple singulièrement émouvant et dont la dévotion à la fois méfiante et attendrie précise à merveille ce catholicisme campinois que M. Georges Virrès évoquait. Le mobilier est pauvre, l'église presque misérable, et tout à coup, dans le demi-jour mystérieux qui tombe des voûtes, apparaît un admirable jubé, un des plus purs joyaux de l'art religieux des Flandres. C'est une floraison de pierre inouïe. On dirait un hallier fantastique, où les pampres, les liserons, les fougères se mêleraient confusément pour monter à l'assaut d'un invisible édifice.

C'est une profusion d'ornements touffus qui, de pilier en pilier, s'accrochent, s'enlacent, se nouent, se dénouent, retombent et jaillissent, donnant à ce merveilleux fouillis l'animation d'un feuillage remué par le vent.

Évidemment nous touchons ici à l'agonie du gothique, et, dans cette fantaisie d'imagier, nous sommes loin du grand style des belles époques. Mais ce joyau de pierre, perdu dans cette pauvre église, au milieu d'un pays oublié, donne au touriste la joie de l'inédit, de la trouvaille, de la découverte, et le raffinement décadent qu'il étale est dans ce pays écarté un charme de plus.

Situé aux confins du Limbourg, du Brabant et de la province d'Anvers, Tessenderloo est bien le cœur de l'ancienne Taxandrie. C'est dans ce vieux pays égaré loin des villes que commença en 1798 cette guerre des Paysans qui renouvela les horreurs et les héroïsmes de l'insurrection vendéenne. Ce peuple, qui s'était révolté contre Joseph II pour défendre les privilèges du clergé, subit avec colère l'application des lois de la Révolution. La suppression du culte catholique et la conscription provoquèrent une brusque révolte de toute la population rurale qui se jeta dans l'insurrection avec une héroïque et folle imprévoyance. Mal armées, mal dirigées, les bandes des révoltés furent promptement défaites par quelques régiments envoyés contre elles. Mais alors commença une sorte de chouannerie où l'on commit de part et d'autre d'affreuses cruautés. Il fallut pour la réduire les terribles moyens employés dans le Bocage et dans la Vendée. Des colonnes mobiles parcoururent les campagnes, emprisonnant les suspects, prenant des otages pour s'assurer la fidélité des communes, fusillant, après un simulacre de procès, les malheureux désignés par l'autorité. La guérilla se prolongea pourtant pendant plus d'une année. Ces malheureux paysans, qui subissaient le contre-coup d'une situation violente à laquelle ils ne comprenaient rien, furent, avec un héroïsme absurde et ingénu, les derniers martyrs de l'ancien régime en Belgique. Leur révolte fut le dernier soubresaut du particularisme farouche; en eux se révolta l'âme traditionnelle et méfiante de la vieille Taxandrie, et, quoi qu'on pense de la légitimité de leur insurrection, on peut les appeler, comme M. Georges Eekhoud qui leur a consacré un roman émouvant et dramatique : *les Fusillés de Malines,* les « martyrs de la cause patriale ».

« Moi, qui chéris et vénère, dit-il à la fin de son livre, la mémoire de ces patriotes impolitiques, j'essayai de fixer leurs traits et de reproduire leur rôle en ces pages votives.

« A cette fin je ne recourus point à des incantations redoutables. Aux cœurs aimants, l'intensité de la tendresse suffit pour conjurer les élus. Non, j'ai simplement entrepris le pèlerinage aux campagnes qu'ils hantèrent. Là, m'étant imprégné de leur atmosphère natale et de l'immuable mélancolie de leurs garrigues; convaincu de l'atavisme des terriens autant que de la perpétuité du terroir, j'ai retrouvé la chair de leur chair et le sang de leur sang!

« Que de fois, en cette arrière-saison, aux lueurs d'un couchant qui transforme en rubis les améthystes des bruyères, à cette heure humide et crépusculaire où les voix des angélus prennent de rauques intonations de tocsin, ai-je pressenti l'approche d'une occulte présence, exaspérant encore l'éloquence farouche et la poésie troublante de ce pays suggestif entre tous!

« Dédaigneuses du ciel même, les âmes nostalgiques revenaient à leur patrie terrestre, et chez un plastique moissonneur, chez un braconnier qui me dévisageait au passage et me saluait d'un pathétique bonsoir, je retrouvais la voix passionnée, les yeux héroïques, les lèvres frémissantes, l'allure intrépide, l'incarnation complète des fusillés du 23 octobre 1798. »

Émouvante évocation, traduisant très exactement le charme étrange de ce pays monotone qui semble la patrie des rêves et des fantômes.

HASSELT : MONUMENT DE LA GUERRE DES PAYSANS.

Le camp de Beverloo, Bourg-Léopold. L'armée belge et la question militaire en Belgique. — Ces plaines désolées de la Campine, ces vastes solitudes incultes se prêtaient à merveille à l'installation d'un de ces camps d'exercices nécessaires à l'instruction des armées modernes. C'est dans les environs du petit village de Beverloo, au nord-est de la province de Limbourg, que ce camp a été établi, et toutes les troupes belges y font, à intervalles réguliers, des périodes d'exercices. Un tel mouvement d'hommes a forcément modifié le pays, et, depuis une cinquantaine d'années que le camp existe, on a vu naître dans ses environs un village nouveau, ou plutôt une petite ville que l'on a nommée Bourg-Léopold, en l'honneur du roi. L'impression de cette agglomération toute moderne et toute militaire dans ce vieux pays de landes et de dunes a quelque chose d'extrêmement curieux : un aspect définitif dans le provisoire qui, par certains côtés, fait penser à ces villes américaines, nées d'hier et peuplées tout entières d'immigrés récents, ou à ces faubourgs de grandes villes où se concentre une population louche et dangereuse.

ARTILLERIE EN POSITION D'ATTENTE.

Le bourg s'est bâti tout le long d'une large chaussée. De chaque côté du pavé se rangent des maisons basses, toutes destinées à l'alimentation et surtout au plaisir du soldat. Petites épiceries interlopes, cabarets, cafés-concerts et cantines dont les rideaux tirés accentuent l'air borgne, et dont les enseignes aguichantes ou naïves portent en grosses lettres : « A l'oie grasse, » « A la plus belle fille du monde, » « Au lion de Flandre, » « Au repos du soldat, » « A Gambrinus, » « A l'Alcazar, » « Au vieux grenadier, » « Au palais indien, » et autres promesses de plaisir ou de boisson. Dans l'entrebâillement des portes, on aperçoit des filles mal peignées, les cheveux piqués d'une fleur ou d'un ruban, assises sur des banquettes de moleskine, le long d'un mur garni d'un papier à ramages, couvert de plaques graisseuses et décoré de chromos héroïques. Tout un petit monde de cantiniers et de cabaretiers s'est groupé là pour vivre du soldat, et rien n'est curieux comme la poussée de ce misérable et honteux trafic au milieu de ce pays traditionnel et religieux. Peu à peu d'ailleurs, les descendants des premiers colons, enrichis de la paye du soldat, ont fini par se ranger, par s'embourgeoiser, par prendre des professions honorables, laissant à d'autres les petits commerces inférieurs, origine de leur fortune, puis, autour d'eux, un embryon de village s'est formé, qui a grandi, s'est engraissé, a prospéré, et aujourd'hui Bourg-Léopold, à deux pas de l'énorme camp, est presque une ville avec une grande basilique moderne construite dans le roman d'école qui caractérise l'architecture religieuse du XIXe siècle, une gare importante, des rues bien tracées, une place, des hôtels et des cafés reluisants.

A quelques pas de cet embryon urbain, voici du reste la gaieté des chalets et des villas où les officiers logent leur famille. Elles s'entourent de jardins soigneusement entretenus et, à tout moment, quand on chemine le long de cette aimable route bordée de bois et de taillis, une percée vous découvre un auvent de tuile, un pignon de cottage, dans la joie d'un parterre de roses, la robe blanche d'une jeune fille qui joue au tennis, la note rouge d'une ombrelle cheminant parmi les bocages. C'est, à deux pas du vilain village des cantiniers, l'atmosphère élégante d'une villégiature bourgeoise.

Mais nous approchons du camp. Voici ses baraquements qui se prolongent au loin dans la plaine silencieuse et morne. On y trouve la vie active et réglée d'une cour de caserne, le va-et-vient des équipes, le groupement des bataillons pour l'exercice quotidien, la flânerie désœuvrée des sous-officiers.

Le camp de Beverloo peut loger 20 000 hommes, mais, sauf en temps de manœuvres, il n'abrite jamais une telle population militaire. L'armée belge, d'ailleurs, n'est pas très nombreuse.

Son effectif total en temps de paix est actuellement (1911) de 47 540 hommes, dont 3 540 officiers et 1 800 « civils militarisés », et de 10 000 chevaux. En temps de guerre, les effectifs devraient atteindre 100 000 hommes, 21 000 chevaux, 2 000 voitures pour l'armée de campagne, 70 000 hommes pour la défense des forteresses. Mais il est certain qu'il y aurait un énorme déchet.

L'armée belge se répartit comme suit :

PIED DE PAIX.

Infanterie.

1 régiment de carabiniers, 1 régiment de grenadiers, 3 régiments de chasseurs à pied, 14 régiments de ligne. Chaque régiment compte 3 bataillons actifs, 1 bataillon de réserve et 2 bataillons de forteresse, sauf le régiment des carabiniers qui compte 4 bataillons actifs, 1 bataillon de réserve et 3 bataillons de forteresse. L'infanterie comprend, de plus, un corps de discipline et de correction, une école des cadets, une école des pupilles de l'armée. Les 19 régiments d'infanterie forment un effectif de 27 600 hommes (pied de paix).

Cavalerie.

2 régiments de chasseurs à cheval, 2 régiments de guides, 4 régiments de lanciers, tous comprenant 5 escadrons actifs et 1 escadron de dépôt. Les régiments de cavalerie forment un effectif de 5 650 hommes et 5 500 chevaux.

Artillerie.

1° 8 régiments composés comme suit : régiments impairs : 1 état-major de régiment, 6 batteries montées actives, 2 batteries de réserve et 1 dépôt. Régiments pairs : 1 état-major de régiment, 6 batteries montées actives, 1 batterie de réserve et 1 batterie de munitions.

2° Deux groupes de 2 batteries à cheval.

Chaque batterie montée active comporte, en temps de paix, 84 hommes et 52 chevaux.

3° Artillerie de forteresse.

Position fortifiée d'Anvers : 30 batteries actives, 20 batteries de réserve et 1 dépôt.

Position fortifiée de Liége : 12 batteries actives, 4 batteries de réserve et 1 dépôt.

Position fortifiée de Namur : 9 batteries actives, 3 batteries de réserve et 1 dépôt.

L'artillerie de forteresse compte 244 officiers, 3 417 hommes et 38 chevaux. Il y a en outre 3 compagnies spéciales d'artillerie : ouvriers, artificiers, armuriers.

Génie.

Composé d'un régiment, divisé en 4 bataillons ; 1 dépôt et 1 service spécial ; compte 164 officiers, 1 548 hommes, 49 chevaux et 200 civils.

Train.

Le régiment du train compte 29 officiers, 290 hommes et 287 chevaux.

Pour une population de plus de 6 000 000 d'âmes, c'est là une armée assez faible, et encore depuis quelques années les effectifs ne sont-ils jamais au complet. Il est vrai que la Belgique est neutre et que sa neutralité lui a été garantie par les puissances. La conférence de Londres, en effet, dans son protocole du 20 janvier 1831, avait déclaré : « La Belgique formera un État perpétuellement neutre. Les cinq puissances lui garantissent cette neutralité perpétuelle, ainsi que l'intégrité et l'inviolabilité de son territoire. Par une juste réciprocité, la Belgique sera tenue d'observer cette même neutralité envers tous les autres États et de ne porter aucune atteinte à leur tranquillité intérieure et extérieure. » On ne pouvait être plus formel. Mais les actes subséquents, c'est-à-dire le projet de traité dit des 18 articles, puis le traité définitif des 24 articles et le traité de paix de 1839

entre la Hollande et la Belgique ne font plus mention que de la neutralité, sans parler ni de l'intégrité, ni de l'inviolabilité du territoire. Il s'ensuit, à n'en pas douter, que la Belgique a le droit et le devoir de veiller elle-même à sa sûreté. Cette considération, qui lui est spéciale, apporte un appoint important à la thèse soutenue par la grande majorité des auteurs et suivant laquelle, à défaut d'une dispense expressément stipulée dans le traité qui reconnaît à un État la neutralité perpétuelle, cet État a non seulement le droit, mais aussi le devoir, de s'armer pour défendre ces éléments essentiels de son indépendance.

Pour ne parler que de ce *droit*, il peut d'autant moins être contesté à la Belgique que la conférence de Londres n'est jamais revenue sur sa déclaration du 27 janvier 1831, dans laquelle, définissant les conséquences de la neutralité, elle ajoutait à son texte du 20 janvier, ainsi conçu : La Belgique ne peut « porter aucune atteinte à la tranquillité intérieure ni extérieure des autres États », les mots suivants dont la portée est indiscutable : « *... en conservant toujours le droit de se défendre contre toute agression étrangère.* »

ARRIVÉE AU CANTONNEMENT.

Sous le second Empire, dans la crainte de la politique conquérante de Napoléon III, il était de tradition de compter sur le secours de l'Angleterre, à qui Anvers devait servir de tête de pont en cas d'invasion française.

C'est en vertu de cette tradition que le grand port de l'Escaut, solidement fortifié, est encore considéré, en théorie du moins, comme le « réduit national ». L'orientation de la politique européenne a pourtant tout à fait changé et c'est vers la frontière de l'Est que se portent les regards de ceux des Belges qui craignent, sinon pour l'indépendance du pays, du moins pour l'inviolabilité du territoire. Si personne ne songe, en effet, à accuser l'Allemagne d'entretenir des projets d'annexion ou de conquête, il est impossible de ne pas remarquer l'énorme intérêt qu'elle aurait, en cas de guerre avec la France, à faire passer ses armées par le territoire belge pour éviter la ligne de défense Toul-Verdun. Il est infiniment probable en ce cas que les armées françaises envahiraient la Belgique de leur côté, et que le pays redeviendrait le champ de bataille de l'Europe.

Or, quel que soit le progrès des idées pacifiques, quel que soit l'équilibre politique actuel, l'Europe vit dans la crainte perpétuelle de ce conflit. Elle admettra donc que la Belgique cherche à se garantir des conséquences de cette funeste éventualité et à se donner une armée capable de défendre les forts de la Meuse, et de faire réfléchir un envahisseur qui songerait à emprunter de force son territoire pour tomber plus rapidement sur l'adversaire.

Non seulement elle l'admet, mais elle souhaite que cette neutralité soit inattaquable. Aussi est-ce à la fois sous la pression de l'opinion publique belge et sous la pression de l'opinion européenne que le Parlement, malgré l'opposition d'un groupe important du parti au pouvoir, a consenti à modifier une organisation calquée sur le système de Napoléon Ier. Jusqu'en 1909 la Belgique, en effet, avait conservé la conscription par le tirage au sort, et le droit pour ceux qui ont tiré un mauvais numéro de se faire remplacer à prix d'argent. Le remplacement était même devenu une institution officielle, et c'était le département de la guerre qui se chargeait, moyennant un prix fixé par le ministre, de trouver un remplaçant à ceux qui le demandaient. Depuis longtemps ce système était condamné, tant au point de vue militaire qu'au point de vue politique; il choquait le sentiment d'égalité de la plus grande partie de la population, il apparaissait comme un injuste privilège de la fortune. Aussi y a-t-il environ trente ans qu'un mouvement s'est dessiné en faveur du service personnel et général, avec réduction du temps de service.

La majorité catholique, qui pourtant comprenait de nombreux partisans d'un nouveau régime militaire, lui a fait une longue opposition. En 1902 elle tenta de remplacer le régime de la conscription par celui du volontariat. Des avantages spéciaux furent accordés à ceux qui s'engageraient, et comme on comptait que ces avantages provoqueraient une augmentation sensible du nombre des volontaires, on réduisit, pour les miliciens désignés par le sort, le temps de service à 20 mois. L'augmentation du nombre des volontaires fut insignifiante, et le résultat de la réforme fut un déchet considérable dans les effectifs. Pour les rétablir au taux normal, il fallut bien se résoudre à une nouvelle réforme militaire qui est un acheminement vers le service personnel et général. Le tirage au sort a été supprimé, et le service militaire est devenu obligatoire à l'âge de dix-neuf ans pour le fils aîné ou unique de toutes les familles belges; les autres fils sont exemptés par le service de l'aîné, à moins que l'un d'eux ne se substitue à lui. Quant à la durée du temps de service, elle est de 20 mois pour l'infanterie, de 36 mois pour la cavalerie et l'artillerie montée, de 22 mois pour l'artillerie de forteresse, les compagnies spéciales et le génie, de 24 mois pour le bataillon d'administration. Mais, à partir de 1912, il sera réduit à 15 mois pour l'infanterie, l'artillerie de forteresse et le génie, à 24 mois pour la cavalerie, à 21 mois pour l'artillerie et le train, à 12 mois pour le bataillon d'administration. Sous l'empire de l'ancienne législation le contingent annuel était, depuis de longues années, fixé à 13300 hommes; 14900 hommes ont été incorporés pendant la première année d'application de la nouvelle loi. En 1902, quand on espéra résoudre le problème militaire en instituant le volontariat, on avait réorganisé la garde civique de façon à lui donner le caractère d'une armée territoriale; ce régime a subsisté depuis.

EN MANŒUVRES : DISTRIBUTION DES VIVRES.

BRUXELLES : RETOUR A LA CASERNE APRÈS L'EXERCICE.

Primitivement la garde civique belge ressemblait fort à l'ancienne garde nationale française. Dans la pensée de ceux qui l'avaient créée, elle ne devait jouer aucun rôle militaire. Ne comptant dans ses rangs que ceux qui avaient le moyen de payer eux-mêmes leur uniforme, c'était une force essentiellement bourgeoise sur qui l'on comptait pour assurer le maintien de l'ordre en cas de trouble avec plus de ménagements pour la population civile que ne l'aurait fait l'armée, soumise à une discipline plus stricte. On la destinait aussi vaguement à défendre en cas de besoin les libertés publiques contre les tentatives du gouvernement.

Cette ancienne garde civique belge justifiait tous les brocards classiques dont l'esprit parisien accabla les gardes nationaux du temps de Louis-Philippe. Elle ne se prenait pas elle-même au sérieux. Les élections des officiers donnaient lieu à d'incroyables plaisanteries; les prises d'armes étaient pour les uns des parties de plaisir, pour les autres des corvées qu'on parvenait facilement à éviter pour peu que l'on sût se ménager les bonnes grâces de son capitaine.

Il n'en est plus ainsi depuis la réorganisation ; on s'est efforcé de militariser le plus possible la garde civique, de façon à en faire une sorte d'armée de seconde ligne, et les exercices sont devenus plus nombreux, plus réguliers et plus sérieux. Les gens du métier, pourtant, ne croient pas qu'on puisse compter sérieusement sur cette sorte de « landwehr » dépourvue d'instruction préliminaire et commandée par des officiers amateurs. Aussi, si l'on veut organiser sérieusement la défense de la Belgique, faudra-t-il se résoudre à adopter le service personnel et général.

Le nouveau bassin minier de la Campine. — La force même des choses, le développement normal de son activité, doit entraîner la Belgique nouvelle sur le terrain des compétitions économiques, car l'énorme ruche industrielle va s'agrandir encore, et cette vieille terre campinoise que nous venons de parcourir et que ses déserts de sable semblaient vouer à l'oubli va, dans quelques années, se bosseler de terrils noirâtres, se couvrir de charbonnages et d'usines. Dans vingt ans c'en sera fait de la Campine sauvage, et la bruyère se peuplera de cités ouvrières. C'est en 1902 que des sondages dirigés par un géologue liégeois, M. André Dumont, révélèrent définitivement l'existence dans les provinces d'Anvers et de Limbourg d'un vaste bassin houiller. On le soupçonnait depuis quelques années déjà, et le succès des opérations de M. Dumont s'étant répandu, MM. Hanrez, Houzeau de Lehaie, Delannoy et Finet déposèrent au Sénat de Belgique un projet de loi par lequel ils proposaient de réduire à 40 ans la durée de concessions futures, sauf à accorder à l'exploitant des prolongations de dix années moyennant l'abandon à l'État d'une partie des bénéfices réalisés, d'interdire la cession et le partage des mines sans l'autorisation du gouvernement, et de prendre certaines mesures pour empêcher la spéculation et la hausse artificielle des prix. La promptitude avec laquelle on déposait ce projet de réforme de la législation minière soulignait l'importance du nouveau bassin. Les auteurs de cette proposition de loi entendaient prendre les devants et réserver l'intérêt collectif sur lequel, à leurs yeux, on n'avait pas suffisamment veillé dans les concessions d'ailleurs lointaines accordées dans le Borinage, le pays de Charleroi et le pays de Liége sous le régime des lois de 1810 et 1837.

Entre sa limite orientale, qui est la Meuse, et sa limite occidentale, qu'on peut arrêter à une ligne dirigée de Lierre sur Oostmalle, le bassin charbonnier de la Campine a une longueur d'environ 75 kilomètres; sa largeur varie de 14 à 16 kilomètres, de sorte qu'on peut estimer sa surface totale de 1 050 à 1 200 kilomètres carrés. Recouverte par le flot crétacé, puis par les sables d'origine océanique qui forment la partie superficielle du sol de la Campine, la houille de ce bassin nouveau se trouve à une grande profondeur et l'extraction en sera évidemment beaucoup plus coûteuse que dans les vieux charbonnages. Mais ces premières difficultés vaincues, la richesse de ce bassin paraît incalculable et son exploitation ne manquera pas d'avoir une influence considérable sur la vie économique de tout le pays. Elle augmentera ses richesses dans de grandes proportions, mais en modifiant les conditions de vie d'une population jusqu'à présent très arriérée. Elle soulèvera des problèmes sociaux dont il serait dangereux de méconnaître les périls.

RÉPARATIONS AU CANTONNEMENT.

CAMPEMENT DE MISSION AU VILLAGE DE PISSIDO (CABRA).

LE CONGO

ET L'EXPANSION ÉCONOMIQUE DE LA BELGIQUE

Nécessité de l'expansion économique de la Belgique. — La congestion industrielle. — Le rôle de Léopold II. — La fondation de l'État indépendant du Congo. — L'organisation et l'exploration. — La campagne arabe. — Géographie physique du Congo. — Les races. — La Faune. — La Flore. — L'administration du Congo léopoldien et l'administration du Congo belge.

Nous voici parvenus au terme de cette analyse dans laquelle nous nous sommes efforcés de justifier les vues synthétiques que nous donnions au début de cet ouvrage sur l'organisme complexe et contradictoire qu'est la Belgique. Nous avons vu comment, formé par la nature et l'histoire, ce pays frontière, cette marche caractéristique des civilisations française et germanique, en était arrivé à présenter une véritable synthèse de l'Europe occidentale. Nous avons remarqué, comment, après avoir réalisé une première fois leur unité politique au xve siècle sous les ducs de Bourgogne, les provinces belges, entraînées par la fortune même de la dynastie nationale, avaient été mêlées à des conflits européens où, par la force des choses, elles en étaient arrivées à devenir une sorte de monnaie d'appoint qui, dans les guerres dynastiques du xviie siècle, servit uniquement à parfaire des combinaisons diplomatiques dans lesquelles leur intérêt, leur sentiment et leur volonté n'étaient comptés pour rien. Nous les avons ensuite vues frappées au xviiie siècle d'une léthargie dont quelques villes ne se sont pas encore réveillées. Nous avons admiré enfin comment, au xixe siècle, ce vieux pays secoué par le coup de fouet de la Révolution française et de Napoléon, le grand accoucheur des destinées, s'était orienté vers les nécessités d'une civilisation économique, qui lui a valu la plus étonnante prospérité matérielle. Sans succomber au vain désir des prévisions ou des entrevisions de l'avenir, il nous reste à déterminer quelles sont ses possibilités futures.

La prospérité de la Belgique moderne est due beaucoup plus à son industrie qu'à son commerce. En dehors d'Anvers qui, comme on l'a vu, doit à sa situation la prospérité de ses marchands, les grandes maisons de commerce belge sont rares, et la plupart d'entre elles sont dirigées par des étrangers. Sous ce rapport l'esprit timide et boutiquier qui régnait uniformément dans le pays il y a cinquante ans encore n'a point complètement disparu. Jusqu'à présent cette situation n'a pas eu d'inconvénient réel, et il était heureux que les Belges développassent leurs aptitudes industrielles plutôt que de se lancer dans les initiatives et les hardiesses d'un commerce universel pour lesquelles ils ne semblaient point faits. La Belgique fabriquait, les autres pays écoulaient, transportaient et consommaient, Anvers percevait le péage, et tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes économiques.

Longtemps l'Angleterre, libre-échangiste et coloniale, suffit à ce rôle, d'ailleurs très lucratif, d'intermédiaire; depuis l'Alle-

magne est intervenue, et le chiffre des affaires qu'elle fait avec les provinces belges augmente d'année en année; la France enfin est, depuis des temps immémoriaux, une des principales clientes de la Belgique, qui, d'autre part, lui achète en grande quantité ses vins, ses huiles, ses soieries, ses articles de luxe. La prospérité de l'industrie belge est donc à la merci de l'Angleterre, de l'Allemagne et de la France. Il suffit que ces puissances entrent résolument dans la voie du protectionnisme pour que la Belgique subisse une terrible crise de pléthore.

D'autre part, l'industrie allemande dont l'expansion dans le monde est appuyée par le prestige d'une formidable puissance politique et militaire lui fait, depuis quelque temps, la plus dangereuse concurrence non seulement dans les colonies d'outre-mer, mais en Belgique même. Or, l'intensité de la production belge fait qu'il lui est absolument nécessaire de disposer d'un vaste marché. Le pays même consomme à peine 1/14 de ce que produisent ses grandes industries; 13/14 doivent donc être exportés régulièrement. Cette situation avait déjà frappé beaucoup d'esprits il y a une trentaine d'années, et c'est alors que quelques personnes songèrent pour la première fois à une entente économique et politique avec la Hollande. Il leur semblait que la querelle de 1830 devait s'être apaisée avec le temps et qu'il était bon que l'intérêt commun des deux peuples fît taire les anciennes rancunes de ces « ennemis d'un jour dont la patrie et l'histoire eussent dû faire des alliés ». Formulée, assez timidement, il est vrai, dès 1875, l'idée a été reprise en 1905 par M. Eugène Baie dans le *Petit Bleu* de Bruxelles, que dirigeait alors M. Gérard Harry. Elle fut vivement commentée par toute la presse internationale, et une commission hollando-belge, qui évidemment n'eut rien d'officiel, fut même constituée. Elle a cherché dans le silence à résoudre certains problèmes secondaires, comme l' « exequatur » des jugements et la réduction de la taxe postale. Mais ni le monde officiel ni l'ensemble de la nation hollandaise n'ont répondu à ces avances belges, et il semble aujourd'hui que le projet d'entente soit remis à un lointain avenir, sinon aux calendes. Les industriels devaient forcément se préoccuper de solutions plus immédiates et plus positives. Ils se sont d'abord tournés vers la Russie. On sait la quantité d'établissements industriels que les Belges ont fondés dans l'empire moscovite. On a calculé que plus d'un milliard y avait été consacré. Mais on s'était singulièrement exagéré la faculté de consommation de ce pays, et les capitalistes belges ont eu à subir de ce côté de graves mécomptes. Les entreprises de tramways, qu'ils ont pour ainsi dire monopolisées dans toute l'Europe, ont été d'un meilleur rendement. Mais ce n'est là qu'un aspect secondaire de la vie économique, et, pour assurer des débouchés durables à l'industrie belge, les regards des économistes devaient fatalement se diriger vers le domaine colonial. La clairvoyance du roi Léopold II les conduisit dès l'abord. Il était encore duc de Brabant quand il entrevit le grand dessein qu'il devait réaliser plus tard : donner à son pays un domaine colonial assez vaste pour que ses ateliers aient toujours des débouchés suffisants. Les circonstances l'y ont aidé, mais il a su en profiter avec un admirable sens pratique et un véritable génie d'homme d'affaires.

Ce souverain, du reste, en dépit des malentendus qui l'ont, à différentes reprises, plus ou moins brouillé avec son peuple, fut à tout prendre l'homme le plus représentatif de la Belgique nouvelle. Ayant amusé la badauderie parisienne par quelques aventures que la chronique a d'ailleurs exagérées, ayant inquiété l'intérêt anglais par le succès de son entreprise coloniale, il s'était acquis, depuis longtemps déjà, dans l'Europe entière, une célébrité qui a empêché qu'on lui rendît justice, ou du moins que l'on connût, avec toutes les nuances qu'elle comporte, sa personnalité véritable. Cette personnalité était aussi loin du boulevardier sceptique « roi des Belges et des belles » dont la caricature a popularisé le masque illusoire que du négrier sans scrupules dont certains journalistes anglais et américains ont répandu la légende. Assurément on n'eût trouvé en Léopold II aucune des qualités élégantes et généreuses dont les vieux pays monarchiques veulent orner la personne de leur roi, en qui ils mettent toujours une incarnation de leur idéal; nul n'était moins chevaleresque que ce roi d'un peuple qui, à la vérité, n'admire guère la chevalerie qu'au théâtre. Son attitude en différentes circonstances nous a appris qu'il n'était pas de ceux qui pratiquent la bravoure inutile. Ses démêlés de famille nous ont montré qu'il ne connaissait pas la douceur du pardon, et sa conception des affaires, le plaisir personnel qu'il mettait à vendre et à acheter, avertissait qu'il avait rayé de son cœur ce dédain du petit profit, cette conception de l'honneur guerrier qui est l'élégance morale des nations militaires. Mais c'est peut-être parce qu'il manqua de toutes ces qualités périmées qu'il fut un grand souverain moderne, un souverain tel qu'il en faut aux âges économiques. Ses projets, ses entreprises, ses bâtiments même sont d'une ampleur vraiment royale. Seulement ils sont d'un roi marchand, et la persistance des conceptions passées fait qu'il nous semble que ces deux mots ne peuvent aller de pair.

Un roi marchand! Tel était bien le second roi des Belges. A le suivre dans les manifestations multiples de sa personnalité complexe, on verra qu'il réalise avec une rare perfection le type de l'homme d'argent, du dominateur, du maître, dans une société dont la puissance et la stabilité dépendent tout entières de la concentration et du maniement du capital. Certes il devait à la vieille race autoritaire et féodale des Cobourg dont il était issu la rudesse d'une volonté qui ne pliait devant rien; mais elle était corrigée par la finesse opportuniste des d'Orléans, auxquels il tenait par sa mère et par un sens extraordinairement précis des réalités immédiates. De toute la lignée féodale dont il sortait, il avait hérité le besoin de la domination, de l'action personnelle et même un certain amour de la gloire. Mais cette puissance et cette gloire, il avait vu que, dans l'âge où nous vivons, on ne pouvait l'acquérir que par la possession de l'or : de là cette âpreté financière qui, on l'admettra bien, n'eut pas pour but suprême l'acquisition d'une villa à Beaulieu, la constitution d'une fortune destinée à des héritiers légitimes dont il n'avait cure, ou la possibilité de faire des legs à des héritiers illégitimes qu'il aima d'un amour de vieillard. L'or, pour lui, n'était qu'un moyen d'assurer sa domination sur les hommes et les parlements. Dès les commencements de son règne il étouffa, en effet, dans les limites constitutionnelles où le maintenaient les lois du pays, il sentit qu'il ne pourrait jamais se contenter de vivoter tranquillement entre son palais de Laeken et sa villa d'Ostende, en tenant attentivement la balance égale entre les deux partis historiques qui, jusqu'à 1830, s'étaient partagé les provinces belges, et il voulut se donner un plus grand rôle. En était-il un plus beau que de guider son peuple dans les voies économiques où il voyait le salut, et qui devaient lui assurer à lui-même la situation internationale que son père avait occupée à cause d'un prestige personnel auquel il ne pouvait prétendre? De cette triple pensée : réunir entre ses mains les capitaux nécessaires pour le maniement des hommes à qui les méprise, consolider le pouvoir royal par ses services, et jouer un grand rôle dans la société internationale, malgré l'exiguïté de ses États, est sortie l'œuvre congolaise; de cette conviction absolue que rien n'est viable aujourd'hui qui ne soit issu de la psychologie mercantile et financière sont nées son organisation et sa politique. L'État que Léopold II a créé dans les forêts africaines, étrange organisme politique, véritable nouveauté dans le droit public, une monarchie absolue limitée par les traités internationaux, ne réalise-t-il pas le type le plus parfait de l'État marchand? exploitation, non pas irréfléchie comme celle que les Espagnols firent subir au nouveau monde, mais scientifique et raisonnée d'un territoire immense et vierge.

Cette conception, comme on le verra ci-après, devait donner tout d'abord les meilleurs résultats. Mais si vaste et si lucide que soit le génie d'un homme, il ne peut tout prévoir dans un monde aussi complexe que le nôtre. Et tandis qu'avec l'âge, l'autoritarisme de Léopold II s'exaspérait, se raidissait parfois jusqu'à l'absurde, renonçant aux services des meilleurs serviteurs, dès que ceux-ci se permettaient de faire une objection à sa volonté, il se voyait finalement obligé de se soumettre à ce contrôle parlementaire qu'il avait toujours exécré. La Belgique, somme toute, n'a accepté le magnifique cadeau qu'il lui a fait que sous bénéfice d'inventaire.

Il faut toujours en rabattre de ses rêves. Léopold II n'aura pu faire du Congo le puissant instrument de politique royale qu'il avait rêvé de léguer à son successeur, mais il aura donné à ses sujets une colonie organisée et où ceux-ci, après quelques dépenses inévitables, trouveront, semble-t-il, d'inépuisables ressources. Tout ce qui, dans cette œuvre royale, aura été conforme aux nécessités inéluctables qui poussent la Belgique sur les grands chemins du monde pourra durer; tout ce qui aura pris l'aspect d'une tentative contre cette volonté, bonne ou mauvaise, des peuples modernes de se gouverner eux-mêmes, et de contrôler ceux qui les dirigent, se sera brisé contre la force des choses.

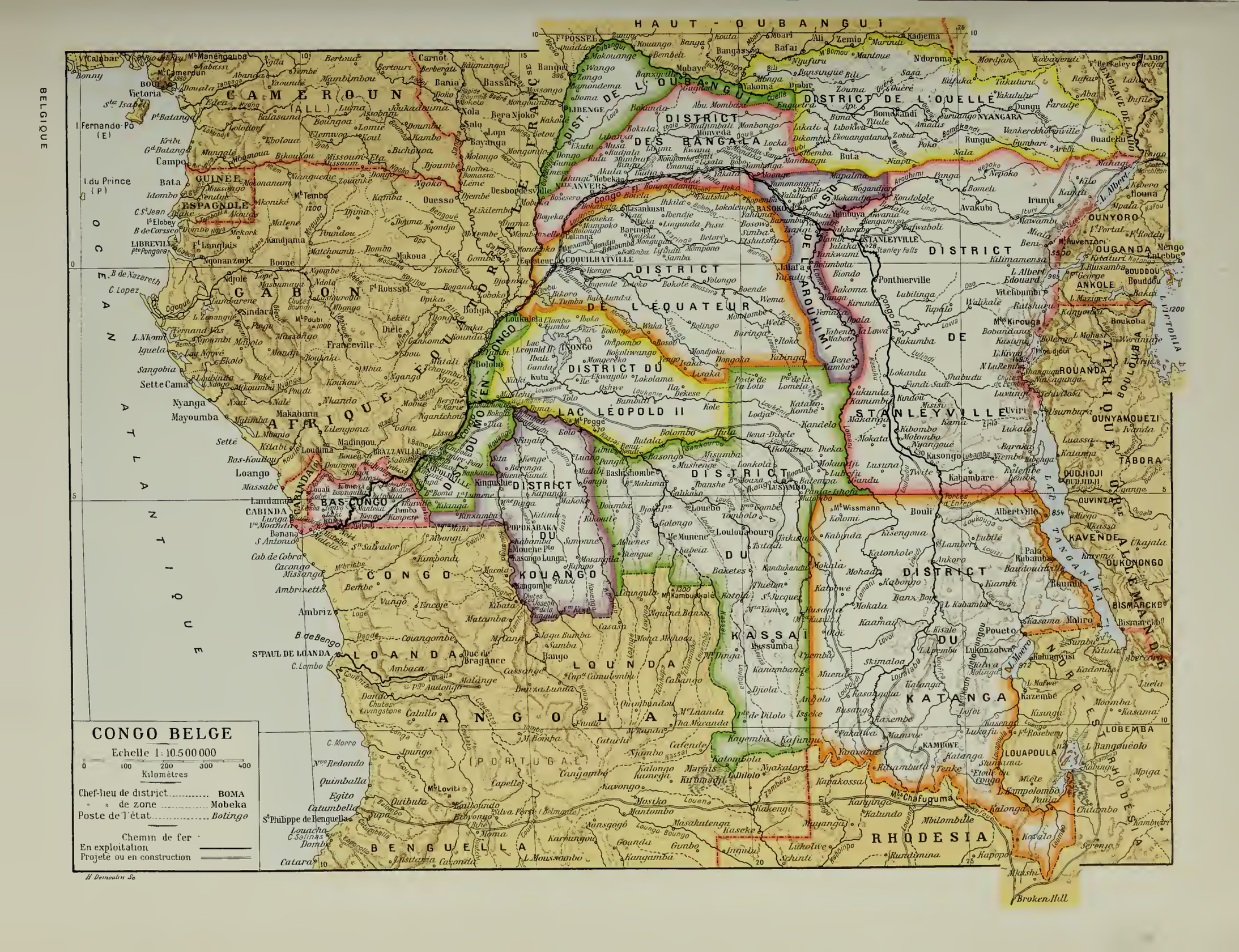
CONGO BELGE
Echelle 1:10.500.000
0 100 200 300 400
Kilomètres
Chef-lieu de district ..... BOMA
» » de zone ..... Mobeka
Poste de l'état ..... Bolingo
Chemin de fer
En exploitation
Projets ou en construction
BELGIQUE
OCEAN ATLANTIQUE
AFRIQUE EQUATORIALE FRANÇAISE
CAMEROUN (ALL.)
GUINEE ESPAGNOLE
GABON
CONGO
ANGOLA (PORTUGAL)
BENGUELLA
RHODESIA
OUGANDA
TANGANIKA
AFRIQUE ORIENTALE ALLEMANDE
HAUT-OUBANGUI
DISTRICT DE L'OUBANGUI
DISTRICT DE L'OUELLE
DISTRICT DES BANGALA
DISTRICT DE L'EQUATEUR
DISTRICT DU MOYEN CONGO
DISTRICT DU LAC LEOPOLD II
DISTRICT DU KASSAI
DISTRICT DU KATANGA
DISTRICT DE STANLEYVILLE
DISTRICT DU KOUANGO
DISTRICT DU BAS-CONGO
DISTRICT DE LOUNDA
DISTRICT DE ROUANDA
DISTRICT DE OUNYAMOUEZI
DISTRICT DE TABORA
DISTRICT DE KAVENDE
DISTRICT DE OUKONONGO
DISTRICT DE BISMARCKBOURG
DISTRICT DE LOBEMBA
DISTRICT DE LOUAPOULA
DISTRICT DE OUNYORO
DISTRICT DE BOUDDOU
DISTRICT DE ANKOLE
DISTRICT DE LADO
ENCLAVE DE LADO
LAC VICTORIA
LAC TANGANIKA
LAC ALBERT
LAC KIVU
LAC MOERO
LAC BANGWEOLO
Broken Hill
H. Demoulin Sc

VILLAGE INDIGÈNE CONTRE BANZYVILLE.

LE CONGO

Si la personnalité royale domine toute l'œuvre de la colonisation congolaise, les Belges y ont cependant une grande part. Souverain marchand d'un pays de formation mercantile, on a vu du reste à quel point la grande et captivante figure de Léopold II est représentative de la Belgique moderne. L'État indépendant du Congo, aujourd'hui colonie belge, est sorti du trop-plein d'activité de la mère patrie, et l'examen de son histoire et de son organisation complète nécessairement un tableau du pays.

Quand on considère les événements géographiques et historiques dont l'Afrique équatoriale a été le théâtre en moins d'un quart de siècle, on doit reconnaître que cette période est l'une des plus brillantes qu'ait eues à enregistrer l'histoire des explorations. Vers 1870, sur les cartes de l'Afrique centrale, un vaste espace blanc s'étendait entre l'embouchure du Zaïre, précisée par James Tuckey, en 1816, et le lac Tanganika, découvert par Burton et Speke en 1858. *Hic sunt leones*, eût-on pu y inscrire selon la coutume des géographes anciens : et ces trois mots eussent résumé alors à peu près tout ce que l'on savait sur cette immense portion du continent noir. Vingt ans après les explorateurs avaient presque terminé leur œuvre, et un État nouveau, l'État indépendant du Congo, y fonctionnait normalement, avec tous ses rouages administratifs. C'était là le merveilleux aboutissement des efforts individuels tentés par Livingstone, Stanley, Brazza, sur divers points du continent mystérieux, et du programme adopté par l'Association internationale africaine.

RETOUR DE PÊCHE A UVIRA.

Celle-ci avait été fondée à la suite de la conférence géographique réunie à Bruxelles, le 12 septembre 1876, sur l'initiative du roi des Belges, dans le but ainsi déterminé par son promoteur : « Ouvrir à la civilisation la seule partie de notre globe où elle n'ait point encore pénétré ; percer les ténèbres qui enveloppent des populations entières ; discuter et préciser les voies à suivre, les moyens à employer pour planter définitivement l'étendard de la civilisation sur le sol de l'Afrique centrale. »

L'Association, composée d'une commission internationale et de comités nationaux, avait à sa tête un comité exécutif de quatre membres : le roi Léopold, M. de Quatrefages (France), le Dr Nachtigal (Allemagne) et M. Sanford (Angleterre). L'emblème de l'Association était le drapeau bleu, étoilé d'or au centre, que devait conserver plus tard l'État indépendant du Congo.

La conquête pacifique. — Le comité belge, prêt depuis le 6 novembre 1876, fut chargé des premières tentatives de pénétration, avec Zanzibar comme base d'opérations.

Henry Stanley, qui avait quitté Bagamoyo, sur la côte orientale, le 17 novembre 1874, pour s'enfoncer dans l'intérieur et que l'on croyait perdu, avait atteint, le 9 avril 1877, la côte occidentale, ayant relevé le cours du Congo, de Nyangwé jusqu'à son embouchure, et, dès son arrivée en Europe, se mettait à la disposition du roi des Belges. Celui-ci fondait, le 25 novembre 1878, le « Comité d'études du Haut-Congo » pour le compte duquel l'éminent explorateur acceptait de retourner en Afrique. Il se rendit à Zanzibar pour y organiser un nouveau voyage dans le centre africain et y assista de ses conseils les deux premiers chefs des expéditions conçues par le comité belge de l'Association internationale africaine : le lieutenant Cambier, qui fonda Karima au Tanganika (1879), et le capitaine Popelin, qui partit en 1880. Quatre autres expéditions se succédèrent : celles de Carter et de Cadenhead ; de Ramaeckers et Becker (1881) ; de Storms, qui fonda la station de M'pala (1885), et de Becker et Dhanis, qui ne purent quitter Zanzibar. Sur vingt-cinq blancs dirigés vers le lac Tanganika, neuf seulement atteignirent le but.

Le comité français avait organisé deux expéditions : celle de Bloyet (1880) et celle de Brazza, d'où datent l'extension du Gabon et les premières bases du Congo français. Le comité allemand avait envoyé l'expédition Kaiser-Boehm-Reichardt (1884), qui créa un poste à Kakoma, pénétra jusqu'au Katanga et prépara

la colonisation allemande dans l'Est africain.

Pendant ce temps Stanley, après avoir contourné le sud de l'Afrique pour atteindre l'embouchure du Congo, y retrouvait, le 14 août 1879, les membres de son expédition, — un Américain, deux Anglais, cinq Belges, deux Danois et un Français, — arrivés d'Anvers avec la première flottille congolaise, composée de cinq embarcations à vapeur dont une à roues, l' « En Avant » (qui fut associée à presque toutes les explorations sur le haut fleuve), et de deux allèges en acier.

Un mois après Stanley fondait Vivi, — qu'il arma plus tard de canons Krupp de campagne, — démontait sa flottille et entreprenait l'une des tâches les plus colossales qu'ait pu concevoir la volonté humaine. Il s'agissait de retraverser cette terrible région des cataractes qu'il avait mis naguère cinq mois à franchir, d'en escalader les massifs abrupts, d'en dévaler les pentes glissantes en y traînant derrière soi des charges écrasantes et d'y frayer une route durable, à travers les rocs, les ravins et les marais. Le soleil, la fièvre décimaient l'expédition. En février 1881 Stanley atteignait enfin Isanghila, ayant couvert en marches et contremarches 3 650 kilomètres, pour n'aboutir, après un an d'efforts, qu'à une pénétration vers l'intérieur de 87 kilomètres, — avance conquise au prix de la mort de six blancs et de vingt-deux indigènes et de la mise à la retraite de treize blancs frappés de maladie.

PÊCHERIES DANS LES CHUTES DU FLEUVE AUX STANLEY-FALLS.

Laissant le poste d'Isanghila sous la garde du lieutenant Valcke, — qui l'y avait rejoint avec les lieutenants Braconnier et Harou, — Stanley, ayant mis sa flottille à l'eau, remontait le fleuve jusqu'à Manyanga, s'y rétablissait à grand'peine d'un accès de fièvre, confiait la station à Harou et chargeait Braconnier d'établir une route entre Manyanga et le Pool (le grand lac qui devait s'appeler plus tard le Stanley-Pool).

En novembre 1881 l'intrépide explorateur, que les indigènes avaient surnommé le casseur de rocs, Boula-Matari (nom qui symbolisa dans la suite, chez les indigènes, le gouvernement de l'État indépendant), atteignait enfin le Pool, ayant mis deux ans à franchir la distance que, dix-sept ans plus tard, le chemin de fer devait franchir en deux jours. Il y trouva les postes français que M. Savorgnan de Brazza, parti en février 1880 pour l'Ogoué, y avait laissés à la garde du sergent Malamine. Cette circonstance valut plus tard à la France le territoire du Kwango, occupé par les Belges, mais que ceux-ci durent céder pour obtenir l'accès du fleuve en amont du Stanley-Pool.

C'est de cette époque que date la fondation, sur la rive gauche du Pool, de Léopoldville, une des villes les plus importantes de la colonie belge.

En avril 1882 Stanley reprenait sa route vers le nord, remontait le cours du Kassaï et découvrait le lac Léopold II, qu'il explorait complètement. Un accès de fièvre l'ayant contraint à rentrer en Europe, le commandement du Haut-Congo fut remis au capitaine Hanssens, qui conclut d'importants traités avec les indigènes de la rive gauche et fonda la station de Bolobo.

Pendant ce temps de nombreux collaborateurs belges étaient venus grossir les rangs des premiers pionniers. Le lieutenant Van Gèle, en mai 1882, s'était rendu au cap de Bonne-Espérance pour y attendre le lieutenant Valcke, qui était allé engager deux cent cinquante Zanzibarites pour le service des transports. A peine arrivé au Congo, Van Gèle fondait la station de Lutete, au delà de Manyanga. Le lieutenant Coquilhat, débarqué en septembre, avait rejoint le commandant Hanssens; l'expédition Grant Elliot, organisée par Stanley, explorait la région de Kwilu avec l'aide du lieutenant Vandevelde. L'explorateur allemand Wissmann et Pogge parcouraient le bassin du haut Kassaï et atteignaient Nyangwé; Giraud reconnaissait le lac Bangwelo, le Luapula, le lac Moero, dans le sud-ouest congolais, et le Dr Junker, dans le nord, relevait le cours du haut Uellé.

Au début de 1883, Stanley réapparut tout à coup en Afrique avec un nombreux personnel et deux cent cinquante Zanzibarites. Le comité de Bruxelles avait résolu, en effet, d'occuper tout le haut fleuve jusqu'aux Stanley-Falls. Arrivé le 13 février à Manyanga, Stanley, accompagné de Coquilhat et de Van Gèle, remonte le Congo à la tête d'une flottille de trois vapeurs, charge ses adjoints de la création d'Équateurville (actuellement Coquilhatville), dont Van Gèle est nommé commandant, reconnaît le lac Tumba, revient à Léopoldville et confie le poste de Bolobo au lieutenant Liebrechts, qui devait en faire un établissement modèle, puis celui de Léopoldville où le passage du futur secrétaire général de l'État indépendant décida du succès de cette difficile entreprise. Après un voyage de cent jours en aval, Stanley retrouvait les jungles de l'Équateur transformées en une station florissante possédant un vaste hôtel, des huttes pour employés noirs, un potager européen, un parc à chèvres, etc.

LES BERGES DU CONGO, A PONTHIERVILLE.

LE CONFLUENT DU LILU ET DU CONGO, A PONTHIERVILLE.

Poursuivant sa route vers le Haut-Congo, il découvrait les affluents, le Loulongo et le Lomani, et allait fonder aux Falls la station de Stanleyville, où devaient se produire les premiers contacts des agents du Comité d'études du Haut-Congo avec les Arabes du famenx marchand d'ivoire Tippo-Tip.

Tandis que l'exploration méthodique et pacifique se poursuivait sous la direction des vaillants pionniers dressés à l'école de Stanley, que les postes se multipliaient et que se concluaient des traités d'alliance et d'amitié avec les chefs indigènes, un fait d'une importance capitale s'accomplissait en Europe.

Le Comité d'études du Haut-Congo, devenu depuis 1882 l'« Association internationale du Congo », avait su grouper en plein centre de l'Afrique tous les éléments constitutifs d'un État, grâce à la fondation d'une quarantaine d'établissements, à l'existence de quelques centaines de traités reconnaissant sa suzeraineté sur les chefs indigènes, la création d'une flottille de steamers sur le haut fleuve et ses affluents pour relier les postes entre eux et l'ébauche déjà assez nettement accusée d'un organisme administratif et policier. De là à faire reconnaître par les puissances ses titres d'occupation de territoire par droit de premier occupant, droit de cession, d'achat ou de suzeraineté, il n'y avait plus qu'une étape que les circonstances permirent à l'Association de franchir.

Le 22 avril 1884 les États-Unis reconnaissaient le pouvoir gouvernemental de l'Association internationale du Congo. La France le fit le lendemain et obtint un droit de préemption en cas d'aliénation des possessions africaines de Léopold II, droit confirmé par l'accord de juin 1909. Le 15 novembre suivant, tandis que se poursuivaient les négociations pour la reconnaissance du nouvel État, les représentants de quatorze puissances se réunissaient à Berlin pour établir une entente internationale sur : 1° la liberté du commerce dans le bassin et les embouchures du Congo ; 2° l'application au Congo et au Niger des principes de la liberté de la navigation ; 3° la définition des formalités à observer pour que des occupations nouvelles sur les côtes d'Afrique soient considérées comme effectives.

Le jour même de la clôture des travaux de la conférence et quelques instants avant la signature de l'Acte général de Berlin, le prince de Bismarck recevait l'adhésion de l'Association internationale du Congo à l'Acte général de la conférence.

Les 28 et 30 avril 1885 la Chambre et le Sénat belges autorisaient le roi à ceindre la couronne du nouvel État, définitivement baptisé État indépendant du Congo.

Tandis que s'accomplissait cette phase décisive de la création du nouvel État, Coquilhat, établi depuis mai 1884 chez les belliqueux Bangala, réussissait à s'y maintenir, grâce à son tact et à son énergie, et à conquérir peu à peu la respectueuse sympathie de ces guerriers aussi rusés qu'intrépides qui avaient vaillamment tenu tête à Stanley en 1877 et qui, au début de 1884, n'avaient point consenti à lui céder un pouce de terrain.

Cette remarquable période d'exploration, de pénétration et d'occupation effective a été très clairement résumée en ses grandes lignes par M. Auguste Vierset dans une étude à laquelle nous empruntons en grande partie les détails suivants :

Le capitaine Hanssens et le lieutenant Van Gèle, de leur côté, se préoccupaient de l'exploration de l'Ubangi. Dès le mois d'avril, Van Gèle avait signalé l'existence, sur la rive droite du fleuve, en aval d'Équateurville, d'une grande agglomération. Le capitaine Hanssens, en naviguant parmi l'archipel qui dans ces parages couvre les eaux du fleuve, avait remarqué de son côté une différence nettement accentuée dans la teinte des eaux. Vers la fin du mois, Hanssens et Van Gèle, accompagnés de trois autres Belges : Courtois, Guérin et Amelot, d'un mécanicien et d'une escorte de dix Zanzibarites, se dirigeaient vers la rive droite, à bord du steamer « En Avant! ». Harcelés par les moustiques, visités par les éléphants, les explorateurs, égarés pendant trois jours dans le dédale des îles, découvraient enfin l'embouchure de l'Ubangi, grâce aux indications de deux indigènes capturés par Van Gèle et qu'on libéra ensuite en les chargeant de présents. Quelques jours plus tard l'expédition rentrait à l'Équateur, ayant assuré par des traités le protectorat de l'État sur les deux rives. La même année, le Rév. Grenfell reconnaissait le cours de l'Ubangi jusqu'aux rapides de Zongo. En 1886, Van Gèle parcourut la route suivie par Grenfell ; mais l'année suivante, il relevait le cours complet du fleuve après avoir franchi les rapides entre Zongo et Mokoangai, ceux de Mobai et de Cetema. A Yacoma, un accident de steamer, l'hostilité des indigènes et la baisse des eaux obligèrent l'explorateur et ses compagnons à rebrousser chemin. Ils avaient constaté que l'Uellé était un affluent de l'Ubangi, et exploré la Lopori et l'Itimbiri jusqu'à Lubi.

Sous la direction de Van Gèle commençait, dès 1889, l'occupation effective de cette région septentrionale du bassin du Congo, par la création successive des postes de Zongo, Mokoangai, Banzyville, reliés par des services de steamers. C'était l'époque où Stanley terminait sa mémorable expédition au secours d'Emin-pacha et de Casati (mars 1887-décembre 1889), ayant mis dix-

Phot. Thivoz.

LE MUHAVIRA ET LE VOLCAN UFUMBIRO.

huit mois à l'héroïque traversée de la forêt équatoriale de l'Aruwimi et reconnu la rivière Semliki, les monts du Ruwenzori et le lac Albert-Édouard; l'époque où M. Dhanis créait le camp militaire de Basoko, avant de reconnaître les chutes et le bassin du Kwango moyen; où les Belges remontaient le Bomu et le Bili et où le capitaine Roget commençait dans le bassin de l'Uellé ses explorations qui devaient relier les itinéraires de Junker et de Van Gèle et amener la création du camp de Djabbir. Plusieurs des postes établis dans cette région devaient être remis plus tard aux autorités françaises, à la suite du traité de 1894.

PIROGUE SUR L'UBANGI.

L'exploration du Congo central s'était méthodiquement poursuivie avec non moins de succès. L'Allemand Wissmann, complétant son exploration du Kassaï, avait fondé Luluabourg (novembre 1884) et descendu la Lulua inférieure; le Dr Wolff avait reconnu le Sankuru et MM. de Macar et Paul Le Marinel étaient allés s'établir à Luluabourg, que l'on savait maintenant relié à Léopoldville par de larges voies navigables, excellents moyens de pénétration vers l'intérieur du pays. Des expéditions de reconnaissance et d'études avaient été entreprises par les capitaines Cambier et Thys et M. Édouard Dupont. Alexandre Delcommune, après avoir visité en 1888 le lac Léopold II, le Kassaï, le Sankuru, avait remonté le Congo jusqu'aux Falls, puis le Lomami jusqu'à Bina-Kamba, découvrant ainsi une voie nouvelle vers Nyangwe et le Manyema. Vers le sud-est (Katanga) la station la plus avancée était Lusambo, créée en avril 1890 par Paul Le Marinel. Au centre, M. Hodister remontait la même année la Mongalla et ses affluents.

La campagne arabe. — A l'est la conquête pacifique s'accomplissait plus malaisément par suite de la résistance des Arabes, implantés dans la région depuis près d'un demi-siècle et dont le voisinage des Belges troublait les razzias et le trafic d'esclaves. En 1885 Van Gèle avait réussi à conclure aux Falls un accord avec Tippo-Tip, le fameux marchand d'ivoire, véritable souverain de la zone comprise entre le fleuve et le Tanganika. Dix-huit mois plus tard, le 24 août 1886, la station des Stanley-Falls était attaquée par Rachid, neveu de Tippo-Tip; quatre jours après ses défenseurs, MM. Deane et Dubois, abandonnés par leurs soldats, battaient en retraite après avoir incendié le poste, et le lieutenant Dubois se noyait accidentellement dans le Congo.

A ce moment une déclaration de guerre aux traitants arabes eût provoqué une catastrophe. On préféra biaiser; et en février 1887 Stanley, rencontrant Tippo-Tip à Zanzibar, le nomma, avec l'autorisation du roi, gouverneur des Falls, moyennant certaines clauses dont un agent de l'État devait contrôler l'observance. En juin 1888 les capitaines Van Gèle et Van Kerckhoven venaient installer le résident belge dans la station réédifiée par Tippo-Tip.

La création de la Société esclavagiste de Bruxelles — née de la Conférence de Bruxelles de 1889 — rouvrit forcément les hostilités en 1891, par suite des opérations entreprises par le commandant Long et les capitaines Jacques et Descamp, sous la direction du capitaine Storms, pour empêcher la traite dans la région du Tanganika. Toutefois ce ne fut point de ce côté, mais plus au nord-est, que se produisit la première échauffourée. Le 12 décembre 1890 des soldats de l'État se rencontraient avec un parti d'Arabes pillards, dans la région de Djabbir. Le commandant Van Gèle, qui venait de faire sa jonction à Djabbir avec le lieutenant Milz, apprit que les Arabes menaçaient les petits postes en amont. Les deux officiers se portèrent à leur rencontre, les battirent à la Mbomu et les poursuivirent pendant six jours dans la direction du Rubi, ce qui acheva leur défaite.

Un an après, le 27 octobre 1891, le capitaine Ponthier, de l'expédition Van Kerckhoven, infligeait une déroute complète aux Arabes, au confluent du Bomokandi et de l'Uellé. Le 9 avril, le sultan d'Ujiji, Rumaliza, que les agissements de la Société antiesclavagiste affectaient particulièrement, battait le capitaine Jacques à Towa et le bloquait dans Albertville. Cette victoire décida le chef indigène Gongo-Lutété à reconnaître la suzeraineté du sultan de Kasongo, Séfu, fils de Tippo-Tip. Les Arabes de Riba-Riba massacraient, le 9 mai, MM. Michiels et Noblesse, puis quelques jours plus tard Hodister et ses compagnons.

Mais déjà le lieutenant Dhanis, chef du camp de Lusambo, marchait contre Gongo-Lutété et lui infligeait deux défaites qui devaient l'amener quelques mois plus tard à se ranger sous le drapeau de l'État. Le sultan de Nyangwé, Munié Moharra, et celui de Kasongo, Séfu, se dirigeaient vers le Lomani à la tête de forces imposantes, gardant comme otages le lieutenant Lippens et le sergent De Bruyne.

Ici s'intercale un des plus glorieux épisodes de la campagne. De Bruyne était parvenu à communiquer par lettre avec un détachement de l'expédition Dhanis et à avertir celui-ci des plans d'attaque de Séfu. Quelques jours après, en octobre 1892, nouvelle missive de De Bruyne contant les misères de la captivité et annonçant qu'il avait été conduit à trois heures de là, sous forte escorte, pour notifier aux représentants de Dhanis les volontés de Séfu.

LES CANYONS DU IALO PENDANT LA SAISON SÈCHE.

Le lieutenant Scheerlinck, qui devait se rendre au lieu indiqué, prenait ses mesures pour tâcher de sauver le malheureux sergent. Le lendemain, le 15 novembre 1892, Scheerlinck, accompagné du Dr Hinde, vit apparaître sur l'autre berge un spectre que tout un groupe d'Arabes surveillait à une quinzaine de mètres. C'était De Bruyne, rendu méconnaissable par les privations, par les souffrances morales. Il s'assit sur la rive et baigna dans l'eau du fleuve ses pieds saignants.

Sheerlinck avait, à l'avance, posté ses meilleurs tireurs dans la brousse. Il demande à De Bruyne si quelqu'un comprend le français, et, sur sa réponse négative, lui dit :

« Savez-vous nager?

— Oui.

— Alors, sautez à l'eau; votre lieutenant n'est certainement plus en vie. Vous pouvez fuir sans manquer à l'honneur. »

POSTE DE MAWAMBI, PRÈS DES BORDS DE L'ITURI.

Et, comme De Bruyne doutait toujours du sort de Lippens, on insiste encore pour lui montrer l'invraisemblance de cette supposition, on le supplie de profiter de l'occasion unique qui s'offre en cet instant.

« J'ai d'excellents tireurs qui tiennent vos Arabes au bout de leurs canons... Sautez, » criait Scheerlinck.

Un calme angoissant planait, une émotion profonde étreignait les acteurs de ce drame sublime.

Puis De Bruyne, d'une voix sourde :

« Ne me tentez plus, je vous prie. »

Et, à bout d'héroïsme, dans un geste d'adieu, il s'en retourne vers son escorte.

Quelques jours après, les Arabes égorgeaient, dans leur hutte, Lippens et De Bruyne.

Aujourd'hui, à Blankenberghe, s'élève un monument glorifiant la mémoire du fidèle sous-officier; ce monument est dû à une souscription de l'armée.

De novembre à fin février, Dhanis battit les Arabes à plusieurs reprises avec l'aide de Gongo-Lutété et de ses lieutenants Michaux, de Wauters et Scheerlinck.

Au combat du 9 janvier 1893, à Kasongo Luakila, le sergent Cassart, attaqué par les troupes de Munié Moharra et Munié Pembe, leur résistait pendant cinq heures, avec vingt-sept soldats, et donnait ainsi le temps d'arriver à une colonne de renfort qui tailla les Arabes en pièces. Le sultan de Nyangwé y perdit la vie.

Les troupes de Dhanis, renforcées le 4 mars par celles du commandant Gillain et du lieutenant Doorme, s'emparaient de Nyangwé, refuge de Séfu, le 22 avril suivant, le jour même où Chaltin, venant de Lomami, atteignait Riba-Riba, évacué par les Arabes. Supposant que ceux-ci avaient dû fuir vers les Falls, Chaltin les y poursuivit avec une telle rapidité qu'il arriva le 18 mai, juste à temps pour débloquer le capitaine Tobback, résident des Falls, dont la petite troupe résistait depuis cinq jours aux attaques des soldats de Rachid, vali des Falls, en l'absence de son oncle Tippo-Tip. Rachid s'étant enfui à Kirundu chez le chef Kibongé, le commandant Ponthier, arrivé aux Falls le 25 juin, marcha contre celui-ci avec le lieutenant Lothaire, commissaire du district de l'Ubangi-Uellé, vainquit les Arabes à Kewe, Barnanga, Kirundu, Kima-Kima, Soke-Soke, Suci-Niongo et Utia Motungu, ayant couvert cinquante-quatre lieues en huit jours, fait huit mille prisonniers et pris vingt-cinq chefs, dont l'instigateur du meurtre d'Emin-pacha (assassiné le 26 février). Ponthier rejoignit ensuite Dhanis à Kasongo.

Quelques mois plus tard, un événement à tous points regrettable se passait à Ngundu-Gongo. Lutété, accusé de trahison, était fusillé le 4 septembre. Après l'exécution, un chef important passait aux Arabes avec six cents fusils et la défection désorganisait les bandes de Gongo-Lutété.

En octobre, on apprit que Rumaliza se dirigeait vers Kasongo à la tête de forces considérables. Repoussé le 15 octobre, Dhanis eut avec les Arabes un nouvel engagement le 19. Le vaillant Ponthier y fut mortellement blessé. Le 16 novembre, un nouveau combat coûtait la vie au lieutenant de Heusch, mais privait les Arabes d'un de leurs principaux chefs, Séfu, tombé au cours de la lutte.

L'arrivée d'un fort contingent, commandé par Lothaire, permit enfin en janvier 1894 d'organiser l'attaque du camp retranché de Rumaliza. Après un bombardement de quelques jours, les principaux forts tombèrent, le 14 janvier, aux mains de Dhanis. Rumaliza, poursuivi par Lothaire, de Wouters et Doorme, subit une nouvelle défaite à Kabambaré, le 25 janvier. Ce fut la fin de la campagne. Rachid s'était constitué

PONT NATUREL SUR LA RIVIÈRE POKO (HAUT-UELLÉ).

prisonnier et Rumaliza avait réussi à gagner la frontière allemande.

La répression du soulèvement arabe avait eu pour conséquence de hâter l'exploration des régions orientales comprises entre le lac Kivu et le Tanganika à l'est, le lac Moéro au sud, le Sankuru et le Lomami à l'ouest. Au Katanga les missions de P. Le Marinel, d'Alex. Delcommune, de Bia et Franqui, de Stairs reconnaissaient le bassin du fleuve supérieur, résolvaient le problème de la Lukuga, relevaient le cours de l'Urua et déterminaient le rôle de la chaîne des monts Mitumba dans l'orographie du pays. Dans le sud-ouest, Dhanis explorait le Kwango et

LES CHUTES DE LA T'CHOPO (GRANDS LACS).

la Wamba, Lehrman parcourait le bassin de l'Inkissi; Grenfell, le lieutenant Gorin délimitaient les frontières congo-portugaises.

Dans le nord, l'expédition Van Kerckhoven remontait l'Uellé, le Bomokandi, le Kibali, et atteignait en septembre 1892 les rives du Nil sous la direction du lieutenant Milz, Van Kerckhoven étant mort accidentellement en cours de route. D'autres colonnes avaient pénétré dans le Bahr-el-Ghazal; mais entre temps des accords franco-congolais enlevaient à l'État les territoires situés au nord du Bomu et ne lui laissaient que l'enclave du Lado qu'il s'agissait de conquérir.

Les grandes révoltes. — L'expédition du Nil, commandée par le baron Dhanis, fut organisée à Basoko et aux Stanley-Falls, et en septembre 1896 l'avant-garde se mettait en marche. Le 14 février 1897, la majeure partie de l'effectif, se révoltant près de N'dirfi, massacrait ses officiers et inaugurait par l'attaque d'un poste de l'Ituri cette fameuse révolte des Batetela qui ne prit fin qu'après quarante-trois mois de luttes incessantes.

Cette révolte avait été précédée d'une autre mutinerie de moindre importance : celle de la garnison de Luluabourg, le 4 juillet 1895. Après quelques mois, les troupes de l'État reprirent le dessus, vainquirent les mutins les 21 juillet et 4 août 1901, s'emparèrent de leur camp le 25 août suivant. Des colonnes volantes repoussèrent peu à peu les révoltés en territoire portugais.

Pendant la révolte des Batetela, le commandant Chaltin avait réussi à vaincre les Madhistes et à leur enlever, le 17 février 1897, leur forteresse de Redjaf, sur le Nil.

Mais l'arrivée du commandant Marchand à Fachoda, la réoccupation de Khartoum (3 septembre 1898) par l'armée anglo-égyptienne, la convention anglo-française du 21 mars 1899, qui délimitait les zones d'influence respectives de l'Angleterre et de la France, modifièrent considérablement la situation politique dans le Bahr-el-Ghazal. La France renonçant à toute action dans le bassin du haut Nil, la convention du 14 août 1894 entre l'État indépendant et la France cessait ses effets et rendait force et vigueur à l'arrangement anglo-congolais du 12 mai précédent, par lequel la Grande-Bretagne avait donné à bail au souverain du Congo les régions de la rive gauche du Nil, de Mahagi à Fachoda. Mais le gouvernement britannique n'admit pas la thèse congolaise, et des négociations s'ouvrirent qui devaient aboutir à un accord, en 1906, concernant le bail de l'enclave du Lado. Ce bail a été résilié de plein droit de par la mort du roi Léopold, en décembre 1909.

L'annexion de l'État indépendant à la Belgique a été promulguée par la loi du 18 octobre 1908. Le 15 novembre de la même année, la Belgique assumait l'exercice de son droit de souveraineté sur sa nouvelle colonie.

Telles sont les diverses phases qui ont marqué l'histoire politique et militaire de la colonie africaine belge.

Le Congo géographique. — Des accords particuliers avec les puissances limitrophes et les travaux de plusieurs commissions de délimitation ont établi comme suit les bornes de la colonie : au nord, les territoires français de l'Ubanghi, le Bomu, l'enclave du Lado ; à l'est, la ligne frontière (convention de 1910) partage le lac Albert depuis Mahagi, longe la Semliki, partage les monts Ruwenzori entre l'Uganda et le Congo, rejoint le lac Albert-Édouard, qu'elle traverse ainsi que le lac Kivu (partage entre le Congo et l'Afrique orientale allemande), longe le Rusisi et le lac Tanganika, puis l'Afrique centrale anglaise, — la frontière congolaise reliant en cet endroit le Tanganika, le lac Moéro et le lac Bungwelo; au sud, la Haute Zambézie et, à l'ouest, l'Angola portugais, l'océan Atlantique, l'enclave portugaise de Cabinde et le Congo français.

Cette région, plus de quatre fois grande comme la France ou quatre-vingts fois grande comme la Belgique, puisqu'elle a une superficie de 2 252 780 kilomètres carrés, offre au point de vue géologique un caractère fort intéressant. C'est une vaste dépression produite par affaissement et entourée d'une bordure plus élevée de massifs anciens arasés. Aux époques secondaire et tertiaire cette cuve était occupée par une mer intérieure qui y déposa de vastes formations lacustres (grès roux et grès blanc) où tous les affluents de la région venaient jeter leurs eaux chargées de produits érodés. L'appoint des pluies diluviennes fit monter le niveau de la mer jusqu'à atteindre à l'époque quaternaire le seuil inférieur des monts de Cristal. Les eaux attaquèrent le massif montagneux, s'y creusèrent une profonde gorge d'écoulement en entraînant avec eux des sédiments qui recouvrirent d'un immense dépôt superficiel la majeure partie du bassin.

Sous l'influence d'un formidable cataclysme toutes les parties est et ouest du continent primitif, à peu près jusqu'aux côtes actuelles, s'abîmèrent dans les flots, et la mer intérieure se vida pendant que de gigantesques crevasses rompaient la masse compacte de l'Afrique équatoriale. La plus importante de ces crevasses fut celle où s'alignent maintenant les lacs Albert, Albert-Édouard, Kivu et Tanganika.

Actuellement la période d'érosion n'est pas encore achevée. Le fleuve creuse toujours son cours partout où il rencontre des obstacles et achève de vider les derniers restes de la grande mer intérieure (lacs Tumba, Léopold II, Bangwelo et Moéro).

La partie ouest du Congo est traversée par la chaîne côtière, sa partie centrale appartenant à la vaste dépression dont nous avons parlé, et l'est et le sud du pays se relèvent en formant les

VILLAGE INDIGÈNE AUX ENVIRONS DE MOPOLUIGE.

pentes de la grande dorsale africaine et de la crête de partage du Congo et du Zambèze.

Un observateur qui, du sommet du Ruwenzori, pourrait embrasser tout le bassin, dit M. Golfart dans son *Traité de géographie du Congo*, diviserait le territoire qu'y occupe la colonie en trois régions bien distinctes. Il verrait d'abord au sud et devant lui un pays allant en s'élevant vers les frontières, vaste région collinaire, présentant des reliefs montagneux bien caractérisés et terminée à peu près à une ligne : Mnene-Luluabourg-Nyangwe-Amadis; c'est la région supérieure. Plus à l'ouest, il verrait à perte de vue une immense dépression, sans relief appréciable, drainée par le fleuve; c'est la région centrale. Enfin, par delà les cimes de la grande forêt, il apercevrait une chaîne basse semblant fermer toute issue vers la mer; c'est la région côtière.

Le Congo belge appartient à trois bassins hydrographiques : 1° le bassin du Congo, qui en occupe la majeure partie; 2° le bassin du Nil supérieur ou Semliki, aux frontières nord-est de la colonie; et 3° le bassin du Shiloango, petit fleuve côtier du Bas-Congo.

Le système hydrographique du Congo se présente, d'une façon générale, comme suit : un ensemble de rivières encaissées et tourmentées descendant de toutes les directions, nord, est, sud, dans une vaste dépression où elles deviennent de larges fleuves coulant majestueusement entre des rives peu élevées. Arrivés à la partie la plus basse de la plaine, ils se réunissent et franchissent en un seul, mais gigantesque bras, la gorge qui donne accès à l'estuaire du fleuve.

Le Congo a de sa source à son embouchure 3765 kilomètres de longueur. Il draine, avec ses affluents, un bassin qu'on évalue à 3 765 878 kilomètres carrés. Il comprend le Lualaba, des sources aux Stanley-Falls; le Haut-Congo, des Stanley-Falls à Léopoldville, et le Bas-Congo, de Léopoldville à la mer.

La rivière que l'on considère comme le haut Lualaba creuse sa vallée dans un pays rocheux, peu perméable, où son cours est entrecoupé de nombreux rapides. Elle traverse ensuite les grandes plaines alluviales de Kazembe et se précipite à travers les monts Mitumba par la gorge de Zilo, étroit goulet de 60 mètres de largeur, profond de 400 mètres, où elle forme des cataractes dont les principales sont celles de Zilo, de Mukaka et Kambulu. Le fleuve subit dans cette gorge une dénivellation de 450 mètres sur un espace de 70 kilomètres; puis il redevient plus calme quoique, à tout instant, coupé par des rapides.

A partir des chutes de Kalenga, le Lualaba traverse une vaste plaine de 50 kilomètres de large sur 500 kilomètres de longueur, vallée souvent marécageuse, mais d'une fertilité extrême. Il forme une série de lagunes latérales auxquelles il est relié par des chenaux secondaires.

Après avoir reçu, entre autres affluents, la Lukuga, émissaire du Tanganika, le fleuve se rétrécit, traverse les monts de Bambaré, où des blocs de grès et de granit créent des rapides infranchissables, dont les « Portes d'enfer », d'une hauteur de 4m,50. La vallée s'élargit à nouveau, le fleuve s'épanche, encombré d'îles, dans un pays de collines, forme les chutes de Nyangwé et de Chambo, et redevient calme et profond sur une longueur de plus de 450 kilomètres. Passé Ponthierville, des barrages rocheux entravent le cours du fleuve, qui les traverse en franchissant les sept dangereuses chutes des Stanley-Falls.

A partir de ce moment le Lualaba prend le nom de Haut-Congo. Cette fois le fleuve, à la direction sud-nord, en substitue une autre, ouest-nord-ouest, et s'épanche en une vaste nappe atteignant parfois 50 kilomètres de largeur, encombrée d'îles et de bancs de sable et coulant, lente et profonde, à pleins

INDIGÈNES MORU.
Apportant leur boule de sorgho au poste des Rapides Lambermoul.

LE LAC FASHAHAFI, DANS LE BUKAMBA (UFUMBIRO).
Dans le fond, les monts du Cuanda.

bords, dans un pays plat, très peuplé et couvert de splendides forêts. Parlant de ces archipels fluviaux, Stanley dit dans ses *Cinq Années au Congo :*

« En fait de paysage tropical, rien de plus beau que les îles verdoyantes qui parsèment le Congo, entre Iboko, sur la rive droite, et Matembo, sur la rive gauche, et entre lesquelles un véritable dédale de chenaux trace leurs capricieux sillons. Ici, chaque brin de verdure rellète, en tons de velours, l'éclat intense du soleil. Le feuillage touffu des arbres et des lianes qui grimpent, en serpentant, autour des troncs offre en toutes saisons une variété de couleurs absolument indescriptible. C'est partout un débordement de sève inouï, une véritable rage d'épanouissement. Quelques-uns des îlots semblent en proie à un incendie, tant la palette de la nature leur a prodigué de nuances rouge vif, vermillon et cramoisies. Ailleurs la pourpre de l'ipomœa entre en lutte contre l'or et l'argent du jasmin et du mimosa, dont les fleurs épandent autour d'elles les plus suaves parfums. Épargnées par la main brutale et sacrilège de l'homme, ces îles, charmantes de grâce et de virginité, répondent à la plus poétique conception qu'on puisse se faire de l'Éden. Enfants gâtés de la Providence, elles réunissent toutes les richesses et toutes les beautés; l'humidité de l'atmosphère et la douce chaleur du soleil se liguent pour les doter d'une plénitude extraordinaire de vie végétale.

« Les forêts paraissent sans fin. Nous brûlons chaque jour des spécimens de leur bois. Avant de le mettre au feu, les chauffeurs ne manquent jamais d'en admirer les coloris et les marbrures, et d'aspirer la senteur de la gomme qui en découle. En somme nous nous enivrons toute la journée de parfums et de paysages dont bien peu de personnes soupçonnent même l'existence. »

Après avoir traversé le pays bangala, le fleuve prend la direction du sud en gardant une largeur de 15 à 20 kilomètres. Au sortir du lac fluvial Stanley-Pool, sur la rive droite duquel est établi Brazzaville (Congo français), le Congo traverse, sur un espace de 350 kilomètres, une gorge étroite, immense et profonde, en formant trente-deux chutes d'une hauteur totale de 220 mètres, appelées chutes Livingstone, et qui ont donné au pays le nom de région des cataractes.

A Matadi le fleuve redevient navigable, s'élargit, forme un vaste estuaire parsemé de grandes îles à la végétation luxuriante et se jette à la mer en un formidable courant large de 13000 mètres, profond de 110, qui envoie ses eaux jusqu'à 50 kilomètres au large.

Cinquième fleuve du monde entier par son étendue, deuxième par son débit que dépasse seul celui de l'Amazone, le Congo forme dans l'Afrique équatoriale une voie de pénétration unique, ligne naturelle de communication de beaucoup supérieure au Niger ou au Zambèze par la facilité de sa navigation et la richesse des régions parcourues.

Les principaux affluents du Congo sont : à droite, la Lufira, le Luapula, la Lukuga, la Lowa, la Lindi, l'Aruwimi, le Rubi, la Mongala, l'Ubanghi, la Sanga, la Likuala, l'Alima et la Léfini ; à gauche : le Lubudi, le Lofoï, le Lomami, le Lulongo, la Tshuapa, le Kassaï et l'Inkissi.

Les races congolaises. — La population congolaise peut se ramener à trois races bien distinctes : les Negrilles et les Bosjeman, race naine qui occupait fort probablement déjà le pays à l'âge de la pierre polie; les Nigritiens, race d'hommes grands venus du Soudan et qui, mêlés aux Chamites (Berbères, Fellahs, etc.), produisirent les peuples du troisième type : les Bantus.

Un missionnaire anglais a publié dans « Régions Beyond » une sorte de portrait-type du Congolais :

« L'indigène du Congo, dit-il, se tenant haut et droit, a dans son port un caractère spécial aux hommes qui, vivant dans un pays dénué de bêtes de somme, sont accoutumés depuis l'enfance à porter de lourdes charges sur la tête et sur les épaules. Son cou et son poitrail musculeux forment un contraste frappant avec la maigreur de ses jambes; ses bras n'ont pas assez de vigueur pour soulever un fardeau qu'il portera sans fatigue durant plusieurs milles, dès qu'il sera placé sur sa tête ou ses épaules.

« Pour répondre à cette conformation physique, les charges destinées au portage en Afrique sont toujours de forme allongée, de sorte qu'en les soulevant sur une extrémité, le porteur peut appuyer l'autre sur son épaule et donner, en faisant un faible effort, la position de route à sa charge. Les pieds plats sont aussi une conséquence universelle de l'habitude du portage.

« Il y a chez les nègres une aussi grande variété de traits et de couleurs que chez les Européens. Du noir intense au jaune pâle, mongolique, toutes les nuances sont représentées. Le Congolais est loin d'être indifférent aux agréments de la personne et possède à ce sujet des idées très arrêtées. Chose assez curieuse, il déteste d'être appelé « noir », et cette aversion ne lui vient pas de l'éducation. Le nègre civilisé sent que sa couleur lui est reprochée comme une injure; le sauvage, pour une raison inconnue, en a la même opinion.

FEMME INDIGÈNE PORTANT DU MANIOC.

L'opinion que les étrangers ont de la laideur des Congolais se dissipe quand on les connaît mieux; on fait trop attention à leurs lèvres épaisses et à leur nez épaté, tandis qu'on néglige le fait que leurs yeux sont toujours beaux. Noirs ou bruns, souvent avec un reflet bleuâtre dans la pupille, ces yeux suffisent à racheter le visage des nègres du reproche de laideur.

Des idées particulières règnent en fait d'ornementation. L'indigène aime à passer une douille de cartouche dans le lobe de l'oreille ou un long piquant de porc-épic à travers son nez; il taille ses dents de devant en

LES BORDS DE L'ARUWIMI, A MUPELÉ

TYPES DE MONGHÉLIMAS, A BANALYA

CHEFS BASONGOLO (LOKANDU).

pointes, ou les enlève, rase sa tête et ses sourcils, et même arrache ses cils. Les signes de tribu et de famille abondent sur son visage, sa poitrine et son dos. On estime peu la beauté sans ornements. La tête est tantôt simplement rasée, tantôt couverte des coiffures les plus fantastiques. Les cheveux courts et crépus du nègre forment une sorte de tapis sur sa tête — une protection naturelle contre la chaleur tropicale. Les barbes sont rares, mais très estimées, ajoutant à la dignité de leur porteur.

Il y a peu de traits distinctifs à citer de la femme congolaise. Elle vieillit vite, pauvre créature, portant le poids des maux du monde. Au lieu de l'attitude redressée de l'homme, elle se tient courbée en avant, habitude contractée en portant des fardeaux dans un panier soutenu par une bande qui passe sur le front. Le poids qu'elle peut porter de cette manière est étonnant. Sa houe, le seul outil employé au travail des champs, n'a que deux pieds de long et l'oblige à se tenir constamment courbée. Les grandes familles sont rares, quatre enfants étant la limite ordinaire pour une mère. Les hommes s'habillent beaucoup mieux que les femmes, qui d'ordinaire ne s'habillent pas du tout. Même dans leur tenue de fête, la garde-robe des femmes du Congo est succincte, consistant surtout en une profusion de sonnettes et de colliers. Si elles sont riches, elles portent des brassards et des jambières en fil de cuivre, pesant souvent plusieurs livres; mais riches ou pauvres, elles portent toujours des bracelets de cuivre ou d'ivoire. Le noir, le rouge, le jaune et le blanc sont largement répandus sur leur visage, produisant un effet qu'un goût sauvage peut seul apprécier.

Au point de vue synthétique, ce portrait évoque assez nettement les caractéristiques de l'indigène de l'Afrique équatoriale. Mais dès que l'on tente de comparer les races, les différences s'accentuent jusqu'aux contrastes les plus violents.

Au physique, les uns ont la charpente épaisse et les membres robustes; d'autres, comme les Babumbas, ont les os minces et les muscles peu développés. Le tatouage est en honneur chez les Basoko, les Bangala, les Bapoto, les Mongo, les Gombé, les Bwaku, etc.; mais les Bateké, les Banfumu sacrifient à peine à cette méthode, que dédaignent les Basange ou les Batetela. Les uns mettent leur coquetterie à se limer les dents, d'autres à se les extraire. Il est des peuplades belliqueuses et fières, telles les Batetela, les Basundi, les Bayanshi, les Bangala; d'autres, comme les Bakuba, qui sont des guerriers fort médiocres ou qui, à l'exemple des Sango, ne sont courageux que sur l'eau. Si beaucoup de nègres sont menteurs, fourbes et déloyaux, on en cite par contre, — tels les Mangbettu, — qui ont le respect de la parole donnée.

Il n'est que trop vrai que nombre de noirs, se réservant les plaisirs de la chasse et de la pêche, abandonnent à leurs femmes la charge des travaux les plus rudes; néanmoins, dans certaines tribus, hommes et femmes se partagent les travaux des champs, et chez les Momba l'homme travaille seul, ne laissant à la femme que les soins du ménage et de la famille. Des noirs s'adonnent avec succès à l'art du potier, du sculpteur, du vannier ou du forgeron; d'autres croiraient déchoir de leur prestige de mâle en maniant autre chose que la lance ou la pagaie. Encore les manient-ils avec une inégale dextérité; et si les Bateké sont des piroguiers extraordinaires, les Bacongo-Makuta passent, par contre, pour de mauvais bateliers.

Et c'est ainsi qu'au point de vue de l'intelligence, des qualités physiques, des aptitudes, des mœurs, les races congolaises diffèrent notablement entre elles. Quelques tribus, notamment les Bakuba et les Wabemba, ne sont pas anthropophages.

La race principale, celle des Bantus, se divise en Bantus orientaux, qui comprennent les Wakondjo, les Ruanda, et les Bantus occidentaux, qui englobent près d'une centaine de tribus. Les plus importantes sont : les Musseronghes, Kakongo, Basundi, Bobanggu, Basoko, Bangala, Bateké, Ababua, Balolo, Mongo; les Bantus des forêts (Sakkara, Bongo, Sango, Banziri, Tumba, Kundu, Tollo, Bagombi, etc.); et les Bantus Lunda (Mayakka, Molembe, Bakuba, Basange, Batetela, Baluba, Marungu, Lunda, etc.).

Les tribus se groupent en un certain nombre de villages dont la population varie de 200 à 300 habitants, mais qui, dans certaines régions, peut atteindre jusqu'à 10 000 âmes.

Les ravages de la maladie du sommeil ont, dans beaucoup d'endroits, réduit considérablement l'importance de ces agglomérations. La hutte est ordinairement soit du type rectangulaire, à pignons et toiture à pans inclinés, soit circulaire, à toit conique ou hémisphérique. Celle-ci est plus primitive que la première, qui se rencontre dans toute la partie occidentale du

CHEF BATEKÉ PARTANT EN VOYAGE.

LA MAISON DU CONSEIL DANS UN VILLAGE KIOKO.

Elle est entourée d'une palissade gardée par une sentinelle lorsque les anciens délibèrent.

bassin. Dans certaines, chez les Azandé et dans l'Urua, les huttes sont parfois de vraies œuvres d'art.

A part les peuples nigritiens du Nord, les tribus du Congo parlent des idiomes où, malgré leur diversité, se rencontrent des préfixes communs. Tout le bas Congo parle le fiote, langue commerciale d'une étude facile.

En amont de Léopoldville, on parle le bateké; le kibangi dans l'Ubanghi, le mongo à l'équateur, le kiginia aux Stanley-Falls, le kisouahéli dans les régions jadis occupées par les Arabes.

Les Nains ou Négrilles, dont Hérodote et Aristote signalaient déjà l'existence dans la région du Nil, forment naturellement une race à part ayant ses mœurs et ses caractères propres.

Voici comment Stanley rapporte sa première entrevue avec les Pygmées :

« A peine étions-nous installés, le 28 octobre, qu'on nous amenait deux Pygmées, un homme et une femme, au teint cuivré, jeunes tous les deux ; le premier devait avoir tout au plus vingt et un ans.

« Les gigantesques Madi et les Soudanais, à stature élevée, les Zanzibari, plus grands encore, se tenaient près du petit homme, et c'était pour moi chose délicieuse que d'épier les pensées se succédant sur sa physionomie avec la rapidité de l'éclair : la surprise, l'étonnement, puis un retour instantané sur lui-même, les doutes, l'inquiétude, la crainte, ensuite l'espoir grandissant en lui quand il nous vit de bonne humeur et prenant un vif intérêt à l'examiner ; la peur le ressaisit et des ombres passèrent et repassèrent sur son visage. D'où sortaient ces monstres humains? Qu'allaient-ils faire de lui? Le tuer peut-être, et de quelle façon? L'embrocher encore en vie ou le plonger tout criant dans ces cuves de terre où les Sylvains font leur soupe? « Ah non! » et un léger hochement de tête et une contraction nerveuse, la pâleur qui s'étendait sur ses lèvres montraient la détresse du pauvre petit. Que ne ferait-il pour gagner la faveur de ces géants? Tout comme les Nasamons se le demandaient aussi il y a 2600 ans passés, quand les Pygmées, ses ancêtres, les montraient du doigt et en les regardant baragouinaient dans l'ancien dialecte de Niguché. Donc je le fis asseoir près de moi, je lui passai la main sur le dos, je lui donnai des bananes grillées, assez pour remplir la vaste protubérance de son abdomen, et il sourit. Quel rusé petit nain! Quel esprit prompt et délié! si éloquemment parlait-il par gestes que le plus bouché de nos gens le comprenait à merveille.

« Et pendant tout ce temps, la face cuivrée de la petite femme reflétait éloquemment les émotions du camarade ; ses yeux jetaient des flammes, ses traits reproduisaient, comme un miroir fidèle, les mobiles impressions de celui-ci : même jeu muet, mêmes doutes, mêmes craintes, même espoir, même effroi; cette âme passionnée vibrait aux mêmes sentiments qui agitaient l'autre nain.

« Aussi rondelette qu'une oie de Noël, qu'une poule d'Inde engraissée pour un dîner d'apparat, ses seins bruns luisaient comme du vieil ivoire ; elle se tenait debout, les bras pendants, les mains jointes et, quoique toute nue, personnifiait la candeur et la modestie. C'était sans doute le mari et la femme, lui avec la dignité d'un Adam, elle avec les grâces d'une Ève en miniature. Cachés sous les plis d'un animalisme anormalement épais, leurs âmes existaient cependant, et aussi les sentiments les plus délicats restés inertes et torpides par défaut d'exercice. Le couple étrange s'harmonisait avec le sauvage Éden d'Avahko. »

Les nains sont nomades et voyagent à la poursuite du gibier. Ils disséminent leurs campements en forêt sur les pourtours des essarts de quelque tribu agricole. Avec leurs sagaies, leurs petits arcs et leurs flèchettes enduites d'une épaisse couche de poison, ils tuent l'éléphant, le buffle, l'antilope, ou bien creusent des fosses profondes qu'ils recouvrent de roseaux, de feuillages et de terre. Ils construisent également des sortes de cages soutennes par une liane des plus fragiles, qui se brise au moindre choc, emprisonnant les chimpanzés ou les autres espèces de singes attirés par les bananes répandues sur le sol.

Pour s'emparer des civettes, des rats ou autres rongeurs, ils disposent ingénieusement des trappes à lacets où, dans ses courses vagabondes, le petit animal se fait prendre.

Outre la viande, les cuirs pour boucliers, les fourrures et l'ivoire, ils se procurent du miel sauvage et des plumes d'oiseaux. Ils excellent dans la confection de poisons dont ils pourvoient les autres tribus sylvaines et dont ils enduisent leurs armes.

Leurs huttes sont des constructions basses dont la forme rappelle la moitié d'un œuf coupé en long. Les portes, hautes de 60 à 90 centimètres, sont situées à chaque extrémité. Ils éparpillent leurs cases sur une circonférence assez irrégulière, au centre de laquelle ils réservent une place pour celle du chef de la famille.

Aucune des peuplades naines du centre de l'Afrique ne présente les signes pathologiques de la dégénérescence. La tête est un peu grosse et le corps et les bras longs, le ventre proéminent et les genoux épais et noueux. Leur taille est de $0^m,90$ à $1^m,40$.

Sous le rapport de l'acuité des sens, de la dextérité et de la ruse, on peut dire que les nains sont supérieurs aux autres nègres. Ils sont cruels et aiment à voir souffrir les animaux.

HABITATION D'UN CHEF.

Mœurs et coutumes. — Leurs costumes sont des plus sommaires; les femmes ne sont pas vêtues.

Le fétichisme est pratiqué par toute la population congolaise. Si le noir croit en général à une force suprême invisible, créatrice du bien et du mal, il se préoccupe surtout des esprits dont il s'efforce de se concilier la faveur par des offrandes ou même — naguère encore — par des sacrifices humains.

Les fétiches sont des objets de toute espèce : dents ou peaux d'animaux, touffes de poils, plantes, ossements, et surtout statuettes en bois grossièrement sculptées, très répandues dans le Bas-Congo, le Kassaï, le Katanga; parfois ils sont vénérés sous une hutte spéciale. Les amulettes, les talismans sont aussi d'usage courant dans l'Afrique équatoriale. Les fabricants de fétiches, les féticheurs ou sorciers ont dans la plupart des tribus un très grand pouvoir. On les considère comme des guérisseurs, chassant ou jetant le mauvais sort. Ils abusent de la crédulité et de la superstition du nègre, mais ils en sont parfois eux-mêmes victimes, par exemple quand la mort d'un grand personnage est attribuée à leurs malétices.

FABRICATION DE LA FARINE DE MAÏS A TABANGA.

La polygamie est générale au Congo. Le mariage indigène, — auquel on substitue de plus en plus le mariage légal, — n'est que l'achat par le mari d'une femme qui travaillera pour lui et lui donnera des enfants. En cas de divorce, les beaux-parents doivent rendre au mari le prix qu'il leur avait versé.

Les tribus vivent de la pêche, de la chasse ou des produits agricoles, et ne se sont guère occupées jusqu'ici d'élevage, par suite des razzias fréquentes qu'entraînaient les conflits armés entre tribus. Les guerres continuelles ont naturellement cessé dans la plus grande partie de la colonie, ce qui a permis aux peuplades de donner plus libre cours à leurs instincts commerciaux.

Le règne végétal. — La grande variété du règne végétal congolais offre au noir de nombreuses occasions de trafic, surtout depuis que la valeur de maintes plantes lui a été révélée par le blanc, et que l'activité des compagnies exploitantes a développé considérablement la culture de certaines d'entre elles.

La richesse de la végétation de la colonie est extraordinaire et l'on y trouve la plupart des plantes de la féconde flore tropicale.

Parmi les plus utiles, citons : le riz, le sorgho, le millet, le maïs, l'éleusine (graminée du même genre que le millet), le manioc, base de l'alimentation du nègre; le haricot, la patate douce, l'igname, tubercule du genre de la patate; l'arrow-root, dont les rhizomes donnent une farine appréciée; la plupart des légumes d'Europe que l'on réussit à obtenir dans des conditions de culture favorables.

Les principaux fruits sont ceux du bananier, du dattier, du papayer, du manguier, de l'oranger, du citronnier, de l'anacardier ou pomme d'acajou, de la barbadine ou maracouja (sorte de melon allongé au tissu gélatineux et parfumé qui se mange en compote), de la pomme liane, du grand corossol ou sappadille, du corossol réticulé ou cœur-de-bœuf (fruits comparables à l'abricot), de l'avocatier, du goyavier, du tamarinier, du grenadier, de l'arbre à pain, de l'amonum citrotum (fruit d'un rouge intense à pulpe acidulée), du citron de mer, du monbin (prunes d'Amérique), du doundaké (figue ou pêche de Sierra-Leone), de l'ananas, etc.

FEMMES TANGO (UBANGHI).

L'aubergine, la tomate, la sésame, nombre de cucurbitacées comestibles, le pourpier poussent à l'état naturel.

Les épices et denrées coloniales comprennent le café, qui croît spontanément au Congo dans l'Ubanghi, les forêts de Lusambo, du Lomami et certaines îles du fleuve; le cocotier, l'arbre à kola, le muscadier, le giroflier, le vanillier, la canne à sucre, le cubèbe, le poivre de Guinée, le poivre de Cayenne, le gingembre, etc.

Les plantes médicinales les plus répandues sont l'énorme baobab, dont le tronc atteint parfois 30 mètres de circonférence, l'arbre à quinquina, l'eucalyptus, plusieurs espèces d'acacia, le ricin, l'aloès, les agaves, la liane réglisse, le combretum altum (excellent contre l'hématurie), les euphorbes, etc. Plusieurs de ces plantes appartiennent aussi à la catégorie des oléagineuses, auxquelles il faut ajouter les palmiers, dont le plus répandu est l'élaïs et l'arachide, très cultivée depuis quelques années.

Parmi les plantes dont on peut espérer d'excellents rendements, il faut signaler particulièrement le coton, dont les variétés sont reconnues de bonne qualité. Le tabac, cultivé par tous les indigènes, peut acquérir, grâce à des soins et une manipulation délicate, des qualités de premier ordre. On a introduit également au Congo certaines espèces étrangères; mais le tabac ne sera pas, avant quelques années, l'objet d'un commerce suivi, parce qu'il exige une main-d'œuvre nombreuse et instruite.

Les gommes et les résines, les copals constituent une des principales richesses du Congo. Les immenses ressources caoutchoutières de la colonie ont été exploitées dès le début de façon méthodique, grâce à un impôt en travail.

Ces corvées obligatoires, imposées à l'indigène, ont provoqué des abus contre lesquels on a protesté à juste titre, ce qui a amené la suppression de ce travail forcé.

Le caoutchouc, produit par la coagulation du latex de nombreux

TYPES DE LOHÉLIS DU VILLAGE DE JAFUNGA (CONFLUENT DU LOMANI ET DU CONGO).

arbres, arbrisseaux et lianes, est principalement fourni au Congo par la liane landolphia et l'arbre l'iréh. La région du Kasaï est jusqu'à présent la plus riche, et son caoutchouc — le caoutchouc rouge — est le meilleur. Le gouvernement a pris de bonne heure les mesures nécessaires pour éviter l'épuisement des ressources en plantes à latex, pour les augmenter et les améliorer.

Le décret du 5 janvier 1899 imposait à tout récolteur de caoutchouc l'obligation de planter annuellement, dans les forêts domaniales, un nombre d'arbres ou de lianes à caoutchouc qui ne peut être inférieur à 150 pieds par tonne de caoutchouc y récoltée pendant la même période. Par décret du 7 juin 1902, ce nombre fut porté de 150 à 500 pieds. Enfin, un nouveau décret, en date du 22 septembre 1904, stipule que tout récolteur de caoutchouc opérant dans les forêts ou terres domaniales est tenu d'y planter, par an, au moins 50 pieds s'il s'agit de caoutchouc d'arbres ou de lianes et au moins 15 pieds s'il s'agit de caoutchouc dit des herbes, par 100 kilogrammes de produits frais y récoltés pendant la même période. Les non-indigènes sont tenus de l'exécution des obligations susdites pour les indigènes qui leur livrent le caoutchouc, à quelque titre que ce soit.

En outre, le gouvernement a envoyé aux postes agricoles des instructions prescrivant de propager, le plus possible, les essences à caoutchouc, indépendamment des cultures à établir en vertu de la loi. Plusieurs sociétés ont donné des instructions analogues à leur personnel d'Afrique.

Le nombre total de pieds d'arbres ou de lianes à caoutchouc mis en terre et en bon état de végétation jusqu'en 1908 était évalué à environ 13 millions, chiffre qui a depuis fortement augmenté.

Depuis 1891, on a essayé d'acclimater au Congo, dans le but d'enrichir et de varier les espèces lacticifères, des arbres à caoutchouc exotique. Au 1er janvier 1906, les plantations d'essences à caoutchouc établies par le gouvernement comptaient près de 9500000 pieds.

Indépendamment de ces plantations créées en exécution de la loi, il a été créé trois grands centres de culture d'essences à caoutchouc devant comporter environ 300000 hectares, où l'on propagera les meilleures espèces indigènes et exotiques. Ces plantations seront établies dans la zone du Mayumbe, aux environs de Banza; dans le district de l'Ubanghi, aux environs du poste de Duma; dans le district de Lualaba-Kasai, entre les postes de Katabo-Kombe et Lodja, dans les forêts de la Haute-Lukenie.

La production du caoutchouc s'est chiffrée en 1901 par plus de 6 millions de kilogrammes, maximum qu'elle n'a plus atteint depuis.

Le règne végétal congolais est particulièrement varié dans l'immense forêt équatoriale qui compte la majeure partie du territoire et qui est surtout admirable dans les régions argileuses comme les districts de Stanley-Falls, de l'Aruwimi, de Lukolela et du Mayombe.

Stanley a décrit dans maints endroits les aspects divers de la sylve congolaise.

« Imaginez, dit-il dans *A travers les ténèbres de l'Afrique*, toute la France et toute l'Espagne revêtues d'arbres d'une hauteur variant entre 6 et 54 mètres; les cimes de ces fûts, dont le diamètre mesure de quelques pouces à 120 centimètres et plus, sont tellement rapprochées qu'elles s'enchevêtrent et empêchent de voir le ciel et le soleil. Lancez d'un arbre à l'autre des câbles épais de 5 à 40 centimètres, contournez-les, plaquez-les contre les troncs, ou enroulez-les tout autour et jusqu'aux sommets comme un serpent sans fin. Prodiguez-leur les feuilles et les fleurs, et que là-haut ils aident les ramures à cacher le soleil : des branches les plus élevées, qu'ils retombent par centaines à quelques pieds du sol... Que sur chaque fourche, sur chaque branche horizontale, s'élèvent des choux géants, et ces végétaux à larges feuilles ensiformes qu'on appelle la plante à oreilles d'éléphants, puis des touffes d'orchidées, merveille des tropiques, et une draperie de ces délicates fougères, si communes dans la grande forêt; couvrez branches, rameaux, lianes, de mousses épaisses, ressemblant à une verte fourrure. Une fois chaque arbre en place avec sa parure de lichens et de sarments, il ne reste plus qu'à étendre sur le sol un tapis verdoyant de phryniums, d'amomes et de buissons nains. Voilà la grande forêt, la sylve antique et compacte. »

. . . . . .

« Nous gagnâmes la Mitammba, cette forêt sinistre que nous avions en face de nous depuis notre départ; et, disant adieu au soleil, nous entrâmes dans ce bois redouté. Accoutumés à une marche rapide, nous devions nous arrêter sans cesse, attendre avec patience qu'on pût faire quelques pas. Pendant ce temps-là, les arbres nous versaient leur rosée, chaque feuille pleurait sur nous; et, de toutes les branches, de toutes les lianes, de toutes les tiges, l'eau nous arrivait en larges gouttes. Au-dessus de nos têtes, des lits de rameaux enlacés nous cachaient la lumière. Nous ne savions pas si le jour était clair ou sombre, ensoleillé ou brumeux. Nous marchions au milieu d'un faible crépuscule, celui des climats tempérés une heure après le coucher du soleil...

« ... Le terrible sous-bois qui, à l'ombre des géants de la forêt, encombrait tout l'espace, était un miracle de végétation; c'était un inextricable fourré dont toutes les plantes se disputaient chaque pouce de terrain, d'où elles s'élançaient avec une luxuriance que peut seule donner cette prodigieuse serre chaude. Certes nous avions vu des forêts auparavant, mais celle-ci devait faire époque dans notre existence, — souvenir d'une amertume à ne jamais oublier. Tout mettait le comble à nos misères : l'obscurité des lieux, l'humidité pénétrante, l'insalubrité de l'atmosphère, la monotonie de la scène, — toujours des branches enlacées, des amas de feuillage, toujours les

ARBRE A PAIN A LANDANA.

ZÉBU DRESSÉ POUR LA SELLE.

ZÈBRE DU KATANGA.

hautes tiges des arbres s'élevant d'une jungle éternelle, où nous avions à faire notre trouée et à passer en rampant sur les mains et les genoux... »

Dans ces forêts luxuriantes, les essences sont excessivement nombreuses. Elles sont désignées soit par le nom indigène, soit par le nom du bois avec lequel elles ont le plus de ressemblance.

Parmi les principales, qui servent non seulement de bois de construction, mais aussi de bois d'ébénisterie, on cite le teck africain, le santal rouge, une sorte d'ébène, une espèce d'acajou, l'itoko, palissandre du Congo; le palétuvier, bois rouge très dur; l'okaïmé, le sanga, plus fort et plus dur que le hêtre; le talanti, qui ressemble au chêne; le kaf-kaf, qui rappelle l'acacia; le pendalisma, gris rougeâtre; le séké, un des bois les plus résistants, ressemblant au noyer.

Ces bois sont de qualité remarquable, et les essais faits pour calculer leur coefficient de résistance ont montré leur supériorité sur les meilleures essences européennes.

Le règne animal. — La faune congolaise est extrêmement abondante, et presque tous les ordres de la classe des mammifères figurent d'une façon plus ou moins complète au Congo.

Le gorille, le chimpanzé, les collobes à robe noire et blanche, les cercopithèques turbulents et tapageurs, les macaques, babouins, représentent les quadrumanes. Le lion se rencontre dans l'extrême-nord, au Tanganika ou au Katanga, où ces félins sont de forte taille et dépourvus de crinière. Le léopard est assez commun surtout dans l'Uellé, le Manyéma et le Katanga. L'hyène, le chacal, le lynx se rencontrent fréquemment.

La girafe est très rare, mais les gazelles et les antilopes pullulent. Trois espèces de buffles sont communes aux régions du Congo. Les zèbres habitent surtout le Katanga. L'éléphant est abondant partout, mais spécialement vers le nord. La chasse à l'ivoire en eût toutefois bientôt provoqué l'extermination si des lois de protection n'avaient pas été prises. L'exportation de l'ivoire a presque atteint 300 000 kilogrammes en 1895 et en 1899. Ce chiffre s'était abaissé à 200 tonnes en 1907.

Le rhinocéros d'Afrique, qui a deux cornes, vit solitaire en quelques points du Katanga, de Manyéma et du Mbomu.

L'hippopotame est, avec le crocodile, le souverain des eaux du bassin congolais. Parmi les pachydermes on peut également citer trois espèces de sangliers : le phacochère, le potamocochère des buissons et le potamocochère à oreilles en pinceaux.

CARAVANE D'IVOIRE ARRIVANT A LUSAMBO.

L'animal le plus curieux de la faune du Congo est l'okapi, qui tient à la fois du zèbre ou du couagga par les zébrures qui rayent ses cuisses et la partie inférieure de ses pattes de devant, et de la girafe par la longueur du cou. C'est le capitaine Boyd Alexander, de l'expédition Alexander Gosling, qui le premier a vu un okapi vivant, en avril 1901. Depuis, six ou sept exemplaires ont été tués. Le British Museum et le Musée colonial de Tervueren en possèdent des spécimens.

Le développement et l'amélioration des races domestiques ont naturellement la plus grande importance dans les colonies, tant au point de vue de l'agriculture et des transports qu'en ce qui concerne le ravitaillement des villes et des postes; aussi s'en préoccupe-t-on beaucoup au Congo.

Le bœuf se rencontre à l'état naturel dans les districts du Kwango oriental, du Kasaï, du Lualaba, dans le Katanga, le Manyéma, aux environs du lac Albert-Édouard et le Haut-Uellé. Le bétail du Kwango et du Kasaï appartient à la race angolaise. Il est fort, vigoureux, très rustique, de taille assez élevée; il a la tête généralement forte, armée de cornes effilées et fournit une chair de bonne qualité. Le bœuf du Manyéma est plus grand et est remarquable par ses cornes très longues.

Le zébu se rencontre dans la région du Tanganika. Aux environs du lac Bangwelo existe une race à courtes cornes; au sud du Katanga, une race sans cornes.

Les ravages de la mouche tsé-tsé enrayent l'extension du bétail, qui succombe à ses piqûres. Aussi doit-on l'entourer de soins multiples et constants pour lui permettre de lutter contre ce terrible insecte. On a constitué des centres d'élevage qui progressent grâce aux beaux pâturages de la savane.

Les bœufs sont employés comme animaux de trait et sont dressés à tirer la charrue ou la herse. Comme bêtes de selle le bœuf et le taureau rendent beaucoup de services, car ils constituent une excellente monture résistante, vigoureuse, au pied sûr, et dont le dressage n'est ni long ni difficile.

Les races bovines du Congo sont assez mauvaises laitières.

La chèvre est très répandue dans toute la colonie et sa chair y est de consommation courante. Le mouton, qui existe aussi partout, appartient à une race caractérisée par une toison de poils analogue à celle de la chèvre. Le pelage est blanc

VILLAGE INDIGÈNE AUX ENVIRONS DE STANLEYVILLE.

et noir. La chair et le lait sont bons, et susceptibles d'être améliorés par l'élevage. Le porc congolais est de race ibérique. Il fournit une chair moins fine que celui d'Europe et souvent ladrée.

Le cheval n'existait pas au Congo il y a quelques années. Comme il ne supporte pas, lui non plus, la piqûre de la mouche tsé-tsé, son acclimatation se fait lentement. L'âne lui est, en tout cas, de beaucoup supérieur, comme résistance et comme services rendus, ainsi que le mulet. Tous deux s'acclimatent fort bien dans la colonie.

La poule, le canard, le pigeon importés au Congo (la poule indigène est médiocre pondeuse) s'y répandent rapidement et constituent un gros appoint à la consommation.

Le règne minéral. — Les richesses du règne minéral sont forcément peu connues, puisque leur détermination approximative dépend d'une exploration géologique approfondie et de nombreux sondages. Mais il résulte des renseignements déjà acquis et des prospections faites en ces dernières années que l'on peut considérer le Congo comme offrant à ce point de vue de très grandes ressources.

On rencontre en beaucoup d'endroits des massifs importants de granits, des bancs épais de calcaire, des pierres de taille, du marbre de belle qualité, des grès rouges, jaunes, blancs. On signale la houille sur plusieurs points des régions sud-est. Le fer est très abondant, et l'on a découvert jusqu'ici de nombreuses mines de cuivre, d'étain et d'or, particulièrement dans le sud du Katanga. Les mines d'or exploitées en 1906 ont produit 851 500 francs. En différents endroits on a reconnu également des filons d'argent, de nickel, de plomb, de manganèse, de zinc. On prévoit que l'établissement des voies ferrées au Katanga donnera une extension énorme à l'industrie minière et que l'on peut s'attendre, pour le cuivre, par exemple, à une production de 100000 tonnes par an.

HABITATION DU JUGE A BOMA.

L'admirable musée colonial de Tervueren (près de Bruxelles), ses collections ethnologiques, zoologiques, industrielles et commerciales, et son exposition d'œuvres chryséléphantines, par l'esprit méthodique qui en a réglé l'arrangement, synthétisent de façon fort évocative les ressources variées de la colonie et offrent aux importateurs, aux exportateurs et aux savants une précieuse documentation qui s'enrichit chaque jour de collections nouvelles.

Le Congo administratif. — La colonie est administrée par un ministère des colonies, ayant son siège à Bruxelles, et par une administration locale, ayant à sa tête un gouverneur général et deux vice-gouverneurs généraux, établie à Boma.

Le territoire est divisé en douze districts dénommés comme suit :

Districts : du Bas-Congo, chef-lieu Boma; du Moyen-Congo, chef-lieu Léopoldville; du Lac-Léopold II, chef-lieu Mongo; de l'Équateur, chef-lieu Coquilhatville; du Bangala, chef-lieu Nouvelle-Anvers; de l'Ubanghi, chef-lieu Libenge; de l'Uellé, chef-lieu Niangwa; de l'Aruwimi, chef-lieu Basoko; de Stanleyville, chef-lieu Stanleyville; de Katanga, chef-lieu Kambove; de Kasaï, chef-lieu Lusambo; de Kwango, chef-lieu Popokabaká. On y compte 251 postes et stations et 258 chefferies indigènes, dont les chefs exercent l'autorité selon les coutumes du pays, pourvu qu'elles ne soient contraires ni aux lois ni à l'ordre public. Ces chefferies ont été réorganisées par décret en 1910.

La population blanche, au 1er janvier 1908, comptait 2943 personnes dont 1743 Belges. A cette date, il y avait 262 blancs à Boma, 208 à Léopoldville, 155 à Matadi et 83 à Stanleyville.

Depuis l'époque où Coquilhat avait réussi à recruter une petite troupe de Bangalas, des essais de formation d'une milice indigène avaient été tentés à plusieurs reprises; mais le premier décret sur le recrutement ne date que du 30 juillet 1891. C'est le général baron Wahis qui est le véritable organisateur de la force publique. Elle se recrute par des engagements volontaires (qui de 111 en 1889 se chiffraient par 5278 au 1er janvier 1903) et par des levées annuelles. La durée du service actif est de sept ans et de cinq ans dans le corps de réserve. Les recrues touchent une somme journalière de 0 fr. 21 et une allocation mensuelle de réserve de 1 fr. 25. La femme légitime suit son mari dans les changements de garnison, touche elle-même un salaire ainsi qu'une ration par enfant. En cas de réengagement du mari, celui-ci reçoit une paye variant de 0 fr. 35 à 0 fr. 50, et le salaire de la femme est doublé. Aussi compte-t-on de nombreux réengagements. Ce fait, ainsi que la progression du nombre des volontaires, a permis de réduire à 2 100 hommes en 1904 la levée annuelle. La force publique actuelle est réglée par le décret du 26 novembre 1900. L'effectif général, réserve non comprise, est d'environ 14000 hommes; le cadre européen compte environ 500 officiers et le cadre indigène 2000 sous-officiers. Des camps d'instruction sont établis à Luki, Yumbu, Jubu et Umangi.

Des conseils de guerre sont attribués à vingt-huit garnisons, aux camps de Lisala et d'Umangi, et un conseil de guerre d'appel est institué à Boma. En ce qui concerne l'administration judi-

ciaire civile, elle comprend un tribunal de première instance à Boma et des tribunaux territoriaux. Un tribunal d'appel a été établi au Congo en 1896.

La charte coloniale a institué une commission permanente de sept membres, chargée de veiller sur tout le territoire de la colonie à la protection des indigènes et à l'amélioration de leurs conditions morales et matérielles d'existence. La commission est présidée par le procureur général. Les autres membres sont nommés par le roi parmi les personnes résidant sur le territoire de la colonie qui, par la nature de leurs fonctions ou occupations, paraissent spécialement qualifiées pour accomplir cette mission protectrice. La commission se réunit au moins une fois par année et adresse au roi un rapport collectif qui est publié.

PARADE DE GARDE A STANLEYVILLE.

Un des premiers soins de l'administration, après la période d'occupation, a été de faciliter les progrès de l'agriculture. L'initiative de nombreux chefs de poste, les entreprises de sociétés concessionnaires ont aidé au développement de cette importante branche d'exploitation coloniale.

L'agriculture a pris, en quelques années, une extension considérable grâce à l'exploitation rationnelle des produits du sol, la diffusion de méthodes de travail moins rudimentaires et l'adoption de plantes utiles pour l'alimentation. Le riz, uniquement cultivé naguère dans le Manyéma, a été propagé dans la plupart des autres districts; le manioc, la patate douce, l'arachide sont cultivés dans les régions du nord-est et sur les bords du Tanganika. On a importé avec succès des bananiers d'Inde, supérieurs à ceux du Congo, des arbres à pain, des goyaviers, papayers, figuiers, grenadiers, orangers, limoniers, manguiers, tamariniers, etc. Le cocotier, qui n'était connu qu'à Banana, a conquis Boma, Shiloango, Fuka-Fuka, Shikaia, Shinkakasa, Léopoldville. Le cotonnier, indigène ou importé, est l'objet d'une culture méthodique dont les résultats sont très satisfaisants. Le cacaoyer, introduit depuis 1883, existe en variétés nombreuses dans divers districts, et l'exportation des graines croît chaque année en importance.

La création de jardins d'essai et de fermes modèles a beaucoup contribué au développement de l'agriculture, à l'acclimatation de nombreuses plantes exotiques et à l'élargissement des zones d'habitat des espèces indigènes. Dès 1895 un jardin d'essai a été aménagé à Boma. Un grand établissement central d'agriculture a été installé vers 1901 à Eala, au confluent du Ruki et du Congo : il comporte un jardin botanique, un jardin d'essai, des serres à reproduction, des bâches pour le bouturage, une ferme modèle, 29 constructions diverses, des pâturages et 50 hectares de plantations. On y trouve 500 espèces et variétés de végétaux, dont 212 ont été importés. Un « établissement-étape », où les plantes d'outre-mer se reposent et reprennent leur vigueur avant d'être expédiées au Congo, est installé à Laeken, près de Bruxelles, et permet de réduire les aléas à un minimum et d'acclimater en grand au Congo diverses plantes de haute valeur.

L'industrie du latex gummifère a pris au Congo une extension énorme, et grâce à une législation préservatrice qui n'autorise que la récolte par incision et stipule la replantation de 500 lianes par tonne de caoutchouc frais récoltée, cette source précieuse de richesse s'alimente chaque année de nouvelles réserves. Vingt et un inspecteurs sont d'ailleurs chargés d'assurer l'exécution des décrets relatifs à la replantation. En cinq ans il a été replanté au Congo 2 millions de pieds de caféiers, 5 millions 1/4 de pieds de caoutchoutiers, 300 000 cacaoyers et 4000 pieds de gutta-percha. Le café réussit particulièrement dans les régions de l'Équateur, de l'Aruwimi et de la Romée, et une usine de décortication existe depuis 1902 à Kinshasa, sur le Stanley-Pool.

L'élevage, tenté d'abord dans le Bas-Congo, puis à l'île de Mateba, à l'aide de bétail importé d'Europe ou de la côte sud et occidentale d'Afrique, a donné d'excellents résultats, même dans le Moyen et Haut-Congo. Dans la plupart des postes les troupeaux sont florissants. Le zèbre est très abondant dans la partie orientale. Le dressage des bœufs à la traction et des taureaux pour la selle est de pratique courante. On a réussi à acclimater des chevaux achetés au Sénégal ou importés des régions du Tchad en 1895. La domestication de l'éléphant d'Afrique a été tentée vers 1898. Cette tâche ardue, poursuivie avec persévérance, malgré de nombreux insuccès, commence à donner quelques résultats, dont tout l'honneur revient surtout au lieutenant Laplume. Le dressage du zèbre, si paradoxal que ce projet paraisse, est dès à présent un fait accompli au Congo, où l'on comptait, en janvier 1905, quatre-vingt-dix zèbres parfaitement apprivoisés. Ajoutons qu'un parc à autruches a été créé vers les frontières septentrionales de l'État.

Le développement économique. — C'est naturellement par le trafic agricole que se sont manifestés les premiers indices de la vie commerciale de la colonie. Les nègres apportaient

JEUNE ÉLÉPHANT ATTELÉ A UN CHARIOT.

JEUNES ÉLÉPHANTS AU KRAAL D'API.

leurs marchandises aux postes, puis à l'embarcadère des steamers, puis aux gares des chemins de fer dès qu'il s'en est établi. La petite flottille des vapeurs fluviaux de Stanley s'est singulièrement accrue depuis les débuts de l'exploration. Une centaine de steamers, dont presque la moitié appartiennent à l'État, sillonnent le réseau fluvial. On compte, en outre, une cinquantaine de bateaux à voile et près de six cents baleinières et allèges.

La première voie ferrée fut celle reliant Matadi au Stanley-Pool. On avait été amené, dès 1878, à en examiner les chances de réalisation; car les rapides infranchissables qui obstruent l'embouchure du fleuve et des difficultés inouïes du trafic par portage de Vivi à Leopoldville, à travers cette région des cataractes que Stanley avait mis deux années à franchir, rendaient presque impossible l'exploitation de la colonie, ainsi privée de son débouché naturel vers la côte occidentale. Grâce à l'initiative et l'énergie du promoteur du projet, le colonel Thys, et au concours pécuniaire de l'État belge, les travaux furent commencés en 1890. Ils avançaient avec une désespérante lenteur, et le manque de confort, de vivres frais, l'action du climat, les maladies décimèrent à ce point les brigades de travailleurs que le cinquième avait succombé en deux ans et demi. On n'avait atteint alors que le neuvième kilomètre. Des révoltes, des désertions se produisaient constamment. Enfin l'allure des travaux devint plus rapide, et le 16 mars 1898 on atteignait le point terminus de la ligne, Dolo (Stanley-Pool).

INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DE M'PALA.

Cette ligne, qui mesure 380 kilomètres, s'étire à voie unique avec de nombreux garages; son écartement mesure $0^m,75$; le rail pèse 100 kilogrammes le mètre courant. Les pentes les plus fortes ne dépassent pas 45 millimètres. Les courbes extrêmes ouvrent un rayon de 50 mètres dans les passages accidentés, et de 60 mètres en palier. Le tracé épouse presque toujours la forme du terrain. Le nombre des ponts peut paraître considérable; les plus importants sont ceux jetés sur l'Inkissi (100 mètres, tubulaire), le Kwilu (80 mètres), la Kibueza (70 mètres), la Mzopo (60 mètres), la Kimeza (60 mètres), la Lufu (50 mètres).

Les travaux ont coûté 65 millions.

Le voyage de Matadi à Dolo (en face de Brazzaville) exige deux jours, avec arrêt de nuit à Tumba.

On a créé, en outre, dans le Bas-Congo, le chemin de fer du Mayumba, de Boma à Lemba (60 kilomètres). Les autres projets de voie ferrée ont été conçus : les uns pour compléter en territoire congolais la gigantesque jonction du Cap au Caire, les autres pour rattacher l'embouchure du Congo à cette grande voie transafricaine, à travers le Katonga.

A la première voie appartiennent : la ligne Mahagi-Stanleyville (1000 kilomètres) viâ Irumu, ou Lado-Stanleyville (1177 kilomètres) viâ Kilo et Irumu; le tronçon Stanleyville à Ponthierville, le tronçon Kindru-Kongolo, et la ligne Mukama à Dola (frontière congolaise), où elle se raccorde au chemin de fer du Cap venant de Broken-Hill.

Le tracé de la voie Stanleyville à Mahagi a été complètement étudié. Mais il est probable qu'à partir d'Irumu la voie remontera vers le nord, par Kilo, pour rejoindre la ligne de l'enclave qui a été étudiée depuis la frontière congolaise jusqu'à Lado.

La ligne des Stanley-Falls (Stanleyville à Ponthierville) mesure 127 kilomètres. Elle est en exploitation depuis le début de 1908.

Le fleuve étant navigable entre Ponthierville et Kindu, c'est à partir de cette localité riveraine qu'une nouvelle voie a été construite sur une distance de 360 kilomètres, avec embranchement vers Nyangwé.

La ligne entre Mukama et Dolo passe par les mines de Ruwe, Kambove, Étoile-du-Congo et est appelée à desservir les districts stannifères du bassin du Nsilo et les districts cuprifères du Katanga. Quand elle sera construite entièrement, elle mesurera environ 775 kilomètres.

Enfin une Compagnie de chemin de fer du Bas-Congo au Katanga a été créée en 1907. Les études n'avaient pas encore été entamées en 1909.

Le service de portage à dos d'homme, que le gouvernement s'est efforcé d'établir dans la plus grande partie de la colonie, n'existe plus que sur trois grandes voies : de Buta au Nil, de Kasongo au Tanganika et de Pavia (Kassaï) au Lualaba. Sur certains tronçons existent déjà des services réguliers de transports, assurés par des ânes de bât et des chariots légers traînés

LA VOIE FERRÉE AU KILOMÈTRE 8 (GRANDS LACS).

UN NOUVEAU VILLAGE : COQUILHATVILLE EN 1903.

par des bœufs. Ailleurs des camions-automobiles sont déjà en service. On travaille, sur d'autres points, à la construction de routes carrossables permettant d'établir le service par automobiles, par chariots ou par ânes. Là où les voies de portage ne permettent pas encore cette transformation radicale, on a établi des gîtes d'étapes, et la construction d'un chenal et d'une digue facilite, entre Kasongo et le Tanganika, la traversée du grand marais de Niembo.

Le service des postes, organisé depuis 1885, se développe et s'améliore chaque année par la création de nouveaux bureaux. La construction d'un réseau télégraphique et téléphonique a été commencée en 1894 et se poursuit méthodiquement depuis. Un câble fluvial immergé dans le Stanley-Pool réunit le réseau de la colonie à la ligne télégraphique du Congo français, de Brazzaville à Libreville.

L'amélioration et la création de voies de communication, les progrès de l'action civilisatrice, la multiplication des postes, tout a contribué à la rapide extension commerciale de la colonie. Le Congo, qui exportait en 1887 pour 1 980 000 francs de marchandises et qui en 1893 (année de la première statistique des importations) importait et consommait pour 9 175 000 francs, avait atteint en 1907 les chiffres suivants : importations : 33 437 096 francs; exportations : 77 540 251 francs, soit, pour le commerce général, un total de 110 977 437 francs. Le commerce spécial se chiffrait par 25 181 806 francs d'importations et 58 894 778 francs d'exportations. Total : 84 066 584 francs.

Un vaste plan de réformes, appliqué depuis le 1er juillet 1910, et qui établit notamment l'impôt en argent dans la colonie ainsi que la liberté du commerce en trois étapes, abandonne à l'initiative privée, à partir de juillet 1912, tout le territoire congolais, sauf cinq réserves domaniales de 600 000 hectares.

Tandis que grâce à ces progrès économiques s'améliore la vie matérielle des indigènes, et que la santé publique bénéficie de l'installation d'infirmeries, de pharmacies, d'hôpitaux, d'instituts vaccinogènes, etc., l'éducation professionnelle du noir est facilitée par la création d'écoles de tailleurs, de charpentiers, de menuisiers, de carriers, de briquetiers, de brosserie, de décorticage, etc. Il y a même à Mpala une école d'imprimerie. Les écoles proprement dites sont aux mains des missionnaires catholiques et protestants, à qui l'on doit du reste nombre d'autres établissements spéciaux : orphelinats, fermes, hôpitaux, etc. Leur action bienfaisante s'est fait sentir dès les premières années de l'occupation. Ce furent d'abord les missions protestantes qui s'établirent sur le territoire. En 1877, la Baptist Missionary Society créait un poste dans le Bas-Congo, bientôt imitée par la Livingstone Inland Mission. La London Missionary Society créa au Tanganika deux postes, transférés plus tard en territoire anglais. Puis vint l'American Baptist Union, la Bololo, l'International Mission Alliance, etc.

D'après une statistique récente, il y a au Congo environ 250 missionnaires protestants, 300 évangélistes et près de 400 catéchistes indigènes. On compte une quarantaine de stations principales et 200 postes de missions.

Les premières missions catholiques fondées au Congo sont celles des Pères Blancs, du cardinal Lavigerie et des Pères du Saint-Esprit. Ces dernières ont émigré en territoire français.

La colonie se divise actuellement en neuf vicariats, préfectures ou missions : le vicariat apostolique du Congo belge (poste principal : Léopoldville), confié à la congrégation de Scheut et érigé par bref du 11 mai 1888; la préfecture apostolique du Haut-Kasaï, de la même congrégation (poste principal Luluabourg), fondée en 1893; le vicariat apostolique du Haut-Congo, occupé par les Pères Blancs (Baudoinville), fondé en 1878; la préfecture apostolique de Kwango, administrée par les Jésuites (Bergeyck-Saint-Ignace, Kisantu), fondée en 1893; la mission des Trappistes

L'UELLÉ.

LE LUALABA AU POINT DE PASSAGE COMMANDÉ PAR LE CHEF KAMEUBU.

de Westmalle (Bamania), fondée en 1893; le vicariat apostolique des Falls, de la congrégation des Prêtres du Sacré-Cœur (Saint-Gabriel des Falls), fondé en 1897; la préfecture apostolique de l'Uellé (Tongerloo-Saint-Norbert à Ibembo), dirigée par des Prémontrés et fondée en 1898; la mission des Pères Rédemptoristes (Matadi), fondée en 1891, et la mission des Pères du Saint-Esprit (Kindu), fondée en 1907.

Plusieurs congrégations religieuses se sont établies au Congo : les Sœurs de charité de Gand, auxiliaires des Missions de Scheut et des Rédemptoristes; les Sœurs de Notre-Dame, auxiliaires de la Mission du Kwango; les Trappistines, dans la région de Ruki; les Sœurs franciscaines, à Boma, Nouvelle-Anvers et Stanleyville; les Sœurs de Notre-Dame d'Afrique, dans le vicariat du Haut-Congo; les Sœurs du Saint-Cœur de Marie, dans la préfecture de l'Uellé.

Voici le détail des œuvres auxquelles se consacrent ces missionnaires catholiques, dont le nombre atteignait 393 en 1909 :

Poste fixe de mission, 61; postes de passage, 40; — fermes-chapelles ayant chacune en moyenne 2000 francs, gérées par des catéchistes noirs qui enseignent en même temps les éléments de la lecture, de l'écriture et de l'arithmétique, sous le contrôle d'un missionnaire, dont les visites se font à intervalles réguliers, 834; — églises et chapelles, 143, indépendamment de l'oratoire que comporte toute ferme-chapelle; — écoles moyennes, 3, y compris le grand et le petit séminaire des Pères Blancs; — écoles primaires, 112; — écoles élémentaires : une dans tout centre où il y a un catéchiste; — orphelinats, 21; — ateliers, 22; — hôpitaux et hospices, 51, outre les dispensaires attachés à tout établissement de mission; — villages chrétiens, 96; — chrétiens baptisés, 42 171; — catéchumènes, 70 278.

Il est à remarquer que c'est surtout dans les missions catholiques que s'affirme ce souci de faire de l'indigène non seulement un chrétien, mais encore un travailleur, — les missions protestantes se cantonnant plus strictement dans leur rôle évangélique. L'initiative des religieux et religieuses a pour effet de créer ainsi des milliers d'apprentis familiarisés de bonne heure avec les ressources de l'outillage européen et aptes à participer ainsi utilement aux progrès de la civilisation et à l'implantation de nombreux métiers et industries précieux pour toute colonie.

La création de dispensaires et d'hôpitaux facilite également, dans la mesure où le permet l'état actuel de la science, la lutte entreprise depuis quelques années contre la terrible maladie du sommeil, dont les ravages dépeuplent des régions entières. Ce fléau, propagé par les trypanosomes, est combattu par l'atoxyl et l'émétique, sans que jusqu'ici les expériences et les observations médicales aient permis de conclure définitivement au sujet de ces remèdes. C'est un des plus angoissants problèmes que l'Afrique équatoriale ait posés à la science; aussi faut-il ardemment espérer que les travaux des bactériologistes finiront par trouver un traitement efficace à cette épidémie, qui frappe aussi bien le blanc que l'indigène et entrave à la fois l'éducation morale, intellectuelle et économique du noir, et la mise en valeur de la colonie.

Celle-ci, grâce à ses richesses naturelles, offre un grand champ d'exploitation à l'activité commerciale et industrielle. Sa vaste étendue, les travaux publics qu'il s'agit d'y exécuter rendront cette exploitation difficile et peut-être onéreuse pendant quelque temps encore. Mais l'avenir semble gros de promesses, et la tâche accomplie, au cœur de l'Afrique centrale, depuis 1878, permet d'espérer beaucoup de cet empire édifié en moins d'un quart de siècle, grâce à la tenace persévérance et la grandeur de vues de son royal promoteur Léopold II, et à la prospérité duquel le roi Albert s'intéresse d'autant plus qu'il a pu en admirer la beauté et en comprendre l'importance économique lors du voyage qu'il fit, en 1909, de Capetown à Boma.

Quand on examine sans parti pris de dénigrement ou sans enthousiasme systématique l'œuvre accomplie par Léopold II et par les Belges au Congo, on reste confondu de la hardiesse de l'entreprise et de la façon dont elle fut menée à bien.

Certes, dans la conquête, l'organisation, la mise en valeur de ces vastes territoires vierges, on a vu se commettre tous les abus que provoquent presque fatalement le contact de la civilisation et de la barbarie. Le prétexte humanitaire et civilisateur qui avait permis l'organisation de l'Association internationale africaine fut bien vite oublié pour faire place à une conception presque exclusivement commerciale et financière; en vieillissant, le roi Léopold II pencha de plus en plus vers un absolutisme en contradiction avec les idées modernes, sur le gouvernement des peuples et même des colonies. — Il est certain qu'il en vint vers la fin de sa vie à considérer son État africain comme une véritable propriété, — mais cette conception même, avec tous les inconvénients qu'elle comporte, est peut-être ce qui a permis une organisation si prompte d'un des plus grands domaines coloniaux du monde. La Belgique, héritière de Léopold II, peut d'autant mieux s'appliquer à redresser les abus du régime léopoldien que, grâce à lui, elle dispose aujourd'hui d'une colonie pleine de ressources.

JEUNES BŒUFS ATTELÉS, A BOMOKANDI.

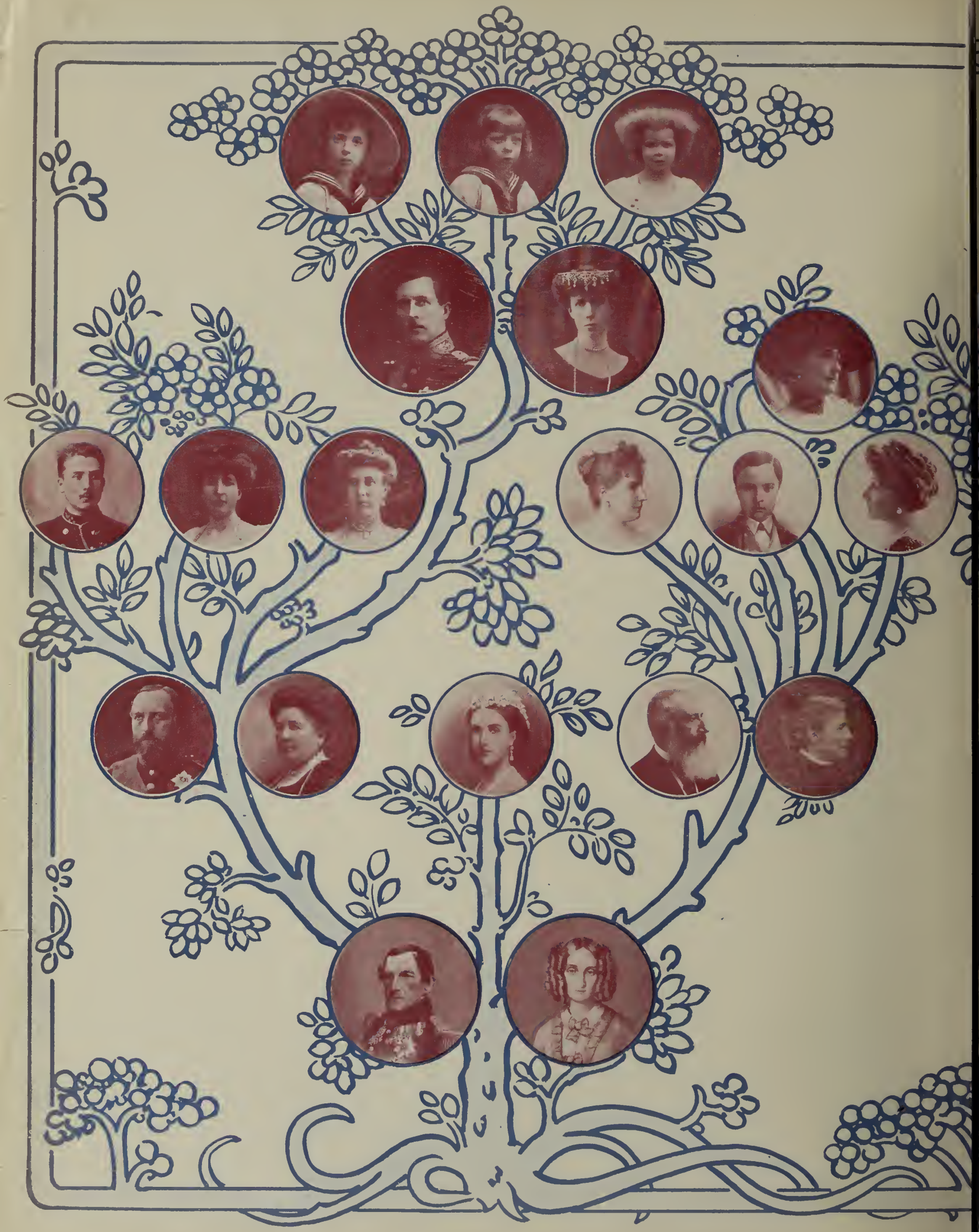

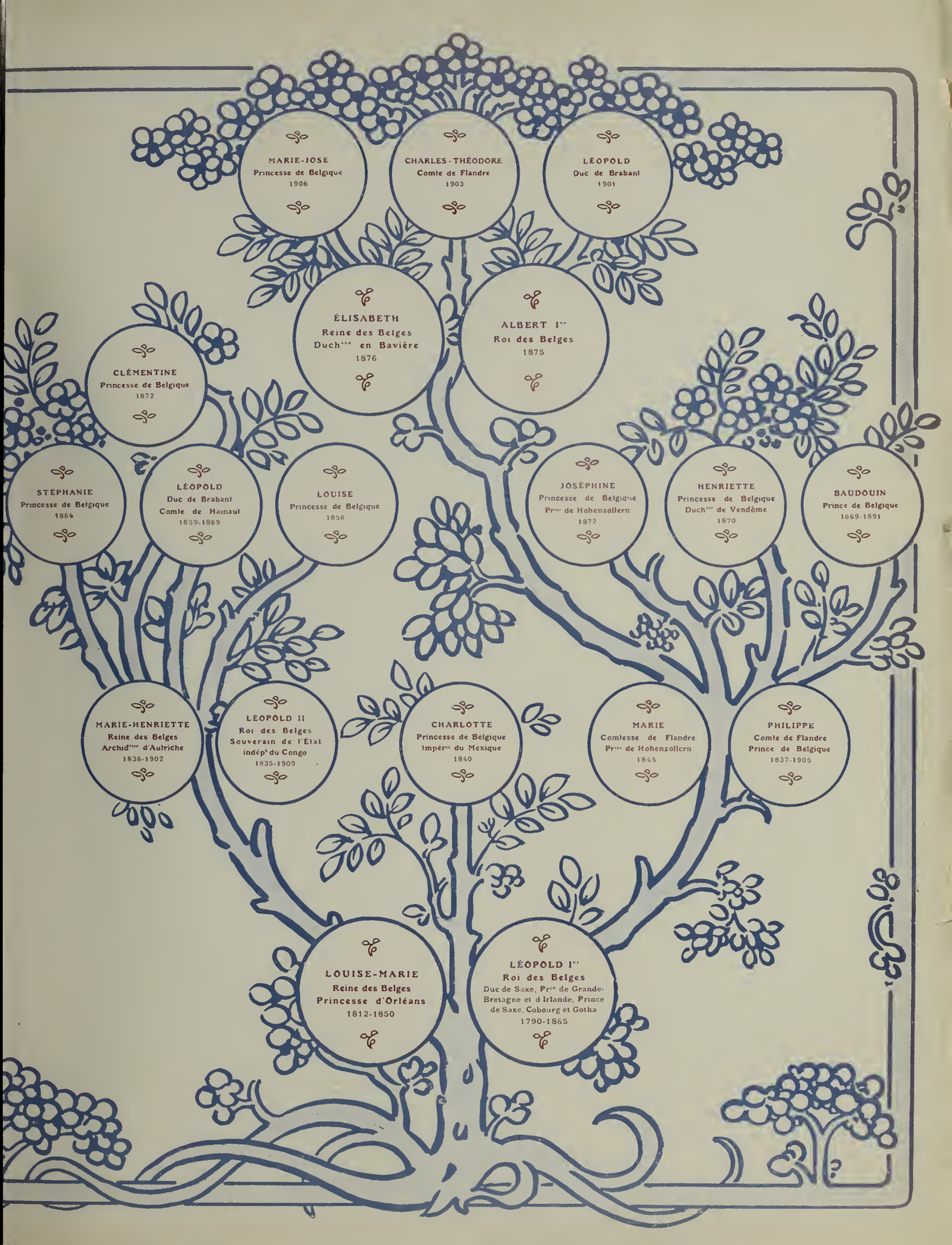
MARIE-JOSE
Princesse de Belgique
1906
CHARLES-THÉODORE
Comte de Flandre
1903
LÉOPOLD
Duc de Brabant
1901
ÉLISABETH
Reine des Belges
Duch^sse en Bavière
1876
ALBERT Ier
Roi des Belges
1875
CLÉMENTINE
Princesse de Belgique
1872
STÉPHANIE
Princesse de Belgique
1864
LÉOPOLD
Duc de Brabant
Comte de Hainaut
1859-1869
LOUISE
Princesse de Belgique
1858
JOSÉPHINE
Princesse de Belgique
Pr^sse de Hohenzollern
1872
HENRIETTE
Princesse de Belgique
Duch^sse de Vendôme
1870
BAUDOUIN
Prince de Belgique
1669-1891
MARIE-HENRIETTE
Reine des Belges
Archid^sse d'Autriche
1836-1902
LÉOPOLD II
Roi des Belges
Souverain de l'État
indép^t du Congo
1835-1909
CHARLOTTE
Princesse de Belgique
Impér^ce du Mexique
1840
MARIE
Comtesse de Flandre
Pr^sse de Hohenzollern
1845
PHILIPPE
Comte de Flandre
Prince de Belgique
1837-1905
LOUISE-MARIE
Reine des Belges
Princesse d'Orléans
1812-1850
LÉOPOLD Ier
Roi des Belges
Duc de Saxe, Pr^ce de Grande-Bretagne et d'Irlande, Prince de Saxe, Cobourg et Gotha
1790-1865

Phot. Puttemans.

RUINES DU CHATEAU DE BOURSCHEID.

LE GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Le Luxembourg à vol d'oiseau. — Une survivance de l'ancienne Lotharingie. — Le sol et le sous-sol. — L'histoire du Luxembourg. — Les institutions politiques. — La vie économique. — La ville de Luxembourg. — Le Luxembourg industriel et le Gutland. — La vallée de la Moselle : Remich, Grevenmacher, Wasserbilich. — Echternach et la Sure inférieure. — L'Eisling, la Petite Suisse luxembourgeoise. — Diekirch. — Un pays féodal : Vianden et la vallée de l'Our. — La Sure supérieure. — Esch. — Bourscheid. — Wiltz. — Clairraux.

Depuis l'époque lointaine où César vainquit Arioviste et le rejeta par delà le Rhin, il y a toujours eu, dans les districts qui avoisinent ce fleuve, un va-et-vient, un flux et un reflux de la civilisation germanique et de la civilisation latine : deux races, deux cultures, deux langues se heurtent sans cesse le long de cette ligne frontière qui va du massif des Alpes aux sables de Hollande, et les provinces qui s'échelonnent tout le long de cette limite plus ou moins incertaine présentent à divers degrés un même caractère : terres d'échange et de combat, elles portent l'empreinte des deux adversaires qui s'y sont rencontrés tant de fois. A force de s'y combattre, Germains et Gaulois ont fini par s'y mêler et par former des petits peuples intermédiaires plus ou moins influencés selon les époques par la France et par l'Allemagne, mais participant des deux civilisations et des deux races, et trouvant dans cet équilibre une manière d'originalité et d'autonomie. Nous avons déterminé ces caractères en ce qui concerne la Belgique : nous les retrouverons dans le Grand-Duché de Luxembourg. Peut-être même y sont-ils plus nets, parce qu'en Belgique l'élément germanique — les Flamands — n'est qu'un rameau détaché depuis très longtemps du vieux tronc teutonique et qui a une vie propre, tandis que dans le Grand-Duché la population, au premier abord, semble tenir de beaucoup plus près, par ses mœurs et sa langue, à l'Allemagne, à qui l'unit de plus un lien économique puissant.

Mais ce n'est là qu'un premier aspect. A mieux examiner, on verra que le Grand-Duché de Luxembourg possède une personnalité distincte. Son histoire le rattache à la Belgique, sa culture intellectuelle le rattache à la France au moins autant qu'à l'Allemagne, et parmi ses habitants l'ethnographe trouverait pour le moins autant de Celtes que de Germains. Aussi bien les Luxembourgeois, longtemps ballottés au gré des diplomates entre les puissants voisins qui les entourent, ont-ils fini par s'en tenir au solide patriotisme local des petits peuples. De tous les territoires de l'ancienne Lotharingie, l'État intermédiaire que la sagesse des Carolingiens avait institué entre la Gaule et la Germanie, le Luxembourg est peut-être celui qui est demeuré le plus lotharingien. Sur ce petit territoire se concentrent les aspects des deux districts qui formaient le centre de ce royaume disparu, l'âpre et agreste Ardenne et la noble plaine lorraine.

Le sol et le sous-sol. — Le Grand-Duché de Luxembourg, en effet, comprend deux régions bien distinctes : la région méridionale ou lorraine est appelée Gutland, ou Bon Pays; la partie septentrionale, qui réunit le massif occidental de l'Ardenne à l'Eiffel rhénan, se nomme l'Eisling ou Oesling. Les deux régions contrastent par la formation géologique, par l'aspect des paysages, et même dans une certaine mesure par les mœurs des habi-

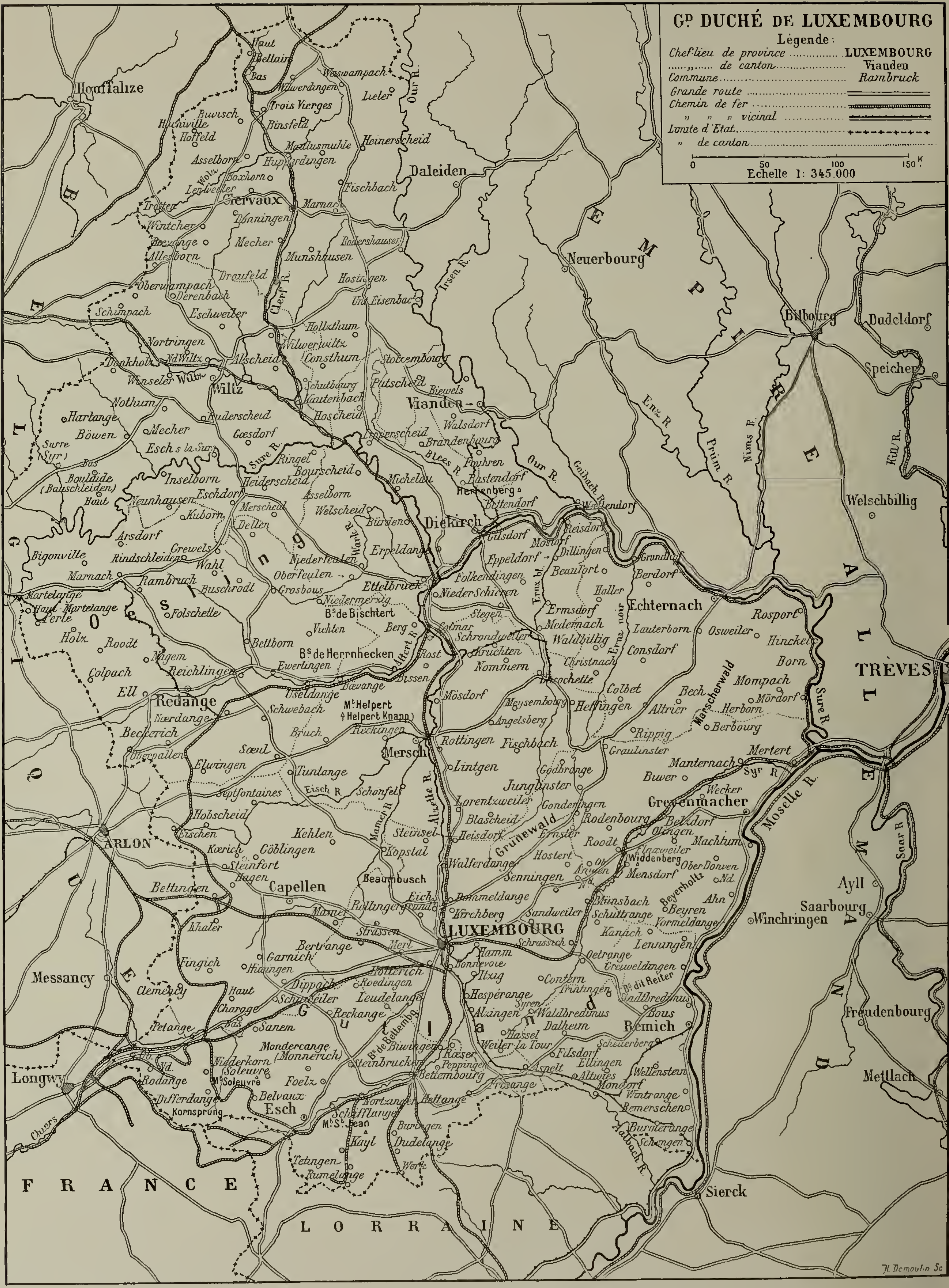

CARTE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

tants. Les plateaux et les collines du Nord, profondément entamés par les ruisseaux et les rivières, appartiennent aux formations paléozoïques. La roche dévonienne y perce en plusieurs endroits une couche extrêmement mince de terre végétale, tandis que le Bon Pays comprend des argiles, des graviers de transport ainsi que des alluvions modernes recouvrant toute la série des roches qui se succèdent du grès bigarré aux terrains oolithiques. Les gisements houillers qui ont si puissamment enrichi les régions voisines de la Belgique et de la Prusse Rhénane n'existent pas dans le Luxembourg, et le puits artésien de Mondorf, qui va chercher l'eau saline dans les roches triasiques, a pénétré jusqu'à 730 mètres de profondeur sans que la sonde ait trouvé trace de couches carbonifères. En revanche, le Sud-Ouest du Grand-Duché abonde en minerai de fer; les gisements des cantons d'Esch-sur-l'Alzette et de Capellen s'étendent sur une surface d'environ 4000 hectares; et si les mines de cuivre de Stolzembourg ont été abandonnées, on exploite encore le plomb à Oberwanpach et l'antimoine à Goesdorf.

Phot. Kutter.

LA PETITE SUISSE LUXEMBOURGEOISE : ROUTE DE BERDORF.

Le Grand-Duché de Luxembourg appartient presque en entier au bassin de la Moselle. Une seule partie du territoire se trouve sur un autre versant, celle qui s'incline au sud-ouest vers la Chiers et par cette rivière vers la Meuse française. La Moselle elle-même sert de limite au pays luxembourgeois entre Remerschen et Wasserbilig. C'est, avec les cantons du Sud-Ouest, la partie la plus fertile du Grand-Duché. Les coteaux de la rivière sont couverts de vignobles; ils s'étagent en pente douce et forment de nobles et larges paysages d'un aspect tout lorrain. L'Eisling, au contraire, est un âpre pays de bois et de rochers. La Sure, qui le traverse, et tous les affluents de la Sure : la Wiltz, la Blees, l'Our, l'Alzette, l'Ernz blanche et l'Ernz noire coulent dans des gorges rocheuses, resserrées et sauvages, et forment toute une série de paysages romantiques qui amusent l'imagination des touristes. La culture y est difficile et le paysan pauvre. Le climat y est assez rude ; l'écart moyen que l'on observe entre le mois le plus froid et le mois le plus chaud de l'année dépasse de quatre degrés l'écart que l'on observe à Bruxelles, et l'hiver dans les villages perdus des hauts plateaux est souvent extrêmement rigoureux. D'autre part, le ciel qui éclaire le bassin de la Sure est plus lumineux que celui de la Belgique; il laisse mieux passer la chaleur pendant les jours d'été.

La différence entre le climat de l'Eisling et celui du Gutland semble peu sensible, mesurée par les instruments de physique; mais de versant à versant l'aspect de la nature n'en change pas moins du tout au tout. Le Bon Pays en beaucoup d'endroits est couvert d'arbres fruitiers et de vignobles; certains de ses crus, notamment celui de Wormeldange, sur la rive gauche de la Moselle, sont classés parmi les bons vins d'Europe, et ses fruits excellents sont exportés en grand nombre.

Phot. de M. A. Pinchaud.

L'EISLING : ENVIRONS DE DIEKIRCH.

Le Luxembourg est donc un pays essentiellement agricole; l'industrie y est de création récente; elle n'a envahi qu'une partie du pays et n'a pu encore en modifier profondément les mœurs. Les villes sont peu nombreuses, et même les plus importantes, — à l'exception de la capitale, — ne sont que de gros bourgs se développant en longues rues dans les étroites gorges que parcourent les rivières. Aussi le Luxembourg a-t-il gardé très longtemps un aspect essentiellement féodal.

Le caractère militaire de la féodalité a généralement frappé uniquement les historiens qui n'ont vu dans le seigneur que le défenseur, le chef de guerre, bien vite transformé en « exploiteur », en parasite social. En réalité ce fut avant tout, jusqu'à l'époque de la décadence du régime, le chef de l'atelier agricole, le patron, le soutien économique, et dans le pays où il garda ce caractère il s'est conservé beaucoup plus longtemps que partout ailleurs. Tel est le Luxembourg. La plupart des vieilles familles nobles qui ont construit les manoirs, aujourd'hui ruinés, qui hérissent les rochers du pays, se sont éteintes d'autant plus vite que la noblesse luxembourgeoise, généralement pauvre, a fourni à toutes les armées de l'Europe, depuis le moyen âge jusqu'au seuil de la période contemporaine, d'innombrables soldats de fortune; mais elles ont été remplacées, pour ainsi dire automatiquement, par des familles de roturiers opulents dont les chefs, laboureurs, vignerons, pépiniéristes, ont rempli le même rôle de chef de l'exploitation agricole. Les industriels eux-mêmes ont, somme toute, le même caractère, et leur patronat a quelque chose de patriarcal et de féodal qui est vraiment particulier au pays.

L'histoire du Luxembourg. — Si l'on examine la situation du Luxembourg sur une carte de l'Europe, si l'on se rend compte de sa position centrale aux confins de deux races et de deux civilisations entre ces deux vallées qui tant de fois servirent de routes aux armées, la Meuse et la Moselle, on s'étonne qu'il n'ait pas été plus profondément mêlé aux affaires européennes, qu'il n'ait pas

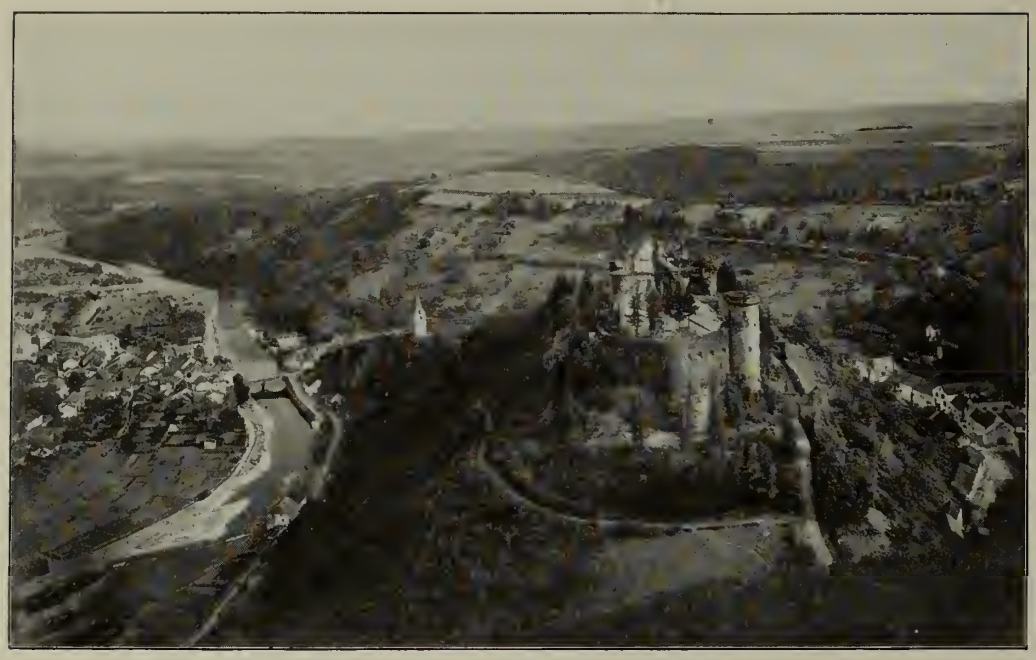

VIANDEN : LA VILLE, L'OUR ET LE CHATEAU.

fondateur de l'illustre maison de Luxembourg qui, par le mariage d'Ermesinde (1196-1247) et de Walram, marquis d'Arlon, se confondit avec la maison de Limbourg. On sait quelle fut sa haute fortune; que plusieurs de ses membres furent élevés à l'Empire et qu'elle acquit, par mariage, le royaume de Bohême. Grands batailleurs, bons chevaliers, ces princes luxembourgeois firent la guerre dans toute l'Europe et rompirent des lances jusqu'en Terre sainte. Un d'eux, Jean IV, dit Jean l'Aveugle, véritable type du chevalier de cette époque, s'en vint mourir à Crécy, où il combattait pour son allié le roi de France. Au milieu de tant d'aventures, les princes de la maison de Luxembourg devaient naturellement négliger quelque peu leur pays d'origine. Ils le considérèrent toujours comme un élément assez secondaire de leur politique européenne et ils finirent par le donner en gage pour payer leurs dettes. Leur race s'éteignit en la personne d'Élisabeth de Gœrlitz, qui épousa Antoine de Bourgogne, duc de Brabant, et finit par céder ses États à Philippe le Bon. A partir de ce moment jusqu'en 1831, le Luxembourg suivit les destinées des Pays-Bas dans lesquels il était incorporé.

Au XVIIe siècle il n'eut pas tout à fait autant à souffrir que la Belgique des marches et des contremarches des armées, des garnisons et des pillages, de l'allié comme de l'ennemi, mais il subit le contre-coup des désastres de la guerre de Trente ans. L'archevêque de Trèves, allié de la France, ayant été enlevé par les Impériaux et conduit en prison à Luxembourg, c'est d'abord vers cette place que se dirigèrent les armées françaises. Picolomini se porta au secours de la ville, mais ses troupes se comportèrent comme en pays ennemi : Wasserbillig et Grevenmacher furent pillés, Wormeldange et Remich incendiés, et les mercenaires impériaux, repoussés par les Français, ayant hiverné dans le pays, y laissèrent les plus mauvais souvenirs.

Le traité de Westphalie enleva au Luxembourg : Thionville, Montmédy, Damvillers, Ivoix et Marville.

Ce fut là le plus grand dommage que le Luxembourg subit durant les guerres si meurtrières du XVIIe siècle, car ce sont les

été saccagé, pillé, disputé comme la Belgique, et qu'au travers de tant d'événements il ait gardé sa vie originale, son existence individuelle. A le parcourir, on se l'explique. Ces districts montagneux et sauvages sont très voisins des grand'routes périlleuses où passèrent les bandes de Charles-Quint et de Henri II, les armées de Louis XIV, des alliés, de la Révolution et de l'Empire, mais ils restent à l'écart de ces routes, et Luxembourg seul, à cause de sa formidable position stratégique, fut disputé avec acharnement dans la phase guerrière de l'histoire européenne.

Avant l'arrivée de César en Gaule, le Luxembourg — y compris le Luxembourg belge et une partie considérable de la Lorraine et de la Prusse Rhénane — était occupé par la puissante nation gauloise des Trévires qui fit au conquérant romain une énergique résistance. C'est sur son territoire qu'Auguste fonda l'importante colonie d'*Augusta Trevirorum* (Trèves), dont les bains, les palais et les savantes murailles remplacèrent les cabanes et les palissades de l'antique capitale de la nation vaincue, et qui fut, à partir de Constantin, le siège de la préfecture des Gaules.

Plusieurs grandes routes militaires y aboutissaient; la plus longue traversait le Grand-Duché de Luxembourg, où se trouvait établi un camp retranché très grand, dont on a retrouvé la trace à Dalheim, près de Remich. Si la partie septentrionale du pays, le montagneux et sauvage Eisling, demeura toujours assez inculte, la vallée de la Moselle et le Gutland tout entier furent parsemés d'opulentes villas, centres de domaines bien cultivés et peuplés de nombreux colons. On a retrouvé les restes de l'une d'elles dans le petit village allemand de Nennig, qui se trouve en face de Remich, au delà de la Moselle (en Prusse), et où l'on admire encore une des plus belles mosaïques romaines qui nous aient été conservées. Ce sont également les Romains, du reste, qui choisirent le rocher du Bock, au confluent de l'Alzette et de la Petrusse, pour y bâtir la forteresse qui est devenue Luxembourg. L'origine de la capitale du Grand-Duché remonte à l'empereur Gallien.

Après les invasions germaniques, le Luxembourg, comme tous les territoires de la rive gauche du Rhin, fut englobé dans l'empire franc : il fit partie du royaume d'Austrasie.

A l'époque féodale, son histoire se mêle à celle du Luxembourg belge. On a vu, dans un précédent chapitre de cet ouvrage, comment Sigefroy, comte d'Ardenne, fut le

Phot. Kutter.

ECHTERNACH : LA PLACE DU MARCHÉ ET LE DINGSTUHL.

Phot. Keller.

LUXEMBOURG : LE FAUBOURG DU GRUNDT ET LA VILLE HAUTE.

chambres de réunion qui donnèrent Luxembourg à Louis XIV, et la ville n'eut qu'à se louer des travaux que Vauban y exécuta.

Durant les guerres du XVIIIe siècle, ce fut le Luxembourg qui de tous les Pays-Bas souffrit le moins, et les armées de la Révolution et de l'Empire ne traversèrent guère ce pays écarté, qui, après la prise de la cidatelle de Luxembourg, fut annexé à la République malgré la résistance, d'ailleurs promptement vaincue, des paysans du Nord-Est (*Klöppelkrieg*).

Lors de la Révolution de 1830, les Belges en se séparant de la Hollande avaient bien compté que le Luxembourg tout entier serait annexé au jeune royaume qu'ils venaient de fonder. Mais la diplomatie européenne en décida autrement : les Belges durent céder et le traité des vingt-quatre articles (15 octobre 1831) partagea le territoire luxembourgeois en deux, en donnant la moitié occidentale à la Belgique, et formant du reste un grand-duché dont le roi de Hollande fut le souverain et qui demeurait rattaché à la Confédération germanique. Le roi Guillaume Ier ne consentit à reconnaître cet état de choses qu'en 1839, et c'est son fils Guillaume II qui régla définitivement la situation du Luxembourg en lui donnant une constitution.

Le sort de ce pays semblait donc enfin décidé, quand les intrigues diplomatiques qui précédèrent la guerre franco-allemande faillirent lui donner une destinée différente et l'incorporer à la France.

Au lendemain de Sadowa, Napoléon III, à qui l'opposition en France et l'opinion publique tout entière avaient vivement reproché de n'avoir rien fait pour empêcher l'agrandissement de la Prusse, eut l'idée d'offrir à la nation une compensation, avec l'appui même de Bismarck. Il fit proposer à celui-ci deux conventions, dont le texte fut trouvé, en 1870, parmi les papiers de Rouher, au château de Cercey, et publié par les soins du gouvernement prussien. L'une, publique, devait donner à la France le droit d'occuper, à la place de Sarrebruck et Landau, Luxembourg, au moins; l'autre, très secrète, lui permettait de faire entrer ses troupes en Belgique avec l'espoir d'être soutenu par la Prusse dans cette conquête d'un pays de langue française. Bismarck eut l'habileté de tergiverser et, par manière de réponse, finit par marier la parente du roi de Prusse, la princesse Marie de Hohenzollern-Sigmaringen, au comte de Flandre, l'héritier présomptif du royaume de Belgique. C'est alors que Napoléon III se rabattit sur le Luxembourg. Quand l'Allemagne du Nord était devenue prussienne, le roi de Hollande et son ministre luxembourgeois, M. de Tornaco, avaient essayé en vain d'échapper à l'incorporation, et c'est après leur échec qu'ils eurent même l'idée de se tourner vers la France et d'offrir le Luxembourg à celle-ci contre une indemnité, à condition que l'empereur obtînt de la Prusse sa renonciation formelle aux droits de l'Allemagne sur le Limbourg. L'affaire semblait faite, quand les Hollandais demandèrent le consentement de la Prusse, sa garantie contre les revendications et les colères possibles des patriotes allemands, des pangermanistes de l'époque, pour qui le Luxembourg était, à n'en pas douter, un territoire germanique, quelque envie qu'eussent les Luxembourgeois de se donner à la France. Bismarck a dit et répété que ni lui ni son roi n'eussent soutenu les patriotes belliqueux, si l'affaire alors se fût réglée vite et sans intervention officielle de la Prusse. Mais il ne voulait à aucun prix donner son assentiment à un acte qui pouvait être regardé en Allemagne comme une trahison. Les lenteurs, l'obstination du roi de Hollande à réclamer le consentement formel de la Prusse, eurent le résultat attendu. Le parti national allemand s'agita, le leader des libéraux patriotes,

Phot. Puttemans.

LE MULLERTHAL : LE MOULIN DES OISEAUX.

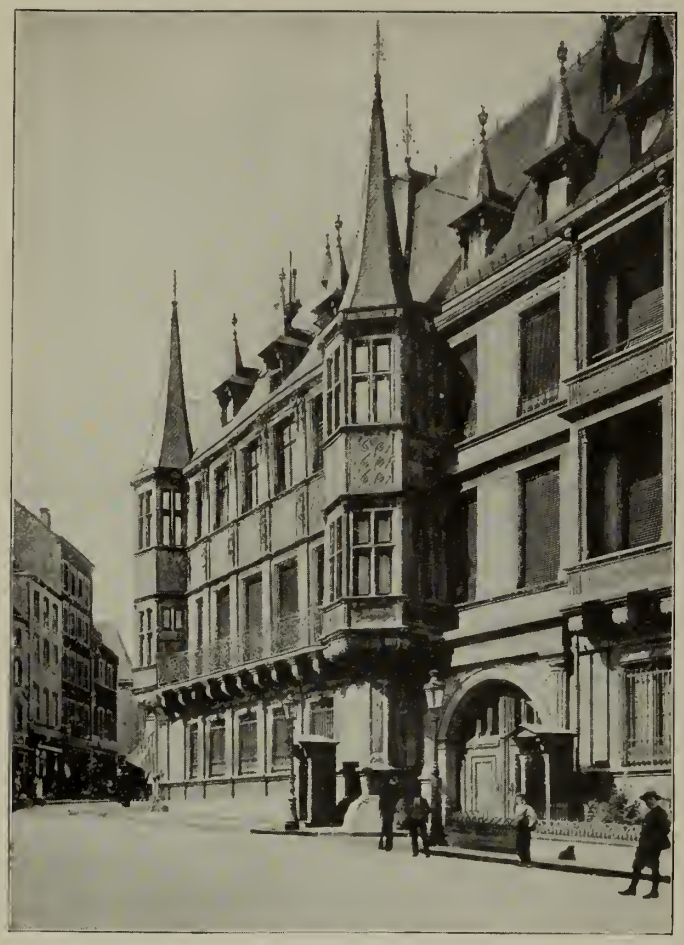

LUXEMBOURG : PALAIS GRAND-DUCAL.

Bennigsen, fit une interpellation au Reichstag et les pourparlers furent brutalement rompus à l'intervention directe de la diplomatie prussienne. Cet incident n'a pas laissé de traces, mais il était curieux à rappeler parce qu'il montre que, malgré la langue qu'ils parlent, les Luxembourgeois ont toujours regardé avec plus de sympathie du côté de la France que du côté de l'Allemagne.

Guillaume II eut pour successeur son fils aîné, le prince Alexandre, qui monta sur le trône sous le nom de Guillaume III. Dès l'année qui suivit son avènement (1850), le nouveau roi nomma son plus jeune frère, le prince Henri, son représentant dans le Grand-Duché de Luxembourg. Ce fut un excellent choix. Le prince Henri prit son rôle fort au sérieux et exerça une action directe et bienfaisante sur l'administration, sur la vie économique et sur la vie intellectuelle du pays. Aussi jouit-il, sa vie durant, d'une popularité extraordinaire et les manuels scolaires peuvent à bon droit l'appeler Henri le Bon; les souvenirs populaires ratifient ce titre.

C'est sous le règne de Guillaume III que, la neutralité du Luxembourg ayant été proclamée par le congrès de Londres (1867), la ville de Luxembourg fut démantelée; sa fameuse citadelle, évacuée par les troupes prussiennes qui y tenaient garnison depuis 1815, fut démolie.

Comme Guillaume III était le dernier rejeton mâle de la maison d'Orange-Nassau, la couronne grand-ducale, qui alors n'était pas transmissible aux filles, passa à son neveu, Adolphe, duc de Nassau, lequel ne régna que dix ans. A la mort de ce prince, en 1905, le trône revint à son fils, Guillaume de Luxembourg. Celui-ci, n'ayant que des filles et se trouvant le dernier agnat de la dynastie de Nassau, régla la succession conformément aux statuts de sa maison. D'après ces dispositions, auxquelles la chambre luxembourgeoise donna force de loi le 5 juillet 1907, la princesse Marie-Adélaïde est l'héritière présomptive du Luxembourg.

Les institutions politiques. — Les institutions assez libérales de ce pays sont l'œuvre des princes amenés par les circonstances extérieures à mettre la constitution de leur Grand-Duché en harmonie avec celle de leurs autres États et avec celle des pays voisins. La loi fondamentale du Luxembourg, promulguée en 1842 et modifiée dans un sens conservateur en 1848, ressemble donc beaucoup à la constitution belge et à la constitution hollandaise.

C'est une monarchie constitutionnelle représentative. La couronne est héréditaire dans la maison de Nassau, selon le Pacte de famille du 30 juin 1783, le traité de Vienne du 9 juin 1815, et le traité de Londres du 11 mai 1867. Le grand-duc exerce la puissance souveraine conformément à la constitution et aux lois du pays. Il dispose seul du pouvoir exécutif, mais il est assisté dans ses fonctions par un conseil de gouvernement qui se compose d'un président ou ministre d'État et de trois membres ayant le titre de directeurs généraux. Quatre conseillers de gouvernement leur sont adjoints. Nommés par le souverain et choisis par lui dans le sein ou en dehors de la chambre, les membres du gouvernement sont responsables et doivent contresigner tous les actes du grand-duc. Celui-ci partage le pouvoir législatif avec la chambre des députés, nommée pour six ans au suffrage restreint (pour être électeur, il faut être âgé de vingt-cinq ans accomplis, et payer la somme de 10 francs en contributions directes. Il y a un député par 5000 habitants. Aucun cens d'éligibilité). Un conseil d'État, composé de quinze membres, nommés par le grand-duc, participe dans une certaine mesure au pouvoir législatif et à l'administration. Il donne son avis sur les projets de lois, ainsi que sur les règlements d'administration qui lui sont soumis par le gouvernement. Il a le droit de refuser à une loi votée par la chambre la dispense du second vote. Enfin sept de ses membres, constitués en comité du contentieux, statuent souverainement sur tous les recours en matière contentieuse et administrative, ainsi que sur les demandes d'annulation pour excès de pouvoir.

Au point de vue administratif, le Grand-Duché est divisé en trois districts et en douze cantons : le district de Luxembourg, comprenant les cantons de Luxembourg, d'Esch-sur-l'Alzette, de Mersch et de Capellen ; le district de Diekirch, comprenant les cantons de Diekirch, de Redange, de Wiltz, de Clairvaux et de Vianden ; le district de Grevenmacher, comprenant les cantons de Grevenmacher, de Remich et d'Echternach.

Les institutions communales du Luxembourg sont exactement calquées sur celles de la Belgique : le bourgmestre est également choisi par le gouvernement, et quand celui-ci le prend en dehors du conseil communal, il n'a que voix consultative. Au point de vue judiciaire, le Grand-Duché de Luxembourg est divisé en deux arrondissements : celui de Luxembourg et celui de Diekirch, et en douze cantons de justice de paix. Dans chaque arrondissement se trouve un tribunal d'arrondissement ou de première instance. Il y a, de plus, à Luxembourg, une cour supérieure de justice qui comprend une cour d'appel et une cour de cassation. L'institution du jury n'existe pas dans le Grand-Duché de Luxembourg. La cour d'assises, tribunal temporaire statuant sur les affaires criminelles et les délits politiques, est composée de trois conseillers à la cour supérieure de justice et de trois juges du tribunal d'arrondissement. Le parquet a la même organisation qu'en France et en Belgique.

L'instruction publique est très bien organisée dans le Grand-Duché. Elle est obligatoire depuis 1881. Le pays possède 805 écoles primaires proprement dites, 704 écoles d'adultes, 25 écoles primaires supérieures, 2 écoles normales, un athénée (lycée) à Luxembourg comprenant des cours supérieurs de lettres et de sciences, un gymnase, une école industrielle et commerciale et une école de dessin; deux gymnases, un à Diekirch et un à Echternach. Il y a de plus de nombreuses écoles spéciales : un institut agricole à Ettelbruck, une école d'agriculture pratique à Givenich, une école d'artisans à Luxembourg, une école industrielle et commerciale à Esch-sur-l'Alzette. La surveillance de l'enseignement primaire est exercée par l'État, par la commune, et par l'évêque au point de vue religieux. Bien que tous les cultes soient exercés librement dans le Grand-Duché, la très grande majorité des habitants est, en effet, catholique; il n'y a que 2700 protestants et 1200 israélites pour 242000 catholiques.

Le Luxembourg ne connaît point de question religieuse : il ne connaît pas non plus de question militaire. La force armée du Grand-Duché, placé sous un commandement unique, est formée de deux compagnies : une compagnie de gendarmes et une compagnie de volontaires. La compagnie de gendarmes est formée de 135 hommes, y compris les sous-officiers. La compagnie de volontaires, cantonnée à Luxembourg, est forte de 140 à 170 sous-

Phot. de M. A. Pinchaud.

LUXEMBOURG : LE MARCHÉ.

officiers et soldats. Dans les cas exceptionnels « où l'ordre et la sécurité publiques seraient menacés », la force numérique de la compagnie de volontaires peut être portée temporairement à 250 hommes.

On voit que cet heureux pays ne songe pas à troubler la paix européenne.

La langue populaire du Grand-Duché est un patois allemand qui présente, du reste, presque autant de nuances qu'il y a de clochers. Mais le français est la langue officielle et administrative : les affiches, les avis sont généralement en français et en allemand. Presque tout le monde connaît les deux langues, mais le français demeure la langue préférée de la classe cultivée, qui continue à être orientée vers Paris, malgré le lien économique rattachant le Grand-Duché au Zollverein allemand. C'est à Paris que les jeunes Luxembourgeois des familles opulentes vont terminer leur éducation, et les journaux, les revues, les livres français, les idées françaises ont conservé dans le Grand-Duché une clientèle fidèle.

La vie économique dans le Grand-Duché de Luxembourg. — Le voyageur qui parcourt le Grand-Duché de Luxembourg et ne se contente pas de faire l'excursion classique de la « Petite Suisse luxembourgeoise », c'est-à-dire de visiter les vallées des deux Ernz, éprouve une impression de prospérité. Dans certains cantons, la terre est aride, le climat rude, la culture difficile. Mais les habitants des plus pauvres villages semblent avoir pris cette philosophie du montagnard, où l'on peut voir la suprême sagesse, qui se satisfait de peu et se fait une manière de bonheur en limitant ses besoins. Dans le Bon Pays, au contraire, les villages ont un air d'opulence; de grandes fermes bien bâties s'élèvent au milieu de terres bien cultivées, et la vallée de la Moselle donne une inoubliable impression d'idylle rustique et bourgeoise. C'est un de ces pays bénis où la nature fournit à l'homme le blé, le vin, les fruits en abondance et où l'homme se contente de se laisser vivre. L'industrie métallurgique, d'autre part, a pris, en vingt-cinq ans environ, une importance considérable. Les hauts fourneaux et les forges d'Esch-sur-l'Alzette, de Dudelange, de Dommeldange, de Differdange, de Rumelange, de Rodange et de Steinfort, sont d'admirables installations industrielles. Les établissements de Dudelange spécialement sont parmi les plus actifs et les plus puissants de l'Europe. D'après les dernières statistiques, l'industrie métallurgique du Luxembourg produisait annuellement environ 930000 tonnes de fonte et 300000 tonnes d'acier. Il y a également d'importantes tanneries à Wiltz, Clervaux, Ettelbruck, Echternach, Mersch, Larochette, Remich et Grevenmacher, et quelques fabriques de draps et de lainage, de faïence et de céramique. Toutes ces usines sont prospères et elles sont en train de constituer une puissante aristocratie industrielle qui est dès à présent la véritable classe dirigeante du pays, l'ancienne aristocratie nobiliaire ayant à peu près disparu. Par le fait, les plus grandes familles luxembourgeoises ont passé à l'étranger à l'époque où le pays était autrichien, espagnol ou français.

LA VILLE DE LUXEMBOURG

Le premier aspect. — Luxembourg est une des villes les plus pittoresques et les plus riantes de l'Europe. Elle a cessé de faire l'admiration de l'ingénieur militaire, mais elle fait encore l'étonnement de tous les voyageurs qui voient pour la première fois s'étaler devant leurs yeux, au sortir de la gare, ses terrasses, ses glacis et ses viaducs. Luxembourg est une ville de plaisance bâtie sur les ruines d'une forteresse. La ville de plaisance sourit de tous ses jardins en fleurs, mais elle laisse deviner l'aspect formidable que devait avoir autrefois la forteresse. Gœthe, dans son *Journal de la campagne de l'Argonne*, en 1792, fait cette description :

« Un ruisseau, nommé Pétrus, qu'on voit bientôt se joindre à l'Else (Alzette) qui vient au devant de lui, entoure de ses méandres un échafaudage de roches échelonnées sur une vaste étendue de terrain... A mesure que la stratégie s'est développée, on a compris que, pour protéger la ville au sud, au nord et à l'est, il fallait élever des bastions sur la rive droite de la rivière et sur le sommet des rochers qui la bordent irrégulièrement. Comme chacun de ces bastions en demandait un autre pour le protéger, on finit par construire un véritable labyrinthe de redoutes, de bastions, de demi-lunes, de retranchements et de tenaillons. Et au milieu de tous ces moyens de défense, chaque petit espace resté vide a été taillé en terrasses et converti en jardins qui entourent de jolies petites maisons de plaisance. »

Le tableau reste exact. Peut-être même a-t-il gagné en charme. La ville, débarrassée de ses remparts, respire plus à l'aise. Les jardins se sont agrandis; de beaux arbres y ont poussé; les glacis se sont ornés de parterres et de bosquets : le rempart tout entier n'est plus qu'un parc; mais on se rend bien compte de la valeur militaire que devait avoir autrefois cette position exceptionnelle.

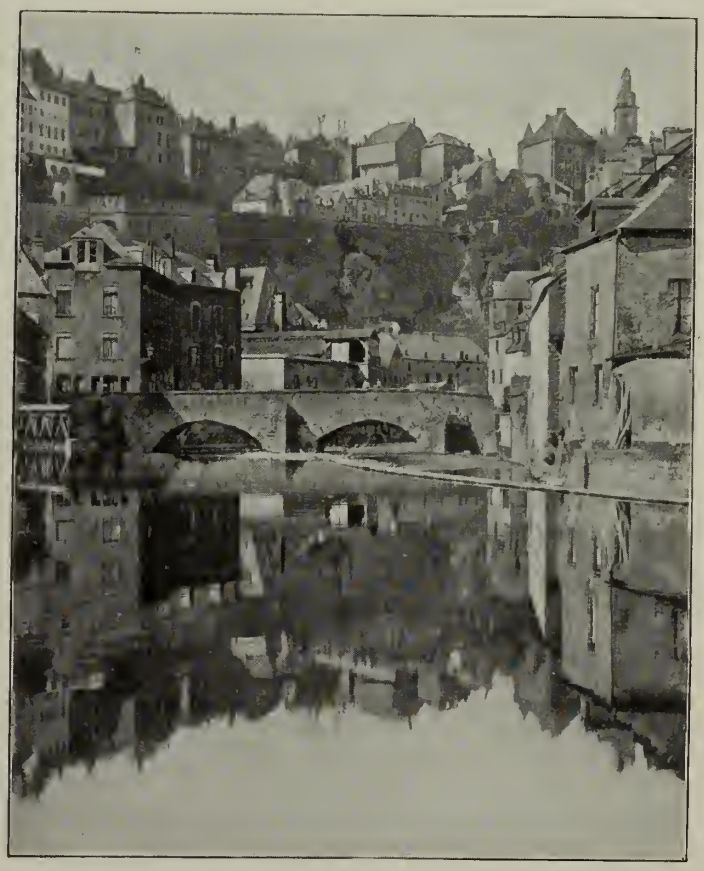

LUXEMBOURG : L'ALZETTE AU GRUNDT ET LA VILLE HAUTE.

Phot. Kutter.

L'ALZETTE AU FAUBOURG DE PFAFFENTHAL.

L'histoire de la ville. — Ce beau lieu semblait avoir été destiné par la nature à recevoir une citadelle. Les Romains furent les premiers à s'en rendre compte. Le rocher du Bock, qui domine le confluent de l'Alzette et de la Pétrusse, fut, dit-on, fortifié par Gallien. Les Franks l'occupèrent et lui donnèrent le nom de *Lutzelbourg*, dont on a fait Luxembourg. Mais ces barbares n'aimaient pas à s'enfermer dans des murailles. Confiants dans leur nombre, leur force et leur valeur, ils faisaient la guerre en rase campagne et méprisaient aussi bien l'architecture militaire que la poliorcétique. Aussi Charles Martel fit-il don de la citadelle de Luxembourg et de la ville qui s'était bâtie à l'abri de ses murailles aux moines de l'abbaye de Saint-Maximin. Au xe siècle, dans le désordre social grâce auquel les gens de guerre se créaient des domaines, les forteresses imprenables avaient, au contraire, une valeur inestimable; étant donnée la faiblesse de l'offensive, elles constituaient la garantie presque absolue de l'impunité et de la puissance. Derrière de bons murs, juchés sur un rocher inaccessible, le seigneur féodal pouvait braver le roi et l'empereur. Aussi Sigefroy, comte d'Ardenne, trouva-t-il avantageux d'échanger un magnifique domaine contre la forteresse de Luxembourg, que l'abbé de Saint-Maximin lui céda. C'est à cette opération très politique que la maison de Luxembourg, qu'il fonda, dut sa haute fortune.

« Ce Sigefroy, du reste, dit la légende, était aimé des fées; il avait épousé la nymphe de l'Alzette, personne délicieuse qui, malheureusement, se terminait en queue de poisson un jour par an. Elle avait exigé, comme condition au mariage, que son mari la laissât complètement libre de lui cacher une partie de sa vie. Mais Sigefroy d'Ardenne était aussi curieux qu'Elsa de Brabant; pour avoir voulu connaître la vie du chevalier au Cygne, celle-ci le perdit; pour avoir tenté d'apercevoir sa femme changée en poisson, Sigefroy la vit s'abîmer dans la rivière, comme Lusignan vit disparaître Mélusine. »

Si la légende se mêle à la vie de Sigefroy, celui-ci n'en appartient pas moins à l'histoire. C'est lui qui donna à Luxembourg sa première enceinte, qui n'allait pas plus loin vers l'ouest que le marché aux poissons. La seconde enceinte, du xie siècle, comprenait les rues du Gouvernement et du Marché-aux-Herbes; la dernière, de la fin du xive siècle, commençait vers le midi, à peu près à l'angle du nouveau boulevard du Viaduc et du boulevard Marie-Thérèse, embrassant toute l'ancienne ville haute. Elle occupait exactement l'emplacement de l'admirable parc public qui entoure aujourd'hui la ville du côté du plateau.

La ville même de Luxembourg ne se développa guère au cours du moyen âge. Tout y était subordonné aux nécessités militaires, et les princes résidant soit en Allemagne, où ils étaient devenus empereurs, soit dans leur royaume de Bohême, ou bien guerroyant, comme Jean l'Aveugle, dans tous les pays où il y avait à guerroyer, négligèrent presque complètement le berceau de leurs maisons. Pour les ducs de Bourgogne, Luxembourg ne fut non plus qu'une forteresse, un point d'appui à la fois contre la France et contre l'Allemagne. Les Habsbourg n'y virent pas autre chose. Les gouverneurs qu'ils y plaçaient s'y fortifiaient et s'y ennuyaient. L'un d'eux pourtant, Ernest de Mansfeld, exerça la charge assez longtemps pour pouvoir songer à autre chose qu'à vérifier le bon état des remparts et à veiller sur le matériel d'artillerie. Gouverneur de Luxembourg de 1545 à 1604, il y bâtit un magnifique palais, dans le faubourg de Clausen, où il avait entassé d'innombrables richesses. Malheureusement ce palais ne dura pas beaucoup plus que son propriétaire : il n'en reste aujourd'hui que quelques vestiges et un parc. Mansfeld a du reste laissé de bons souvenirs à Luxembourg. Il avait fini par s'intéresser à la ville même, et son gouvernement fut moins dur que celui des autres généraux qui occupèrent la place au nom de l'empereur.

Rattaché à la couronne de France, par un arrêt des chambres de réunion, Luxembourg vit ses fortifications complétées et modernisées par Vauban, qui en fit une manière de chef-d'œuvre de l'art militaire. Le traité d'Utrecht rendit la place à l'Empire. Dans la campagne de 1794, une armée française vint mettre le siège devant la ville, qui capitula après six mois de résistance. C'est la dernière fois que les remparts de Vauban furent utilisés, mais leur valeur stratégique continua d'inquiéter les diplomates

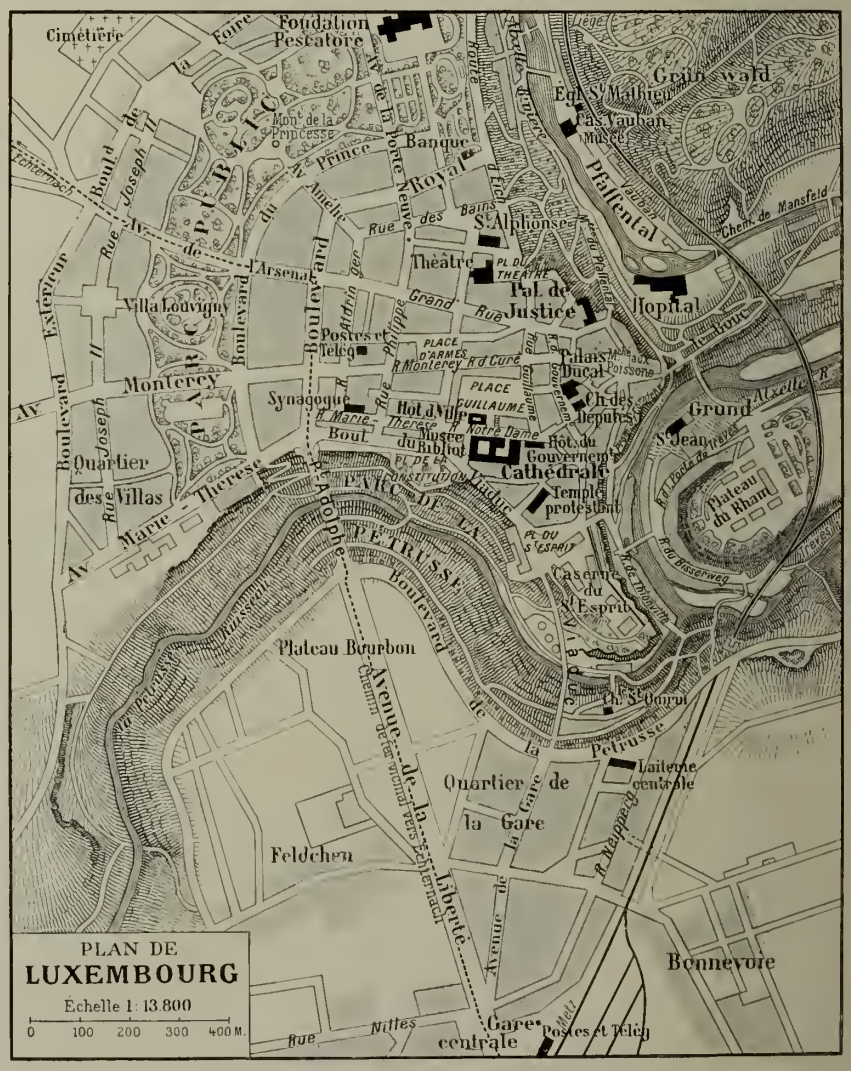

PLAN DE LA VILLE DE LUXEMBOURG.

Phot. Kutter.

LUXEMBOURG : LE PONT ADOLPHE.

et les gens de guerre, jusqu'au jour où le congrès de Londres (1867), ayant déclaré neutre le Grand-Duché de Luxembourg, la place fut enfin démantelée.

Depuis lors la ville s'est harmonieusement développée. Tandis que, tout le long des vallées de l'Alzette et de la Pétrusse, se prolongeaient les faubourgs ouvriers, jusqu'à Dommeldange, d'une part, jusqu'à Hollerich, de l'autre, le plateau se couvrait d'opulentes villas; un nouveau viaduc, le pont Adolphe, œuvre hardie de l'ingénieur luxembourgeois Rodange et de l'architecte français Séjourné, joignait la terrasse et le quartier de la gare, qui a pris les proportions d'une véritable ville nouvelle.

A la place occupée par les remparts du côté du plateau, on construisait, d'autre part, un grand parc semi-circulaire, qui contribue à donner à la ville cet aspect d'élégance et de gaieté qui frappe d'ordinaire le voyageur.

Les monuments. — Luxembourg ne compte guère de monuments intéressants : il ne reste rien, ou presque rien, du fameux château d'Ernest de Mansfeld, et le palais royal, ancien palais des gouverneurs, n'est qu'un joli hôtel princier du XVIe siècle qu'on ne remarquerait même pas, malgré la belle patine qui le recouvre, dans un pays plus riche en souvenirs architecturaux.

Quoi d'étonnant? Dans une ville qui était toujours sur le point d'être bombardée et assiégée, qui donc aurait songé à faire des dépenses somptuaires? L'église Notre-Dame, la métropolitaine, est pourtant assez curieuse. Elle date du XVIe siècle. Ce n'est pas encore du style jésuite, c'est plutôt du gothique décadent, mais d'une décadence pleine de charme. Le portail est vraiment un beau morceau et le jubé de style baroque est du plus amusant pittoresque. On y voit d'autre part le mausolée, ou plutôt l'ex-mausolée de Jean l'Aveugle; une inscription porte ces mots : *Hoc sub altare servatur Johannes, rex Bohemiæ, comes Luxemburgensis, etc.*

Les circonstances ont fait mentir ce latin lapidaire.

Le roi Jean de Bohême, comte de Luxembourg, n'est pas du tout conservé sous cet autel. Ce héros voyageur, véritable chevalier errant, qui passa sa vie à courir les champs de bataille, passe sa mort à courir les tombeaux. Après maintes aventures, ses restes avaient fini par tomber entre les mains de M. Bock, le créateur de la faïencerie de Metlach, sur la Sarre. M. Bock mit le roi de Bohême dans son cabinet de curiosités, et c'est là que le prince de Prusse, visitant la faïencerie en 1838, le découvrit. Les princes sont tous plus ou moins de la même famille : celui-ci pouvait, à la rigueur, compter Jean de Bohême parmi ses ancêtres. Il s'émut de le voir remisé chez un simple bourgeois en compagnie d'animaux empaillés et de faïences curieuses. Il le racheta, l'emporta chez lui à Castel, et le déposa sous une grande dalle noire dans une chapelle accrochée au flanc d'un rocher à pic qui domine la Sarre.

« De là le coup d'œil est fort beau, dit Jean d'Ardenne. Sarrebourg se présente en aval avec son donjon ruiné. La rivière serpente parmi les collines riantes, et dans les vallées d'alentour, au milieu d'un reste de sauvagerie, des aiguilles de grès rouge se dressent, affectant des formes étranges qui rappellent vaguement la colonne de Belus. De petites allées en terrasse facilitent l'accès de cette sépulture fort curieuse à visiter. La chapelle est extrêmement funèbre, comme il sied. Il y règne un demi-jour sépulcral, tamisé par des vitraux de couleur, et l'on y respire une atmosphère d'une sévérité pénible. C'est beaucoup plus majestueux que le cabinet de la faïencerie Bock. Reste à savoir si Jean l'Aveugle, consulté, n'aurait pas choisi ce dernier asile de préférence à l'autre. C'était un original, un caractère tout d'une pièce. Il le fit voir surtout en mourant lorsqu'il dit à ses compagnons avec une simplicité que l'histoire a travestie, comme toujours : « Conduisez-moi en avant, que je puisse f... un bon coup ! » Les autres lièrent son cheval aux leurs, et après la bataille, on retrouva tout le groupe couché par terre au milieu des Anglais. »

Le tombeau ou plutôt le cénotaphe de Jean l'Aveugle est le seul souvenir que Luxembourg garde de son ancienne dynastie, puisque le palais du grand-duc date du XVIe siècle. On chercherait vainement à accrocher un souvenir quelconque aux ruines informes de la tour du Bouc, et le musée archéologique, installé dans les pittoresques casernes de Vauban, ne contient guère que des curiosités romaines. Quant aux monuments modernes ils ne présentent pas non plus un très grand intérêt architectural. L'hôtel de ville, construit en 1830 et 1844, est du plus pur Louis-Philippe, et les monuments du roi Guillaume II et des poètes nationaux Dicks et Lentz méritent à peine un regard. Mais ce ne sont pas toujours les monuments qui font la beauté d'une ville, et Luxembourg, avec ses terrasses, ses jardins, ses allées d'arbres est une des plus jolies villes de cette partie de l'Europe. On y respire une atmosphère d'élégance tranquille et d'aisance bourgeoise. Il semble que la vie y soit exceptionnellement paisible et facile. Et, en effet, Luxembourg est une ville riche. L'industrie, qui s'est si puissamment développée dans le

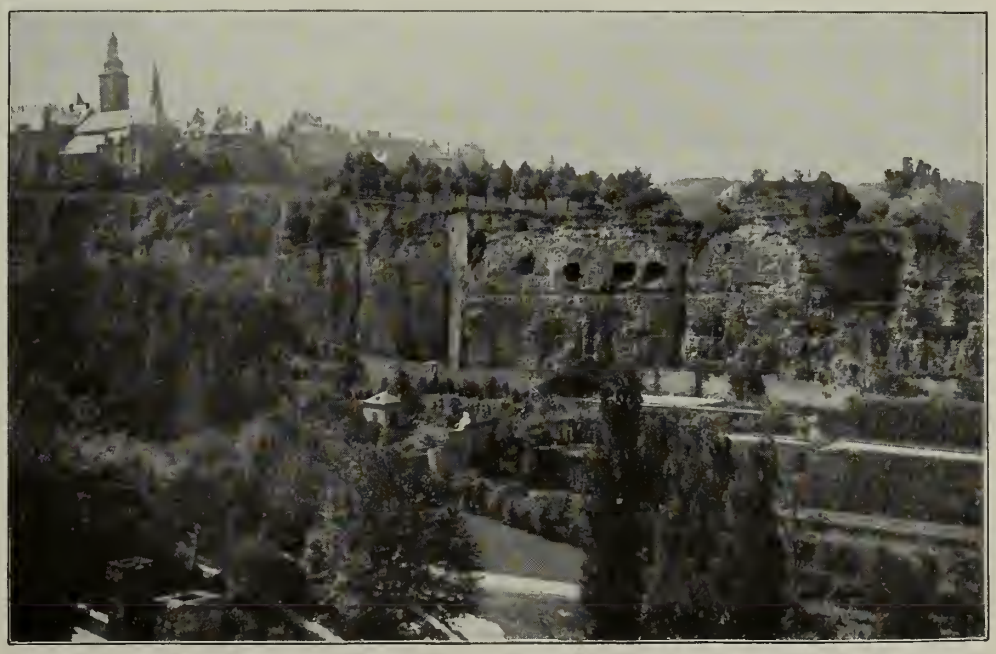

LUXEMBOURG : LES ROCHERS DU BOCK.

Grand-Duché au cours du XIXe siècle, y a créé une sorte d'aristocratie bourgeoise qui donne à la petite capitale de l'État luxembourgeois un luxe durable et solide. Cette aristocratie se groupe tout naturellement autour de la petite cour patriarcale et provinciale à la façon des petites cours allemandes d'avant 1870, et les faubourgs industriels du Pfaffenthal et du Grund, ne communiquant pas avec la ville haute, à cause de la disposition des lieux, celle-ci a l'air de n'être habitée que par des rentiers, des fonctionnaires, et les commerçants chargés de les approvisionner. Il y a certes très loin de cette impression paisible et bourgeoise à celle que Gœthe ressentait. Luxembourg neutralisé, démantelé et un peu alourdi de confortable allemand, n'a plus

LUXEMBOURG : LA FONDATION PESCATORE.

rien d'une ville héroïque. Mais, dans certains coins de l'ancien chemin de ronde, autour des casernes Vauban, on retrouve encore l'atmosphère guerrière de ces petites villes d'Alsace-Lorraine, qui ont vu tant de sièges, de surprises et de combats que les habitants sont héréditairement plus habitués au roulement du tambour et aux sonneries du clairon qu'au tintement des cloches. Là, la vieille ville trop riante s'ennoblit de quelques magnifiques souvenirs : on prend conscience du rôle historique de ce coin de terre où les deux plus grandes civilisations de l'Europe se sont heurtées depuis des siècles, et qui fut longtemps la clé d'un des territoires les plus disputés du monde, de cette ancienne Lotharingie où, pour vivre, tous les chefs de famille durent, pendant des siècles, se tenir prêts, chaque matin, à mourir bravement.

Le Luxembourg industriel et le Gutland. — C'est dans le Sud-Ouest du Grand-Duché, et principalement dans le canton d'Esch-sur-l'Alzette, que s'est concentrée cette activité industrielle qui fait la principale richesse de la contrée. Esch est une ancienne ville fortifiée qui avait cruellement souffert de la guerre, et qui n'était plus qu'un pauvre village de 1500 habitants à peine quand on y construisit les hauts fourneaux et les usines qui ont fait sa prospérité présente. Esch compte aujourd'hui plus de 12000 habitants : c'est la seconde ville du Grand-Duché et l'on y trouve, outre des tanneries importantes, deux établissements métallurgiques de premier ordre, les usines Metz et celles de la « Société anonyme luxembourgeoise ». Tous les bourgs des environs ont suivi le même mouvement : Dudelange, dont les hauts fourneaux sont célèbres, compte aujourd'hui 10000 habitants ; Differdange, d'où l'on extrait le meilleur minerai de fer du pays, compte 11000 habitants, et le district entier présente cet aspect d'activité fiévreuse qui donne son caractère au pays industriel belge. Cela a quelque peu nui au pittoresque : ces gros bourgs industriels, ces villes récentes ne sont que de vastes agglomérations ouvrières sans aucun caractère. Elles n'ont pas même l'âpre caractère du pays noir belge, car l'usine et le haut fourneau ne sont pas arrivés à brûler, à corroder le paysage comme la mine de charbon a brûlé et corrodé le paysage borain. Aussi cette partie du Grand-Duché est généralement négligée par les touristes, qui visitent en foule le reste du territoire.

Il présente cependant un grand intérêt archéologique. Près de Differdange, à deux pas de la frontière française, on découvre le plateau du Titelberg, qui domine le bassin de la Chiers. C'est là que se trouvait le camp romain dont on voyait encore des restes considérables, et notamment les portes, il y a un peu plus d'un siècle. Les constructions avaient mieux résisté que celles d'Altrier et de Dalheim. Aujourd'hui, les trois camps romains que comptait le pays en sont réduits à peu près au même état.

Extérieurement, celui-ci était semi-circulaire, c'est-à-dire que le rempart, le vallum, constituait un demi-cercle, alors que le plan même du camp présentait comme toujours la forme d'un rectangle. Il pouvait contenir de douze à treize mille soldats. On a trouvé sur ce vaste terrain un nombre prodigieux d'antiquités. Toutes les collections du pays en sont pleines. Les monnaies à l'effigie de l'empereur gaulois Tetricus (271) dominaient. On en a conclu que l'endroit devait son nom à Tetricus et non à Titus, selon la tradition populaire. Mais le pauvre Tetricus fut un bien petit personnage pour donner son nom à quoi que ce soit, même à un camp. Une chaussée militaire réunissait le Tittelberg au camp de Dalheim, qui était, semble-t-il, le plus important de ces grands camps retranchés que Rome avait échelonnés dans sa province militaire du Rhin.

Differdange même est un beau et grand village qui possède un joli manoir à tourelles où les sires de Soleuvre vinrent habiter quand les troupes de Henri II — toujours dans l'expédition entreprise en manière de représailles après le sac de Thérouanne par les Impériaux — eurent brûlé leur château sur la montagne voisine.

Dès que l'on quitte les agglomérations industrielles qui entourent Esch-sur-l'Alzette, Dudlange et Differdange, on entre dans le « Bon Pays », le Gutland : c'est une région agricole fertile et riche, semée de grandes fermes et de beaux villages, ennoblie de quelques forêts qui ondulent largement dans des plaines bossuées comme le plateau lorrain. Entre Luxembourg et Arlon, vers Mamer et Capellen, le pays n'a aucun caractère pittoresque ; vers Clémency — un des plus anciens villages du pays — et Petange, il est riant et agréable. A l'est, à mesure que l'on se rapproche de la vallée de la Moselle, il se revêt d'un charme sobre et délicieusement idyllique. Partout des souvenirs romains rappellent du reste la civilisation brillante dont jouit ce pays qui fut peuplé d'admirables villas avant les invasions. A Dalheim, ce sont les traces de l'énorme camp retranché où séjournaient les légions chargées de surveiller la route qui allait de Metz à Trèves. A Bous, ce sont les restes d'une mosaïque moins importante et moins bien conservée que celle de Nennig, mais extrêmement curieuse au point de vue archéologique. Partout on sent que cette terre clémente aux hommes fut aménagée depuis des siècles pour leurs travaux. Le paysage n'a pas le pittoresque saisissant des sites tourmentés de l'Eisling, mais il est infiniment agréable et reposant. Aussi durant la belle saison ceux que la vie fiévreuse des grandes villes a épuisés viennent-ils en grand nombre y chercher le repos. Mondorf-les-Bains est aujourd'hui une des stations thermales les plus fréquentées de cette partie de l'Europe.

L'établissement hydrothérapique, construit autour de la source obtenue artificiellement par un forage profond de 730 mètres, s'élève dans le petit vallon frais et bocager de l'Albach ; un beau parc en accroît l'agrément, et les baigneurs y mènent une vie à la fois élégante et familiale qui n'est pas sans charme.

LA VALLÉE DE LA MOSELLE

C'est sur les coteaux de la Moselle, dont le cours sinueux forme la frontière du Grand-Duché, de Schengen à Wasserbilig où elle reçoit la Sure, que l'on peut contempler le plus noble aspect du Gutland luxembourgeois. Le beau fleuve, scintillant au soleil, s'étale paisiblement dans une large vallée que des vignobles habillent de leurs frondaisons verdoyantes. Ses eaux coulent très bleues entre les prairies, et le long de la belle route blanche qui en longe le cours de rustiques chalets ouvrent leurs fenêtres avec un air de sourire au voyageur : ce sont de petites maisons

Phot. Kutter.

ECHTERNACH : VUE GÉNÉRALE.

claires comme on en voit dans les campagnes françaises : le vent de la rivière les rafraîchit, le vin des coteaux les égaye ; sous des treilles, à l'heure de midi, les vignerons se rassemblent pour causer; une belle fille qui accueille le touriste lui demande gentiment en français « ce qu'il y a pour son service ». Les villages sont tranquilles, heureux et riants ; vers Remich ou Grevenmacher, on retrouve les paysages lorrains, mais agrandis, fortifiés comme la rivière ; on sent qu'on foule une terre heureuse et clémente entre toutes.

Cette vallée de la Moselle sur la rive luxembourgeoise, c'est vraiment le prolongement de la Lorraine, et bien que depuis plusieurs siècles déjà les variations de la politique, en écartant de ses habitants la culture française vers laquelle ils sont naturellement portés, aient tout fait pour les différencier de leurs voisins lorrains, ils sont encore unis par les liens les plus étroits. C'est la même race, le même peuple, la même organisation sociale.

« Les villages lorrains, dit Maurice Barrès, qui, dans *l'Appel au soldat*, a écrit sur la Moselle quelques pages infiniment pénétrantes, les villages lorrains remontent aux premiers établissements des tribus celtiques ; la communauté pastorale et agricole que César appelait *vicus* s'est transformée comme groupe de travail et comme base de relations de famille. Elle a maintenu, alors que la race conquérante changeait, et que la propriété se transformait, la fixité presque absolue du type de l'habitant. Son territoire nous était connu. Il forme de nos jours le ban de notre village lorrain, trois cents hectares en moyenne par commune. Sur ces morceaux de terre, le grand propriétaire gallo-romain se transforma en écuyer-propriétaire des XIIe et XIIIe siècles ; les habitudes de nos fermiers de Meurthe-et-Moselle nous donnent une idée approximative d'un gentilhomme mosellan au moyen âge : repas en commun, culture dirigée par le maître, noces et funérailles qui sont les occasions de réceptions et de festins ruineux. Au XIVe siècle, les seigneurs sont indépendants, toujours en guerre, peu soumis aux suzerains ; ils constituent une république aristocratique. Au XVIe siècle et surtout au XVIIe siècle, le gentilhomme n'est plus un petit potentat sans peur : il doit se ranger sous la bannière d'une ligue ou d'un grand prince. Au XVIIIe siècle, il rêve des institutions anglaises qui lui permettraient de faire partie de la chambre des communes. Au XIXe siècle, il se présente au conseil général et au cercle des Pommes de terre.

« Au-dessous de ce gros personnage, dont le château rebâti est entouré des restes d'une déférence jalouse, le paysan, dans sa vieille maison, a hérité les parcelles de son père, le serf du domaine, et de son ancêtre, l'esclave rural. Il a hérité aussi les intérêts, les aspirations, les croyances de ces antiques terriens, et toute une façon d'entendre la vie qui n'aurait eu de satisfaction que dans le triomphe de la nationalité lorraine. »

Ce petit tableau social répond absolument aux observations que l'on fait dans cette partie du Luxembourg, mais ces intérêts, ces aspirations, ces croyances terriennes et toute cette façon d'entendre la vie ont trouvé à se satisfaire pleinement dans la petite nationalité luxembourgeoise ; car, par le fait même de la plus grande fertilité de la terre, de la civilisation plus ancienne dont ils jouissent, ces habitants du Gutland lorrain ont joué dans l'organisation et dans l'administration du Grand-Duché un rôle beaucoup plus grand que leurs compatriotes, les montagnards de l'Eisling qui, comme eux, d'ailleurs, sont des Celtes. Aussi y a-t-il chez tous les Luxembourgeois, et particulièrement chez ceux de cette partie du pays, un patriotisme satisfait d'une nuance très particulière. Ce n'est point l'attachement instinctif et parfois douloureux du patriote français, par exemple, pour un passé de gloire et de malheurs, de prospérité et de revers, que l'on a subi et dont on a joui en commun, mais l'attachement raisonné d'un terrien prudent et sage pour le régime qui lui procure la vie confortable et paisible dont il a goûté l'agrément.

Cette impression de paix heureuse, de vie coite et raisonnable, on la retrouve dans tous les villages, dans toutes les petites villes qu'arrose la Moselle luxembourgeoise.

La première que l'on rencontre, quand on suit la Moselle, de Sierck, dans la Lorraine allemande, à Wasserbilig, est Remich. Remich est une ville fort ancienne, probablement une station romaine. C'est au pied de ses remparts qu'en 882 les évêques de Trèves et de Metz, alliés au comte d'Ardenne, s'efforcèrent d'arrêter les Normands qui essayaient de passer la Moselle. Le combat, qui fut extrêmement sanglant, dura toute la journée. Vers le soir, les Franks, écrasés par le nombre, reculèrent. L'évêque de Metz était parmi les morts, ainsi que les plus vaillants de ses vassaux ; les Normands eux-mêmes avaient énormément souffert, de sorte qu'ils renoncèrent à aller assiéger la grande ville lorraine. Mais, l'armée féodale ayant abandonné Remich, ils se dédommagèrent en brûlant ce bourg dont il ne restait presque plus rien après leur départ. Ce fut le premier siège de Remich.

Depuis lors la ville fut plusieurs fois prise et pillée par les armées françaises ou impériales, mais celles-ci n'avaient pas l'art des Normands pour raser une cité. Remich se releva toujours de ces accidents, qui étaient d'ailleurs communs à cette époque de l'histoire européenne. C'est aujourd'hui une charmante petite ville construite aux flancs de la colline, avec un faubourg récent qui étale ses maisons le long de la rivière. Un pont la relie au village allemand de Nennig, où se trouve la fameuse mosaïque romaine.

Remich, assurément, n'est rien moins qu'un grand centre industriel et commercial. Cependant, ce n'est ni une ville pauvre, ni une ville morte. Il y a, dans les environs, des tanne-

ries et de belles carrières de pierre, et l'on y fait un important commerce de fruits et de vin. C'est du reste dans un village des environs, à Wormeldange, que se trouvent les crus les plus fameux du Grand-Duché de Luxembourg et de toute la Moselle supérieure.

Au sortir de Remich, on voit la vallée s'élargir encore. C'est là peut-être qu'elle est la plus belle, la plus harmonieuse. Sur la rive allemande, des petits châteaux sans style bien déterminé, mais d'une charmante architecture rustique, dressent leurs tourelles pointues dans le feuillage.

Après Wormeldange, enrichi par ses vignobles, voici le joli village de Machtum, puis enfin Grevenmacher, le chef-lieu du district, la ville la plus importante de cette partie du pays.

Grevenmacher est également une cité fort ancienne; elle est mentionnée dans une charte de 675; elle s'appelait alors Macher et faisait partie de l'électorat de Trèves. En 1153, Henri IV, l'Aveugle, comte de Namur et de Luxembourg, l'acheta et la fit fortifier. C'est alors qu'elle prit le nom de Grevenmacher (Limite ou Marche du comte). Située à l'extrême frontière du pays, Grevenmacher fut encore plus souvent assiégée, prise et pillée que Remich. En 1555, elle fut abominablement ravagée, et presque complètement détruite par Albert de Brandenbourg. Louis XIV s'en empara pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg et rasa les fortifications. Puis, comme si l'œuvre des gens de guerre n'avait pas suffi aux malheurs de la ville, c'est un incendie qui, en 1715, la détruit en partie. En 1822 nouvel incendie, qui consuma cent quarante-sept maisons. Aujourd'hui la ville se repose de tant de calamités. Elle est même assez prospère.

C'est un grand entrepôt de vins, on y trouve plusieurs tanneries importantes, et la proximité de Trèves en fait un petit centre commercial, très fréquenté de tout le pays mosellan.

ECHTERNACH ET LA SURE INFÉRIEURE

A partir de Wasserbilig, gros bourg industriel, à qui la rencontre de plusieurs lignes de chemin de fer a donné tout à coup une certaine importance, c'est la Sure qui sert de frontière au Grand-Duché et à la Prusse Rhénane. Les collines se relèvent et se resserrent, le pays devient plus agreste, plus sauvage et moins opulent. A Echternach nous sommes au seuil de l'Eisling.

Echternach est une des plus curieuses villes du Grand-Duché, curieuse par sa disposition et ses monuments, curieuse aussi par ses mœurs et par sa célèbre procession.

L'origine de la ville remonte au commencement du VIIIe siècle. C'est, dit-on, en 731 que saint Willibrord, apôtre des Frisons et des Luxembourgeois, y fonda une abbaye de bénédictins. Au travers des reconstructions, des reconstitutions, des réparations, elle existe encore en partie. Les bâtiments ont été transformés en casernes. Mais l'église subsiste, témoin magnifique de l'antiquité de la ville et du culte qu'on n'a cessé d'y rendre à son fondateur. Cette église abbatiale date du XIe siècle. C'est une basilique romane sans transept, à trois nefs séparées par des colonnes cylindriques et des piliers carrés alternés. Elle avait quatre tours, deux à la façade, deux au chœur. Ces dernières ont été démolies. Le vénérable temple, du reste, a cruellement souffert. Désaffecté lors de la Révolution, il avait été cédé à un industriel qui y établit une faïencerie. Ce brave homme avait du reste commencé par offrir à la commune de lui revendre son bien pour 3000 francs. Mais la commune, peu soucieuse d'archéologie, avait refusé. Le scandale prit fin en 1861, où l'on se décida enfin à racheter l'église à demi ruinée et à en commencer la restauration. Cette restauration a été bien faite; l'église d'Echternach, sans être comparable aux grandes cathédrales romanes de France, a beaucoup de caractère et la restauration ne l'a pas trop affaibli, malgré la polychromie de l'école Saint-Luc.

Les voûtes sont du XIVe siècle; auparavant il y avait un plafond, qui brûla. Les colonnes et les chapiteaux, d'ordre corinthien amoindri et simplifié, sont d'un beau dessin; les gros piliers portent des arcatures cintrées où les arcades sont inscrites deux par deux, offrant ainsi l'image de baies géminées avec les colonnes pour support central. Sous le chœur surélevé de quelques marches se trouve une crypte qui est peut-être un reste de l'église primitive, de l'église de Saint-Willibrord.

ECHTERNACH : LA BASILIQUE.

L'église paroissiale, située sur une butte, est plus ancienne encore : elle remonte au Xe siècle. C'est un monument fruste et sans grand intérêt, bien qu'il possède les reliques de saint Willibrord.

Quant à la ville d'Echternach, elle est charmante. Très bien située sur la rive droite de la Sure, reliée au village allemand d'Echternacherbruck sur la rive gauche par un vieux pont de pierre — dont les substructions datent, dit-on, du IVe siècle et au milieu duquel se trouve une statue de l'historien Bertels, qui fut abbé d'Echternach à la fin du XVIe siècle, — la petite ville entasse en des rues étroites ses pittoresques maisons parmi les jardins et les avenues. La Grand'Place est pleine de caractère. C'est là que s'élève le « Dingstühl », c'est-à-dire l'hôtel de ville, bâti au XVIe siècle au-dessus d'une colonnade qui servait de halle aux blés et où les échevins rendaient la justice. C'est un charmant édifice d'une simplicité rustique et pleine de pittoresque.

Ce qui contribue également à l'agrément de la ville, c'est l'ancien parc de l'abbaye; exquise retraite que de galants et savants abbés semblent avoir aménagée au XVIIIe siècle pour y recevoir des philosophes. Une rotonde du meilleur style Louis XV en fait le centre, délicieux belvédère d'où l'on embrasse à la fois la vue de la ville entière, la vallée de la Sure et la chapelle de Saint-Liborius.

Ces sites, ces monuments suffiraient assurément à la gloire d'Echternach; mais ce qui a fait cette ville vraiment fameuse parmi les populations de cette partie de l'Europe, c'est son pèlerinage ou plutôt sa procession dansante.

La procession dansante. — La procession d'Echternach est célèbre en Belgique, en Hollande, surtout en Allemagne. Elle fait chaque année, le mardi de la Pentecôte, confluer vers la petite ville luxembourgeoise des milliers de curieux et de dévots. La légende la présente comme une fête plutôt gaie; un rite étrange, à ce qu'on dit, oblige les pèlerins à avancer d'une façon bizarre: *trois pas en avant, deux en arrière.* Ce n'est qu'une légende.

On ne marche pas à Echternach à la façon des écrevisses : on y danse, on y danse en cortège, au son de musiques qui sans cesse reprennent un air traditionnel, une polka — mi-religieuse et mi-folâtre — singulièrement entraînante, communiquant sa frénésie, sa folie à des milliers d'hommes et de femmes qui, dans leurs ébats chorégraphiques, conservent imperturbablement leur gravité religieuse.

A quelle époque remonte cette fête extraordinaire, quels étranges événements commémore-t-elle?

Les historiens locaux ne donnent pas de renseignements précis. Ils parlent doctement de saint Willibrord. Ce saint semble avoir eu le génie de l'organisation; il fit d'Echternach, lieu de

ECHTERNACH : LA PROCESSION DANSANTE.

son monastère, un centre d'études, de fêtes et de dévotion. Vers son tombeau les foules accoururent; il repose dans ce pays, maintenant riant et calme, séjour de repos, d'enchantements pour la vue et de fraîcheur pour l'âme, mais qui était jadis, au temps de l'empire carolingien, le centre du monde occidental.

Des historiens, victimes peut-être de leur courte vue, ont cherché une raison trop immédiate à la danse d'Echternach : elle rappelle, disent-ils, la danse de Saint-Guy, que saint Willibrord guérit (c'est sa spécialité).

Entravée par Joseph II, interrompue par la Révolution française, la procession d'Echternach a repris surtout depuis 1830 son grand éclat. On y vient de l'Allemagne; on y viendrait aussi en grand nombre de Belgique, si le voyage, à cause de la mauvaise organisation des chemins de fer, n'exigeait pas trois jours.

Malgré cela, une notice dit : « Le pèlerinage va aggrandissant (*sic*) tous les ans. En 1886, il y avait 10524 pèlerins; en 1897, 17 075 pèlerins qui prirent part à la procession et autant de curieux et de touristes. »

Quoi qu'il en soit des origines du pèlerinage d'Echternach, il constitue un spectacle vraiment extraordinaire.

« Dans d'étroites rues bordées de maisons grises et blanches, dit M. Léon Souguenet dans ses *Monstres belges*, rues étonnées du retour annuel de ce bruit et pour l'occasion égayées de-ci de-là par les trois couleurs du drapeau national, une cohue inquiète, hésitante, ballottée, une cohue noire où se mêlent des jargons allemands, français, wallons, hollandais. Mais une cohue pas brutale, se désagrégeant assez facilement devant l'étranger, une cohue noire d'hommes et mouchetée d'éclatants chapeaux féminins; des soldats allemands sanglés et bien portants; des pompiers en tenue; le passage rapide d'un curé, dont le surplis blanc flotte; puis des touristes dépaysés, braquant au hasard l'insupportable objectif de leur machine à photographier; de grosses dames traînant une marmaille; les « restaurations », regorgeant d'affamés et les cafés bordés d'altérés qui dégustent le petit vin blanc du pays; sur tout cela de la poussière, du ciel bleu, du soleil, et, plus haut que les maisons, les collines boisées qui encerclent la ville, — telle est Echternach, ce jour de juin.

« Et comme nous allions un peu au hasard, nous abandonnant aux poussées populaires, un bruit, des bruits, des chants, ou des cris, ou des appels nous parvinrent; la foule, là-bas, loin devant nous, se hérissa de drapeaux, et les curieux, dont nous étions, se rangèrent sur les trottoirs pour laisser passer la procession.

« Deux personnages barbus, vêtus de toges rouges, coiffés de la toque à mortier des vieux parlements, mais brandissant, non sans majesté, des hallebardes, guident le cortège; la croix les suit; quelques hauts étendards, quelques prêtres, et c'est la foule. C'est la foule, la foule simplement; pas de costumes archaïques, pas de bannières, pas de cierges, pas de fleurs.

« Des hommes chantent les litanies de saint Willibrord. Ils chantent? Non! ils crient, ils appellent, ils supplient, ils invoquent, selon l'état de leur âme : « Saint Willibrord! priez « pour nous; saint Willibrord, fondateur d'églises, lumière des aveugles, destructeur des idoles! »

« Des pèlerins clament ces invocations avec des voix rudes, convaincues, pénétrées; d'autres voix répondent : « Priez pour « nous! »

« Et cela manque d'ensemble, cela est faux, cela est tout-puissant et émouvant. La prière retentit, s'alanguit, s'étend et soudain reprend, éclate; sa clameur emplit la rue. Les classiques comparaisons banales vous assaillent; c'est la voix insinuante, sournoise et soudain barbare du vent qui caresse la mer, puis claque dans les voiles...

« La mer? Quelle illusion! Voici, après le passage d'une fanfare qui scande bruyamment une polka, la foule grouillante et noire qui avance et recule rythmiquement; c'est le mouvement de progrès et de recul des vagues sur la plage, c'est un flux, un reflux de corps, de faces, d'hommes qui se tiennent deux à deux par un mouchoir, de jeune filles, d'enfants, de femmes, de vieilles femmes même qu'une cadence puissante assouplit et maîtrise.

« Le vertige empoigne le curieux; toute la foule autour de lui danse, danse sur place, avance, sans qu'il discerne bien si elle avance ou si elle recule. Il perçoit des détails : des hommes chauves ruisselants de sueur, et des bourgeoises un peu guindées en leurs atours, et des jeunes filles qui, coquettes et pieuses, sentent qu'on les regarde, et puis de très vieilles femmes dont le

ECHTERNACH : ÉGLISE PAROISSIALE CONSACRÉE PAR SAINT WILLIBRORD.

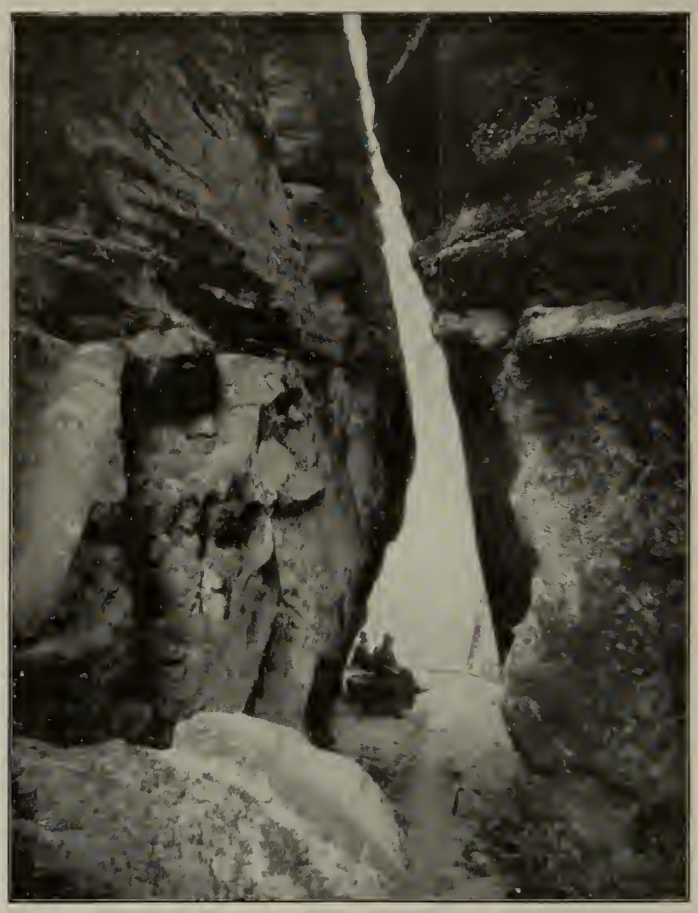

Phot. Kutter.

PETITE SUISSE LUXEMBOURGEOISE : SORTIE DES BEIZELTSCHLOFFE.

jarret dévot a des vigueurs insoupçonnées : toutes ces têtes, ces figures rouges de chaleur passent et se brouillent comme dans un kaléidoscope. Et pendant des heures — *pendant des heures* — j'ai vu passer la foule dansante au rythme de l'antique polka.

« Quoiqu'il n'y eût pas de reliquaire à l'extrémité du cortège, les curieux se découvraient devant les pèlerins, car il est de tradition de saluer les pénitents, ceux qui expient pour tous. Quand la faiblesse humaine trahissait la dévotion, la grosse caisse ravivait les courages, et la danse plus pieuse, plus enragée se ranimait sous l'ardent soleil. A cause de plaisants détails, était-il risible le spectable? Non, certes. A certains moments il m'a paru terrible...

« Dans la rue prise de vertige, dans la vieille église juchée sur sa colline et où l'on vénère la châsse de saint Willibrord, tant de foi émanait de ceux-là qui pratiquaient ces rites inimaginables, tant de foi dure, profonde, intangible, que l'angoisse étreignait le curieux, le sceptique et qu'il regardait avec épouvante ces contemporains tellement lointains pourtant — si pacifiques, si robustes dans l'accomplissement d'un des rites de leur culte. »

On ne peut mieux décrire les sentiments que suggère la procession d'Echternach dans son aspect médiéval et farouche, pittoresque et bon enfant; elle caractérise très bien du reste la piété naïve de ce peuple de montagnards et de bûcherons pour qui l'église paroissiale est demeurée le seul centre de civilisation qui soit à leur portée, et qui, dans le saint local qu'ils considèrent comme leur patron, vénèrent à la fois le mystère sacré et la tradition ancestrale à laquelle ils sont d'autant plus attachés que, malgré les chemins de fer, le monde s'arrête pour eux à la cime de leurs collines.

PETITE SUISSE LUXEMBOURGEOISE : ROCHERS PRÈS DE LA GOLDKAUL.

L'Eisling. La Petite Suisse luxembourgeoise. — Echternach est déjà dans la région montagneuse du Luxembourg qu'on appelle l'Eisling ou, plus exactement, c'est le seuil de l'Eisling. C'est entre cette ville, d'une part, Diekirch et Larochette, de l'autre, que se trouve le district pittoresque que les guides nomment la « Petite Suisse luxembourgeoise ». Toute cette région transitoire, des grès keupriques de la Sure au grès liasique de Luxembourg, présente un phénomène extraordinaire : le sol est véritablement jonché de blocs énormes, aux formes fantastiques, dont les pittoresques éboulis semblent avoir été disposés parmi les bois et les vallées par un décorateur romantique désireux de donner un cadre impressionnant à la légende de Freischütz ou à la nuit de Walpurgis. Le peuple des touristes raffole de ces sites d'un pittoresque un peu conventionnel et d'une sauvagerie qui semble arrangée. Dans les promenades très adroitement aménagées par les habitants, ils ont l'impression de découvrir une nature vierge. Aussi cette partie du Luxembourg est-elle très fréquentée durant la belle saison, et les voyageurs qui la viennent visiter fournissent au pays ses principales ressources. C'est le long des vallées des deux Ernz ou Erenz, l'Erenz blanche et l'Erenz noire, que se groupent les sites les plus curieux de ce pays. Ces deux rivières prennent naissance dans le Grunenwald, haut plateau boisé qui s'étend au nord-ouest de la ville de Luxembourg, entre l'Alzette, la Sir et la Sure. L'Erenz blanche coule dans un large et beau vallon boisé qui passe à Larochette, à Medernach et à Eremsdorf, pour rejoindre la Sure à Reisdorf.

De ces villes et villages, Larochette, seule, présente un certain intérêt. Cette petite ville qui a quelque industrie occupe un site vraiment admirable. Une place groupant ses maisons basses autour d'une aimable petite église pointue, la rivière en face, coulant au pied d'une colline vert sombre, un rocher énorme portant des ruines majestueuses, tel est l'essentiel de ce romantique décor.

Ce roc est déjà par lui-même une redoutable forteresse naturelle commandant la vallée et la gorge voisines. Mais le château qui jadis le surmontait devait avoir un aspect formidable et rébarbatif entre tous. La parure verte que le temps y a mise l'adoucit singulièrement, et les tours crénelées, les donjons à demi écroulés ont l'air aujourd'hui d'avoir été disposés là pour le plaisir de l'amateur de paysages. L'intérieur du vieux château n'est pas moins remarquable. Parmi les monceaux de décombres que le visiteur romanesque admire d'abord dans les ruines, un véritable parc plein d'ombre et de fraîcheur a été tracé. Les chemins serpentent et s'entre-croisent dans les bosquets; des rues y ont été habilement ménagées, et l'on a singulièrement tiré parti de la végétation touffue qui a envahi tout l'intérieur du château. Aussi bien, à côté des ruines informes disséminées dans le parc, le principal corps de logis dont les hauts pignons s'élancent dans l'air à l'extrémité du promontoire est assez bien conservé. On distingue encore de belles salles vastes et hautes, un puits large et profond, taillé dans le roc; une jolie absidiole ogivale, aux arêtes retombant sur des colonnettes, se découpe dans la muraille comme une niche abandonnée, sans compter les souterrains et les oubliettes que comporte nécessairement toute ruine féodale, et qui permettent au touriste sensible de s'attendrir sur les malheureux prisonniers que les barons brigands ont dû y faire jeter.

Le fait est que les seigneurs de Larochette avaient droit de haute et basse justice. Cette maison comptait parmi les plus illustres du pays. A partir du

XIIe siècle, ses chefs furent guidons ou bannerets héréditaires du Luxembourg, charge créée par Henri l'Aveugle pour Conon de Larochette. La famille s'éteignit au XVIe siècle, et le château fut ruiné lors de la campagne du marquis de Boufflers en 1683. Après la prise et l'incendie, la vieille demeure fut abandonnée. Vendue comme bien national, elle servit en partie à élever les maisons voisines, et elle aurait probablement disparu comme tant d'autres, si le roi de Hollande, Guillaume II, ne l'avait rachetée. C'est lui qui fit faire les travaux qui assurent à la ruine quelque survie et qui fit aménager le beau parc au milieu duquel elle s'élève. Après Larochette, l'Erenz blanche passe à Medernach et à Eremsdorf, jolis villages prospères et riants, mais sans grand intérêt.

L'Erenz noire, au contraire, traverse des sites d'un pittoresque vraiment extraordinaire tout le long de son cours. A peine sortie du Grunenwald, elle s'encaisse dans le Mullerthal, la vallée la plus fameuse de toute la Petite Suisse luxembourgeoise.

C'était autrefois un coin presque inaccessible. Il fallait, pour l'atteindre, ne reculer ni devant les longues marches, ni devant les gués, ni devant les escalades, et ces difficultés enthousiasmaient d'abord davantage les promeneurs héroïques qui les avaient vaincues. Aujourd'hui le Mullerthal et ses environs sont embellis et aménagés; on y a tracé des chemins commodes, on a exécuté des travaux d'art dans cette nature sauvage, et rien n'est plus aisé que de visiter ces sites « dantesques », comme disent les guides. « Au sortir d'Echternach, en amont, dit Jean d'Ardenne, le premier ruisseau qu'on rencontre venant de la Sure est le Feltzbach, qui se réunit là-haut dans les bois à l'Ehsbach; tous deux prennent naissance vers la crête de cette montagne sous Berdorf. Il faut grimper le sentier qui serpente là-dedans jusqu'en haut pour avoir une idée complète du phénomène en question. Ce sont des amoncellements de blocs énormes, surplombant comme des arceaux troués et crevassés, affectant les formes les plus bizarres et les plus étonnantes. Cela surgit de toutes parts, dans l'épaisseur des taillis. On marche de surprise en surprise. Puis soudain l'enchantement finit : on atteint le sommet du plateau. On distingue Berdorf, et un immense horizon se découvre, borné par les montagnes bleues de la Moselle et de la Sarre. »

Ce village de Berdorf, gros bourg bien bâti, n'est du reste pas sans intérêt. C'est un des plus anciens du pays. On assure qu'il y avait là une agglomération d'une certaine importance, même avant la conquête romaine. On y montre encore aujourd'hui les restes d'un autel païen, dont les quatre faces portent des bas-reliefs représentant Hercule, Minerve, Junon et Apollon. De temps immémorial, ce monument des dieux du paganisme était placé sous le maître-autel de la vieille église. On lui a donné la même place dans l'église nouvelle, comme si le clergé luxembourgeois voyait là un symbole du triomphe de la foi chrétienne.

Les affluents de l'Erenz noire ne sont pas moins pittoresques que la rivière elle-même. Le Feltzbach et l'Esbach sont de charmants ruisseaux, mais le Hallerbach a plus de style et de vraie grandeur.

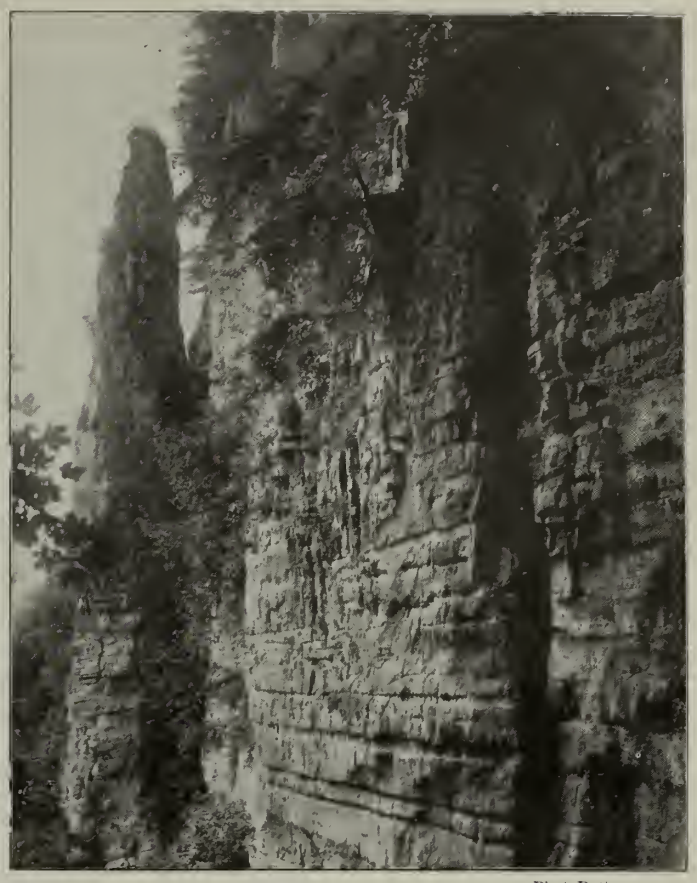

Phot. Puttemans.

LA WOLFSCHLUCHT (GORGE DES LOUPS).

C'est au fond de la vallée du Hallerbach que se dressent, sur un exhaussement du sol, les deux châteaux de Beaufort, le vieux et le neuf : le vieux, ruine magnifique, datant du XVIe siècle; le neuf, construction du XVIIe siècle, flanqué d'une curieuse tour carrée, coiffé d'ardoises, avec une grande cour de ferme entourée de bâtiments à arcades, sur une terrasse en contre-haut. Ce château neuf n'est pas sans charme, mais la ruine du XVIe siècle est infiniment plus intéressante. C'est un noble édifice où les élégances de la Renaissance apparaissent dans les sévérités du gothique féodal. Les tours élancées, les longues fenêtres à meneaux, maint détail d'ornementation et de sculpture rappellent les beaux châteaux de la France centrale. Les seigneurs qui bâtirent ce château appartenaient à la plus haute noblesse lotharingienne : les Beaufort sont issus de la maison de Wiltz. On les voit figurer dans l'histoire du Luxembourg dès l'année 1236, lorsque Ermesinde octroya aux bourgeois d'Echternach une charte d'affranchissement à laquelle souscrivirent les principaux féodaux du pays. Au XVIIe siècle, le château devint la propriété de Jean Beck, cet extraordinaire soldat de fortune qui fut maréchal de camp, baron du Saint-Empire et gouverneur du duché de Luxembourg.

Ce Beck, un des grands hommes du Luxembourg, est le type achevé des aventuriers de ce pays pauvre qui firent leur fortune dans les armées de l'ancien régime, où l'énergie et la bravoure suffisaient parfois à faire arriver aux plus hauts grades. Né à Bastogne, dans les premières années du XVIIe siècle, il avait été postillon. Mais son adresse, son courage et aussi son manque de scrupules, le servirent si bien durant les nombreuses campagnes de la guerre de Trente ans, qu'en 1634 il commandait la garnison impériale de Prague, avec le titre de colonel. Il y rendit à la cause autrichienne d'éminents services, surtout en déjouant les manœuvres de Wallenstein, qui était à ce moment sur le point de rompre avec l'Empereur. Aussi, en 1640, Beck était-il gouverneur du duché de Luxembourg, avec le titre de général. Quittant le service de l'Empereur pour celui

Phot. Puttemans.

FERME DU CHATEAU DE BEAUFORT.

Phot. Kutter.

CHATEAU DE BEAUFORT.

du roi d'Espagne, son allié, il se signala aux batailles de Thionville et de Honnecourt. A Rocroy, il ne put arriver à temps pour prendre part au combat, mais il rallia les fuyards et les ramena dans sa province. Depuis ce moment, il fut de toutes les campagnes. En 1646, il couvrit, avec Piccolomini, le Brabant menacé par Condé. A ce moment, il était considéré comme le premier général de cavalerie de la coalition austro-espagnole. Il se distingua encore à la bataille de Lens, à la tête de la cavalerie croate et lorraine; mais, dangereusement blessé, il tomba aux mains des Français, qui le ramenèrent à Arras. Furieux de la défaite des troupes qu'il commandait, il refusa tous les secours qu'on lui offrait, et il mourut plutôt de colère que de ses blessures.

C'est ce Beck qui construisit le nouveau château de Beaufort, pour transformer l'ancien en caserne. Ce fut le dernier seigneur du pays qui l'habita; après lui, le vieux castel abandonné se ruina lentement, et ce travail de désagrégation fut encore activé par un de ses propriétaires même, le comte de Liedekerke-Beaufort, qui, en 1815, eut l'étrange idée d'emprunter à son propre château les matériaux nécessaires à la construction d'un moulin. Le meunier imita son seigneur, les voisins imitèrent le meunier, et la démolition allait bon train quand l'État luxembourgeois racheta les ruines et les sauva de la destruction.

DIEKIRCH

La capitale, si l'on peut ainsi dire, de la Petite Suisse luxembourgeoise, et même de tout l'Eisling, est la jolie petite ville de Diekirch, agréablement située sur la Sure. Certes le bourg voisin d'Ettelbruck, carrefour des plus importantes lignes de chemin de fer du Luxembourg, est plus peuplé, mais sa prospérité est toute récente, et Diekirch, vieille ville historique, chef-lieu d'un arrondissement administratif et judiciaire, se donne le droit de mépriser cette voisine parvenue. Diekirch, d'ailleurs, a quelque industrie. On y fabrique une bière fameuse et qui s'exporte jusqu'à Bruxelles et même jusqu'à Paris, ainsi que cette eau-de-vie de prune qui est une des gloires gastronomiques du Luxembourg, la *quetsch*. Ses principales ressources, cependant, elle les tire des nombreux étrangers qui occupent ses excellents hôtels durant la belle saison. Diekirch est un centre d'excursions, non seulement dans la Petite Suisse luxembourgeoise, mais aussi dans les vallées de l'Our et de la Sure supérieure. Pendant la période des vacances, la physionomie de la ville change complètement. Engourdie et silencieuse le reste de l'année, elle devient singulièrement animée à partir du mois de juillet. Sans ressembler en quoi que ce soit aux grandes stations fastueuses où l'on mène la vie de casino, et que fréquente principalement le monde cosmopolite qui « fait la fête », Diekirch est cependant une ville de tourisme fort élégant. Villégiature familiale et bourgeoise, elle ne supporte pas pourtant le laisser-aller et le débraillé du classique « petit trou pas cher ». On y pratique la plupart des sports à la mode, en même temps que la chasse et la pêche, et le soir, dans les principaux hôtels, on organise assez régulièrement ces sauteries familières que les mères qui ont des filles à marier jugent particulièrement propices à la découverte d'un gendre.

La ville est jolie, du reste; elle est bien placée au pied du Herrenberg, sur la rive gauche de la Sure, dont la vallée s'ouvre largement en aval, offrant une très belle vue jusqu'à Bettendorf. Des boulevards et des allées plantées d'arbres remplacent les remparts et les douves qui ont été démolis et comblés, et contribuent à donner une physionomie extrêmement riante à la petite cité. Diekirch est de ces villes qu'on ne peut traverser sans songer qu'on y passerait de délicieuses vacances.

C'est une ville très ancienne. Ses origines, assurent les archéologues locaux, remontent bien au delà de l'époque romaine, et elle devrait son nom à un autel de Didon, fille d'Odin et sœur de Thor (le Herrenberg s'appelle aussi Thornberg). Le fait est que l'on trouve, dans les environs, sur la montagne de Gilsdorf, en face du Thornberg, les restes d'un monument barbare qui fut très probablement l'autel de la vieille déesse germanique adorée par les Trévires. Cet autel était encore debout en 1815. Le chevalier Lévêque de la Basse-Monturie, auteur d'un itinéraire du Grand-Duché de Luxembourg, qui date d'un peu plus d'un

DIEKIRCH : VUE GÉNÉRALE.

Phot. Kutter.

LES RUINES DU CHATEAU DE BEAUFORT (XVIe SIÈCLE)

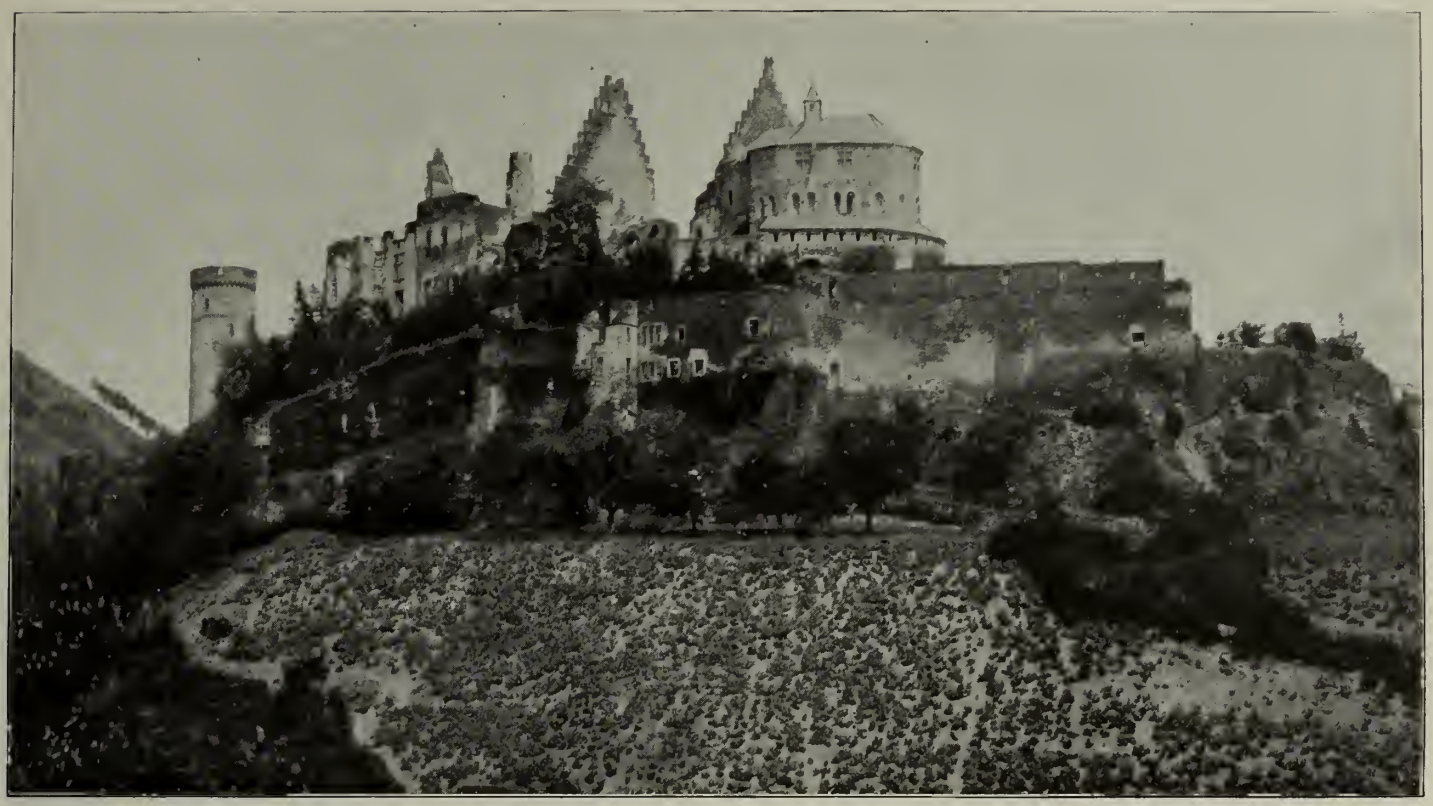

Phot. Kutter.

VIANDEN : LE CHATEAU.

demi-siècle, l'a décrit non *de visu*, mais en le reconstituant d'après les débris épars sur le sol et le témoignage des gens qui l'avaient vu debout. On voit, par cette description, qu'il s'agissait d'un dolmen : deux rochers verticaux de 3 mètres de hauteur et un troisième posé dessus horizontalement. Étant donnée cette forme, le monument de Gilsdorf est peut-être antérieur à l'occupation du pays par la tribu germano-celtique des Trévires et, par conséquent, au culte de Didon ou Dide, fils ou fille d'Odin, car on n'est pas d'accord sur le sexe de cette divinité. Celle-ci aurait donc dépossédé quelque dieu antérieur. Elle subit du reste le même sort lamentable, lorsque le christianisme lit son apparition dans le pays; mieux encore, on en fit un démon redoutable, et l'autel de Didon, le Didoselter, est devenu le *Deivelseter* ou le *Deivelstei*.

Ce curieux monument, antérieur de plus de dix siècles à la conquête romaine, finit par se désagréger sous l'action du temps et des eaux; les supports se sont effondrés, et quand, il y a quelques années, le gouvernement du Luxembourg voulut le restaurer, il reconnut que c'était impossible. Aujourd'hui le Didoselter ou Deivelseter n'est plus qu'un tas de pierres recouvert de ronces.

Diekirch a joué un certain rôle dans l'histoire. Charlemagne, dit-on, choisit ce pays perdu pour y transplanter une importante colonie de Saxons vaincus. Jean l'Aveugle l'entoura de murailles et elle fut dotée d'une charte d'affranchissement par Josse de Moravie. L'enceinte de Jean l'Aveugle fut rasée en 1815, et de tous ces vieux souvenirs il ne reste presque rien. Diekirch aujourd'hui est une ville de tourisme, une ville de vacances où les graves historiens n'auraient pas grand'chose à faire.

VIANDEN ET LA VALLÉE DE L'OUR.

Si le passé ne parle pas à Diekirch ni dans les environs de Diekirch, il pèse de tout son poids sur les épaules du voyageur qui visite la vallée de l'Our. Cette sombre rivière, qui prend sa source dans la forêt de Losheim (Prusse Rhénane), sert de frontière à l'empire allemand et au Grand-Duché de Luxembourg et se jette dans la Sure à Wallendorf. Elle enchanta Victor Hugo, qui passa quelques mois à Vianden en 1871, après avoir été expulsé de Belgique. Rien de plus romantique en effet que ce vieux pays féodal, cette rivière limpide coulant entre de hautes collines rocheuses hérissées de tours, de burgs, de ruines menaçantes. Il faudrait n'avoir jamais lu ni Walter Scott, ni *la Légende des siècles*, ni *le Rhin*, ni *les Burgraves*, ni même Michelet, pour ne pas se croire transporté dans le moyen âge légèrement conventionnel des barons brigands, des guerres privées, des tyrannies féodales et des chevaliers errants. On rencontre les ruines d'un château fort presque à chaque coude de la rivière, soit sur la rive prussienne, soit sur la rive luxembourgeoise, et s'il n'en reste parfois qu'un pan de mur, d'autres ont encore un aspect vraiment formidable.

Ces squelettes des demeures princières disparues étaient autrefois les centres animés d'importants domaines dont les possesseurs étaient à demi indépendants. Mais, perdue loin des cours et loin des camps où elle aurait pu utiliser sa vaillance, la noblesse de ce pays, quand le temps de sa puissance politique fut fini, tomba dans une décadence d'autant plus irrémédiable qu'elle fut plus lente. Au XVIIIe siècle la plupart des descendants de ces Burgraves de l'Our et de la Sure vivaient le roman tragi-comique du maître de Ravenswood, et il y a peu d'années les hôteliers montraient aux touristes curieux le rustre ou l'indigent en qui s'éteignait la race d'un comte du Saint-Empire.

Vianden. — De toutes ces nobles ruines, la plus imposante, la plus intéressante est celle de Vianden. Elle s'élève dans un site admirable, au sommet d'un mamelon que l'Our contourne en partie, et la ville qui s'étend à ses pieds et grimpe le long d'une route en lacet jusqu'à ses portes a aujourd'hui encore l'air de végéter à l'ombre de ses tours. C'était pourtant autrefois une ville assez importante que la capitale du comté de Vianden, un des neuf grands fiefs du Luxembourg. Elle avait une étendue à peu près double de celle qu'on lui voit aujourd'hui : ses remparts étaient percés de six portes et flanqués de vingt-quatre tours. L'orgueilleuse famille qui la possédait se considéra longtemps comme indépendante, et ce n'est qu'en 1270 que le duc Henri II obtint son hommage. Du reste, ce ne furent jamais des vassaux soumis que les comtes de Vianden. A Woeringen, Godefroid de Vianden fut le seul seigneur luxembourgeois qui, abandonnant son suzerain, combattit sous la bannière du duc de Brabant, dont il relevait également, il est vrai, pour le comté de Grimberghe.

A cette grande race féodale qui s'éteignit au XIVe siècle succéda une branche collatérale, celle des Nassau-Dillenbourg, qui fut dépossédée par Philippe II en la personne de Guillaume le Taciturne.

Le roi d'Espagne donna Vianden à son fidèle Ernest de Mans-

feld, gouverneur de Luxembourg. En 1609, lors de la trêve conclue entre l'Espagne et les Provinces-Unies, les biens que la maison d'Orange possédait dans le Luxembourg lui ayant été restitués, Vianden fit retour à cette famille, qui conserva le château jusqu'à la Révolution. En 1810, Napoléon en fit présent au baron de Marbeuf; mais celui-ci étant mort sans postérité durant la campagne de Russie, le domaine revint à l'État. Après 1815, il appartint donc aux biens de la couronne des Pays-Bas. C'était le berceau de la famille régnante. Le roi Guillaume Ier était le douzième descendant d'Othon de Nassau, qui avait épousé

VIANDEN : MAISON DE VICTOR HUGO.

l'héritière du dernier comte de Vianden. Le château avait ainsi tous les titres à la sollicitude du souverain, dit Jean d'Ardenne, qui ne se lasse pas de s'indigner contre les actes de vandalisme, mais il fallait 40000 francs de réparations pour le rendre habitable, et le monarque économe recula devant une pareille dépense. Le syndicat d'amortissement acquéreur du château l'avait vendu à un certain Coster, échevin de Vianden, pour 3200 florins. Ce Coster offrit de céder son acquisition au roi. Le roi refusa, Coster insista : le roi persista. Ce que voyant, Coster entreprit de faire valoir à sa manière cette propriété improductive : il commença par enlever les toitures et les admirables charpentes qui, dit-on, n'avaient pas leurs pareilles. Il s'attaqua ensuite aux ferrailles, aux boiseries, à tout ce qu'on pouvait arracher. Ce vandalisme accompli, le malheureux squelette fut aux prises avec le temps, qui poursuivit l'œuvre de Coster. Enfin on parut avoir conscience de cette honte, et l'on s'avisa, un peu tard, de mettre un terme au scandale. Les gens qui n'avaient pas voulu racheter intacte une des plus belles demeures féodales de l'Europe se décidèrent à en racheter les ruines : on les leur vendit pour 1100 florins. Depuis lors le gouvernement entretient soigneusement ce fantôme de château. Le prince Henri s'y est particulièrement intéressé, et, si l'on a dû renoncer à une restauration complète décidément impossible, on a, du moins, pu remettre en état sa curieuse chapelle.

Rien de plus singulier que ce petit sanctuaire roman, très bien restauré par l'architecte Arendt. C'est un décagone régulier, augmenté d'un chœur pentagonal avec une nef centrale en hexagone, soutenue par des piliers carrés à colonnes cylindriques engagées. Les bas côtés ont une voûte en berceau renforcée par des arcs doubleaux retombant d'un côté sur les colonnettes engagées dans les angles du décagone, de l'autre sur les piliers de la nef centrale. Celle-ci — particularité unique — s'ouvre sur l'étage inférieur qui, paraît-il, servait de prison et communiquait par un couloir avec la salle des gardes. Cette chapelle est assurément, au point de vue architectural, ce qu'il y a de plus intéressant dans le château de Vianden. Mais l'ensemble de la ruine a énormément de caractère et, outre le mur d'enceinte et les tours qui le défendent, il comprend également un corps de logis dont il faut distinguer la disposition, et l'on voit encore de-ci de-là de charmants détails d'architecture. Ce qui fait le charme incomparable de Vianden, c'est la vue que l'on découvre du haut de ses tours ruinées. Le mamelon que le château couronne s'élève au milieu d'un large cirque de montagnes boisées. L'Our coule doucement à ses pieds; la petite ville groupe craintivement ses maisons le long de la rivière et, faisant monter ses ruelles sur les flancs de la colline, vient se blottir contre le château.

Elle porte, elle aussi, l'empreinte des siècles; sur son vieux pont se dresse une statue barbare de saint Jean Népomucène, et ses maisons plus ou moins branlantes ont l'air de s'appuyer les unes sur les autres. Toutes, ou presque toutes, sont pittoresques et rustiques; mais l'une d'elles attire particulièrement l'attention des voyageurs : c'est celle où Victor Hugo habita pendant l'été de 1871, après qu'il eut été expulsé de Belgique. A mi-côte, non loin de la porte principale du château, l'église paroissiale dresse sa tour pointue. Elle est intime et pauvre, vénérable et touchante. On n'y trouve aucune œuvre d'art bien importante, mais quelques statues naïves, quelques tombeaux, quelques cénotaphes des vieux seigneurs du pays, dont les plus remarquables sont ceux de Henri de Nassau, mort en 1581, et de Marie de Spanheim, dame de Grimberghe, comtesse de Vianden, morte en 1400. Et toute l'atmosphère de la ville, malgré les promenades des touristes, malgré les petits hôtels proprets et d'un confortable allemand et bourgeois, est demeurée féodale. L'ombre du château continue à peser sur la vie et, malgré le chemin de fer vicinal qui rattache aujourd'hui Vianden à Diekirch, la ville a toujours l'air d'être perdue loin du monde, derrière les hautes murailles de ses collines qui lui restreignent l'horizon.

Quand on arrive au sommet de la côte qui domine la villette et le château lui-même, et qu'on atteint la petite chapelle miraculeuse du Bildchen (la petite image), on découvre tout le cours supérieur de l'Our, et d'abord sur un pic lointain, dans un site analogue à celui de Vianden, mais plus resserré, les ruines grandioses du manoir de Falkenstein.

Le château n'a jamais eu l'importance de celui de Vianden, mais il n'en reste plus aujourd'hui qu'un vieux donjon et quelques pans de murs. Ce fut aussi la résidence d'une race de rudes féodaux qui s'est perpétuée presque jusqu'à nos jours, mais qui était tombée dans la plus lamentable décadence. Leur dernier descendant s'appelait le baron de Lagardelle; il vivait encore il y a quelques années d'une pension que lui faisait l'empereur d'Allemagne, Guillaume Ier, dans une bicoque au milieu des ruines, dont il se faisait parfois le cicerone ironique et furibond. S'il faut en croire un dicton du pays, c'est le jeu qui avait réduit les seigneurs de Falkenstein à cette extrémité : « Le sire de Falkenstein a perdu tout son argent. Il a perdu mille thalers en une nuit, » a-t-on coutume de dire aux joueurs de cartes qui n'ont pas le courage de faire Charlemagne. Mille thalers, dans la vallée de l'Our, c'est le Pérou!

Cette rivière de l'Our, au moyen âge, dut être véritablement peuplée de châteaux forts. Après Falkenstein, voici Stolzenburg, qui élève ses pans de murailles noircis par l'incendie sur un rocher à pic de la rive droite; voici Dasbourg, dont les fondations furent construites au xe siècle. Cette ruine, au milieu de laquelle se dresse une énorme tour carrée, comporte une double enceinte; tandis que dans la première se sont élevées les maisons modernes de quelques paysans, la seconde est un extraordinaire amoncellement de décombres et de ronces, et rien n'est plus romantique que ces humbles vies rurales déroulant leurs jours monotones dans ce cadre de ballade.

Tout ce pays, du reste, semble fait pour inspirer le romanesque médiéval et germanique cher aux romantiques. D'un village d'Erckmann-Chatrian, confortable, intime et bourgeois, on passe à un manoir d'Anne Radcliffe, et ces bois, ces ruines et ces rochers semblent faits pour être hantés par le « Chasseur noir », la « Dame blanche », les gnomes et les lutins.

Le cours supérieur de la Sure et le nord du Grand-Duché. Esch-sur-la-Sure. Bourscheid. Wiltz. Clervaux. — Le cours supérieur de la Sure, entre Ettelbruck et la frontière belge, est la partie la plus sauvage, la plus romantique du Luxembourg. Le cours des deux Erenz, la Petite Suisse luxembourgeoise, est peut-être d'un pittoresque plus imprévu, mais les paysages sont infiniment plus grandioses, plus âpres, plus rudes entre Michelau et Esch-sur-la-Sure.

Là aussi, comme le long de la vallée de l'Our, les ruines féodales abondent, mais elles se perdent dans l'immense paysage. Certes ces montagnes ne sont pas très élevées, comparées aux hautes cimes de l'Europe. Heiderscheid n'est qu'à 524 mètres au-dessus du niveau de la mer; Bourscheid à 510 mètres; et Rinschleiden (canton de Redange), le point le

plus élevé du Grand-Duché, à 560 mètres. Mais les dépressions du sol sont si brusques, le lit de la rivière est si profondément encaissé, ses méandres sont si capricieux, qu'on se croirait dans un des pays les plus montagneux du monde; et le fait est que, pour aller d'un village à l'autre, si rapprochés soient-ils à vol d'oiseau, il faut faire des kilomètres et des kilomètres de routes en lacets. Quelques localités sont presque inaccessibles en certaines saisons, et il est, dans ce district, des petites vallées écartées qui semblent faites pour abriter la méditation d'un ermite.

Rien de plus émouvant d'ailleurs que les vastes horizons qu'on découvre quand on arrive à la crête des plateaux qui dominent la Sure: ce sont d'immenses vallonnements boisés, que, çà et là, perce l'arête vive d'un rocher gris. Dans le lointain, ses côtes s'estompent dans la brume, et à mesure qu'ils s'éloignent, les plans, de plus en plus imprécis, prennent des tons bleuâtres et finissent par se confondre avec les nuages du ciel tourmenté. Mais, de temps en temps, dans ces horizons immenses, un clocher met son trait violemment accentué: c'est un village du plateau, groupant ses maisons parmi les cultures maigres, car c'est sur le plateau que se concentre la vie. La vallée est si étroite, les côtes sont si raides, qu'il est impossible d'y faire rien pousser, et seul, de temps en temps, un moulin mêle quelques bruits humains aux murmures de la rivière. Une ville, cependant, est allée se tapir dans un de ces fonds sauvages: c'est Esch-sur-la-Sure, ou, comme l'appelle pittoresquement le peuple, Esch-le-Trou.

Une ville, ou plutôt une ci-devant ville, car la capitale de l'orgueilleuse seigneurie d'Esch n'est plus aujourd'hui qu'un misérable bourg autour d'une ruine.

Cette étrange ville, puisque c'est une ville, est véritablement située au fond d'un trou. On ne peut imaginer site plus étonnant. Qu'on se figure un cercle de montagnes si hautes et si abruptes qu'il semble que la lumière y puisse à peine pénétrer.

La Sure paraît s'être glissée subrepticement entre deux roches; par un coude brusque, elle isole dans une boucle de son cours un mamelon conique, dominé par un vrai manoir de ballade, dont de pauvres maisons en torchis et en moellons enserrent les ruines. Quand on se trouve à Esch, on se demande comment on a pu y parvenir. Et le fait est qu'autrefois c'était toute une entreprise que de s'y rendre, même des localités voisines, tant la route était abrupte et mal commode. Pour sortir de leur isolement les malheureux habitants déshérités, le gouvernement luxembourgeois a fait percer une montagne, et l'on arrive aujourd'hui à Esch par un tunnel, assez facilement. Mais l'impression de sauvagerie, de recul hors des temps, est toujours aussi forte, et l'âpre et rude paysage que dominent les sombres ruines du château semble encore avoir été composé par un décorateur visionnaire pour servir de cadre à une nouvelle de Barbey d'Aurevilly.

Esch-le-Trou, du reste, a son histoire et sa légende. Les barrières qui défendent l'accès de cet étrange lieu en font aujourd'hui la misère: elles étaient autrefois, dans les temps troublés où le premier souci des habitants d'une ville était de se garantir des surprises et des sièges, un inappréciable avantage. Aussi les seigneurs d'Esch jouèrent-ils, dans la première partie de l'histoire du Luxembourg, un rôle prépondérant. Ils étaient issus de la maison de Lorraine et alliés d'assez près à la famille ducale. Aussi, en 1289, pendant la minorité de Henri IV, est-ce le sire d'Esch qui administra l'État sous la régence de Béatrix d'Avesne. Ce fut l'apogée de la fortune de la maison d'Esch, qui s'éteignit au XIVe siècle. Depuis lors le château et le domaine passèrent en différentes mains. Il appartenait au baron de Warsberg, petit-fils d'un maréchal de camp au service de l'Autriche, quand la Révolution procéda à la grande expropriation de tous les châteaux féodaux. Vendu comme bien national, il fut acheté pour quelques écus par un Arlonnais nommé Walhausen, qui fit démolir la forteresse pour en vendre les matériaux. Heureusement il n'est pas arrivé à la raser complètement; il en reste quelques tours, quelques pans de murs, dont les massives silhouettes gardent au site tout son romantisme.

CLERVAUX : LE CHATEAU (COTÉ SUD).

Ces ruines étaient habitées, il y a quelques années encore, par une nuée de misérables. De pauvres familles s'étaient logées tant bien que mal dans la chapelle, dans la salle des gardes, voire dans les casemates et les cachots. Avec les pierres tombées, ils avaient construit d'humbles masures, appuyées contre les murs d'enceinte, et toute une truandaille minable et pittoresque grouillait parmi les cours et les terrasses du vieux manoir des seigneurs d'Esch. Mais le séjour des ruines peu à peu est devenu dangereux, et l'on a fini par expulser ces étranges successeurs des vieux châtelains.

Tout le village, du reste, donne une impression sinon de misère et d'abandon, du moins de pauvreté et de délabrement. Tout y est vieux, branlant, médiéval. Il semble que pour Esch-le-Trou rien n'ait changé depuis le temps où, la vieille race de ses seigneurs naturels s'étant éteinte, les possesseurs du château cessèrent de l'habiter pour n'y revenir qu'à l'époque des chasses. La vie y est comme réduite, engourdie; et son éloignement des grandes routes de chemin de fer a même écarté de son clocher noir et de ses vétustes auberges les petits profits du tourisme.

Pour l'artiste et pour le curieux, la villette n'en est que plus

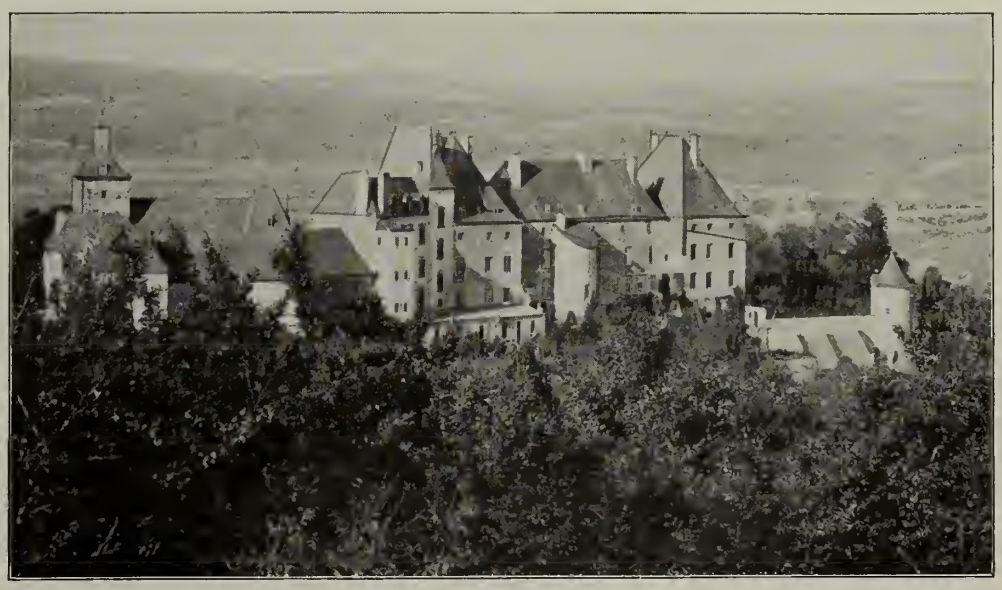

WILTZ : LE CHATEAU.

intéressante : c'est un de ces lieux, de plus en plus rares en Europe, où l'on peut retrouver pleinement l'atmosphère du passé.

Tout le pays, d'ailleurs, donne cette impression. Comme l'Our, la Sure supérieure et ses affluents sont peuplés de burgs en ruine.

C'est Brandenburg, dont les tourelles ruinées couronnent un mamelon escarpé, situé dans un fond où les hautes montagnes

ESCH-SUR-SURE.

semblent le dissimuler ; c'est Bourscheid, dont les seigneurs tinrent le premier rang dans les annales du Luxembourg et dont il ne reste que quelques décombres et un donjon branlant dressé au sommet d'une crête d'où l'on découvre le merveilleux panorama de Michelau et tous les méandres de la rivière ; et nous ne citons que les burgs dont il reste quelque chose. La plupart ont été détruits soit par les armées de Louis XIV, soit plus souvent encore par des acquéreurs de biens nationaux qui les ont démolis pour en vendre les matériaux.

A Wiltz (sur la Wiltz), joli bourg industriel d'environ 4000 habitants, à qui ses tanneries rendront la prospérité que lui avaient valu autrefois ses draperies, le château a été conservé, non certes le manoir du xe siècle, mais la belle demeure seigneuriale que la maison de Custine, héritière des comtes de Wiltz, fit construire au XVIIe siècle. Elle est aujourd'hui occupée par un pensionnat ; mais ses vieux toits d'ardoises, ses grands corps de logis confortables et souriants dominent toujours la belle vallée de la Wiltz et la petite ville active et riante qui s'y abrite.

Le château de Clervaux est plus intéressant. C'est un des sites curieux du Luxembourg. La petite ville est située au fond d'une vallée étroite, en forme d'entonnoir, comme Esch-le-Trou, mais la cuve est plus large, les collines qui la forment sont moins hautes et plus riantes, et la Woltz qui coule au fond est infiniment plus gaie et plus sautillante que la Sure supérieure. Clervaux, qui compte aujourd'hui près de 2000 habitants, est d'ailleurs une petite ville très vivante, que des tanneries et des distilleries enrichissent. Comme à Esch, les maisons du bourg sont dominées par un château qui couronne le mamelon contourné par la rivière. C'est le manoir patrimonial des comtes de Lannoy. Beaucoup moins ancien que les châteaux de Vianden, de Bourscheid ou d'Esch, il n'a rien d'un château fort. C'est une grande maison rustique, dont les différents corps de bâtiments ont été construits à diverses époques. Ce n'est rien moins qu'un modèle d'architecture. Mais s'il est délabré, abandonné, il est encore debout, et rien n'est plus pittoresque que sa grande cour, — où jouent aujourd'hui les poules, les chiens et les enfants d'un concierge, — ses murs lézardés, ses appartements vides. On se trouve vraiment ici chez le maître de Ravenswood, et si le cicerone qui vous conduit n'était pas si maussade, il figurerait très bien, aux yeux du visiteur qui a des lettres, le pieux factotum Caleb.

Ce château, que la grande destruction révolutionnaire épargna, est demeuré là comme l'épave d'une société disparue. C'est le cadre rêvé pour toute la littérature romanesque qui peignit la décrépitude des vieilles familles nobles condamnées par les mœurs et l'histoire à disparaître, de *Lucie de Lammermoor* ou du *Guy Mannering* de Walter Scott à *l'Hallali* de Camille Lemonnier.

Aujourd'hui il ne reste rien dans les appartements déserts, si ce n'est un immense billard qu'on n'a pas pu transporter. Mais autrefois cette atmosphère de noblesse déchue se fortifiait de ce que le château était habitable. On montrait encore, il y a quelque dix ans, les appartements abandonnés avec leur vénérable mobilier d'autrefois. Toute la défroque des siècles avait été pieusement conservée. Dans le grand salon, sur le fond verdâtre des murailles, des portraits, d'ailleurs sans valeur, faisaient apparaître les visages oubliés des Lannoy et des Tornaco qui possédèrent le domaine, et de vieux meubles du XVIIIe siècle, d'un style charmant, mais usés, détraqués, vermoulus, semblaient attendre le retour de la société galante et parée pour laquelle ils avaient été faits. La salle de billard était plus mélancolique encore avec ses hautes fenêtres garnies de petits carreaux en losanges, sa large cheminée ornée de lions fantastiques, ses vieilles tapisseries troucées, déchirées et poussiéreuses. La visite de la chapelle, enfin, complétait cette impression d'abandon. On y admirait encore de belles boiseries de style baroque, mais rien n'était comparable à la mélancolie des inscriptions funéraires à demi effacées ou de la loque usée et déchiquetée qui représentait la noble bannière de la maison de Lannoy. Certes on ne peut comparer le château de Clervaux aux chefs-d'œuvre d'architecture que sont les châteaux de la Loire. On aurait pu, cependant semble-t-il, lui conserver un air de vie, lui rendre artificiellement un peu de sa splendeur d'autrefois et léguer à l'avenir dans son intégrité ce témoin du passé. Mais soit indifférence, soit défaut de ressources, les derniers propriétaires ont laissé détruire la vieille demeure seigneuriale ; les meubles ont été enlevés ou vendus, et le comte de Berlaimont, le maître actuel de Clervaux, a déménagé tout ce qui s'y trouvait de meubles ou de boiseries intéressantes. Dans les communs, on a logé un concierge, et les appartements sont abandonnés aux rats et aux corbeaux qui y entrent en foule par les carreaux brisés des fenêtres. Clervaux, à moins que quelque baron juif épris d'archéologie ne l'achète, suivra la destinée d'Esch et de Vianden.

Ce vieux pays aussi, du reste, si longtemps tenu à l'écart du mouvement moderne, se désintéresse peu à peu de son passé : la paix assurée, les impôts modérés, les lents efforts d'une industrie qui jusqu'à présent avait manqué de capitaux, mais qui se développe sans cesse, transforment le Luxembourg tout entier. A côté de ces villes récentes sorties tout à coup de la terre, comme Esch-sur-l'Alzette, Dudelange ou Ettelbruck, les vieilles villes, si longtemps engourdies, se réveillent, et là où, seules, les tourelles des châteaux se dressaient au-dessus des masures, on voit apparaître les cheminées des usines. Le pittoresque y perd, mais le peuple luxembourgeois y gagne.

RETRAITE DU BATAILLON SACRÉ, A WATERLOO; 18 JUIN 1815. — Lithographie de RAFFET.

LA PAIX

ET LE DISTRICT FÉDÉRAL DU MONDE

L'AVENIR DE LA BELGIQUE AU POINT DE VUE INTERNATIONAL

WATERLOO, combat héroïque de géants, n'est pas seulement la bataille la plus célèbre des temps modernes. Il incarne une idée noble et féconde. Il n'est pas la mêlée confuse de peuples et de races se ruant à de vaines conquêtes, mais la lutte idéale des nations cherchant à sauver leur indépendance menacée par l'autocratie guerrière. Waterloo a mis fin à une épopée glorieuse, détruisant une tyrannie sanglante; en même temps il a fait luire dans le monde un jour nouveau; il marque pour l'humanité entière l'origine d'une ère rénovatrice de paix et de concorde sur la base du respect des nationalités et de la liberté des peuples. Par delà l'Océan, le canon de Waterloo retentit. Au frisson d'horreur succède un élan grandiose de générosité; dès cet instant prend naissance l'une des plus grandes entreprises que le génie et le cœur humains aient jamais conçues. Waterloo a engendré le mouvement pacifiste. Aussi le 18 juin 1815 apparaît à ce titre comme la date la plus mémorable de tous les temps. Au lendemain de la bataille, un groupe de quakers, s'inspirant d'un écrit du docteur Noah Worcester sur le système de la guerre, fonda à New-York, en août 1815, la première Association des Amis de la Paix, *the New York Peace Society*, et presque simultanément des sociétés analogues virent le jour dans les États d'Ohio et de Massachusetts. La même année, un journal anglais, *the Philanthropist*, publiait un article pénétré des idées de Worcester, et préludait à la formation de la Société de la Paix à Londres, *Peace Society*, qui, installée le 11 juin 1816, a poursuivi, sans interruption, son existence, sous le même nom, jusqu'à nos jours (1). Les deux sociétés mères une fois fondées, leur action se porta sur la création de sociétés correspondantes. En France, les mêmes nobles sentiments suggérèrent à quelques hommes de bien la fondation à Paris, en 1821, de la Société de morale chrétienne qui constitua plus tard, dans son sein, en 1841, un Comité de la Paix. Les Amis de la Paix eurent l'idée de tenir à Londres, en 1843, une grande assemblée. Toutes les sociétés du Royaume-Uni y envoyèrent des délégués. Cette manifestation donna une force nouvelle à l'œuvre, tant en Angleterre qu'aux États-Unis. Là, venait de se révéler un apôtre enthousiaste, qui fit pénétrer sa foi robuste dans la conscience de ses compatriotes. Elihu Burritt reprit l'œuvre interrompue des Worcester, des Channing, des William Ladd. Abandonnant le métier de forgeron, il se livra à l'étude et consacra sa vie à la propagation des idées qui débordaient son âme. Il voulut rattacher par de nouveaux liens les paisibles Confédérés d'Amérique à ceux de

(1) Les origines exactes du mouvement pacifiste sont ignorées des apôtres les plus éminents de cette cause (*a*), qui perdent de vue la relation entre Waterloo, l'œuvre admirable des quakers et la fondation des premières sociétés de la Paix.

(*a*) Bureau international permanent de la Paix. Correspondance bimensuelle, XIVe année, nº 2, 25 janvier 1909, pp. 12 et 13.

l'ancien monde, et résolut de planter le jeune étendard de la Paix sur le vieux continent d'Europe. A son initiative, les Sociétés anglaises et américaines, aidées du grand ministre belge Charles Rogier, convoquèrent le premier Congrès des Amis de la Paix universelle, qui tint ses assises à Bruxelles, les 20, 21, 22 septembre 1848. On y jeta les bases du pacifisme international. Dans quatre résolutions, le Congrès condamne l'appel aux armes pour régler les différends entre nations; il demande qu'ils soient vidés selon les règles de la justice par des arbitres spéciaux ou une cour suprême internationale; il exprime le vœu de voir se réunir un Congrès des nations pour élaborer le Code des rapports internationaux; il réclame enfin la réduction des charges des États par un système général et simultané de désarmement. M. William Ewart, membre du Parlement anglais et l'un des vice-présidents du Congrès, en apprécia ainsi les travaux : « C'est aujourd'hui le commencement d'un système nouveau, qui datera de cette année et aura son origine à Bruxelles. Je m'en applaudis. » Le président, Aug. Visschers, exprima le sentiment unanime des congressistes dans cette péroraison : « Votre arrivée parmi nous a semblé l'aurore d'une ère nouvelle. La présence solennelle des apôtres de la Paix dans notre ville est un événement auquel nos populations se sont vivement intéressées. J'en prends acte et je dis que la première pierre du Temple de la Paix a été posée à Bruxelles par vous! »

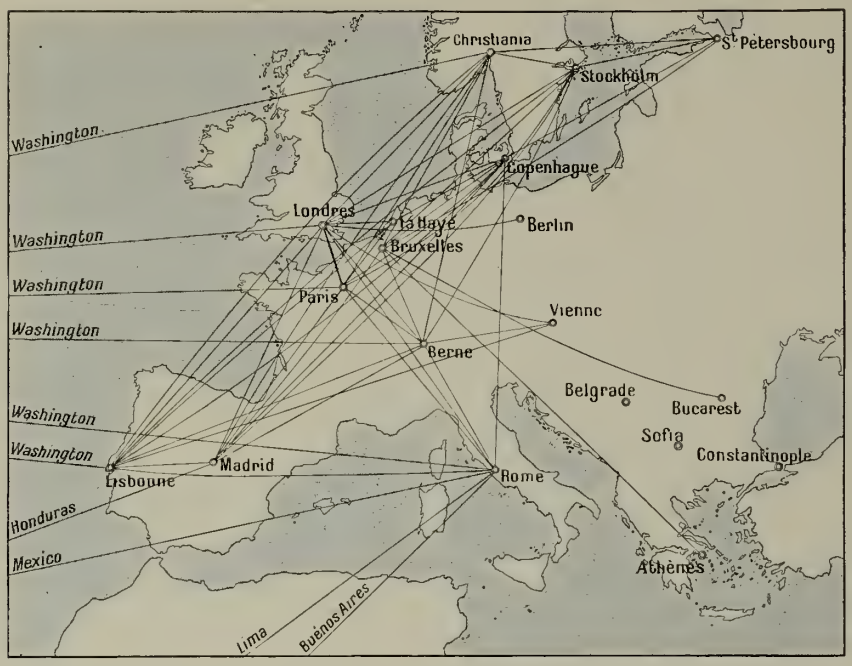

CARTE DU PREMIER RÉSEAU DES TRAITÉS D'ARBITRAGE.

En raison d'une erreur ou d'une injustice de la diplomatie, les deux premières Conférences internationales de la Paix se réunirent en 1899 et en 1907 à la Haye, et non à Bruxelles. Toutes deux ont estimé que la limitation des charges militaires est grandement désirable pour l'accroissement du bien-être matériel et moral de l'humanité. Le principe de l'arbitrage obligatoire, qui n'avait pu triompher en 1899, a reçu la consécration unanime de la Conférence de 1907. « Quand une cause, proclame le rapport officiel français, obtient de l'unanimité des Etats civilisés un témoignage d'adhésion aussi éclatant, ne fût-ce qu'une victoire morale, qui pourrait dire que cette cause n'est pas près d'être gagnée dans les faits? » D'ailleurs trente-cinq États, représentant 88 pour 100 de la population du globe, se prononcèrent même en faveur de la conclusion immédiate d'un traité mondial d'arbitrage obligatoire. La France et la Grande-Bretagne furent les premières en Europe à se rapprocher par la convention d'arbitrage du 14 octobre 1903. Depuis, soixante traités, englobant vingt-deux puissances, forment la trame du réseau de traités qui unira toutes les nations par le lien mondial de l'arbitrage obligatoire. Sans doute, l'œuvre poursuivie à la Haye est loin d'être complète et parfaite. Il n'en faut pas moins la saluer avec déférence et respect, car elle inaugure des principes et un droit nouveaux; elle abolit entre les nations toute distinction de religions et de races, et étend la famille des peuples. Œuvre de progrès considérable et de civilisation plus avancée, elle est une affirmation puissante de la solidarité internationale. Bien plus, la seconde Conférence de la Paix n'a pas voulu se séparer sans assurer l'avenir de ses travaux. Jugeant son œuvre transitoire, elle a imposé à des Conférences nouvelles la mission de perfectionner et de développer la tâche entreprise. Elle s'est élevée à la périodicité, transformant ses réunions occasionnelles en sessions régulières. Si l'étape parcourue de Bruxelles (1848) à la Haye (1899-1907) peut paraître lente, ses résultats n'en sont pas moins remarquables et immenses.

L'utopie pacifiste, que les Américains, les Anglais et les Belges ont formulée les premiers, est donc en plein cours de réalisation. Il appartient aux hommes de bonne volonté de la compléter selon les vues de la science. Notre planète en est arrivée à l'âge de la mondialité. L'homme a découvert et occupe toutes les régions habitables. Les grandes nationalités, fondées sur une communauté d'origine, de traditions et de langue, se sont fortement constituées de façon normale et quasi indestructible. Tous les peuples s'organisent selon des principes uniformes, adoptant les mêmes lois fondamentales, qui deviendront en fait la grande charte de l'humanité prochaine. L'abolition de l'esclavage, la reconnaissance des droits de l'homme, la liberté de conscience, l'instauration générale du régime constitutionnel et parlementaire avec limitation, contrôle et responsabilité des agents du pouvoir souverain, le suffrage universel, le service militaire général, l'instruction obligatoire, le relèvement des classes laborieuses, le système des assurances sociales, enfin l'accession des femmes aux droits politiques (*bella matribus detestata*) constituent les assises profondes qui donneront à notre édifice social sa stabilité définitive. Ces réformes harmonieuses sont des leviers de progrès, véritables outils de paix et de vie, destinés à vaincre l'instinct destructeur guerrier. La chute de l'autocratie rend désormais impossible l'esprit de domination et de conquête. De plus apparaît un nouveau facteur d'équilibre, la lutte économique des continents et des races, qui éclipsera forcément les mesquines rivalités nationales. Pour les peuples particuliers, la guerre devient sans but ni profit possible; elle ruinerait le vainqueur non moins que le vaincu et ferait crouler les trônes les plus éblouissants dans une crise de misère et de révolte. Le temps des César et des Napoléon est passé. De nos jours, la volonté d'un empereur, un groupe d'alliances, le concert européen même ne seraient plus en état d'imposer au monde leur caprice autoritaire. Les conditions de la vie des peuples se sont transformées, rendant impossible le renouvellement des guerres anciennes. Seuls, les conflits économiques paraissent encore à redouter. La diplomatie pourra les empêcher et les prévenir par l'étude des causes des crises et par une régularisation internationale des conditions économiques, ainsi qu'elle est parvenue à le faire d'une façon si heureuse pour la question des sucres (1). D'ailleurs le protectionnisme est une erreur économique maintenue à l'avantage exclusif de quelques puissants qu'elle enrichit. L'avenir généralisera au profit de tous la politique de la liberté commerciale ou du libre-échange, c'est-à-dire la liberté illimitée des transactions et des échanges. Tandis que les causes de conflits entre nations s'atténuent et s'éliminent, les sources de rapprochement jaillissent plus abondantes. La liberté servie par les moyens modernes de locomotion a multiplié entre hommes et peuples, entre races et continents, les relations morales, intellectuelles et économiques, les rendant faciles et sûres, rapides et régulières, durables et nécessaires. Les peuples affranchis se sont élevés au rang de personnes morales; ils entendent jouir de leurs droits d'êtres libres; nul potentat ne pourrait à son gré disposer de leurs destinées. Une même loi morale, nouveau Décalogue, impose ses identiques prescriptions impératives aux conducteurs des peuples comme à l'ensemble des citoyens. Le code qui régit les obligations des hommes finira par régler en principe les rapports des peuples. La guerre privée, faite de haine et

(1) Il est utile de le rappeler : le Bureau international permanent des sucres, institué à Bruxelles depuis 1902, a le pouvoir d'infliger des pénalités aux États contrevenants.

de vengeance, a cessé d'exister parmi les hommes civilisés pour terminer leurs différends; ainsi la guerre entre nations, dernier vestige d'ignorance, d'asservissement et de barbarie, disparaîtra à son tour devant l'empire du droit. Or tout le droit se résume en ces trois commandements : vivre honnêtement, ne léser personne, rendre à chacun ce qui lui revient. Le citoyen de l'avenir, instruit et jouissant de ses droits, comprendra que la Paix est indispensable à la prospérité générale. Unis par la science dans une communauté de pensées et d'intérêts, les hommes pourront tous acquérir leur part équitable de bonheur et de bien-être. Les peuples cessant de se contrecarrer les uns les autres, et allégés de charges dispendieuses et stériles, seront alors en état d'atteindre leur plein épanouissement, comme les arbres bien plantés de la Science et du Bien. L'homme ne sera plus un loup pour l'homme. Tous s'entr'aideront en vue de corriger et d'adoucir les inégalités trop choquantes de la nature. L'effort commun sera la lutte contre les éléments; eux seuls seront assujettis pour se transformer par une discipline utile en sources fécondantes de prospérité et de richesses sans limites. Aucun homme, aucun peuple ne sera réduit à succomber de misère, ni condamné à périr par le glaive ou l'épée. Tous pourront se régénérer par le travail, l'hygiène et la sélection. Ceux dont l'âge aura épuisé la sève s'éteindront dans un doux sommeil, accueilli comme un bienfait. Pour les peuples surtout, la mort ne peut être ni cruelle, ni injuste, mais un heureux renouvellement, car, si l'homme est périssable, l'humanité est immortelle.

Ainsi, la pensée humaine, créatrice de l'organisation sociale, s'élève sans cesse, élargissant ses horizons. Après avoir conçu l'association des familles et des tribus, elle a organisé la vie municipale, jadis si florissante; puis elle a groupé régions et provinces pour aboutir à la nation; maintenant elle travaille à resserrer les liens de la grande famille humaine et se propose la constitution des États-Unis de la Terre, de manière à transformer le monde entier en un vaste pays idéal.

Notre globe évolue, au point de vue politique, dans la voie d'une vaste Confédération mondiale de cinquante membres environ, sur le modèle des États-Unis de l'Amérique du Nord, composés de quarante-cinq États. Cette confédération devra se constituer tôt ou tard; elle verra s'étendre progressivement la sphère des intérêts généraux communs, qu'il faudra de mieux en mieux étudier, comparer, régler même. A cette fin la Terre civilisée aura besoin d'un point conventionnel de concentration de ses intérêts communs. Dans l'enchevêtrement des compétitions et des alliances, le centre mondial, placé en dehors des rivalités et des conflits, apparaîtra comme une oasis inviolable et intangible, protégée par une neutralité perpétuelle. Le nouvel organisme ne sera ni pouvoir dirigeant, ni même agent d'exécution; il n'enverra d'ordre à aucune puissance, car ce serait empiéter sur les attributions des États et porter atteinte aux prérogatives de leur souveraineté. Dans la Confédération mondiale, les peuples établiront entre eux des relations fondées sur une « commune mesure universelle », librement consentie, sans cesser de former des communautés indépendantes. Il s'y manifestera l'unité de principes directeurs, avec une variété d'application résultant de l'autonomie administrative de chacun, conséquence fatale de la différence de latitudes, de races, de besoins, de traditions, d'usages, de mœurs et de coutumes. Il y régnera cependant l'harmonie dans l'émulation et une saine concurrence loyale et régularisée. Enfin une clairvoyante centralisation coordonnera les résultats comparatifs de l'activité de tous. Le centre mondial remplira surtout les fonctions d'une cellule sociale de science administrative, groupant les offices de renseignements, de recherches et de documentation, les bureaux d'études et de travaux préparatoires, les laboratoires d'expériences communes, les dépôts d'archives internationales. Miroir de la productivité humaine et de la vie internationale, il marquera toutes les oscillations du globe et du mécanisme social avec la précision de la science, et deviendra par excellence l'appareil enregistreur de la Terre.

Le District fédéral mondial se conçoit, en somme, sous l'aspect d'un centre agrandi des unions qui se sont déjà constituées successivement entre les États, dans des buts particuliers, tels que la Croix-Rouge, les télégraphes, les postes, les poids et mesures, la propriété industrielle, la propriété littéraire et artistique, les tarifs douaniers, les transports de marchandises par chemins de fer, la géodésie, la sismologie, l'exploration de la mer, la carte du ciel, les recherches solaires, l'observatoire du Mont-Rose, les sucres, la pharmacopée, l'hygiène publique, l'agriculture, la répression de la traite des esclaves africains, la traite des blanches, la bibliographie, l'art public, les républiques américaines, les parlements, la paix. Ces entreprises, d'objets si variés, paraissent incohérentes. Un même but humanitaire les rapproche cependant. Le progrès perfectionnera ces rouages naissants, qui constituent les embryons informes du futur « Ministère international de la Paix » (1). Du groupement rationnel des unions universelles existantes et de leur développement inévitable, sortira l'union des unions, c'est-à-dire la Confédération de la Terre, qui aura pour siège social nécessaire le District Fédéral du Monde. Or la Belgique est toute désignée pour devenir ce siège.

Dans notre étude, *les Belges et la Paix* (2), nous avons esquissé le rôle que l'évolution du droit international assignerait à la Belgique. Peu après, un groupe se fonda en Hollande dans le but de créer aux environs de la Haye une cité nouvelle, destinée à devenir la capitale internationale. Puis le *Courrier de la Conférence de la Haye* examina le point de savoir à quelle ville, parmi Berne, Genève, la Haye et Bruxelles, il conviendrait d'accorder la préférence. Oubliant que le progrès durable doit être recherché non dans des remaniements territoriaux plus ou moins habiles, mais dans l'extension graduelle des paisibles conquêtes de la raison et de la science, M. Henri La Fontaine, sénateur belge, conclut à tort, selon nous, en faveur de Strasbourg. A la vérité, il ne peut être question de « ville internationale » nouvelle, se substituant à la Ville Éternelle, dont les papes rêvèrent en vain de faire la dominatrice du monde. D'autre part il serait au moins absurde de vouloir maintenir les errements actuels et d'éparpiller les institutions internationales dans de multiples cités (3). Ce particularisme de clocher serait nuisible à tous, sans offrir d'avantages sérieux pour aucune nation. Le groupement s'imposera inéluctablement dans un centre commun, unique, fixe et permanent.

L'idée de « District Fédéral » est inhérente à l'idée de Confédération. Née en Amérique dès la Déclaration des 13 États originaires, elle fut inscrite dans la constitution de 1787 et réalisée en juin 1800. On la doit aux quakers, ces organisateurs géniaux, dont l'intelligence généreuse, faite de sens pratique et d'idéalisme, apporta dans les institutions contemporaines les améliorations humanitaires les plus utiles.

Deux continents déjà, l'Amérique et l'Australie, se sont constitués sur les bases du fédéralisme avec districts fédéraux. Les autres continents devront suivre. Si le choix du centre fédéral a fait partout l'objet de rivalités et de vifs débats, il n'en pourra être de même quant au centre mondial, car la Belgique est la seule région du monde remplissant l'ensemble des conditions voulues. Le District Fédéral du Monde réclame des avantages et garanties. La Belgique les réunit et y puise en sa faveur des raisons d'une préférence sans conteste. Passons-les en revue.

I. — La Belgique est à la fois le pays le plus petit et le plus grand, le plus ancien et le plus jeune, le plus libre et le plus dépendant, riche, sans opulence ni misère, de climat tempéré, ayant un sol fertile et de grandes richesses minérales, habité par un peuple compact, intelligent, actif, industrieux et économe, pays salubre, d'une résidence agréable et peu coûteuse, de communications centrales, rapides et faciles.

II. — Au point de vue géologique, la Belgique représente dans le monde un étalon unique. Sur un territoire exigu de moins de trois millions d'hectares, se fusionnent des représentants typiques de la plupart des formations sédimentaires du globe. Le sol belge renferme en raccourci les terrains de tous les âges de notre planète.

---

(1) Nous indiquerons dans un travail spécial prochain comment il faut comprendre ce « Ministère international de la Paix », et quels en seront le caractère, les attributions, l'organisation et le fonctionnement.

(2) Henri Lamertin, éditeur, Bruxelles, 1905. Étude publiée à l'occasion du 75e anniversaire de l'indépendance nationale belge.

(3) Deux ans après la publication de notre étude, *les Belges et la Paix*, M. Paul Otlet, de l'Institut international de Bibliographie, s'est prononcé contre notre plan de groupement unique des organismes internationaux et a prôné, au contraire, le système de dissémination de ces bureaux et offices et leur éparpillement par groupes et tronçons. (Courrier de la Conférence de la Haye, 13 octobre 1907.) Revenant sur cette erreur, M. Otlet propose aujourd'hui la création d'un Office central permanent des Institutions internationales.

III. — La terre belge est non moins remarquable au point de vue anthropologique. On y a découvert des preuves certaines de l'homme quaternaire et de l'homme tertiaire. (Découvertes de Schmerling, Dupont, Cels, Rutot.) L'homme vivait donc en Belgique à une époque fabuleusement reculée ; nous possédons ses silex taillés, c'est-à-dire ses outils et ses armes. Dans la préhistoire du globe, la Belgique détient le record : les traces les plus lointaines de l'existence de l'homme et de son industrie primitive se retrouvent sur le sol belge. Le passé extraordinaire de ce pays permet d'augurer son prodigieux avenir.

IV. — La Belgique, la Hollande et la Suisse présentent au point de vue climatérique des différences peu sensibles. Les températures moyennes permettent d'en juger :

	Janvier	Avril	Juillet	Octobre
	—	—	—	—
La Haye	1°,5	9°,4	18°,4	10°,4
Bruxelles.	2°,0	9°,0	18°,0	10°,4
Berne.	— 1°,6	8°,9	18°,4	8°,3

La pluie est la même en Hollande qu'en Belgique. Le soleil diffère peu entre ces deux pays. La Haye, placée plus près de la mer que Bruxelles, est exposée à un vent légèrement plus fort. Berne, plus éloignée des dépressions de l'Atlantique, a un vent plus faible. Si le climat de la Suisse est moins venteux en hiver que celui de la Belgique, il est par contre plus froid, avec un nombre de jours de gelée plus considérable. Bâle, Berne et Zurich enregistrent une moyenne de 1760 heures de soleil par an ; la moyenne à Bruxelles est de 1789. De ces comparaisons, il ressort un avantage très léger en faveur de la Belgique (1).

V. — Le District fédéral mondial doit jouir d'une situation topographique unique ; il faut qu'il soit le meilleur point de conjonction des continents et le voisin le plus rapproché des principales races du monde. Ce privilège exceptionnel n'appartient qu'à la Belgique. Elle occupe la position la plus centrale vis-à-vis de toutes les contrées de la Terre. Placée entre les États les plus actifs, les plus instruits et les plus riches, au centre même de cette partie du monde devenue le foyer le plus intense de la civilisation contemporaine, la Belgique est leur trait d'union naturel. Ses premiers dirigeants l'ont compris. Au lendemain de l'indépendance nationale, dès 1831, le gouvernement belge songea à organiser le premier réseau continental de chemins de fer, qui fut créé par la loi du 1er mai 1834 et inauguré le 7 mai 1835. Il est parvenu à faire d'Ostende-Douvres la voie la plus directe et la moins coûteuse entre l'Angleterre et le centre de l'Europe. Ostende est la tête de ligne du remarquable réseau des wagons-lits et des grands express européens (entreprise belge) vers l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Turquie, vers la Russie, vers la Suisse et l'Italie. Ostende, c'est le chemin traditionnel de la malle des Indes, comme le point initial du Transasiatique ; il représente la voie la plus rapide entre Londres et Bombay (viâ Brindisi et Suez), entre Londres, Pékin et Tokyo (viâ Moscou-Irkoutsk-Moukden). D'autre part, Anvers est la tête de lignes transatlantiques vers New-York et l'Amérique du Sud. D'excellents services maritimes directs relient également la métropole belge à toutes les côtes de l'Asie, ainsi qu'à l'Australie. Anvers communique enfin avec le cœur même de l'Afrique par ses lignes régulières vers Boma ; de là, le chemin de fer du Congo, la flottille fluviale, le chemin de fer des grands lacs rattachent la Belgique au Nil, au Soudan, à l'Égypte, vers le Nord, et, de l'autre côté, à l'Union sud-africaine par le Katanga. Enfin Zeebrugge, sur la mer du Nord, est appelé à devenir l'un des meilleurs ports de vitesse et d'escale des lignes interocéaniques.

Bruxelles se trouve situé à la moindre distance des trois grandes capitales, Londres, Paris, Berlin : Londres, métropole de l'univers, centre du monde anglo-saxon, impératrice des Indes, alliée de la race jaune ; Paris, capitale du monde latin, alliée du monde slave, amie et suzeraine en partie du monde musulman ; Berlin, capitale du monde germanique. Bruxelles est à 4 heures de Paris, à 8 heures de Londres, à 12 heures de Berlin. Quatre rapides journaliers desservent dans chaque sens la ligne Bruxelles-Paris ; six, celle de Berlin ; douze malles et courriers mettent chaque jour la Belgique en relation avec toutes les parties de l'Angleterre. Pour la distance, la facilité, la rapidité et la sécurité des communications, de même que sous le rapport du confort et de la modicité des prix de transport, la Belgique offre des avantages incomparables. Un poste de télégraphie sans fil permet même d'envoyer d'Ostende les messages belges aux navires de l'Océan. De plus, un réseau téléphonique relie par fils et câbles spéciaux directs Bruxelles aux peuples voisins, de telle sorte que de ce seul point du globe, par un coup de téléphone vraiment magique, les représentants des puissances pourraient en cas d'urgence prendre oralement l'avis instantané des dirigeants de la politique mondiale. Entre les trois capitales formant elles-mêmes les principaux centres d'attraction de l'univers, la Belgique apparaît à toute évidence comme la zone de jonction naturelle, le nœud normal et le centre de gravité rationnel. Là devra s'ériger le District Fédéral du Monde (1).

VI. — Il importe aussi que le Centre mondial soit baigné par la mer et ait avec l'Océan des communications en tous temps faciles, de manière que la chaîne des relations internationales demeure ininterrompue. En cas de conflits, les flottes des puissances doivent pouvoir se mettre en rapports immédiats avec le District fédéral, soit pour assurer son inviolabilité, soit même pour y établir une base d'opérations dans le cas, par exemple, où un groupe de puissances, agissant en qualité de pouvoir exécutif mondial, aurait à faire respecter en commun par la force une décision internationale. La Belgique, baignée par la mer du Nord, en communication directe avec l'Océan par l'Escaut et Anvers, par Ostende et Zeebrugge, remplit cette condition.

VII. — L'exiguïté de son sol fait de la Belgique le pays le plus petit de la Terre. Par contre, la densité de sa population et la puissance de sa vie de relation, conséquence de sa situation topographique unique, lui assignent le premier rang. Nulle part, on ne rencontre de peuple plus laborieux. De même qu'aux États-Unis le District de Colombie est la place la plus industrieuse de l'Union, le District fédéral mondial devra être le centre d'activité le plus intense du globe, mais d'importance relative et de rang secondaire, qui ne puisse jamais posséder le premier rang au point de vue absolu, ni même y prétendre, afin de ne porter ombrage à aucune des grandes puissances. C'est bien le cas pour la Belgique. Dans la balance du commerce spécial du monde (importations et exportations), elle occupe le cinquième rang absolu et le premier eu égard au chiffre de sa population. Tout en étant la nation la plus active, la Belgique demeurera toujours incapable de faire aux grands pays une concurrence redoutable et victorieuse, en raison de la petitesse de son territoire et du chiffre nécessairement limité de sa population.

VIII. — George Washington avait espéré faire de la capitale du District de Colombie (District fédéral des États-Unis) la métropole commerciale de l'Union. Il espérait ainsi prouver que les meilleures relations entre peuples doivent se nouer et se développer par les voies du commerce pacifique et libre. La capitale fédérale américaine n'est point devenue la métropole rêvée par son fondateur. En effet, au gré d'un homme, le centre des affaires d'une contrée ne se déplace pas arbitrairement. George Washington n'a pu déponiller New-York, Philadelphie, Boston des avantages de leur situation privilégiée. L'idée mère de Washington n'en subsiste pas moins. Le District fédéral mondial aura sa métropole incomparable, Anvers, déjà le premier port du continent, au commerce de transit immense, possédant d'admirables installations maritimes, demain les premières et les plus perfectionnées du monde, en communication aussi par voie d'eau avec la Meuse, l'Oise, la Seine et le Rhin. Anvers, située à 40 kilomètres de Bruxelles, en deviendra la cité jumelle le jour prochain où le chemin de fer électrique projeté la reliera au centre administratif fédéral dans un parcours de vingt-cinq minutes.

IX. — Les origines, les tendances naturelles, les avatars politiques, les contacts incessants, les traditions séculaires, les aspi-

(1) M. J. Vincent, directeur scientifique du Service météorologique de l'Observatoire royal de Bruxelles, a bien voulu faire pour nous ces recherches comparatives.

(1) Napoléon Ier, qui rêva la domination universelle de l'Empire français, conçut le projet de substituer Paris à Rome et de faire de sa capitale la « Capitale du Monde ». Émile Zola reprit cette idée, affirmant que le rôle de capitale internationale écherrait à Paris. Onésime Reclus, se plaçant au point de vue géographique et linguistique, nous paraît s'être plus rapproché de la vérité ; pour lui, la cité rivale la plus sérieuse de Paris serait dans l'avenir Bruxelles.

VOIES DE COMMUNICATION DE LA BELGIQUE

De tous les États du monde la Belgique possède l'outillage économique le plus complet et le meilleur au point de vue de la facilité des communications : 9 591 kilomètres de routes, 4 648 kilomètres de chemins de fer, 4 257 kilomètres de chemins de fer vicinaux (secondaires ou à voie étroite), 1 978 kilomètres de voies de navigation, 7 644 kilomètres de lignes télégraphiques avec un développement de 41 381 kilomètres de fils conducteurs et de 197 363 kilomètres de fils téléphoniques.

Depuis sa fondation la Belgique a vu son commerce atteindre un accroissement que nul n'aurait pu rêver. En 1831, le commerce général de la Belgique représentait en importations et exportations 202 592 865 francs et son transit était de 8 024 512 francs. Aujourd'hui le commerce général du pays atteint le chiffre fantastique de plus de 11 milliards de francs (11 314 934 736 francs), et son transit s'élève à plus de 2 milliards (2 343 015 892 francs). La Belgique est ainsi devenue le pays le plus industrieux et le plus actif du globe.

rations, les mœurs, les institutions mêmes du peuple belge en font le peuple international par excellence. Constituée de deux éléments ethniques différents — Flamands et Wallons — de souches germanique et latine, la patrie belge, malgré cette différence de race, de langue et de caractère, n'en forme pas moins une individualité frappante. L'unité de l'accord harmonieux résulte d'une vie sociale identique, d'une communauté de souffrances endurées sous le joug des mêmes oppresseurs, d'efforts conjoints pour libérer le sol national de la tyrannie étrangère, d'une jouissance uniforme de l'autonomie communale, d'un culte égal et d'une même pratique de toutes les libertés. A travers les siècles jusqu'à notre époque, la Belgique a su conserver sa personnalité vivante, que ni les vicissitudes des armes, ni l'action irrésistible du temps ne sont parvenues à effacer. Si les bassins de la Meuse et de l'Escaut servirent de champ de bataille à l'Europe, leurs ports abritèrent les entrepôts des marchandises du Nord et du Midi ; c'est aussi par leur intermédiaire que se fit le commerce des idées entre le monde germanique et le monde latin. A l'image de son sol formé des alluvions de fleuves venant de France et d'Allemagne, la culture nationale belge est une sorte de « syncrétisme » où, mêlés l'un à l'autre et modifiés l'un par l'autre, se fusionnent les génies des deux races. Au lendemain de son indépendance, des Anglais, dont le plus illustre fut John Cockerill, initièrent la Belgique à la grande industrie. Récemment Stanley la guida dans les voies de la colonisation africaine. De même, les traditions séculaires de sagesse et de pondération du gouvernement parlementaire, consacrées avec tant de succès dans la Grande-Bretagne, furent implantées en Belgique sous l'action de son premier roi, Léopold Ier, prince d'éducation britannique. Au cours de la première partie de son existence indépendante surtout, la Belgique entretint avec le Royaume-Uni les relations intellectuelles les plus étroites et les plus suivies ; elles contribuèrent à orienter la politique belge dans une voie généreuse et pratique, en lui imprimant ce caractère réfléchi, mesuré et positif, qui jusqu'en ces derniers temps distingua tous les actes internationaux de la nation belge. L'extraordinaire aptitude d'assimilation de la Belgique lui a permis de subir l'influence la plus heureuse de ses trois voisines sans rien perdre de sa propre individualité. Là, dans cette surprenante réceptivité, résident son originalité, le secret de sa force et la source même de son caractère international.

X. — Les institutions du pays à choisir comme District fédéral sont un facteur essentiel à considérer. Sous ce rapport, la Belgique réunit les conditions les plus favorables. D'une part, au point de vue du droit public interne, la Constitution du 7 février 1831, la plus libérale d'Europe, fut l'une des premières à proclamer les libertés fondamentales les plus étendues : liberté individuelle, liberté des cultes, liberté de la presse, liberté d'association, droit de réunion. Ces droits essentiels, la Belgique les a également toujours reconnus aux étrangers, leur accordant contre toutes les tyrannies le droit précieux d'asile. D'autre part, en ce qui concerne les relations étrangères, les grandes puissances ont fait de la Belgique un État indépendant et perpétuellement neutre, l'obligeant à observer cette neutralité envers tous les autres États (traité de Londres, du 19 avril 1839, article 7). Depuis, de solennels engagements ont confirmé la neutralité belge. L'érection du District fédéral imposera le renouvellement de cette reconnaissance de neutralité, qu'il faudra même compléter par la garantie de l'inviolabilité du territoire. Pays le plus libre dans son existence intérieure, la Belgique comme État neutre se trouve néanmoins sans volonté, et en quelque sorte dépendante pour les actes de sa vie internationale. Cette double condition de vie, — liberté interne et neutralité externe, — le District fédéral mondial devra l'offrir.

XI. — La forme de gouvernement de l'État appelé à devenir district mondial a aussi sa grande importance. Dans l'Union américaine, le District fédéral, siège du pouvoir exécutif, est soumis à l'autorité du Congrès ; ses habitants, en grand nombre fonctionnaires, se voient privés en fait de tous droits politiques. Dans la Confédération mondiale, le pays élevé au rang de District fédéral doit conserver sa liberté et son indépendance. L'administration internationale seule dépendra de la collectivité des États ; elle sera nommée par ses soins et placée sous le contrôle d'une Commission internationale ou d'une délégation des puissances. Il faut admettre que le District mondial, en conservant sa personnalité entière, ait lui-même la forme de gouvernement admise par la majorité des États de la Confédération. Puisque la forme d'une monarchie constitutionnelle régit la majorité des nations, l'État, District fédéral, doit avoir cette forme et la conserver jusqu'à ce que la majorité ait adopté une forme plus progressive. Précisément la Belgique est une monarchie constitutionnelle, à base démocratique, n'admettant ni castes ni privilèges, sans religion d'État, reconnaissant à chacun l'exercice le plus large de tous les droits et de toutes les libertés.

XII. — Le District fédéral doit être un petit pays, bien centralisé, dont la langue officielle soit l'une des langues principales de la civilisation, de préférence celle de la diplomatie ; de cette manière, les travaux et documents administratifs de cet État pourront être utilisés sans difficulté par l'administration internationale, tout au moins comme éléments de comparaison (1). L'administration nationale du pays devenu District fédéral, d'une part, et les bureaux internationaux, d'autre part, formeront des services coordonnés, qui pourront servir d'école d'application de science administrative au personnel des légations accréditées auprès de l'État, District fédéral. Sans s'immiscer en rien dans les affaires de ce pays, les jeunes diplomates, secrétaires et attachés, auront la faculté de faire un stage intéressant et fructueux. Il se créera ainsi des traditions administratives internationales, véritable commune mesure, que tous les États adopteront pour régler leurs affaires. De cette uniformisation de pratique administrative naîtront forcément la conformité et l'unité de vues dans la compréhension et la gestion des intérêts publics, tant nationaux que d'ordre international.

XIII. — Des hommes de toutes les latitudes, de tous les continents, de toutes les races, de tous les pays seront appelés à faire des séjours prolongés dans le District fédéral, à n'importe quelle saison. Aussi est-il indispensable que ce district jouisse d'un climat tempéré et d'une salubrité exceptionnelle. Encore une fois, la Belgique est toute désignée, car ses conditions sanitaires sont les plus favorables. Malgré sa grande population industrielle que la maladie et la mort n'épargnent guère, le taux de la mortalité générale en Belgique est le moins élevé du monde. Les statistiques comparées renseignent même Bruxelles comme l'une des capitales les plus salubres de l'Europe et de l'univers.

XIV. — La Belgique et Bruxelles offrent en outre l'avantage appréciable d'être une résidence agréable et peu onéreuse. Pays en principe de libre échange et de coopération, où les denrées de première nécessité entrent en franchise, la Belgique fournit à ses habitants nourriture, entretien et logement aux prix les plus bas. On s'y procure le vêtement et toutes les choses de la vie dans les conditions les plus économiques. Les impôts aussi sont relativement peu élevés. Les plaisirs et les agréments s'y présentent nombreux et variés sans être dispendieux. Musées, expositions, théâtres, fêtes, concerts, courses, concours hippiques, régates, cyclisme, automobilisme, aérostation, multiplient leurs attractions dans tout le pays. Des avenues et des promenades nouvelles favorisent d'admirables excursions. En été, Ostende, reine des plages, et tout le littoral de la mer du Nord ; Spa, la coquette et délicieuse cité des Fagnes, aux eaux minérales renommées ; les vallées de la Meuse, de la Lesse, de la Vesdre, de l'Ourthe et de l'Amblève ; la grasse Flandre aux cultures plantureuses et séduisantes, les Ardennes rudes et accidentées, la Campine aux bruyères silencieuses sont les unes des centres animés de villégiature joyeuse et attrayante, les autres des sites captivants de calme repos. Tous néanmoins sont accessibles aux bourses les plus modestes. L'État belge facilite même les moyens de les apprécier à bon compte : un abonnement de cinq jours, du prix de onze francs, permet de parcourir la Belgique en tous sens.

XV. — Le District fédéral mondial doit être un microcosme, c'est-à-dire un petit monde, résumé et miniature de l'univers. Il faut qu'il soit à la fois pays agricole, bassin minier, région industrielle, centre commercial, métropole coloniale, synthétisant

(1) Ce n'est le cas ni pour la Suisse, ni pour la Hollande. La Suisse, en effet, n'est pas centralisée : ses vingt-quatre républiques sont administrativement autonomes. D'autre part, la Hollande unifiée emploie dans son administration une langue isolante, et non l'une des principales langues de l'univers. Ici encore, la Belgique seule remplit la condition exigée.

en lui l'activité universelle pacifique dans ses applications principales complexes. De la sorte, le District mondial, groupant tous les éléments de la vie sociale, fera l'office d'un laboratoire précieux d'expériences utiles à la collectivité humaine. Ce doit être en outre une contrée industrieuse et paisible, aux longues traditions de travail, d'ordre et de progrès, qui ne puisse par sa turbulence et ses crises provoquer de troubles inquiétants, ni amener par là une intervention étrangère, prélude de complications internationales et de guerre générale. La Belgique est le seul petit pays complet qui remplisse ces conditions. Sur son sol restreint se concentrent tous les avantages de la nature, la fertilité du sol et les matières minérales, ainsi que les innombrables manifestations du labeur humain, consolidées elles-mêmes par le don de l'épargne, génératrice d'une nouvelle et non moins grande fécondité (1). Toutes ces sources de richesse, naturelles ou acquises, le génie de ses habitants sait les mettre en valeur pour les répandre dans toutes les contrées de la Terre. Sous cet aspect multiple encore, la Belgique constitue un étalon social unique.

XVI. — Il ne suffit pas que le District fédéral soit simplement une région de travail intense ; il convient aussi qu'il se présente sous la forme embellie d'un centre cultivé d'art, de science, de lettres et de science politique. De tout temps, la terre belge se révéla la patrie des arts, depuis les frères Van Eyck, inventeurs de la peinture à l'huile, Memling et toute l'école flamande avec les Rubens, Van Dyck, Jordaens, Teniers, Van der Meulen, De Champagne, jusqu'aux Wiertz, Leys, Gallait, De Winne, Stevens, Verhas, Verwée, Verheyden, Wauters, Courtens, Struys. Bruxelles a engendré des maîtres de la sculpture, Duquesnoy, Godecharles et Constantin Meunier, dont le génie immortalisa dans le marbre l'âme en peine de notre classe laborieuse. La musique trouve chez le peuple belge un terrain de culture spontanée ; chaque homme y naît pour ainsi dire musicien, et aucun public n'est meilleur connaisseur. L'art musical a connu peu de maîtres supérieurs aux Roland de Lassus, Grétry, Fétis, Gevaert, Peter Benoit, Lassen, César Franck, Samuel, Kufferath, Radoux, Tinel, Jan Blockx. L'école de violon et de violoncelle en particulier, avec les traditions de ses maîtres, de Bériot, Vieuxtemps, Léonard, Servais, Ysaye, Thomson, Musin, s'est acquis une réputation universelle. Dans les sciences, l'effort séculaire des Belges n'est pas moins surprenant. Vésale crée l'anatomie humaine; Van Helmont, la physiologie; Mercator, la géographie mathématique; Ortelius crée le premier atlas; Stévin, émule de Descartes et de Newton, découvre la pesanteur de l'air; d'Homalius d'Halloy fonde la géologie; Quetelet, la physique sociale, l'anthropométrie et la statistique. Minkeleers trouve le gaz d'éclairage ; Solvay en étudie les sous-produits et crée l'industrie de la soude. Palfyn invente le forceps et Ghislain transforme le traitement des maladies mentales. Le physicien Plateau fait sur les liquides en lames minces des recherches qui sont demeurées fondamentales ; le chimiste Stas détermine avec une rigueur qui n'a pas été surpassée les poids atomiques des éléments, qui, on le sait, renferment en synthèse toutes les propriétés des substances simples composant l'univers. Gramme crée la dynamo industrielle ; Van Rysselberghe invente la transmission simultanée par un même fil des communications télégraphiques et téléphoniques; Brialmont, successeur de Vauban, renouvelle l'art des fortifications par son système polygonal, ses camps retranchés et ses forts à coupoles; Le Boulengé invente le chronographe pour calculer la vitesse des projectiles. Dans le domaine des sciences, les Van Beneden, Melsens, Spring, Henry, Van Gehuchten, Fredericq, Dumortier, de Kerchove de Denterghem, Bommer, Errera, Massart, Paul Héger, Dollo, Brachet, Bordet ont produit des travaux marquants, justement estimés.

De nos jours, l'activité scientifique des Belges s'est portée principalement sur les applications industrielles de la science; par exemple, les travaux de Dwelshauvers-Dery ont le mieux fait connaître le rendement de la machine à vapeur; ceux de l'ingénieur Éric Gérard sur les applications industrielles de l'électricité sont originaux et classiques; le corps des ingénieurs des mines avec les Harzé, les Watteyne, chargé par le gouvernement des États-Unis de donner son avis sur la réforme du régime des mines de l'Union, est le premier du monde comme science et compétence pratique.

Les lettres belges furent illustrées dans le passé par les Froissart, les de Commines, les Juste-Lipse, les Marnix de Sainte-Aldegonde, les de Ligne; leur admirable lignée se renouvelle avec éclat dans les Conscience, Van Hasselt, Maeterlinck, Verhaeren, Lemonnier, Max Waller, Rodenbach, Van Lerberghe, Giraud, Gilkin, Eekhoud, De Molder. C'est un Belge encore, le jésuite Jean Bolland, qui entreprend au XVIIe siècle le vaste et précieux recueil de *Vies des Saints*, monument d'histoire universelle dont la publication se poursuit encore aujourd'hui à Bruxelles par les soins de ses continuateurs, les Bollandistes. Dans les sciences juridiques, les De Facqz, Faider, Laurent, Thonissen, Nypels, Haus, Leclercq, Mesdach de ter Kiele, d'Elhoungne, Rolin-Jaequemyns, Jules Le Jeune, Edm. Picard, d'Hoffschmidt, Ad. Prins, Ern. Nys, sont des maîtres dont les écrits font autorité. Les sciences historiques sont illustrées par les Moke, Juste, Van Bemmel, Vanderkindere, Kurth, Discailles, Pirenne, Fredericq, Franz Cumont, Bacha. Si, au moyen âge, Philippe le Bon fonde à Bruges la Toison d'Or, le premier ordre de chevalerie créé pour les grands, qui est demeuré le premier en Espagne et en Autriche, c'est aussi sur la terre de Flandre, à Gand, que les d'Artevelde luttent pour le peuple contre les princes, s'efforçant d'organiser la démocratie. Et, après des siècles, ces traditions démocratiques ressuscitent plus ardentes sur le même sol de Flandre ; renouvelées par les travaux scientifiques de transformisme social des Quetelet, Ducpétiaux, Collins, Brück, De Molinari, Émile de Laveleye, De Paepe, De Greef, Denis, Vandervelde, elles se répandent dans toute la Belgique, fortifiées par l'œuvre coopérative des socialistes Anseele, Volders, Bertrand, Demblon et vivifiées par l'intense propagande de mille apôtres populaires.

Quant à la science politique et à l'art du gouvernement, Léopold Ier, les de Gerlache, Van de Weyer, Rogier, Frère-Orban, Bara, Nothomb, Malou, Beernaert, Van Praet, Devaux, Orts, Lambermont, Banning, Brialmont, Van Neuss, Greindl, Capelle, se sont montrés, dans la direction des affaires belges, administrateurs instruits, sagaces et désintéressés. A maintes reprises, les dirigeants étrangers ont eu recours à l'expérience de tels hommes pour les consulter ou leur confier des arbitrages.

Il n'est pas de nation qui ait fourni proportionnellement dans tous les domaines une pléiade aussi compacte d'hommes de grande valeur. La Belgique, avec ses traditions et ses gloires, avec ses universités, ses établissements scientifiques, ses instituts de hautes études, ses musées, ses laboratoires, ses écoles spéciales de tous genres, ses conservatoires, ses académies de beaux-arts, s'affirme comme un centre d'art et de sciences exceptionnel, tout préparé à sa belle mission future, en raison même du prestige de son passé illustre.

XVII. — Si la Belgique semble particulièrement qualifiée pour se voir investir de l'honneur et des charges du District fédéral, de tout point elle est digne d'aspirer à ce rôle. Est-il besoin d'insister sur le rang distingué qu'elle a su acquérir toute seule dans la famille des nations, sans nulle protection étrangère, grâce à son travail, son esprit d'ordre et sa prévoyance ? Sans doute, ce résultat heureux, elle le doit d'abord à elle-même ; mais elle en est aussi redevable aux bienfaits d'une paix durable et féconde. Son activité débordante n'est pourtant pas de nature à inquiéter aucune autre nation, car, par la force même des choses, l'ambition belge devra demeurer exempte de toute arrière-pensée agressive, dominatrice ou conquérante.

Sa position, ses origines, ses traditions, son industrie, son commerce, son besoin d'expansion, ses œuvres mêmes font de la Belgique un merveilleux creuset, apte aux fusions et aux alliages que le progrès international impose et exige. Au point de vue matériel, sa situation économique toute spéciale la transforme en un instrument efficace de paix générale.

La Belgique importe la moitié de ses moyens d'existence et une partie des matières premières de son industrie ; elle exporte surtout les produits ouvrés de son travail. Le mouvement de son commerce spécial atteint le chiffre fantastique de plus de six milliards et demi de francs (1), et son transit s'élève à plus de deux milliards. Trois quarts de cet immense commerce, elle

(1) Le montant total des fortunes belges est évalué à 27 milliards de francs, produisant un revenu d'environ 900 millions. Le total des revenus annuels du commerce, de l'industrie et du travail est estimé à 4 milliards 600 millions. Les capitaux d'épargne déposés à la Caisse générale d'épargne s'élèvent à la somme de 1 milliard et demi de francs.

(1) Le commerce spécial de la Belgique s'est élevé, en 1910, au chiffre de 6 621 747 622 francs, dont 3 773 622 825 francs d'importations et 2 848 124 797 francs d'exportations.

les fait avec ses voisins immédiats. La Belgique représente ainsi une vaste maison de commerce qui unit étroitement ses clients français, allemands, anglais, hollandais. Détruire cette maison serait provoquer un désastre. La consolider, au contraire, sera servir les intérêts de la prospérité générale en accroissant les chances de paix, car l'intermédiaire belge forme tampon entre ses voisins puissants, et, par un courant ininterrompu de relations amicales, établit entre eux une atmosphère d'apaisement. Certes le développement du commerce et des moyens de communication, qui fut général dans le monde, a favorisé l'essor de la Belgique contemporaine. Il n'en est pas moins vrai que l'expansion hardie ou généreuse des Belges se manifesta partout, dans tous les domaines et à toutes les époques. Jadis, la foi religieuse, et non l'intérêt, stimula leur vaillance. Le chef de la première croisade, Godefroid de Bouillon, premier roi de Jérusalem, naît en Belgique, et Pierre l'Ermite vient y mourir. Ce n'est pas seulement par les armes et en Terre Sainte que se distinguent les Belges intrépides, proclamés déjà par César les plus valeureux des Gaulois. De hardis marins et pêcheurs flamands organisent des expéditions au Groenland et à Terre-Neuve. On retrouve aux Açores une colonie flamande datant du XIIIe siècle : un patois flamand déformé y est encore en usage et les femmes portent le manteau à long capuchon particulier aux femmes flamandes. Des tisserands de Flandre émigrent en Angleterre et y établissent des colonies prospères, telles que Norwich, où leurs descendants se reconnaissent à de vieilles coutumes, notamment celle de l'élevage des canaris (1). Des artisans wallons, habiles dans le travail des forges, sont attirés à prix d'or en Suède et en Moscovie pour y implanter les procédés belges. Puis de véritables colonies belges naissent en Transylvanie et en Silésie. Sur terre et sur mer les Belges se signalent. Si les exploits des Gueux de mer et des corsaires d'Ostende sont fameux, le courage de l'infanterie wallonne ne l'est pas moins; ce sont, d'ailleurs, les communiers flamands qui créent la tactique de l'infanterie contre la chevalerie française. En 1652, des Flamands colonisent Nordstrand, île de la mer du Nord, sur les côtes de Schleswig. En 1698, se fonde la Compagnie belge des Indes Orientales, et, en 1723, à Ostende, la célèbre Compagnie des Indes. Dans le Nord de la France et le Pas-de-Calais, anciennes provinces belges d'ailleurs, des régions entières doivent aux Belges l'essor de leur industrie. Outre mer, sous Léopold Ier, dans la période 1841-1856, de premiers essais de colonisation belge sont tentés en Amérique, à Santo-Thomas de Guatémala, mais sans succès (2). Sous le climat torride de l'Equateur, des Belges, véritables héros, ouvrent à la civilisation la région mystérieuse du cœur de l'Afrique, dans une œuvre admirable et rapide, poursuivie avec méthode et ténacité au moyen de ressources pécuniaires des plus limitées. Tandis que le Père De Smet, l'apôtre des Montagnes Rocheuses, civilise la partie sauvage de l'Amérique du Nord, ailleurs, au fond du Pacifique, un saint, le Père Damien (Joseph de Veuster), l'apôtre de Molokaï (îles Sandwich), consacre son existence à soigner et à consoler les lépreux; il meurt frappé lui-même de la terrible infection. Et plus loin encore, à travers les banquises du pôle Sud, flotte avec hardiesse le drapeau belge planté sur des terres inconnues par le brave navigateur de Gerlache, assisté du Dr Cook, de Lecointe, Danco et Arctowsky. Partout les Belges ont essaimé. Un relevé récent montre qu'il existait au début du XXe siècle 1 158 établissements financiers, industriels, commerciaux ou agricoles, fondés et dirigés par eux, répartis dans l'univers entier (3), indépendamment des nombreuses missions religieuses confiées aux ordres, congrégations et communautés belges.

Au point de vue des œuvres intellectuelles et morales de caractère international, le rôle expansif de la Belgique n'est pas moins considérable et glorieux. Dès 1836, elle fonde et inaugure les Congrès internationaux périodiques qui, remplaçant pour ainsi dire les conciles du passé, sont devenus dans chaque branche d'études des parlements internationaux, auxiliaires utiles du progrès des sciences (4). Issue d'un arbitrage, la Belgique est de toutes les nations celle qui a contribué le plus à répandre le principe de l'arbitrage, noble idée de pacification et de justice. Sur son sol se réunit en 1848 le premier Congrès international de la Paix qui se soit jamais tenu. Un Belge, Louis Bara, avocat à Mons, proclamé lauréat du premier concours de la Paix, a le mérite d'établir le plan de « la Science de la Paix »; son mémoire couronné formule le mieux la synthèse de l'idée pacifiste et donne les bases de la solution du problème (1). C'est aussi la Belgique qui, pour la première fois, invite en 1873, à Gand, les jurisconsultes des deux mondes à constituer chez elle l'Institut de Droit international, l'une des créations les plus indispensables de l'œuvre pacifique. C'est en Belgique encore que, sur l'initiative du czar, se tient en 1874 la première Conférence internationale relative aux lois et aux règles de la guerre; la Conférence de la Haye de 1899 ne fit que reprendre le projet de codification internationale, élaboré à Bruxelles vingt-cinq ans auparavant. Lors de la Conférence internationale de Paris en 1865, l'initiative d'un Belge, M. Vinchent, directeur général des télégraphes et délégué de la Belgique, fait décider l'institution du Bureau international des télégraphes, le premier du genre, qui servit de modèle à tous les organismes similaires fondés depuis. Plus tard, sous l'inspiration de Léopold II, assisté de Belges éminents, tels que les Lambermont, Banning, Couvreur, Émile de Laveleye, Goblet d'Alviella, se réunit la Conférence géographique de Bruxelles dans le but de faire pénétrer sur le sol de l'Afrique centrale les lumières de la civilisation. L'Association internationale africaine est fondée ; elle donne naissance à l'Association internationale du Congo ; puis se constitue l'État indépendant du Congo, qui a le mérite de créer et d'organiser la première administration internationale homogène. Ainsi la plupart des initiatives internationales appartiennent à la Belgique ou y ont trouvé un champ et des moyens de propagation plus favorables. Bruxelles est devenu l'un des centres les plus actifs de la vie internationale. Parmi les 185 œuvres et institutions internationales qui existent sur la Terre, les unes dues à l'initiative des souverains ou des gouvernants, les autres provoquées par des particuliers, groupes ou associations, 67 ont leur siège permanent fixé en Belgique. Par ses traditions et ses œuvres, la Belgique se manifeste le pays international par excellence, le mieux qualifié pour devenir le District Fédéral du Monde (2).

XVIII. — Les avantages de sa situation unique désignent le territoire belge comme l'endroit le plus convenable à l'établissement du centre mondial. Nous croyons l'avoir démontré. Ce choix s'impose, encore et surtout, au point de vue stratégique. Placée à l'intersection des trois grandes races humaines qui se partagent l'hégémonie du monde, la Belgique représente leur zone de conjonction ; elle forme leur trait d'union et leur nœud inséparable ; elle est une clé de position, dominant la voie la plus directe et la meilleure de leurs communications réciproques. Aussi a-t-elle toujours été dans le passé la ligne naturelle d'invasion. Tous les grands capitaines, César, Attila, Clovis, Charlemagne, Charles le Téméraire, Charles-Quint, Philippe II, d'Albe, Louis XIV, Condé, Turenne, Vauban, Luxembourg, Villars, Maurice de Saxe, Orange, Eugène, Marlborough, Dumouriez, Napoléon, Wellington, Blücher ont foulé son sol, se disputant ses plaines et ses villes. Les souvenirs de l'histoire recommandent de ne point laisser le District fédéral exposé aux hasards de surprises belliqueuses. S'il faut l'ouvrir à tous dans la paix, il faudra aussi le fermer à tous dans la guerre. D'ailleurs, selon les vues des constituants américains, le District fédéral devait être protégé et devenir un camp retranché, centre d'arsenaux et de magasins. En fait, lors de la guerre de Sécession, en 1861, Washington fut

(1) L'élevage des oiseaux (canaris, pinsons, pigeons voyageurs) et de la volaille (poulets de Bruxelles) fut toujours une occupation ou un passe-temps préféré des Belges.

(2) Dès 1837, les Belges étudièrent une foule de projets de colonisation sur tous les points du globe.

(3) Ces établissements belges se répartissent ainsi : Europe, 742; Asie, 41; Afrique, 131; Amérique, 233; Océanie, 11.

(4) Notre étude, *les Belges et la Paix,* rappelle l'ensemble des conférences et congrès internationaux de caractère pacifiste, dus à l'initiative belge et réunis dans le pays de 1836 à 1905; elle signale en outre les conséquences principales que ces œuvres ont produites.

(1) A la seconde session du Congrès de la Paix, le 22 août 1849, Louis Bara reçut des mains de Victor Hugo son triomphal prix de la paix. Le mémoire couronné semblait condamné à périr dans l'oubli; en 1872, la loge « les Amis philanthropes » de Bruxelles lui assura les honneurs d'une tardive impression. Louis Bara méconnu était mort, en 1857, de chagrin et de misère. Nous avons rappelé cette fin douloureuse dans *les Belges et la Paix.*

(2) Sur ces 185 institutions internationales, 164 ont un siège fixe et permanent; 67, soit le tiers, sont établies en Belgique; 27 en Suisse; 25 en France; 10 aux États-Unis; 9 en Allemagne; 9 en Grande-Bretagne; 6 en Scandinavie; 5 en Hollande; 4 en Italie; 2 à Monaco.

CARTE HISTORIQUE DE LA BELGIQUE.

le point de concentration et le centre de ravitaillement des troupes de l'Union. Nous devrons nous inspirer de cette idée et de cette expérience pour faire du District mondial un tel centre. Un vaste camp retranché protégera Anvers, métropole internationale. Ainsi se réalisera, — cette fois dans une pensée exclusive de progrès et de paix, — la conception des Vauban, Washington, Napoléon Ier et Brialmont. Anvers ne sera pas le pistolet braqué sur le cœur de l'Angleterre, selon le rêve d'hier de Bonaparte et l'ambition mal dissimulée de pangermanistes actuels, mais un formidable camp retranché destiné à sauvegarder la neutralité belge et à garantir l'inviolabilité du District fédéral mondial contre ceux qui voudraient détruire la paix du monde pour satisfaire leurs intérêts égoïstes mesquins. Jusqu'à l'heure encore bien lointaine du désarmement général, sous la garde des Belges et la protection de la Confédération mondiale, Anvers et les forts de la Meuse, défendant le District fédéral, constitueront entre les trois grandes races latine, germanique et anglo-saxonne, un inexpugnable boulevard de la Paix.

XIX. — On peut se demander pour quelles raisons la diplomatie officielle s'est ingéniée à contrecarrer l'action sincère et spontanée des peuples et des hommes et à enrayer l'évolution naturelle des choses; pourquoi elle a entendu éparpiller les bureaux et offices internationaux au lieu de les grouper et de les centraliser; pourquoi elle a cru bon de réunir les Conférences de la Paix à la Haye et d'y installer le siège de la Cour internationale d'arbitrage. Les raisons en sont diverses, spécieuses et toutes de circonstances.

Le premier bureau international permanent, celui des télégraphes, dû à l'initiative belge cependant, fut établi en 1865 à Berne et non à Bruxelles, parce que l'Empire français, alors tout-puissant, convoitait la Belgique. L'installation de bureaux internationaux sur le sol belge eût contrarié les visées absorbantes de Napoléon III, en affermissant la situation de la Belgique comme État indépendant et neutre. C'est pourquoi, sur la proposition de la France, la Conférence internationale des télégraphes choisit Berne et non Bruxelles. Quand plus tard, en 1874, l'initiative allemande, énergiquement secondée par la Belgique, parvint à constituer l'Union postale universelle, l'Allemagne reconnaissante proposa de fixer à Bruxelles le siège de l'Union; des groupes agirent aussitôt sous main pour lui faire échec, par pur esprit d'opposition, ce qui se concevait au lendemain de 1870. Au premier tour de scrutin, les voix se partagèrent entre la Belgique et la Suisse, qui obtinrent chacune dix suffrages. Berne l'emporta à la seconde épreuve sans raison logique et plausible. La même année se tenait à Bruxelles la Conférence internationale pour élaborer un projet de règlement international des lois et coutumes de la guerre; elle était réunie sur l'invitation d'Alexandre II de Russie, l'empereur humanitaire, imbu d'idées libérales et progressives dont il avait donné la preuve sincère en décrétant généreusement l'abolition du servage. Les Conférences de la Paix tenues à la Haye en 1899 et en 1907, qui reprirent l'œuvre de 1874, furent convoquées au contraire sous le régime de recrudescence de réaction sanguinaire de la Bureaucratie. Or l'autocratie russe bouda longtemps la Belgique, parce qu'elle s'était émancipée par la voie révolutionnaire, précisément contre la Maison d'Orange-Nassau apparentée aux Romanoff, et que de plus, en se constituant en État libre, elle s'était donné une constitution « incendiaire », selon le mot du czar Alexandre Ier, et avait, la première, déchiré le traité de Vienne, œuvre de la Sainte-Alliance dirigée contre les aspirations libérales des petits peuples opprimés par les grands. Aussi la Russie autocratique fut-elle la dernière à reconnaître, malgré elle, l'indépendance de la Belgique. Elle ne le fit qu'en 1853, moins par sympathie tardive pour les Belges que par sourde hostilité envers la restauration impérialiste de la veille en France. Lors des Conférences de la Haye, réunies sur l'initiative de Nicolas II et sous le règne sanglant de la Bureaucratie triomphante, on prétexta que la Belgique, dirigée alors par un gouvernement catholique, ne pourrait consentir à exclure la Papauté du concert des nations; et l'on préféra confier à un gouvernement protestant la mission d'inviter tous les souverains et chefs d'États, à l'exclusion du Souverain Pontife. Les promoteurs de la première Conférence de la Paix voulurent aussi rendre leur œuvre populaire et lui

donner une sorte de caractère idyllique, en plaçant toutes les nations et l'idée de la Paix sous l'égide d'une souveraine idéale, jeune fille de dix-huit ans.

Ce sont donc des raisons toutes particulières et bien insuffisantes qui ont amené l'ancienne diplomatie à refuser de reconnaître les droits de la Belgique. Il ne faut point s'en étonner. En toutes choses, d'ailleurs, le progrès procède par étapes et par tâtonnements; fruit de l'expérience, il est la résultante de transformations et d'améliorations successives. Il en sera ainsi pour la constitution du District fédéral mondial. De même que, dans tous les pays, les capitales et les sièges des gouvernements, fixés d'abord arbitrairement, se sont successivement déplacés pour s'installer à leur centre de gravité véritable, de même les institutions internationales changeront à leur tour de résidence pour se grouper et établir leurs assises définitives au point de concentration rationnel imposé par la nature des choses, c'est-à-dire par la justice et l'utilité générale. Si l'obstination inconsidérée des dirigeants se refusait à admettre cette évidence, viendrait un jour où la volonté éclairée des peuples s'affirmerait pour réaliser elle-même toute seule l'œuvre de vérité historique.

XX. — Non seulement la Belgique mérite l'honneur et le privilège de devenir le District fédéral mondial; elle en est digne; elle y a droit. Durant des siècles, son territoire servit de champ de bataille à l'Europe et la possession de son sol fut l'enjeu des luttes sanglantes engagées en vue d'une vaine et illusoire suprématie politique. Durant des siècles, ses habitants eurent à subir le joug pesant de l'oppression étrangère, tour à tour bourguignonne, espagnole, autrichienne, française, hollandaise. Chez elle se sont renouvelés les assauts furieux et sanglants des races germanique et latine; c'est à la ligne même de séparation des langues, à la ligne de partage des eaux et des races, que se livra la bataille la plus épique des temps modernes, Waterloo, source du pacifisme. Où fut le champ de désolation, de dévastation et de carnage, où fut aussi le berceau de l'idée pacifique, là doit être érigé le Temple de la Paix. C'est le prix du sang. Ce sera encore la revanche du bon sens humain; ce sera enfin et surtout l'œuvre consolante et réparatrice de la Justice immanente. Ainsi le commandent l'honneur, la raison et le droit, supérieurs aux combinaisons éphémères du bon plaisir capricieux des empereurs et des rois du temps jadis.

Louis FRANK (de Bruxelles)

Avocat,
Docteur en droit, Docteur spécial en droit public,
Lauréat des universités de Paris et de Bologne.

BIBLIOGRAPHIE DE LA BELGIQUE

Notre *Bibliographie de la Belgique* est complète dans sa brièveté voulue. Destinée essentiellement au grand public, elle ne signale pas directement, à la vérité, tel cartulaire qui pourrait être utile à l'historien, telle notice dont l'importance apparaitrait considérable au spécialiste. Mais elle est conçue de telle sorte, les ouvrages généraux qui y figurent ont une telle valeur, s'appuient sur une documentation si abondante, que ce spécialiste même dont nous parlions à l'instant trouvera dans les indications bibliographiques multipliées en ceux-ci le complément de nos propres indications. En un mot, elle mentionne et classe méthodiquement, parmi les meilleures publications se rapportant au pays, toutes celles qui sont facilement accessibles à chacun et donnent aussitôt la faculté d'approfondir un sujet déterminé.

L'édition que nous citons est toujours celle qu'il convient de se procurer de préférence. C'est souvent la dernière; c'est quelquefois l'édition primitive ou une édition intermédiaire.

LE PAYS

Cartes diverses publiées par le gouvernement.

Houzeau (J.-C.). — Essai d'une géographie physique de la Belgique (Bruxelles, 1854).

Quetelet (Adolphe). — Météorologie de la Belgique (Bruxelles, 1867).

Lancaster (Albert) et Vincent (J.). — Annuaire météorologique (Bruxelles, 1901-....).

Mourlon (Michel). — Géologie de la Belgique (Bruxelles, 1880-1881).

Van den Broeck (Ernest), Martel (E.-A.) et Rahir (Ed.). — Les Cavernes et les rivières souterraines de la Belgique (Bruxelles, 1910).

Massart (Jean). — Esquisse de la géographie botanique de la Belgique (Bruxelles, 1910).

Crépin (François). — Manuel de la flore de Belgique (Bruxelles, 1884).

Durand (Théophile). — Prodrome de la flore belge (Bruxelles, 1899-....).

Lameere (Aug.). — Manuel de la faune de Belgique (Bruxelles, 1895-....).

Guicciardini (L.). — Description de tout le Païs-Bas (Anvers, 1568).

Les Délices des Pays-Bas, ou description géographique et historique des XVII provinces belgiques (Liége, 1769).

Les Délices du païs de Liége (Liége, 1738-1744).

Bruylant (Emile), etc. — La Belgique illustrée (Bruxelles, 1890-1891).

Lemonnier (Camille). — La Belgique (Bruxelles, 1904).

Jourdain (Alf.), Van Stalle (L.) et Heusch (El. de). — Dictionnaire encyclopédique de géographie historique du royaume de Belgique : description de ses 9 provinces et de ses 2 603 communes, sous le rapport topographique, statistique, administratif, judiciaire, industriel, commercial, militaire, religieux, historique, littéraire, biographique et monumental (Bruxelles, 1895-1896).

Somville (Edmond). — La Belgique historique, monumentale et pittoresque : répertoire bibliographique à l'usage du touriste (Bruxelles, 1903).

Touring-Club de Belgique. — Panorama de la Belgique (Bruxelles, 1903-1905).

LES RACES

Quetelet (Adolphe). — Physique sociale (Bruxelles, 1869).

Vanderkindere (Léon). — Recherches sur l'ethnologie de la Belgique (Bruxelles, 1872).

— — Nouvelles Recherches sur l'ethnologie de la Belgique (Bruxelles, 1879).

Dupont (Edouard). — L'Homme pendant les âges de la pierre dans les environs de Dinant (Bruxelles, 1872).

Rutot (A.). — Le Préhistorique dans l'Europe centrale (Namur, 1904).

Quatrefages (A. de). — Histoire générale des races humaines (Paris, 1887).

— — Classification des races humaines (Paris, 1889).

Picard (Edmond). — Essai d'une psychologie de la nation belge (Bruxelles, 1907).

Bulletin de la Société d'anthropologie de Bruxelles.

LES LANGUES

De Vries (M.), etc. — Woordenboek der Nederlandsch taal (la Haye, 1864-. ..).

Bulletin du Dictionnaire général de la langue wallonne (œuvre en préparation), publié par la Société de littérature wallonne de Liége.

Grandgagnage (Ch.). — Dictionnaire étymologique de la langue wallonne (Bruxelles, 1880).

Remacle (L.). — Dictionnaire wallon-français (Liége, 1839-1843).

Forir (A.). — Dictionnaire liégeois-français (Liége, 1866-1874).

Pirsoul (L.). — Dictionnaire wallon-français (dialecte namurois) [Malines, 1902-1904].

Sigart (J.). — Glossaire étymologique montois, ou dictionnaire du wallon de Mons (Bruxelles, 1866).

Kurth (Godefroid). — La Frontière linguistique en Belgique et dans le nord de la France (Bruxelles, 1896-1898).

Courouble (Léopold). — Notre Langue, notre accent (Bruxelles, 1908).

De Kelper (D.). — Le Français de Bruxelles (Bruxelles, 1910).

LES RELIGIONS

Les ouvrages généraux sur les populations préhistoriques, sur les Celtes, sur les Germains et sur la science des religions.

Ghesquière (J.). — Acta sanctorum Belgii (Bruxelles, 1783-1794).

De Reume (Aug.). — Les Vierges miraculeuses de la Belgique (Bruxelles, 1856).

Berlière (Ursmer). — Monasticon belge (Maredsous, 1890-....).

Nimal (H.). — Les Béguinages (Bruxelles, 1908).

Dufau (J.-B.). — La Belgique chrétienne : histoire de la religion en Belgique depuis l'introduction du christianisme jusqu'à nos jours (Liége, 1847 ; resté inachevé).

Duverger (Arthur). — La Vauderie dans les Etats de Philippe le Bon (Arras, 1885).

— — L'Inquisition en Belgique (Verviers, 1888).

Fredericq (Paul). — Corpus documentorum Inquisitionis hæreticæ pravitatis neerlandicæ (Gand, 1889-....).

Hubert (Eug.). — Etude sur la condition des protestants en Belgique depuis Charles-Quint jusqu'à Joseph II (Bruxelles, 1882).

Meyhoffer (J.). — Le Martyrologe protestant des Pays-Bas (Bruxelles, 1908).

Ouverleaux (E.). — Notes et documents sur les Juifs de Belgique sous l'ancien régime (Paris, 1883).

Ullmann. — Studien zur Geschichte der Juden in Belgien bis zum XVIII Jahrhundert (Anvers, 1909).

Mallié (L.). — La Franc-Maçonnerie belge (Bruxelles, 1906).

LE DROIT

Les volumes de coutumes, placards, etc., édités par la Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances de la Belgique.

Cannaert (J.-B.). — Bydraegen tot de kennis van het oude strafrecht in Vlaenderen (Gand, 1835).

Britz (J.). — Code de l'ancien droit belgique (Bruxelles, 1847).

Defacqz (Eug.). — Ancien droit belgique (Bruxelles, 1846-1873).

Poullet (Edmond). — Histoire du droit pénal dans l'ancien duché de Brabant (Bruxelles, 1867-1870).

— — Essai sur l'histoire du droit criminel dans l'ancienne principauté de Liége (Bruxelles, 1874).

Roussel (Camille). — La Justice belge au début du XXe siècle (Bruxelles, 1909).

Picard (Edmond), etc. — Pandectes belges : encyclopédie de législation, de doctrine et de jurisprudence (Bruxelles, 1878-.... ; le 100e volume, qui va jusqu'au mot « Société particulière », a paru en 1910).

Garcia de la Véga (Désiré de) et De Busschere (Alphonse). — Recueil de traités et conventions concernant le royaume de Belgique (Bruxelles, 1850-....).

Pasinomie, recueil des lois et arrêtés (Bruxelles).

Pasicrisie, recueil de la jurisprudence (Bruxelles).

Picard (Edmond), Larcier (Ferdinand) et Van Arenbergh (Emile). — Bibliographie générale et raisonnée du droit belge (Bruxelles, 1882-1890-1910).

LES INSTITUTIONS POLITIQUES ET SOCIALES

Vanderkindere (Léon). — Introduction à l'histoire des institutions de la Belgique au moyen âge (Bruxelles, 1890).

Poullet (Edmond). — Origines, développements et transformations des institutions dans les anciens Pays-Bas (Louvain, 1882-1892).

Juste (Théodore). — Histoire des Etats Généraux des Pays-Bas de 1465 à 1790 (Bruxelles, 1864).

Poullet (Prosper). — Les Institutions françaises de 1795 à 1814 : essai sur les origines des institutions belges contemporaines (Bruxelles, 1907).

Richald (Louis). — Histoire des finances publiques de la Belgique depuis 1830 (Bruxelles, 1885).

Kuborn (Hyacinthe), etc. — Aperçu historique de l'hygiène publique en Belgique depuis 1830 (Bruxelles, 1904).

Vermeersch (A.). — Manuel social : la législation et les œuvres en Belgique (Louvain, 1909).

Picard (Edmond). — Histoire du suffrage censitaire en Belgique depuis 1830 (Bruxelles, 1883).

Goblet d'Alviella (Eugène). — La Représentation proportionnelle en Belgique : histoire d'une réforme (Bruxelles, 1900).

Frank (Louis). — Essai sur la condition politique de la femme (Paris, 1892).

Errera (Paul). — Traité de droit public belge (Bruxelles, 1908).

Descamps (Edouard). — La Neutralité de la Belgique au point de vue historique, diplomatique, juridique et politique (Bruxelles, 1902).

Almanach officiel du royaume de Belgique (Bruxelles), publié depuis 1840 et auquel sert d'introduction un volume édité sous ce titre : Almanach de la Cour de Bruxelles sous les dominations autrichienne et française, la monarchie des Pays-Bas et le gouvernement belge, de 1725 à 1840. — Moniteur belge (Bruxelles); Annales parlementaires et Documents parlementaires (Bruxelles).

L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

Errera (Paul). — Les Masuirs : recherches sur quelques vestiges des formes anciennes de la propriété en Belgique (Bruxelles, 1891).

Des Marez (Guillaume). — Etude sur la propriété foncière des villes du moyen âge et spécialement en Flandre (Gand, 1898).

VANDERVELDE (Emile). — La Propriété foncière en Belgique (Paris, 1900).
HUYSMANS (Camille). — La Plus-Value immobilière dans les communes belges (Gand, 1909).
JACQUART (Camille). — Etude de la démographie statique et dynamique des agglomérations urbaines (Bruxelles, 1903).
REIFFENBERG (Frédéric DE). — Essai sur la statistique ancienne de la Belgique jusque vers le XVIIe siècle (Bruxelles, 1832-1835).
CAUDERLIER (Em.). — L'Evolution économique du XIXe siècle (Bruxelles, 1903).
DENIS (Hector). — La Dépression économique et l'histoire des prix (Bruxelles, 1892-1895).
— — Atlas de statistique économique, financière et sociale de la Belgique, comparée aux autres pays (Bruxelles, 1908-....).
BRANTS (Victor). — Histoire des classes rurales aux Pays-Bas jusqu'à la fin du XVIIIe siècle (Bruxelles. 1881).
Les Enquêtes de 1846 et de 1886 sur la condition des classes laborieuses, publiées par le gouvernement.
DUCPÉTIAUX (Edouard). — Budgets économiques des classes ouvrières en Belgique : subsistances, salaires, population (Bruxelles, 1855).
VARLEZ (Louis). — Les Salaires dans l'industrie gantoise (Bruxelles, 1901-1904).
SLOSSE (A.) et WAXWEILER (E.). — Enquête sur le régime alimentaire de 1065 ouvriers belges (Bruxelles, 1910).
MEYNNE (A.-J.). — Etudes d'hygiène publique et sociale et de géographie médicale appliquées à la Belgique (Liége, 1874).
EVRARD (Léon) et BOGHAERT (Arthur). — La Santé du peuple; traduction italienne de Belisario Marconi, avec nombreuses additions (Macerata, 1886).
BERTRAND (Louis). — Le Logement de l'ouvrier et du pauvre en Belgique (Bruxelles, 1888).
CAUDERLIER (Em.). — L'Alcoolisme en Belgique (Bruxelles, 1893).
DESTRÉE (Jules) et HALLET (Max). — Code du travail (Bruxelles, 1904).
ABEL (Gustave). — Code industriel belge (Bruxelles, 1905, et suppléments).
BRANTS (Victor). — Législation du travail comparée et internationale (Louvain, 1903).
VANDERVELDE (Emile). — Les Associations professionnelles d'artisans et ouvriers en Belgique (Bruxelles, 1891).
DUCHESNE (L.). — Les Syndicats ouvriers belges (Bruxelles, 1905).
HAMANDE (Louis) et BURNY (Frédéric). — Histoire, exposé des opérations et statistique des caisses d'épargne en Belgique, considérées spécialement au point de vue des classes laborieuses (Louvain, 1902).
SOENENS (Albert) et PERPETE (D.). — La Mutualité en Belgique (Bruxelles, 1911).
BERTRAND (Louis). — Histoire de la coopération en Belgique (Bruxelles, 1901-1902).
GILON (Ernest). — La Lutte pour le bien-être (Verviers, 1888).
SEEBOHM ROWNTREE (B.). — Comment diminuer la misère : études faites en Belgique par un Anglais; traduction française de A.-J.-A. Hotermans (Paris, 1910).
BERTRAND (Louis). — Histoire de la démocratie et du socialisme en Belgique depuis 1830 (Bruxelles, 1905-1907).

LES MŒURS, LES COUTUMES, LES TRADITIONS

SCHAYES (A.-G.-B.). — Essai historique sur les usages, les croyances, les traditions, les cérémonies et pratiques religieuses et civiles des Belges anciens et modernes (Louvain, 1834).
MOKE (H.-G.). — Mœurs, usages, fêtes et solennités des Belges (Bruxelles, 1847-1849).
REINSBERG-DÜRINGSFELD (DE). — Traditions et légendes de la Belgique (Bruxelles, 1870).
WOLF (J.-W.). — Niederländische Sagen (Leipzig, 1843).
DE COCK (A.) et TEIRLINCK (Is.). — Brabantsch Sagenboek (Gand, 1909-....).
COREMANS (H.). — L'Année de l'ancienne Belgique (Bruxelles, 1844).
DESOMBIAUX (Maurice). — L'Ornement des mois (Bruxelles, 1910).
RAADT (J.-Th. DE). — Les Sobriquets des communes belges (Bruxelles, 1904).
MADOU et VAN HEMELRYCK. — Costumes belges anciens et modernes, militaires, civils et religieux (Bruxelles, 1829).
DE VIGNE (Félix). — Vade-Mecum du peintre, ou recueil de costumes du moyen âge (Gand, 1845).
— — Recherches historiques sur les costumes civils et militaires des gildes et des corporations de métiers (Gand, 1847).
MAETERLINCK (L.). — Le Genre satirique dans la peinture flamande (Bruxelles, 1907).
— — Le Genre satirique, fantastique et licencieux dans la sculpture flamande et wallonne (Paris, 1910).
GHEUDE (Charles). — La Chanson populaire belge (Bruxelles, 1907).
VAN DUYSE (Fl.). — Nederlandsch Liederboek (Gand, 1891-1892).
— — Het oude Nederlansche Lied (Anvers, 1903-1908).
DE COCK (A.) et TEIRLINCK (Is.). — Kinderspel en kinderlust in Zuid-Nederland (Gand, 1902-1907).
WARSAGE (Rodolphe DE). — Histoire du célèbre théâtre liégeois de marionnettes (Bruxelles, 1905).
MONSEUR (Eugène). — Le Folklore wallon (Bruxelles, 1892).
TEIRLINCK (Is.). — Le Folklore flamand (Bruxelles, 1895-1896).
GARNIR (George). — Bædeker de physiologie bruxelloise (Bruxelles, 1906-1910).
Bulletin de la Société belge de folklore (Bruxelles); Wallonia (Liége); Volkskunde (Gand).

LES FONDEMENTS DE L'HISTOIRE

Les cartulaires, les chroniques, les mémoires, les correspondances, les documents inédits de tout genre, publiés par l'Académie royale de Belgique, la Commission d'histoire, les sociétés savantes et les particuliers. — Les inventaires des dépôts d'archives et les catalogues des bibliothèques.
WAUTERS (Alphonse), BORMANS (S.) et HALKIN (J.). — Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de la Belgique (Bruxelles, 1866-....).
ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE. — Biographie nationale (Bruxelles, 1866-....).
PIRENNE (Henri). — Bibliographie de l'histoire de Belgique (Bruxelles, 1902).
SERRURE (C.-A.). — Les Sciences auxiliaires de l'histoire de Belgique : épigraphie, numismatique, sigillographie (Bruxelles, 1893).
PIRENNE (Henri), etc. — Album belge de diplomatique (Bruxelles, 1908).
RAADT (J.-Th. DE). — Sceaux armoriés des Pays-Bas et des pays avoisinants : recueil historique et héraldique (Bruxelles, 1897-1903).
GOETHALS (F.-V.). — Dictionnaire généalogique et héraldique des familles nobles du royaume de Belgique (Bruxelles, 1849-1852).
VAN LOON (G.). — Histoire métallique des XVII provinces des Pays-Bas depuis l'abdication de Charles-Quint jusqu'en 1716 (la Haye, 1732-1737).
SERRURE (Raymond). — Dictionnaire géographique de l'histoire monétaire belge (Bruxelles, 1880).
CUMONT (Georges). — Bibliographie générale et raisonnée de la numismatique belge (Bruxelles, 1883).

LA BELGIQUE A TRAVERS LES SIÈCLES

PIRENNE (Henri). — Histoire de Belgique (Bruxelles, 1902-....).
NAMÈCHE (A.-J.) et BALAU (S.). — Cours d'histoire nationale (Louvain, 1853-1894).
JUSTE (Théodore). — Histoire de la Belgique (Bruxelles, 1894).
VAN NECK (Léon). — Fastes belges illustrés (Bruxelles, 1905).
VAN DER LINDEN (H.) et OBREEN (H.). — Album historique de la Belgique (Bruxelles, 1910-....).
SCHAYES (A.-G.-B.), etc. — La Belgique et les Pays-Bas avant et pendant la domination romaine (Bruxelles, 1877).
GÉRARD (P.). — Histoire des Francs d'Austrasie (Bruxelles, 1864).
KURTH (Godefroid). — Clovis (Tours, 1901).
WARNKŒNIG (L.) et GÉRARD (P.). — Les Carolingiens (Bruxelles, 1862).
VANDERKINDERE (Léon). — La Formation territoriale des principautés belges au moyen âge (Bruxelles, 1902-1903).
MARCOTTY (S.). — Histoire du duché de Lotharingie, depuis le commencement du Xe siècle jusqu'à la fin du XIe (Bruxelles, 1844).
KURTH (Godefroid). — Notger de Liége et la civilisation au Xe siècle (Paris, 1905).
PIRENNE (Henri). — Les Anciennes Démocraties des Pays-Bas (Paris, 1910).
SMETS (Georges). — Henri Ier, duc de Brabant (Bruxelles, 1908).
DUVIVIER (Charles). — La Querelle des d'Avesnes et des Dampierre (Bruxelles, 1894).
ASHLEY (W.). — James and Philip Van Artevelde (Londres, 1883).
VANDERKINDERE (Léon). — Le Siècle des Artevelde (Bruxelles, 1907).
BARANTE (A.-G. DE). — Histoire des ducs de Bourgogne de la maison de Valois; édition belge annotée par Marchal (Bruxelles, 1839).
FREDERICQ (Paul). — Essai sur le rôle politique et social des ducs de Bourgogne dans les Pays-Bas (Gand, 1875).
HENNE (Alexandre). — Histoire du règne de Charles-Quint en Belgique (Bruxelles, 1858-1860).
GOSSART (Ernest). — Espagnols et Flamands au XVIe siècle (Bruxelles, 1905-1906-1910).
JUSTE (Théodore). — Histoire de la révolution des Pays-Bas sous Philippe II (Bruxelles, 1863-1867).
KERVYN DE LETTENHOVE (Bruno). — Les Huguenots et les Gueux (Bruxelles, 1882-1885).
POTVIN (Charles). — Albert et Isabelle (Bruxelles, 1861).
BRANTS (Victor). — La Belgique au XVIIe siècle : Albert et Isabelle (Bruxelles, 1910).
LONCHAY (H.). — La Rivalité de la France et de l'Espagne aux Pays-Bas, 1635-1700 (Bruxelles, 1896).
HUBERT (Eugène). — Les Pays-Bas espagnols et la République des Provinces-Unies depuis la paix de Munster jusqu'au traité d'Utrecht (Bruxelles, 1907).
VAN KALKEN (Frans). — La Fin du régime espagnol aux Pays-Bas (Bruxelles, 1907).
GACHARD (Louis). — Histoire de la Belgique au commencement du XVIIIe siècle (Bruxelles, 1880).
DISCAILLES (Ernest). — Les Pays-Bas sous le règne de Marie-Thérèse (Bruxelles, 1872).
VILLERMONT (A.-C.-H. DE). — Marie-Thérèse (Bruxelles, 1895).
BORGNET (Adolphe). — Histoire des Belges à la fin du XVIIIe siècle (Bruxelles, 1861-1862).
JUSTE (Théodore). — La Révolution brabançonne de 1789 (Bruxelles, 1885).
— La République belge de 1790 (Bruxelles, 1885).
BORGNET (Adolphe). — Histoire de la révolution liégeoise de 1789 (Liége, 1865).
LANZAC DE LABORIE (L. DE). — La Domination française en Belgique : Directoire, Consulat, Empire (Paris, 1895).
DELHAIZE (Jules). — La Domination française en Belgique à la fin du XVIIIe et au commencement du XIXe siècle (Bruxelles, 1907-....).
MAGNETTE (Félix). — Les Emigrés français aux Pays-Bas (Bruxelles, 1908).
BERNAERT (F.). — Fastes militaires des Belges au service de la France, 1789-1815 (Bruxelles, 1898).
NAVEZ (Louis). — Les Quatre-Bras, Ligny, Waterloo, Wavre (Bruxelles, 1910).
VAN NECK (Léon). — Waterloo illustré (Bruxelles, 1903).
VAN KALKEN (Frans). — Histoire du royaume des Pays-Bas et de la révolution belge de 1830 (Bruxelles, 1910).
VAN NECK (Léon). — 1830 illustré (Bruxelles, 1903).
HUYTTENS DE TERBECQ (Emile). — Discussions du Congrès national de Belgique (Bruxelles, 1844-1845).
MARTINET (André). — Léopold Ier et l'intervention française en 1831 (Bruxelles, 1905).
— — La Seconde Intervention française et le siège d'Anvers en 1832 (Bruxelles, 1908).
JUSTE (Théodore). — Les Fondateurs de la monarchie belge (Bruxelles, 1865-1882).
DISCAILLES (Ernest). — Charles Rogier (Bruxelles, 1892-1895).
HYMANS (Paul). — Frère-Orban (Bruxelles, 1905-....).
TRANNOY (DE). — Jules Malou (Bruxelles, 1905).
ROBIANO (André DE). — Le Baron Lambermont (Bruxelles, 1905).
GAULOT (Paul). — L'Expédition du Mexique, 1861-1867 (Paris, 1906).
JUSTE (Théodore). — Léopold Ier et Léopold II; leur vie et leur règne (Bruxelles, 1879).
OLSCHEWSKY (S.) et GARSOU (J.). — Léopold II, roi des Belges; sa vie et son règne (Bruxelles, 1905).
MONTHAYE et GERMAIN (Alfred). — Notre Dynastie (Bruxelles, 1910).
VAN HOOREBEKE (Ladislas). — Histoire de la politique contemporaine de la Belgique depuis 1830 (Bruxelles, 1906).
BAIE (Eugène), etc. — L'Entente hollando-belge (Bruxelles, 1906).
HYMANS (Louis), etc. — Histoire parlementaire de la Belgique depuis 1830 (Bruxelles, 1878-....).
VOITURON (Paul). — Manuel du libéralisme belge (Bruxelles, 1876).
WOESTE (Charles). — Vingt Ans de polémique (Bruxelles, 1885).
— — Echos des luttes contemporaines (Bruxelles, 1906).
DESTRÉE (Jules) et VANDERVELDE (Emile). — Le Socialisme en Belgique (Paris, 1903).
WILMOTTE (Maurice). — La Belgique morale et politique (Bruxelles, 1902).
GOBLET D'ALVIELLA (Eugène), etc. — Cinquante ans de liberté : 1830-1880; vie politique; sciences, beaux-arts, lettres (Bruxelles, 1880-1881).
BRAUN (Alexandre), etc. — Notre Pays, 1905 (Bruxelles, 1906-....).

Rossel (Emile), etc. — La Patrie belge, 1830-1905 (Bruxelles, 1905).
Ministère de l'industrie et du travail. — La Belgique, 1830-1905 : institutions, industrie, commerce, etc. (Bruxelles, 1905).
Ned (Edouard). — L'Energie belge, 1830-1905 (Bruxelles, 1905).
Huysmans (Cam.), De Brouckère (L.) et Bertrand (Louis). — Soixante-Quinze Années de domination bourgeoise (Bruxelles, 1905).
xxx. — Vingt-Cinq Années de gouvernement : le parti catholique belge et son œuvre, 1884-1909 (Bruxelles, 1910).
Charriant (Henri). — La Belgique moderne, terre d'expérience (Paris, 1910).
Lemonnier (Camille). — La Vie belge (Paris, 1905).

LES ANNALES DES PROVINCES ET DES VILLES

Nombreux documents et monographies, complètes souvent, dans les publications des sociétés savantes des diverses provinces.

Butkens (C.). — Les Trophées tant sacrés que profanes du duché de Brabant (la Haye, 1724-1746).
Kervyn de Lettenhove (Bruno). — Histoire de Flandre (Bruxelles, 1847-1850).
Delwarde. — Histoire générale du Hainaut (Mons, 1718-1722).
Hénaux (Ferdinand). — Histoire du pays de Liége (Liége, 1872-1874).
Daris (J.). — Histoire du diocèse et de la principauté de Liége (Liége, 1888-1891).
Kurth (Godefroid). — La Cité de Liége au moyen âge (Liége, 1910).
Ernst (S.-P.). — Histoire du Limbourg (Liége, 1837-1852).
Bertholet (J.). — Histoire ecclésiastique et civile du duché de Luxembourg (Luxembourg, 1741-1743).
Galliot (C.-F.). — Histoire générale, ecclésiastique et civile de la ville et comté de Namur (Liége, 1788-1791).
Chotin (A.). — Histoire de Tournai et du Tournaisis (Tournai, 1840).
Henne (Alexandre) et Wauters (Alphonse). — Histoire de la ville de Bruxelles (Bruxelles, 1843-1845).
Hymans (Louis, Henri et Paul). — Bruxelles à travers les âges (Bruxelles, 1883-1885).
Wauters (Alphonse). — Histoire des environs de Bruxelles (Bruxelles, 1850-1857).
Mertens (Fr.-H.) et Torfs (L.). — Geschiedenis van Antwerpen (Anvers, 1845-1854).
Génard (P.) — Anvers à travers les âges (Bruxelles, 1888-1892).
Prat (G.-Fr.). — Histoire d'Arlon (Arlon, 1873).
Duclos (Ad.). — Bruges : histoire et souvenirs (Bruges, 1910).
De Potter (F.). — Gent (Gand, 1883-....).
Bamps (C.) et Geraets (E.). — Hasselt jadis (Hasselt, 1894-1895).
Van Even (Edw.). — Louvain dans le passé et dans le présent (Louvain, 1892-1894).
Godenne (Léopold). — Malines jadis et aujourd'hui (Malines, 1908).
Boussu (G.-J. de). — Histoire de la ville de Mons (Mons, 1725).
Vandenpeereboom (Alphonse). — Ypriana (Bruges, 1878-1883).
Tarlier (Jules) et Wauters (Alphonse). — Géographie et histoire des communes belges (Bruxelles, 1859-1887 ; resté inachevé).
De Potter (F.) et Broeckaert (J.). — Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen (Gand, 1864-....).
Tandel (Emile). — Les Communes luxembourgeoises (Arlon, 1889-1894).

Les Exposés annuels de la situation de chaque province et les Rapports annuels du collège des bourgmestres et échevins sur la situation des principales communes. Celles-ci ont presque toutes leur histoire aujourd'hui, et nous aurions pu allonger démesurément la liste qui précède.

L'AGRICULTURE ET L'INDUSTRIE

Laveleye (Emile de). — L'Agriculture belge (Bruxelles, 1878).
— — Essai sur l'économie rurale de la Belgique (Paris, 1875).
Vliebergh (E.). — Études d'économie rurale (Louvain, 1911).
Schweisthal (M.). — Histoire de la maison rurale en Belgique (Bruxelles, 1907).
Reiffenberg (Frédéric de). — De l'État de la population, des fabriques et des manufactures des Pays-Bas pendant le xve et le xvie siècle (Bruxelles, 1822).
Des Marez (Guillaume). — L'Organisation du travail à Bruxelles au xve siècle (Bruxelles, 1904).
Briavoine (N.). — Sur l'État de la population, des manufactures et du commerce dans les provinces des Pays-Bas depuis Albert et Isabelle jusqu'à la fin du siècle dernier (Bruxelles, 1841).
Julin (Armand). — Les Grandes Fabriques en Belgique vers le milieu du xviiie siècle (Bruxelles, 1903).
Brees (Ern.). — Les Régies et les concessions communales en Belgique (Bruxelles, 1906).
De Leener (Georges). — Les Syndicats industriels en Belgique (Bruxelles, 1904).
Renard (Marius). — L'Histoire de la houille (Bruxelles, 1908).
Harzé (Émile). — Le Bassin houiller du nord de la Belgique (Bruxelles, 1902).
Office du travail. — Monographies industrielles (Bruxelles, 1903-....).
— — Les Industries à domicile en Belgique (Bruxelles, 1899-....).
Proost (Eug.). — La Belgique agricole, industrielle et commerciale (Liége, 1904).
Izart (J.). — La Belgique au travail (Paris, 1910).

Les Recensements agricoles et industriels, le Recueil des brevets d'invention, la Revue du travail, publiés par le gouvernement. — Les catalogues des Expositions belges et étrangères, les rapports des jurys, etc.

LE COMMERCE

Van Bruyssel (Ernest). — Histoire du commerce et de la marine en Belgique (Bruxelles, 1861-1865).
Altmeyer (J.-J.). — Histoire des relations commerciales et diplomatiques des Pays-Bas avec le Nord de l'Europe pendant le xvie siècle (Bruxelles, 1840).
Huisman (Michel). — La Belgique commerciale sous l'empereur Charles VI : la Compagnie d'Ostende (Bruxelles, 1902).
Commission nationale de la petite bourgeoisie. — Études monographiques (Bruxelles, 1904-1905).
Huybrechts (Pierre). — Le Commerce extérieur de la Belgique (Bruxelles, 1895).
Martel (Henri). — Le Développement commercial de la Belgique avec les pays étrangers (Bruxelles, 1896).
Gilis (H.), etc. — Encyclopédie pratique du commerce, de l'industrie et de la finance (Bruxelles, 1906-1911).

Le Bulletin de l'Office des métiers et négoces, le Bulletin commercial, le Recueil des marques de fabrique et de commerce, le Recueil des actes relatifs aux sociétés, le Recueil consulaire, les Statistiques périodiques du commerce, publiés par le gouvernement. — Le Bulletin international des douanes, organe de l'Union internationale pour la publication des tarifs douaniers.

L'ENSEIGNEMENT

Juste (Théodore). — Essai sur l'histoire de l'instruction publique en Belgique, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours (Bruxelles, 1844).
Stallaert (Charles) et Vanderhaeghen (Ph.). — De l'Instruction publique au moyen âge (Bruxelles, 1853).
Lebon (Léon). — Histoire de l'enseignement populaire en Belgique (Bruxelles, 1868).
Greyson (Émile). — L'Enseignement public (supérieur, moyen, primaire) en Belgique : histoire et exposé de la législation (Bruxelles, 1893-1896).
Vloebergh (Mme Ch.). — Belgique enseignante : enseignement primaire, moyen, supérieur, spécial (Bruxelles, 1905).
Frank (Louis). — L'Éducation domestique des jeunes filles (Paris, 1905).
Verhaegen (Pierre). — La Lutte scolaire en Belgique (Gand, 1905).
Van Overbergh (Cyrille). — La Réforme de l'enseignement (Bruxelles, 1906).
Buls (Charles). — La Culture intellectuelle de la Belgique (Bruxelles, 1905).

Les Rapports périodiques sur la situation de l'enseignement, publiés par le gouvernement.

LES LITTÉRATURES

Paquot (J.-N.). — Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas et du pays de Liége (Louvain, 1763-1770).
Potvin (Charles). — Nos Premiers Siècles littéraires (Bruxelles, 1870).
Doutrepont (Georges). — La Littérature française à la cour des ducs de Bourgogne (Paris, 1909).
Nève (F.). — La Renaissance des lettres et l'essor de l'érudition ancienne en Belgique (Louvain, 1890).
Masoin (Fritz). — Histoire de la littérature française en Belgique de 1815 à 1830 (Bruxelles, 1902).
Nautet (Francis). — Histoire des lettres belges d'expression française (Bruxelles, 1892-1893 ; resté inachevé).
Liebrecht (Henri). — Histoire de la littérature belge d'expression française (Bruxelles, 1909).
Chot (Joseph) et Dethier (René). — Histoire des lettres françaises en Belgique depuis le moyen âge jusqu'à nos jours (Charleroi, 1910).
Van den Bosch (Firmin). — Impressions de littérature contemporaine (Bruxelles, 1905).
Gilbert (Eugène). — Les Lettres françaises dans la Belgique d'aujourd'hui (Bruxelles, 1906).
Maes. — Enquête sur la littérature belge d'expression française (Bruxelles, 1907).
Lemonnier (Camille), Picard (Edmond), Rodenbach (Georges) et Verhaeren (Émile). — Anthologie des prosateurs belges (Bruxelles, 1888).
Van Hollebeke (B.). — Morceaux choisis des poètes belges (Namur, 1874).
Parnasse de la Jeune Belgique (Paris, 1887).
Association des écrivains belges. — Anthologie des écrivains belges de langue française (Bruxelles, 1903-.... ; paraît en volumes consacrés chacun à un écrivain).
Stecher (J.). — Histoire de la littérature néerlandaise en Belgique (Bruxelles, 1886).
Hamelius (Paul). — Histoire politique et littéraire du mouvement flamand (Bruxelles, 1894).
Fredericq (Paul). — Schets eener geschiedenis der Vlaamsche beweging (Gand, 1906-1909).
Coremans (Edw.). — La Littérature néerlandaise en Belgique depuis 1830 (Bruxelles, 1905).
Académie royale flamande. — Leven en werken der Zuidnederlandsche schrijvers (Gand, 1904-....).
Onze Vlaamsche Dichters van 1830 tot 1905 (Alost, 1905).
Nos Poètes flamands (1830-1880) : choix de morceaux traduits en vers français (Roulers, 1887).
Wilmotte (Maurice). — Le Wallon : histoire et littérature, des origines à la fin du xviiie siècle (Bruxelles, 1893).
Defrecheux (Charles et Joseph) et Gothier (Charles). — Anthologie des poètes wallons (Liége, 1895).
Popeliers (T.). — Précis de l'histoire des chambres de rhétorique et des sociétés dramatiques belges (Bruxelles, 1844).
Faber (Frédéric). — Histoire du théâtre français en Belgique depuis ses origines jusqu'à nos jours (Bruxelles, 1878-1880).
Vander Straeten (Edmond). — Le Théâtre villageois en Flandre (Bruxelles, 1881).

LES ARTS DU DESSIN

Van Mander (Carl). — Het Schilder-Boek : le Livre des peintres (1604) ; traduction française, avec notes et commentaires, par Henri Hymans (Paris, 1884-1885).
Michiels (Alfred). — Histoire de la peinture flamande (Bruxelles, 1860).
Wauters (A.-J.). — La Peinture flamande (Paris, 1892).
Rooses (Max.). — Rubens ; sa vie et ses œuvres (Anvers, 1902-1903).
— — L'Œuvre de Rubens (Anvers, 1886-1892).
Helbig (J.). — Histoire de la peinture au pays de Liége (Liége, 1873).
Lemonnier (Camille). — L'École belge de peinture, 1830-1905 (Bruxelles, 1906).
Fierens-Gevaert. — La Peinture en Belgique : musées, collections, églises, etc. (Bruxelles, 1909-....).
Levy (E.) et Capronnier (J.-B.). — Histoire de la peinture sur verre en Europe et spécialement en Belgique (Bruxelles, 1860).
Wauters (Alphonse). — Les Tapisseries bruxelloises (Bruxelles, 1878).
Van Heurck (Émile) et Bockknoogen (G.-J.). — Histoire de l'imagerie populaire flamande (Bruxelles, 1910).
Renouvier (J.). — Histoire de l'origine et des progrès de la gravure dans les Pays-Bas jusqu'à la fin du xve siècle (Bruxelles, 1860).
Hymans (Henri). — Histoire de la gravure dans l'école de Rubens (Bruxelles, 1879).
Pinchart (A.). — Histoire de la gravure en médailles en Belgique depuis le xvie siècle jusqu'en 1794 (Bruxelles, 1870).
Van Someren (J.-F.). — Essai d'une bibliographie sur l'histoire spéciale de la peinture et de la gravure en Hollande et en Belgique de 1500 à 1875 (Amsterdam, 1882).
Marchal (Edm.). — La Sculpture et les chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie belge (Bruxelles, 1895).
Helbig (J.). — La Sculpture et les arts plastiques au pays de Liége (Bruges, 1890.)

Schayes (A.-G.-B.). — Histoire de l'architecture en Belgique (Bruxelles, 1845).
De Taeye (L. et Edm.-L.). — Études sur les arts plastiques en Belgique (Bruxelles, 1891).
Dehaisnes (C.). — Histoire de l'art dans la Flandre, l'Artois et le Hainaut avant le xve siècle (Lille, 1886).
Helbig (J.). — L'Art mosan (Bruxelles, 1906).
Lemonnier (Camille). — Histoire des beaux-arts en Belgique de 1830 à 1887 (Paris, 1887).
Moke (H.-G.), Fétis (Édouard) et Van Hasselt (André). — Les Splendeurs de l'art en Belgique (Bruxelles, 1848).
Fétis (Édouard). — Les Artistes belges à l'étranger (Bruxelles, 1857).
Les catalogues des musées, les livrets et les comptes rendus des Salons.

LA MUSIQUE

Fétis (Fr.-J.). — Mémoire sur les musiciens néerlandais, principalement aux xive, xve et xvie siècles (Amsterdam, 1829).
De Coussemaker (E.). — Histoire de l'harmonie au moyen âge (Paris, 1852).
Vander Straeten (Edmond).— La Musique aux Pays-Bas avant le xixe siècle (Bruxelles, 1869-1888).
Fétis (Édouard). — Les Musiciens belges (Bruxelles, 1846-1848).
Vandersypen (Ch.). — Les Chasseurs Chasteler et la *Brabançonne* (Bruxelles, 1880).
Grégoir (Édouard). — L'Art musical en Belgique sous les règnes de Léopold Ier et de Léopold II (Anvers, 1879).
Evenepoel (Edmond).— Le Wagnérisme hors d'Allemagne : Bruxelles et la Belgique (Bruxelles, 1891).
Fétis (Fr.-J.). — Biographie universelle des musiciens et bibliographie générale de la musique (Paris, 1860-1865).

LES SCIENCES PHILOSOPHIQUES

De Wulf (Maurice). — Histoire de la philosophie en Belgique (Bruxelles, 1910).
Auger (A.). — Etudes sur les mystiques des Pays-Bas au moyen âge (Bruxelles, 1892).
Huet (François). — Recherches historiques et critiques sur la vie, les ouvrages et la doctrine de Henri de Gand (Gand, 1838).
Delehaye (Hippolyte). — Nouvelles Recherches sur Henri de Gand (Gand, 1886-1888).
Rottier (Eug.). — La Vie et les travaux d'Erasme considérés dans leurs rapports avec la Belgique (Bruxelles, 1855).
Monchamp (G.). — Histoire du cartésianisme en Belgique (Bruxelles, 1887).
Brück. — L'Humanité ; son développement et sa durée (Paris, 1866).

LES SCIENCES MATHÉMATIQUES, PHYSIQUES ET NATURELLES

Quetelet (Adolphe). — Histoire des sciences mathématiques et physiques chez les Belges (Bruxelles, 1870).
— — Sciences mathématiques et physiques chez les Belges au commencement du xixe siècle (Bruxelles, 1866).
Académie royale de Belgique. — Centième anniversaire de fondation de l'Académie (1772-1872) : les sciences, les lettres et les arts durant un siècle (Bruxelles, 1872).
Van Overbergh (Cyrille), etc. — Le Mouvement scientifique en Belgique de 1830 à 1905 (Bruxelles, 1909).
Saint-Genois (Jules de). — Les Voyageurs belges du xiiie au xviie siècle (Bruxelles, 1846-1847).
Wauwermans (Henri). — Histoire de l'école cartographique belge et anversoise du xvie siècle (Anvers, 1895).
Gerlache (Adrien de). — Voyage de la *Belgica*. Quinze mois dans l'Antarctique (Bruxelles, 1902).
Broeckx (Charles). — Essai sur l'histoire de la médecine belge avant le xixe siècle (Gand, 1837).
Strunz (Franz). — Johan Baptist Van Helmont, 1577-1644 (Vienne, 1907).

L'ARMÉE ET LA MARINE

Brialmont. — Considérations politiques et militaires sur la Belgique (Bruxelles, 1851-1852).
Banning (Emile). — La Défense de la Belgique au point de vue national et européen (Bruxelles, 1887).
Dejardin. — Etude sur l'importance stratégique de la Sambre et de la Meuse (Bruxelles, 1905).
Lorand (Georges). — La Nation armée (Bruxelles, 1888).
Navez (Louis). — La Défense de la Belgique autrefois et aujourd'hui (Bruxelles, 1908).
Viatour (G.) et Geens (L.). — Étude sur l'armée belge (Bruxelles, 1897).
De Ryckel. — Historique de l'établissement militaire de la Belgique (Gand, 1907).
Rouen. — L'Armée belge : exposé historique de son organisation, de ses costumes et uniformes, de son armement et de sa tactique, depuis les temps primitifs jusqu'à nos jours (Bruxelles, 1896-1897).
Leconte. — La Marine de guerre belge, 1831-1910 (Bruxelles, 1910).
Lecointe (Georges). — La Création d'une marine nationale belge (Paris, 1897).
L'Annuaire officiel de l'armée belge et le Journal militaire officiel, publiés par le gouvernement. — La Belgique maritime et coloniale (Bruxelles) ; la Revue maritime (Bruxelles).

LES SPORTS

Vaux (de). — Le Monde du sport (Paris, s. d.).
Le Blond. — La Gymnastique et les exercices physiques (Paris, 1888).
Castle (Egerton). — L'Escrime et les escrimeurs ; traduction française d'Albert Fierlants (Paris, 1888).
Claeys (Prosper). — Histoire de la Gilde souveraine et chevalière des escrimeurs, dite chef-confrérie de Saint-Michel, à Gand (Gand, 1889).
Hansez (Jules). — La Belgique cycliste : champions belges (Paris, 1899).
Gigot (F.).— Le Sport colombophile et la colombophilie militaire (Bruxelles, 1904).
Les annuaires des diverses sociétés sportives. — Le Sportsman (Bruxelles) ; Bulletin officiel du Touring-Club de Belgique (Bruxelles) ; la Conquête de l'air (Bruxelles) ; Chasse et pêche (Bruxelles).

GÉNÉRALITÉS ET BIBLIOGRAPHIE

Les Exposés périodiques de la situation du royaume et l'Annuaire statistique, publiés par le gouvernement.
Van Bemmel (Eugène), etc. — Patria belgica : encyclopédie nationale ou exposé méthodique de toutes les connaissances relatives à la Belgique ancienne et moderne, physique, sociale et intellectuelle (Bruxelles, 1873-1875).
Vincent (J.-B.). — Essai sur l'histoire de l'imprimerie en Belgique (Bruxelles, 1867).
Van der Meersch. — Recherches sur la vie et les travaux des imprimeurs belges et néerlandais (Gand, 1856).
Bergmans (Paul). — Notes sur l'histoire de l'imprimerie et des imprimeurs belges (Besançon, 1905).
Campbell. — Annales de la typographie néerlandaise au xve siècle (la Haye, 1874-1890).
Gilliodts-Van Severen. — L'Œuvre de Jean Brito, prototypographe brugeois (Bruges, 1898).
Renouard (Ph.). — Bibliographie des impressions et des œuvres de Josse Badius Ascensius, imprimeur et humaniste (Paris, 1908).
Rooses (Max.). — Christophe Plantin, imprimeur anversois (Anvers, 1897).
Bergmans (Paul). — Les Imprimeurs belges à l'étranger (Gand 1897).
Perquy (Laurent). — La Typographie à Bruxelles au début du xxe siècle (Bruxelles, 1904).
Namur (P.). — Histoire des bibliothèques publiques de la Belgique (Bruxelles, 1840-1842).
Linnig (Benjamin). — Bibliothèques et ex-libris d'amateurs belges aux xviie, xviiie et xixe siècles (Bruxelles, 1906-1910).
De Bock (Jules). — Le Journal à travers les âges (Bruxelles (1907).
Warzée (André). — Essai historique et critique sur les journaux belges (Gand, 1845).
Patris (Edmond), etc. — Annuaire officiel de la presse belge (Bruxelles, 1908-....).
Vander Haeghen (Ferdinand), etc. — Bibliotheca belgica (Gand, 1880-....).
De Koninck (A.), etc. — Bibliographie nationale : dictionnaire des écrivains belges et catalogue de leurs publications, 1830-1880 (Bruxelles, 1886-1910).
Les publications de l'Office international de bibliographie, de Bruxelles.
Bibliographie de la Belgique, journal officiel de la librairie (Bruxelles) ; Revue des bibliothèques et archives de Belgique (Mons-Saint-Guibert) ; le Furetur, organe du Cercle belge des collectionneurs de journaux et du Musée international de la presse (Bruxelles).

LE CONGO

Chapaux (Albert). — Le Congo historique, diplomatique, physique, politique, économique, humanitaire et colonial (Bruxelles, 1894).
Goffart. — Le Congo physique, politique et économique (Bruxelles, 1908).
Wauters (A.-J.). — L'Etat indépendant du Congo (Bruxelles, 1899).
Descamps (Edouard). — L'Afrique nouvelle (Bruxelles, 1903).
Lejeune-Choquet (Adolphe). — Histoire militaire du Congo (Bruxelles, 1904).
Morel (Edm.-D.). — King Leopold's rule in Africa (Londres, 1904).
— — The Present State of the Congo question (Londres, 1910).
Wauters (A.-J.). — Histoire politique du Congo belge (Bruxelles, 1910).
Vandervelde (Emile). — La Belgique et le Congo : le passé, le présent, l'avenir (Bruxelles, 1910).
Halkwyck (Michel). — La Charte coloniale : commentaire de la loi du 18 octobre 1908 sur le gouvernement du Congo belge (Bruxelles, 1910).
Gohr (Albrecht). — De l'Organisation judiciaire et de la compétence civile et commerciale au Congo (Liège, 1911).
Société d'études coloniales. — Manuel du voyageur et du résident au Congo (Bruxelles, 1900).
Seidel (A.) et Struyf (I.). — La Langue congolaise : grammaire, vocabulaire, etc. (Heidelberg, 1910).
Courboin (Albert). — Le Bangali, langue commerciale du Haut-Congo : éléments et manuel de conversation (Bruxelles, 1908).
Touring-Club de Belgique. — Panorama du Congo (Bruxelles ; en préparation).
Bulletin officiel du Congo (Bruxelles) ; la Revue congolaise (Bruxelles).

A. BOGHAERT-VACHÉ.

INDEX ALPHABÉTIQUE

Les astérisques renvoient à une gravure, les chiffres italiques aux planches hors texte encartées vis-à-vis de la page.

*Aciéries d'Ougrée, 221.
Acon (l'), 169.
*Adoration de l'Agneau mystique (l'), par H. et J. Van Eyck, *128*.
Aerschot, 70 ; — * les moulins, 70.
Agriculture, 58.
*Aigle blessé (l'), par Gérome, 52.
Alost, 144 ; — * l'hôtel de ville et la Grand'-Place, 145.
Amblève (l') : Rochers à Aywaille, 212.
Ame belge (l'), 9.
Andenne, 184.
Anderlecht : * canal de Charleroi, 99.
Angleur, 211.
Anhée, 180.
Ans, 211.
Anseremme, 176 ; — * la Meuse, 173 ; — * l'ancien prieuré, 173 ; — * ancien refuge de Saint-Hubert, 177.
Anthropologie, 6 (voir *Types*).
Anvers (province d'), 71 ; — * armes, 71 ; — * carte, 88.
Anvers, 71 ; arrivée à, 1 ; — * attelage de laitière, 79, * de maraîcher, 79 ; — * avenue de Keyser, 87 ; — * Banque nationale, 87 ; — * Vieille Boucherie, 82 ; — * la Bourse : galerie, 74, salle couverte, 73 ; — * la cathédrale, 82, les iconoclastes (1566), 74, * Rubens : la Descente de croix, 83 ; — * cavalcade, 81 ; — environs, 89 ; — * l'Escaut, 1, 72 ; — * église Saint-Paul : le calvaire, 83 ; — * gare centrale, 86 ; — * les géants, 81 ; — histoire, 72 ; — * hôtel de ville, 84, la grande salle, 185 ; — * jardin zoologique : les girafes, les lions, 81 ; — * maisons : des corporations, 85, des parents de Rubens, 88 ; — mœurs, 80 ; — monuments, 82 ; — * Monument commémoratif de l'affranchissement de l'Escaut, 73, * de Salvius Brabo, 85 ; — * musée : Plantin-Moretus, 84, * de peinture, 87 ; — peuple, 78 ; * Grand'Place, 85, * place de Meir, 86, * place Verte, 86, * port, 76 ; — le port : 76, * bassin de la Campine, 77, le grand bassin, 78, * bassin du Kattendyk, 77 ; * cale sèche, 76 ; * chariot à futailles, 76 ; * débardeurs, 2 ; * grues, 2 ; * le « Léopoldville » en partance, 72 ; * quai aux bateaux de moules, 72, * de l'Escaut, 1 ; — * rue des Crabes, 82 ; — * Siège de la citadelle, par Horace Vernet, 15 ; — * statue de Boduognat, 7, * de Rubens, 86 ; — * le Steen, 76 ; * l'entrée, 75 ; — * vue prise de la cathédrale, 71.
Arbitrage et la paix (l'), 285 ; — * carte du premier réseau des traités d'arbitrage, 286.
* Arbre à pain du Congo, 258.
Ardennes, 4, 189, centrales, 194, liégeoises, 205, namuroises, 184 ; — * attelage, 195 ; — * habitation, 191 ; — * types, 191, 196, 212 ; — * vue, 210.
Argentine (l'), 57.
Arlon, 196 ; — * abbaye des Jésuites, 198 ; — * le calvaire, 198 ; — * hôtel du gouvernement provincial, 197 ; — * grande rue, 198 ; — * vue générale, 197.
Armée, 242 ; — manœuvres : * arrivée au cantonnement, 243, * artillerie en position d'attente, 242 ; * distribution de vivres, 243 ; * la soupe au camp, 235 ; * réparations au cantonnement, 244 ; — * Bruxelles, retour d'exercice, 244 ; — * grenadiers et carabiniers, 42 ; — * mortier au siège d'Anvers (1832), 14.
* Armée française passe la frontière (l') [1832], lithographie de Raffet, 15.
*Armes : Anvers (province d'), 71 ; Belgique, 1 ; Brabant, 49 ; Bruxelles, 17 ; Congo, 245 ; Flandre occidentale, 97 ; Flandre orientale, 123 ; — Grand-Duché de Luxembourg, 265 ; Hainaut, 146 ; Liége (province de), 205 ; Limbourg, 235 ; — Luxembourg (province), 189 ; Namur (province), 69.
Armuriers liégeois, 216.
Astene, 140.
Ath, 166.
Attelage : * ardennais, 195 ; — * de chiens, 79.
Audenarde, 144 ; — * église Sainte-Walbruge, 144, — * hôtel de ville, 143.
Auderghem, * l'étang de Rouge-Cloître, 49.
Aulne, 150 ; — * abbaye : la basse-cour, 152 ; ruines, 153, du transept, 151 ; salle du chapitre, 151.
Averbode, 69 ; * l'abbaye, 69.
Aywaille, 205 ; — * l'Amblève, 212.
Aywiers : * l'abbaye, 56.

Bains de mer, 111 ; — d'Ostende, 109.
Baraque Michel, 110.
Barbentin : * ferme de la Perruque, 153.
Basongolo : * chefs, 255.
Bastogne, 195 ; — * l'église, 196 ; — * porte de Trèves, 195.
Bateké, * chef, 255.
*Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, donnant les premières chartes, par Hennebicq, 8.
Beaufort, 279 ; — * le château, *280*, la ferme, 279.
Beaumont, 152.
Beauraing, 185.
Beaux-arts, 47 ; — à Bruges, 100.
Beeringen, 236.
Beersel, 62 ; — * ruines du château, 61.
Beez-lez-Namur : * rocher des Grands-Malades, 185.
Béguinages, 104 ; — * de Bruges, 103, 104 ; — * de Courtrai, 122 ; — * de Gand, 133.
Beka : * pont sur la, 251.
Belœil : * le château, 154.
Berchem, 60.
Berdorf, 279 ; — * route de, 267.
Bernissart, 5.
Beverloo : le camp, 242.
Biert, 169.
Binche, 153.
Blankenberghe, 112 ; — * baigneurs, 112.
Bocq (le), 185.
Boduognat : * statue à Anvers, 7.
*Bœufs attelés à Bomokandi, 264.
Boma : * habitation du juge, 260.
Bomokandi : * attelage de bœufs, 264.
Boom : * le Rupel, 70.
Borinage (le), 160.
Botassart, 203.
Botlcresses, 216.
Bouchot, 61 ; — * le château, 61.
Bonges, 184.
Bouillon, 201 ; * le château, 189, 201 ; — * la Semois, 189, 201, 202 ; — * les tanneries, 202.
Bourg-Léopold, 242.
Bourgogne (ducs de) [voir *Ducs*].
Bourscheid, 284 ; — * ruines du château, 265.
Bous, 274.
Bouvignes, 178 ; — * ruines du château de Crève-Cœur, 178.
Brabant (le), 49 ; — * armes, 49 ; — * carte, 50.
Braekeleer (F. de) : * Mort de Frédéric, comte de Mérode, 14.
Brandenburg, 284.
Brazzaville, 254.
Brée, 236.
Brouve (le), 169.
Bruges, 97 ; — art, 100 ; — * le beffroi, 107 ; — béguinage, 103, * béguine, 104, * intérieur, 103, * pont, *102*, * sortie, 104 ; — * canal du béguinage, *102*, * du rosaire, 103 ; — * cathédrale Saint-Sauveur, 104 ; plaque tumulaire (xve s.), 104 ; — * chapelle du Saint-Sang, * la châsse, 106 ; — * cheminée du Franc, 108 ; — * église Notre-Dame : porche, 105, * tombeau de Marie de Bourgogne, 10, 105 ; — histoire, 99 ; — * hôpital Saint-Jean, 100, * châsse de sainte Ursule, 101 ; — * hôtel de Gruuthuuse : tribune, 108 ; — * hôtel des Postes, 109 ; — * hôtel de ville — * le lac d'Amour, 97 ; — * vieilles maisons, 102 ; — * le Minnewater, *108* ; — monuments, 105 ; — Palais du gouverneur, 109 ; * de justice, 108 ; — * plan, 98 ; — * pont du Béguinage, *102* ; — * porte Maréchale, 101, * d'Ostende, 109, * de Sainte-Croix, 102 ; — * rue de l'Ane-Aveugle, 109 ; — * vue panoramique, 99.
Bruxelles, 17 ; — * arcade du Cinquantenaire, 35 ; — * armes, 17 ; — * Bibliothèque royale, 22 ; — * bois de la Cambre : le lac, 18, 38, le grand ravin, 38 ; — * boulevards, 24, 26, * Anspach et du Nord, 17 ; * Botanique, 24, * du Nord, 26, * de l'Observatoire, 43 ; — * Bourse, 32 ; — * Colonne du Congrès, 37 ; — * Conservatoire de musique, 48 ; — * église Sainte-Gudule, 30, * la chaire, 31 ; — * église Notre-Dame des Victoires, 31, * le tabernacle, 31 ; — * église Sainte-Marie de Schaerbeek, 34 ; — * église Saint-Géry, 18 ; — * Entrée de don Juan d'Autriche en 1577, 22 ; — * carte des environs, *48* ; — * fontaine de Brouckere, 37 ; — faubourgs, 31, * d'Anderlecht, 44 ; — * gare du Nord, 32 ; — * grenadiers et carabiniers, 42 ; — histoire, 18 ; — * hôtel d'Orange ou de Nassau, 19 ; — * hôtel de ville, 27, * escalier des Lions, 26, * fontaine de l'Escaut, * porte centrale, 26, * salle du conseil, 27 ; — * Jardin botanique, 46 ; — * maisons des corporations, 28, 29 ; — * maisons modernes, 35, 36 ; — * Maison du roi, 28 ; — * Manneken-Pis, 40 ; — * marché du Sablon, 43 ; — monuments, 27, 31, d'Anspach, 41, * des comtes d'Egmont et de Hornes, 21 ; — mœurs, 34 ; — * palais des Beaux-Arts, 34, * des ducs de Brabant, 20, * de justice, 33, * de la Nation, 41 ; — * passage du Nord, 36 ; — * place de l'Hôtel-de-Ville, 26 ; — * place Royale, 23 ; — * plan, 39 ; —

port, 44; — * porte de Hal, 32; — * Procession de Sainte-Gudule, par Van Alsoot, 30; — * rue de la Régence, 42, * des Teinturiers, 25; — la Senne, 24, * 25; — * soldats rentrant de l'exercice, 244; — * statue : de Charles de Lorraine, 22, * de Godefroid de Bouillon, 23; — * Théâtre de la Monnaie, 48; — * Tournoi sur la Grand'Place en 1569, 20; — transformations, 22; — * Université libre, 45; — ville basse, 24; — ville haute, 31; — * vue générale, 23, 25, vers 1650, 21.
Buizeltschloffe : * sortie des, 278.
Burcht, 76.
Burnot, 169.

Calmpthout : les dunes, *90*.
Campine (la), 239; — le bassin minier, 244.
Caractère (le) [voir *Mœurs*].
*Caravane de porteurs d'ivoire, 259.
Carrières : * de porphyre de Quenast, 63; — * d'Yvoir, 180.
Celles, 186.
Ceroux-Mousty : * chemin creux, 56; — * vieilles maisons, 56; * tour de Moriensart, 56.
Champs de bataille : * carte des, 293.
Charbonnages (voir *Mines*).
Charlemagne : * statue à Liége, 225.
Charleroi, 156; — * charbonnages de Sacré-Madame, 155; — * le canal, 156; — * la Sambre, 156.
Charles de Lorraine : * statue, 22.
Charles-Quint, 10; — * par le Titien, 11; — * réception à Anvers en 1515, 11.
Charles le Téméraire, * par R. Van der Weyden, 47.
Châsse : * de sainte Gertrude, 59; — * du Saint-Sang, 106; * de sainte Ursule, 101.
Chassepierre, 201.
Château-Thierry, 176.
Chaudfontaine, 216.
Chemins de fer : * carte, 289.
Chèvremont, 210.
Chien : * attelage, 79, 216; — * contrebandier, 120.
Chimay, 152.
Chiny, 200.
Clairfontaine, 197.
Claus (Emile) : * Combat de coqs en Flandre, 121.
Clémency, 274.
Clervaux, 284; — * le château, 283.
Cockerill : usines (voir *Seraing*).
Colebi, 176.
*Combat des légions romaines contre les Nerviens, par Paternostre, 7.
Combats de coqs : * Avant le combat, 120; * par Emile Claus, 121.
Comblain-au-Pont, 205.
Comtes d'Egmont et de Hornes (voir *Egmont*).
Condroz, 5, 184.
Congo, 245; — administration, 260; — agriculture, 261; — * armes, 245; — * carte, *246*; — conquête, 247; — faune, 259; — flore, 257; — géographique, 252; — mœurs et coutumes, 257; — races, 257; types : * Basongolo, 255, * Bateké, 255; * femme portant du manioc, 254, * Lokélis, 258; * Monghélimas, *254*; * Moru, 253, * femme Tango, 257.
Congo (fleuve), 253.
Contrebande, 120; — * chien contrebandier, 120.
Coo, 206; — * cascade, 207.
Coopérative : de laiterie, 195 (voir *Vooruit*).
Coq-sur-Mer, 112.
Coquilhatville, * 248.
Corphalie, 230.
Couillet, 156.
Courcelles, 156.
Courtrai, 120; — * beffroi, 121; — * béguinage, 122; — * hôtel de ville, 122.
Couture-Saint-Germain : * abbaye d'Aywiers, 56.
Couvin, 171.
Coxyde, 112
Crupet, 186; — * le château, 186.
Cugnon, 201; — * le moulin, 199.
Cultes (voir *Religion*).
Custine, 187.
Dalhem, 274.
Damme, 117.
Dasbourg, 282.
Dave, 180.
De Bruyne, 251.
Delacroix (E.) : * Prise de Constantinople par les Croisés, 9.
Deurle, 140.
Deynze, 144.
Dieghem, 60.
Diekirch, 280; — * environs, 267; — * vue générale, 280.
Diest, 70; — * ruines et cimetière, 70.
Differdange, 274.
Dillens : * Un enrôlement dans les Pays-Bas autrichiens, 13.
Dinant, 177; — * la citadelle, 78, * l'entrée, 179; — * rocher Bayard, 180; — * vue générale, 179.
Dison, 232.
Dixmude, 117.
Dohan, 201.
Dolhain, 232; — * vieilles maisons, 232.
*Don Juan d'Autriche (entrée de), par Hogenberg, 22.
Dourbes, 172.
Ducs de Bourgogne, 10.
Dudelange, 274.
Dumberg, 112.
Dunes, 112; — * à Calmpthout, *90*; — * côtes de Flandre, 113; — * près d'Ostende, 4.
Durbuy, 204; — * marché aux bestiaux, 204; — * l'Ourthe, 5; — * panorama, 204.
Dyle (la), 57.

Eau Blanche (l'), 169, 171.
Ecaussines, 165.
Ecaussines-Lalaing, 154.
Echternach, 276; — * basilique, 276; — * église paroissiale, 277; — * place du Marché et la Deuzelt, 268; — * procession dansante, 277; — * vue générale, 275.
Eecloo, 144.
Egmont et de Hornes (comtes d') : * Gallait, Derniers Hommages rendus aux, 21; — * exécution, 12; — * monument, 21.
Eisling, 267, 278.
Eksbach, 279.
Eléphant : * attelé, 261; — * au kraal d'Api, 262.
Elewyt : * manoir de Rubens, 61.
Engis, 230.
Enhève : * ferme, 184.
*Enrôlement dans les Pays-Bas autrichiens, par A. Dillens, 13.
Enseignement : agricole, 59; — et la culture intellectuelle, 45.
Erensdorf, 279.
Erenz, 278.
Escaut (l') : * à Anvers, 1, 72; — * monument commémoratif de l'affranchissement de l'Escaut, 73; — * à Tournai, 167.
Esch-sur-l'Alzette, 274.
Esch-sur-Sure, 283; — * 284.
Esneux : 205, 216.
Esprit belge, 18 (voir *Mœurs*).
Everghem, 140.

Fagnes, 209; — * aux environs de Spa, 210.
Falkenstein, 282.
Famenne, 184.
Fannée : * ferme, 171.
Fashahafi (lac), 254.
Feltzbach, 279.
Flamand, 6; — folklore, 142; — * laboureur, 142; — mouvement flamingant, 137; — * pêcheur, 113; — * type, 6.
Flandre, 5 : la vie rurale, 142.
Flandre occidentale, 97; — * armes, 97; — * carte, 141.
Flandre orientale, 123 — * armes, 123; — * carte, 141.
Flavion, 169.
Flône, 230.
Floreffe, 173.
Florenville, 200.
Folklore flamand, 142; wallon, 183.
Fontaine-l'Évêque, 156.
Forest : * sortie de l'église, 58.
Forêt de Soignes, 49, * 51.
Fosses, 173.
Franchimont, 210; — * ruines du château, 211.
*Frédéric, comte de Mérode (Mort de), par F. de Braekeleer, 14.
Frêne-sur-Meuse : les rochers, *180*.
Freyr, 176; — * château, 175; — * la Meuse, 172, 175.
Furfooz, 191.
Furnes, 14; — * hôtel de ville et Grand'Place, 114; — * procession, 115, 116.

Gaesbeek, 61.
Gallait : * les Derniers Hommages rendus aux comtes d'Egmont et de Hornes, 21.
Gand, 123; — * abbaye de Saint-Bavon : cloître, 127, ruines, 125, 127; — * beffroi, 131; — * béguinage, 133; — * le gros canon, 130; — * cathédrale Saint-Bavon, 128, * l'Adoration de l'Agneau mystique, par H. et J. Van Eyck, *128*, * crypte, 129; — * château de Gérard le Diable, 129, * des comtes de Flandre, 125, 130; — * cité ouvrière, 137; — * docks, 134; — * église Saint-Nicolas, 129; — environs, 140; — histoire, 125; — * hôtel de ville, 131; — * Maison des bateliers, *138*; — * des tisserands, 138; — mœurs, 133; — monuments, 127; — * Musée des beaux-arts, 132; — * plan, 124; — * porte du Rabot, 130; — * quai aux Herbes, 136, * aux Moines, 134; — * statue de J. Van Artevelde, 126; — vie intellectuelle, 137; — la ville moderne, 131; — le Vooruit, 133; * bibliothèque, 135, * boulangerie, 137, * bureaux, magasins, 135, * cité ouvrière, 137, * librairie, 139, * pharmacie-épicerie, 139, * tissage, 138; — * vue générale, 123.
Ganshoren, 62; — * château de Rivieren, 62.
Gembloux, 59, 173.
Genck, 240.
Genval-les-Eaux, 57.
Géologie, 3.
Gérome : * l'Aigle blessé, 52.
Gheel, 91.
Ghistelles, 117.
Gileppe, 231; — * le barrage, 231.
Gilly, 156; — * charbonnages, 155.
*Glaneuse de charbon, 158.
Godefroid de Bouillon, 8; — * statue à Bruxelles, 24.
Godinne, 180.
Gosselies, 156.
Grammont, 144, 145.
Grand-duché de Luxembourg, 265; * armes, 265; — * carte, 266; — histoire, 267; — institutions politiques, 270; — le sol, 265; — la vie économique, 271.
Grevenmacher, 276.
Grimberghen, 61.
Grobbendonck : * le château, 89.
Gutland (le), 265, 274.

Habay-la-Neuve, 196.
Hachy, 196.
Hageland, 69.
Hagenberg : * les Iconoclastes dans la cathédrale d'Anvers (1566), 75.
Hainaut, 146; — * armes, 146; — * carte, 148.
Hal, 63; — * église Notre-Dame, 64; — * statue de Notre-Dame de Hal, 65.
Hallerbach, 279.
Hamaide, 154.
Han-sur-Lesse, 187; — * grotte : le lac, 187, perte de la Lesse, 187, stalactites, 188.
Hasselt, 235; — * bassin du canal, 237; — * église Saint-Quentin, 237; — * monument de la guerre des paysans, 241; — * rue Haute, 237.
Hastière, 175; — * crypte de l'église, 174; — * la Meuse, 174.
Hauteroche, 172.
Hautrage, 165.
Heiderscheid, 282.
Hennebicq : * le Comte Baudouin donnant les premières chartes, 8.

Herbeumont, 201.
Herenthals : * l'hôtel de ville, 90; — * château de Vorsselder, 90.
Hermeton, 175.
Hermeton (l'), 169, 172.
Hérou (le), 204.
Herstal : * entrée des mineurs dans la cage, 220.
Herve, 233.
Hesbaye (la), 229.
Heure (l'), 169.
Hévcrlé, 69 ; — * château, 69.
Heyst, 112.
Histoire, 7; — * carte historique, 293.
Hoègne (la) : * cascades, 211.
Hogenberg : * Entrée de don Juan d'Autriche à Bruxelles en 1557, 22; — Épisode de l'histoire de Bruxelles au XVIe siècle, 19; — * Épisode de la révolution religieuse du XVIe siècle, 12.
Hoogstracten, 90.
Hornes (de) [voir *Egmont*].
Houffalize, 204.
Hougoumont, 53; — * entrée de la ferme, 53; — * mur du verger, 53; — * puits et chapelle du château, 53.
Houyet : * la Lesse, 185.
Huldenberg : * ferme, 57.
Huy, 229; — * fontaine, 229; — * portail de la cathédrale, 230; — * vue générale, 229.

Ialo : * cañons, 250.
*Iconoclastes dans la cathédrale d'Anvers (1566), 74.
Industrie, 157 ; — * liégeoise, 219 (voir *Mines*).
Institutions politiques, 38.
Issche (l'), 57.
Ituri (l') : * bords, 251.
Ivoire : * caravane de porteurs, 259.

Jemeppe-sur-Meuse : * épierrage du charbon, 219.
Jumet, 156.

Kinkempois, 216.
Knocke, 112 ; — * cabane de pêcheurs, 113.

La Calamine : * vue générale, 233.
Lacuisine : * la Semois, 200.
Laeken, 60 ; — * cimetière et église, 61 ; — * église, 60 ; — * monument de Léopold Ier, 60; — * palais royal, 60 ; — * le gros tilleul, 60; — * tour japonaise, 60.
Laerne : * le château, 140.
La Motte : * le château, 55.
Landana : * arbre à pain, 258.
La Panne, 112.
Laroche, 204 ; — * ruines du château, 203 ; — * vue générale, 203.
Larochette, 278.
Lasne (la), 57.
Léau, 70.
Leers et Fosteau, 153.
Léopold Ier, * par Winterhalter, 16.
Léopold II : * portrait, 16 ; — et le Congo, 246.
Léopoldville, 248.
Lesse (la), 185 ; — * à Chaleux, 186 ; — * grotte de Han, 187 ; — * à Houyet, 185 ; — * château de Walzin, 176.
Lessines, 165.
Liége (province), 205 ; — * armes, 205 ; — * carte, 206.
Liége, 210 : * attelage de chiens, 216; — * botteresses, 217; — * église Saint-Barthelémy, 228, * Saint-Jacques, 226, * Saint-Paul, 227, les stalles, 226 ; — * escalier, 228 ; — * glaneuses, 217 ; — histoire, 211 ; — * hôtel Curtius, 227; — * île du Commerce, 225, 226, * le Taureau, 214 ; — industrie, 219 ; — mœurs, 216; — monuments, 223; — mouvement intellectuel, 225 ; — * palais épiscopal au XVIIe siècle, 214 ; — * palais de justice, 215 ; — * plan, 218 ; — * les quais et la Meuse, 205 ; — * vue générale en 1693, 213.
Lierbeek, 65.
Lierre, 92.
Liévin Bauwens, 11.
Limbourg (province), 235 ; — * armes, 235 ; — * carte, 236.
Limbourg, 232 ; — * l'église, 232.
Lin (industrie du), 121.
Lippens, 250.
Littérature, 45.
Lobbes (abbaye de), 151.
Lodelinsart, 156.
Lohélis : * types, 258.
Lokeren, 144.
Loo, 117.
Loocbristy, 140.
Louvain, 66 ; — * église Sainte-Gertrude, les stalles, 65 ; — * église Saint-Michel, 65, * Saint-Pierre, le jubé, la chaire, 67 ; — * hôtel de ville, 66 ; — * moulin de l'abbaye du Parc, 69 ; — * plan, 66 ; — * université, 68, * le vestibule, 68 ; — * vu du mont César, 49.
Lualaba, 253, * 264.
Lummen, 241.
Lusamba : * porteurs d'ivoire, 259.
Lustin, 180.
Luxembourg (voir *Grand-Duché*).
Luxembourg (province), 189 ; — * armes, 189 ; — * carte, 190.
Luxembourg, 271 ; — * l'Alzette au Grundt, 271, — * au Pfaffenthal, 272 ; — * fondation Pescatore, 274 ; — * le Grundt et la ville haute, 279 ; — le marché, 271 ; — * le palais grand-ducal, 270 ; — * plan, 272 ; — * pont Adolphe, 273 ; — * rochers du Bock, 273.
Lys (la), 141.

Machtum, 276.
Maeseyck, 237 ; — * la Grand'Place, 238 ; — * environs, 238.
Maffle, 165.
Malines, 93 ; — * cathédrale Saint-Rombaut, 92, la chaire, 92 ; — * château, 10 ; — * église Notre-Dame d'Hanswyck : un confessionnal, 93 ; — * ancienne grue, 96 ; * — les halles, 96 ; — * ancien lazaret, 91 ; — * Maison des arbalétriers, 96, * seigneuriale, 96 ; — * mont-de-piété ; 91 ; — * le musée, 92 ; — * palais de justice, l'escalier, 91 ; — * l'ancien Parlement, 94 ; — pont gothique, 95 ; — * porte de Bruxelles, 91.
Malmédy, 206.
Manœuvres (voir *Armée*).
Marche-les-Dames, 184.
Marches militaires et religieuses, 149.
Marchienne-le-Pont, 156.
Marcinelle, 156.
Marie de Bourgogne : * tombeau à Bruges, 10, 105.
Mariemont, 154.
Marienbourg, 171.
*Marteleur, par C. Meunier, 157.
Matadi, 254.
Mawambi : * poste, 251.
Medernach, 279.
Melle, 140.
Memling : * châsse de sainte Ursule, 101.
Menin, 120.
Merxplas, 90.
Metsys (Q.) : * puits à Anvers, 83.
Meunier (Constantin) : * marteleur, 157 ; le Pays noir, 3.
Meuse (la), 4, 172, 174 ; — * à Anseremme, 173 ; — * à Frêne, *180* ; — * à Freyr, 172, 175 ; — à Hastière, 174 ; — * à Liége, 205 ; — * à Namur, 5, 181 ; — * à Poilvache, 178.
Michel-Ange : * Vierge, 105.
Middelkerke, 112.
Mines : charbonnages, 219 ; — * abatage du charbon, 157 ; — * boisement des galeries, 158 ; — Charleroi, 155 ; — * encagement des wagonnets, 155 ; — * Gilly, 155 ; — Ougrée, *220* ; — * rame de wagonnets, 158 ; — * remise des lampes aux mineurs, 155 ; — * au sommet du terril, *216*.
Miremont, 120.
Mœurs anversoises, 80 ; — ardennaises, 191 ; bruxelloises, 34 ; — caractère borain, 161, liégeois, 216 ; — gantoises, 133 ; — namuroises, 183.
Molignée (la), 169, 172.
Molopuige : * village indigène, 253.
Monceau-sur-Sambre : * le château, *152*.
Mondorf-les-Bains, 274.
Monghélimas : * types, *254*.
Mons, 162 ; — * le beffroi, 162 ; — * canal, 164 ; — * cathédrale Sainte-Waudru, 161 ; — * le château, 160, 161 ; — * la Grand'Place, 159 ; — * l'hôtel de ville, 159, cour intérieure, 162, la grande salle, 162, serrure, 161 ; — * vieil hôtel, 163 ; — * marché aux herbes, 159 ; — * plan, 160 ; — rue de Havré, 163.
Montaigle, 172 ; — * ruines du château, 172.
Montaigu, 62 ; — * l'église, 63.
Montégnée, 211 ; — * lavabos des mineurs, 220.
Montignies, 156.
Montjardin, 206.
Moresnet, 233 : * la Calamine, 233 ; — * carte, 234 ; — * les facteurs, 234.
*Mortier employé au siège d'Anvers en 1832, 14.
Moru : * types, 253.
Moselle (la), 274.
M'Palo : * l'église, 262.
*Muhavira, 249.
Mullerthal, 279 ; — * moulin des oiseaux, 269.
Muno, 200.
Musées, 47.
Musique, 48.

Namèche, 184.
Namur (province), 169 : — * armes, 169 ; — * carte, 170.
Namur, 181 ; — * citadelle, 181 ; * le grand chemin, 182 ; — * église Saint-Jean-Baptiste, 184 ; * Saint-Loup, 183 ; — environs, 184 ; — * ferme d'Enhève, 184 ; — histoire, 181 ; — * la Meuse, 181 ; — mœurs, 183 ; — * plan, 182 ; — * la Sambre, 5 ; — * vue générale, 169.
Neufchâteau, 196.
Nieuport, 112, 117.
Ninove, 144.
Nismes, 171.
Nivelles, 57 ; — * église Sainte-Gertrude, 57 ; — * châsse, 59 ; — * cloître, 57.

Orval : abbaye, 199, * ruines, 199.
Ostende, 109 ; — * bateaux de pêche, 112 ; — * dunes, 4 ; — * les hôtels, 111 ; — * les jetées, 112 ; — * le kursaal, 111 ; — * la plage, 111.
Ougrée : les aciéries, 221, 224.
Our (l'), 281.
Ourthe (l'), 203, 205 ; — * près de Durbuy, 5 ; — * à Sy, *184*.

Paix (la Belgique et la), 285.
Paternostre : * Combat des légions romaines contre les Nerviens, 7.
Pays noir (le), 2 ; — * par C. Meunier, 3.
Paysan ardennais, 195.
*Pêcheries des Stanley-Falls, 248.
Pêcheur : * flamand, 113 ; — * à Wira, 245.
Peer, 236.
Pèlerinages : marches militaires et religieuses, 149.
Pétange, 274.
Peuple (voir *Mœurs*).
Philippeville, 172.
Pirogue sur l'Ubangi, 250.
Pissido : * campement de mission, 245.
Poilvache : * la Meuse, 178.
Polders, 89.
Politique, 7.
Ponthierville : * les berges, 248 ; — * le Libo, 249.
Poperingue, 117.
Population, 6 ; — d'Anvers, 68 (voir *Races*).
*Prise de Constantinople par les Croisés, par E. Delacroix, 9.
*Prise de Jérusalem par Godefroid de Bouillon, par Verlat, 8.
Procession dansante d'Echternach, 277.
*Procession de Sainte-Gudule, par Van Alsloot, 30.
Profondeville, 180.
Puttaert : * ancienne église Saint-Géry, 18 : — * ancien hôtel d'Orange ou de Nassau, 19.
Pygmées, 256.

Quenast : * carrières de porphyre, 63.

Races, 6 (voir *Ardennes*, *Congo flamand*, *wallon*).
Raffet : * la Retraite du bataillon sacré à Waterloo, 285.
*Réception de Charles-Quint à Anvers, en 1515, par Van der Ouderaa, 11.
Rekheim, 236.
Religion, 9; — * stévenistes, 64.
Remich, 275.
Remouchamps, 205, 206; — * lavage des moutons, 207.
Renaix, 144.
Révolution de 1830, 11; — * épisode, par Wappers, 13.
Révolution religieuse du XVIe siècle, * épisode, par Hogenberg, 12.
Rinschleiden, 282.
Rivieren : * le château, 55.
Rochefort, 186, 187; — * grottes, 188.
Rochehaut, 203.
Rœulx, 154.
Rouillon, 180.
Roux, 156.
Rubens, 86; — * l'Adoration des mages, 93; — * la Descente de croix, 83; — * maison dite de Rubens, 88; — * manoir à Elewyt, 61; — * statue à Anvers, 86.
Rupel (le), * à Boom, 90.

Saint-Hubert, 192; — * l'ancienne abbaye, cour d'honneur, porte, 194; — * église : la façade, 192, le tombeau de saint Hubert, 193.
Saint Hubert : — * conversion, 193; — * tombeau, 193.
*Saint-Idesbald, 112.
*Saint Lambert, évêque de Liége, 213.
Saint Nicolas, 211.
Saint-Nicolas, 143.
Saint-Trond, 238.
Sainte-Anne, 4.
Sambre (la), * à Charleroi, 156; — * à Namur, 5.
Samson, 184.
Santvoort : * Bruxelles vers 1650, 21.
Saventhem, 62.
Sclaigneaux, 184.
Semois (la), 200; — * à Bouillon, 189, 201, 202; — * moulin de Cugnon, 199; — * à Lacuisine, 200; — * à Vresse, 6.
Senne (la), 24.
Seraing, 220; — * château, 222; — * hiercheuses, 219; — usines Cockerill, 219; * atelier des locomotives, 221, hauts fourneaux, 222, * presse à forger, 223, * le grand montage, 223, * canons de forteresse, 224.
Sichem, 70.
*Siège de la citadelle d'Anvers, d'après Horace Vernet, 15.
Socialisme (voir *coopératives*, *Vooruit*).
Soignes (forêt de), 49; * 51.
Soignies, 165.
Sol, 3.
Solre-sur-Sambre, 153.
Spa, 207; — * avenue du Marteau, 208; — * fontaine de la Sauvenière, 208; — * le Pouhon, 209; — * promenade Meyerbeer, 208; — * vue générale, 209.
Spontin, 186.
Stanley, 248.
Stanley-Falls : * pêcheries, 248.
Stanley-Pool, 248.
Stanleyville, 249; — * parade de garde, 261; — * village indigène, 261.
*Statue du duc d'Albe, traînée dans les rues d'Anvers, par Verlat, 12.
Stavelot, 206.
Stevenistes, 64.
Stockel : * vieille ferme, 58.
Stockheim, 236.
Stolzenburg, 282.
Sure (la), 276, 282.
Sy : * l'Ourthe, *184*.

Tabanga : * fabrication de la farine de maïs, 257.
Tamise, 144.
Tango : * femmes, 257.
T'chopo (* chute de la), 252.
Teniers (* castel de), 62.
Termonde, 144, * 145.
Tessenderloo, 241.
Théâtre, 48.
Thudinie, 147.
Thuin, 147; — * beffroi, 147; — * la Besmele, 149; — * chapelle Saint-Léonard, 150; — * l'ermitage et le barrage, 150; — * le Spantole, 149; — * la ville basse et la Sambre, 147.
Tilff, 205.
Tilleur, 210.
Tippo-Tip, 250.
Tirlemont, 69; — * église Saint-Germain, 70.
Titelberg, 274.
Titien (le), * Charles-Quint, 11.
Tongres, 237; — * cathédrale, 239; — * le Jeer, 240; — * marché aux bestiaux, 241; — * ancienne porte de Visé, 239; — * statue d'Ambiorix, 240.
Tournai, 166; — * la cathédrale, 165, * portail Nord, 166; — * l'Escaut, 167; — * la Grand'-Place, la cathédrale et le beffroi, *166*; — * maisons romanes, 164; — * au marché, 168; — * pont des Trous, 167; — * anciens remparts, 168; — * tour Henri VIII, 166; — * vue générale, 146.
* Tournoi sur la Grand'Place de Bruxelles en 1520, 20.
Trappe (la), 90.
Trazegnies : * le château, *152*.
Tronchiennes, 140.
Trooz, 210.
Turnhout, 91.
Types (voir *Ardennes*, *Congo*, *flamand*, *wallon*).

Ubangi, 249; — * femme Tango, 257; — * Pirogue, 250.
Uccle : * auberge du Cornet, 58; — * chaussée d'Alsemberg, 59; — * le Crabbegat, 59.
Uele, 263.
Ufumbiro, * volcan, 249.
Uvira : * pêcheurs, 247.

Val Saint-Lambert, 223.
Van Asloot : * Procession de Sainte-Gudule, 30.
Van Artevelde : * statue à Gand, 126.
Van der Ouderaa : Réception de Charles-Quint à Anvers en 1515, 11.
Van Eyck (H. et J.), * l'Adoration de l'Agneau mystique, *128*.
Van der Weyden : * Charles le Téméraire, 47.
Verlat : * Prise de Jérusalem par Godefroid de Bouillon, 8; — * la Statue du duc d'Albe traînée dans les rues d'Anvers, 12.
Verviers, 231; — * église Saint-Remacle, 231; — * palais de justice, 230.
Vesdre (la), 210; — * à Dolhain, 232.
Veurne-Ambacht, 114.
Vianden, 281; — * le château, 281; — * maison de Victor Hugo, 282.
*Vierge attribuée à Michel-Ange, 105.
Villers (abbaye), 54; — * chapelle, 54, 55.
Villers-la-Ville : * le Moulin, 54.
Villiers-devant-Orval, 200.
Viroin (le), 169, 172.
Virton, 198.
Visé : * l'hôtel de ville, 233.
Vivi, 248.
Vooruit (voir *Gand*).
Vorsselaer : * le château, 90.
Vresse : * la Semois, 6.

Waes, 143.
Walcourt, 173.
Wallons, 6; — * type, 6.
Walzin : * le château, 176.
Wappers : * Épisode de la révolution de 1830, 13.
Wasserbilig, 276.
Waterloo, 49, 285; — * l'Aigle blessé, par Gérome, 52; — * château de Hougoumont, 53; — * le Lion, 51; — * les monuments, 51; — * le mur du verger, 53; — * la plaine, 52; — * Retraite du bataillon sacré, par Raffet, 285.
Waulsort, 176; — * les cascatelles, 176.
Wavre : * église Saint-Jean-Baptiste, 56.
Wayai (le), 207.
Wemmel, 60.
Wenduyne, 112.
Wépion, 180.
Werwick, 120.
Westende, 112.
Wetteren, 140, 144.
Wiltz, 284; — * le château, 283.
Wiltz (la), 195.
Winterhalter : * Léopold Ier, 16.
*Wolfschlucht, 279.
Wormeldange, 276.

Ypres, 117; — * cathédrale Saint-Martin, 119; — * concours de serins, 118; — * école de dentelles, 117; — * les halles et le beffroi, 119; — * joueurs de boules, 118; — * vieilles maisons, 117; — * remparts, 120.
Yves, 169.
Yvoir, 180; — * les carrières, 180; — * ruines du château de Montaigle, 172.
Ywoigne (l'), 171.

*Zèbre, 259.
*Zébu, 259.
Zellick, 60.
Zwyn, 4, 112.

TABLE DES MATIÈRES

L'HEURE HEUREUSE, par E. Verhaeren 1

LA BELGIQUE VUE A VOL D'OISEAU

L'arrivée en Belgique. — Le pays du travail : un comptoir et un atelier. — Caractères du pays et de la race : un microcosme occidental, la frontière de deux civilisations. — Flamands et Wallons. — L'évolution historique de la Belgique. Les origines d'une nationalité composite. — Première tentative d'unification belge par les ducs de Bourgogne. — La Belgique sous les dominations étrangères. — La révolution de 1830 : l'organisation d'une civilisation économique. 1

BRUXELLES
et les institutions centrales de la Belgique

Le premier aspect de Bruxelles : une ville moderne et propre. — L'histoire de Bruxelles. — Bruxelles, capitale du duché de Brabant. — Bruxelles, capitale des Pays-Bas. — De la capitale brabançonne à la capitale européenne. — Les mœurs bruxelloises : un peuple qui « s'européanise ». — Caractère de la bourgeoisie bruxelloise. — Le « Kaekebroek » et le « Marollien ». — Les institutions politiques de la Belgique, leur caractère, les dogmes de 89 et le parlementarisme anglais. — Le régime électoral, le régime administratif. — L'enseignement et la culture intellectuelle. — Le mouvement littéraire. — Les arts. — La peinture et la sculpture. — La musique, le théâtre. 17

LE BRABANT

Aspect général de la province. — Un pays bilingue. — La terre grasse et vallonnée. — Les environs de Bruxelles. — La forêt de Soignes et le champ de bataille de Waterloo. — Les châteaux et les ruines du Brabant wallon. — Nivelles : une ville gaie. — L'agriculture en Belgique. — L'Ouest brabançon. — Les villages de Breughel. — Les châteaux du Brabant flamand. — Le Brabant religieux. — Hal et son pèlerinage. — L'hérésie des Stévenistes. — Louvain, la capitale théologique de la Belgique. — Le passé et le présent. — Louvain au moyen âge, une grande cité manufacturière. — La guerre civile et la décadence. — Les petites villes brabançonnes : Aerschot, Diest, Léau, Tirlemont. . 49

LA PROVINCE D'ANVERS

Une ville bien située. — Le « pier » de l'Europe. — La formation sociale du port et du comptoir. — Une cité exclusivement commerciale. — Son origine et son histoire. — Grandeur et décadence. — L'Anvers d'aujourd'hui. — Le port, la Bourse. — Mœurs anversoises. — Psychologie anversoise : le faste, le maintien des habitudes provinciales. — Les monuments d'Anvers. — Splendeur du passé, mauvais goût du présent. — L'art anversois. — La Campine anversoise : bruyères et sapinières. — Turnhout. — Malines, la capitale religieuse de la Belgique : Saint-Rombaut. — Richesses artistiques 71

LA FLANDRE OCCIDENTALE

Bruges, sœur aînée d'Anvers. — La métropole commerciale de l'Occident au moyen âge. — Grandeur et décadence d'un port. — L'art brugeois. — Les monuments du passé. — L'architecture de la brique. — Évocations et légendes. — Ostende, capitale d'été de la Belgique. — Un caravansérail du plaisir. — Les petits bains de mer belges. — Les dunes et la Flandre maritime. — Une population de pêcheurs. — Furnes et le « Veurne-Ambacht ». — Une histoire héroïque. — La procession de Furnes. — Dévotion médiévale. — Les petites villes flamandes. — Ypres la Morte. — Une ville du passé. — Courtrai et le pays du lin. — Les combats de coqs et la fraude. 97

LA FLANDRE ORIENTALE

Gand. — Une ville active et rude. — Contraste avec Bruges. — L'origine et l'histoire de Gand. — La prospérité industrielle du XIIIe siècle. — Les guerres sociales du XIVe siècle. — Le particularisme gantois sous la maison de Bourgogne. — Ses dernières manifestations au XVIe siècle. — La décadence. — Les survivances du passé dans le présent gantois. — Les monuments. — L'organisation ouvrière : le *Vooruit*. — Le mouvement flamand et la vie universitaire. — La littérature flamande. — La question des langues en Belgique. — Les villages et la vie rurale en Flandre : le régime des bas salaires et le mouvement démocrate chrétien. — Les petites villes de la Flandre orientale 123

LE HAINAUT

Une province féodale et agricole transformée en province industrielle. — Aspect général. — Thuin et la Thudinie, pays des grandes abbayes. — Les châteaux et les villes seigneuriales. — La région industrielle. — Le pays de Charleroi et le Borinage. — Une page d'histoire industrielle. — Mons. — La ducasse et la fête du Doudou. — Soignies et le pays des Carrières. — Tournai et le Tournaisis . . 146

LA PROVINCE DE NAMUR

Les rivières et les forêts de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Philippeville, Walcourt, Gembloux, Fosses. — Les villes de la Meuse : Dinant, Namur. — L'histoire de Namur. — Mœurs namuroises. La Société de Moncrabeau et la poésie populaire. — Les environs de Namur. — La Famenne et le Condroz. — Les Ardennes namuroises. — Beauraing. — Les grottes de Rochefort et de Han 169

LA PROVINCE DE LUXEMBOURG

L'Ardenne. Aspect général. — Le pays de l'énergie. — L'histoire de l'Ardenne. — La forêt de Saint-Hubert. — Le pèlerinage. — Le paysan ardennais. — Arlon. — Les sites de la Semois. — Bouillon et son château. — L'Ourthe. — Houffalize, Laroche et Durbuy. 189

LA PROVINCE DE LIÉGE

Les Ardennes liégeoises. — L'Amblève. — Ruines et légendes. — La cascade de Coo. — Stavelot : une principauté paternelle. — Liége. Premier aspect : la capitale de la Wallonie, une ville aimable et industrieuse. — L'histoire de Liége. — La fondation de la principauté épiscopale. — L'évêque et la démocratie bourgeoise. — Révolutions et répressions sanglantes. — Liége au XVIIIe siècle. — Liége moderne. — L'armurerie, la grande industrie. — Les établissements Cockerill. — Les mœurs bourgeoises et les mœurs populaires. — Verviers et l'industrie drapière. — Huy et la Meuse liégeoise. — Le territoire neutre de Moresnet. 205

LE LIMBOURG

Une province tronquée. — L'ancien comté de Looz. Les villes. — Hasselt : une ville où il ne se passe rien. — Tongres, la plus ancienne et la plus malheureuse des villes belges. — Saint-Trond, marché agricole. — La Campine, pays du rêve et de la désolation. — Tessenderloo. — Le camp de Beverloo. La question militaire en Belgique. — Le nouveau bassin minier de la Campine 235

LE CONGO
et l'expansion économique de la Belgique

Nécessité de l'expansion économique de la Belgique. — La congestion industrielle. — Le rôle de Léopold II. — La fondation de l'État indépendant du Congo. — L'organisation et l'exploration. — La campagne arabe. — Géographie physique du Congo. — Les races. — La faune. — La flore. — L'administration du Congo léopoldien et l'administration du Congo belge 245

LE GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Le Luxembourg à vol d'oiseau. — Une survivance de l'ancienne Lotharingie. — Le sol et le sous-sol. — L'histoire du Luxembourg. — Les institutions politiques. — La vie économique. — La ville de Luxembourg. — Le Luxembourg industriel et le Gutland. — La vallée de la Moselle : Remich, Grevenmacher, Wasserbilich. — Echternach et la Sure inférieure. — L'Eisling, la Petite Suisse luxembourgeoise. — Diekirch. — Un pays féodal : Vianden et la vallée de l'Our. — La Sure supérieure. — Esch. — Bourscheid. — Wiltz. — Clairvaux. 265

LA PAIX ET LE DISTRICT FÉDÉRAL DU MONDE, par Louis Frank. 285

BIBLIOGRAPHIE, par A. Boghaert-Vaché 295

CARTES, PLANS ET HORS-TEXTE

CARTES ET PLANS EN NOIR

	Pages.
Anvers; carte de la province	88
Brabant; carte de la province	50
Bruges; plan	98
Bruxelles; plan	39
Carte historique de la Belgique	293
Chemins de fer; carte	289
Flandre occidentale; carte de la province	110
Flandre orientale; carte de la province	141
Gand; plan	124
Hainaut; carte de la province	148
Liége; plan	218
Liége; carte de la province	206
Limbourg; carte de la province	236
Louvain; plan	66
Luxembourg; carte du Grand-Duché	266
Luxembourg; plan	272
Luxembourg; carte de la province	190
Mons; plan	160
Moresnet; carte du territoire	234
Namur; plan	182
Namur; carte de la province	170
Traités d'arbitrage (Carte du premier réseau des)	286

CARTES ET PLAN EN COULEURS

	Après la page.
Anvers; plan	78
Belgique géologique; carte	6
Belgique physique; carte	2
Belgique politique; carte	16
Bruxelles; carte des environs	48
Congo belge; carte	246

HORS-TEXTE EN NOIR

	Après la page.
Beaufort : ruines du château	280
Bouillon et la Semois	200
Bruges : le pont du Béguinage	102
Bruxelles : place de l'Hôtel-de-Ville	26
Charbonnages et hauts fourneaux à Ougrée	220
Charbonnages : au sommet du Terril	216
Congo : types de Monghélimas	254
Coo : environs de Spa	206
Gand : la Maison des bateliers	138
Gand : l'Adoration de l'Agneau mystique, par H. et J. Van Eyck	128
Hainaut : château de Monceau-sur-Sambre; château de Trazegnies	152
Louvain : l'Hôtel de ville	66
Ourthe (l') : rochers de Sy	184
Tournai : la Grand'Place, la cathédrale et le beffroi	166

HORS-TEXTE EN COULEURS

	Après la page.
Bruges : le Minnewater	108
Les Dunes de Calmpthout (Campine anversoise)	90
Les Rochers de Frêne sur la Meuse, près Namur	180
Arbre généalogique de la famille royale de Belgique	264

Paris. — Imp. Larousse, 17, rue Montparnasse.